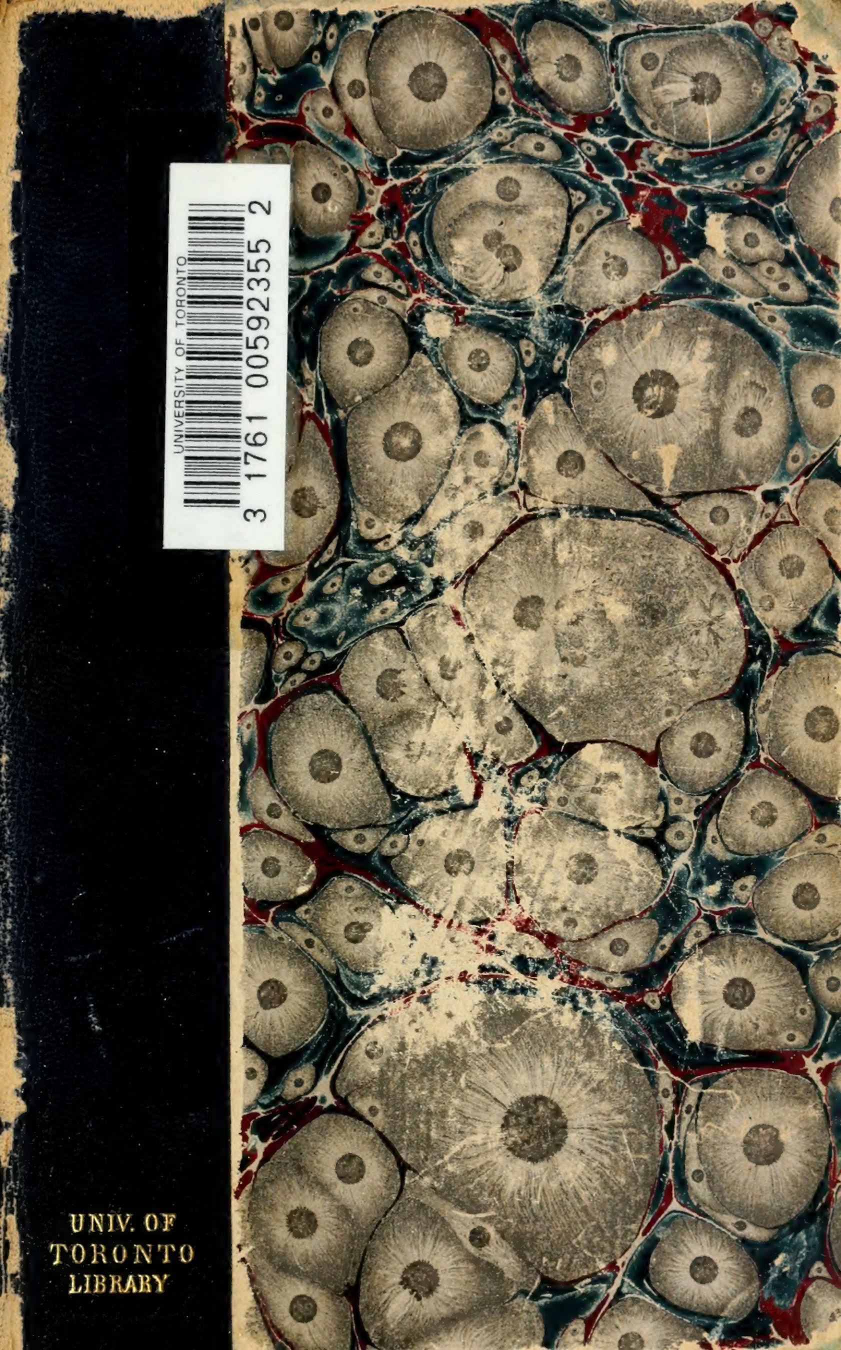

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00592355 2
UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY





BUSSY-RABUTIN

HISTOIRE AMOUREUSE
DES GAULES

SUIVIE DE

LA FRANCE GALANTE

TOME SECOND

Paris. — Imp. E. Capiomont et V. Renault, rue des Poitevins, 6.

BUSSY-RABUTIN

HISTOIRE AMOUREUSE

DES GAULES

SUIVIE DE

LA FRANCE GALANTE

ROMANS SATIRIQUES DU XVIIe SIÈCLE ATTRIBUÉS AU COMTE DE BUSSY

NOUVELLE ÉDITION

CONTENANT

LES MAXIMES D'AMOUR ET LA CARTE GÉOGRAPHIQUE DE LA COUR

précédée d'observations

PAR M. SAINTE-BEUVE

de l'Académie française



TOME SECOND

PARIS

GARNIER FRERES, LIBRAIRES-EDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

LA

FRANCE GALANTE

LES AMOURS DE LA MARÉCHALE DE LA FERTÉ

Ce que je viens de dire de madame de Lionne est une étrange chute pour une femme qui avoit aspiré au cœur du roi. Cependant ce n'est rien en comparaison de ce que j'ai à conter de la maréchale de la Ferté, qui est mon autre héroïne, mais une héroïne illustre, et dont on auroit peine à trouver la pareille, quand on chercheroit dans tout Paris, qui cependant est un lieu merveilleux pour ces sortes de découvertes. Quoi qu'il en soit, elle ne se vit pas plutôt déchue des espérances dont j'ai parlé ci-dessus, qu'elle chercha à s'en consoler ; ce qui ne lui fut pas bien difficile, puisque celui qui lui fit perdre une si belle idée fut un homme qui n'en valoit guère la peine. Elle étoit de bonne race, et

le maréchal de la Ferté, en l'épousant, avoit été plus hardi que dans toutes les entreprises de guerre qu'il avoit jamais faites; car il falloit ou qu'elle eût été changée en nourrice, ou qu'elle ressemblât à toutes ses parentes, qui avoient été du métier; de quoi on voyoit un bel exemple dans sa sœur la comtesse d'Olonne, que Bussy a tâché, autant qu'il a pu, de rendre fameuse, mais où il n'a perdu que ses peines, la copie qu'il en a faite n'approchant en rien de l'original. Cette femme, quoique d'une beauté fort médiocre, et beaucoup fort au-dessous de celle de sa sœur, présumoit néanmoins tant d'elle-même, qu'elle croyoit que tout le monde dût être enchanté de son mérite. Son mari, le plus brutal homme qui fut jamais, se doutant bien qu'il avoit beaucoup risqué en l'épousant, lui avait fait un compliment fort cavalier le lendemain de ses noces. « Corbleu! madame, lui avoit-il dit, vous voilà donc ma femme, et vous ne doutez pas que ce ne vous soit un grand honneur; mais je vous avertis de bonne heure que, si vous vous avisez de ressembler à votre sœur et à une infinité de vos parentes qui ne valent rien, vous y trouverez votre perte. » La dame, qui avoit pris sa brutalité de la nuit pour un excès d'amour, fut détrompée par ces paroles, et, comme il passoit dans le monde pour n'y avoir point de raillerie avec lui, elle se contint quelque temps, mais non pas sans se faire grande violence.

Les emplois qu'il avoit à la guerre, et qui l'éloignoient d'elle une grande partie de l'année, lui donnoient cependant beau jeu pour le tromper. Mais il y avoit pourvu en laissant des gens auprès d'elle qui

l'observoient si exactement, qu'elle ne pouvoit faire un pas sans qu'il en fût averti. Il lui avoit défendu, en partant, de voir la comtesse d'Olonne, craignant qu'une si méchante compagnie, jointe à son tempérament, dont il avoit reconnu les nécessités dans le particulier, n'aidât beaucoup à la corrompre. La comtesse, qui savoit cette défense, lui en vouloit un mal à mourir, prétendant que cela la décrioit plus dans le monde que sa conduite, et, comme la vengeance est ordinairement le péché mignon des dames, elle n'eut point de repos qu'elle ne l'eût rendu semblable à son mari, c'est-à-dire qu'elle ne lui eût fait porter des cornes. Pour cet effet, s'étant ouverte au marquis de Beuvron, qui l'aimoit, elle l'excita à lui rendre ce service, espérant que, comme il étoit bien fait, et qu'il avoit de l'esprit, il lui seroit facile de supplanter un jaloux qui n'avoit pu plaire à sa sœur que parce qu'il avoit fait sa fortune.

Le marquis de Beuvron ressembloit au duc de Saux, et il n'étoit pas assez scrupuleux pour appréhender ce qui lui étoit proposé, en supposant que la dame lui eût plu; mais, s'imaginant que la proposition qui lui étoit faite n'étoit à autre fin que d'éloigner et de donner beau jeu au duc de Candole, dont il commençoit à devenir jaloux, il la reçut si mal, que la comtesse d'Olonne vit bien qu'il falloit qu'elle s'adressât à un autre, si elle vouloit réussir dans son projet.

De se fier à un inconnu dans une affaire si délicate, c'est-à-dire à un homme sur qui elle ne pût pas compter absolument, c'étoit risquer beaucoup, puisque c'étoit mettre son honneur en compromis, et faire dire

des choses qui n'auroient pas été fort agréables. Cependant, comme elle ne s'étoit pas encore abandonnée à ce nombre infini de gens, comme elle a fait depuis, elle fut fort embarrassée sur qui faire tomber son choix. Enfin, après y avoir bien pensé, ce fut sur son mari, en qui elle crut avoir remarqué autrefois quelques regards pour sa sœur, qui n'étoient pas tout à fait indifférens, et à qui d'ailleurs elle se croyoit obligée, en bonne politique, de donner de l'occupation, afin qu'il ne prît pas garde de si près à ses affaires. Elle ne se trompoit pas dans ce qu'elle avoit cru connoître de ses sentimens; il l'auroit volontiers changée pour la maréchale, en quoi néanmoins il n'auroit pas beaucoup gagné. Mais, comme ce n'étoit pas un génie ni un homme fait comme il falloit pour cette conquête, ce fut en vain qu'elle l'anima, et le pauvre sot n'eut pas l'esprit d'en avoir les gants, quoique la défense du maréchal ne fût pas pour lui comme elle étoit pour sa femme, ce qui lui donnoit le moyen de la voir à toute heure. La comtesse savoit tout ce que faisoit son mari, par le moyen du marquis de Beuvron, qui avoit trouvé le secret de se mettre aussi bien auprès de lui qu'il étoit auprès d'elle. Ayant appris combien ses affaires étoient peu avancées, elle vit bien qu'il falloit encore changer de batterie; de sorte qu'après avoir roulé diverses choses dans son esprit elle s'arrêta sur une où elle crut mieux trouver son compte. Elle avoit remarqué, pendant qu'elle voyoit sa sœur, qu'elle avoit un valet de chambre parfaitement bien fait, et qui même sentoit son bien; ainsi, croyant que, si elle

pouvoit lui inspirer le dessein d'aimer sa maîtresse, à quoi son âge et l'occasion qu'il avoit d'en devenir amoureux vouloient qu'il prêtât l'oreille facilement, ce lui seroit un moyen de signaler sa vengeance.

S'étant mis cette affaire en tête, elle envoya querir un matin ce valet de chambre, et fut fort contente de son esprit, qui étoit la pièce la plus nécessaire pour faire réussir son dessein. Ce qui lui plut encore beaucoup, c'est que ce garçon, qui étoit d'une honnête famille, et que la nécessité avoit obligé à se mettre en condition, ne lui voulut rien dire de sa naissance; sur quoi elle inventa une chose fort adroite et qui ne lui servit pas peu. Ce fut de faire insinuer à sa sœur, par le marquis de Beuvron, que c'étoit une personne de qualité, et qu'il falloit absolument qu'il fût amoureux d'elle pour s'être déguisé de la sorte.

La maréchale, qui n'avoit peut-être point fait de réflexion jusque-là sur sa bonne mine, eut plus d'attention après cela à le regarder, et, comme elle le trouva parfaitement bien fait et qu'on se met facilement en tête ce que l'on souhaite, elle prit pour une vérité la fable qu'on lui avoit débitée. Pour en être plus sûre, elle l'interrogea elle-même sur son pays et sur sa naissance; mais, les mêmes raisons qui l'avoient obligé de cacher l'un et l'autre à la comtesse d'Olonne subsistant toujours pour lui, il eut les mêmes réserves avec elle, tellement qu'elle expliqua son silence à son avantage.

Le marquis de Beuvron, qui ne l'alloit voir que pour découvrir ses sentimens, la trouva fort réservée sur

l'article; car elle avoit fait réflexion qu'il lui faudroit chasser ce valet de chambre si elle témoignoit être persuadée que ce fût un homme de qualité. Ainsi elle tourna la chose en raillerie; mais, comme elle avoit affaire à un fin Normand, il découvrit sa ruse, et, malgré tous ses artifices, il s'en retourna dire à la comtesse qu'elle avoit donné dans le panneau. Cet avis fit que, pour rendre la pièce parfaite, la comtesse envoya querir pour une seconde fois ce garçon, à qui elle dit qu'elle avoit découvert que sa sœur ne le haïssoit pas, mais qu'il y alloit de sa vie à se conduire si bien, que personne n'en pût rien remarquer; qu'elle ne lui disoit point de faire retraite parce que, si le tempérament de sa maîtresse étoit de faire l'amour, il valoit mieux qu'elle se servît de lui que d'une personne dont l'intrigue fît plus d'éclat; qu'il prît soin cependant de se conduire en toutes choses avec respect, et surtout de ne pas détromper sa sœur d'une pensée qui lui étoit venue, qu'il étoit tout autre qu'il ne paroissoit.

Si le commencement de ce discours avoit étonné ce garçon, la suite le rassura, et, les questions que la maréchale lui avoit faites lui faisant présumer qu'on ne lui disoit rien que de vrai, il s'abandonna à des pensées de vanité qui lui étoient bien pardonnables. En effet, ce n'étoit pas une petite fortune pour lui que ce qu'on venoit de lui apprendre; car, sans considérer la qualité de sa maîtresse, elle étoit tout à fait charmante dans une médiocre beauté, si bien qu'il y en avoit mille autres qui étoient plus belles et qui cependant n'étoient pas si agréables. Pour se rendre plus

digne d'en être aimé, il mit tout ce qu'il avoit pour être propre, et, cela joint à l'assiduité qu'il avoit auprès d'elle, la maréchale présuma bientôt que tout ce qu'elle pensoit de lui étoit vrai. Enfin l'occasion qu'il avoit de la voir habiller et déshabiller, à quoi elle l'employoit encore plus volontiers que les autres, le rendit si amoureux, qu'il fut aisé de voir que l'amour n'est pas toujours un effet de la destinée.

La maréchale s'aperçut bientôt que tout ce qu'il faisoit pour elle partoit d'une cause plus noble que celle qui fait agir ordinairement les valets; et, comme elle se confirmoit tous les jours, de plus en plus, qu'il étoit bien éloigné d'une naissance si obscure, elle ne fut pas ingrate aux témoignages secrets qu'il lui donna de son amitié. Cependant, pour n'avoir point de reproche à se faire, elle s'efforça de lui faire dire ce qu'il étoit; tellement que celui-ci, voyant qu'il n'y avoit plus que cela qui fît obstacle à sa bonne fortune, prit le nom d'un gentilhomme de son pays; ce que la maréchale crut aisément, parce qu'elle le désiroit. Il ne s'étoit pas trompé dans la pensée qu'il avoit eue que cela avanceroit ses affaires. La dame, qui ne voyoit plus de honte à aimer un homme si bien fait, répondit si bien à sa passion, qu'il eût été impossible de dire lequel aimoit le plus des deux. Cependant, manque de hardiesse, il la fit languir encore deux mois ; si bien que, pour ne pas se voir consumer davantage, elle résolut de la lui donner si belle, qu'à moins d'être tout à fait bête il ne pût plus douter du bonheur où il étoit appelé.

Elle avoit remarqué qu'il aimoit passionnément les

cheveux, et, comme elle étoit bien aise de rendre sa passion encore plus forte, elle avoit souffert qu'il l'eût peignée deux ou trois fois, quoique ce fût aux dépens de sa tête, qu'il n'entendoit pas à manier. Mais le feu qu'elle lui voyoit briller dans les yeux avoit été cause qu'elle n'avoit pas pris garde au mal qu'il lui avoit fait; et, croyant que cela seroit encore capable de l'animer, elle le fit appeler un jour qu'elle étoit à sa toilette, sous prétexte de lui faire écrire quelques lettres. Étant venu, elle fit retirer ses gens, comme si elle eût quelque chose de particulier à lui dicter; mais, lui présentant ses peignes, au lieu d'une plume, elle le mit si bien en humeur, à force de lui dire des choses obligeantes, qu'il devint rouge comme du feu. C'en eût été plus qu'il n'en falloit à un homme de monde; mais lui, qui avoit peur de manquer de respect et de faire quelque chose qui le fît chasser, auroit encore été assez bête pour ne pas profiter de l'occasion, si elle, qui voyoit sa sottise, ne lui eût fait tant d'avances, qu'il ne put plus douter de sa bonne fortune. Ce lui fut donc un signal auquel il se rendit, et il en usa si bien en une demi-heure de temps qu'il demeura avec elle, qu'elle conçut une grande estime de son mérite. Elle auroit bien voulu n'avoir point de mesures à garder pour profiter encore une heure ou deux de son entretien; mais, ayant peur que ses gens n'en jugeassent mal, elle lui dit de fermer deux ou trois feuilles de papier blanc, comme si c'étoient des lettres, et, après qu'elle se fut remise d'un certain désordre inévitable dans ces sortes de rencontres, elle fit venir une

bougie, comme s'il eût été besoin de cacheter ces lettres.

Personne ne se douta de cette intrigue, et, si le ressentiment que la comtesse d'Olonne avoit contre le maréchal lui eût pu permettre d'être un peu moins méchante, elle auroit duré longtemps sans que personne s'en fût aperçu. Mais, ayant pris à tâche de le faire enrager, elle les fit si bien observer l'un et l'autre, qu'elle ne douta point que ses desseins n'eussent réussi. Chaque jour, elle se confirma dans cette opinion, par les différents rapports que lui firent ceux qu'elle avoit mis en campagne. Ainsi, tenant la chose aussi sûre qu'un article de foi, elle ne sut pas plus tôt que le maréchal devoit revenir de l'armée, qu'elle emprunta une main pour lui faire part d'une nouvelle si charmante. Il reçut cette lettre comme il étoit sur le point de son départ, et, la voyant sans signature et d'un caractère inconnu, sa première pensée fut qu'on lui vouloit faire pièce. Cependant, comme il étoit jaloux naturellement, il résolut de profiter de l'avis, et d'examiner si bien la conduite de l'un et de l'autre, que rien ne pût échapper à sa pénétration.

Il arriva à Paris dans ces sentimens, et, la dissimulation lui étant nécessaire, il traita sa femme avec tant d'amitié, qu'il eût fallu qu'elle eût été devine pour savoir ce qui se passoit dans son âme. Le croyant si éloigné de soupçon, elle n'eut garde de ne pas traiter son favori comme elle avoit fait avant sa venue, et le pauvre mari n'ayant pas été longtemps sans s'en apercevoir, il fut plus politique qu'on n'auroit cru de lui; car, quoiqu'il fût la brutalité même, il prit le

parti, pour assurer sa vengeance, de ne rien témoigner; ce qui trompa si bien sa femme, qu'elle lui fit voir plusieurs fois, sans qu'il en pût plus douter, qu'il étoit de la grande confrérie. Son ressentiment ne fut pas moins grand pour en être caché; au contraire, il ne lui laissoit repos ni jour ni nuit, ce qui donna beaucoup de joie à la comtesse d'Olonne, qui étoit trop clairvoyante pour ne pas voir au travers de tous ces déguisemens qu'il avoit tout ce qu'elle pouvoit désirer; car elle sut qu'il tenoit des gens en campagne pour observer la maréchale, et que même il avoit fait marché avec eux pour assassiner le valet de chambre.

En effet, ce fut son premier dessein; mais, ayant fait réflexion que ces sortes de gens, étant sujets à beaucoup d'aventures, pourroient un jour l'accuser, il le rompit pour prendre des mesures plus justes. La comtesse d'Olonne, qui découvroit tous les jours de plus en plus son inquiétude, triomphoit cependant, faisant voir par là qu'une femme peut être touchée en même temps de deux grandes passions, puisqu'on voyoit en elle dans un même degré, et le désir de vengeance et le soin de faire l'amour.

Le marquis de Beuvron étoit toujours son tenant; mais comme il lui falloit partager sa bonne fortune avec un nombre infini de gens de toutes sortes de conditions, le chagrin lui prit, et, pour se venger, il fut dire à la maréchale la pièce que sa sœur lui avoit faite. Il est aisé de comprendre l'embarras et la colère où elle se trouva à cette nouvelle, et l'on en peut juger par la résolution qu'elle prit. Quoique l'amour qu'elle

avoit pour son favori fût grand, aussi bien que le penchant à la débauche, néanmoins, le soin de sa propre vie allant beaucoup au delà, elle rompit toute sorte de commerce avec lui, si bien qu'elle voulut qu'il sortît de sa maison. Plusieurs pourparlers précédèrent une déclaration si surprenante, afin de lui faire trouver la chose moins fâcheuse. Elle lui fit part même de l'avis qu'elle avoit reçu, pour lui faire voir qu'il n'y avoit que la nécessité qui l'y obligeât ; mais, soit qu'il crût que tout cela ne fût qu'un prétexte, ou que sa destinée l'entraînât dans le précipice où il tomba bientôt, il lui demanda huit jours pour se résoudre ; ce que ne lui ayant pu refuser, il divulgua pendant ce temps-là sa sortie, dont le maréchal ayant été averti, il le fit passer du service de sa femme au sien, de peur que sa retraite ne le mît à couvert de la vengeance qu'il méditoit.

La pensée que ce valet de chambre eut que sa présence réveilleroit des feux qui lui avoient été si agréables lui fit accepter le parti sans en avertir la maréchale. Ce qui étant venu à sa connoissance, elle en pensa mourir de douleur; car elle croyoit éteindre le souvenir de ce qui s'étoit passé par sa retraite, supposant que son mari, n'en étant pas instruit à fond, se déferoit peu à peu des soupçons qu'il auroit pu concevoir. Le maréchal, pour mieux assurer son ressentiment, fit meilleure mine à ce nouveau-venu qu'il ne faisoit à ses anciens domestiques, et, se servant de lui préférablement à tous les autres, il le conduisit insensiblement dans le précipice où il le fit tomber : car,

s'en étant allé quelque temps après dans le gouvernement de Lorraine, il l'assassina lui-même, afin que personne ne pût dire ce qu'il étoit devenu. La chose se passa de cette manière. Il fit semblant d'avoir fait une amourette, et y allant deux ou trois fois, ne menant avec lui que ce valet de chambre, ce qui donnoit de la jalousie aux autres, croyant qu'il n'y avoit plus que lui qui eût l'oreille de leur maître. Mais, un jour, lui ayant dit de mettre pied à terre pour raccommoder quelque chose à son étrier, il lui tira un coup de pistolet dans la tête, dont il tomba roide mort sur la place. Cette belle action étant faite, il s'en revint de sang froid à Nancy, où il feignit d'être en peine tout le premier de ce qu'étoit devenu ce malheureux, qu'il disoit avoir envoyé quelque part ; enfin, sa destinée se découvrit, ayant été reconnu par quelques troupes. Comme la garnison de Luxembourg couroit, on lui attribua ce meurtre, dont le maréchal, feignant d'être fort en colère, envoya brûler un village de ce duché, quoiqu'il payât contribution.

Comme personne ne savoit le sujet qu'il avoit de vouloir du mal à ce malheureux, on n'eut garde de lui imputer une si méchante action, et même sa femme crut que tout ce qu'on contoit de sa mort étoit véritable. Elle l'avoit presque oublié depuis qu'il étoit parti ; ainsi elle fut ravie d'en être défaite. Cependant sa joie ne fut pas de longue durée : le marquis de Beuvron, qui, comme je l'ai déjà dit, étoit un fin Normand, ayant pris soin de s'informer de toutes les circonstances de ce meurtre, et n'ayant eu garde de

prendre le change, dit à madame d'Olonne, avec qui il s'étoit raccommodé, que sa sœur étoit en grand péril, et que, s'ils faisoient bien, ils devoient l'en avertir. Madame d'Olonne, ayant fait réflexion à la chose, ne douta point qu'il n'eût raison, et, l'ayant chargé de l'aller trouver, il s'y en fut, et la rencontra fort parée ; car, comme elle croyoit n'avoir plus rien à craindre, elle ne songeoit plus qu'à faire un nouvel amant.

Le marquis de Beuvron, ayant cette méchante nouvelle à lui apprendre, avoit composé son visage selon l'état qu'il croyoit le plus convenable. Ce que la maréchale ayant remarqué, elle le prévint, lui disant avec un air gai qu'on voyoit bien qu'il étoit amoureux, et que cela paroissoit sur son visage. « Cela peut être, madame, lui répliqua Beuvron, et je n'ai garde de m'en défendre ; mais je vous assure que ce qui y paroît maintenant ne vient point de là, et que c'est plutôt un effet de l'amitié. Car enfin, quoique ce ne soit pas être fort galant que de vous dire que je n'ai pas d'amour pour vous, je vous assure que je n'en ai pas moins d'inquiétude pour ce qui vous regarde. » Il lui apprit là-dessus tout ce qui s'étoit passé à l'armée, à quoi la maréchale s'étant voulu opposer, par la forte prévention où elle étoit que les choses alloient autrement, il la désabusa si bien, qu'il la jeta dans une forte inquiétude. Si elle eût su que tout ce mal lui fût venu de sa sœur, elle ne lui auroit jamais pardonné ; mais, étant bien éloignée d'en avoir la pensée, elle dit à Beuvron qu'elle ne savoit comment faire dans une rencontre

comme celle-là, si ce n'est de prendre son conseil, lui qu'elle savoit dans les intérêts de sa maison, et qu'elle croyoit être bien aise de l'obliger.

Les complimens étoient plus aisés à faire en cette occasion que de donner un bon conseil; néanmoins Beuvron, pour lui faire voir qu'il étoit homme d'esprit, lui proposa diverses choses, et elle s'arrêta sur une, qui étoit d'avoir une conduite si retenue dans l'absence de son mari, que, quand même il seroit alarmé, il pût croire qu'elle auroit dessein de changer de vie. Cela l'obligea à écarter une troupe de jeunesse qui commençoit à se grossir auprès d'elle, attirée par un certain air coquet dont elle avoit peine à se défaire. Il ne resta donc que quelques barbons, et entre autres le comte d'Olonne, qui, encouragé comme j'ai dit par sa femme, commençoit à devenir si amoureux, qu'il n'en dormoit ni jour ni nuit.

Cependant l'entretien particulier que le marquis de Beuvron avoit eu avec elle lui ayant découvert de certaines beautés qu'il n'avoit point vues tant qu'il avoit été amoureux de sa sœur, il commença à la voir par attachement plutôt que par nécessité. Et, comme l'expérience du monde lui avoit appris que c'étoit autant de temps perdu que celui qu'on passoit sans faire connoître ses sentimens : « Madame, lui dit-il un jour, j'ai tâché jusqu'ici de vous rendre service sans en espérer de récompense, et cela parce que, n'ayant pas l'honneur de vous voir souvent, je n'avois qu'une légère connoissance de votre mérite. Mais, aujourd'hui que, par quelques pourparlers que j'ai eus

avec vous, j'ai eu moyen de voir des choses qui ne se découvrent pas facilement à personne, je vous avoue que je mentirois si je vous disois que je ne vous aime pas. Je sais bien, madame, continua-t-il, que vous me pourrez dire que j'aime madame d'Olonne : cela a été autrefois, mais cela n'est plus à l'heure que je vous parle, sans que je puisse encourir le blâme d'être inconstant. Elle m'a donné assez de sujet de me dégager par ses infidélités, outre qu'une personne comme vous est une excuse légitime pour quelque infidélité que ce puisse être. »

Ce compliment ne déplut point à la dame, quoique celui qui le faisoit lui eût donné peu de jours auparavant un conseil qui étoit opposé. Car, outre qu'on fait toujours plaisir à une femme de lui apprendre qu'on l'aime, elle avoit une secrète jalousie contre sa sœur, qui avoit plusieurs fois fait du mépris de sa beauté. Ainsi elle ne pouvoit mieux lui faire voir qu'elle avoit eu tort de la mépriser qu'en lui ravissant un homme qui l'aimoit depuis longtemps, et qui, pour ainsi dire, lui tenoit lieu d'un second mari.

Ces deux raisons, jointes à quelques autres que je passerai sous silence, lui firent faire une réponse aussi douce que Beuvron la pouvoit souhaiter, puisque, sans feindre seulement qu'elle ne croyoit pas ce qu'il lui disoit, elle ne se retrancha que sur la peine qu'il auroit d'oublier sa sœur, et sur la crainte qu'elle devoit avoir de son mari. A l'égard de l'un, il lui répondit que le maréchal seroit moins jaloux de lui que d'un autre ; qu'il le croyoit perdu d'amour, aussi bien que

tout le monde, pour la comtesse d'Olonne, de sorte que, quand même son attachement parviendroit jusqu'à ses oreilles, il seroit le dernier à le vouloir croire. A l'égard de l'autre, qu'elle l'estimoit ou pour un homme de bien peu de cœur ou pour bien aveuglé, pour s'imaginer qu'après la conduite qu'avoit la comtesse d'Olonne il pût continuer de l'aimer; qu'il étoit constant naturellement, mais qu'il n'étoit pas insensible; qu'il lui avouoit de bonne foi que c'étoit le dépit qui avoit commencé à le dégager, mais que l'amour qu'il avoit pour elle avoit achevé le reste; qu'elle n'avoit pas, à la vérité, les traits aussi réguliers que sa sœur, mais qu'en récompense la moindre de ses qualités effaçoit toutes les siennes.

C'en étoit dire beaucoup pour être cru, car la comtesse d'Olonne étoit, sans contredit, une des plus belles femmes de France. Mais, le marquis de Beuvron ajoutant à son discours quelques actions qui prouvoient qu'il étoit véritablement touché, il n'en fallut pas davantage pour le faire croire à la dame, qui, comme nous avons déjà dit, avoit fort bonne opinion d'elle-même. Ainsi, comme il lui sembloit assez bien fait pour prendre la place du valet de chambre, elle ne fit plus autrement de façon pour témoigner qu'elle doutoit de son discours. Au contraire, elle lui parla fort de l'obligation qu'elle lui avoit des bons avis qu'il lui avoit donnés, afin que, si elle venoit à avoir de la foiblesse, il l'attribuât à sa reconnoissance. Le marquis de Beuvron, qui savoit vivre, entendit bien ce que cela vouloit dire, et, sans laisser traîner la chose

plus longtemps, il eut toute sorte de contentement. La dame trouva qu'il étoit un bon acteur dans la comédie qu'ils avoient jouée ensemble, et elle ne l'auroit jamais cru à voir sa taille mince et son air dégagé.

Les choses s'étant passées de la sorte, il est aisé de juger qu'ils se séparèrent bons amis, et avec intention de se revoir bientôt. En effet, il se fit diverses entrevues entre eux, dont personne ne jugea mal, tant on le croyoit attaché à sa sœur. Cependant le comte d'Olonne ne s'y trompa pas, et ce fut merveille, lui qui ne passoit pas pour être grand sorcier. Ce pauvre homme, pour n'être pas tout seul de son caractère, avoit entrepris de se mettre bien avec la maréchale; et, comme les jaloux ont des yeux qui percent tout, lui qui ne faisoit encore que de se défier que sa femme lui fût infidèle, en fut si sûr de la part de sa maîtresse qu'il résolut de quereller le marquis de Beuvron. On ne l'auroit jamais cru capable d'une résolution si périlleuse, lui qui avoit pour maxime que qui tiroit l'épée périssoit par l'épée; aussi n'avoit-il voulu jamais tâter du métier de la guerre; et, quoique son père, qui étoit riche, lui eût acheté une charge considérable, comme elle l'engageoit à monter à cheval pour le service du roi, il avoit jugé à propos de s'en défaire bientôt. Son rival étoit à peu près de la même humeur, c'est pourquoi il avoit brigué un gouvernement qui n'étoit pas plus périlleux en temps de guerre qu'en temps de paix; cependant tous deux des meilleures maisons de France, et qui avoient produit autrefois de braves gens.

D'Olonne, sachant donc que celui à qui il avoit affaire n'étoit pas plus méchant que lui, le querella plus volontiers, et ce fut d'une manière qu'on crut qu'ils se couperoient la gorge. En effet, il y avoit de quoi à d'autres pour ne se le jamais pardonner : mais, le bruit de leur querelle s'étant répandu par tout Paris, leurs amis communs s'entremirent de les accommoder et n'en purent jamais venir à bout. Ils se firent tenir à quatre pour faire les méchans, de quoi ceux qui se mêloient de l'accommodement s'étant aperçus, ils les laissèrent faire, se doutant bien qu'ils ne se feroient point de mal. Et ils ne se trompèrent pas dans leur pensée, car, voyant tous deux qu'ils avoient la bride sur le cou, ils commencèrent à connoître qu'ils avoient eu tort de ne pas croire le conseil de ceux qui vouloient qu'ils s'accommodassent. Commençant donc à se repentir de ne les pas avoir crus, il fut aisé à madame d'Olonne, qui avoit peur de perdre Beuvron, de conseiller à son mari de ne se pas commettre si légèrement ; et, sans entrer dans le détail de ce qui causoit leur querelle, elle lui fit promettre qu'ils s'embrasseroient l'un l'autre. Pour cet effet, elle lui dit qu'elle leur vouloit donner à souper à tous deux dans son appartement ; à quoi d'Olonne consentit, espérant qu'il laveroit bien la tête à Beuvron en sa présence, lui que, depuis peu de temps, il commençoit à connoître assidu auprès d'elle, si bien qu'il eût fallu qu'il eût été tout à fait aveugle pour ne pas voir qu'il y avoit du particulier entre eux.

Tous ceux qui savoient leur querelle crurent que la

comtesse en étoit le sujet, et qu'à la fin les yeux de son mari s'étoient ouverts sur elle ; mais, quand ils virent qu'elle faisoit pour eux le maréchal de France[1], ce fut à eux à décompter, et ils ne surent plus qu'en dire. Beuvron s'étant trouvé au rendez-vous, d'Olonne expliqua à sa femme le nœud de leur querelle, se servant du prétexte qu'il n'avoit pu voir qu'il attentât à l'honneur de sa sœur sans s'en ressentir. C'étoit sans doute une grande délicatesse pour un homme qui n'avoit pas la réputation d'en avoir beaucoup sur ce qui le regardoit lui-même ; aussi n'en crut-elle que ce qu'il en falloit croire, c'est-à-dire qu'elle s'imagina justement, comme c'étoit la vérité, qu'il étoit amoureux de sa sœur, et que la jalousie lui avoit fait faire cet effort de faire semblant de se battre. Cela ne plut pas à son mari, qui vouloit qu'elle se gendarmât contre Beuvron de ce qu'il lui étoit infidèle, et qu'elle en fût aussi jalouse qu'une autre; mais elle croyoit que son mari avoit pris l'alarme mal à propos, et ce qui la confirmoit dans cette opinion, c'est qu'elle avoit donné ordre elle-même à Beuvron, comme nous avons dit, de voir sa sœur en particulier ; ce qu'elle croyoit être cause de tout ce désordre.

Tout cela se passa dans la grande jeunesse du roi, et il n'avoit encore paru que peu de chose de ses belles qualités et pour l'amour et pour la guerre. Cependant comme il avoit toutes les inclinations d'un grand prince, ces deux sœurs furent celles de sa cour qu'il estima le

1. Les maréchaux de France étaient chargés d'accommoder et de prévenir les duels.

moins, et il ne put s'empêcher de dire un jour, en parlant de la comtesse d'Olonne, qu'elle faisoit honte à son sexe, et que sa sœur prenoit le chemin de ne valoir pas mieux. En effet, ayant trouvé son mari beaucoup plus traitable à son retour qu'elle n'espéroit, elle ne s'en tint pas au marquis de Beuvron, et lui associa bientôt plusieurs camarades de toutes sortes de qualités. L'Église, la robe et l'épée furent également bien reçues chez elle ; et, non contente des trois états, il y en eut un quatrième qui fut encore son favori : les gens de finance lui plurent extraordinairement ; et, comme elle aimoit le jeu, il y en eut beaucoup qui crurent que ce qu'elle en faisoit n'étoit que par intérêt.

Le marquis de Beuvron, se croyant encore assez bien fait pour mériter une bonne fortune, ne se contenta pas du reste de tant de gens ; et, madame d'Olonne ne lui étant pas plus fidèle, non-seulement il résolut de ne les plus voir ni l'une ni l'autre, mais encore de les perdre de réputation dans le monde. Comme il n'osoit se vanter hautement d'avoir plu aux deux sœurs, il fit entendre que cela lui étoit arrivé avec une, et qu'il n'avoit tenu qu'à lui que cela ne lui fût arrivé avec l'autre. Ceux qui les connoissoient toutes deux n'eurent pas de peine à le croire ; mais il y en eut aussi qui s'imaginèrent qu'il n'y avoit que le dépit qui le faisoit parler de la sorte ; si bien qu'au lieu de leur faire le tort qu'il croyoit il y en eut beaucoup qui furent excités à les voir seulement par curiosité.

Il n'étoit pas étonnant que le comte d'Olonne s'accoutumât ainsi à voir sa femme recevoir tant de visites, puisque, depuis qu'il étoit marié, sa maison n'avoit point désempli de toutes sortes de gens. Mais, pour le maréchal de La Ferté, c'est ce qu'on ne pouvoit comprendre, lui qui avoit fait à sa femme le compliment que j'ai remarqué ci-dessus, la première nuit de ses noces, et qui, sur un simple soupçon, s'étoit résolu d'assassiner lui-même son valet de chambre. Il est encore étonnant comment, après un coup comme celui-là, il lui avoit pardonné ; mais c'est par une raison que le monde ne sait pas, et que je vais maintenant rapporter. Le maréchal, tout brutal qu'il étoit, devenoit quelquefois amoureux ; et, pour le mettre de bonne humeur quand il revenoit de Lorraine, le marquis de Beuvron, dont l'intrigue duroit encore, avoit eu soin de détourner une des plus belles filles qu'il y eût dans tout Paris, laquelle il avoit été prendre dans un lieu public, afin qu'elle suivît ponctuellement ses volontés. Il l'avoit mise auprès de la maréchale, et, les ayant bien embouchées toutes deux, le maréchal ne fut pas plutôt de retour que cette fille s'efforça de lui donner dans la vue. C'étoit une personne si belle et si bien faite, qu'il ne faut pas s'étonner s'il tomba dans ses filets. Il lui donna d'abord tous ses regards, et, la croyant aussi vertueuse qu'elle affectoit de le paroître, il ne fut pas longtemps sans lui faire offre de son cœur. Elle n'eut garde de l'accepter dans le moment, et, l'ayant rendu encore plus amoureux par ses refus, enfin il en fut tellement enchanté, qu'il

la poursuivoit devant tout le monde. Sa femme, pour pousser sa ruse à bout, fit mine de s'en scandaliser; mais il n'en fit ni plus ni moins pour tout cela; de quoi elle ne soucioit guère, puisque ce qu'elle en faisoit n'étoit que pour lui faire accroire qu'il ne lu étoit pas indifférent.

Quand la vestale eut fait toutes les mines qu'elle jugea à propos de faire pour lui donner meilleure opinion de sa personne, elle se rendit à ses désirs. Cependant, quoique la fortune du maréchal ne fût pas trop rare, il en fut si charmé, qu'il ne pouvoit plus vivre sans elle. Elle fit fort bien son devoir auprès de lui, c'est-à-dire qu'en conséquence des conseils qu'on lui avoit donnés elle eut grand soin de l'entretenir de la vertu de la maréchale, prenant pour prétexte qu'ayant une femme si recommandable en toutes choses la passion qu'il avoit pour elle s'éteindroit bientôt. Le dessein de Beuvron et de la maréchale n'étoit pas qu'elle poussât les choses si loin, et ils lui avoient recommandé d'être sage; mais, voyant qu'ils avoient eu tort de compter sur une personne comme elle, ils ne virent pas plus tôt qu'elle avoit passé leur commandement, qu'ils eurent peur qu'au lieu d'en retirer le service qu'ils avoient prétendu elle ne rendit leurs affaires pires, en déclarant leur secret. Pour prévenir donc ce qui en pouvoit arriver, Beuvron la fit enlever un jour, et de là conduire à Rouen, d'où i la fit passer en Amérique.

Le maréchal fit grand bruit de cet enlèvement, et l'attribua à la jalousie de sa femme, ce dont elle ne se

défendit point. Cela les brouilla pendant quelque temps; mais, la fantaisie du maréchal étant passée, il se raccommoda avec elle; et l'amitié qu'il lui témoigna fut d'autant plus sincère, qu'il croyoit qu'une femme qui étoit capable d'une si grande jalousie ne l'étoit pas de lui être infidèle. Par ce moyen elle regagna sa confiance ; ce qui fit connoître au public, qui n'étoit pas aussi aisé à abuser que le maréchal, qu'une femme est capable d'apprivoiser les animaux les plus féroces. En effet, il souffrit non-seulement qu'elle vît le monde, sous prétexte du jeu qu'elle avoit introduit chez elle, mais il lui donna encore tout l'argent qu'elle voulut, pendant que mille gens à Paris crioient après lui pour être payés de ce qu'il leur devoit.

Après que sa femme eut ainsi permission de voir compagnie, elle s'en donna à cœur joie. Toute la jeunesse de la cour lui passa par les mains, pendant que la comtesse d'Olonne, vieille et méprisée, fut obligée de se retrancher à Fervacques, qui n'avoit pour toutes belles qualités que celles d'être riche et de porter le nom d'un homme qui avoit été maréchal de France. Il étoit de bonne maison du côté de sa mère, mais du côté de son père c'étoit quelque chose de moins que rien, de sorte qu'elle le traitoit du haut en bas, tout de même que si le reste de toute la terre eût encore été trop pour lui. En effet, comme si elle eût eu honte de cet attachement, elle, qui n'avoit jamais pris de mesure pour toutes ses débauches, fit courir le bruit que, si elle le voyoit, ce n'étoit que pour tâcher de le marier à mademoiselle de La Ferté, sa nièce, afin que,

comme elle n'avoit point de bien, elle pût rencontrer un homme qui la tirât de la nécessité. Pour tromper encore mieux le monde, elle lui fit acheter le gouvernement de la province du Maine, publiant que ce n'étoit qu'afin que sa nièce eût un mari qui eût quelque rang. Mais, étant lasse bientôt de toutes ces finesses, ils logèrent ensemble; si bien que les parens de lui eurent peur qu'il ne fît la folie de l'épouser, si son mari venoit jamais à mourir; surtout madame de Bonnelles, sa mère, en fut dans de grandes alarmes, disant à toute la terre qu'elle ne s'en consoleroit jamais si cela arrivoit. On fut redire cela à madame d'Olonne, qui, sans considérer que Fervacques en étoit innocent, fit retomber son ressentiment sur lui. Elle lui demanda si c'étoit lui qui faisoit courir ces faux bruits, et s'il seroit bien assez vain de croire qu'elle l'épouseroit si elle devenoit jamais veuve. Fervacques se trouva piqué de ce mépris, et, lui ayant fait une réponse qui ne lui plut pas, elle prit les pincettes du feu et lui en donna par le visage. Elle l'avoit mis sur un tel pied de respect avec elle, qu'il lui demanda ce qu'elle faisoit, et si elle y avoit bien pensé. Une si sotte demande méritoit une nouvelle punition; ainsi, ayant reconnu qu'il étoit encore plus sot qu'elle ne pensoit, elle continua à le maltraiter si bien, qu'il en fut tellement défiguré, qu'il n'osa sortir de huit jours.

Madame de Bonnelles, ayant su cette aventure, je ne sais comment, en pensa enrager; et, si le bien fût venu de son côté, elle l'auroit tout donné à Bullion,

son autre fils. Cependant elle crut à propos de faire ressouvenir Fervacques de son honneur ; et, comme elle ne le voyoit plus depuis qu'il logeoit avec madame d'Olonne, elle lui envoya sa femme de chambre pour lui parler. Madame d'Olonne sortit par hasard comme elle entroit, et, madame de Bonnelles lui ayant dit de ne pas faire semblant de la voir, en cas qu'elle la rencontrât, elle passa devant elle sans la saluer. La comtesse d'Olonne, qui la connoissoit, se doutant bien que ce qu'elle en faisoit n'étoit que par commandement : « Voilà, dit-elle tout haut, comment les canailles instruisent leurs valets, et, si je faisois bien, je te ferois donner les étrivières. » La femme de chambre entendit bien ce qu'elle disoit, si bien que, n'étant pas autrement assurée de sa discrétion, elle eut regret d'avoir exécuté le commandement de sa maîtresse au pied de la lettre. Mais, madame d'Olonne ayant passé son chemin sans rien dire davantage, elle continua le sien, et s'acquitta de son message. Elle trouva Fervacques qui avoit la tête bandée, car la comtesse d'Olonne lui avoit pensé jeter un œil hors de la tête ; et il avoit encore le visage tout noir de coups. Et, comme c'étoit une ancienne domestique, et qui avoit coutume de lui parler nettement, elle lui demanda s'il n'avoit point de honte, et s'il pouvoit songer à l'état où il étoit sans rougir. Il voulut faire le dissimulé, croyant que son affaire n'avoit pas éclaté dans le monde ; mais, la femme de chambre lui ayant dit qu'on la savoit depuis un bout jusqu'à l'autre, il en eut une grande confusion. Cependant il ne voulut pas suivre le conseil qu'elle lui

donnoit, qui étoit de quitter madame d'Olonne, et de donner ce contentement à sa mère, qui s'en mouroit de douleur.

C'étoit une assez grande fortune à une vieille comme elle que d'avoir ainsi un amant jeune et riche. Cependant elle n'approchoit pas de celle de sa sœur, qui, après avoir tâté, comme j'ai dit, de toute la cour, et même du comte d'Olonne, son beau-frère, mit enfin au nombre de ses conquêtes un jeune prince qui avoit infiniment de mérite. Ce fut le duc de Longueville, neveu du prince de Condé. Il n'avoit pas encore vingt ans; mais, comme il étoit bien fait et d'une mine à promettre un tendre amour, il n'y eut point de femme à la cour qui ne fît quelque entreprise pour son cœur. La maréchale, qui depuis quelques années avoit fait l'amour, s'il faut ainsi dire, tambour battant, se doutant bien que sa réputation n'étoit pas trop bonne, et se défiant par conséquent de son bonheur, soupiroit en secret de se voir échapper des mains une si belle conquête. De Fiesque étoit de ses amis, mais non pas de ceux qui avoient aspiré à la posséder; ainsi, croyant qu'elle lui pouvoit ouvrir son cœur sans qu'il en eût de la jalousie : « C'est une étrange chose, lui dit-elle un jour, que j'entende dire tant de bien du duc de Longueville, et que je ne le connoisse pas. Je le vois partout hors chez moi, et il y a des femmes bien plus heureuses les unes que les autres ; j'en connois mille chez qui il va qui ne me valent pas, sans vanité ; et, à vous dire vrai, mon cher comte, j'enrage de le voir avec elles, ou aux Tuileries, ou aux autres

promenades, pendant que je n'en ai qu'un coup de chapeau. » De Fiesque, qui étoit la complaisance même, lui dit qu'elle avoit raison, et qu'elle en devoit être bien mortifiée; mais, après lui avoir dit beaucoup de choses à l'avantage de sa beauté et de son esprit, pour lui faire croire que c'étoit à bon droit qu'elle prétendoit à cette conquête : « Que voulez-vous que je vous dise? continua-t-il : vous péchez quelquefois contre la conduite; et, si vous voulez que je vous parle sincèrement, chacun ne s'accommode pas de votre humeur. Je suis des amis du duc de Longueville, et même des plus intimes, si bien qu'il n'a pas feint de m'ouvrir son cœur, et, si je n'avois peur que cela ne vous fût désagréable, je vous dirois tout ce qu'il m'en a dit. »

La maréchale rougit à ces paroles; mais, l'envie qu'elle avoit de conduire cette intrigue à une bonne fin la faisant passer par-dessus toutes choses, elle ne se soucia point de s'entendre dire quelques vérités, pourvu que cela lui pût être utile. Elle le conjura donc de ne lui rien celer, disant que, bien loin de le trouver mauvais, elle lui vouloit beaucoup de mal de ne l'en avoir pas avertie plus tôt; que cette réserve n'étoit pas d'un bon ami, comme elle l'avoit toujours estimé, et que, s'il ne réparoit cette faute à l'heure même, elle ne la lui pardonneroit jamais.

De Fiesque, reconnoissant à son empressement qu'il lui feroit plaisir de lui parler sans fard, lui dit que le duc de Longueville trouvoit à redire qu'elle vît tant de monde; qu'il lui avoit avoué plusieurs fois qu'il la

trouvoit belle, et que même elle ne pouvoit être plus à son gré ; mais que toute cette cohue qu'elle voyoit lui faisoit peur; surtout qu'il ne pouvoit penser qu'elle aimât le comte d'Olonne, comme on le disoit dans le monde, sans perdre beaucoup de l'estime qu'il avoit pour elle; qu'il disoit, entre autres choses, que d'aimer ainsi un aussi vilain homme, et qui étoit son beau-frère, c'étoit une marque de la débauche la plus achevée qui fût jamais; que, si elle avoit quelque dessein sur lui, il falloit commencer par réformer sa conduite; que, pour lui rendre service, il ne manqueroit pas de lui apprendre que c'étoit pour l'amour de lui qu'elle le faisoit; qu'ainsi, son esprit se défaisant peu à peu des méchantes impressions qu'il s'étoit pu former, il reprendroit son estime; ce qui ne manqueroit pas de produire tout ce qu'elle pouvoit espérer,

Le duc de Longueville tenoit trop au cœur de la maréchale pour ne pas accepter ce parti. Elle remercia le comte de Fiesque des bons avis qu'il lui donnoit, et, sans se mettre aucunement en peine de lui persuader que tout cela n'étoit que médisance, elle ne fit paroître d'inquiétude que pour savoir si, en chassant ainsi tout le monde, elle pouvoit espérer que cela pût contenter son ami. Le comte de Fiesque lui dit qu'elle ne le devoit pas mettre en doute, et qu'il alloit prendre soin de son côté de lui faire voir qu'une femme qui, sans le connoître, étoit capable de tant faire pour lui le seroit de toutes choses, quand il en auroit quelque reconnoissance.

C'est ainsi que la maréchale renversoit les lois de la nature, par une effronterie qui n'avoit point de pareille; car, sans considérer que c'est aux femmes à attendre que les hommes les prient, il est évident que ce qu'elle faisoit étoit prier le duc de Longueville. Le comte de Fiesque, qui croyoit la connoître, c'est-à-dire qui pensoit qu'elle auroit de la peine à se défaire de plusieurs favoris, pour n'en avoir plus qu'un seul, ne dit rien d'abord de cette conversation au duc de Longueville; mais, quand il vit que, pour commencer à effectuer de bonne foi ce qu'elle lui avoit promis, elle avoit donné congé au comte d'Olonne, au marquis d'Effiat et à une infinité d'autres qui seroient trop longs à nommer, il se crut dans l'obligation de lui tenir parole.

Le duc de Longueville lui dit, sachant ce qui se passoit, qu'il étoit ravi qu'elle eût pris ce parti-là, puisque sans cela il lui auroit été impossible de l'aimer jamais; que, maintenant qu'il n'y avoit plus d'obstacle, il consentoit à l'aller voir; qu'il lui dît de sa part que ce seroit dès l'après-dînée, et qu'il vouloit qu'il fût témoin de leur première conversation. Le comte de Fiesque fit ce qu'il put pour s'en excuser, lui remontrant qu'un tiers faisoit un méchant personnage dans ces sortes de rencontres; mais le duc de Longueville le vouloit ainsi, par plus d'une raison : la première, parce qu'il vouloit convenir avec elle, en présence d'un ami commun, sous quelles conditions il l'aimeroit; la seconde, parce que, n'étant pas alors en état de s'acquitter des promesses qu'il lui pourroit

faire, il étoit bien aise d'en reculer le payement jusqu'à un temps plus favorable.

En effet, il étoit malade pour avoir eu trop de santé, et, s'étant abandonné à la conduite de quelques débauchés de la cour, il avoit eu besoin de se mettre entre les mains des chirurgiens. De Fiesque, voyant qu'il ne se relâchoit point de sa volonté, fut obligé d'y condescendre, et, ayant annoncé cette visite à la maréchale, elle se para extraordinairement pour le recevoir. Le duc de Longueville, au contraire, y fut en gros habit gris-de-fer; mais, quelque négligé qu'il fût, il n'en parut pas moins charmant à la dame. Ainsi, comme elle étoit pressée de contenter sa passion, elle trouva à redire qu'il se fût fait accompagner par le comte de Fiesque, jugeant de là qu'il falloit que son empressement ne fût pas égal au sien. Le duc de Longueville, après les premiers complimens, lui dit qu'ayant appris par son ami les obligations qu'il lui avoit, il venoit non-seulement pour l'en remercier, mais encore pour lui promettre une amitié éternelle; qu'il ne tiendroit qu'à elle qu'ils ne s'aimassent toute leur vie; que pour cet effet il avoit amené le comte de Fiesque, afin qu'il lui pût reprocher un jour s'il manquoit jamais à ce qu'il lui alloit promettre; qu'il ne verroit plus mademoiselle de Fienne, pour qui l'on vouloit qu'il eût de l'amitié, et qu'il la laissoit au chevalier de Lorraine, qui étoit son véritable tenant; qu'il en useroit de même à l'égard de toutes les dames qui lui pourroient être suspectes, si bien qu'elle n'auroit qu'à l'en avertir quand elle voudroit qu'il ne les

vît plus ; mais qu'il vouloit qu'à son tour elle lui promît la même chose touchant ceux qui lui pouvoient donner de la jalousie, ajoutant qu'il étoit si délicat, qu'il ne pouvoit rien voir de cette nature sans se brouiller avec elle.

Le comte de Fiesque, qui servoit de médiateur en cette occasion, dit que cela étoit juste, et la maréchale étoit trop raisonnable pour s'y opposer. En effet, bien loin d'y trouver à redire, elle renchérit encore pardessus, disant qu'il la faudroit noyer si elle n'étoit pas contente de la possession d'un cœur aussi illustre que le sien. Le marché étant ainsi conclu, sans y faire davantage de façons, il lui baisa la main en signe d'amitié ; mais elle, qui ne croyoit pas que de telles arrhes fussent suffisantes, lui jeta les bras au cou fort amoureusement. Si le pauvre prince n'eût pas été malade, il étoit d'une complexion trop reconnoissante pour n'y pas répondre comme il falloit; mais, sachant que ce n'est pas en cette occasion qu'il faut reprendre le poil de la bête pour se guérir, il rompit les chiens le plus tôt qu'il lui fut possible, sous promesse de la revenir voir tout seul le lendemain. Mais, comme il lui eût été impossible de lui faire sa cour dans toutes les formes, ou du moins sans qu'ils eussent lieu tous deux de s'en repentir, il trouva une maladie de commande, qui lui donna le temps de se préparer au combat qu'elle lui demandoit.

La visite qu'il lui avoit rendue alarma les amans qui avoient eu leur congé, et il n'y en eût point qui ne crût lui avoir été sacrifié. Cependant, comme cette

visite fut quelque temps sans avoir de suite, cela remit en quelque façon leur esprit ; j'entends à son égard, car, étant toujours également maltraités, ils ne s'en estimoient pas moins malheureux. En effet, leur jalousie ayant changé d'objet, leur fournit encore assez de matière de chagrin. D'Olonne, à qui il en avoit coûté beaucoup d'argent pour avoir ses bonnes grâces, ayant regret à ses écus ou au plaisir dont il se voyoit privé, en accusa le marquis d'Effiat, et dit tout haut dans le monde qu'il lui feroit pièce. Même, pour faire voir qu'il avoit dessein de faire ce qu'il disoit, il se fit accompagner de quelques braves ; et, prenant des armes à feu, il rôda autour de l'hôtel de la Ferté, jurant que, s'il y venoit, il n'en sortiroit pas comme il seroit entré. D'Effiat, quoique plus jeune de beaucoup, se montra plus sage que lui : il dit à ceux qui lui parlèrent de ses extravagances qu'il ne vouloit point de querelle avec un vieux sot ; que, tout ce qui pourroit le mettre en colère seroit s'il le soupçonnoit de lui voler le cœur de sa maîtresse, mais qu'il n'avoit pas si méchante opinion d'elle, que de la croire capable de se laisser courtiser par un si malhonnête homme, pendant qu'elle en avoit à sa dévotion mille qui étoient plus honnêtes gens que lui.

Je ne sais si ce discours fut rapporté au comte d'Olonne, mais enfin son ressentiment se borna à chanter pouille à la maréchale, à qui il reprocha, l'ayant trouvée chez une de ses amies, qu'elle ne l'avoit pas toujours traité si indifféremment. La maréchale, qui eût été bien aise que son amie eût pris le

change, lui répondit avec une grande présence d'esprit : « Il n'y a pas beaucoup de quoi s'étonner, monsieur; je vous ai traité comme mon beau-frère tant que vous en avez bien usé avec ma sœur ; mais, maintenant que vous en usez mal avec elle, je n'aurois guère de sentiment si je vous voyois du même œil que je vous ai vu. » Ces paroles se pouvoient attribuer sur ce qu'enfin il s'étoit séparé de sa femme, et qu'il étoit le premier à en faire médisance, et le dessein de la maréchale étoit que la dame leur donnât cette explication. Mais enfin d'Olonne étoit piqué trop au vif pour la ménager, et, afin que l'autre ne s'y trompât pas : « Non, non, madame, lui dit-il, trêve de vos finesses, elles sont trop grossières pour que madame donne dedans. Je ne parle pas de votre sœur, mais de vous-même, à qui j'ai donné plus de dix mille écus, croyant que vous me seriez fidèle; mais, et comme amant et comme mari, je ne suis pas plus heureux, et cela, parce que ma destinée a voulu que je me sois adressé à votre famille. »

Ces paroles, qui furent suivies de beaucoup d'autres reproches donnèrent de la confusion à la maréchale, et, croyant que ses pleurs persuaderoient son amie de son innocence, comme elle les faisoit venir sans peine quand elle en avoit besoin, elle en répandit assez pour faire pitié à ceux qui n'auroient pas su qu'elle étoit une admirable comédienne quand elle vouloit. Cependant, son amie feignant d'être persuadée que ce n'étoit qu'une médisance, elle blâma le comte d'Olonne, qui, croyant que ce qu'elle en disoit étoit de bonne foi, se

mit à lui faire mille sermens qu'il ne lui disoit rien que de véritable. Elle lui répondit qu'elle ne le croyoit pas, mais que, quand cela seroit, il avoit tort de se vanter d'une chose comme celle-là.

D'Olonne, ayant encore évaporé sa bile, se retira; et, quand il fut sorti, la maréchale jura qu'elle en avertiroit son mari. Mais elle n'avoit garde, il étoit dans le lit à crier les gouttes; et, comme il y avoit déjà longtemps que ce mal lui tenoit, il ignoroit la belle vie qu'elle avoit menée et qu'elle menoit actuellement.

Son incommodité fut cause que, le duc de Longueville étant guéri, il ne put voir pareillement l'amour qu'il avoit pour elle, et celui qu'elle avoit pour lui; ce qui lui auroit été facile sans cela; car non-seulement elle bannit tous les autres pour l'amour de lui, mais elle se priva encore du jeu, qui étoit sa seconde passion. La raison fut qu'elle eut peur que, comme cela ouvroit indifféremment la porte à tout le monde, ce ne lui fût un sujet de jalousie. Leurs premières entrevues se firent à l'hôtel de la Ferté, où le duc de Longueville lui devint si cher, qu'elle n'eut point de repos qu'elle ne passât une soirée avec lui. Elle lui dit, pour l'y obliger, que, son mari étant accablé comme il l'étoit de gouttes, c'étoit tout de même que s'il n'étoit pas au logis; qu'il ne pouvoit se remuer; qu'ainsi la sûreté étoit tout entière, si bien qu'il n'y avoit rien à risquer pour lui. Le duc de Longueville, à qui la possession avoit amorti les grands feux, lui dit qu'elle avoit raison, mais que néanmoins il n'étoit pas de bon sens de se hasarder sans qu'il en fût besoin;

qu'il convenoit bien que le maréchal ne pouvoit bouger de son lit, mais qu'après être entré dans sa maison on pourroit prendre garde qu'il n'en seroit pas sorti, ce qui lui feroit des affaires; qu'il valoit mieux se voir ailleurs, et que du jour on en pouvoit faire une nuit. Ils étoient trop familiers pour qu'elle fît finesse avec lui; elle lui avoua que c'étoit là la vérité, et elle lui fit plusieurs caresses, afin qu'il lui donnât ce contentement. Il lui promit que ce seroit bientôt, et, pour lui tenir parole, il pria de Fiesque de louer une maison sous son nom. De Fiesque la choisit hors de la porte Saint-Antoine; et, la maréchale faisant semblant d'aller se promener, tantôt à l'Arsenal, et tantôt à Vincennes, elle passa plusieurs fois par une fausse porte pour se rendre dans cette maison. Elle devint grosse dans ces entrevues, et, sachant que l'incommodité qu'elle commençoit à sentir lui dureroit neuf mois entiers, elle ne fut pas sans embarras. Néanmoins, ou faisant paroître qu'elle méprisoit le ressentiment de son mari, ou pour mieux prouver à son amant la violence de son amour, elle trouva moyen de cacher sa grossesse et accoucha dans sa chambre et dans son lit.

Le duc de Longueville ne s'y voulut pas trouver; mais il y envoya le comte de Fiesque à sa place, qui, enveloppé dans un gros manteau, y cacha l'enfant d'abord qu'il eut été emmaillotté. Comme il traversoit la cour pour entrer dans son carrosse, l'enfant, qui étoit un garçon, se mit à crier; et comme il avoit peur d'être découvert, il lui mit la main sur la bouche, et peu s'en fallut qu'il ne l'étouffât. Il le porta au duc de

Longueville, qui l'attendoit dans une maison au faubourg Saint-Germain, où il y avoit une nourrice toute prête. Les couches de la mère se passèrent fort heureusement, et elle ne manqua pas de prétextes pour garder le lit ; ce qui fut cause que personne ne se douta de l'affaire, pas même le maréchal, qui étoit dans un autre lit, à jurer Dieu en toutes sortes de rencontres ; car il falloit qu'il passât le chagrin qu'il avoit d'être malade sur ceux qui avoient affaires à lui ; et c'étoit souvent sur des gens qui valoient beaucoup mieux qu'il n'avoit jamais valu de sa vie. En effet, il avoit fait dans son temps mille cruautés, et autant d'exactions, sans compter le bien d'autrui dont il s'étoit emparé moitié de force, moitié par adresse.

Je ne dis pas ceci sans raison, et cela a plus de rapport à mon sujet que l'on ne pense ; de quoi je ne crains point de faire tout le monde juge, après que j'aurai rapporté ce que je vais dire. Sa femme avoit une terre auprès d'Orléans nommée La Loupe ; et, lui ayant pris envie d'y faire bâtir et de l'agrandir, il acheta tous les biens d'alentour, ne se souciant pas de ce qu'on le lui vendoit, parce qu'il ne le payoit pas. Il avoit eu ainsi le bien d'un gentilhomme qui s'étoit défendu quelque temps de passer contrat avec lui, sachant qu'il est dangereux d'avoir affaire à plus grand seigneur que soi ; mais n'ayant pu résister à une force majeure, qui étoit en usage dans ce temps-là, il y avoit plus de vingt ans qu'il étoit dépouillé de son bien, sans avoir jamais touché un sou, ni du principal ni des arrérages. Réduit à la dernière nécessité, il se jeta à genoux devant le

roi, et, le roi s'étant arrêté pour lui demander ce qu'il avoit, il lui présenta un placet où son affaire étoit déduite en peu de mots. Le roi, qui aimoit la justice, envoya dire en même temps au maréchal qu'il eût à satisfaire ce gentilhomme, et qu'il ne lui donnoit que huit jours pour cela. Ce commandement lui fut fait justement dans le temps des couches dont je viens de parler; et il est aisé de juger si ceux qui avoient des affaires devant lui n'eurent pas à souffrir de sa méchante humeur. Mais, pour l'achever de peindre, il lui arriva le lendemain une autre aventure qui n'étoit pas moins chagrinante. Un gentilhomme qu'il avoit maltraité, et qui étoit ami intime du comte de Fiesque, s'en étant plaint à lui confidemment, le comte lui répondit que c'étoit un vieux sot qui en usoit ainsi avec tout le monde, si bien qu'il ne falloit pas s'en étonner; mais que sa femme l'en vengeoit assez, de même que tous ceux qui, comme lui, avoient sujet de lui vouloir du mal. Soit qu'on se plaise à entendre médire de ceux qui nous ont offensés, ou qu'on le fasse seulement par le penchant que nous avons au mal, ce gentilhomme n'eut pas plus tôt ouï ces paroles, qu'il demanda au comte de Fiesque, qu'il voyoit être bien instruit de toutes choses, de lui spécifier quelques particularités; et, le comte ayant eu l'imprudence de le contenter, et même de lui dire que la maréchale étoit actuellement en couche, l'autre s'en alla fort satisfait. Comme son dessein étoit de ne pas laisser tomber cette affaire à terre, il prit de l'encre et du papier, et, sa main n'étant pas connue du maréchal, il lui fit part de cet avis, qu'il

croyoit bien ne lui devoir pas être fort agréable.

Cette lettre arriva au maréchal par la poste, ce gentilhomme étant allé lui-même à Étampes par la même voie pour la pouvoir mettre dans la boîte. Le maréchal l'ayant ouverte, il fut fort surpris de voir les nouvelles qu'on lui mandoit, qu'il crut fort vraisemblables, y ayant déjà quelque temps que sa femme faisoit la malade, sans que son mal prétendu augmentât ni diminuât. On lui mandoit d'ailleurs que, s'il étoit incrédule, il étoit encore temps de s'en éclaircir, et qu'il n'avoit qu'à demander à voir, pour juger qu'on ne lui vouloit point imposer. Il est aisé de juger l'effet qu'un pareil avis produisit dans l'âme d'un homme si violent. S'il eût pu se lever, la maréchale n'avoit qu'à bien se tenir, mais, par bonheur pour elle, comme il étoit arrêté par les pieds, cela lui donna le temps de faire réflexion. Ainsi, outre qu'il crut que le moins d'éclat qu'il pourroit faire seroit le meilleur pour lui, il rêva qu'il avoit affaire d'elle pour l'affaire du premier gentilhomme dont j'ai parlé ci-dessus, de celui à qui il devoit de l'argent ; car c'est la coutume à Paris de ne guère donner de l'argent si les femmes ne s'obligent ; encore, quelque précaution que l'on prenne, y est-on souvent attrapé.

Ces deux circonstances ayant donc, non pas apaisé son ressentiment, mais empêché qu'il n'eût des suites aussi fâcheuses que celles qu'il méditoit d'abord, il n'eut garde de demander à voir, comme on lui conseilloit, sachant bien qu'après cela il ne se pourroit empêcher de faire le méchant. Il n'en crut pas moins

toutefois, et ce qui augmenta encore son soupçon fut que, le temps des couches étant écoulé, la maladie de sa femme s'évanouit, et elle vint dans sa chambre comme si de rien n'eût été. D'abord qu'il la vit, il se mit à crier comme s'il eût été pressé d'une forte douleur, et la maréchale lui ayant demandé ce qu'il avoit : « Eh ! madame, lui dit-il, quand vous avez crié, il n'y a pas longtemps, plus fort que moi, je ne vous ai pas été demander ce que vous aviez ; je vous prie de me laisser en repos. »

Ces paroles, qui disoient beaucoup de choses, sans néanmoins expliquer rien de positif, donnèrent bien à penser à la maréchale. Cependant, pour ne lui rien donner à connoître de ce qui se passoit dans son âme, elle se retira en même temps ; et le duc de Longueville l'étant venu voir une heure après, elle lui conta ce qu'il lui étoit arrivé ; ce qui ne les empêcha pas, ni l'un ni l'autre, de recommencer sur nouveaux frais. Le nom du père de l'enfant étoit bien expliqué dans la lettre que le maréchal avoit reçue ; ainsi la visite du duc lui fut suspecte, et dorénavant il s'informa, à tous les carrosses qu'il entendoit entrer, qui c'étoit. On lui dit chaque jour que ce duc étoit du nombre de ceux qui visitoient sa femme ; et cette assiduité ne lui persuada que trop qu'on lui avoit mandé la vérité.

Cependant, le roi ayant entrepris de faire la guerre aux Hollandois, tout ce qu'il avoit de gens de qualité songea à suivre un si grand prince, et le duc de Longueville entre autres ; il avoit un régiment de cavalerie. La maréchale le vit partir avec moins de chagrin

qu'on n'auroit cru : car il y avoit quelques jours qu'ils s'étoient brouillés à cause de la comtesse de Nogent[1], qu'on lui avoit dit qu'il aimoit. Il n'y avoit pas beaucoup d'apparence que cela fût, et cette comtesse, qui étoit sœur du comte de Lauzun, n'avoit ni sa taille, ni son air, ni sa beauté ; mais, rien n'étant capable de guérir un esprit attaqué de jalousie, elle s'imprima si bien ce soupçon, qu'il passa chez elle pour une vérité. Et, à dire vrai, si le tout n'étoit pas véritable, il y en avoit du moins une partie ; car il est constant que cette dame aimoit ce jeune prince éperdument ; et elle ne s'étoit pu empêcher d'en donner des marques en plusieurs rencontres.

Quoi qu'il en soit, le roi ayant fixé le jour de son départ, le duc de Longueville ne se mit pas beaucoup en peine de désabuser la maréchale et partit sans vouloir un grand éclaircissement avec elle. Car il étoit devenu jaloux, de son côté, de ce qu'elle voyoit Béchameil, personnage de la lie du peuple, mais qui étoit plus riche que beaucoup de personnes de condition ; qualité fort charmante pour elle, surtout quand on étoit libéral. Cependant, quoique le petit bourgeois fût fort passionné, elle n'avoit pas encore répondu à son amour, craignant d'irriter le duc, qui s'étoit si fort déclaré de ne vouloir point de compagnon, qu'elle n'osoit faire voir à l'autre la complaisance qu'elle avoit pour ses richesses.

S'étant séparés de la sorte, ils n'eurent pas grand

1 C'étoit la sœur de Lauzun. Elle avait alors près de soixante ans.

soin de s'écrire, dont Béchameil profitant, il trouva moyen de se rendre agréable à la maréchale par les offres qu'il lui fit de sa bourse en même temps que de son cœur. Elle refusa néanmoins l'un et l'autre d'abord, craignant que le duc de Longueville n'eût laissé quelqu'un à Paris pour prendre garde à sa conduite; mais, ce prince ayant été tué six semaines après son départ au passage du Rhin, elle eut regret d'avoir refusé un homme qui lui pouvoit être utile de plus d'une manière après la perte qu'elle avoit faite. Tous ceux qui savoient son intrigue avec ce prince trouvèrent étrange qu'elle reçût si indifféremment la nouvelle de sa mort; car elle fut aux Tuileries un jour après, et on l'y vit rire à gorge déployée. La comtesse de Nogent n'en usa pas de même : elle en pensa mourir de douleur; mais, comme elle avoit perdu son mari dans la même occasion, ce lui fut un prétexte pour pleurer tout à son aise, et sans qu'on y pût trouver à redire.

Béchameil, étant défait d'un rival si dangereux, trouva des facilités à son dessein plus grandes qu'il n'auroit osé espérer; car la maréchale, craignant qu'il ne se fût rebuté par ses refus, le prévint par une lettre fort obligeante. Elle étoit conçue en ces termes :

LETTRE DE LA MARÉCHALE DE LA FERTÉ
A M. DE BÉCHAMEIL, SECRÉTAIRE DU CONSEIL.

« Tout le monde veut que j'aie beaucoup perdu en « perdant le duc de Longueville, et qu'il m'aimoit as- « sez pour le devoir regretter. C'est une étrange chose « qu'on veuille être plus savant dans mes affaires que

« moi-même, comme si je ne savois pas mieux que
« personne ce qui me regarde. Il est vrai, j'ai fait une
« grande perte, mais ce n'est pas celle-là ; et si vous
« voulez que je vous parle franchement, c'est de ne
« vous plus voir depuis quelques jours ; je ne sais à
« quoi l'attribuer, si ce n'est que je n'ai pas topé à tout
« ce que vous vouliez ; mais, enfin, est-il honnête qu'on
« se rende sitôt, et, parce que je suis de la cour, faut-il
« que vous me traitiez comme les autres femmes de la
« cour, qui sont bien aises de commencer une intrigue
« par la conclusion ? Je ne suis point de celles-là ; et
« quand vous ne devriez jamais être de mes amis, je
« ne me repens point de ne leur point ressembler. »

Béchameil étoit trop intelligent pour ne pas expliquer ce billet comme il faut ; et, en prenant le bon et laissant le mauvais, il s'arma d'une bourse où il y avoit quatre cents pistoles, parce que comme le temps lui étoit cher, il ne le vouloit pas perdre en paroles inutiles. Il s'en fut à l'hôtel de la Ferté avec ce bon secours, et pour abréger toutes choses : « Madame, dit-il à la maréchale, je viens d'apprendre que vous perdîtes hier quatre cents pistoles sur votre parole, et comme les personnes de qualité n'ont pas toujours de l'argent, je vous les apporte, afin que vous ne soyez pas en peine où les chercher. » La maréchale entendit bien ce que cela vouloit dire ; mais trouvant que ce seroit se donner à trop bon marché à un petit bourgeois comme lui : « Je ne sais pas, monsieur, lui répondit-elle, qui vous a pu dire cela ; mais il ne vous a dit que la moitié de

mon malheur : j'en perdis huit cents, et si vous pouviez me les prêter, vous m'obligeriez. — Huit cents pistoles, madame! repliqua-t-il, c'est une somme considérable dans le siècle où nous sommes; mais n'importe, c'est un effort qu'il faut faire pour vous : prenez toujours ce que je vous offre, et je vous ferai mon billet du reste, si vous ne vous fiez pas à ma parole. »

Il dit cela de si bonne grâce, que la maréchale jugea à propos de lui faire crédit jusqu'au lendemain ; et lui ayant dit fort honnêtement que tout étoit à son service, Béchameil commença, pour l'en remercier, à lui baiser la main. Elle lui offrit ensuite le visage, et le bonhomme s'y arrêtant un peu plus que de raison : « Eh quoi! monsieur, lui dit-elle, est-ce que vous n'osez rien faire davantage jusqu'à ce que vous m'ayez payée? que cela ne vous arrête pas; votre parole, comme je vous l'ai dit, est de l'argent comptant pour moi, et je voudrois bien que vous me dussiez davantage. »

Apparemment elle parloit de la sorte, craignant que le bonhomme ne se ravisât, et que, faute de prendre sa marchandise, il ne se crût pas obligé de la payer. Quoi qu'il en soit, Béchameil, sans être surpris de ce discours, qui en auroit peut-être surpris un autre : « Patience, madame, lui dit-il, toutes choses viennent en leur temps, et Paris n'a pas été fait en un jour. J'ai cinquante-cinq ans passés, et à mon âge on ne court pas la poste quand on veut. » Ces raisons étaient trop belles et trop bonnes pour y trouver à redire; et lui ayant donné tout le temps qu'il désiroit, il arriva où il vouloit aller par les formes. La dame, qui ne vouloit

pas qu'il s'en allât mécontent, lui dit que les gens de son âge étoient admirables, qu'il n'y avoit que de la brutalité dans la jeunesse, et qu'en vérité elle vouloit qu'il lui donnât, le plus souvent qu'il pourroit, une heure ou deux de son temps. Le bonhomme, qui aimoit le plaisir pourvu qu'il ne fût pas nuisible à sa santé, croyant qu'elle lui demandoit un rendez-vous pour le lendemain, s'excusa sur quelques affaires qu'il avoit au conseil; mais il lui envoya les quatre cents pistoles restantes, et pour remercîment desquelles elle jugea à propos de lui envoyer la lettre suivante :

LETTRE DE LA MARÉCHALE DE LA FERTÉ A BÉCHAMEIL.

« Quoiqu'il y ait beaucoup de plaisir à voir les louis « d'or au soleil que vous m'avez envoyés, vous en croi- « rez ce que vous voudrez, mais ils me toucheroient « encore davantage si je les avois reçus de votre main. « Quoi qu'il en soit, mon déplaisir est qu'il faut que « je m'en défasse, et que je ne les puisse garder pour « vous montrer que je fais cas de tout ce qui vient de « vous. J'en mourrois de douleur, si ce n'est que j'es- « père que je ne serai pas toujours malheureuse, et « que, de votre côté, vous renouvellerez souvent ces « mêmes marques d'amitié qui me seront toujours fort « chères. Vous auriez tort d'en douter, puisque à l'âge « que vous avez vous n'êtes pas à savoir qu'on fait tou- « jours cas de ce qui vient de la personne aimée. »

« Comment, morbleu! s'écria Béchameil en recevant cette lettre, a-t-elle l'envie de me ruiner? est-ce à

cause que je suis vieux qu'il faut que je la paye si grassement? » Cette réflexion, jointe à cela que ses nécessités n'étoient pas trop pressantes, firent durer les affaires qu'il avoit au conseil trois jours plus qu'elles n'auroient fait sans cela. Mais ce temps-là étant expiré, il voulut aller voir si l'argent qu'il avoit donné ne lui vaudroit pas du moins une seconde visite. La première parole que lui dit la maréchale en le voyant fut celle-ci : « Ah! monsieur, je suis née pour être toujours malheureuse ; je perdis hier encore cinq cents pistoles. » Par bonheur pour elle, elle étoit si belle ce jour-là que, quoique le compliment ne lui plût pas, il ne laissa pas de lui faire cette réponse : « Eh bien, madame, il ne s'en faut pas désespérer, et vous avez encore des amis qui ne vous abandonneront pas pour si peu de chose. »

La maréchale, ne doutant point que cela ne voulût dire qu'il les lui alloit donner à l'heure même, ou du moins qu'il les lui enverroit une heure après, lui donna toutes les marques de reconnoissance dont elle se put aviser ; cependant, étant survenue compagnie, elle rompit les mesures qu'elle auroit pu prendre avec lui pour son payement ; de sorte que s'en étant allé avant les autres pour quelques affaires qu'il avoit, ou peut-être de dessein prémédité, il oublia ce qu'il avoit promis. Il y eut un peu de malice à lui en faisant cela. et il commençoit à se lasser d'acheter les bonnes grâces de la maréchale si cher ; mais, comme ce n'étoit pas son compte, elle lui écrivit un nouveau billet par lequel elle le faisoit ressouvenir de sa promesse. Il lui

envoya son argent, mais il l'accompagna de cette réponse :

LETTRE DE BÉCHAMEIL A LA MARÉCHALE DE LA FERTÉ.

« On ne fait pas le bail des fermes que de neuf ans « en neuf ans, et le payement s'en fait de quartier en « quartier par avance. Je vous en parle comme savant, « y ayant bonne part, dont je ne me repens point, « parce que cela m'a appris à vivre. Comme je suis « donc un homme d'ordre, je vous dirai qu'il n'y au- « roit pas moyen d'avoir commerce avec vous si je ne « savois comment il nous faut vivre ensemble. Je ferai « un bail de votre ferme quand il vous plaira; j'en « fixerai le prix et le temps du payement; mais, après « cela, n'ayez rien à me demander; autrement il n'y « auroit pas moyen d'y subvenir, et vous m'enverriez « bientôt à l'hôpital. »

Cette lettre ne plut point à la maréchale, qui s'attendoit qu'elle pourroit fouiller dans sa bourse toutes et quantes fois qu'elle voudroit; et, comme si la marchandise qu'elle lui donnoit eût valu son argent, peu s'en fallut qu'elle ne lui écrivît des reproches. Elle laissa passer quelques jours sans rien dire, pour voir s'il ne reviendroit point ; mais enfin, craignant de le perdre, elle lui écrivit ces paroles :

LETTRE DE LA MARÉCHALE DE LA FERTÉ A BÉCHAMEIL.

« Je m'étonne que vous vous plaigniez de moi, puis-

« que je ne vous ai encore rien dit ni rien fait qui
« vous puisse désobliger. Si nous avons des affaires
« ensemble, il faut se voir pour les régler, et vous ne
« trouverez pas que je résiste à tout ce qui sera rai-
« sonnable. Mais il y a des années entières qu'on ne
« vous a vu, et c'est ainsi qu'on en use quand on veut
« faire une querelle d'Allemand à une personne. »

« Quelle querelle d'Allemand ? s'écria Béchameil quand il eut lu cette lettre ; et ce n'est donc rien, à son compte, que quatorze mille trois cents livres en huit jours de temps ! Si cela duroit, il n'y auroit pas moyen d'y fournir, et j'aurois beau persuader le peuple, jamais je ne me pourrois récompenser d'une telle perte. » Il dit encore plusieurs choses sur le même ton ; après quoi, prenant son manteau et ses gants, il s'en vint chez elle tout en colère. Cependant, ayant eu le temps de s'apaiser un peu en chemin : « Madame, lui dit-il en arrivant, je viens voir si nous conviendrons de prix, et je vous mettrai ma hausse tout d'un coup. Je vous donnerai dix mille écus tous les ans; et c'est à vous à voir si vous vous en voulez contenter. — C'est bien peu de chose pour moi, lui répondit la maréchale, et j'en joue quelquefois autant en un jour; que ferois-je donc le reste du temps? — Quoi! madame, lui répliqua Béchameil, ne sauriez-vous vivre sans jouer ? — Non, monsieur, lui répondit-elle, cela m'est impossible. » Elle auroit pu ajouter, aussi bien que de faire l'amour; mais elle jugea plus à propos de le laisser penser que de le dire elle-même.

Béchameil, tout amoureux qu'il étoit, étoit encore plus intéressé ; ainsi, cette réponse ne lui ayant pas plu, il hocha la tête, dont la maréchale, s'étant aperçue, elle fit ce qu'elle put pour le radoucir, n'ayant point d'envie du tout de le perdre. Elle lui dit donc qu'afin que tout le monde vécût, il lui donnât vingt mille écus ; mais, s'étant récrié à cette proposition, il dit tout résolûment qu'il ne passeroit pas d'un denier les dix mille écus qu'il avoit offerts, et que c'étoit à elle à se résoudre. La maréchale, le voyant si obstiné, fut obligée de s'en contenter ; mais elle voulut un pot-de-vin, disant qu'on ne faisoit jamais de marché de conséquence qu'il n'y en eût un. Béchameil n'eut rien à dire à cela ; et, étant convenu d'en donner un de deux mille écus, il fallut qu'il comptât le lendemain douze mille cinq cents livres ; car elle voulut avoir un quartier d'avance, disant qu'il avoit si bien reconnu lui-même que c'étoit la coutume qu'il en avoit fait mention dans sa lettre. Il eut bien de la peine à se défaire tout d'un coup de cette somme, principalement en ayant donné deux autres assez considérables il n'y avoit pas longtemps ; mais, faisant réflexion qu'il auroit trois mois devant lui sans qu'elle lui pût rien demander, il fit cet effort sur son inclination ; ce qui n'étoit pas une des moindres marques qu'il lui pouvoit donner de son amour.

Ces trois sommes lui servirent pour être tout juste estimé et non aimé de cette dame ; car, pour le cœur, il étoit en ce temps-là au comte de Tallard, qui ne le garda guère néanmoins. Je ne saurois dire qui prit sa

place ; car il y en eut tant qu'elle traita comme si elle les eût aimés, que je me pourrois méprendre si je disois qu'elle en eut un favori.

Cependant, le vieux maréchal restoit toujours au lit à crier les gouttes. Il avoit rendu grâces au ciel de ce qu'il l'avoit défait du duc de Longueville, espérant que, suivant le proverbe italien, qui dit : *Morte la bête, mort le venin*[1], on ne songeroit plus dans le monde à ce qui s'étoit passé. Il sembloit même qu'il en avoit perdu le souvenir ; car, quand madame de La Ferté alloit dans sa chambre, il ne l'appeloit plus que m'amour et mon cœur, au lieu que ce n'étoit pas auparavant le nom qu'il lui avoit donné. Mais, pour lui faire une nouvelle mortification, on lui vint dire que le duc de Longueville avoit laissé un bâtard, et que le roi le faisoit légitimer. Il n'osa demander qui en étoit la mère ; mais celui qui lui disoit cette nouvelle le tira de peine, ou, pour mieux dire, le jeta dans une plus grande, en lui apprenant qu'on ne la nommoit point, et qu'il falloit, par conséquent, que ce fût quelque femme mariée.

La maréchale étant venue quelque temps après dans sa chambre, il ne lui dit point de douceurs, et, au contraire, il la salua d'un corbleu qui étoit l'ornement ordinaire de son discours. Elle en fut quitte pour lui laisser passer tout seul sa méchante humeur, et fut s'en consoler avec Béchameil qui lui apportoit un quartier de sa pension. C'étoit merveilles comme cet

1. *Morta la bestia, morto il veleno*

homme, qui étoit glorieux comme le sont ordinairement les gens de rien, s'accoutumoit à lui voir faire mille coquetteries en sa présence; car, enfin, il faut savoir qu'il alloit mille gens chez elle, et que, tous les jours, devant lui, elle faisoit mille choses qui lui devoient bien faire connoître ce qu'elle étoit. Mais enfin le plaisir qu'il avoit de s'entendre dire que sa maîtresse étoit la femme d'un maréchal de France lui faisoit passer par-dessus beaucoup de choses. D'ailleurs, elle lui faisoit accroire que, s'il y avoit quelque apparence contre elle, son fond ne laissoit pas d'être réservé pour lui. Mais enfin, après avoir pris plusieurs fois ces excuses pour argent comptant, il s'aperçut qu'elle le donnoit à d'autres pour le faire valoir, ce qui le mit en si grande colère, qu'il lui écrivit cette lettre :

LETTRE DE BÉCHAMEIL A LA MARÉCHALE DE LA FERTÉ.

« Je romps le bail que j'avois fait avec vous, parce « que vous manquez aux clauses et conditions que « nous y avions apposées. Vous vous étiez obligée « de ne donner votre cœur qu'à moi, et cependant il « faut que je le partage avec un nombre infini de « gens, dont vous vous encanaillez tous les jours. « Ainsi, n'y pouvant trouver l'émolument que je m'é- « tois promis, je me dessaisis de la part que j'y avois, « au profit de qui il vous plaira, ou pour mieux dire « du premier venu. Quoi faisant, j'appliquerai doré- « navant mes dix mille écus à une terre que je labou- « rerai tout seul. »

Cette lettre chagrina fort la maréchale. Une somme si considérable lui étoit fort utile, joint à cela qu'elle trouvoit moyen de temps en temps d'arracher encore quelques présens de lui. Et, à la vérité, elle avoit lieu d'avoir du chagrin, car les affaires de son mari commençoient à aller si mal, que lui, qu'on avoit estimé le plus riche de Paris, ne subsistoit plus que par le moyen des bienfaits qu'il tiroit de la cour, et des lettres d'État qu'il étoit obligé de prendre. Elle fit donc ce qu'elle put pour le faire revenir ; mais, soit qu'il vît bien qu'il ne se devoit pas fier à la parole qu'elle lui donnoit d'en mieux user dorénavant avec lui, ou qu'il commençât à s'en dégoûter, il ne voulut jamais rentrer en commerce.

Comme de tous ceux qu'elle voyoit il n'y en avoit point qui fût assez dupe pour fournir à l'appointement, ce fut à elle après cela à retrancher sa dépense, ce qui lui fit bien mal au cœur. Son mari étant venu à mourir peu de temps après, ce fut encore tout autre chose, et les pensions qu'il avoit ne venant plus, il fallut qu'elle se réduisît au petit pied. Pour rendre sa fortune meilleure elle s'avisa alors, non pas de jouer, car elle n'en avoit plus le moyen, mais de donner à jouer chez elle au lansquenet, afin que, par le moyen d'une certaine rétribution qu'elle en tiroit, cela la pût consoler de tant de pertes survenues en si peu de temps. Comme tout le monde y étoit bien venu pour son argent, les fripons y furent, comme les honnêtes gens, et un nommé Du Pré, qui étoit du premier rang, lui ayant insinué qu'il n'y avoit que manière en ce monde

de se tirer d'affaire, on n'y joua pas plus sûrement que dans tous les autres endroits de Paris, où c'est autant de coupe-gorge. Cela ayant été reconnu de la plupart de ceux qui n'étoient pas du calibre de Du Pré, on cessa d'y aller, et, l'avantage qui lui en revenoit ayant cessé par conséquent, elle fit venir dans sa maison un certain nombre de femmes choisies, afin que les jeunes gens, attirés par le bruit de leur beauté ou de leur esprit, fussent induits à la venir voir. Cependant elle y établit un jeu épouvantable, où toutes sortes de friponneries furent dressées particulièrement contre les étrangers de qualité, qui, n'ayant pas encore pris langue, se croyoient trop heureux de venir se ruiner chez elle. Une de ses plus confidentes parmi toutes ces dames fut la marquise de Royan ; et il est inconvenable combien elles en firent avaler toutes deux à toutes sortes de gens. Cependant un officier suisse, qui y avoit perdu le fonds et le très-fonds, et qui avoit remarqué quelque chose, en fit grand bruit ; mais, comme il avoit affaire à des gens de qualité, et que ses amis l'avertirent qu'il y alloit encore pour lui de la bastonnade s'il s'amusoit à faire les contes qu'il faisoit, il prit un autre parti, qui fut de faire imprimer des placards et de les faire afficher aux portes de Paris, par lesquels il donnoit avis à tous ceux qui arrivoient dans cette grande ville de se donner de garde de cette maison.

Pour faire connoître cette marquise de Royan à ceux qui pourroient peut-être n'en avoir jamais ouï parler, il faut savoir qu'elle est fille du feu duc de Noirmoutier, lequel, ayant mangé son bien, laissa sa famille

dans une si grande pauvreté, qu'elle étoit sans doute digne de commisération. Cette fille n'ayant donc rien pour être mariée, se voyoit réduite à entrer dans un couvent, ce qui n'étoit guère selon son inclination, quand le comte d'Olonne, qui étoit de même maison qu'elle, en devint amoureux. Il essaya pendant quelque temps de s'en faire aimer; mais, n'étant pas assez agréable pour y réussir, il s'avisa de lui proposer le mariage du chevalier de Royan, son frère, si elle vouloit s'humaniser davantage. Or ce chevalier étoit tout ce qu'il y avoit de plus horrible dans la nature, et pour le corps et pour l'esprit; car, quoiqu'il ne fût ni bossu ni tortu, il avoit plutôt l'air d'un bœuf que d'un homme. D'ailleurs, il étoit tellement plongé dans toutes sortes de débauches, que les honnêtes gens ne le vouloient pas hanter. Mais, quelque désagréable qu'il pût être, un couvent l'étant encore plus à cette fille, elle se résolut non-seulement de l'épouser, mais encore d'avoir de la reconnoissance pour le comte d'Olonne. Par ce moyen, ce comte parvint à ce qu'il désiroit et qui plus est, avant que de signer une donation qu'il faisoit à son frère de tout son bien en faveur de ce mariage, il voulut qu'elle lui accordât ce qu'elle lui avoit promis; ce qui fut fait en tout bien et en tout honneur.

Voilà comment le comte d'Olonne, ayant peur qu'il ne cessât d'y avoir des sots[1] dans sa race, y donnoit

1. *Sot* était alors, dans certains cas, un synonyme poli du mot cocu.

Elles font la sottise et nous sommes les *sots*,

dit Sganarelle.

ordre lui-même. Cependant cette dame, après avoir si bien commencé dans le chemin de la vertu, s'y perfectionnoit tous les jours de toutes les façons, de sorte que pour le jeu et pour la galanterie, elle ne cédoit à personne, quoiqu'elle eût été élevée sous l'aile d'une mère qui lui avoit donné d'autres leçons. Le comte d'Olonne, qui avoit eu affaire de sa femme pour ce mariage, s'étoit raccommodé avec elle et avec toute sa famille ; et cela avoit été cause que la marquise de Royan avoit fait une coterie si particulière avec la maréchale de La Ferté, qu'on ne les voyoit plus l'une sans l'autre. Du Pré, dont je parlé ci-dessus, leur voyant à toutes deux de si bonnes inclinations, leur servit de pédagogue, pour leur apprendre à filer les cartes, et tous les autres tours de souplesse, dans lesquels il étoit extrêmement savant. Cependant, ce métier-là n'étant pas le meilleur du monde, parce qu'il y a trop de gens qui s'en mêlent, et que chacun commence à s'en défier, la maréchale, qui n'avoit plus personne qui l'empêchât de voir sa sœur, se servit de l'occasion qu'elle en avoit pour tâcher de lui dérober Fervacques.

Il est impossible de dire tout ce qu'elle fit pour cela; non pas, comme il est à croire, qu'elle eût envie de sa personne, car elle n'est pas ragoûtante, mais pour avoir part à sa fortune. En effet, il lui faisoit mal au cœur de voir que sa sœur, qui étoit plus âgée qu'elle de plusieurs années, et qui n'avoit pas meilleure réputation, eût une bourse comme la sienne à son commandement, pendant qu'elle manquoit de toutes choses. Car il faut savoir que Fervacques, par un excès de

passion, ou pur mieux dire de folie, lui avoit fait plusieurs présens considérables, et entre autres d'une belle maison qu'il avoit dans la rue Coq-Héron. On eut peine à croire qu'il eût été assez fou pour cela, quoique le bruit en courût par tout Paris ; mais la comtesse d'Olonne, se faisant honneur de ce présent, qui étoit cependant une marque de la continuation de sa bonne vie, elle ne voulut pas que personne en doutât davantage. C'est pourquoi, la maison étant à louer, elle fit mettre à l'écriteau que c'étoit à elle qu'on devoit venir pour convenir du prix.

La chose étant rapportée à madame de Bonnelles, qui ne l'aimoit déjà pas trop, elle envoya en plein jour arracher cet écriteau ; mais la comtesse d'Olonne en fit remettre un autre ; et voilà tout le bruit qu'elle en en fit. Elle n'en usa pas si modérément avec sa sœur, qui, comme j'ai dit, lui vouloit enlever Fervacques ; car elles se prirent si bien de paroles, qu'elles se dirent toutes leurs vérités. On trouva cela fort vilain pour des femmes de qualité, et encore pour deux sœurs. Cependant cela n'étoit pas extraordinaire ; et il étoit arrivé la même chose à quelques autres, que je nommerois bien si cela étoit de mon sujet. Quoi qu'il en soit, la maréchale fut bientôt sur le pied de s'entendre dire de pareilles pauvretés ; et le duc de La Ferté, son fils, homme adonné, s'il en fut jamais, à toutes sortes de débauches, fut lui-même de ceux qui ne la ménagèrent pas. Elle avoit quelque chose à démêler avec lui pour quelques intérêts; ainsi lui, qui n'avoit pas trop de bien pour fournir à ses désordres, ne pouvant souffrir

qu'elle lui demandât un douaire et des conventions, commença ses litanies par lui dire si, après avoir ruiné son père, elle vouloit encore lui ôter ce qui lui restoit. La maréchale, n'étant pas demeurée court, comme de raison, à ces reproches, lui dit que c'étoit bien à lui à parler, lui qui étoit non-seulement le mépris de toute la cour, mais encore de toute la ville. C'étoit la pure vérité ; mais, comme toutes sortes de vérités ne sont pas bonnes à dire, il ne put souffrir celle-là, et lui répliqua que, si ce n'étoit pas à lui à parler, c'étoit encore moins à elle, qui étoit une vieille coquette. Là-dessus, il lui dit le nom de tous ceux qui avoient eu affaire à elle, et il en nomma jusqu'à soixante et douze, chose incroyable, si tout ce qu'il y a de gens à Paris ne savoient que je ne rapporte rien que de vrai. La maréchale lui dit d'abord de parler de sa femme, et qu'il y avoit plus à reprendre sur elle que sur qui que ce soit ; mais le duc de La Ferté lui ferma la bouche en lui disant qu'il savoit bien qu'il étoit un sot ; mais que cela n'empêchoit pas que son père ne l'eût été en herbe, en gerbe, et après sa mort.

Ce furent ses propres termes, qui désolèrent tellement la maréchale, qu'elle se prit à pleurer. Mais elle avoit affaire à un homme si tendre, qu'au lieu d'en être touché il ne s'en fit que rire. Cette comédie s'étant passée de la sorte, la maréchale fut se plaindre au comte d'Olonne, chez qui elle savoit qu'il alloit souvent. « Vous n'avez que ce que vous méritez, lui répondit alors le comte ; et, après avoir voulu tâter, comme vous avez fait, du sceptre jusqu'à la houlette, com-

ment voulez-vous que vos affaires ne soient pas publiques? » Il lui fit ce reproche, parce qu'il se ressentoit encore du passé; mais après s'être donné ce petit contentement, il lui promit que cela n'empêcheroit pas qu'il ne fît correction à son fils. En effet, l'ayant vu une heure après, il lui dit qu'il avoit tous les torts du monde d'avoir parlé à sa mère comme il avoit fait; qu'à son âge il n'étoit pas à savoir que rien ne le pouvoit dispenser du respect qu'il lui devoit; qu'aussi croyoit-il que cela ne lui étoit arrivé qu'après être soûl, autrement qu'il ne sauroit qu'en dire.

Il y avoit apparence que le duc de La Ferté alloit chercher quelque excuse pour colorer une si grande faute, et même qu'en ayant la dernière confusion il prendroit le parti de la nier; mais, sans s'étonner aucunement : « Il est vrai, lui répondit-il, j'étois soûl, et c'est de quoi elle a été fort heureuse, car sans cela je lui aurois bien dit d'autres vérités. J'ai une liste fidèle de tous les tours qu'elle a faits, et jusqu'au collier de perles qu'elle a fait escroquer à M. de Dreux, conseiller au grand conseil, par le chevalier de Lignerac, rien ne m'est inconnu. » Le comte lui demanda s'il n'avoit point de honte de parler comme cela de sa mère; mais, quelque réprimande qu'il lui fît, il lui fut impossible de lui faire entendre raison.

Comme il ne se passe guère de chose dans le royaume que le roi ne sache, on lui donna bientôt le divertissement de cette comédie, qui lui inspira un si grand mépris pour cette maison, qu'il ne se put empêcher de le montrer. Mais le duc de La Ferté, qui savoit

bien qu'il étoit déjà perdu de réputation auprès de lui ne s'en mit guère en peine, non plus que la maréchale, laquelle continue toujours à mener la même vie : de sorte que je pourrai une autre fois vous apprendre la suite de son histoire, aussi bien que celle de madame de Lionne, supposé néanmoins qu'elles trouvent toujours des gens qui veuillent d'elles, ou qu'elles ne se convertissent pas.

LES AMOURS

DE

MADAME DE MONTESPAN

Jamais cour ne fut si galante que celle de Louis le Grand. Comme il étoit d'une complexion amoureuse, chacun se fit un plaisir de suivre l'exemple de son prince, et fit ce qu'il put pour se mettre bien auprès des dames. Mais celles-ci leur en épargnèrent bientôt la peine. Soit qu'elles se plussent à faire des avances, ou qu'elles eussent peur de n'être pas du nombre des élues, l'on remarqua que, sans attendre ce que la bienséance leur ordonne, elles se mirent dans peu de temps à courir après les hommes. Cela fut cause qu'il y en eut beaucoup qui les méprisèrent; d'où se seroit ensuivie la reconnoissance de leur faute, si ce n'est que le tempérament l'emporta sur la réflexion.

Madame de Montespan fut de celles-là. Elle passoit pour une des plus belles personnes du monde. Cepen-

dant elle avoit encore plus d'agrément dans l'esprit que dans le visage. Mais toutes ces belles qualités étoient effacées par les défauts de l'âme, qui étoit accoutumée aux plus insignes fourberies, tellement que le vice ne lui coûtoit plus rien. Elle étoit d'une des plus anciennes maisons du royaume, et son alliance autant que sa beauté avoit été cause que M. de Montespan l'avoit recherchée en mariage, et l'avoit préférée à quantité d'autres qui auroient beaucoup mieux accommodé ses affaires.

Madame de Montespan, qui n'avoit souhaité d'être mariée que pour pouvoir prendre l'essor, ne fut pas plus tôt à la cour qu'elle fit de grands desseins sur le cœur du roi. Mais, comme il étoit pris en ce temps-là, et que madame de La Vallière, personne d'une médiocre beauté, mais qui avoit mille autres bonnes qualités en récompense, le possédoit entièrement, elle fit des avances inutiles, et fut obligée de chercher parti ailleurs.

Comme elle méprisoit tout ce qui n'approchoit pas de la couronne, elle jeta les yeux sur Monsieur, frère du monarque, qui lui témoigna de la bonne volonté, plutôt pour faire croire qu'il pouvoit être amoureux des dames que pour ressentir aucune chose pour elle qui approchât de l'amour. Monsieur surprit par là un grand nombre de personnes qui ne le croyoient pas sensible pour le beau sexe ; mais le chevalier de Lorraine, jaloux de ce nouvel attachement, fit revenir bientôt ce jeune prince à ses premières inclinations; et, comme il avoit son étoile, madame de Montespan

n'eut que des apparences, pendant qu'il eut toute la part de ses bonnes grâces.

Madame de Montespan, qui ne s'étoit retranchée au cœur de Monsieur que pour n'avoir pu réussir sur celui du roi, en fut encore plus dégoûtée quand elle vit qu'il le falloit partager avec le chevalier de Lorraine, qui n'avoit rien de recommandable que la naissance; elle résolut de mépriser qui la méprisoit, et fit de grands reproches à Monsieur, qui s'en consola avec le chevalier de Lorraine.

La beauté de madame de Montespan étoit cependant le sujet des désirs de toute la cour, et particulièrement de M. de Lauzun, favori du roi, homme d'une taille peu avantageuse et d'une mine fort médiocre, mais qui récompensoit ces deux défauts par deux grandes qualités, c'est-à-dire par beaucoup d'esprit et par un je ne sais quoi qui faisoit que, quand une dame le connoissoit une fois, elle ne le quittoit pas volontiers pour un autre. D'ailleurs, la faveur où il étoit auprès du roi le rendoit recommandable; si bien que madame de Montespan, qui avoit ouï parler de ses belles qualités et qui vouloit savoir par expérience si on ne lui en donnoit point plus qu'il n'en avoit effectivement, ne dédaigna pas les offres de service qu'il lui fit. Cependant, comme il y avoit beaucoup de politique mêlée avec sa curiosité, elle le fit languir pendant cinq ou six semaines sans lui vouloir accorder la dernière faveur; et, pendant qu'elle faisoit attendre, il arriva une affaire à ce favori qui le devoit perdre auprès de son maître, s'il n'eût été plus heureux que sage.

Le roi, tout élevé qu'il étoit par-dessus les autres hommes, n'étoit pas d'une autre humeur ni d'un autre tempérament que les hommes du commun. Quoiqu'il aimât passionnément madame de La Vallière, il se sentoit épris quelquefois de la beauté de quelques dames, et étoit bien aise de satisfaire son envie. Il étoit dans ces sentimens pour la princesse de Monaco dont M. de Lauzun possédoit les bonnes grâces; et comme M. de Lauzun se croyoit capable, à cause de ses grandes qualités que j'ai remarquées ci-devant, de conserver l'amitié de la princesse de Monaco, et de se mettre bien dans le cœur de madame de Montespan, il défendit à la princesse de Monaco, qui lui avoit découvert la passion du roi, d'y répondre aucunement, et la menaça, s'il s'apercevoit du contraire, de la perdre de réputation dans le monde.

Ces menaces, au lieu de plaire à la princesse de Monaco, lui firent penser à sortir de la tyrannie qu'il vouloit exercer sur elle; et, prenant en même temps des mesures avec le roi, ce qu'elle n'avoit point fait auparavant, elle le fit résoudre d'envoyer M. de Lauzun à la guerre, où il avoit une grande charge. Ainsi, le roi ayant dit à M. de Lauzun qu'il se tînt prêt à partir dans deux ou trois jours, M. de Lauzun demeura tout surpris à cette nouvelle, et, en devinant la cause aussitôt, il dit au roi qu'il n'iroit point à l'armée, à moins qu'il ne lui en donnât le commandement; qu'il voyoit bien cependant pourquoi il vouloit l'y envoyer; que c'étoit pour jouir paisiblement de sa maîtresse pendant son absence; mais qu'il ne seroit

pas dit qu'on le trompât si grossièrement, sans qu'il fît voir du moins qu'il s'apercevoit qu'on le trompoit; que cette action étoit d'un perfide plutôt que d'un grand prince, tel qu'il l'avoit toujours estimé; mais qu'il étoit bien aise de le connoître, afin de ne s'y pas tromper dorénavant.

Quoique le roi eût toujours accoutumé de parler en maître, et que personne n'eût osé jusque-là lui faire aucun reproche, il ne laissa pas d'écouter M. de Lauzun jusqu'au bout. Mais, voyant que sa folie continuoit toujours de plus en plus, il lui demanda froidement s'il extravaguoit et s'il se souvenoit bien qu'il parloit à son maître, et à celui qui pouvoit l'abaisser en aussi peu de temps qu'il l'avoit élevé. M. de Lauzun lui répondit qu'il savoit tout cela aussi bien que lui; qu'il savoit bien encore que c'étoit à lui seul à qui il étoit redevable de sa fortune, n'ayant jamais fait sa cour à aucun ministre, comme tous les autres grands du royaume; mais que tout cela ne l'empêchoit pas de lui dire ses vérités. Et, continuant sur le même ton, il alloit dire encore quantité de choses ridicules et extravagantes, quand le roi le prévint, lui disant qu'il ne lui donnoit que vingt-quatre heures pour se résoudre à partir, et que, s'il ne lui obéissoit, il verroit ce qu'il auroit à faire.

L'ayant quitté après ce peu de paroles, M. de Lauzun entra dans un désespoir inconcevable; et, comme il attribuoit tout ce qui venoit d'arriver à l'intelligence que la princesse de Monaco commençoit d'avoir avec lui, il s'en fut chez elle, et, ne l'ayant pas trouvée, il

cassa un grand miroir, comme s'il eût été bien vengé par là. La princesse de Monaco s'en plaignit au roi, qui lui répondit que c'étoit un fou, dont elle alloit être assez vengée par son absence; qu'il en avoit souffert lui-même des choses surprenantes; mais qu'il lui pardonnoit tout cela, considérant bien qu'il devoit être au désespoir de perdre les bonnes grâces d'une dame qui avoit autant de mérite qu'elle en avoit.

Au bout des vingt-quatre heures, il demanda à M. de Lauzun à quoi il étoit résolu; le comte ayant répondu que c'étoit à ne point partir s'il ne lui donnoit le commandement de l'armée, le roi se mit en colère contre lui, et le menaça tout de nouveau de le réduire en tel état, qu'il auroit lieu de se repentir de l'avoir poussé à bout. Mais M. de Lauzun, n'en devenant pas plus sage pour toutes ces menaces, lui répondit que tout le mal qu'il lui pouvoit faire étoit de lui ôter la charge de général des dragons qu'il lui avoit donnée, et que, comme il l'avoit bien prévu, il en avoit la démission dans sa poche. Il la tira en même temps, et la jeta sur une table auprès de laquelle il étoit assis; ce qui fâcha tellement le roi, qu'il l'envoya à l'heure même à la Bastille. On fut étonné de sa disgrâce, personne ne sachant encore ce qui étoit arrivé, et devinant encore moins jusqu'où avoit été la brutalité de ce favori.

Madame de Montespan, ayant appris son malheur, fut ravie du retardement qu'elle avoit apporté à son intrigue, et ne se mit pas beaucoup en peine de le consoler, croyant qu'après sa folie, dont on commen-

çoit à parler dans le monde, il n'y auroit plus de retour pour lui aux bonnes grâces du monarque. Cependant sa disgrâce ne dura pas si longtemps qu'on s'étoit imaginé, car le roi, n'ayant pas trouvé dans la possession de la princesse de Monaco assez de charmes pour le retenir, n'eut pas plutôt passé sa fantaisie, qu'il pardonna à M. de Lauzun, qui revint à la cour avec plus de crédit que jamais, dont néanmoins chacun demeura assez étonné, ne croyant pas que de l'humeur dont étoit Louis XIV il dût jamais oublier le manque de respect qu'il avoit eu pour lui.

Le retour de M. de Lauzun à la cour ayant fait concevoir à tout le monde qu'il falloit qu'il eût un grand ascendant sur l'esprit du roi, chacun s'empressa de lui donner des marques de son attachement. Madame de Montespan, entre autres, ne lui put refuser les dernières faveurs. Cette nouvelle intrigue, qui devoit consoler M. de Lauzun de l'infidélité de la princesse de Monaco, n'empêcha pas qu'il ne songeât à s'en venger. Il en trouva l'occasion quelques jours après. Cette dame étoit assise, avec plusieurs autres, sur un lit de gazon, et, ayant la main sur l'herbe, il mit son talon dessus comme par mégarde ; puis, ayant fait une pirouette pour appuyer davantage, il se tourna vers elle, faisant semblant de lui demander pardon.

La douleur que la princesse de Monaco sentit lui fit faire un grand cri ; mais, y étant encore moins sensible qu'à un rire moqueur que M. de Lauzun affectoit en s'excusant, elle lui dit mille injures, et fit comprendre à tous ceux qui étoient là qu'on ne pouvoit

tant s'emporter contre un homme sans en avoir d'autres raisons. M. de Lauzun, qui avoit intérêt de conserver sa réputation parmi les dames, laissa évaporer son ressentiment en reproches, sans y vouloir répondre que par des soumissions et des excuses, et, les dames qui étoient là s'étant mêlées de les raccommoder, la princesse de Monaco fut obligée de s'apaiser, pour ne leur pas donner à connoître clairement que son chagrin procédoit d'ailleurs.

La princesse de Monaco ayant ainsi perdu son amant, et n'ayant fait que tâter, s'il faut ainsi dire, du monarque, elle chercha à s'en consoler par la conquête de quelque autre. Mais, comme elle n'étoit pas cruelle, elle tenta tant de hasards, qu'elle y succomba à la fin. Un page, beau et bien fait, mais qui couroit tout Paris, à la manière des pages, lui ayant plu, elle voulut voir si elle s'en trouveroit mieux que de quantité de gens de qualité dont elle avoit essayé jusque-là. Mais bientôt elle mourut dans les remèdes, faisant voir par sa mort quelle appréhension doivent avoir celles qui l'imitent dans ses débauches.

Les parens de la princesse de Monaco cachèrent avec grand soin la nature de sa maladie; mais Monsieur, frère de Louis XIV, qui avoit eu quelque commerce avec elle, quoique de peu de durée, et qui, pour récompense de ses services et pour ceux qu'elle avoit rendus au chevalier de Lorraine, lui avoit donné la charge de surintendante de la maison de sa femme, eut peur d'être enveloppé dans son malheur. Ainsi il n'eut point de repos jusqu'à ce qu'il eût assemblé

quatre personnes des plus habiles dans ce genre de maladie, pour savoir s'il n'y avoit rien à craindre pour lui. Ils l'assurèrent que non, ce qui remit son esprit entièrement et lui fit oublier cette personne, dont il avoit peur de se souvenir malgré lui.

Louis XIV soupçonna l'intrigue de madame de Montespan et de M. de Lauzun, et, comme l'amour entre de plusieurs manières dans le cœur des hommes, la réflexion qu'il fit sur le bonheur de son favori lui fit considérer de plus près qu'il n'avoit fait jusque-là le mérite et la beauté de cette dame. D'ailleurs, la possession de madame de La Vallière commençoit à lui donner du dégoût, malheur inséparable des longues possessions. Comme madame de Montespan avoit une attention toute particulière sur la personne du roi, elle s'aperçut bientôt, à ses regards et à ses actions, qu'il n'étoit pas insensible pour elle; et, comme elle savoit que, pour fomenter des sentimens amoureux, la présence est la chose du monde la plus nécessaire, elle fit tout son possible pour s'établir à la cour; ce qu'elle crut pouvoir faire si elle entroit une fois dans la confidence de madame de La Vallière, qui cherchoit, de son côté, à se décharger sur quelque bonne amie du déplaisir qu'elle avoit de la tiédeur des feux du roi. Les avances que madame de Montespan faisoit à madame de La Vallière lui ayant plu, il se lia une espèce d'amitié entre ces deux dames, ou du moins quelque apparence d'amitié; car je sais bien que madame de Montespan, qui avoit son but, n'avoit garde d'aimer madame de La Vallière, elle qui étoit l'unique

obstacle à ses desseins. Le roi, qui se sentoit déjà quelque chose de tendre pour elle, fut ravi de la voir tous les jours avec madame de La Vallière, qui en étoit charmée pareillement, parce qu'elle entroit adroitement dans tous ses intérêts, et avoit une complaisance toute particulière pour elle. De fait, elle blâmoit non-seulement le prince de son indifférence, mais lui fournissoit encore des moyens pour le faire revenir, sachant bien que, quand deux amans commencent à se dégoûter l'un de l'autre, il est comme impossible de les rapatrier.

Cependant le roi, pour avoir le plaisir de voir madame de Montespan, alloit plus souvent chez madame de La Vallière qu'il n'avoit de coutume; et madame de La Vallière, se faisant l'application de ces nouvelles assiduités, en aimoit encore davantage madame de Montespan, croyant que c'étoit par ses soins qu'elle jouissoit plus souvent de la vue du prince. Mais enfin elle s'aperçut bientôt qu'il y avoit du déguisement dans tout ce qu'il lui disoit, et, la passion qu'elle avoit pour lui lui tenant lieu d'esprit, dont elle n'étoit pas trop bien partagée, elle conçut que madame de Montespan la jouoit, et que le grand roi étoit mieux avec elle qu'elle n'avoit cru jusque-là.

D'abord que ce soupçon se fut emparé de son esprit, elle les observa de si près, qu'elle ne fit plus de doute qu'on la trompoit. Et, sa passion ne lui permettant pas de garder plus longtemps le secret, elle s'en plaignit tendrement au roi, qui lui dit qu'il étoit de trop bonne foi pour l'abuser davantage; qu'il étoit vrai

qu'il aimoit madame de Montespan, mais que cela n'empêchoit pas qu'il ne l'aimât comme il devoit; qu'elle se devoit contenter de tout ce qu'il faisoit pour elle sans désirer rien davantage, parce qu'il n'aimoit pas à être contraint.

Cette réponse, qui étoit d'un maître plutôt que d'un amant, n'eut garde de satisfaire une maîtresse aussi délicate qu'étoit madame de La Vallière : elle pleura, elle se plaignit; mais le roi n'en étant pas plus attendri pour tout cela, il lui dit pour une seconde fois que, si elle vouloit qu'il continuât de l'aimer, elle ne devoit rien exiger de lui au delà de sa volonté; qu'il désiroit qu'elle vécût avec madame de Montespan comme par le passé, et que, si elle témoignoit la moindre chose de désobligeant à cette dame, elle l'obligeroit à prendre d'autres mesures.

La volonté du monarque servit de loi à madame de La Vallière. Elle vécut avec madame de Montespan dans une concorde qu'on ne devoit point vraisemblablement attendre d'une rivale, et elle surprit tout le monde par sa conduite, parce que tout le monde commençoit à être persuadé que le roi se retiroit d'elle peu à peu et se donnoit entièrement à madame de Montespan.

Cependant, comme le roi étoit un amant délicat, et qu'il ne pouvoit souffrir qu'un mari partageât avec lui les faveurs de sa maîtresse, il résolut de l'éloigner, sous prétexte de lui donner de grands emplois. Mais ce mari ayant l'esprit peu complaisant, il refusa tout ce qu'on lui offrit, se doutant bien que le mérite de sa

femme contribuoit plus à son élévation que tout ce qu'il pouvoit y avoir de recommandable en lui.

Madame de Montespan, qui avoit pris goût aux caresses du roi, ne pouvant plus souffrir celles de son mari, ne lui voulut plus rien accorder, ce qui mit M. de Montespan dans un tel désespoir, que, quoiqu'il l'aimât tendrement, il ne laissa pas de lui donner un soufflet. Madame de Montespan, qui se sentoit avoir de l'appui, le maltraita extrêmement de paroles, et, s'étant plainte de son procédé au roi, il exila M. de Montespan, qui s'en alla avec ses enfans dans son pays, proche les Pyrénées. Il prit le grand deuil, comme si véritablement il eût perdu sa femme, et, comme il y avoit beaucoup de dettes dans sa maison, le roi lui envoya deux cent mille francs pour le consoler de la perte qu'il avoit faite [1].

Cependant, quelque temps après que M de Montespan fut parti, madame sa femme devint grosse; et, quoiqu'elle s'imaginât bien que tout le monde savoit ce qui se passoit entre le roi et elle, cela n'empêcha pas qu'elle n'eût de la confusion qu'on la vit en l'état où elle étoit. Cela fut cause qu'elle inventa une nouvelle mode qui étoit fort avantageuse pour les femmes qui vouloient cacher leur grossesse, qui fut de s'habiller comme les hommes, à la réserve d'une jupe sur laquelle, à l'endroit de la ceinture, on tiroit la chemise, que l'on faisoit bouffer le plus qu'on pouvoit, et qui cachoit ainsi le ventre.

1. Ce récit manque d'exactitude et de vérité. L'exil de M. de Montespan fut volontaire, et il n'y eut point de scène violente entre lui et la marquise.

Cela n'empêcha pourtant pas que toute la cour vît bien ce qui en étoit; mais, comme il s'en falloit peu que les courtisans n'adorassent le prince, leur encens passa jusqu'à sa maîtresse, chacun commençant à rechercher ses bonnes grâces. Comme elle avoit infiniment d'esprit, elle se fit des amis autant qu'elle put; ce que n'avoit pas fait madame de La Vallière, qui, pour montrer au roi qu'elle n'aimoit que lui, n'avoit jamais voulu rien demander pour personne. Ainsi on ne se fut pas plutôt aperçu du crédit de sa rivale, que chacun prit plaisir à s'en éloigner. De quoi s'étant plainte au maréchal de Grammont, il lui répondit que, pendant qu'elle avoit sujet de rire, elle devoit avoir eu soin de faire rire les autres avec elle, si, pendant qu'elle avoit sujet de pleurer, elle vouloit que les autres pleurassent aussi.

Madame de La Vallière, se voyant ainsi abandonnée de tout le monde, résolut de se jeter dans un couvent; et, ayant choisi celui des Carmélites, elle s'y retira et y prit l'habit quelque temps après, où elle vit, dit-on, en grande sainteté : ce que je n'ai pas de peine à croire, parce qu'ayant éprouvé, comme elle a fait, l'inconstance des choses du monde, elle voit bien qu'il n'y a qu'en Dieu seul qu'on doive mettre son espérance.

Sa retraite satisfit également le roi et madame de Montespan : celle-ci, parce qu'elle appréhendoit toujours qu'elle ne rentrât dans les bonnes grâces du monarque, dont elle avoit possédé les plus tendres affections; celui-là parce que sa présence lui reprochoit

toujours son inconstance. Cependant le temps des couches de cette dame approchant, le roi se retira à Paris, où il n'alloit que rarement, espérant qu'elle y pourroit accoucher plus secrètement que s'il demeuroit à Saint-Germain, où il avoit coutume de demeurer.

Le terme venu, une femme de chambre de madame de Montespan, en qui le roi et elle se confioient particulièrement, monta en carrosse, et fut dans la rue Saint-Antoine chez le nommé Clément, fameux accoucheur de femmes, à qui elle demanda s'il vouloit venir avec elle pour en accoucher une qui étoit en travail. Elle lui dit en même temps que, s'il vouloit venir, il falloit qu'on lui bandât les yeux, parce qu'on ne désiroit pas qu'il sût où il alloit. Clément, à qui de pareilles choses arrivoient souvent, voyant que celle qui le venoit quérir avoit l'air honnête, et que cette aventure ne lui présageoit rien que de bon, dit à cette femme qu'il étoit prêt à faire tout ce qu'elle voudroit; et, s'étant laissé bander les yeux, il monta en carrosse avec elle, d'où étant descendu après avoir fait plusieurs tours dans Paris, on le conduisit dans un appartement superbe, où on lui ôta son bandeau.

On ne lui donna pas cependant le temps de considérer le lieu; et, devant que de lui laisser voir clair, une fille, qui étoit dans la chambre, éteignit les bougies; après quoi le roi, qui s'étoit caché sous le rideau du lit, lui dit de se rassurer et de ne rien craindre. Clément lui répondit qu'il ne craignoit rien, et, s'étant approché, il tâta la malade; voyant que l'enfant n'étoit

pas encore prêt à venir, il demanda au roi, qui étoit auprès de lui, si le lieu où ils étoient étoit la maison de Dieu, où il n'étoit permis ni de boire ni de manger; que pour lui il avoit grande faim, et qu'on lui feroit plaisir de lui donner quelque chose.

Le roi, sans attendre qu'une des deux femmes qui étoient dans la chambre s'entremît de le servir, s'en fut en même temps lui-même à une armoire où il prit un pot de confiture qu'il lui apporta; et, lui étant allé chercher du pain d'un autre côté, il le lui donna de même, lui disant de n'épargner ni l'un ni l'autre, et qu'il y en avoit encore au logis. Après que Clément eut mangé, il demanda si on ne lui donneroit point à boire. Le roi fut querir lui-même une bouteille de vin dans l'armoire avec un verre, et lui en versa deux ou trois coups l'un après l'autre coup. Comme Clément eut bu le premier, il demanda au roi s'il ne boiroit point bien aussi; le roi lui ayant répondu que non, il lui dit que la malade n'en accoucheroit pourtant pas si bien, et que, s'il avoit envie qu'elle fût délivrée promptement, il falloit qu'il bût à sa santé.

Le roi ne jugea pas à propos de répliquer à ce discours; et, ayant pris dans ce temps-là une douleur à madame de Montespan, cela rompit la conversation. Cependant elle tenoit les mains du roi, qui l'exhortoit à prendre courage, et il demandoit à chaque moment à Clément si l'affaire ne seroit pas bientôt faite. Le travail fut assez rude, quoiqu'il ne fût pas bien long; et, madame de Montespan étant accouchée d'un garçon, le roi en témoigna beaucoup de joie; mais il ne

voulut pas qu'on le dît sitôt à madame de Montespan, de peur que cela ne fût nuisible à sa santé.

Clément ayant fait tout ce qui étoit de son métier, le roi lui versa lui-même à boire; après quoi, il se remit sous le rideau du lit, parce qu'il falloit allumer de la bougie afin que Clément vît si tout alloit bien avant de s'en aller. Clément ayant assuré que l'accouchée n'avoit rien à craindre, celle qui l'étoit allée querir lui donna une bourse où il y avoit cent louis d'or. Elle lui rebanda les yeux après cela; puis, l'ayant fait remonter en carrosse, on le ramena chez lui avec les mêmes cérémonies; je veux dire après qu'on lui eut fait faire dans Paris, comme on avoit fait en l'amenant.

Cependant M. de Lauzun tâchoit de se consoler dans les bras d'une autre; et, tout glorieux de ce que le roi n'avoit que son reste, il n'envioit nullement son bonheur, soit qu'il n'eût jamais eu de véritable passion pour madame de Montespan, soit qu'il eût reconnu en elle des défauts cachés, que son mari publioit être fort grands, mais sur quoi on ne l'en croyoit pas, parce qu'on savoit qu'il avoit intérêt à en dégoûter. Quoi qu'il en soit, Lauzun, n'étant plus son amant, vécut avec elle en bon ami, du moins selon toutes les apparences. Mais, pour elle, elle ne le pouvoit souffrir, parce que, lui ayant donné de si grandes prises, elle avoit peur qu'il ne la perdît auprès du roi, où il n'avoit pas moins de pouvoir qu'elle.

Cependant, comme on n'aime jamais guère ceux qu'on appréhende, elle eût bien voulu en être défaite;

mais elle n'osoit encore l'entreprendre, de peur de n'être pas assez puissante pour en venir à bout. Comme elle étoit dans ces sentimens, la charge de dame d'honneur de la reine vint à vaquer par la mort de la duchesse de Montausier, et, les duchesses de Richelieu et de Créqui y prétendant toutes deux, chacune employa ses amis pour l'avoir. Madame de Montespan se déclara pour la duchesse de Richelieu, M. de Lauzun pour la duchesse de Créqui, ce qui commença à jeter ouvertement de la division entre eux : car M. de Lauzun vouloit à toute force que madame de Montespan se désistât de parler en faveur de la duchesse de Richelieu, et madame de Montespan, ne pouvant pas s'en désister honnêtement après avoir fait les premiers pas, trouva étrange que M. de Lauzun, après avoir su qu'elle avoit entrepris cette affaire, fût venu à la traverse prendre les intérêts de la duchesse de Créqui. C'étoit au monarque à décider ou en faveur de son favori ou en faveur de sa maîtresse; mais ce prince, ne voulant mécontenter ni l'un ni l'autre, demeura longtemps sans donner cette charge, espérant qu'ils s'accorderoient ensemble, et que leur réunion lui donneroit lieu de se déterminer. Mais, sa longueur, au contraire, leur faisant croire à l'un et à l'autre que le roi n'avoit point d'égard à leurs prières, ils s'en voulurent encore plus de mal qu'auparavant, et même M. de Lauzun commença à tenir des discours si désavantageux de madame de Montespan, qu'elle ne put les apprendre sans désirer d'en tirer vengeance.

Madame de Montespan s'en plaignit au roi, qui en

fit une sévère réprimande à M. de Lauzun. Mais celui-ci, d'autant plus animé contre elle qu'il voyoit que son crédit l'emportoit par-dessus le sien (car le roi venoit de donner la charge de la duchesse de Montausier à la duchesse de Richelieu), ne laissa pas de se déchaîner contre elle, et en fit des médisances en plusieurs rencontres. Le roi, l'ayant su par une autre que par madame de Montespan, en reprit encore aigrement M. de Lauzun, qui, voyant que le maître n'entendoit point de raillerie là-dessus, lui promit d'être sage à l'avenir; et, pour lui faire voir que son dessein étoit de bien vivre dorénavant avec madame de Montespan, il le pria de les remettre bien ensemble, ce que le roi lui promit.

En effet ayant disposé l'esprit de madame de Montespan à lui pardonner, il les fit embrasser le lendemain en sa présence, obligeant M. de Lauzun de lui demander pardon, et de lui promettre qu'il n'y retourneroit plus.

Cet accommodement fait, M. de Lauzun fut plus puissant que jamais sur l'esprit du roi; et, comme ce favori avoit une ambition démesurée que rien ne pouvoit remplir, il se laissa aller à la pensée d'épouser mademoiselle de Montpensier, cousine germaine du roi, dans laquelle il y avoit déjà longtemps que sa sœur, confidente de la princesse, l'entretenoit. Cette princesse étoit déjà dans un âge assez avancé; mais, comme elle étoit extraordinairement riche, et que M. de Lauzun estimoit plus cette qualité et le sang dont elle sortoit que tous les agrémens du corps et de

l'esprit, il pria sa sœur de lui continuer ses soins ; et, dans la vue de parvenir à un si grand mariage, il fit mille avances à madame de Montespan, ne doutant point qu'il n'eût grand besoin de son crédit en cette rencontre.

Car, quoique celui qu'il avoit sur l'esprit de ce prince lui fît présumer beaucoup de choses en sa faveur, comme ce qu'il entreprenoit néanmoins étoit de grande conséquence, il avoit peur qu'il n'y donnât pas les mains si facilement. Ainsi il songea à le gagner par quelque endroit où il eût intérêt lui-même ; ce qu'il fit de cette manière. Il dépêcha un gentilhomme en qui il avoit beaucoup de confiance vers le duc de Lorraine, qui étoit dépouillé de ses États, pour lui offrir cinq cent mille livres de rente en fonds de terre, pour lui et pour ses héritiers, s'il vouloit lui céder ses droits. Le duc de Lorraine, qui ne voyoit pas grande apparence de pouvoir jamais rentrer dans son bien, goûta cette proposition, d'autant plus que c'étoit un homme à tout faire pour de l'argent ; ce qui l'avoit mis en l'état où il étoit. Ainsi Lauzun, se voyant en état de réussir, en témoigna quelque chose au grand roi, à qui il insinua qu'il lui seroit beaucoup avantageux que le duc de Lorraine cédât ses prétentions à quelqu'un qui lui rendît foi et hommage du duché de Lorraine.

Le roi ayant approuvé la chose, M. de Lauzun lui découvrit que, dans la pensée qu'il avoit eue de lui rendre ce service, il avoit écouté quelques propositions de mariage qui lui avoient été faites de la part de mademoiselle de Montpensier par l'entremise de sa sœur ;

qu'il lui demandoit pardon s'il ne l'en avoit pas averti plus tôt ; mais qu'il avoit cru ne le pouvoir faire qu'il n'eût tâché auparavant de mettre les choses en état de réussir ; que c'étoit à lui à approuver ce mariage, qui, tout extraordinaire qu'il paroissoit, n'étoit pas néanmoins sans exemple ; que ce ne seroit pas là la première fois que des mortels se seroient alliés au sang des dieux, et que l'histoire lui apprenoit que beaucoup de personnes, qui n'étoient pas de meilleure maison que lui, étoient arrivées à cet honneur[1].

Le grand roi fut surpris de cette proposition, qui lui parut bien hardie pour un homme de la volée de M. de Lauzun. Cependant, faisant réflexion sur ce que ce n'étoit pas là la première fois qu'une princesse du sang royal auroit épousé un simple gentilhomme, et sur les avantages qu'il pouvoit retirer lui-même de cette alliance, il s'accoutuma bientôt à en entendre parler. Madame de Montespan, que M. de Lauzun avoit engagée dans ses intérêts, trouvant le roi bien ébranlé, sut lui représenter si adroitement qu'il n'y avoit point de différence en France entre les gentilshommes quand ils étoient une fois ducs et pairs (ce qui lui étoit aisé de faire en faveur de M. de Lauzun) et les princes étrangers, à l'un desquels il avoit donné, il n'y avoit pas longtemps, une sœur de mademoiselle de Montpensier, qu'elle acheva de le résoudre.

Quand le roi eut ainsi donné son consentement à madame de Montespan, il prit des mesures avec elle et

1. D'après les Mémoires de Mademoiselle, Lauzun exigea que ce fût elle-même qui fît la première démarche auprès du roi.

M. de Lauzun, afin de se disculper dans le monde du consentement qu'il donnoit à ce mariage. Cependant il ne crut rien de plus propre à cela que de paroître y avoir été forcé. Pour cet effet, il voulut deux choses : l'une que mademoiselle de Montpensier vînt elle-même le prier de lui donner M. de Lauzun en mariage ; l'autre, que les plus considérables d'entre les parens de M. de Lauzun vinssent en corps lui demander la permission que leur parent épousât cette princesse. On vit donc arriver ces ambassadeurs et cette ambassadrice tout en même temps, et, ceux-là ayant eu audience les premiers, ils dirent au roi que, quoique la grâce qu'ils avoient à lui demander en faveur de leur parent semblât au-dessus de leur mérite et même au-dessus de leurs espérances, ils le prioient néanmoins de considérer que ce seroit le moyen de porter la noblesse aux plus grandes choses, chacun espérant dorénavant de pouvoir parvenir à un si grand honneur pour récompense de ses services.

Ils représentèrent encore au roi ce que j'ai touché ci-devant, savoir, qu'il y avoit beaucoup d'autres gentilshommes à qui l'on avoit accordé la même grâce : tellement que le roi, paroissant se laisser aller à leur prière, il leur répondit qu'il vouloit bien, à leur considération, comme étant de la première noblesse de son royaume, que leur parent eût l'honneur d'épouser mademoiselle de Montpensier ; mais qu'il vouloit cependant savoir d'elle-même si elle se portoit volontiers à cette alliance, ce qu'il ne savoit pas encore tout à fait.

On fit donc entrer en même temps cette princesse,

qui, sans considérer que ce n'étoit guère la coutume que les femmes demandassent les hommes en mariage, pria le roi de lui permettre d'épouser M. de Lauzun. A quoi le roi s'étant opposé d'abord, mais d'une manière à lui faire voir seulement qu'il vouloit sauver les apparences, la princesse réitéra ses prières, et obtint enfin ce qu'elle demandoit.

La nouvelle de ce mariage fit grand bruit, non-seulement dans tout le royaume, mais encore beaucoup plus loin; chacun ne se pouvant lasser d'admirer les effets de la fortune qui favorisoit tellement un homme qui en paroissoit si indigne, qu'ôté ses vertus cachées il y en avoit cent mille dans le royaume qui valoient beaucoup mieux que lui.

Cependant, quoiqu'il eût beaucoup d'esprit, il fit une grande faute en cette rencontre; car, au lieu d'épouser mademoiselle de Montpensier au même temps, il s'amusa à faire de grands préparatifs pour ses noces; et, cela les retardant de quelques jours, le prince de Condé et son fils furent se jeter aux pieds du roi pour le prier de ne pas permettre qu'une chose si honteuse à toute la maison royale s'achevât. Le roi fut fort ébranlé à ces remontrances; et, comme il ne savoit pour ainsi dire à quoi se résoudre, étant combattu d'un côté par leurs raisons, et, de l'autre, par la parole qu'il avoit donnée aux parens de M. de Lauzun, Monsieur joignit ses remontrances à celles de ces princes, et l'obligea à se rétracter. Madame de Montespan, de son côté, quoiqu'elle parût agir ouvertement pour M. de Lauzun, tâchoit en secret de rompre son affaire, craignant que,

s'il étoit une fois allié à la maison royale, il ne prît encore bien plus d'ascendant sur l'esprit du roi, sur lequel elle vouloit régenter toute seule.

Le roi avoit cependant tant de foiblesse pour M. de Lauzun, qu'il ne savoit comment lui annoncer sa volonté. Mais, comme c'étoit une nécessité de le faire, il le fit entrer dans son cabinet, et lui dit là qu'après avoir bien fait réflexion sur son mariage il ne vouloit pas qu'il s'achevât : qu'en toute autre chose il lui donneroit des marques de son affection ; mais qu'il ne devoit plus parler de celle-là, s'il avoit dessein de se maintenir dans ses bonnes grâces.

M. de Lauzun, reconnoissant à ce langage que quelqu'un l'avoit desservi auprès de lui, ne crut pas devoir s'efforcer de le fléchir, s'imaginant bien que cela seroit inutile. Mais s'en allant en même temps chez madame de Montespan, qu'il soupçonnoit, il lui dit tout ce que la rage et la passion peuvent faire dire d'emporté et d'extravagant. Il lui dit qu'il avoit eu tort de se confier à une femme de sa sorte, puisqu'il devoit savoir que celles qui lui ressembloient, ayant fait banqueroute à leur honneur, la pouvoient bien faire à leurs amans, qu'il alloit employer tout le crédit qu'il avoit sur l'esprit du roi pour le faire revenir d'un amour qui le perdoit de réputation dans le monde et dont il ne connoissoit pas l'indignité.

Il lui dit encore plusieurs choses de la même force, après quoi il s'en fut chez mademoiselle de Montpensier, à qui il annonça la volonté du roi. Cette princesse, qui s'attendoit à des douceurs, après lesquelles il y

avoit nombre d'années qu'elle soupiroit, n'eut pas plutôt appris cette nouvelle, qu'elle tomba évanouie; de sorte que toute l'eau de la Seine n'auroit pas été capable de la faire revenir, si M. de Lauzun n'eût approché son visage contre le sien, pour lui dire à l'oreille qu'il n'étoit pas temps de se désespérer ainsi, mais de prendre des mesures qui pussent mettre à couvert l'un et l'autre de la haine de leurs ennemis; que cela ne consistoit cependant que dans une extrême diligence, parce que la perte d'un seul moment entraînoit une étrange suite; que, pour lui, il étoit d'avis que, sans s'arrêter aux ordres du roi, ils se mariassent secrètement; que, quand la chose seroit faite, il y consentiroit bien, puisqu'il y avoit déjà consenti, et qu'en tous cas cela n'empêcheroit pas toujours leur intelligence et leur commerce.

La princesse revint de sa pâmoison à un discours si éloquent et si agréable; et s'étant enfermés tous deux dans un cabinet, ils y appelèrent la comtesse de Nogent en tiers, qui leur confirma qu'ils ne pouvoient prendre une résolution plus avantageuse au bien de leurs affaires et à leur contentement. On dit même qu'elle fut d'avis qu'ils devoient consommer leur mariage d'avance, et que, comme ils déféroient beaucoup à ses avis, la chose fut exécutée sur-le-champ. Après cela on convint, dans ce conseil d'amour, que la princesse iroit trouver le roi, pour essayer si elle ne pourroit lui faire changer de sentiment; et, en effet, elle monta en carrosse en même temps pour y aller.

Le roi étant averti qu'elle demandoit à lui parler en

particulier, se douta bien de ce que ce pouvoit être ; et, quoiqu'il ne fût pas résolu de lui accorder sa demande, comme il ne pouvoit honnêtement se dispenser de lui donner audience, il la fit entrer dans son cabinet, après en avoir fait sortir tous ceux qui y étoient avec lui. La princesse se jeta là à ses pieds, et, se cachant le visage de son mouchoir, moins cependant pour essuyer ses larmes que pour cacher sa confusion, elle lui dit qu'elle faisoit là un personnage qui la devoit combler de honte, si lui-même ne lui avoit donné de la hardiesse en approuvant comme il avoit fait les desseins de Lauzun ; que c'étoit pour cela qu'elle avoit pris des engagements qu'il lui étoit bien difficile de rompre ; que quoiqu'il ne fût pas trop bienséant à une personne de son sexe de parler de la sorte, le mérite de M. de Lauzun, à qui il n'avoit pu refuser lui-même ses affections, pouvoit bien lui servir d'excuse ; qu'enfin quiconque considéreroit que ses feux étoient légitimes et approuvés par son roi n'y trouveroit peut-être pas tant à redire que l'on pourroit bien s'imaginer.

Louis XIV, qui lui avoit commandé plusieurs fois de se lever, sans qu'elle eût voulu lui obéir, lui dit, voyant qu'elle avoit cessé de parler, que, si elle ne se mettoit dans une autre posture, il n'avoit rien à lui répondre. La princesse se leva, l'entendant parler de la sorte, et attendit, avec une crainte inconcevable, l'arrêt de sa mort ou de sa vie. Mais le roi ne la laissa pas longtemps dans l'incertitude, lui disant que, s'il avoit eu la foiblesse de consentir à son mariage, il en étoit assez puni par les remords qu'il en avoit ; que

c'étoit une chose dont il se repentiroit toute sa vie; et qu'il ne concevoit pas comment elle, qui avoit toujours fait paroître un courage au-dessus de son sexe, se pouvoit résoudre à une action qui la devoit combler d'infamie.

Mademoiselle de Montpensier, ayant eu cette réponse, s'en retourna chez elle la rage dans le cœur contre le roi ; et, y ayant trouvé M. de Lauzun, qui attendoit avec impatience des nouvelles de ce qu'elle auroit fait, ils convinrent ensemble que, puisque rien n'étoit capable de le fléchir, ils devoient, pour achever leur mariage, y faire mettre les cérémonies. Un prêtre fut bientôt trouvé pour cela ; et, ayant été épousés dans le cabinet de la princesse, ils attendirent du temps et de la fortune quelque occasion favorable pour divulguer leur mariage.

Cependant il ne put être fait si secrètement, que le roi n'en fût averti par un domestique de la princesse, que M. de Louvois, ennemi juré de M. de Lauzun, avoit gagné pour l'avertir de tout ce qui se passeroit dans sa maison. Le roi en témoigna une grande colère. M. de Louvois et madame de Montespan, qui étoient d'intelligence ensemble pour l'abaissement de M. de Lauzun, tâchèrent encore de l'animer davantage; car il faut savoir que M. de Lauzun avoit maltraité M. de Louvois en plusieurs rencontres, et que ce ministre, qui commençoit déjà à entrer en grande faveur, cherchoit à s'en venger par toutes sortes de moyens.

Ils conseillèrent néanmoins au roi de dissimuler son ressentiment, soit qu'ils crussent ne pouvoir encore

procurer la perte de M. de Lauzun, ou qu'ils appréhendassent de choquer la princesse, qui ne pardonnoit pas volontiers quand on lui avoit donné une fois sujet de vouloir du mal. Le roi continua donc d'en user en apparence avec lui comme il faisoit auparavant ; mais il donna ordre à M. de Louvois de le faire observer de si près, qu'il pût lui rendre compte de sa conduite.

M. de Lauzun cependant, prenant des airs de grandeur avec sa nouvelle épouse, auxquels il n'avoit déjà que trop de disposition naturellement, s'en faisoit accroire tous les jours de plus en plus, si bien qu'il avoit presque toute la cour pour ennemie. Il soutenoit cependant tout cela avec une hauteur extraordinaire; mais il lui survint bientôt une occasion qui fut cause de sa disgrâce, que l'on méditoit néanmoins il y avoit déjà longtemps.

Le comte de Guiche, fils aîné du maréchal de Grammont, étoit colonel du régiment des gardes du roi, en survivance de son père, et le roi l'ayant exilé pour des desseins approchans de ceux de M. de Lauzun, c'est-à-dire pour avoir osé aimer la femme de Monsieur, enfin, à la considération du maréchal, pour qui le roi avoit beaucoup d'amitié, il permit à son fils de revenir, à condition néanmoins qu'il se déferoit de sa charge. Or, la charge du comte de Guiche étant, sans contredit, la plus belle et la plus considérable de toute la cour, ceux qui avoient du crédit auprès du roi y prétendoient ; M. de Lauzun, entre autres, que le roi avoit fait, il n'y avoit pas longtemps, capitaine de ses gardes. Cependant, il n'osoit la lui demander, soit

qu'il se fût aperçu qu'il commençoit à n'être plus si bien dans son esprit qu'il avoit été autrefois, ou qu'il ne voulût pas, à toute heure et à tous momens, l'importuner de nouvelles grâces.

Il avoit fait la paix en apparence avec madame de Montespan, qui, pour le faire donner plus adroitement dans le panneau, avoit fait semblant de lui pardonner. M. de Lauzun, croyant donc qu'elle ne lui refuseroit pas son entremise, la pria de vouloir le servir en cette rencontre, mais de ne pas dire au roi qu'il lui eût fait cette prière. Madame de Montespan le lui promit; mais, allant en même temps trouver le roi, elle lui dit que M. de Lauzun n'étoit plus rien que mystère; qu'il lui avoit fait promettre de lui demander la charge du comte de Guiche, mais qu'il avoit exigé en même temps de ne lui pas dire qu'il l'en avoit priée; qu'elle ne concevoit pas pourquoi tous ces détours avec un prince qui l'avoit comblé de tant de grâces, et qui l'en comblоit encore tous les jours; que, quoiqu'il n'y eût pas lieu de croire qu'il pût avoir de méchans desseins en demandant cette charge, néanmoins elle ne la lui accorderoit pas si elle étoit à sa place, puisque toutes les bontés qu'il avoit pour lui méritoient bien du moins que pour toute reconnoissance il fît paroître plus de franchise.

Quoique le procédé de M. de Lauzun ne fût rien dans le fond, comme madame de Montespan néanmoins y donnoit les couleurs les plus noires qu'il lui étoit possible, le roi fit réflexion; et, témoignant à madame de Montespan qu'il ne pouvoit comprendre le dessein

que M. de Lauzun pouvoit avoir, elle lui conseilla de lui en parler lui-même, pour voir s'il useroit toujours des mêmes détours. Le roi approuva ce conseil, et, s'étant enfermé avec M. de Lauzun dans son cabinet, après lui avoir parlé de choses et d'autres, il l'entretint de tous ceux qui aspiroient à la charge du comte de Guiche, lui disant que son dessein n'étoit pas d'en gratifier aucun, parce qu'ils ne lui sembloient pas avoir assez d'expérience pour remplir une si grande charge.

M. de Lauzun, ravi de voir le roi dans ces sentimens, tâcha de l'y confirmer, ajoutant à ce qu'il avoit dit de ces personnes-là quelque chose à leur désavantage. Mais, comme il ne venoit point à ce que le roi désiroit de lui, c'est-à-dire à lui demander si elle ne l'accommoderoit pas, et s'il n'avoit pas envie de l'avoir lui-même, M. de Lauzun lui répondit qu'après avoir reçu tant de grâces de Sa Majesté il n'avoit garde d'en prétendre de nouvelles; qu'ainsi il osoit lui assurer qu'il n'en avoit pas eu seulement la pensée, se rendant assez de justice pour savoir qu'il y en avoit mille autres qui en étoient plus dignes que lui. « Cette modestie vous sied bien, » répondit un peu froidement le roi; à quoi il ajouta que cependant madame de Montespan lui avoit parlé pour lui, ce qu'il ne croyoit pas qu'elle eût fait s'il ne l'en avoit priée; qu'il ne concevoit pas pourquoi il faisoit mystère d'une chose à laquelle il pouvoit prétendre préférablement à tant d'autres, et qu'il vouloit qu'il lui en dît la vérité. M. de Lauzun, se voyant pressé de cette sorte par le roi, lui jura tout de nou-

veau qu'il n'y avoit jamais pensé; sur quoi le roi prenant tout d'un coup un air à le faire trembler, il lui dit qu'il s'étonnoit extrêmement de la hardiesse qu'il avoit de lui mentir avec tant d'impudence; qu'il n'avoit que faire de déguiser davantage, que madame de Montespan lui avoit tout dit, et qu'il pouvoit s'assurer qu'il n'auroit jamais aucune confiance en tout ce qu'il lui pourroit dire. En même temps, il se leva, et, l'ayant congédié sans vouloir entendre ses excuses, M. de Lauzun s'en alla plein de désespoir et de rage.

Il rencontra, au sortir du cabinet du roi, le duc de Créqui, qui, le voyant tout changé, lui demanda ce qu'il avoit : il lui répondit qu'il étoit un malheureux, qu'il avoit la corde au cou, et que celui qui voudroit l'étrangler seroit le meilleur de ses amis. Il s'en fut de là chez madame de Montespan, où il n'y eut sorte d'injures qu'il ne lui dît, et même de si grossières, qu'on n'eût jamais cru que c'eût été un homme de qualité qui les eût pu avoir à la bouche. Madame de Montespan lui dit que, si ce n'étoit qu'elle espéroit que le roi lui en feroit justice, elle le dévisageroit à l'heure même, mais qu'elle vouloit bien s'en remettre à lui.

Après qu'il lui eut encore dit tout ce que le désespoir et la rage peuvent inspirer de plus sale et de plus vilain, il s'en fut chez mademoiselle de Montpensier, qu'il ne put courtiser comme il avoit accoutumé, tant l'abattement de l'esprit avoit contribué à celui du corps. Cependant, comme la princesse n'y trouvoit pas son compte, elle voulut savoir d'où cela provenoit, lui jurant que la chose seroit bien difficile si elle ne tâ-

choit d'y apporter remède. M. de Lauzun, se croyant obligé de lui dire ce que c'étoit, lui fit part de la conversation qu'il avoit eue avec le roi, et de la visite qu'il avoit rendue ensuite à madame de Montespan, ne lui cachant rien de tout ce qu'il lui avoit dit de désobligeant.

La princesse, à qui l'âge avoit donné plus d'expérience qu'à lui, qui naturellement avoit beaucoup d'esprit, mais fort peu de jugement, le blâma de ce qu'il avoit fait, lui disant que toutes vérités n'étoient pas toujours bonnes à dire. Elle appréhenda le ressentiment du roi, et, dans la crainte qu'elle avoit que cette conjoncture ne fût nuisible à ses plaisirs, elle fit ce qu'elle put pour en prendre toujours par provision, de peur qu'il ne lui fût pas permis d'en prendre toutes fois et quantes qu'elle en auroit la volonté.

En effet, le roi, ayant su que M. de Lauzun, nonobstant ses ordres réitérés tant de fois, s'étoit encore déchaîné contre madame de Montespan, résolut de le faire arrêter. Les remontrances de M. de Louvois, qui ne cessoit de lui représenter qu'il ne pourroit ramener autrement cet esprit à la raison, y servirent beaucoup. Enfin, après avoir vaincu tous les retours qu'il avoit encore pour cet indigne favori, l'ordre en fut donné au chevalier de Fourbin, major des gardes du corps, qui se transporta à l'heure même chez M. de Lauzun, où, ayant appris qu'il étoit allé à Paris, il laissa un garde en sentinelle à sa porte, avec ordre de le venir avertir dès le moment qu'il seroit revenu. M. de Lauzun arriva une heure après; et, le garde en étant venu

avertir le chevalier de Fourbin, il posa des gardes autour de la maison, puis entra dedans et le trouva auprès du feu, où il ne songeoit guère à son malheur; car, d'aussi loin qu'il le vit venir, il s'enquit de lui de ce qui l'amenoit, et s'il ne venoit point de la part du roi pour lui dire de le venir trouver. Le chevalier de Fourbin répondit que non, mais qu'il lui envoyoit demander son épée; qu'il étoit fâché d'être chargé d'une telle commission, mais que, comme il étoit obligé de faire ce que son maître lui commandoit, il n'avoit pu s'en dispenser.

Il est aisé de juger de la surprise de M. de Lauzun à un compliment si peu attendu; car, quoiqu'il eût donné lieu au roi d'en user encore plus rigoureusement avec lui, comme on ne se rend jamais justice, et que d'ailleurs on se flatte toujours, il croyoit que l'amitié qu'il lui avoit toujours témoignée prévaudroit par-dessus son ressentiment. Il demanda au chevalier de Fourbin s'il n'y avoit pas moyen qu'il lui pût parler; mais, lui ayant dit que cela lui étoit défendu, il s'abandonna au désespoir. On le garda à vue pendant toute la nuit, comme on eût pu faire pour l'homme du monde le plus criminel; et, le chevalier de Fourbin l'ayant remis le lendemain entre les mains de M. d'Artagnan, capitaine-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires, M. de Lauzun se crut perdu, parce que M. d'Artagnan n'avoit jamais été de ses amis. Ainsi il se mit dans l'esprit qu'on ne l'avoit choisi que pour lui faire pièce, inférant en même temps que, pour le traiter avec tant de cruauté, il falloit que ses

ennemis eussent prévalu entièrement sur l'esprit du roi.

M. d'Artagnan, ayant pris les ordres de M. de Louvois par le commandement du roi, conduisit M. de Lauzun à Pierre-Encise, et de là à Pignerol, où on l'enferma dans une chambre grillée, ne lui laissant parler à qui que ce soit, et n'ayant que des livres pour toute compagnie, avec son valet de chambre, à qui l'on annonça que, s'il vouloit demeurer avec lui, il falloit se résoudre à ne point sortir. Le chagrin qu'il eut de se voir tombé d'une si haute fortune dans un état si déplorable le réduisit bientôt à une telle extrémité, qu'on désespéra de sa vie. Il tomba même en léthargie, de sorte qu'on dépêcha un courrier au roi pour lui donner avis de sa mort. Mais six heures après il en vint un autre qui apprit sa résurrection, dont on ne témoigna ni joie ni chagrin, j'entends dans le général, chacun le comptant déjà comme un homme mort au monde, ce qui faisoit qu'on n'y prenoit plus d'intérêt.

Cependant mademoiselle de Montpensier, étant au désespoir que les plaisirs à quoi elle s'étoit attendue avec lui fussent disparus sitôt, souffroit d'autant plus qu'elle osoit moins le faire paroître. Ses bonnes amies faisoient auprès d'elle tout ce qu'elles pouvoient pour adoucir sa douleur; mais, comme elles n'étoient pas toujours avec elle, et surtout la nuit, pendant laquelle la maladie qu'elle avoit est toujours la plus pressante, elles contribuoient plutôt à la rendre plus malheureuse, en la faisant ainsi ressouvenir de son malheur,

qu'elles ne lui apportoient du soulagement. Son plus grand mal étoit cependant de n'oser se plaindre ; car, comme son mariage étoit secret, elle jugeoit bien qu'il falloit que ses peines fussent secrètes, si elle ne vouloit se résoudre d'apprêter à rire, non-seulement à ses ennemis, mais encore à toute la France, qui avoit les yeux tournés sur elle, pour voir de quelle façon elle recevroit la disgrâce de son bon ami. Cela ne l'empêcha pas pourtant de prendre l'homme d'affaires de M. de Lauzun, dont elle fit son intendant, et de recevoir à son service son écuyer et ses plus fidèles domestiques, qui furent ravis de pouvoir surgir à ce port après le naufrage de leur maître.

Cependant le roi, ni plus ni moins que si M. de Lauzun n'eût jamais été son favori, écoutoit ce qu'on lui en disoit sans être touché, et même sans y répondre ; ce qui étoit cause que ceux qui étoient encore de ses amis, dont le nombre néanmoins étoit très-petit, n'osoient plus lui en parler. On n'osoit même presque plus lui demander la charge du comte de Guiche, parce que, chacun sachant que c'avoit été la pierre d'achoppement, on craignoit qu'elle ne fît le même effet pour les autres qu'elle avoit fait pour lui. Comme on étoit cependant tous les jours dans l'attente pour voir à qui Louis XIV la donneroit, on fut tout surpris qu'un matin, à son lever, il dit au duc de La Feuillade que, s'il pouvoit trouver cinquante mille écus, il lui donneroit le reste pour avoir la charge du comte de Guiche, à qui il falloit compter six cent mille francs avant d'avoir sa démission. Le duc de La Feuillade

répondit en riant au roi qu'il les trouveroit bien s'il lui vouloit servir de caution, et, après l'avoir remercié sérieusement de la grâce qu'il lui faisoit, il prit congé de lui pour aller chercher à Paris la somme qu'il lui demandoit.

Comme la nouvelle de ce que le roi faisoit pour lui s'étoit répandue parmi tous les courtisans, il en trouva un grand nombre dans l'antichambre et sur le degré, qui lui en vinrent faire leurs complimens. Mais, les ayant à peine écoutés, il s'en retourna avec son air brusque dans la chambre du roi, à qui il dit qu'on n'avoit plus que faire d'avoir recours aux saints pour voir des miracles; que Sa Majesté en faisoit de plus grands que tous les saints du paradis; que, quand il étoit arrivé le matin à son lever il n'avoit été regardé de personne, parce que personne ne croyoit que Sa Majesté dût faire ce qu'elle avoit fait pour lui; mais que chacun n'avoit pas plutôt entendu la grâce qu'elle lui avoit accordée, qu'on s'étoit empressé, à l'envi l'un de l'autre, de lui faire des offres de service, mais des offres de service à la mode de la cour, c'est-à-dire sans que pas un lui eût offert sa bourse pour y pouvoir prendre les cinquante mille écus dont il avoit tant de besoin.

Le roi se mit à rire de la saillie du duc de La Feuillade, et, voyant qu'il s'en retournoit avec autant de précipitation qu'il étoit venu, il lui dit de ne s'en pas aller si vite s'il n'alloit à Paris que pour aller chercher de l'argent; qu'il consentoit de lui en prêter, mais à condition qu'il le lui rendroit quand il se trouveroit

en état. Ainsi le maître, ayant abaissé en un jour son favori, en éleva un autre presque en aussi peu de temps, car il est constant que, le matin que le roi fit ce présent au duc de La Feuillade, il étoit si mal dans ses affaires, que, lui étant mort un de ses chevaux de carrosse, il n'avoit point trouvé d'argent chez lui pour en ravoir un autre.

Quoique la disgrâce de M. de Lauzun eût privé les dames de la cour d'un de leurs meilleurs combattans, comme d'un moment à l'autre il s'en présente là de tout frais, la vigueur de ceux-ci les consola de la perte de l'autre, et elles ne l'eurent pas plutôt perdu de vue qu'elles ne songèrent plus à sa bravoure. Parmi les jeunes gens qui se présentèrent pour remplir sa place, le duc de Longueville étoit sans doute le plus considérable pour le bien et pour la naissance; car il descendoit de princes qui avoient possédé la couronne avant qu'elle tombât dans la branche des Bourbons, et il avoit bien six cent mille livres de rentes en fonds de terre pour soutenir une origine si illustre. Pour ce qui est de sa personne, sa jeunesse, accompagnée d'un je ne sais quoi, la rendoit toute charmante; ainsi, quoiqu'il ne fût ni de si belle taille ni de si grand air que beaucoup d'autres, il ne laissoit pas de plaire généralement à toutes les femmes; de sorte qu'il ne parut pas plutôt à la cour qu'elles firent toutes des desseins sur sa personne.

La maréchale de La Ferté fut de celles-là, comme on l'a déjà vu; et, trente-sept ou trente-huit ans qu'elle avoit sur la tête ne lui permettant pas d'espérer qu'il

la préférât à tant d'autres qui étoient plus jeunes et plus belles qu'elle, elle crut qu'elle ne feroit point mal de lui faire quelques avances, et que les avances pourroient lui tenir lieu de mérite. Comme on jouoit chez elle, et que c'étoit le rendez-vous de tous les honnêtes gens, et de tous ceux qui n'avoient que faire, elle fit prier le duc de Longueville de la venir voir, et, lui ayant marqué une heure pour le lendemain où il ne devoit encore y avoir personne, elle eut le plaisir de l'entretenir tout à son aise. Cependant ce fut avec peu de profit, car le jeune prince, qui étoit alors entre les mains d'Esculape, contrefit l'air si neuf dans les mystères amoureux, qu'il parut ne pas entendre ce que cent œillades et cent minauderies lui vouloient dire.

Cependant, comme la maréchale, toute vieille qu'elle étoit, ne lui avoit pas déplu, il fut la revoir, et, la trouvant à sa toilette, obtint la faveur d'y assister.

Le duc de Longueville, ravi de son aventure, en usa en jeune homme, ce qui ne déplut pas à la maréchale, qui lui recommanda le secret, lui faisant entendre qu'elle avoit affaire à un mari difficile et qui n'entendoit point de raillerie, s'il venoit à découvrir qu'ils eussent commerce ensemble. Le duc de Longueville lui promit d'en user sagement, et qu'elle auroit lieu d'en être contente; mais il lui recommanda de son côté de ne lui point faire d'infidélité, ajoutant qu'il l'abandonneroit dès le moment qu'il en reconnoîtroit la moindre chose.

Cette loi fut dure pour la maréchale, qui avoit cru jusque-là qu'un homme étoit trop peu pour une femme.

Mais, comme elle aimoit le duc, et que, d'ailleurs, elle venoit d'éprouver qu'il ne s'en falloit pas de beaucoup qu'il n'en valût deux autres, elle résolut de faire effort sur son naturel et de lui tenir parole tant qu'elle le pourroit. Ainsi, dès ce jour-là, elle congédia le marquis d'Effiat, qui tâchoit de se mettre bien auprès d'elle, et qui y auroit bientôt réussi sans la défense du duc de Longueville.

Le marquis d'Effiat étoit un petit homme têtu, brave, quoiqu'il n'aimât pas la guerre, adonné à ses plaisirs, et peu capable de raison quand il s'étoit mis une fois une chose en tête. Il trouva de la dureté dans le commandement de la maréchale, avec qui il s'étoit vu à la veille de la conclusion, et, ne doutant point qu'il n'y eût quelque autre amant en campagne, il soupçonna aussitôt le duc de Longueville. Ses soupçons étant tombés sur lui, quoique cette dame en vît bien d'autres, il fut fâché d'avoir affaire à un prince avec qui il n'osoit se mesurer sans s'exposer à d'étranges suites. Cependant, sa passion étant plus forte que sa raison, il vouloit, avant que de le quereller, savoir au vrai s'il ne se méprenoit pas; et, ayant mis pour cela des espions en campagne, il fut averti d'un rendez-vous que ces amans avoient pris ensemble, et il se trouva lui-même devant la porte en gros manteau, afin d'être plus sûr si cela étoit vrai ou non. Comme il eut vu de ses propres yeux qu'on ne lui avoit dit que la vérité, il résolut de quereller le duc de Longueville à la première occasion, et, l'ayant rencontré bientôt après, il lui dit à l'oreille qu'il le vouloit voir l'épée à la main.

Le duc de Longueville lui répondit, sans s'émouvoir, qu'il devoit apprendre à se connoître; qu'il se pouvoit battre contre ses égaux, mais que, pour lui, il avoit appris à ne se jamais commettre avec des gens dont il n'y avoit pas longtemps qu'on connoissoit les ancêtres.

Ce reproche fut sensible au marquis d'Effiat, de l'extraction duquel l'on n'avoit pas grande opinion dans le monde. Cependant, comme il n'étoit pas tout seul dans l'endroit où il avoit parlé au duc de Longueville, il s'éloigna de lui sans faire semblant de rien, et sans donner même aucun soupçon de ce qu'il lui avoit dit. Le duc de Longueville sortit peu de temps après; mais, comme il avoit quantité de pages et de laquais à sa suite, d'Effiat crut à propos d'attendre une occasion plus favorable pour tirer raison de l'injure qu'il venoit de recevoir, et du vol qu'on lui avoit fait de sa maîtresse.

Cependant le duc de Longueville, voyant que d'Effiat n'étoit point venu après lui, prit pour un effet de son peu de courage ce qui n'étoit qu'un effet de son jugement; si bien qu'il commença à en faire des médisances, lesquelles, étant rapportées à d'Effiat, le mirent dans un tel excès de colère, qu'il résolut de se perdre ou d'en tirer vengeance. Pour cet effet, il dépêcha deux ou trois espions pour savoir quand le duc de Longueville sortiroit tout seul, ce qui lui arrivoit souvent, ayant, outre l'intrigue de la maréchale, quelques amourettes en ville qui lui donnoient de l'occupation. Deux ou trois jours après, un de ces espions l'étant

venu avertir que le duc était sorti tout seul en chaise et étoit allé à quelque découverte, il se fut poster sur son chemin, tellement que, comme il s'en revenoit à deux heures après minuit, il se présenta devant lui, tenant un bâton d'une main et l'épée de l'autre, lui criant de sortir de sa chaise, sinon qu'il le maltraiteroit.

Le duc de Longueville, ayant fait en même temps arrêter ses porteurs, voulut mettre l'épée à la main; mais, d'Effiat le chargeant devant qu'il eût le temps de la tirer du fourreau, il lui donna quelques coups de canne; ce que voyant les porteurs, ils tirèrent les bâtons de la chaise et alloient assommer d'Effiat, s'il n'eût jugé à propos d'éviter leur furie par une prompte fuite.

Il est aisé de comprendre le désespoir du duc après un affront si sensible, et combien il désira de se venger. Il défendit aux porteurs de chaise de parler jamais de cette aventure; et, n'en parlant lui-même qu'à un de ses bons amis, celui-ci lui conseilla de se donner de garde de s'en plaindre; car, quoique le roi n'eût pas manqué d'en faire une punition exemplaire, comme il ne croyoit pas qu'un prince à qui on avoit fait un tel affront pût se venger par le ministère d'autrui, il lui dit qu'il n'y avoit rien à faire que de faire assassiner son ennemi. En effet c'étoit le seul parti qu'il y avoit à prendre en cette occasion; car, quoiqu'il ne soit pas généreux de faire des actions de cette nature, toutefois, comme c'eût été s'exposer à être battu que de prendre d'Effiat en brave homme, il n'étoit pas juste, et

surtout à un prince, de recevoir deux affronts en un même temps.

Quoi qu'il en soit, le duc s'étant déterminé à suivre ce conseil, il ne chercha plus que les occasions de le faire réussir. Mais c'étoit une chose bien difficile, parce que d'Effiat, après avoir faite une pareille folie, n'alloit plus que bien accompagné et se tenoit sur ses gardes. Cependant il arriva que la maréchale de La Ferté devint grosse, comme on l'a déjà dit; ce fut Clément qui l'accoucha, et le duc de Longueville lui fit promettre le secret, moyennant deux cents pistoles qu'il lui donna.

Il venoit fort souvent de pareilles aubaines à cet accoucheur; car, peu de temps après, madame de Montespan étant encore devenue grosse du fait du roi, on eut recours à lui, de sorte qu'on le fut querir de la même manière, et avec la même cérémonie qu'on avoit fait de la première fois. Il y eut cependant de la distinction dans la récompense, car on lui donna cette fois-là deux cents louis d'or, au lieu qu'on ne lui en avoit donné que cent la première fois. L'on observa toujours la même chose tant que l'on eut besoin de lui, ayant eu jusqu'à quatre cents louis d'or pour le quatrième enfant dont il accoucha madame de Montespan. Mais, soit que cela parût violent à cette dame, qui naturellement est fort ménagère, ou qu'elle en eût d'autres raisons, le roi l'ayant encore laissée grosse quelque temps après et étant obligé de s'en aller en campagne, elle envoya marchander avec Clément pour lui envoyer un de ses garçons à Maintenon, où elle avoit résolu

d'aller accoucher. Elle passa là pour une des bonnes amies de la marquise de Maintenon, si bien que le garçon qui l'accoucha ne sut pas qu'il avoit accouché la maîtresse du roi.

Cependant, pour revenir au duc de Longueville, comme il n'épioit, comme je l'ai déjà dit, que l'occasion de se venger de d'Effiat, il fut obligé de se préparer à suivre le roi, qui avoit déclaré la guerre aux Hollandois. Cette campagne fut extrêmement glorieuse à ce grand prince, mais fatale à ce duc ; car, s'étant amusé à faire la débauche, une heure ou deux avant que le roi fît passer le Rhin à ses troupes, le vin lui fit tirer mal à propos un coup de pistolet contre les ennemis, qui parloient déjà de se rendre ; ce qui fut cause que ceux-ci firent leur décharge sur lui et sur les principaux de l'armée du roi, dont il y en eut beaucoup de tués, et lui entre autres, qui étoit cause de ce malheur.

La nouvelle en étant portée à Paris, il fut regretté généralement de tout le monde, excepté de d'Effiat, qui se voyoit délivré par là d'un puissant ennemi. En faisant l'inventaire de ses papiers, on trouva son testament, qu'il avoit fait avant que de partir, dans lequel on fut fort surpris de voir qu'il reconnoissoit le fils qu'il avoit eu de la maréchale, et lui laissoit cinq cent mille francs, en cas qu'il vînt à mourir devant que d'être marié.

Comme cette nouvelle fut bientôt publiée par toute la ville, la maréchale en fut avertie par madame de Berthillac, sa bonne amie, qui en même temps lui dit

de prendre garde qu'elle ne vînt aux oreilles de son mari. La maréchale pensa enrager, voyant que son affaire devenoit ainsi publique ; mais, comme le temps console de tout, elle soutint cela le mieux du monde et s'accoutuma à la fin à en entendre parler sans en rougir. Le roi, sachant que le duc de Longueville avoit un fils de la maréchale, en eut beaucoup de joie ; car, comme il y avoit du rapport entre l'aventure du duc de Longueville et la sienne, je veux dire, comme le fils que ce duc laissoit venoit d'une femme mariée aussi bien que ceux qu'il avoit de madame de Montespan, il voulut que cela lui servît de planche pour faire légitimer ses enfans quand la volonté lui en prendroit. Il envoya donc ordre au parlement de Paris de légitimer le fils du duc de Longueville sans qu'on fût obligé de nommer la mère ; ce qui étoit néanmoins contre l'usage et contre les lois du royaume.

Quand les premiers bruits que cette nouvelle avoit apportés furent un peu apaisés, la maréchale, qui voyoit sa réputation perdue parmi tous les honnêtes gens, résolut de faire banqueroute à toute la pudeur qui lui pouvoit rester. Elle tâta de tous ceux qui voulurent bien se contenter des restes du duc de Longueville et du reste de plusieurs autres ; et, ayant lié une forte amitié avec madame de Berthillac, qui étoit une des plus belles femmes de Paris, elles furent confidentes l'une de l'autre et goûtèrent de bien des sortes de plaisirs. La maréchale avoit un laquais qui fut roué, et qui avoit une des plus belles têtes du monde ; et la médisance vouloit qu'il eût part dans ses bonnes grâces,

parce qu'on voyoit qu'elle le distinguoit des autres laquais.

Une si grande liaison de madame de Berthillac avec la maréchale ne plut pas à M. de Berthillac, son beau-père, qui craignoit que, pendant que son fils étoit à l'armée, sa femme ne vînt à se débaucher. Mais c'étoit déjà une chose faite; et elle n'avoit pu entendre parler à la maréchale du plaisir qu'il y avoit à faire une infidélité à son mari sans vouloir éprouver ce qui en étoit. M. de Berthillac y tenoit la main cependant autant qu'il lui étoit possible, avoit l'œil sur elle, et lui recommandoit d'avoir l'honneur en recommandation; mais, comme il étoit beaucoup occupé à la garde des trésors du royaume, que Louis le Grand lui avoit confiés, autant il lui étoit difficile de pouvoir répondre de la conduite de sa belle-fille, autant étoit-il aisé à sa belle-fille de lui en faire accroire.

Cependant madame de Berthillac étant allée un jour à la comédie avec la maréchale, comme celle-ci eut vu danser le Basque sauteur, elle dit à l'autre qu'elle s'imaginoit qu'un homme qui avoit les reins si souples étoit un admirable acteur, lui avouant en même temps qu'elle seroit ravie d'en faire l'expérience elle-même. L'ingénuité de la maréchale ayant obligé madame de Berthillac de lui parler aussi à cœur ouvert, elle dit qu'elle croyoit bien qu'il y auroit beaucoup de plaisir à faire ce qu'elle disoit; mais que, pour elle, si elle étoit tentée de quelque chose, c'étoit de savoir si Baron, comédien, avoit autant d'agrément dans la conversation qu'il en avoit sur le théâtre. Cette confidence fut suivie

de l'approbation de la maréchale ; elle releva le mérite de Baron, afin que madame de Berthillac relevât celui du Basque ; et, s'encourageant toutes deux à tâter de cette aventure autrement que dans l'idée, elles ne furent pas plutôt sorties de la comédie, qu'elles se résolurent d'écrire à ces deux hommes pour les prier de leur accorder un moment de leur conversation.

Baron et le Basque furent fort surpris de l'honneur qu'on leur faisoit ; et, n'ayant pas manqué d'y répondre civilement, l'entrevue se fit à Saint-Cloud, d'où les dames revinrent si contentes, qu'elles convinrent avec eux que ce ne seroit pas là la dernière fois qu'ils se verroient. Elles se firent part après cela l'une à l'autre de ce qu'il leur étoit arrivé ; elles furent obligées de tomber d'accord que ce n'étoit pas toujours chez des gens de qualité qu'on trouvoit le plus d'amabilité. A l'égard des hommes, ils n'eurent pas tous deux pareil sujet de contentement. Si Baron fut satisfait de sa fortune, il n'en fut pas de même du Basque, qui trouvoit que la maréchale étoit une causeuse inexorable. Il dit à Baron que, quoiqu'il fatiguât beaucoup à la comédie, il aimeroit mieux être obligé d'y danser tous les jours que d'être seulement une heure à causer avec elle. Baron le consola sur le bonheur qu'il avoit d'être bien avec une femme de qualité, et il fut assez fou pour se repaître de cette chimère.

Cependant madame de Berthillac se laissa tellement aller à l'extravagance qu'elle ne pouvoit plus être un moment sans Baron ; et ayant su qu'il avoit perdu une somme fort considérable au jeu, elle le força à prendre

ses pierreries, qui valoient bien vingt mille écus. Mais il arriva par malheur pour elle qu'une des amies de son beau-père en ayant eu affaire pour quelque assemblée, elle le pria de les emprunter de sa belle-fille, et M. de Berthillac, étant bien aise d'obliger cette dame, dit à madame Berthillac de les lui prêter, ce qui l'embarrassa extrêmement.

Comme d'abord elle avoit paru surprise, M. de Berthillac crut que, comme elle étoit joueuse, elle les avoit jouées ou engagées quelque part ; et, la pressant de lui dire où c'étoit, afin qu'il les pût retirer, elle s'embarrassa encore davantage, disant tantôt qu'elles les avoit prêtées à une de ses amies, tantôt qu'elles étoient chez le joaillier qui les raccommodoit. M. de Berthillac, qui étoit homme d'expérience, vit bien qu'il y avoit quelque mystère là-dessous ; mais n'en pouvant rien tirer davantage, il fut obligé de divulguer l'affaire dans la famille de sa belle-fille, qui la tourna de tant de côtés, qu'elle avoua à la fin qu'elle les avoit données à Baron, ce qu'elle tâcha néanmoins de déguiser sous le nom de prêter. Les parens furent en même temps chez ce comédien, qui nia d'abord la chose, croyant qu'on ne lui en parloit que par soupçon ; mais, sachant un moment après que c'étoit madame de Berthillac même qui avoit été obligée de le dire, et que même on en avoit déjà parlé au roi, si bien que cela l'alloit perdre, il prit le parti de les rendre et évita par là de se faire beaucoup d'affaires.

M. de Berthillac, croyant que son fils, qui étoit à l'armée, ne pouvoit pas manquer d'être averti de ce

qui se passoit, se mit en tête qu'il valoit mieux que ce fût lui qui lui en donnât les premiers avis qu'un autre. Mais madame de Berthillac, qui avoit beaucoup de pouvoir sur l'esprit de son mari, l'ayant prévenu par une lettre, M. de Berthillac fut fort surpris qu'au lieu de remercîmens qu'il attendoit de son fils il n'en reçût que des plaintes, comme si sa femme eût encore eu raison. Madame de Berthillac poussa l'artifice encore plus loin : elle demanda à son mari de lui permettre de se retirer dans un couvent, disant qu'elle ne pouvoit plus vivre avec M. de Berthillac, qui en usoit avec elle d'une manière que, s'il n'avoit pas été son beau-père, elle auroit cru qu'il auroit été amoureux d'elle, tant il étoit devenu jaloux.

Ces nouvelles fâchèrent son mari, qui l'aimoit tendrement, et qui étoit bien éloigné de la croire infidèle; et, attribuant toute la faute à son père, le reste de la campagne lui dura mille ans, tant il étoit pressé d'aller consoler sa chère épouse. Cependant il manda à M. de Berthillac qu'il le prioit de laisser sa femme en repos; qu'il connoissoit sa vertu, et que c'en étoit assez pour ne rien croire de tous les bruits qui couroient à son désavantage. Pour ce qui est d'elle, il lui écrivit de se donner bien de garde d'aller dans un couvent, à moins qu'elle ne le voulût faire mourir de douleur; qu'elle prît patience jusqu'à la fin de la campagne, et qu'après cela il donneroit ordre à tout. En effet, il ne fut pas plutôt revenu, qu'il ne voulut écouter personne à son préjudice. Ainsi il vécut avec elle comme à l'ordinaire, de sorte que, si elle n'étoit pas morte quelque

temps après, elle auroit pris un si grand ascendant sur son esprit, qu'elle auroit fait tout ce qu'elle auroit voulu sans qu'il y eût jamais trouvé à redire.

La mort de madame de Berthillac fit rentrer la maréchale en elle-même. Elle dit à ses amis qu'elle vouloit renoncer à toutes les vanités du monde; mais, comme elle en avoit dit autant à la mort du duc de Longueville, et que cependant elle n'en faisoit rien, on ne crut pas qu'elle tînt mieux parole cette fois-là que l'autre, en quoi l'on ne se trompa pas; car elle fit succéder au Basque un nombre infini de fripons qui valoient encore moins que lui. Le chevalier du Liscouet l'entretint jusqu'à ce qu'il en fût las, à qui succéda l'abbé de Lignerac; et, comme elle lui faisoit part de son lit, elle l'obligea de lui faire part de sa bourse. Enfin, l'abbé de Lignerac ayant quitté la belle-mère pour la belle-fille, elle est réduite aujourd'hui à se livrer au petit Du Pré[1], qui ne lui donne pas seulement de son orviétan, mais qui lui apprend encore tous les tours de cartes et de souplesse avec lesquels ils dupent ensemble les nouveaux venus, et ceux qui sont assez fous de croire qu'on puisse jouer honnêtement chez une femme qui a renoncé depuis si longtemps à l'honnêteté.

1. Fils d'un opérateur.

LE PERROQUET

OU

LES AMOURS DE MADEMOISELLE

Vous devez sans doute, cher lecteur, avoir ouï dire qu'il y a quelque temps on parla de marier M. le comte de Saint-Paul[1] à Son Altesse Royale Mademoiselle, ce qui donna beaucoup d'occasions à plusieurs personnes de parler, comme vous savez que l'on fait en pareilles rencontres, mais principalement aux gens de cour, lesquels, comme plus savans en ces sortes de choses, en parlent plus pertinemment et plus hardiment.

Il y avoit en ce même temps une fort célèbre compagnie en certain lieu de Paris ou ailleurs, je ne sais pas assurément l'endroit, mais je sais bien que c'étoient des intimes de M. le comte de Lauzun, comme vous

1. Le duc Charles-Paris de Longueville porta le nom de comte de Saint-Paul jusqu'au moment où son frère aîné entra dans les ordres.

jugerez par leurs discours, lesquels, après avoir longtemps conversé ensemble, tombèrent enfin sur le mariage de Mademoiselle, et, après en avoir dit chacun leur sentiment et le peu de cas que Son Altesse Royale en avoit fait, un de la compagnie s'adressa à M. de Lauzun, et lui dit : « Et vous, M. de Lauzun, à quoi songez-vous, et d'où vient qu'un homme d'esprit comme vous êtes s'oublie dans une occasion si belle et si noble? Quoi! croyez-vous que cette affaire ne mérite pas bien que vous y songiez? vous pourriez bien plus mal employer votre temps. » Cette harangue si peu attendue surprit si fort M. de Lauzun, qu'un esprit moindre que le sien auroit eu assez de peine à répondre. En effet, après avoir reculé deux ou trois pas : « Quoi! monsieur, répondit-il à celui qui lui avoit parlé, moi! que dites-vous? moi, songer à Mademoiselle! Ah! je connois trop cette princesse, et je me connois trop moi-même pour concevoir un dessein dont le bruit m'épouvante, et dont la seule pensée me rendroit criminel. Je n'ai garde d'en oser seulement former le dessein. — Pourquoi non? reprit son ami; vous savez que l'on perd souvent, faute de chercher. Quel mal y auroit-il quand vous tenteriez la fortune? Cette princesse n'est pas inaccessible, et à vous surtout; nous savons que vous êtes assez bien avec elle, et qu'elle vous écoute plus volontiers qu'aucun autre. Ainsi quel mal y auroit-il, encore un coup, quand vous la sonderiez un peu? — Ah! répondit M. le comte de Lauzun, je n'oserois seulement pas y penser; la réponse que je suis obligé de faire à vos discours obligeants me met

à la torture, tant je vois d'impossibilité à ce que vous me dites. — Vous y songerez si vous voulez, s'écria alors toute la compagnie, nous sommes tous de vos amis et nous vous le conseillons, parce qu'ayant tant d'esprit et de conduite que vous en avez, et possédant l'oreille avec les bonnes grâces de votre roi comme vous faites, rien ne vous est impossible : pensez-y, si vous nous croyez, c'est pour vous, et nous aurions tous la dernière joie si vous pouviez réussir, et vous n'agirez pas sagement si vous ne nous croyez. » M. de Lauzun ayant répondu à tous comme il avoit fait au premier, et s'en étant défendu par les raisons les plus fortes et les plus apparentes, cette illustre compagnie se sépara. Or, comme naturellement nous aimons ce qui nous flatte, quoique la bienséance ne nous permette pas de le témoigner, nous nous défendons souvent d'une chose, et la rejetons avec ardeur lorsque nous la souhaitons le plus ; et, plus l'esprit de l'homme est capable de connoître la valeur et le mérite d'une chose qu'on lui propose pour son avancement, plus il sent enflammer son désir à la possession.

M. le comte de Lauzun s'étoit retiré chez lui après avoir quitté ses amis, où il ne fut pas plutôt arrivé, que tout ce dialogue qu'on lui avoit fait sur Mademoiselle lui repassa dans l'esprit, et ce qu'il avoit rejeté comme fâcheux par le peu d'apparence qu'il y trouvoit lui parut un peu moins rude et plus facile. Et, comme il a infiniment de l'esprit, il commença à ne désespérer pas entièrement; il y voyoit, à la vérité, beaucoup de difficulté ; mais plus la chose lui paroissoit difficile,

plus elle excitoit son courage, sachant bien que la plus grande gloire est attachée principalement aux plus grands obstacles. Il voyoit d'un côté une des plus grandes princesses de l'univers, qui avoit méprisé un grand nombre de rois et de souverains, comme si la nature n'avoit pas de quoi lui offrir un cœur digne d'elle. Il trouvoit dans cette princesse l'humeur la plus fière, et le courage le plus grand et le plus élevé qu'on pût imaginer. N'importe, il passa par-dessus toutes ces considérations; après les avoir mûrement pesées pendant un mois, et après avoir très-souvent perdu le repos pour s'appliquer entièrement au grand projet qu'il avoit déjà fait, il fit ce que faisoient ces fameux courages de l'antiquité, lesquels n'entreprenoient jamais que ce qui paroissoit presque impossible, ou du moins très-difficile; et c'est par là que plusieurs se sont immortalisés. Enfin, après avoir repassé mille fois une infinité de pensées qui lui venoient en foule dans l'esprit, et ayant fait réflexion au prix inestimable que lui offroient déjà ses travaux, s'il étoit assez heureux de pouvoir réussir, son grand cœur fait un puissant effort, et prend dès ce moment une forte résolution d'exécuter ce qu'il avoit projeté, voyant bien que, s'il perdoit cette occasion, il ne la recouvreroit de sa vie, et qu'il ne trouveroit jamais de si glorieux moyens pour élever et établir plus heureusement sa fortune.

Le voilà donc qui recommence à redoubler ses soins pour rendre ses devoirs à Mademoiselle. Il n'eut pas beaucoup de peine à trouver accès auprès de cette princesse : son esprit des plus adroits l'avoit depuis

longtemps charmée. Il la voyoit tous les jours, et le plus tard qu'il lui étoit possible. Il ne lui parloit néanmoins que de respect, de devoirs, de nouvelles, et de mille autres gentillesses capables d'attirer l'estime de tout le monde. Et, comme un grand esprit goûte les belles choses bien mieux qu'un moindre, qui à peine les distingue et ne goûte que celles qui sont médiocres, Mademoiselle prenoit grand plaisir à écouter M. de Lauzun avec une application merveilleuse : de manière que notre comte, qui ne jouoit autrement son jeu que couvert et à l'insu de tout le monde, ne manquoit jamais de nouvelles matières et de nouveaux entretiens; et son esprit éclairé lui faisoit découvrir la façon obligeante avec laquelle il étoit écouté de la princesse, lui fournissant toujours de quoi satisfaire le plaisir qu'elle témoignoit y prendre. Cependant M. de Lauzun commençoit déjà à concevoir quelque rayon d'espérance, quoiqu'à la vérité foible. Il est vrai qu'il étoit bien reçu, mais il l'étoit auparavant. Si la princesse lui témoignoit quelque bonté, ce n'étoit ou ne pouvoit être qu'un effet de sa générosité. Ainsi il n'avoit pas un grand fondement en ses espérances. D'ailleurs, la grande disproportion qu'il voyoit entre cette princesse et lui le mettoit au désespoir : aussi c'étoit son plus grand obstacle. Il poursuivit toutefois son dessein. Quelque temps s'étoit passé de cette façon lorsqu'il lui vint dans la pensée qu'il étoit temps de commencer son jeu un peu plus hardiment. Vous allez voir une leçon bien faite pour ceux qui veulent se faire souffrir auprès d'une maîtresse; il faut surtout étudier

à se faire à son humeur : voilà le seul et véritable chemin par où l'on peut sûrement s'insinuer.

Or, M. le comte de Lauzun voulut, à quelque prix que ce fût, s'insinuer dans l'esprit de Mademoiselle ou mourir. Il avoit besoin de secours pour cela; il s'étoit fait une règle de ne rien emprunter que de lui seul. Que fait-il? son génie s'attache à considérer attentivement cette princesse; il s'y attache sérieusement pendant quelque temps; et enfin, ayant remarqué que cette princesse aimoit et la cour et les beaux esprits, et que naturellement (comme cela est ordinaire à son sexe) elle étoit curieuse, il se résolut de prendre cette route, comme la plus aisée pour arriver à sa fin. Il étoit un jour chez cette princesse, où, après mille beaux discours, qui servirent comme de prélude à ce qu'il avoit médité, il tomba merveilleusement bien à propos sur son dessein, et, parlant des affaires de la cour les moins communes : « Eh bien, Mademoiselle, lui dit-il, Votre Altesse Royale veut-elle être toujours particulière et n'avoir jamais de commerce avec la cour? Est-il possible que la cour du monde la plus florissante n'ait rien qui vous puisse plaire? On y voit des gens qui viennent incessamment des quatre coins de la terre pour voir la majesté et la magnificence du Louvre, et pour y admirer notre incomparable monarque avec toute sa maison royale, qui est sans doute la plus belle et la plus charmante qu'il y ait dans l'univers. Est-il possible, encore une fois, Mademoiselle, que tout cela, joint à la délicatesse des esprits qui y sont sans nombre, n'ait pas de quoi attirer Votre Al-

tesse Royale? Il est vrai, Mademoiselle, que Votre Altesse Royale a seule l'avantage d'être à la cour sans sortir de chez elle; et vous pouvez, en ôtant le plus bel ornement du Louvre, je veux dire, en la privant de la présence de votre royale personne, vous pouvez seule en composer une tout entière au Luxembourg, et partout où Votre Altesse Royale sera. — Vous voulez donc rire, monsieur de Lauzun, répondit Mademoiselle; et votre esprit, toujours galant, veut enfin me faire part de ses galanteries? — Ah! Mademoiselle, repartit M. de Lauzun, à Dieu ne plaise que je sorte jamais du respect que je dois à Votre Altesse Royale! Je sais trop comment je dois parler à des personnes de votre rang pour manquer jamais à mon devoir. Et ce que je prends la liberté de vous dire n'est qu'un foible excès du zèle que j'ai eu toute ma vie et que je sens augmenter à tous momens pour le service de Votre Altesse Royale. Oui, Mademoiselle, poursuivit-il, j'ai un désir, mais un désir que je ne puis exprimer, de vous voir maîtresse de tout l'univers; et, si j'étois assez heureux pour y pouvoir contribuer quelque chose, ma vie seroit le moindre don que je voudrois pouvoir faire pour cela, tant il est vrai, Mademoiselle, que je veux désormais m'attacher aux intérêts de Votre Altesse Royale. — Ah! monsieur de Lauzun, vous êtes trop généreux, et vous me comblez de civilités; je souhaiterois être en état de vous témoigner ma reconnoissance; mais, comme mes sentimens sont hors du commun et très-rares dans le siècle où nous sommes, il faudroit être quelque chose de plus

que je ne suis pour pouvoir dignement les reconnoître. Souvenez-vous au moins que je conserverai toute ma vie le souvenir de vos bons et généreux souhaits. — Ce n'est pas, dit M. de Lauzun, une reconnoissance intéressée du côté des biens de la fortune qui me fait parler ainsi, Mademoiselle; votre royale personne en est le seul motif, et la cause m'en paroît si glorieuse et si juste, que je serai toujours prêt à toutes sortes d'événemens pour tenir ma parole. — Mais, monsieur de Lauzun, dit Mademoiselle, que voulez-vous que je fasse pour vous, après une si noble et si généreuse déclaration? Quoi! seroit-il dit qu'un gentilhomme aura, par ses hauts sentimens, mis une princesse de ma qualité dans l'impossibilité de lui pouvoir répondre? Ah! de grâce, contentez-vous de ce que je vous ai dit, sans me presser davantage, et attendez du temps et de la fortune quelque chose de mieux, et vous souvenez surtout de votre parole; et, si vous ne l'oubliez pas, je m'en souviendrai. — Non, certainement, Mademoiselle, dit M. le comte de Lauzun, je ne l'oublierai pas; et, lorsque Votre Altesse Royale me fera la grâce de m'en demander des preuves, elle verra de quelle manière je sais exécuter ce que j'ai une fois résolu. Et, pour mieux lui marquer ma sincérité, je vais dès à présent lui donner le moyen de m'éprouver. Vous savez, Mademoiselle, que je suis assez heureux pour être bien dans l'esprit de mon roi, et qu'il se passe peu de choses à la cour que je ne sache des premiers; de façon, Mademoiselle, que je prétends, si vous m'honorez de votre confidence, vous

instruire de tout. Je ne vous parle point du secret; Votre Altesse Royale n'a jamais manqué de prudence dans les occasions les plus pressantes; ainsi j'ai lieu de m'assurer là-dessus. Enfin, Mademoiselle, vous êtes aimée du roi, et le serez encore davantage si vous voulez témoigner quelque empressement pour lui; vous serez de sa table et la première dans tous ses plaisirs; le roi sera ravi de vous posséder; vous êtes une princesse à marier; indubitablement Sa Majesté ne manquera point à vous pourvoir selon votre rang, s'il ne le peut suivant votre mérite. Pour ce qui est de moi, Mademoiselle, Votre Altesse Royale peut compter là-dessus comme sur une personne qui lui est entièrement dévouée, et je vous proteste que je ne laisserai jamais passer un moment où il s'agira de votre intérêt, sans faire tout ce qu'il me sera possible, soit vers le roi ou bien ailleurs, et j'espère même que Votre Altesse Royale s'apercevra bientôt de mes soins pour elle. »

Cet heureux commencement ne put promettre à M. le comte de Lauzun qu'une belle et glorieuse fin; il parloit à Mademoiselle de savoir des secrets, de confidence, de plaisirs, et enfin il toucha la corde du mariage. Ce furent de grandes choses pour cette princesse, et celui qui les disoit ajoutoit tant d'éloquence et d'agrément, qu'elle ne put résister à tant d'ennemis qui l'attaquoient à la fois, de façon qu'ayant écouté fort attentivement M. de Lauzun, cette princesse y prit tant de plaisir, qu'enfin elle se rendit à un discours si doux et qui la flattoit si agréablement. Le

premier témoignage qu'en reçut M. le comte de Lauzun fut de cette manière : « Eh bien, comte de Lauzun, que faut-il donc faire? je suis prête à faire ce que vous me dites; mais le moyen? — C'est, Mademoiselle, répondit-il d'abord, qu'il faut qu'auparavant vous fassiez une confidence particulière avec quelqu'un sur qui vous pourrez vous fier. — Mais où prendre, répliqua-t-elle en souriant, quelque personne sur qui l'on se puisse assurer? — Mademoiselle, répondit M. de Lauzun, que je serois heureux si Votre Altesse Royale trouvoit en moi sur qui s'assurer! Ah! que je serois fidèle! Oui, si ce bonheur m'arrivoit, je me sacrifierois plutôt que de manquer de fidélité. Et, de plus, après que Votre Altesse Royale auroit commencé à se fier à moi, elle seroit assurée de n'ignorer pas ce qui se feroit ou diroit jusque dans le cabinet du roi, soit qu'elle fût à la cour ou non. — Eh bien, monsieur de Lauzun, dit Mademoiselle, continuant à sourire, je suis résolue, puisque vous dites qu'il le faut, à me choisir un confident à qui je découvrirai ma pensée fort ingénument, pour l'obliger à en faire de même. Mais aussi il peut bien s'attendre que, si je viens à découvrir qu'il me fourbe, il en sera tôt ou tard puni; et, au contraire, s'il agit en galant homme, il sera mieux récompensé qu'il n'ose peut-être espérer. — Quoi! Mademoiselle, repartit M. de Lauzun, après la charmante parole que Votre Altesse Royale vient de prononcer, se trouveroit-il bien un courage assez lâche pour manquer à son devoir? Ah! cela ne se peut, et le ciel est trop juste pour permettre une si

noire injustice. Que si, par un malheureux hasard, cela arrivoit, la grâce que je demande dès à présent à Votre Altesse Royale, c'est qu'elle me permette d'espérer de servir d'instrument pour punir un si horrible crime, ou de demeurer dans une si glorieuse entreprise. — Eh bien, vous serez pleinement satisfait, monsieur de Lauzun, si cela est capable de vous satisfaire, et vous seul punirez ce coupable, du moins s'il le devient. Mais aussi ne prétendez pas avoir lieu de révoquer votre parole, car ce n'est pas à des personnes de mon rang à qui l'on doit promettre plus qu'on n'a dessein de tenir. — Oui, Mademoiselle, je vous la tiendrai, cette parole, répondit M. de Lauzun, ou j'y finirai la vie... — Mais, si dans le choix que je fais pour mon confident, vous y trouviez un véritable ami, ou un parent proche ou allié, enfin quelqu'un que vous aimassiez plus que vous-même, que feriez-vous en cette rencontre? car il est bon de vous expliquer toutes choses, afin que vous ne prétendiez point de surprise... — Ah! Mademoiselle, Votre Altesse Royale fait tort à mon courage, s'il m'est permis de lui parler ainsi avec tout le respect que je lui dois, et mon devoir m'est plus cher que parens et amis, de même que la vie ne m'est rien en comparaison de mon honneur. Mais enfin, continua notre incomparable comte, ne m'est-il point permis de demander quel est cet heureux homme, contre lequel Votre Altesse Royale semble avoir pris plaisir de m'animer, comme si j'avois une armée nombreuse à combattre? — Comme l'ennemi, dit Mademoiselle, que vous aurez en tête si l'on

me trahit est puissant et fort en effet, quoique petit en apparence, j'ai été bien aise de savoir si vous ne chancelleriez point à m'entendre parler. — Moi, chanceler! reprit M. de Lauzun, vous me verrez toujours inébranlable. — Je suis pourtant assurée, dit Mademoiselle, que son seul nom vous y fera songer plus d'une fois, et peut-être sera-t-il assez fort pour vous faire repentir de ce que vous avez avancé sur ce chapitre. — Moi, me repentir! répondit M. de Lauzun; toute la terre, ni la mort même, n'est pas capable de me faire dédire, et, quand toutes les puissances s'armeroient pour ma perte, je les verrai venir avec un courage intrépide, sans rien diminuer de mon généreux dessein. » Sur quoi Mademoiselle lui parla en cette façon : « Préparez-vous donc à deux choses, ou à vous dédire, ou à vous punir vous-même de ce crime si noir que vous vouliez punir sur un autre, si vous êtes assez malheureux pour en être jamais coupable; car c'est en vous seul que je veux me confier; je n'en connois point de plus capable ni qui s'en puisse mieux acquitter; consultez-vous bien avant que de vous engager, et voyez si vous êtes disposé à me servir fidèlement. — Oui, Mademoiselle, dit M. le comte de Lauzun, je suis disposé à tout ce qu'il faudra faire pour votre service, et, puisque Votre Altesse Royale me fait l'honneur de me préférer à mille autres qui le méritent mieux que moi, je lui proteste de ne jamais manquer de parole. »

M. le comte de Lauzun n'eut pas plutôt pris congé. qu'il commença à rêver sur l'heureux succès de son en-

treprise; enfin il pouvoit se vanter d'avoir assez bien réussi pour une simple tentative : aussi ne manqua-t-il point à exécuter de point en point ce qu'il avoit promis à cette princesse, qui d'ailleurs n'étoit pas moins aise de s'être assurée d'une personne qui seule lui pouvoit donner des nouvelles assurées de tout ce qui se passoit à la cour. Elle voyoit que cette personne s'étoit entièrement attachée à elle, qu'elle prenoit un soin particulier de l'informer de tout ce qu'il y avoit de plus secret. Enfin, cette princesse étoit dans une joie qu'elle ne pouvoit presque contenir.

Quelque temps se passa de cette sorte, et M. de Lauzun, qui poursuivoit sa pointe et qui continuoit à redoubler ses soins auprès d'elle, connut enfin qu'il étoit assez bien dans son esprit pour espérer d'y pouvoir un jour être mieux si le sort lui étoit toujours autant favorable qu'il avoit été, et c'étoit le désir du succès qui l'animoit toujours.

Un jour qu'il venoit un peu plus matin qu'à son ordinaire, soit par hasard ou de dessein formé, ou bien qu'il eût effectivement quelque nouveauté à apprendre à Mademoiselle, il n'eut pas plutôt monté l'escalier, qu'ayant aussitôt traversé jusqu'à la chambre de cette princesse, il se prépara pour y entrer comme il avoit accoutumé, et, pour cet effet, ayant entr'ouvert la porte, il aperçut cette princesse devant son miroir, ayant la gorge découverte. D'abord il se retira, et il referma la porte, le respect ne lui permettant pas d'avancer plus avant. Mademoiselle qui entrevit quelqu'un, et qui entendit la porte se fermer, cria assez haut, et demanda

avec beaucoup d'empressement qui c'étoit, et, dans le temps qu'on y vint voir, elle demanda : « N'est-ce point M. de Lauzun? » La personne qui y étoit venue voir répondit que oui. « Qu'il entre! » s'écria cette princesse par plusieurs fois. Dans ce même temps, M. de Lauzun étant entré, et ayant fait une profonde révérence, Mademoiselle lui dit : « Eh! pourquoi, monsieur, n'entrez-vous pas sans faire toutes ces cérémonies? Quoi! poursuivit cette princesse en souriant, est-ce par la fuite que l'on fait sa cour auprès des dames? — Mademoiselle, répondit-il, j'ai su jusqu'aujourd'hui ce que l'on doit aux dames du commun; mais je n'ai jamais pu apprendre tout ce que je dois aux personnes royales, ou, si je l'ai su, je l'ai oublié depuis peu. — Mais qu'est-ce que vous voulez dire? — Ce que je veux dire, Mademoiselle? répondit M. de Lauzun : quoi! Votre Altesse Royale voudroit-elle bien que, perdant le respect que je lui dois, je vinsse encore m'exposer à un combat où je prévois ma perte tout entière? — Mais, encore une fois, qu'est-ce donc que vous voulez dire? lui dit-elle en souriant. Je ne comprends rien en vos discours; expliquez-vous mieux, si vous voulez que je vous entende. — Ah! repartit M. de Lauzun, je crains de ne m'expliquer que trop pour mon malheur : si toutefois Votre Altesse Royale feint de ne me point entendre, je m'en expliquerai plus ouvertement quand elle m'en donnera la permission. — Je serois fort aise que ce fût présentement, reprit Mademoiselle, continuant son sourire. — Puisque Votre Altesse Royale me le commande, dit M. de Lauzun, il faut lui obéir.

A l'ouverture de la porte de votre chambre, je n'ai pas eu sitôt fait le premier pas, que le premier objet qui s'est présenté à mes yeux a été votre royale personne, mais dans un état si éclatant, que jamais mes yeux n'ont été si surpris ; et cette surprise ou la crainte de manquer de respect et de faire naufrage, m'ont fait retirer avec la dernière précipitation. J'aime les belles choses autant que qui que ce soit : aussi, Mademoiselle, à l'entrée de votre chambre, j'ai aperçu, quoique de loin, comme un rayon du brillant éclat de votre royale personne : je veux dire, Votre Altesse Royale, sur qui les grâces et les beautés ensemble faisoient un assemblage de tout ce qui peut flatter la vue ; car, quoique vous soyez toujours charmante, la blancheur des lys que vous cachez sous du fil ou de la soie, ce sein de neige, dont vous n'avez pas pu me dérober la vue, tout cela, joint à la majesté sans égale de votre taille, auroit produit sur moi les mêmes effets que sur les plus grands princes du monde. Je n'aurois pas vu tant de merveilles ensemble sans les vouloir considérer attentivement. Je sais que la considération des belles choses donne du plaisir, que le plaisir allume le désir, et enfin que le désir n'aboutit qu'à la jouissance. En un mot, je n'aurois jamais pu éviter ce charme, qui, par conséquent, auroit fait mon malheur. Hélas! je reconnois bien aujourd'hui que c'est une belle et avantageuse qualité que celle de roi ou de souverain, puisqu'il n'appartient qu'à eux seuls d'aspirer sans crime à la possession de ces belles choses. Oui, je soutiens, Mademoiselle, que celui qui peut légitimement aspirer après ces beautés

de Votre Altesse Royale, celui-là est sans doute le plus heureux homme du monde : à plus forte raison le bonheur de celui qui les possédera sera encore plus grand. — Je n'en attendois pas moins de vous, monsieur de Lauzun, dit Mademoiselle, et je m'imaginois bien que la feinte que vous avez faite à la porte de ma chambre se termineroit enfin par la galanterie du monde la mieux inventée et la mieux conduite. — Ah ! Mademoiselle, reprit M. de Lauzun, que Votre Altesse Royale juge mal de moi, si elle a cette pensée ! Le respect que je dois avoir pour elle, et le vœu que j'ai fait de finir ma vie pour son service, ne me feront jamais déguiser ma pensée ; je publierai à toute la terre, quand il en sera besoin, ce que je viens d'avancer. — Vous croyez donc, monsieur, répondit Mademoiselle, qu'il n'y a que les rois et les souverains qui puissent prétendre légitimement à la possession des belles choses ? Quoi ! ne savez-vous pas que le seul mérite doit avoir cette prétention, et que le sang ni le rang même n'augmentent point le prix d'une personne, si elle n'a que cela pour partage ? Vous savez qu'il y en a une infinité qui, sans le secours de la naissance et du sang, se sont mis en état eux-mêmes de pouvoir aspirer à tout ce qu'il y a de plus grand, et cela par leur propre mérite. Et je puis avancer, sans feinte, que M. le comte de Lauzun, autrement M. de Péguillin, en est un des premiers, et que, sa vertu le distinguant du commun des hommes, cette même vertu le peut élever, avec justice, à quelque chose d'extraordinaire. Je ne veux pas vous en dire davantage ; mais je sais bien que, si vous saviez de quelle

façon vous êtes dans mon esprit, vous n'auriez pas sujet d'envier un autre rang que celui où vous êtes, s'il est vrai que vous comptiez mon estime pour quelque chose pour vous. — Ah! Mademoiselle, répondit M. de Lauzun, que je suis heureux d'avoir l'honneur de vous avoir plu! Mais je suis doublement heureux d'avoir quelque part dans votre esprit! Oui, Mademoiselle, puisque Votre Altesse Royale a eu la bonté de m'annoncer un si grand bonheur, souffrez, de grâce, que je me laisse aller aux doux transports que me cause la joie que je ressens, et que mon âme vous fasse connoître, par quelque puissant effort, l'extase dans laquelle vos dernières paroles l'ont mise. Car, s'il est vrai, comme il n'en faut pas douter, que votre âme soit sincère, n'ai-je pas raison de m'estimer le plus fortuné de tous les hommes? Et qu'est-ce que je pourrois faire pour reconnoître tant d'obligations que j'ai à Votre Altesse Royale? Que je suis malheureux de ne pouvoir donner que des souhaits, et des souhaits inutiles, qui ne pourront jamais m'acquitter de la moindre de vos bontés! — Je ne vous demande rien, lui dit Mademoiselle, sinon la continuation de ces mêmes souhaits et l'exécution, si l'occasion s'en présente. — Oui, Mademoiselle, répondit M. de Lauzun, je souhaiterai, j'entreprendrai et j'exécuterai tout pour le service de Votre Altesse Royale, jusqu'au dernier soupir. »

Voilà une belle avance pour notre nouvel amant; et, à mon avis, jamais il ne conduisit une entreprise si douteuse et si hardie avec autant de succès : aussi ut-ce une douce amorce pour lui que cette dernière

conversation, où il trouva tout sujet d'espérer; et ce fut ce qui l'enhardit à pousser sa fortune à bout. Il passa quelque temps dans cet état, et à toujours rendre ses soins avec plus d'assiduité qu'à l'ordinaire à Mademoiselle; et, à mesure qu'il remarquoit que cette princesse prenoit plaisir à le souffrir, il ne manquoit pas aussi de faire tout ce dont un bel esprit est capable pour se maintenir dans ses bonnes grâces; et il en avoit toujours l'occasion en main par cent belles choses que son génie lui fournissoit; et, dans tous les entretiens qu'il avoit avec cette princesse, il faisoit paroître tant de respect dans toutes ses actions, et un certain enjouement dans son humeur, qu'enfin tout cela, joint à la vivacité de son esprit et à la force de son raisonnement, tout cela, dis-je, étoit trop puissant pour y résister. Aussi Mademoiselle, qui, mieux que qui que ce soit, avoit un esprit capable de juger de ces choses, y trouvoit trop de quoi se plaire pour n'y pas prendre plaisir, et par conséquent pour se pouvoir défendre. Elle étoit même ravie quand elle le voyoit entrer chez elle, parce qu'elle le regardoit déjà comme une conquête assurée, et elle auroit quitté toutes choses pour avoir sa conversation, ne trouvant rien où elle eût un si agréable divertissement.

Ils en étoient là lorsque M. le comte de Lauzun, devenant de jour en jour plus hardi et plus familier avec Mademoiselle, à mesure qu'il en devenoit amoureux, s'avisa d'une invention pour savoir si son bonheur étoit vrai ou faux, s'il en étoit l'ombre ou le corps. Et c'est un coup assez extraordinaire, comme vous

allez voir, mais qui lui réussit merveilleusement bien, puisqu'il s'assura de son entier bonheur.

Un jour qu'il étoit avec cette princesse, car il ne la quittoit que le moins qu'il pouvoit, et, s'il témoignoit de l'empressement pour y demeurer, Mademoiselle n'en faisoit guère moins pour le retenir : il étoit donc un jour avec elle ; après un assez long entretien, il témoigna à cette princesse qu'il avoit quelque chose de particulier à lui dire. Mademoiselle, qui n'eut pas de peine à le reconnoître, le tira à part, et lui ayant dit qu'elle étoit prête à l'écouter s'il avoit quelque chose à lui dire : « Il est vrai, répondit M. de Lauzun à Mademoiselle, que j'ai une grâce à demander à Votre Altesse Royale, mais je n'ose le faire sans sa permission. — Il y a longtemps que vous l'avez tout entière, monsieur, vous n'avez qu'à parler et demander hardiment tout ce qui dépend de moi, et vous assurer en même temps de tout. — Quoique Votre Altesse Royale ait assez de bonté pour m'accorder ma demande, poursuivit M. de Lauzun, il n'est pas juste que j'en abuse ; et, si tout autre motif que celui de vos intérêts me faisoit agir, je serois sans doute moins hardi et plus circonspect. — Que ce soit votre intérêt ou le mien, dit Mademoiselle, tout m'est égal ; parlez seulement avec assurance d'obtenir tout ce que vous demanderez. » M. le comte de Lauzun répondit à ces discours si obligeans par une profonde révérence, et poursuivit après en cette manière : « Il y a déjà quelque jours, Mademoiselle, que je me suis mis en tête que Votre Altesse Royale doit être bientôt mariée, et cette pensée s'est si fort impri-

mée dans mon esprit, que je me la représente comme un présage assuré, ou, pour mieux m'exprimer, comme une chose faite, et la créance que j'y donne, et la joie que je m'en promets, m'ont forcé à prendre la liberté de vous faire une très-humble prière : c'est, Mademoiselle, que, comme c'est une chose infaillible selon toutes les apparences, puisque les plus grands du monde ont aspiré à ce haut bonheur, et que votre renommée a publié partout le pouvoir de vos charmes ; de manière que, parmi tous ceux qui ont appris les merveilles de votre vie, il y en a peu, ou pour mieux dire, il n'y en a point dont l'esprit n'ait été agréablement surpris, et qui ne soupirent pour vous ; ainsi, dans cette foule de soupirans il ne se peut, à moins que le ciel ne voulût se rendre coupable de la dernière injustice, que vous ne soyez un jour à quelqu'un ; et je sais que ce sera bientôt. Je ne saurois faire sortir cette pensée de mon esprit, et mon imagination en est tellement préoccupée, qu'il y a déjà longtemps que je ne rêve à autre chose. De façon, Mademoiselle, que la grâce que je demande à Votre Altesse Royale c'est que, comme elle m'a si souvent honoré de sa confidence, il me soit permis d'en espérer une seconde. » Alors Mademoiselle, en le regardant d'un air doux et sincère, répondit en ces paroles : « Cela est bien juste, monsieur ; quand on a une fois choisi quelqu'un pour confident en une chose, ce seroit démentir son choix que de ne lui pas confier tout sans réserve. Pour moi, qui ne prétends pas démentir le mien, je veux vous faire l'unique dépositaire de mes pensées les plus secrètes ; que si, par

hasard, je manque de prudence en parlant, souvenez-vous qu'en qualité d'homme d'honneur, comme vous êtes, vous êtes obligé par toutes sortes de raisons à garder le secret, et qu'il n'y a pas moins de science à se taire qu'il n'y en a à bien parler. A propos, dites-moi donc ce que vous me demandez ; je ne vous parle point de vos galanteries ; je souffre même, pour l'estime que j'ai pour vous, que vous m'en disiez toujours quelqu'une en passant, parce que je sais bien qu'un esprit galant et de cour comme le vôtre ne sauroit s'en passer. Il n'y a que vous, monsieur, qui soyez capable de cajoler de si bonne grâce, jusqu'à vouloir faire passer une simple pensée pour une chose inébranlable et assurée, lors même qu'elle n'est qu'imaginaire. — Mais, Mademoiselle, répliqua M. de Lauzun, de grâce, que dites-vous? Vous croyez donc que je n'ai pas seulement pensé ce que je viens de vous dire! Que si Votre Altesse Royale pouvoit lire jusqu'au fond de mon cœur, elle verroit bien la vérité de la chose, et je m'assure qu'elle n'auroit pas lieu de douter de moi comme elle fait. Et pour faire voir que je suis persuadé de ce que je viens d'alléguer, c'est qu'assurément elle en verra bientôt les effets, et, si mes vœux sont exaucés, le temps en sera court. Et je demande à Votre Altesse Royale, comme ce sera une chose que tout le monde saura tôt ou tard, que je sois le premier qui ait l'honneur de l'apprendre. — Quoi? interrompit la princesse. — Celui, poursuivit M. de Lauzun, pour qui, de tous vos soupirans, Votre Altesse Royale aura plus de penchant de tous ceux de la cour, ou bien hors du royaume.

Tout le monde le saura un jour et l'apprendra avec un plaisir extrême. Et, comme je suis infiniment plus à vous que le reste des hommes, c'est par cette seule raison que je demande la préférence, afin que votre belle bouche m'ayant annoncé celui qu'entre les hommes elle veut rendre le plus heureux, je sois le premier aussi à vous en féliciter et à vous en témoigner la joie que j'aurai quand je verrai approcher le moment qui vous doit donner celui que vous aurez honoré de votre choix, et que vous aurez trouvé digne de votre affection. » Il finit ces derniers mots par un profond soupir, que Mademoiselle ne laissa pas passer sans le remarquer ; car elle l'observoit de trop près pour perdre la moindre de ses actions. « Mais, monsieur de Lauzun, d'où vient que vous soupirez? vous me prédites de si belles choses, cependant vous les finissez par un grand soupir. Et où est donc cette joie que vous vous en promettez? Il me semble que ce n'est pas en soupirant que l'on reçoit de la joie et du plaisir. Comment voulez-vous donc, poursuivit cette princesse en souriant, que j'explique ceci?—Ah! Mademoiselle, répondit-il, un esprit aussi intelligent comme est le vôtre n'aura pas bien de la peine à donner une application juste à cette action, surtout quand elle se souviendra que c'est après ces choses que l'on désire ardemment que l'on soupire. — Il est vrai, répondit Mademoiselle, mais aussi vous n'ignorez pas que les soupirs ne sont pas moins les effets de la crainte que de la joie et du désir. Aussi un cœur qui pousse des soupirs embarrasse fort un esprit à en faire la différence pour savoir

connoître leur véritable cause; car je n'en ai jamais ouï que d'une même façon et sur un même ton. — Je vois bien, dit M. de Lauzun, que Votre Altesse Royale veut se divertir ; mais enfin que répond-elle à ma demande? — Vous seriez bien trompé dans votre attente, inerrompit la princesse, si c'étoit le refus. Mais, puisque je me suis engagée, je veux vous tenir ma parole ; je vous assure que je vous la tiendrai ponctuellement, et je vous dirai au vrai celui que j'aimerois le plus de tous ceux que je croirai pouvoir aspirer à moi. — Mais quand sera-ce? » répondit M. de Lauzun avec un transport et un empressement inconcevables. La princesse, qui en devinoit sans doute la cause, quoiqu'elle ne le témoignât pas ouvertement, et qui même faisoit paroître au dehors une partie de la joie qu'elle en avoit au fond du cœur, lui dit, toujours en souriant, que ce seroit dans trois mois. « Ah ! Mademoiselle, que ce temps va être long pour moi, repartit notre amant, et qu'il va mettre ma patience à une rude épreuve ! Mais n'importe, contina-t-il, il faut attendre, puisque Votre Altesse Royale le veut. »

Voilà le premier progrès de ce moyen qu'il avoit inventé pour savoir si c'étoit tout de bon qu'il devoit espérer ou non. Vous en verrez la fin par la suite.

Peu de temps après, l'on parla du voyage de Flandre, et M. le comte de Lauzun, qui ne songeoit qu'à plaire à Mademoiselle, ne s'appliquoit qu'à en chercher les moyens, mais tout cela avec honneur, et sans perdre un moment rien de ce qu'il devoit au roi son maître. Il étoit presque toujours chez cette princesse, ou

avec elle, quand elle étoit au Louvre ; et surtout il ne manquoit jamais de nouvelles, et il les débitoit avec tant de grâce, que, quoiqu'il les dît le dernier, et qu'il y mêlât des choses sérieuses (et il y falloit une grande présence d'esprit, et une solidité de jugement toute particulière), néanmoins la manière aisée avec laquelle il racontoit ces nouvelles, et mille choses agréables qu'il y ajoutoit, leur donnoient un nouveau lustre, et faisoient connoître à cette princesse qu'il n'étoit pas tout à fait indigne de son attention. Aussi peut-on dire qu'il est seul capable d'entretenir agréablement quelque belle compagnie que ce soit. Enfin, on peut tirer une conséquence infaillible de ce que j'ai dit, puisqu'il rendit captif l'esprit du monde le plus fin que l'on voie dans tout son sexe. Comme il n'est point de plus fâcheux obstacle à un amant qui veut s'établir dans l'esprit de l'objet qu'il aime que l'éloignement et la privation de la vue, cette absence et cet éloignement sont beaucoup plus à craindre lorsqu'on a quelque heureux commencement, parce qu'il n'est pas seulement besoin de s'insinuer dans un cœur que l'on veut réduire entièrement, mais encore il est nécessaire de ne point lâcher prise que l'on ne s'en voie absolument le maître. Nous en avons même vu qui avoient tous ces avantages, et qui se les conservoient par leur présence ; mais aussi leur est-il arrivé que, de paisibles possesseurs qu'ils étoient par ce moyen, ils ont perdu et l'objet et les espérances, et souvent même le souvenir pour s'être absentés. M. le comte de Lauzun avoit trop de prévoyance pour ignorer toutes ces choses, et il

avoit témoigné trop de conduite jusqu'à cet endroit pour en manquer à l'avenir; aussi trouva-t-il le secret d'éviter un si funeste et si dangereux accident.

Notre incomparable amant, voyant donc qu'il étoit obligé de suivre le roi partout où il iroit, et par conséquent contraint de quitter son entreprise, qu'il voyoit déjà si avancée, s'avisa de faire en sorte que Mademoiselle fît le voyage avec la cour; c'est le voyage de Flandre, que le roi fit l'an 1670. Et, pour cet effet, il se servit de deux moyens qu'il tenoit pour assurés, comme il arriva. Le premier moyen dont il se servit fut envers Mademoiselle, qu'il alla voir un jour. Il ne manqua pas d'abord de chercher tout ce qui le pouvoit faire tomber sur ce discours. En ayant enfin trouvé le lieu, il dit à cette princesse : « Il ne faut pas demander, Mademoiselle, si Votre Altesse Royale sera du voyage de Flandre : la chose est trop juste et raisonnable pour en douter. — Moi, dit Mademoiselle, j'en serai si le roi le veut; autrement je ne m'en soucie pas beaucoup. — Que dites-vous, Mademoiselle? répondit-il; vraiment le roi ne le désire que de reste, et je suis assuré qu'il s'y attend. — Je n'irai pourtant point sans qu'il me le dise, repartit la princesse. — Je sais bien, poursuivit notre comte, que la cour est partout où vous êtes, et que toute autre que vous peut, sans injustice, paroître indifférente. Mais, s'il m'est permis de dire ma pensée avec tout le respect que je dois à Votre Altesse Royale, vous ne pouvez pas vous dispenser de ce voyage, sans vous opposer en quelque manière au dessein que le roi a de paroître en ces pays-là avec le plus

d'éclat qu'il lui sera possible : parce que Votre Altesse Royale, faisant un des plus beaux et glorieux ornemens de la cour, vous ne pouvez vous en séparer sans la priver de la plus belle partie de son éclat. D'ailleurs, je sais que Votre Altesse Royale est trop considérée du roi pour permettre, à moins que vous ne le vouliez absolument, que vous restiez, et je suis persuadé que vous aimez trop le roi pour tromper ses espérances, car assurément il s'y attend. — Vous direz et croirez tout ce qu'il vous plaira, monsieur de Lauzun, dit Mademoiselle, mais je puis vous assurer que je n'irai point sans ordre. — Eh bien, Mademoiselle, répondit M. de Lauzun, s'il ne faut que cela, je suis assuré que mes souhaits seront accomplis, et que Votre Altesse Royale verra la Flandre. » Il prit congé là-dessus, et dit en souriant, au sortir de la chambre de cette princesse : « Je m'en vais demander un ordre au roi; ce n'est pourtant pas celui de Saint-Michel ni celui du Saint-Esprit. — Quel peut-il donc être? dit Mademoiselle avec un sourire; nous n'en avons point d'autre en France, hors celui de Malte; mais je ne crois pas que vous songiez à celui-là. — Votre Altesse Royale a raison, dit M. de Lauzun, qui s'étoit arrêté à la porte de la chambre de cette princesse pour lui répondre. L'ordre, poursuivit-il, que je vais demander au roi m'est infiniment plus cher et plus agréable que tous ceux que Votre Altesse Royale vient de nommer. — Mais quel est-il donc? continua Mademoiselle en s'approchant de lui et continuant son sourire; ne peut-on point le savoir? — Et, comme je me promets

de l'obtenir, dit notre comte, Votre Altesse sera la première à qui je le dirai. — Mais vous reverra-t-on bientôt, monsieur? — Oui, Mademoiselle, et plus tôt que vous ne pensez, et avec de bonnes nouvelles. » Et, ayant fait une profonde révérence, il s'en alla tout droit vers le roi, à qui il demanda, après plusieurs discours, si Mademoiselle ne seroit point du voyage; le roi lui répondit qu'elle en seroit si elle vouloit. « Ah! sire, poursuivit notre amoureux comte, vous savez que les princes, et surtout les princesses du sang, ne marchent pas sans ordre; ainsi Mademoiselle n'y songera pas assurément d'elle-même, et puis il est important qu'elle en soit, afin de faire compagnie à la reine. Il n'y a point à la cour qui fasse tant d'honneur à Sa Majesté, comme étant la première princesse du sang, et celle qui est en état, et par ses biens et par toutes sortes de raisons, de paroître avec plus d'éclat et de pompe. Ainsi Votre Majesté aura égard, s'il lui plaît, qu'il est de conséquence que Mademoiselle ne quitte point la reine, qui sans doute ne seroit pas bien aise de faire ce voyage sans avoir avec elle cette princesse. Je sais, sire, que Mademoiselle ne peut rien résoudre d'elle-même par le profond respect qu'elle a pour Votre Majesté. Il seroit fâcheux que cette princesse fût obligée de partir sans avoir eu le temps qu'il faut aux personnes de son rang pour se préparer, parce qu'il faudra sans doute faire les choses d'un air proportionné à la qualité et au désir qu'elle a de satisfaire pleinement au dessein de Votre Majesté. Vous n'avez donc, sire, qu'à lui faire savoir vos ordres par

quelqu'un, et je suis assuré que la soumission qu'elle m'a toujours témoignée pour vos volontés les lui fera recevoir avec joie; et j'ose avancer même que, si Votre Majesté paroît sans cette princesse, elle en seroit inconsolable, tant elle est attachée à ses intérêts. — Allez-vous-en donc lui dire, dit le roi, que je la prie de se tenir prête pour accompagner la reine à son voyage, et que je lui en témoignerai ma gratitude. » Il ne falloit pas dire deux fois pour faire partir M. de Lauzun, qui, voyant tous ses desseins si heureusement réussir, partit sur l'heure sans s'arrêter un moment; il s'en alla chez cette princesse, qui, le voyant entrer dans sa chambre avec un visage gai, et qui marquoit un esprit content, lui dit : « Vous voilà donc, monsieur? apparemment vous avez reçu du roi ce que vous lui avez demandé? — Il est vrai, Mademoiselle, répondit M. de Lauzun après avoir fait une grande révérence et s'être approché un peu plus près, je viens d'être créé chevalier tout présentement, et je viens exécuter ma promesse dès ce matin, et mon premier ordre. — Nous l'aurons donc? dit Mademoiselle en riant, qui sans doute s'imaginoit bien la vérité de la chose. — Oui, Mademoiselle, répondit-il, et je vais vous l'apprendre en peu de mots. Votre Altesse Royale peut, s'il lui plait, se préparer à prendre les armes : le roi, ayant le dessein de vaincre tous les Flamands, s'est avisé de les attaquer avec des armes auxquelles ils ne puissent pas résister, et c'est pour cela que Sa Majesté veut faire ce voyage, dont j'ai eu l'honneur de vous parler ce matin. Et, comme dans la dernière campagne qu'il fit

dans le pays de ses ennemis, il ne put étendre ses conquêtes que sur quelques provinces, il a résolu de ne les point quitter qu'il n'en soit le maître absolu, et l'ordre que j'ai reçu de Sa Majesté est qu'elle vous prie de vous disposer à l'accompagner; c'est de Votre Altesse Royale qu'elle espère ses principales forces : elle m'a commandé de vous exhorter de sa part à ne la pas abandonner dans un dessein si grand et si important. » Notre amoureux comte disoit si agréablement toutes choses, qu'il n'y avoit rien de plus charmant que de les lui entendre prononcer, et Mademoiselle, qui y prenoit un indicible plaisir, l'écoutoit avec une merveilleuse attention. Mais, voulant savoir la fin de cette galanterie, car elle prévoyoit bien que c'en étoit une de l'invention de M. de Lauzun, cette princesse, impatiente, lui demanda : « Que voulez-vous donc dire, monsieur, quand vous parlez de guerre? et le roi auroit-il besoin de moi, s'il en avoit le dessein? Vous seriez bien plus propre à lui rendre service, puisque c'est votre métier. — Il s'en faut bien, Mademoiselle, répondit M. de Lauzun; ce n'est pas avec des épées et des mousquets que le roi veut attaquer ce peuple; il se veut servir de plus douces, mais de plus dangereuses armes : c'est par le grand éclat et la majesté de sa cour que le roi veut éblouir leurs esprits naturellement curieux des choses extraordinaires. Et, comme Votre Altesse Royale a plus de charmes que tout le reste ensemble, c'est d'elle aussi qu'il attend le plus grand secours. Oui, Mademoiselle, je puis l'avancer avec justice, que vous seule avez de quoi vaincre agréablement,

non-seulement les esprits les plus grossiers, mais tout le monde ensemble. Enfin c'est assez dire, quand le plus grand roi du monde vous choisit pour être comme le plus beau et principal instrument qui lui doit assurer ses conquêtes, et lui faciliter le moyen d'en faire d'autres plus grandes. Et, si Votre Altesse Royale pouvoit espérer quelque secours étranger, et hors d'elle-même pour la faire estimer, cette haute estime que notre glorieux et invincible monarque fait éclater tous les jours pour votre rare mérite lui donneroit un prix au-dessus de ce qu'on se peut figurer de beau et d'aimable. — C'est-à-dire, dit Mademoiselle, que M. de Lauzun est toujours l'homme du monde qui a le don d'inventer à tous momens les plus agréables galanteries; et, quelque prière que je lui aie faite pour m'en exempter, son bel esprit ne peut se faire cette violence. Est-il possible qu'il n'y ait qu'un Lauzun dans le monde qui soit capable de si rares inventions, et que lui seul se puisse vanter de débiter tout ce qu'il y a de beau et de recherché, pour former un entretien digne des plus beaux esprits du siècle? Pour moi, je ne comprends pas, continua-t-elle, d'où vous prenez tout ce que vous dites; et je ne puis m'empêcher d'être surprise par la nouveauté des choses que vous faites paroître. — Ah! qu'il est aisé de parler et de dire de belles choses, Mademoiselle, reprit M. de Lauzun, quand on a l'avantage de les voir éclater sur Votre Altesse Royale, avec le brillant avec lequel elles y paroissent! et qu'il est aisé et glorieux de devenir docteur lorsqu'on a l'honneur de converser avec vous! —

Taisons-nous là-dessus, car je sais bien que je ne gagnerai rien contre vous, et sachons ce que vous a dit le roi. — Le roi vous a priée, Mademoiselle, continua M. de Lauzun, de vous disposer à faire le voyage avec la reine; mais il vous en prie très-instamment. Je savois que, s'il ne falloit qu'un ordre pour cela, vous ne resteriez pas ici, poursuivit-il en souriant et d'une façon fort enjouée; car il m'auroit été trop rude, et sans doute impossible de pouvoir trouver du repos sans être toujours auprès de vous pour vous rendre mes très-humbles respects. Et je bénirai toute ma vie ce premier moment où j'ai été assez heureux pour faire que la cour n'allât pas sans vous. Oui, Mademoiselle, et j'ai travaillé avec chaleur et avec empressement, parce que ma charge et les étroites obligations que j'ai à mon roi m'obligent de le suivre partout; et, Votre Altesse Royale demeurant ici, c'étoit m'arracher à moi-même que de m'éloigner d'où elle auroit demeuré. Je vous demande mille pardons, Mademoiselle, si je vous parle si librement, et si j'en ai agi ainsi sans votre permission; mais j'ai cru qu'en me servant je ne vous désobligerois pas, et que vous ne seriez pas fâchée d'aller avec un roi qui vous aime tendrement, qui me l'a fait connoître par les discours les plus passionnés et les plus sincères du monde. — Non, je n'en suis pas fâchée, reprit cette belle, et, bien loin de cela, je veux vous remercier, comme d'une chose qui m'est fort agréable. Et, pour vous parler franchement, cette indifférence que je vous ai témoignée ce matin pour ce voyage a été en partie pour voir si vous étiez aussi fort

dans mes intérêts que vous le dites, et si vous pouviez me quitter sans peine; car je savois bien qu'ayant autant d'attache que vous témoignez en avoir pour moi depuis si longtemps, et ayant l'esprit que vous avez, vous ne manqueriez pas de tenter quelque chose pour cela; et je me promettois même que vous y travailleriez sérieusement, et que l'accès libre que vous avez par-dessus tous les autres auprès du roi vous feroit agir avec bonheur; et je ne sais pas même, si vous en aviez agi autrement, si j'aurois pu vous le pardonner de ma vie. Enfin je vous remercie, et souvenez-vous que je n'oublierai jamais ce service; vous en verrez des preuves peut-être plus tôt que vous ne l'espérez, et qui vous surprendront assez pour vous faire connoître que vous ne vous êtes pas attaché à une ingrate, mais à une personne qui mérite peut-être les soins que vous lui donnez. »

Voyez, de grâce, ce que c'est quand une fois le bonheur nous en veut : tout ce que nous faisons et entreprenons réussit à notre avantage.

M. le comte de Lauzun avoit tellement le vent en poupe, comme l'on dit, que non-seulement tout lui réussissoit à merveille, mais encore ce qu'il faisoit pour lui seul lui faisoit mériter des sentimens de reconnoissance tout extraordinaires; et vous eussiez dit, à entendre parler Mademoiselle, qu'elle lui étoit obligée de tout ce qu'il entreprenoit pour son intérêt propre, comme si c'eût été pour elle-même. Le voilà donc content autant qu'un homme qui a un grand dessein, et qui se voit en état de tout espérer, le puisse être. Il

tente tous les moyens que son génie lui suggère, tout lui est favorable. Enfin, il n'a plus qu'une démarche à faire, encore est-il en trop beau chemin pour s'arrêter. Il semble même que, n'osant pas se découvrir comme il le souhaitoit, cette princesse veut partager les peines de cette dure violence qu'elle est obligée de lui faire souffrir; cette princesse, dis-je, qui voit dans ses yeux et dans toutes ses actions, et qui croit découvrir et pénétrer le favorable motif qui le fait agir, le met souvent en train pour l'obliger à parler plus hardiment. Mais, comme M. de Lauzun ne se croit pas encore assez avancé pour cela, il veut ménager toutes choses, afin de ne point bâtir, comme l'on fait souvent, sur du sable mouvant. Il continue cependant ses soins avec plus d'assiduité que jamais; et cela est assez rare, qu'ayant affaire à une princesse du rang de Mademoiselle, dont l'humeur fière étoit tout à fait à craindre, il n'a jamais rien perdu du libre accès qu'il trouva d'abord auprès de cette princesse; au contraire, il s'y est insinué peu à peu, mais toujours de mieux en mieux : de sorte qu'elle le souffre, l'estime, et le traite plus obligeamment qu'elle n'a jamais fait homme, non pas même les plus grands princes qui ont soupiré pour elle. Elle fait plus, car il ne se met pas sitôt en devoir de prendre congé d'elle, qu'elle lui demande avec empressement quand elle le reverra. Il n'est point d'heure indue pour lui, et il lui est permis d'entrer à toute heure et à tous momens. Et je crois même que, si elle eût eu envie de lui faire quelque défense, c'auroit été de ne point sortir d'avec elle que le moins qu'il lui seroit possible.

C'est de cette façon que M. le comte de Lauzun passoit agréablement mille doux momens tous les jours, à donner et à recevoir d'innocens témoignages d'un amour caché, et qu'il n'étoit pas encore temps de découvrir. Cependant le temps que Mademoiselle lui avoit dit qu'elle lui découvriroit sincèrement celui des hommes qu'elle aimeroit le plus étoit fort avancé, et M. de Lauzun comptoit les jours comme autant d'années. Enfin, le jour étant venu auquel le terme expiroit, notre comte ne manqua pas d'aller chez Mademoiselle, et son impatience l'y fit même aller beaucoup plus matin qu'à son ordinaire, chose qu'il dit à cette princesse après l'avoir saluée. « Enfin, Mademoiselle, voici ce jour tant désiré arrivé, auquel je dois recevoir tant de joie. Je ne pense pas, Mademoiselle, que Votre Altesse Royale se dédise de sa parole, elle me l'a promis trop solennellement pour y manquer. » Il prononça ces paroles avec cet agrément ordinaire à tous ses discours, et Mademoiselle, qui n'étoit pas fâchée du soin qu'il avoit à lui faire tenir sa promesse, fut bien aise de voir l'empressement avec lequel M. de Lauzun le faisoit. Et, cette princesse lui ayant demandé, quoiqu'elle le sût aussi bien que lui, s'il y avoit déjà trois mois, notre amant lui répondit en ces paroles : « Il est vrai, Mademoiselle, que j'ai tâché à bien compter; mais, quelque exactitude que j'y aie pu apporter, je suis assuré que je me suis trompé moi même, et qu'au lieu de trois mois que Votre Altesse Royale avoit pris j'ai laissé passer trois années : et, si je voulois compter selon l'ardeur de mon attente, je suis assuré que j'irois

jusqu'à l'infini sans en trouver le compte. — Mais, lui dit Mademoiselle, qu'est-ce que vous en ferez de cette confidence, quand je vous l'aurai faite? — Ce que j'en ferai? répliqua M. de Lauzun : je m'en réjouirai, et la joie que j'en attends me rendra un des plus contens hommes du monde, et d'autant plus, que je serai le premier à qui ce glorieux avantage sera permis. — Eh bien, dit Mademoiselle, je vous le dirai ce soir. — Mais de quelle façon? répondit-il. — Je vous l'écrirai sur une vitre de mes fenêtres, dit la princesse. — Sur une vitre, Mademoiselle? répliqua notre comte; et le premier de votre maison qui s'en approchera le saura même plus tôt que moi, et ce n'est que l'honneur de la préférence que j'ai tant demandé à Votre Altesse Royale. — Comment voulez-vous donc que je vous le dise? dit Mademoiselle. — Comme il plaira à Votre Altesse Royale, répondit-il, pourvu que je sois le premier qui le sache. »

Enfin Mademoiselle fut bien aise de ne pouvoir pas en quelque façon se dédire; et cette violence que M. de Lauzun lui faisoit pour apprendre ce secret diminua beaucoup la peine qu'elle avoit à le lui dire. De façon que ce que notre amant demandoit à savoir, Mademoiselle souhaitoit de le lui dire, quoiqu'elle n'en fît pas le semblant; et je trouve qu'elle ne pouvoit se considérer telle qu'elle étoit sans consulter ce qu'elle alloit faire. Mais n'importe, elle a quelque chose de plus puissant que le rang qui la fait agir, et elle veut achever ce qu'elle a commencé. Aussi cette princesse prend tout à coup sa résolution sur la réponse qu'elle avoit à

faire à M. de Lauzun; et, voyant qu'il la pressoit, mais agréablement et dans un profond respect, de lui tenir sa parole, puisque le temps étoit écoulé : « Oui, dit-elle, je vous la tiendrai, mais surtout ne pensez pas que je vous le dise; je vous l'écrirai sur du papier, et vous le donnerai ce soir, je vous le promets. » Il fallut encore attendre ce moment, malgré l'impatience de M. de Lauzun. Enfin, le soir étant arrivé, Mademoiselle s'en alla au Louvre. M. de Lauzun, qui avoit pour lors la puce à l'oreille, ne manqua pas, aussitôt qu'il vit arriver cette princesse, de se rendre auprès d'elle, et de débuter par demander d'abord le billet après lequel il soupiroit. « Enfin, Mademoiselle, dit-il, voici le soir arrivé, Votre Altesse Royale me remettra-t-elle encore? — Non, je ne vous remettrai plus. » Et en même temps, ayant tiré un billet plié et cacheté de son cachet, elle le donna à M. de Lauzun, et lui dit, en le lui donnant avec des termes et une action tout à fait touchante : « Voilà, monsieur, le billet dans lequel est ce que vous souhaitez si ardemment de savoir; mais ne l'ouvrez pas qu'il ne soit minuit passé, parce que j'ai remarqué souvent que les jours du vendredi, comme il est aujourd'hui, me sont tout à fait malheureux : ainsi ne me désobligez pas jusque-là; et je verrai si vous avez de la considération pour moi, si vous m'obligez en cette rencontre. — Oh! Mademoiselle, répondit notre comte, que ce temps me va être long! et le moyen d'avoir son bonheur entre les mains, sans l'oser goûter? — Je verrai par là, dit Mademoiselle, si vous m'êtes fidèle : et si vous me le refusez, je mettrai sur vous tous les

événemens qui me suivront, s'ils me sont funestes. — Oui, Mademoiselle, je vous obéirai jusqu'à la fin, répondit M. de Lauzun, et je ne manquerai jamais à donner des preuves de ma fidélité et de mon devoir à Votre Altesse Royale. » Peu de temps après, onze heures frappèrent : notre comte, qui tenoit sa montre dans sa main, ne manqua pas de la montrer à Mademoiselle ; et, pendant tout ce temps-là, jamais homme ne témoigna plus d'empressemens que fit M. de Lauzun. Et tous ces petits emportemens qu'il faisoit remarquer à cette princesse, pour le temps qu'elle lui avoit fixé, étoient autant de puissans aiguillons qui la perçoient jusqu'au fond du cœur. Elle étoit ravie de les voir ; aussi ce fut ce qui l'acheva d'enflammer, et qui fit déclarer toutes ses affections en faveur de cet heureux soupirant. Enfin, le voici encore qui vient avec la montre à la main dire à Mademoiselle que minuit étoit passé. « Vous voyez, dit-il, Mademoiselle, comme je suis fidèle à vos ordres ; minuit vient de sonner, et cependant voilà encore ce billet avec votre cachet dessus tout entier, sans que j'y aie touché. Mais enfin, continua-t-il plus transporté que jamais, n'est-il pas encore temps que je me réjouisse de mon bonheur ? — Attendez encore un quart d'heure, dit Mademoiselle ; après, je vous permets de l'ouvrir. » Ce quart d'heure étant passé : « Il est donc temps, Mademoiselle, dit-il, que je me serve du privilége que Votre Altesse Royale m'a donné, puisqu'il est presque minuit et demi ? — Oui, répondit Mademoiselle ; allez, ouvrez-le, et m'en dites demain des nouvelles ; adieu, jusqu'à ce temps-là, où

nous verrons ce qu'a produit ce billet tant désiré. » M. de Lauzun, ayant pris congé de Mademoiselle, se retira chez lui avec une promptitude inconcevable.

La curiosité est comme une chose naturellement attachée à l'esprit de l'homme ; cela est si vrai, qu'il n'y a chose au monde que l'homme ne mette en usage pour apprendre ce qu'il s'est mis une fois en tête de savoir. Et cette curiosité produit des effets différens suivant les différens sujets qui la causent. Celle de M. de Lauzun étoit très-louable et très-bonne de sa nature. Le moyen dont il se pouvoit servir pour en voir la fin étoit fort incertain, et la fin très-douteuse, et même dangereuse. Sa curiosité étoit louable et bonne, car il vouloit savoir s'il se pouvoit faire aimer de Mademoiselle ; les moyens dont il se servit pour cela sont honnêtes, et même fort nobles. Et, quoique jusqu'ici il n'ait eu que de grandes espérances de leurs bons effets, néanmoins il n'en a point encore de véritable certitude. Il n'y a donc que ce billet qu'il tient entre ses mains qui le puisse instruire de tout ; et ce sera par la fin qu'il nous sera permis, aussi bien qu'à lui, de juger certainement de toutes choses.

Il ne fut pas plutôt arrivé chez lui, où il s'étoit rendu avec la dernière promptitude, que la première chose qu'il fit fut d'ouvrir ce billet ; mais il ne fut pas peu surpris de voir son propre nom écrit de la main de Mademoiselle. Je vous laisse à juger de son étonnement, et si cette vue ne lui donna pas bien à penser ; car, enfin, il est certain qu'il y avoit de quoi craindre aussi bien que d'espérer. Il est vrai que jusque-là tou-

tes choses lui avoient, selon toutes les apparences, fort bien réussi ; mais, comme le sexe est d'ordinaire fort dissimulé, Mademoiselle pouvoit n'avoir fait tout cela que pour son plaisir et peut-être pour se moquer de lui ; et la grande disproportion qu'il y a entre cette princesse et M. de Lauzun lui donnoit une furieuse crainte. Il eut pendant toute la nuit l'esprit agité de mille pensées différentes. Tantôt il repassoit dans son souvenir le procédé de Mademoiselle, et il y trouvoit mille bontés et un traitement si favorable et si extraordinaire pour une personne de sa qualité, qu'il se figuroit que toutes ces choses ne pouvoient partir que de la sincérité de cette princesse ; et la manière obligeante avec laquelle elle avoit agi avec lui lui disoit à tout moment qu'il y avoit quelque motif secret qui l'avoit poussée à toutes ces choses, mais qu'il étoit aisé de voir qu'assurément elle y alloit de bonne foi ; qu'il devoit espérer une glorieuse fin après un si heureux commencement et des progrès si avantageux. Il n'y avoit donc que l'inégalité des conditions qui lui étoit un grand obstacle et qui le faisoit toujours douter. Il étoit tellement embarrassé sur ce qu'il devoit faire, s'il lâcheroit le pied, ou s'il poursuivroit jusqu'au bout, qu'il passa, comme j'ai déjà dit, la nuit entière dans des inquiétudes horribles ; et son cœur, qui avoit combattu longtemps entre l'espoir et la crainte, étoit encore dans l'irrésolution sur ce qu'il devoit faire, lorsque le jour parut. Enfin, de tous les divers mouvemens entre lesquels ce pauvre cœur flottoit, un seul l'emporta sur tous, je veux dire l'espérance ; aussi elle est

comme le lait et la nourriture qui fait subsister l'amour.

M. le comte de Lauzun, dont l'âme étoit à la gêne, animé enfin d'un doux et agréable espoir, prend une forte résolution de voir la fin de son entreprise à quelque prix que ce soit. Pour cet effet, après s'être préparé à toutes sortes d'événemens, il veut, comme un autre César, forcer le destin, faisant même voir par là, comme fit ce grand empereur, que son grand cœur n'est pas moins disposé à résister hardiment à toutes les attaques de la mauvaise fortune qu'à recevoir agréablement le fruit d'un heureux succès. Il veut que ce cœur, qui se promet un siècle de délice s'il est victorieux, attende de pied ferme toutes les rigueurs de son infortune s'il est vaincu ; il sait que c'est dans les grands combats et dans les entreprises les plus hardies et douteuses que l'on trouve une véritable gloire, et qu'il n'est pas même besoin de toujours vaincre pour remporter la victoire, mais qu'il suffit de faire une glorieuse et vigoureuse résistance, et de ne souffrir jamais que notre ennemi ait la moindre prise sur notre courage, s'il a l'avantage sur notre sort.

Ce tant désiré matin étant enfin arrivé, il s'en va, sans tarder, chez Mademoiselle. Cette princesse ne le vit pas plus tôt dans sa chambre avec un visage pâle, et où l'image de la mort étoit entièrement dépeinte, qu'elle s'approcha de lui et lui dit : « D'où vient ce changement si prompt ? Hier vous étiez le plus gai et le plus joyeux homme du monde, et aujourd'hui vous paroissez tout à fait triste et mélancolique. Quoi ! est-ce là cette joie que vous vous promettiez de cette confidence

pour laquelle vous avez témoigné tant d'empressement? Vous me disiez que vous seriez le plus heureux de tous les hommes si je vous découvrois ce secret, et cependant vous paroissez tout le contraire depuis que vous le savez. Voilà justement l'ordre de ceux qui font tant les zélés. — Oh! Mademoiselle, répondit alors notre comte, qui, jusque-là, avoit écouté fort attentivement, je n'aurois jamais cru que Votre Altesse Royale se fût moquée de moi si ouvertement. Quoi! pour m'être entièrement voué à Votre Altesse Royale, la fidélité avec laquelle j'en ai agi méritoit, ce me semble, quelque chose de moins qu'une moquerie si claire et qui me va rendre le jouet et la risée de toute la cour, et vous me demandez encore d'où vient le sujet de ma tristesse! Vous me mettez, si je l'ose dire, le poignard dans le sein, et vous vous informez de la cause de ma mort; enfin, vous me traitez comme le dernier de tous les hommes, et, pour me rendre l'affront que vous me faites plus sensible, vous me voulez encore forcer à la cruelle confusion de vous le dire moi-même! Ah! Mademoiselle, que ce traitement est rude pour une personne qui en a agi si sincèrement avec vous! Je n'ai jamais agi avec Votre Altesse Royale que de la manière que je le dois. Je vous connois comme une des plus grandes princesses de toute la terre, et je me connois moi-même comme un simple cadet qui vous doit tout par toutes sortes de raisons. Mais, quoique cadet et simple gentilhomme, la nature m'a donné un cœur haut et assez bien placé pour ne souffrir rien d'indigne de moi. — Mais que voulez-vous dire? reprit Mademoiselle :

il semble, à vous entendre parler, que je vous ai fait quelque grand tort en vous accordant une chose qui m'est de la dernière importance, et dont j'ai fait un secret à toute la terre. Jusqu'ici vous m'avez paru fort galant; mais à cette fois je vous avoue que je ne vous reconnois plus. Quoi! je vous accorde ce que vous demandez, préférablement à tout autre; cependant ce qui peut être un sujet de joie à beaucoup d'autres n'en est pour vous que de plaintes. En vérité, je ne sais pas ce qu'il faut pour vous satisfaire. — De grâce, Mademoiselle, répondit M. de Lauzun, n'insultez pas davantage un misérable; que Votre Altesse Royale se divertisse tant qu'il lui plaira à mes dépens, j'y consens de tout mon cœur; mais je lui demande seulement qu'elle ait la bonté de révoquer une raillerie qui donneroit lieu à tout le monde, après vous, de me traiter de fou et de ridicule. Et, encore un coup, Mademoiselle, je n'ai reçu toutes ces marques de votre bienveillance, dont Votre Altesse Royale m'a honoré, que comme des effets de votre générosité et d'une bonté particulière, et dont je n'ai jamais mérité la moindre partie, et tous les bons accueils, ni l'estime que Votre Altesse Royale a témoignés avoir pour moi, ne m'ont jamais fait oublier qui vous êtes, ni qui je suis. Que si j'en ai usé si librement, ç'a été sans dessein, et je vous demande, Mademoiselle, de m'en punir de toute autre manière qu'il plaira à Votre Altesse Royale; je subirai son jugement jusqu'à m'éloigner de sa vue pour jamais; je mourrai même pour expier les fautes que je puis avoir commises, quoique involontairement en-

vers votre royale personne. Je ne demande seulement à Votre Altesse Royale que l'honneur de son souvenir, et qu'elle soit persuadée que jamais elle ne trouvera personne qui soit plus soumis à ses volontés ni si inséparable de ses intérêts que moi. »

Mademoiselle, qui jusque-là avoit feint de ne point entendre ce que vouloit dire M. de Lauzun, et qui même en avoit ri au commencement, voyant qu'il parloit tout de bon, et que la manière dont il avoit exprimé sa douleur étoit effectivement sincère et sans feinte, cette princesse en fut effectivement touchée, et cette humeur riante, faisant place à la compassion, se changea en un moment en un véritable sérieux. Et, comme ce qu'elle avoit fait d'abord n'étoit que pour l'éprouver, et que d'ailleurs elle ne souhaitoit rien tant que de s'assurer du cœur de M. le comte de Lauzun, elle ne s'en crut pas plutôt assurée que cette tendresse qu'elle avoit pris soin de cacher au fond de son cœur se découvrit enfin en sa faveur. Et cette langueur que Lauzun avoit sur tout son visage l'ayant touchée jusqu'au vif, Mademoiselle, le regardant d'un œil plus favorable qu'elle n'avoit encore fait, après avoir longtemps gardé le silence, cette princesse lui dit : « Ah ! monsieur, que vous faites un grand tort à la sincérité de mon procédé envers vous, et que vous connoissez mal les sentimens que mon cœur a conçus pour vous! Si vous saviez l'injure que vous me faites de me traiter ainsi, vous vous puniriez vous-même de l'affront que vous me faites. Quoi ! vous tournez en raillerie la plus grande affection du monde, où j'ai apporté toute la

sincérité qui m'étoit possible ! Je me suis fait violence avant de faire ce que j'ai fait pour vous. Mais enfin la tendresse l'a emporté sur ma fierté : je m'oublie, s'il faut le dire, pour vous donner la plus forte preuve de mes affections que j'aie jamais donnée à personne. J'en ai vu, et vous le savez, d'un rang qui n'étoit pas inférieur au mien, qui ont fait tout ce qu'ils ont pu pour mériter mon estime : cependant ils ont travaillé en vain. Et non-seulement je vous donne cette estime, mais je me donne moi-même. Après cela vous dites que je me moque de vous, et que je hasarde votre réputation ! Je me hasarde bien plutôt moi-même. Néanmoins je passe par-dessus toutes ces considérations qui s'y opposent, et pourquoi cela, sinon pour vous élever à un rang où, selon toutes les apparences, vous ne deviez pas prétendre, quoique vous méritiez davantage ? » M. de Lauzun, qui n'osoit pas croire encore ce qu'il venoit d'entendre, au moins en faisoit-il semblant, après avoir vu que Mademoiselle ne parloit plus, répondit en ces termes : « Oh ! Mademoiselle, que vous êtes ingénieuse à tourmenter un malheureux ! et qu'il faut bien avouer que les personnes de votre condition ont bien de l'avantage de pouvoir se divertir si agréablement, mais cruellement pour ceux qui en sont le sujet ! Votre Altesse Royale me veut rendre heureux en idée et en imagination pour un moment, et me rendre malheureux ensuite le reste de mes jours. Et, de grâce, encore une fois, Mademoiselle, faites-moi plutôt mourir tout d'un coup ; il me sera bien plus doux que de me voir languir et être la risée de tout le

monde; j'ai toujours eu le désir de me sacrifier pour Votre Altesse Royale; mais, puisqu'elle m'en croit indigne, que du moins elle ait égard à ma bonne volonté. Je le dis encore, Mademoiselle, que je n'ai jamais perdu le souvenir de ce que vous êtes et de ce que je suis; et, ainsi, je n'ai jamais été assez audacieux pour aspirer à ce bonheur dont vous prenez plaisir de me flatter, seulement pour vous divertir. »

Il prononça ces paroles avec une action qui marquoit effectivement que son âme étoit dans un grand trouble, et que la douleur qu'il souffroit étoit des plus aiguës; et Mademoiselle, qui l'observoit de près, le reconnut aisément, de façon qu'elle souffroit de le voir souffrir. Elle le témoigna assez par ses paroles : « Quoi! dit cette princesse avec une action toute passionnée, que faut-il donc faire, monsieur, pour vous persuader? Vous prenez autant de soin pour vous tourmenter que j'en prends pour vous procurer du repos. Je vous le dis encore, que je suis une princesse sincère, et ce que je vous ai déjà dit n'est que conformément à mes intentions; et je vous en donnerai une telle preuve, que vous n'aurez pas lieu d'en douter. Pensez-vous que je voulusse vous traiter aussi favorablement que j'ai fait, si je n'eusse pas eu pour vous les sentimens d'une véritable tendresse? Non, poursuivit cette princesse, versant quelques larmes qu'elle ne put retenir parce qu'elle voyoit M. de Lauzun dans la dernière affliction, et toujours obstiné dans l'erreur qu'elle se moquoit de lui; non, je ne déguise point ma pensée; et, puisque mes paroles n'ont pas pu vous per-

suader les véritables sentimens de mon cœur, il faut que j'emprunte le secours de mes yeux, et que les larmes que vous me forcez de verser vous en soient des témoins auxquels vous ne puissiez rien objecter. Me croyez-vous, monsieur, après vous avoir donné des preuves si fortes de mon amour? Doutez-vous encore de la sincérité de mon procédé, après l'avoir ouï de ma bouche, et que mes yeux mêmes n'ont pas épargné leurs soins et leur pouvoir pour ne vous laisser aucun doute? Répondez-moi donc, s'il vous plaît : cette déclaration si ingénue, et, ce semble, assez extraordinaire, mérite-t-elle que vous y ajoutiez foi? m'acquitté-je bien de ma promesse? Il vous peut souvenir, sans doute, que, lorsque vous me disiez qu'il n'y avoit que les rois et les souverains qui pussent justement prétendre à la possession des grandes princesses, je vous répondis que vous vous trompiez, qu'ils n'étoient pas les seuls, et qu'il y en avoit d'autres qui, par leur propre mérite, et sans le secours du sang, y pouvoient prétendre; et que, parmi un grand nombre qu'on trouvoit, je n'en voyois point qui le pût mieux prétendre que vous. Je vous parlois alors pour vous animer; et aujourd'hui je vous parle pour vous faire heureux, si la possession d'une personne de mon rang peut vous le rendre. Je veux partager la peine avec vous; travaillez de concert à cela. Agissez hardiment et sans crainte; faites tout ce que vous pouvez de votre côté, et assurez-vous à ma foi de princesse que je n'oublierai rien du mien. Êtes-vous content, monsieur? et, après ce que je viens de vous dire, douterez-vous en-

core de ma franchise? — Ah! Mademoiselle, s'écria M. de Lauzun se jetant à ses pieds, ravi d'un discours si tendre et si obligeant que Mademoiselle venoit de prononcer en sa faveur, qu'est-ce que je pourrois faire pour reconnoître l'excès de vos bontés? Quoi! Mademoiselle, sera-t-il dit que celui des hommes que Votre Altesse Royale rend le plus heureux soit le plus ingrat, par l'impossibilité de ne pouvoir rien faire qui puisse marquer sa reconnoissance? La plus grande princesse du monde élèvera un misérable jusqu'au plus haut degré de bonheur, et il n'aura rien que des souhaits pour reconnoissance d'un bienfait si extraordinaire? Que vous me rendez heureux, Mademoiselle, par l'excès d'une générosité sans exemple! Mais que ce haut point de gloire me sera rude, tandis que je ne pourrai rien faire pour reconnoître la déclaration que Votre Altesse Royale vient de faire en ma faveur! Elle m'est trop avantageuse et a trop de charmes pour moi, pour demeurer sans réponse, et la gratitude me doit obliger de dire aujourd'hui ce qu'un profond respect et le devoir même m'ont fait taire si longtemps. Et, puisque je ne puis rien faire pour Votre Altesse Royale pour lui marquer ma gratitude, je dois lui dire du moins et lui découvrir les sentimens de mon cœur. Il est vrai, Mademoiselle, que depuis que j'ai eu l'honneur d'entrer chez Votre Altesse Royale, j'ai remarqué tant de charmes, que ce que je ne faisois autrefois que par devoir, je l'ai fait depuis par un motif plus doux et plus agréable. Oui, Mademoiselle, pardonnez, s'il vous plaît, à mes transports, si je vous parle si librement :

je vous vis, je vous considérai, je vous admirai pendant longtemps. Votre Altesse Royale a trop de charmes pour s'en pouvoir défendre; les beautés de votre âme qui sont jointes à celles de votre corps font un admirable composé de toutes les beautés ensemble. Et ainsi, Mademoiselle, j'ai eu des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, un esprit pour admirer et un cœur pour aimer. J'ai fait tous mes efforts pour me défendre de cette passion lorsqu'elle ne faisoit encore que naître; non pas par quelque sorte de répugnance, car je sais trop que, outre que vous méritez les adorations de toute la terre, je ne pouvois jamais être embrasé d'une plus digne et glorieuse flamme. Je pourrois ajouter à cela, quoique Votre Altesse Royale me taxe de présomption, que, si la nature a mis tant d'inégalité entre votre condition et la mienne, elle m'a donné un cœur assez noble et élevé pour n'aspirer qu'à de grandes choses, et qui jusqu'ici n'a pu se résoudre à s'attacher à autre qu'à Votre Altesse Royale. Oui, Mademoiselle, je l'avoue à vos pieds, après l'aveu sincère que vous venez de faire sur le sujet de vos inclinations. Je n'en aurois jamais osé parler si votre procédé ne m'en avoit donné la licence, quoique je ne visse point d'autre remède à mon mal que la langueur pendant le reste de mes jours. J'aimois mieux traîner une vie mourante dans un mortel silence que de risquer à vous déplaire et à m'attirer pour un seul moment votre disgrâce, par la moindre parole qui vous pût faire connoître mon amour. Et, comme j'ai fait par le passé, je tâcherai avec soin de composer et mes

yeux et toutes mes actions, de peur qu'à l'insu de mon cœur ils ne vous disent quelque chose de ce qu'ils ressentent pour vous; car quelle apparence, Mademoiselle, qu'un simple cadet, qui n'a que son épée pour partage, osât aspirer à la possession d'une princesse qui n'a jamais su regarder les têtes couronnées qu'avec indifférence et qui a refusé les premiers partis de l'Europe? quelle apparence, dis-je, après le refus de tant de souverains, parmi lesquels il y en a qui, par le rang qu'ils tiennent, pouvoient sans doute prétendre, avec quelque justice, à la possession de Votre Altesse Royale ? Néanmoins toute la terre sait qu'elle a eu toujours un cœur fermé à toutes ces poursuites, comme si la terre ne portoit pas un homme digne d'elle. Ainsi, Mademoiselle, après une connoissance si parfaite de toutes ces choses, tout le monde ne m'auroit-il pas blâmé, si on avoit su quelque chose des sentimens de mon âme envers Votre Altesse Royale? Et n'aurois-je pas eu lieu de craindre toutes choses de votre ressentiment, si j'avois été assez téméraire pour vous le découvrir? Oui, Mademoiselle, je vous le dis encore, que, quelle que fût la suite affreuse des tourmens dont je prévoyois que mon cruel silence alloit être indubitablement suivi, je préparois mon âme à une forte et respectueuse résistance. Il m'étoit bien plus avantageux de vous aimer d'un amour caché et à votre insu que de hasarder une déclaration capable de vous déplaire et de m'interdire l'accès entièrement libre que j'avois auprès de Votre Altesse Royale. Il est vrai, Mademoiselle, que dans cet embarras je souffrois vérita-

blement des peines inconcevables, et, à parler à cœur ouvert, je ne sais pas si j'aurois pu y résister longtemps sans mourir; mais la crainte d'un plus grand mal modéroit en quelque façon celui que je sentois. »

Mademoiselle, qui l'avoit jusque-là écouté fort attentivement sans l'interrompre, prit la parole en cet endroit : « Le choix que j'ai fait, dit cette princesse, n'est pas un choix fait à la hâte, il y a longtemps que j'y travaille, et j'y ai fait réflexion plus que vous n'avez pensé d'abord. Je vous ai observé de près auparavant, et je ne me suis déclarée enfin qu'après avoir bien songé à ce que j'allois faire. Je n'ai pas choisi seule, et ceux que j'ai consultés là-dessus m'ont entièrement confirmée dans mon dessein. C'est de votre esprit, de vos actions, de votre vertu, c'est de vous-même que j'ai voulu me conseiller; et je vous ai trouvé si raisonnable en tout depuis que je vous observe, que, loin de me repentir de ce que je viens de dire, au contraire, je crains de ne pas faire assez pour vous marquer sensiblement mes affections. Quant à cette inégalité de conditions qui vous fait tant de peine, n'y songez point, je vous prie, et soyez assuré que je ne laisserai pas imparfaite une chose à laquelle j'ai travaillé avec tant de plaisir, mais j'y travaillerai jusqu'à la fin avec soin, et comme à une affaire dont je prétends faire votre fortune et le sujet de mon repos; comptez sûrement là-dessus. Ce que l'éclat des couronnes, dont vous venez de parler, n'a pu faire sur mon esprit, votre mérite le fait excellemment, et mon cœur, qui, jusqu'aujourd'hui, s'est conservé dans son

entière liberté, malgré toutes les recherches des rois et des souverains, n'a su cependant éviter de devenir captif d'un simple cadet comme vous dites. Si tous les cadets vous ressembloient, monsieur, il se trouveroit peu d'hommes qui voulussent être les aînés. Je ne prétends pas faire votre panégyrique, mais je suis obligée de donner cela, premièrement à la vérité, secondement à vous-même, afin que vous n'ignoriez pas que je vous connois assez pour en juger, troisièmement au choix que j'ai fait, pour faire voir à toute la terre que je ne l'ai fait qu'après un long examen, et après l'avoir trouvé digne de moi, et à ma propre satisfaction; car il est bien juste, ce me semble, et je vous crois trop raisonnable pour ne pas me permettre la même chose sur vous que vous vous êtes permise sur moi. Vous avez dit tout ce que votre bel esprit s'est imaginé de moi, de mes prétentions et de ma qualité, et de cent autres choses les plus belles et les plus obligeantes du monde, sans qu'il ait été en mon pouvoir de vous en empêcher; souffrez que j'aie ma revanche. — Ah! dit M. de Lauzun, que Votre Altesse Royale est ingénieuse à se donner du plaisir, et que le prétexte de revanche est agréablement exécuté! Il est vrai, si je l'ose dire, que, puisque vous avez, par un effet de votre bonté et d'une générosité sans exemple, voulu faire un choix si peu digne de vous, il semble qu'il est de votre intérêt de l'élever, par des louanges excessives, aussi haut que votre belle bouche le pourra, afin que l'approbation particulière que votre esprit éclairé en fera fasse naître celle de tout

l'univers. Et, puisque votre royale main me destine à une place dont le seul souvenir me fait trembler de crainte et de respect, il faut que cette belle main, qui me prépare à un si haut bonheur, ne soit pas la seule à agir dans une action si peu commune, c'est-à-dire, Mademoiselle, qu'étant assez malheureux pour ne mériter pas seulement que Votre Altesse Royale pense à moi, et que, nonobstant ces raisons, elle a la bonté de me destiner au plus suprême degré de bonheur, vous devez, Mademoiselle, pour l'amour de vous-même, m'estimer; car c'est de votre estime seule que le choix que vous avez fait de moi recevra tout son prix; et c'est par là que toute la terre me verra avec moins de peine et de tourment monté en peu de temps à un si haut faîte de grandeur. Et cette élévation si prompte et cette haute estime me feront trouver l'accès libre dans les esprits des personnes mêmes qui en seront d'abord surprises. C'est le seul moyen, Mademoiselle, de trouver de quoi vous satisfaire et de quoi n'avoir pas lieu de vous repentir.

— S'il ne faut que vous estimer, monsieur, pour ne me point repentir, je me vante de ne me repentir jamais, et, pour vous tout dire, il suffit de vous aimer tendrement pour être aussi contente de mon choix que je me le promets. Et, pour vous obliger à en faire autant, je suis assurée de vivre le reste de mes jours la plus heureuse princesse du monde. Jusqu'ici vous n'avez eu que des paroles qui vous aient flatté; mais vous verrez bientôt les effets. Et je m'en vais vous faire voir la sincérité de mon cœur d'une manière qui vous

ôtera tout scrupule, et je ne veux plus que vous m'en croyiez que par les effets. Songez seulement à cela, si vous voulez votre fortune, et ne perdez point le temps si vous m'aimez; le roi vous aime, faites en sorte d'avoir son consentement, et soyez assuré du mien, e aussi que je m'en vais y faire tout ce que je pourrai

—Oh! Mademoiselle, s'écria alors le comte de Lauzu. en se jetant une seconde fois à ses pieds, qu'est-ce que je pourrai faire pour reconnoître toutes les étroites obligations que j'ai à Votre Altesse Royale, après en avoir reçu des preuves si sensibles? Quoi! la plus grande princesse de la terre en qualité, en biens et en mérite, s'abaissera jusqu'à venir chercher un homme privé pour l'honorer de ses bonnes grâces! Ah! c'est trop! Mais elle lui offre non-seulement ses bonnes grâces, son amitié, mais aussi son cœur privativement à tout autre, et ses affections. Et, pour dernier témoignage d'une générosité si inestimable, cette même princesse lui veut donner sa royale main, et généralement tout ce qui est en son pouvoir. Ah! fortune, que tu m'es aujourd'hui prodigue, et que tu m'es aussi cruelle, puisque, me donnant tout, tu me laisses dans l'impossibilité de pouvoir témoigner ma juste reconnoissance que par de seuls désirs. Le présent que tu me fais est d'une valeur infinie; mais il seroit plus conforme à mes forces et à mon peu de mérite, s'il étoit moindre, parce que je pourrois concevoir quelque sorte d'espérance de m'acquitter. Il est vrai, Mademoiselle, que Votre Altesse Royale me met aujourd'hui au-dessus du bonheur même; mais, de grâce,

souffrez, Mademoiselle, que je me plaigne de l'excès de votre bonté, et que je lui dise que je serois beaucoup plus heureux si je l'étois moins, parce que je goûterois ma fortune avec toute sa douceur si elle étoit médiocre, au lieu que je me vois accablé sous le poids de celle que Votre Altesse Royale m'offre, tant elle est au-dessus de moi et de mes espérances. Et, comme je n'ai rien que de vous, agréez, s'il vous plaît, le vœu solennel que je fais à Votre Altesse Royale de tous les momens de ma vie. Le don que je vous fais est peu de chose en comparaison de ce que j'en ai reçu; mais il est sincère, et l'exactitude avec laquelle j'exécuterai ma promesse persuadera Votre Altesse Royale, et ne lui laissera jamais le moindre doute sur ce sujet. «

Vous voyez quel admirable progrès, en si peu de temps, M. de Lauzun avoit fait sur l'esprit de Mademoiselle; non-seulement il avoit lieu d'espérer, mais encore il n'avoit rien à craindre, puisqu'il avoit obligé cette princesse à se déclarer d'une manière qui surpassoit de beaucoup toutes ses espérances. De façon que, se voyant entièrement assuré de ce côté, et ne pouvant plus douter qu'il ne fût véritablement aimé de Mademoiselle, après la déclaration tendre et sincère qu'il en avoit ouïe de la propre bouche de cette princesse, il ne songea plus qu'à avoir l'agrément du roi, sans quoi il lui étoit impossible de pouvoir rien conclure. L'occasion s'en présenta peu de temps après, ou, pour mieux dire, il la fit naître lui-même, voyant qu'il ne manquoit plus que cela à son entier bonheur.

Il étoit un jour auprès du roi, et, après avoir dit

beaucoup de choses sur le sujet de Mademoiselle, qui faisoient assez connoître qu'il falloit qu'il y eût quelque chose de plus qu'à l'ordinaire entre cette princesse et lui, ce monarque, qui a un jugement et un esprit des plus éclairés, s'en douta; et, comme il a toujours fait l'honneur à M. de Lauzun de l'aimer, Sa Majesté lui dit en riant : « Mais, Lauzun, il semble que tu n'es pas trop mal dans l'esprit de ma cousine; car, à t'entendre parler d'elle, il faut nécessairement que tu aies plus d'accès auprès d'elle que beaucoup d'autres. — Sire, répondit M. de Lauzun, je suis assez heureux pour n'y être pas mal, et cette princesse me fait l'honneur de me traiter d'une manière à me faire croire que, si Votre Majesté m'est favorable, je puis prétendre à un bonheur qui n'a pas de semblable. — Comment, reprit le roi, continuant davantage son ris, tu pourrois bien aspirer à devenir mon cousin? — Ah! sire, répondit M. de Lauzun, à Dieu ne plaise que j'eusse une pensée au-dessus de ma condition, et qui me rendroit criminel si j'osois la mettre au jour de moi-même; s'il étoit vrai que je l'eusse conçue, je sais trop mon devoir envers mon roi et toute la maison royale. Et, outre ce devoir et ce respect, je sais encore que je ne suis qu'un gueux de cadet, qui n'a rien qu'il ne tienne des libéralités toutes royales de Votre Majesté; je sais que sans elle je ne serois rien. Je n'avois rien quand je me suis voué à son service, et aujourd'hui je puis me vanter d'avoir quelque chose, ou, pour parler plus juste, je puis avancer que je suis trop riche, puisque j'ai l'honneur de ne vous pas être indifférent. Tous les bienfaits que je

reçois tous les jours de Votre Majesté me font croire que j'ai le bonheur d'avoir quelque part dans vos bonnes grâces. Aussi, sire, et mon devoir et ma juste reconnoissance, toutes sortes de raisons ne veulent pas que je prétende jamais rien sans l'aveu de Votre Majesté. Mais, sire, s'il m'est permis de le redire encore avec tout le respect que je vous dois, si Votre Majesté ne m'est point contraire, je me puis dire le plus heureux des hommes. »

Madame de Montespan, qui étoit là, et qui avoit écouté sans parler tout ce dialogue, et qui étoit tout aussi bien que le roi ravie d'étonnement de voir la façon passionnée et soumise avec laquelle M. de Lauzun venoit de parler, fut sensiblement touchée, et ce fut ce qui lui fit dire au roi : « Et pourquoi, sire, vous opposeriez-vous à sa fortune? Laissez-le faire ; il n'y a point de personne qui ait plus de mérite que lui ; que cela vous fait-il? — Bien, dit le roi ; va, Lauzun, je t'assure qu'au lieu de t'être contraire je te serai autant favorable que je le pourrai. — Ah ! sire, répondit M. de Lauzun, les rois et les souverains peuvent promettre tout, sans qu'ils soient obligés à tenir s'ils ne veulent, puisqu'ils sont au-dessus des lois. — Allez, monsieur de Lauzun, dit madame de Montespan, le roi le veut bien, poussez votre fortune. — Mais, madame, reprit Lauzun, je ne puis rien que je n'aie la permission du roi mon maître. »

Le roi, le voyant dans une si louable et si soumise ambition, et l'ayant toujours honoré d'une cordiale amitié, lui dit : « Eh bien, Lauzun, pousse ta fortune;

je t'assure ma foi que je t'aiderai de tout ce que je pourrai, et tu en verras les effets. »

A votre avis, y eut-il jamais homme plus heureux et qui eut de si heureux progrès dans une entreprise où toutes les apparences étoient directement opposées? Et ne pouvoit-il pas se promettre un entier bonheur, où tout autre auroit trouvé sa perte? Le voilà donc qui s'en va porter l'heureuse nouvelle de la parole qu'il avoit du roi. Jamais cette princesse ne témoigna plus de joie que dans cette rencontre. Ils demeurèrent quelques jours dans cet état à se donner mutuellement tous les témoignages innocens d'un véritable amour, ménageant toutes choses, de manière qu'ils pussent achever et finir leurs desseins par un heureux mariage.

Or ce fut dans ce temps-là que, la mort de Madame étant survenue, M. de Lauzun s'en alla d'abord chez Mademoiselle, et lui parla ainsi : « Enfin, je vois bien, Mademoiselle, que le destin, jaloux de mon bonheur, s'est aujourd'hui déclaré contre moi; la mort de Madame va entièrement faire avorter tous les glorieux desseins que Votre Altesse Royale avoit conçus pour moi. La mort de cette princesse vous a laissé une place plus digne de vous et plus favorable à votre condition que celle que vous vous destiniez. Vous vouliez un cadet, mais il falloit que dans ce cadet vous trouvassiez un grand prince, et votre attente ne pouvoit jamais mieux être remplie, que par la royale personne de Monsieur, frère unique du roi. C'est avec ce grand prince que vous jouirez d'un véritable repos et d'un bonheur solide, et plus proportionné à votre qualité,

s'il n'y en a point qui le soit à votre mérite. Ma chute m'est d'autant plus sensible, que je tombe du plus haut degré de gloire où Votre Altesse Royale m'avoit élevé, dans la plus grande confusion de me voir si malheureusement frustré du fruit de mes espérances. Mais, dans cet étrange revers de fortune, j'y trouve encore une espèce de consolation; c'est, Mademoiselle, qu'ayant tout reçu de Votre Altesse Royale par le don qu'elle m'avoit déjà fait de sa royale personne, je lui étois infiniment obligé et redevable, par l'inégalité du présent qu'elle avoit fait et de celui qu'elle avoit reçu. Mais aujourd'hui je prétends m'acquitter de tout vers elle : vous avez fait paroître une générosité sans exemple, quand vous vous êtes donnée à un simple cadet. Ce misérable gentilhomme, n'ayant rien à vous offrir pour s'acquitter envers vous de vos libéralités, a enfin résolu de vous rendre vous-même à vous-même, afin de contribuer, par cette généreuse restitution, au repos de Votre Altesse Royale. Je ne veux pas vous donner la peine de vous dégager vous-même de votre promesse. Je vous crois l'âme trop belle pour en avoir la pensée ; mais je veux faire mon devoir en me dégageant moi-même. Ne pensez pas, Mademoiselle, qu'il y ait d'autre motif que celui de votre intérêt qui me fasse agir ainsi ; j'ai un cœur tendre et sensible, plus que Votre Altesse Royale ne peut se l'imaginer, et, dans la perte que je vais faire aujourd'hui, je prévois ma ruine. Oui, Mademoiselle, la langueur va succéder à toutes les joies que Votre Altesse Royale avoit causées par ses bontés ; et ce cœur

que vous aviez animé par de si hautes et de si glorieuses espérances se va plonger dans la douleur et se va dessécher et consumer à petit feu. Allez donc, grande princesse, allez occuper cette place que Madame vient de vous céder. Après cette grande et vertueuse princesse, il n'y en a point qui puisse la remplir si dignement que vous, elle vous est due par toutes sortes de raisons. Et, après la perte que Monsieur vient de faire, il ne peut être consolé que par la possession de Votre Altesse Royale ; il mérite seul vos affections, et vous seule êtes digne des siennes. Allez, Mademoiselle, encore un coup, vivre heureuse le reste de vos jours. Que votre mariage avec ce grand prince vous rende tous les deux aussi contens que vous le méritez et que je l'ai souhaité. »

M. de Lauzun, pendant tout ce discours, fit paroître tant d'amour, et un si véritable regret de la perte qu'il disoit et croyoit sans doute faire, que dans le même instant Mademoiselle lui répondit : « Je n'attendois pas un pareil bonjour de vous, monsieur ; je croyois que mon repos vous devoit être plus cher, pour ne venir pas l'interrompre. Il me semble que vous ne cherchez qu'à m'inquiéter de plus en plus par des alarmes qui ont si peu de fondement. Je ne songe ni vis que pour vous et pour vous mettre en état de n'envier le sort de personne. Ce n'est pas l'éclat ni la qualité que je cherche ; vous savez que j'en ai refusé très-souvent, pour n'en pas chercher aujourd'hui. Êtes-vous content, monsieur? et cette déclaration est-elle assez ample pour vous ôter tout soupçon? Je veux encore faire

davantage, et vous le verrez bientôt. » A ces mots, M. de Lauzun, se jetant aux pieds de Mademoiselle : « Je vous demande pardon, lui dit-il, de ma légère conduite ; ne l'imputez, de grâce, qu'à l'amour excessif que j'ai pour Votre Altesse Royale ; si j'aimois moins je craindrois moins, et vivrois plus en repos et sans inquiétude ; mais la force de mon amour ne me permettra en aucune sorte de n'être pas alarmé ; je craindrai jusqu'à ce que je sois parvenu à cet heureux moment qui me doit assurer paisiblement toutes les promesses de Votre Altesse Royale. J'y vais travailler avec ardeur, afin de vous laisser jouir paisiblement de ce repos que j'ai souvent interrompu. »

Peu de jours après, Mademoiselle, voulant ôter toute apparence de crainte à M. de Lauzun, pria le roi d'engager Monsieur à se désister de sa recherche, et à ne point songer à elle autrement que comme ayant l'honneur d'être sa parente, ce que fit le roi, et ce dont Monsieur parut un peu fâché, sans savoir d'où cela provenoit. Cependant Mademoiselle ne manqua pas de dire à M. de Lauzun la prière qu'elle avoit faite au roi ; ce qui acheva de le mettre en repos, et ce dont elle eut bien de la joie.

Voulant mettre fin à leurs désirs, ils demandèrent au roi l'effet de sa parole. Sa Majesté, voyant que Mademoiselle le désiroit ardemment, y acquiesça volontiers, de façon qu'il ne restoit qu'à épouser ; M. de Lauzun avoit la dispense de M. l'archevêque en sa poche, et la parole du roi. Ce qui étoit si assuré pour lui, il ne le remettoit qu'afin de faire cette cérémonie avec

plus d'éclat et de pompe ; mais, la chose ayant éclaté ouvertement, les princes et les princesses du sang firent tant auprès du roi, qu'ils le firent changer ; en sorte que Sa Majesté, ayant mandé un soir Mademoiselle au Louvre, il lui en fit ses excuses. La première parole que cette princesse proféra après avoir ouï ce rude arrêt : « Et que deviendra M. de Lauzun, sire, et que deviendrai-je ? — Je ferai en sorte, répliqua le roi, qu'il aura lieu d'être satisfait. Mais, ma cousine, me promettez-vous de ne rien faire sans moi ? — Je ne promets rien, » dit cette princesse affligée en sortant brusquement de la chambre du roi[1]. Et pour M. de Lauzun, le roi lui dit, pour le consoler, qu'il ne songeât point à sa perte, et qu'il le mettroit dans un état qu'il n'envieroit le sort de personne.

N'admirez-vous pas ce prompt changement de la fortune, qui jusque-là avoit ri à ces amans, et au point qu'ils se croyoient en sûreté ? Ils ont fait naufrage ; et, par une vicissitude qui n'eut jamais de semblable, tous les plaisirs que ces deux cœurs étoient à la veille de goûter ensemble se sont changés en des amertumes qui ne finiront qu'avec leur vie. Si vous avez fait réflexion sur cette première parole de Mademoiselle, lorsque le roi lui annonça ce funeste arrêt, elle demanda quel seroit le sort de son amant, et après, que devien-

1. Voyez, dans les Mémoires de Mademoiselle, le long récit de son entrevue avec le roi, son émotion et sa douleur, et l'émotion du roi lui-même, qui déplore que l'on ne se soit pas plus hâté d'accomplir ce mariage avant de lui avoir donné le temps de la réflexion.

drai-je moi-même ? Comme si l'union ensemble de leurs corps ensemble devoit faire leur mutuel bonheur. Voilà, ce me semble, ce que l'on doit appeler amour sincère et véritable, et l'on en voit peu de cette trempe, principalement dans le sexe. Je souhaiterois qu'elles prissent cette leçon pour elles, à l'imitation d'une si grande princesse.

N'avouerez-vous pas que voilà tous les soins et les peines de Mademoiselle et de M. de Lauzun bien mal récompensés, lorsqu'ils ne pouvoient désirer qu'un entier accomplissement de tout ce qu'ils avoient projeté? Mais, lorsqu'ils étoient sur le point d'arriver au port, ils ont fait naufrage.

Peu de jours après, quoique ce mariage fût rompu, le bruit ne laissoit pas de courir parmi le peuple qu'il se renouoit ; il est vrai que les uns en parloient d'une façon et les autres d'une autre. L'on se fondoit sur la bonté que le roi avoit pour M. de Lauzun, et que tout ce qui paroissoit au dehors n'étoit qu'une feinte de Sa Majesté pour empêcher les discours que l'on auroit faits sur l'inégalité de condition entre Mademoiselle et M. de Lauzun. Mais, pour faire voir que le procédé du roi n'étoit pas une feinte, mais une vérité, il en a bien voulu donner des preuves écrites de sa propre main, non-seulement aux personnes de la cour, mais à tout le public, par la lettre que je rapporte ici, et dans laquelle il s'explique assez ouvertement.

LETTRE.

« Comme ce qui s'est passé depuis cinq ou six jours,

« par un dessein que ma cousine de Montpensier avoit
« formé d'épouser le comte de Lauzun, l'un des capi-
« taines des gardes de mon corps, fera sans doute grand
« éclat partout, et que la conduite que j'y ai tenue
« pourroit être malignement interprétée, et blâmée
« par ceux qui n'en seroient pas bien informés, j'ai
« cru en devoir instruire tous mes ministres qui me
« servent au dehors. Il y a environ dix ou douze jours
« que ma cousine, n'ayant pas encore la hardiesse de
« me parler elle-même d'une chose qu'elle connoissoit
« bien me devoir infiniment surprendre, m'écrivit une
« longue lettre pour me déclarer la résolution qu'elle
« disoit avoir prise de ce mariage, me suppliant par
« toutes les raisons dont elle put s'aviser, d'y vouloir
« donner mon consentement ; me conjurant cepen-
« dant, jusqu'à ce qu'il m'eût plu de l'agréer, d'avoir
« la bonté de ne lui en point parler quand je la ren-
« contrerois chez la reine. Ma réponse, par un billet
« que je lui écrivis, fut que je lui mandois d'y mieux
« penser, surtout de prendre garde de ne rien préci-
« piter dans une affaire de cette nature, qui irrémé-
« diablement pourroit être suivie de longs repentirs.
« Je me contentois de ne lui en point dire davantage,
« espérant de pouvoir mieux de vive voix, et, avec
« tant de considérations que j'avois à lui représenter,
« la ramener par douceur à changer de sentimens.
« Elle continua néanmoins par de nouveaux billets,
« et par toutes les autres voies qui lui pouvoient tom-
« ber dans l'esprit, à me presser extrêmement de don-
« ner le consentement qu'elle me demandoit comme

« la seule chose qui pouvoit, disoit-elle, faire tout le « bonheur et le repos de sa vie, comme mon refus de « le donner la rendroit la plus malheureuse qui fût « sur la terre. Enfin, voyant qu'elle avançoit trop peu « à son gré dans sa poursuite, après avoir trouvé « moyen d'intéresser dans sa pensée la principale no- « blesse de mon royaume, elle et le comte de Lauzun « me détachèrent quatre personnes de cette première « noblesse, qui furent les ducs de Créqui et de Mon- « tausier, le maréchal d'Albret et le marquis de Gui- « try, grand maître de ma garde-robe, pour me venir « représenter qu'après avoir consenti au mariage de « ma cousine de Guise, non-seulement sans y faire « aucune difficulté, mais avec plaisir, si je résistois à « celui-ci, que sa sœur souhaitoit si ardemment, je « ferois connoître évidemment au monde que je met- « tois une très-grande différence entre les cadets de « maison souveraine et les officiers de ma couronne : « ce que l'Espagne ne faisoit point, au contraire, et « préféroit les grands à tous princes étrangers; et qu'il « étoit impossible que cette différence ne mortifiât ex- « trêmement toute la noblesse de mon royaume. Ils « m'alléguèrent ensuite qu'ils avoient en leur faveur « plusieurs exemples, non-seulement des princesses « du sang royal qui ont fait l'honneur à des gentils- « hommes de les épouser, mais même des reines douai- « rières de France. Pour conclusion, les instances de « ces quatre personnes furent si pressantes en leurs « raisons et si persuasives sur ce principe de ne pas « désobliger toute la noblesse françoise, que je me

« rendis à la fin et donnai un consentement au moins « tacite à ce mariage, haussant les épaules d'étonnement sur l'emportement de ma cousine, et disant « seulement qu'elle avoit quarante-cinq ans, qu'elle « pouvoit faire ce qu'il lui plairoit. Dès ce moment « l'affaire fut tenue pour conclue ; on commença à « en faire tous les préparatifs ; toute la cour fut rendre ses respects à ma cousine et fit des complimens « au comte de Lauzun. Le jour suivant il me fut rapporté que ma cousine avoit dit à plusieurs personnes « qu'elle faisoit ce mariage parce que je l'avois voulu. « Je la fis appeler, et, ne lui ayant point voulu parler « qu'en présence de témoins, qui furent le duc de « Montausier, les sieurs Le Tellier, de Lionne, de Louvois, n'en ayant pu trouver d'autres sous ma main, « elle désavoua fortement d'avoir jamais tenu un pareil discours, et m'assura, au contraire, qu'elle avoit « témoigné et témoigneroit toujours à tout le monde « qu'il n'y avoit rien de possible que je n'eusse fait « pour lui ôter son dessein de l'esprit et pour l'obliger « à changer de résolution. Mais, hier, m'étant revenu « de divers endroits que la plupart des gens se mettoient en tête une opinion qui m'étoit fort injurieuse, « que toutes les résistances que j'avois faites en cette « affaire n'étoient qu'une feinte et une comédie, et « qu'en effet j'avois été bien aise de procurer un si « grand bien au comte de Lauzun, que chacun croit « que j'aime et que j'estime beaucoup, comme il est « vrai, je me résolus d'abord, y voyant ma gloire si « intéressée, de rompre ce mariage, et de n'avoir plus

« de considération ni pour la satisfaction de la prin-
« cesse, ni pour la satisfaction du comte, à qui je puis
« et je veux faire d'autre bien. J'envoyai appeler ma
« cousine, je lui déclarai que je ne souffrirois pas
« qu'elle passât outre à faire ce mariage ; que je ne
« consentirois point non plus qu'elle épousât aucun
« prince de mes sujets ; mais qu'elle pouvoit choisir
« dans toute la noblesse qualifiée de France qui elle
« voudroit, hors du seul comte de Lauzun, et que je
« la mènerois moi-même à l'église. Il est superflu de
« vous dire avec quelle douleur elle reçut la chose,
« combien elle répandit de larmes et de sanglots, et
« se jeta à genoux, comme si je lui avois donné cent
« coups de poignard dans le cœur ; elle vouloit m'é-
« mouvoir : je résistai à tout, et, après qu'elle fut sor-
« tie, je fis entrer le duc de Créqui, le marquis de
« Guitry, le duc de Montausier, et, le maréchal d'Al-
« bret ne s'étant pas trouvé, je leur déclarai mon in-
« tention pour la dire au comte de Lauzun, auquel
« ensuite je la fis entendre, et je puis dire qu'il la re-
« çut avec toute la constance et la soumission que je
« pouvois désirer[1]. »

Cette lettre ôta tout le soupçon au public, et, comme l'on vit qu'effectivement il n'y avoit plus rien à prétendre, il y en eut qui firent des vers burlesques sur ce mariage, qu'ils firent couler de main en main, en sorte qu'ils sont venus aux miennes. Le roi est repré-

1. Cette lettre est historique.

senté en aigle, comme le roi des oiseaux, Mademoiselle en aiglonne, et M. de Lauzun en moineau, comme le plus petit de tous. C'est un perroquet qui parle, et qui représente M. de Guise.

FABLE

L'AIGLE, LE MOINEAU ET LE PERROQUET

« Tout est perdu, disoit un perroquet,
Mordant les bâtons de sa cage,
Tout est perdu! » disoit-il plein de rage.
Moi, fort surpris d'entendre tel caquet
Qu'il n'avoit point appris dedans son esclavage,
Je lui dis : « Parle, que veux-tu,
Avecque ton *Tout est perdu?*
— Ah! je ne veux, dit-il, pas autre chose,
Et après ce qu'hier certain oiseau m'apprit,
J'étoufferai si je ne cause.
Voici donc ce que l'on m'a dit :
Comme vous le savez, l'espèce volatile
Reconnoît de tout temps les aigles pour ses rois;
Eh bien, vous saurez donc que dans cette famille,
De qui nous recevons les lois,
Est une aiglonne généreuse,
Grande, fière, majestueuse,
Et qui porte si haut la grandeur de son sang,
Que, parmi toute notre espèce,
Elle ne connoît point d'assez haute noblesse

Qui puisse lui donner un mari de son rang.
Mille oiseaux pour elle brûlèrent,
Mais, parmi tous ceux qui l'aimèrent,
Aucun n'osa se déclarer,
Aucun n'osa même espérer.
Mais ce que mille oiseaux n'osèrent,
Qui sembloient mieux le mériter,
Un oiseau de moindre puissance,
Un moineau (tant partout règne la chance),
A même pensé l'emporter.
Ce moineau donc, suivant la règle
Qui commande aux oiseaux d'accompagner le roi,
Étoit à la suite de l'aigle,
Et même avoit près de lui quelque emploi.
Ce fut là que, suivant la pente naturelle
Qui le portoit aux plaisirs de l'amour,
Il s'occupoit moins à faire sa cour
Qu'à voltiger de belle en belle,
Et s'y prenoit si bien, qu'il trouvoit chaque jour
Sujet de flamme et maîtresse nouvelle.
Mais le petit ambitieux
Voulut porter trop haut son vol audacieux;
Voyant souvent l'aiglonne incomparable,
Il la trouvoit infiniment aimable.
Enfin il l'aima tout de bon,
Et, sans consulter la raison,
Le drôle se mit dans la tète
De lui faire agréer ses feux,
Et d'entreprendre sa conquète.
Voyez comme l'amour nous fait fermer les yeux,
Et voyez cependant combien il fut heureux :
D'une si charmante manière,
Et d'un air si respectueux,
Il sut faire offre de ses vœux,
Que notre aiglonne noble et fière,
Pour lui mettant bas la fierté,

Ne se ressouvint pas de l'inégalité.
Oui, d'autant plus qu'il lui paroissoit brave,
Vigoureux, plein d'amour, galant au dernier point,
La belle ne dédaigna point
L'impérieux effort de cet indigne esclave.
Bien plus, elle approuva son désir indiscret,
Lui sut bon gré de sa tendresse,
Rendit caresse pour caresse,
Et même n'en fit point secret.
Encor pour un de nous la faute étoit passable,
Notre plumage vert la rendroit excusable;
Et d'ailleurs notre qualité
Rendoit le parti plus sortable :
Mais, pour un si petit oiseau,
C'est un aveuglement qui n'est pas pardonnable;
Il est vrai que c'étoit un aimable moineau,
Quoiqu'à ce qu'on m'a dit, il ne soit pas fort beau;
Et l'on tient que, parmi les simples tourterelles,
Il a fait de terribles coups,
Et que son ramage est si doux,
Qu'il a bien fait des infidèles,
Et encore plus de jaloux.
Mais qu'est-ce que cela, sinon des bagatelles
Au prix du dessein surprenant
Que se proposoit ce galant?
Aussi, quand l'aigle, chef de toute la famille,
Fut averti de cette indigne ardeur,
Il prévit bien le déshonneur
Qui résultoit d'alliance si vile.
Ayant donc fait venir nos amans étonnés,
Il les reprend de s'être abandonnés
Aux mutuels transports d'une égale folie;
L'aiglonne, de ce que sortie
Du plus illustre oiseau qui vole sous les cieux,
Elle s'abaisse et se ravale
Par un choix si peu glorieux;

Et le moineau, sa faute sans égale,
De ce qu'oubliant le respect
Il ose bien lever le bec
Jusqu'à l'alliance royale.
Pour conclusion il leur défend
De faire jamais nid ensemble,
Malgré l'amour qui les assemble.
Notre couple, accablé sous un revers si grand,
A ses commandemens se rend,
Quoique ce ne fût pas sans traiter de barbare,
D'injurieux et de cruel,
L'ordre prévoyant qui sépare
Ce qu'unissoit un amour mutuel.
L'aiglonne fière et glorieuse,
S'élève dans les airs, affligée et honteuse
De voir ouvertement son dessein condamné;
Et le moineau passionné,
De désespoir de voir son espérance en poudre,
Se retira de son côté,
Et fut contraint de se résoudre
A rabaisser sa vanité
Sur des objets de plus d'égalité.
Voilà donc le récit fidèle
De ce qui me tient en cervelle.
Est-ce que je n'ai pas sujet
De dire que l'amour ne sait plus ce qu'il fait
Que la nature se dérègle,
Puisque l'on voit, par un dessein nouveau,
L'aigle s'abaisser au moineau,
Et le moineau s'élever jusqu'à l'aigle?
Et n'ai-je pas raison de dire à haute voix :
Tout est perdu pour la troisième fois? »
Ici le jaseur hors d'haleine,
Et quoique avec bien de la peine,
Mit fin à sa narration.
J'en trouvai l'histoire plaisante;

Mais, y faisant réflexion,
Je la trouvai trop longue et trop piquante,
Mais quoi! c'étoit un perroquet,
Il faut excuser son caquet.

RÉPONSE DU MOINEAU AU PERROQUET

« Ah ! ah ! vous parlez donc, monsieur le perroquet,
Et jasez dedans votre cage?
A ce qu'on dit, parbleu, vous faites rage;
D'où vous vient un si grand caquet,
Vous qui depuis longtemps souffrez un esclavage
Qui doit vous avoir abattu?
Dès que je vous ai entendu
A tort et à travers parler d'une autre chose
Que de celle qu'on vous apprit,
J'ai bien vu qu'un perroquet cause
Sans savoir souvent ce qu'il dit.
Sachez donc, perroquet, qu'entre la volatile
Qui reconnoît toujours les aigles pour ses rois,
Et qui a du respect pour toute leur famille,
Dont elle exécute les lois,
Un jeune oiseau, dont l'âme est généreuse,
Grande, belle et majestueuse,
Qui joint à la vertu la noblesse du sang,
Peut bien souvent changer d'espèce;
Son mérite suffit avecque la noblesse
Pour pouvoir aspirer au plus illustre rang.
Cent oiseaux autrefois brûlèrent
Pour des aigles, et les aimèrent
Sans l'oser jamais déclarer;
Ceux-ci ne l'osent espérer :
Mille oiseaux plus petits l'osèrent,
Qui pouvoient moins le mériter

Et de beaucoup moindre puissance;
Mais, ayant le cœur de tenter,
Firent si bien tourner la chance,
Qu'ils eurent lieu de l'emporter.
Ce n'est pas toujours une règle,
Que l'on puisse manquer de respect à son roi,
Pour aimer quelquefois une aigle
Sans s'écarter de son emploi.
C'est entre les oiseaux chose fort naturelle,
De s'adonner aux plaisirs de l'amour :
Chacun d'eux veut faire sa cour,
Chacun cherche à charmer sa belle;
Et, si dans peu de temps il n'y voit pas de jour,
Il tâche d'allumer une flamme nouvelle.
Ce n'est pas être ambitieux:
Non, un jeune moineau n'est pas audacieux,
Quand il aime une aiglonne, encor qu'incomparable:
Il faut aimer ce que l'on trouve aimable,
Mais il faut aimer tout de bon.
C'est être privé de raison,
Et c'est se rompre en vain la tête,
D'improuver de si justes feux.
Chacun cherche à faire conquête,
Et, sans se mettre en peine où l'on porte ses vœux.
On cherche seulement à devenir heureux,
Sans s'arrêter à la manière.
D'ailleurs, quand on dit : Je le veux,
On peut faire offre de ses vœux
A la plus belle aiglonne, et même à la plus fière,
Quand elle met bas la fierté,
Qu'elle veut suppléer à l'inégalité.
Pourvu qu'un jeune oiseau soit brave,
Vigoureux, plein d'amour, galant au dernier point,
Une aiglonne ne dédaigne point
De recevoir les feux d'un si charmant esclave.
Un si parfait oiseau ne peut être indiscret,

Il peut témoigner sa tendresse
Et recevoir quelque caresse,
Sans faire le moindre secret.
Quoi! un moineau bien fait, dont la taille est passable,
Pour aimer une aiglonne est-il inexcusable?
Ne peut-il pas tenter une jeune beauté?
D'ailleurs, s'il est de qualité,
Le parti n'est-il pas sortable?
Mais, en un mot, il est oiseau,
Et, entre les oiseaux, il est bien pardonnable
Qu'une aiglonne orgueilleuse aime un jeune moineau,
Sage, discret, civil, adroit, vaillant et beau.
L'aiglonne n'aime pas comme les tourterelles,
Elle est sensible aux moindres coups;
Les feux d'un moineau lui sont doux
Quand elle les connoît fidèles :
Et, s'il se trouve des jaloux,
Elle entend leurs discours comme des bagatelles.
Qu'y a-t-il donc de surprenant?
Un jeune oiseau qui est galant,
Qu'on connoît généreux et de noble famille,
Qui sert son prince avec ardeur,
Qui ne fait rien qu'avec honneur,
Son alliance est-elle vile?
S'il y a des oiseaux qui s'en sont étonnés,
Ce sont des envieux qui sont abandonnés
Aux cruels mouvemens d'une étrange folie.
Quoiqu'une aiglonne soit sortie
D'un des plus grands oiseaux qui volent dans les cieux,
Croyez-vous qu'elle se ravale,
Et qu'il lui soit peu glorieux
De choisir un moineau dont l'âme est sans égale,
Qui a pour elle du respect,
Qui n'a point d'aile ni de bec
Que pour cette aiglonne royale?
Où est cette loi qui défend

Que l'on ne puisse mettre ensemble
Deux oiseaux que l'amour assemble,
Et qui n'ont rien en eux que d'illustre et de grand ?
C'est une injustice qu'on rend,
Et c'est un sentiment sans doute trop barbare,
Et qu'on peut appeler cruel,
De quelque raison qu'il se pare,
Que de blâmer un amour mutuel.
L'aiglonne, quoique glorieuse,
Pour aimer le moineau doit-elle être honteuse?
Un feu si naturel sera-t-il condamné?
Mais un moineau passionné,
Qui peut mettre en un jour cinquante oiseaux en poudre,
Qui a le dieu Mars à côté,
Dont le cœur fier s'est pu résoudre
A modérer sa vanité,
Et le traiter avec égalité :
Si ce moineau est si fidèle,
Qu'est-ce qui vous donne sujet
De déclamer si fort contre tout ce qu'il fait?
Si votre cerveau se dérègle
Pour avoir bu par trop de vin nouveau,
Faut-il en faire souffrir l'aigle?
Apprenez, perroquet, qu'il faut changer de voix
Et parler mieux une autre fois.
Lorsque j'aurai repris haleine,
Vous pourrez vous donner la peine
De poursuivre pourtant votre narration.
L'histoire en est assez plaisante,
Et sans faire réflexion,
Si elle peut être piquante,
Puisque ce n'est qu'un perroquet,
On se moque de son caquet. »

LE PASSE-TEMPS ROYAL

OU

LES AMOURS DE MADEMOISELLE DE FONTANGE

Si l'emploi des armes est glorieux, il faut avouer que les périls en sont grands, et qu'il est pardonnable à un héros de chercher son repos dans les plaisirs, après avoir exposé sa vie dans les dangers. Ne soyons donc point surpris de voir un Alexandre faire un même sacrifice à Mars et à l'Amour ; et ne blâmons point un Hercule de ce que, se partageant également entre ces deux divinités, il n'a point trouvé de plus doux délassemens de ses travaux qu'entre les bras du beau sexe. Si cette passion amoureuse a été le caractère de ces demi-dieux, elle le doit être de ceux que la nature a formés sur leur modèle ; et, comme il n'y en a point qui nous en représentent une copie plus parfaite que notre monarque, nous ne devons pas nous

étonner de voir qu'il a leur penchant et leur inclination.

Avant que de parler de la personne qui fait à présent ses plaisirs, il est bon d'apprendre comment la place qu'elle occupe est devenue vacante, et par quel accident le sceptre royal a changé de mains. Il faut donc savoir que madame de Montespan, que nous appellerons dans la suite Astérie, étant une personne des plus belles et des plus spirituelles du sexe, il ne faut pas être surpris si elle a fait, pendant un si long temps, l'unique attachement de son prince. En effet, on peut dire qu'elle doit encore plus à son esprit qu'à sa beauté le degré d'élévation où elle s'est vue; elle l'a d'une trempe telle qu'il le faut pour la cour; elle sait feindre et dissimuler; et les grandes correspondances qu'elle a toujours eues et qu'elle entretient encore à présent, avec les personnes les plus spirituelles des autres royaumes, en sont des preuves trop évidentes pour être contredites.

C'est avec ce génie merveilleux qu'elle s'est rendue la maîtresse du roi, et qu'elle a si bien su en ménager l'amour, qu'elle l'a possédé sans partage et donné l'exclusion à celle qui avoit ses premières inclinations. Elle ne s'est donc pas plutôt vue dans ce haut rang de gloire, qu'elle s'est servie de toutes sortes d'artifices pour s'y maintenir; elle a tout mis en usage; et sans doute elle y auroit réussi si la discorde, qui se mêle presque de toutes choses, n'eût troublé, par une aventure que vous apprendrez, une si parfaite intelligence.

Bien qu'Astérie se fût étudiée pendant sa fortune à ne se faire aucuns ennemis qui pussent lui nuire, quelques paroles néanmoins qu'elle ne souffrit pas comme elle devoit lui en firent naître de très-considérables et du premier rang : elle connut bien les mauvaises conséquences de quelques traits de médisance dont elle avoit fait le rapport au roi comme pour lui en demander justice ; elle eût bien voulu n'avoir pas été si sensible ; mais il n'étoit plus temps : le mal devint sans remède, parce que la punition suivit de si près le crime prétendu, qu'elle se vit hors d'état d'y apporter aucun soulagement. Comme ses ennemis ne pouvoient pas lui nuire davantage qu'en tâchant de la mettre mal avec le roi, ils firent leur possible pour le persuader qu'il y avoit une grande différence entre l'amour excessif qu'il avoit pour cette créature, et le peu de retour qu'elle faisoit paroître dans l'occasion. Cette corde étoit bien délicate à toucher ; mais, outre que les personnes qui la manioient avoient l'oreille du prince, ils s'y prenoient si adroitement, que leur dessein ne pouvoit être découvert ni leur ruse aucunement soupçonnée. Pour faire mieux réussir leur entreprise, elles représentèrent au roi le peu de déférence qu'Astérie avoit eue en telle et telle rencontre ; et ils sembloient faire leur rapport avec tant de désintéressement, que le roi, tout éclairé qu'il est, eut bien de la peine à ne se pas laisser emporter à ce torrent qui tâchoit de l'entraîner après soi.

Tous ces paroles n'ayant fait qu'une légère impression sur son esprit, on crut qu'il étoit nécessaire, pour

le persuader, de lui faire voir quelque chose de réel, qui le désabusât de l'estime qu'il avoit conçue pour Astérie. La mauvaise foi d'une suivante leur en fit naître le moyen. Cette fille, qui étoit de leur cabale, leur mit un billet d'Astérie entre les mains; mais, comme ils ne pouvoient pas en faire un usage conforme à leur inclination s'ils l'avoient laissé dans sa pureté, ils le falsifièrent, et eurent tant de bonheur dans leur mauvais dessein, que l'addition de peu de mots causa une équivoque fort désavantageuse pour celle qui n'y avoit jamais pensé. Le billet fut donné au roi comme une chose trouvée par hasard; il en fit la lecture et ne put connoître la différence de l'écriture, tant elle étoit bien contrefaite; le véritable sens de l'équivoque lui frappa d'abord les yeux, et l'étonnement qu'il lui causa ne lui permit pas de tarder plus longtemps sans en recevoir l'éclaircissement. Il alla donc aussitôt à l'appartement d'Astérie; il la trouva dans son cabinet, lisant un nouveau roman. « Eh quoi! madame, lui dit-il avec un air un peu méprisant, vous arrêtez-vous encore à ces bagatelles? — Il est vrai, reprit-elle, que dans le fond il n'y a rien de solide; et j'avoue que ce ne sont que les songes et les visions des autres qui nous donnent de la joie ou nous causent de la tristesse: néanmoins je suis encore assez foible pour m'y laisser séduire, et je n'ai pu voir l'infidélité d'une amante dont il parle, sans donner des larmes aux déplaisirs de son berger. — Je m'étonne, dit le roi, comment une chose si ordinaire vous a émue, puisqu'il n'est rien de plus commun que l'in-

constance du sexe. » Il continua l'entretien sur ce sujet et le poussa si loin, qu'Astérie, qui ne savoit point où cela tendoit, lui dit : « Hélas! sire, ce n'est pas une personne faite comme vous qui doive rien craindre, quand même elle auroit affaire à la plus volage ; et ceux dont le mérite particulier est aussi éclatant que le vôtre sont au-dessus de tout soupçon. — Jusqu'à présent, reprit le roi, je m'en étois flatté; mais souvent on s'abuse, et ceux qui ne jugent que sur les apparences sont fort sujets à être trompés. » Ces sortes d'expressions dont le roi se servoit causèrent un embarras à Astérie qui ne se peut exprimer: elle n'étoit coupable que dans le stratagème de ses ennemis : et, ne pouvant rien se reprocher dans le particulier, elle ne répondit à ces paroles que par des marques d'une tendresse extraordinaire : elle mit en usage tout ce que l'amour le plus passionné put inspirer ; et les larmes qui accompagnèrent tous ses transports touchèrent le cœur de cet amant irrité. Le roi est bon et sensible, autant qu'il se peut, aux déplaisirs de ce qu'il aime; c'est pourquoi il ne put se résoudre à prendre l'éclaircissement qu'il souhaitoit : ce qu'il voyoit le persuadoit du contraire; et il se contenta de glisser adroitement le billet dans la poche d'Astérie ; puis il se retira.

A peine le roi fut-il sorti, qu'Astérie, tirant son mouchoir pour essuyer les larmes que l'amour lui avoit fait répandre, vit tomber à ses pieds la lettre funeste qui étoit la cause de sa peine sans qu'elle le sût; elle la ramasse, elle l'ouvre, elle la lit, et y aperçoit

l'artifice de ses ennemis. Comme il lui étoit de la dernière importance de défaire au plus tôt le roi de ses premières impressions, elle l'alla aussitôt trouver, lui fit connoître l'addition de quelques paroles, et lui fit avouer que c'étoit là ce qui avoit donné sujet à l'entretien précédent; il la consola, et lui promit de n'avoir dorénavant aucun égard à tous les rapports qu'on pourroit lui faire, que jamais on n'effaceroit de son âme, par des craintes ridicules et mal fondées, l'affection qu'il lui avoit jurée, et qu'elle pouvoit entièrement se reposer de cela sur sa parole. « Ah ! sire, dit-elle en pleurant, si Votre Majesté souffre que la médisance aille si proche du trône, il est à craindre qu'elle n'épargne pas même dans la suite votre personne, quoique sacrée, et qu'elle ne viole ce qu'il y aura de plus saint. — Vivez en repos, dit le roi ; j'y mettrai ordre. » On eut bien de la peine à découvrir qui étoit l'auteur de la tragédie; la lettre étoit venue entre les mains du roi par une personne hors de soupçon, et qui, en effet, n'étoit point coupable. Les sentimens étoient entièrement divisés: les uns attribuoient ce coup à La Vallière, disant qu'au milieu de son cloître elle ne laissoit pas d'être sensible, et que, comme elle avoit toujours éperdument aimé le roi, la jalousie avoit pu lui suggérer ce dessein. D'autres, plus avisés, rejetoient toute l'intrigue sur une des dames de la reine, qui, étant la confidente de sa maîtresse, avoit cru sans doute lui rendre un bon service que de procurer par cet artifice l'éloignement de sa rivale. Quoi qu'il en soit, le roi apparemment en jugea mieux que tous les

autres, en disant que Lauzun avoit part dans cette affaire ; non pas qu'il crût qu'en effet ce fût lui, cela étant moralement impossible, puisqu'il étoit déjà prisonnier ; mais il donnoit à connoître qu'il croyoit que les personnes qui se sont toujours intéressées pour lui y avoient trempé. Tout le monde ne comprit pas la conséquence de ces paroles ; mais ceux qui savoient que la disgrâce du comte n'étoit venue que pour avoir mal parlé d'Astérie la conçurent aussitôt.

Il sembloit qu'après les protestations qui suivirent l'éclaircissement de nos amans jamais on ne devoit parler de changement ; mais la suite des temps nous a bien fait connoître qu'il n'y a rien d'assuré dans ce monde, et qu'à la cour les places les plus hautes y sont toujours les plus glissantes. L'indifférence a insensiblement succédé à l'amour ; et cette passion, qui étoit si grande dans le roi à l'égard d'Astérie, peu à peu est devenue languissante, et enfin a expiré. On peut dire que jamais maîtresse n'a su si bien redonner la vie à un amour mourant comme celle-là ; elle l'a accompagné jusqu'au tombeau, et on peut dire que ce fut entre ses bras qu'il poussa son dernier soupir. Aussitôt qu'elle s'aperçut qu'il falloit céder la place, elle médita sa retraite, mais une retraite glorieuse, et telle qu'on pouvoit l'imaginer d'une personne aussi sage et aussi prudente qu'elle. Ceux qui ne jugent des choses que par elles-mêmes, sans en faire une juste application, crurent d'abord qu'elle iroit augmenter le nombre des religieuses de Fontevrault ; il sembloit que les fréquens voyages qu'elle y avoit faits n'avoient été que

pour marquer sa place : mais on s'abusoit, et le dessein qu'elle avoit étoit bien plus conforme à la raison et au sens commun. Elle ne vit donc pas plutôt le jeu fini et la partie perdue, qu'elle se retira, mais de manière à ne perdre que ce qu'elle n'avoit pas pu conserver. Bien loin de s'éloigner de la cour, à l'exemple de celle qui l'avoit précédée, elle y est restée ; elle voit le monde et a encore part à toutes les intrigues du cabinet. Tous les sages ont trouvé cet adieu bien plus prudent que celui de La Vallière, et croient que, comme cette fille aimoit éperdument le roi, la retraite qu'elle fit fut plutôt un coup de désespoir qu'un véritable mouvement de dévotion. Quoi qu'il en soit, sa démarche a été un peu précipitée ; et peut-être que, sans l'honneur qu'on se fait de tenir ferme dans ce qu'on a entrepris, elle auroit corrigé la faute qu'elle fit dans le temps qu'elle la confirma par son engagement.

Voici donc le roi sans maîtresse, ce me semble, c'est-à-dire dans un état de veuvage qui n'a guère de rapport avec son humeur. Mais ne croyez pas qu'il y reste longtemps, puisqu'un homme fait comme lui, quand il n'auroit ni sceptre ni couronne, ne laisseroit pas de faire des conquêtes. L'amour, qui se seroit fait un crime de laisser dans l'oisiveté un héros dont les moindres actions sont éclatantes, lui avoit déjà marqué celle qu'il lui destinoit.

Pendant que tout ceci se passoit, l'on donna à la femme de Monsieur une fille d'honneur dont la beauté causa bientôt des désirs à tous les courtisans, et de la jalousie à toutes ses compagnes. Elle étoit d'une taille

ravissante, si bien que la médisance qui a coutume de mordre sur toutes choses, se trouva en défaut à ce coup-là. De fait, tout ce qu'il y avoit de gens de l'un et de l'autre sexe fut obligé d'avouer qu'il n'avoit jamais rien vu de si accompli. Louis XIV, qui aimoit alors madame de Montespan plutôt par habitude que par délicatesse, ne l'eut pas plutôt vue qu'il en fut charmé. Mais, comme il ne vouloit plus faire l'amour en jeune homme, mais en grand roi, il lui fit parler par un tiers; et, afin que ses offres de services fussent mieux reçues, il les accompagna d'un fil de perles et d'une paire de boucles d'oreilles de diamans de grand prix.

Cependant madame de Montespan étoit dans des alarmes mortelles que cette jeune beauté ne lui enlevât le cœur de ce prince, avec qui elle avoit eu du bruit il n'y avoit que peu de jours; car, prétendant qu'il la dût toujours traiter comme il avoit fait dans le commencement, elle lui avoit reproché qu'il n'avoit plus de complaisance pour elle. Comme il étoit assez naturel, et qu'il n'aimoit pas à être gêné, il lui avoit répondu franchement qu'il y avoit trop longtemps qu'il se connoissoient pour observer tant de cérémonies; ce qui avoit été cause qu'elle s'étoit emportée même jusqu'à lui dire des choses fort désobligeantes. Elle lui avoit d'abord reproché tout ce qu'elle avoit fait pour lui, qu'elle avoit quitté maison, enfans, mari, et jusqu'à son honneur pour le suivre; qu'il n'y avoit sorte de complaisance qu'elle ne lui témoignât tous les jours pour l'engager, mais qu'il étoit devenu si

froid, qu'il n'étoit plus reconnoissable; que, si c'étoit que les années lui eussent apporté quelques défauts, il ne s'en devoit pas prendre à elle, mais au temps, qui a coutume de détruire toutes choses; que cependant elle ne s'apercevoit pas encore, grâces à Dieu, qu'il y eût un si grand changement en sa personne; mais que, pour lui, elle lui pouvoit dire, sans avoir dessein néanmoins de le fâcher, que, quoiqu'il eût beaucoup de lieu de se louer de la nature, il n'étoit pas exempt néanmoins de certains défauts, qui étoient un grand remède à l'amour; qu'il en avoit un grand entre autres, dont peut-être il ne s'apercevoit pas, mais dont elle s'étoit bien aperçue, sans s'en être plainte néanmoins, parce qu'elle croyoit qu'on n'y devoit pas prendre garde de si près avec une personne qu'on aimoit.

Le roi, à qui personne n'avoit jamais osé rien dire d'approchant, fut extrêmement touché de se l'entendre dire par madame de Montespan, pour qui il n'avoit guère moins fait qu'elle avoit fait pour lui. Car, si elle avoit quitté maison, enfans et mari pour le suivre, il avoit quitté pour elle le soin de sa réputation, qui étoit extrêmement flétrie, pour avoir aimé une femme qu'il avoit de si grandes raisons de ne pas regarder comme il avoit fait. Néanmoins, bien que les injures qu'on reçoit des personnes que l'on aime soient beaucoup plus sensibles que celles que l'on reçoit des autres, il ne laissa pas tomber ce reproche à terre, et, demandant à madame de Montespan quels étoient donc ses défauts, il lui reprocha lui-même les siens, dont madame de Montespan fut si touchée, qu'elle lui

répondit que, si elle avoit les imperfections dont il l'accusoit, du moins elle ne sentoit pas mauvais comme lui.

Comme c'étoit dire par là au roi tout ce qu'il y avoit de plus désobligeant, il est impossible de dire combien ce reproche lui fut sensible. Il lui répondit de son côté des choses qui la devoient toucher, et la faire rentrer en elle-même, si elle eût eu encore quelque sentiment de vertu ; mais, s'étant entièrement abandonnée à ses passions, elle continua ses reproches, qui n'auroient pas fini sitôt, sans ce que je vais rapporter. Il faut savoir que, comme ils se querelloient ainsi fortement, le prince de Marsillac arriva à la porte du cabinet où ils étoient. Le roi lui avoit permis d'entrer partout où il seroit, sans en demander permission : ainsi il avoit déjà le pied dans la porte, quand il entendit au son de la voix de ce prince, qu'il étoit en colère. Il s'arrêta tout court, et, étant bien aise de savoir s'il trouveroit bon qu'il entrât, il commença à crier tout haut : « Huissier ! huissier ! » et, comme il n'y en avoit point, il dit encore plus haut : « Qui est-ce donc qui m'annoncera et comment m'annoncer moi-même ? » Le roi, qui prêtoit l'oreille à ce qu'il disoit, jugea bien après la permission qu'il lui avoit donnée, que ce qu'il en faisoit n'étoit que par discrétion ; et, étant bien aise d'avoir lieu de quitter une conversation si désagréable, il dit au prince de Marsillac qu'il pouvoit entrer : ce qui fut cause que madame de Montespan tâcha de se contraindre, de peur que le bruit de sa disgrâce, qu'elle vouloit cacher, ne courût par toute la cour.

Étant sortie un moment après, elle laissa le roi dans la liberté d'ouvrir son cœur au prince de Marsillac, qui avoit grande part dans sa confiance, et à qui il avoit donné, en moins d'un an, pour plus de douze cent mille francs de charges. Car, incontinent après la disgrâce de M. de Lauzun, il l'avoit obligé de prendre le gouvernement de Berri, que ce favori avoit, et qu'il ne vouloit pas accepter, parce que, n'ayant jamais été de ses amis, il avoit peur qu'on ne dît dans le monde qu'il auroit poussé le roi à le faire arrêter, afin de profiter de ses dépouilles.

Le roi trouva que sa délicatesse étoit d'autant plus belle, qu'elle étoit rare dans les courtisans : et comme elle ne pouvoit partir que d'un grand cœur, il l'eut encore en plus grande estime. A quelque temps de là, il lui donna encore la charge de grand maître de la garde-robe, vacante par la mort du marquis de Guitry qui avoit été tué au passage du Rhin. Mais il la lui donna d'une manière si obligeante, que le présent étoit moins considérable par sa grandeur en lui-même que par la bonté qu'il lui témoigna en le lui faisant. Car il lui dit qu'il ne lui donnoit cette charge que pour accommoder ses affaires, et non pour l'incommoder : que, s'il lui étoit plus utile de la vendre que de la garder, il lui vouloit chercher lui-même un marchand, et qu'il lui en feroit donner un million.

Le roi continua toujours ainsi de lui donner des marques de son amitié, et les autres courtisans le regardoient comme une espèce de favori, mais bien plus digne d'occuper cette place que M. de Lauzun, qui

méprisoit tout le monde, comme s'il n'y eût eu personne digne de l'approcher. Cependant cette faveur, qui ne laissoit pas de donner de la jalousie à un chacun, augmenta encore de beaucoup par le refroidissement où Louis XIV étoit tombé pour madame de Montespan, et par la nouvelle passion qu'il se sentoit pour mademoiselle de Fontange, qui étoit cette fille d'honneur de la femme de Monsieur dont j'ai parlé ci-devant ; car Sa Majesté, ayant communiqué l'un et l'autre au prince de Marsillac, voulut que ce fût lui qui lui ménageât les bonnes grâces de cette fille ; à quoi le prince de Marsillac n'eut pas beaucoup de peine, n'étant venue à la cour que dans le dessein de plaire au monarque.

En effet, ses parens, la voyant si belle et si bien faite, et ayant plus de passion pour leur fortune que de soin pour leur honneur, boursillèrent entre eux pour pouvoir l'envoyer à la cour et pour lui faire faire une dépense honnête et conforme au poste où elle entroit. Or, comme ils lui avoient donné des leçons là-dessus, elle les mit en pratique dès le moment que le prince de Marsillac lui eut parlé de la part de Louis XIV. Elle lui dit donc qu'elle recevoit avec joie la déclaration qu'il venoit de lui faire de sa part ; que ce prince avoit des qualités si touchantes, qu'il faudroit qu'elle fût bien de mauvaise humeur pour n'être pas charmée de sa passion ; mais qu'avec tout cela elle ne pouvoit pas prendre grande confiance en ce qu'il venoit de lui dire, tant que madame de Montespan posséderoit ses bonnes grâces ; qu'elle étoit jalouse

naturellement; qu'ainsi elle ne seroit point fâchée que le roi sût que, quoiqu'il y eût beaucoup de gloire à posséder la moindre partie de son cœur, elle étoit assez délicate néanmoins pour n'en point vouloir à ce prix-là; qu'aussi bien ce n'étoit peut-être pas une véritable passion que celle qu'il se sentoit pour elle, mais quelque feu passager qui seroit aussitôt éteint qu'allumé. Que, s'il étoit vrai cependant que ce prince l'aimât véritablement, ce qu'elle n'osoit croire encore, de peur de s'abandonner à une joie mal fondée, il lui en donneroit des marques bientôt en n'aimant qu'elle uniquement, comme elle étoit prête de son côté de n'aimer que lui.

Le prince de Marsillac, qui vouloit réussir du premier coup dans son ambassade amoureuse, répondit à cela que, si l'on pouvoit juger de l'avenir par les choses passées, il n'y avoit pas beaucoup d'apparence que le roi, qui étoit mécontent de madame de Montespan, dût jamais retourner vers elle; qu'il étoit constant quand il aimoit une fois, et que, s'il avoit quitté madame de La Vallière, c'est que cette dame y avoit beaucoup contribué par une inégalité d'esprit qui ne plaisoit pas à ce prince; qu'elle avoit pu entendre parler qu'avant qu'elle entrât tout à fait dans le couvent où elle étoit religieuse, elle étoit déjà entrée dans un autre malgré lui; qu'il avoit été obligé même de la renvoyer querir, et cela à la vue de tout son royaume; que, depuis ce temps-là, elle ne faisoit que lui parler des syndérèses de sa conscience; ce qui l'avoit détaché d'elle peu à peu, ce prince ne voulant pas s'opposer à son salut;

qu'il avoit donc aimé madame de Montespan, et qu'il l'aimeroit peut-être toujours, si elle n'avoit voulu prendre avec lui des airs qui peuvent bien convenir aux maîtresses des particuliers, mais non pas à celle d'un grand prince, avec qui il est bon d'avoir l'esprit plus souple et plus complaisant; qu'il lui diroit comment elle en devoit user quand elle en seroit là; mais que, n'en étant pas encore temps, il ne s'agissoit que de mettre son esprit en repos; c'est pourquoi il vouloit bien lui dire en bon ami de ne pas laisser échapper une si belle occasion; qu'autrement il étoit assuré qu'elle s'en repentiroit toute la vie.

Il lui conta là-dessus la querelle que le roi avoit eue avec madame de Montespan, l'insolence de cette dame, le ressentiment de ce prince; et, cette circonstance l'ayant convaincue plutôt que toutes ses raisons, elle manda au roi que, si elle lui étoit obligée du présent qu'il lui avoit fait, et dont j'ai parlé ci-devant, elle lui savoit encore bien meilleur gré de ce qu'il lui avoit fait dire par le prince de Marsillac, qu'il lui serviroit de caution; qu'elle étoit toute prête à se donner à lui, pourvu qu'il voulût bien se donner à elle.

Cependant madame de Montespan, qui se défioit de cette intrigue, employoit tous ses amis pour regagner la confiance du roi. Le marquis de Louvois, qui en étoit, et même des plus affectionnés, lui conseilla de chercher l'occasion de lui parler en particulier. Mais, comme le roi tenoit sa colère et qu'il la fuyoit avec grand soin, elle dit au marquis de Louvois qu'il lui étoit impossible de le trouver tête à tête, et que, s'il ne

s'y employoit comme il faut, elle n'en viendroit jamais à bout. Ce marquis lui dit là-dessus de se rendre de bonne heure où le roi avoit coutume de tenir conseil, et de prendre si bien son temps, qu'elle ne le laissât pas aller sans se raccommoder avec lui.

Madame de Montespan, ayant approuvé ce conseil, se rendit au lieu désigné. Le roi y étant venu, il fut tout surpris de l'y rencontrer au lieu des ministres. Cependant M. de Louvois, qui vouloit leur donner le temps de faire leurs affaires, entra dans la chambre tout proche du lieu où ils étoient, et, voyant qu'il y avoit sept ou huit personnes de la cour qui avoient coutume de venir là pour se faire voir quand le roi sortoit, il prit une bougie de dessus un guéridon, feignant de chercher un diamant qu'il disoit avoir perdu. Il se doutoit bien que les valets de chambre viendroient à lui pour lui aider à le chercher; et, en étant venu un, il lui dit tout bas, en lui donnant le flambeau, qu'il fît sortir tous ceux qui étoient dans la chambre, et qu'il dit à l'huissier de n'y laisser entrer personne, pas même ceux qui étoient mandés pour le conseil.

Ainsi, sans qu'on s'aperçût que cela vînt de lui, il se défit de tous ces importuns; et, au lieu d'y avoir conseil ce jour-là, il y eut un grand éclaircissement entre le monarque et madame de Montespan. Cependant, comme l'on savoit que M. de Louvois étoit demeuré dans la chambre, on le crut enfermé avec le prince, de sorte que les autres ministres, qu'on avoit renvoyés sans les vouloir laisser entrer, en eurent de la jalou-

sie; et, de fait, ils ne surent à quoi attribuer cette longue conversation, qui étoit cause qu'il n'y avoit point eu de conseil ce jour-là; ce qui n'étoit point encore arrivé, le grand roi étant ponctuel à tout ce qu'il faisoit.

Cependant, quoique cet éclaircissement semblât avoir raccommodé toutes choses, et que le roi retournât à son ordinaire chez madame de Montespan, il ne laissa pas que de poursuivre sa pointe avec mademoiselle de Fontange. Il la voyoit presque tous les jours, tantôt chez la reine ou chez Madame, et, plus il la regardoit, plus il en devenoit amoureux. L'impatience où il étoit lui fit consulter le duc de Saint-Agnan sur les moyens de pouvoir entretenir seul à seul la personne pour qui il avoit conçu tant de tendresse. Le duc fut ravi de ce que le roi lui faisoit confidence de ses nouvelles inclinations comme il avoit fait des premières : il va, il cherche, et fait tant de perquisitions, qu'il apprend que mademoiselle de Fontange devoit se trouver le lendemain aux Tuileries avec madame D. L. M. Il le dit au roi, qui y alla, et trouva l'occasion aussi favorable qu'il la pouvoit souhaiter. Il eut une longue conférence avec cette belle, où ses regards lui en apprirent plus que ses paroles, parce que, suivant le conseil qu'on lui avoit donné, elle accompagna tous ses discours de tant de modestie, que le roi ne put s'empêcher de lui reprocher son peu de sensibilité : elle ne se défendit de ce reproche que sur l'estime qu'elle avoit pour Sa Majesté. « Ah Dieu! reprit le roi, l'estime est une chose qui ne me satisfait point,

quand elle va toute seule; c'est à votre cœur que j'en veux, et, tant que vous m'en refuserez la tendresse, je me tiendrai malheureux. Eh quoi! poursuivit-il, est-ce vous blesser que de vous dire que votre mérite me force à ne plus vivre que pour vous; et que, si vous voulez, vous trouverez en m'aimant toutes les douceurs qu'on peut espérer de la plus sincère correspondance?—Ah! sire, dit mademoiselle de Fontange, ne pouvant perdre le souvenir de ce que vous êtes et de ce que je suis, permettez-moi de vous dire qu'il n'y a guère d'apparence que Votre Majesté parle sérieusement. — Que faut-il donc, reprit le roi, pour vous justifier la sincérité de mes intentions? Est-ce que ces paroles ne sont pas assez expressives? Oui, je vous aime! — Ah! elles ne le sont que trop, dit notre belle en poussant un soupir, elles ne le sont que trop pour faire souffrir un cœur qui est sensible à l'amour. » Elle dit cela avec un air si embarrassé, que ce trouble acheva de charmer le roi; et on peut dire que sa pudeur lui fut pour lors d'un usage merveilleux, parce que sa rougeur, donnant une nouvelle vivacité à son teint, elle parut aux yeux du roi la plus belle et la plus aimable personne qu'il eût jamais vue. Ils se séparèrent, et le roi lui dit en la quittant : « Je me suis bien aperçu, mademoiselle, que la pudeur a empêché votre amour de dire tout ce qu'il pensoit : je demande qu'il s'exprime avec plus de liberté sur le papier, et j'attends un billet de votre part. » A la sortie des Tuileries, M. de Louvois vint au-devant de Sa Majesté pour lui communiquer quelques affaires : le roi lui

dit, en parlant de mademoiselle de Fontange, qu'il n'avoit jamais vu une fille si fière, et dont la vertu fût plus difficile à ébranler. M. de Louvois, qui savoit de qui le roi parloit, lui dit : « Eh quoi! sire, une fille peut-elle conserver de la fierté auprès de Votre Majesté? — Sans doute, dit-il; mais aussi j'espère que, quand l'amour se sera une fois rendu maître de ce cœur qui lui a si longtemps résisté, comme il ne seroit pas assuré d'y rentrer quand il voudroit, il n'abandonnera pas facilement la place. »

Cependant mademoiselle de Fontange fit un fidèle rapport à madame D. L. M. « C'est à présent, lui dit-elle, qu'il faut agir; il y auroit danger de tout perdre par le retardement, et il est temps de vous déclarer : c'est pourquoi écrivez au roi une lettre telle que l'amour vous l'inspirera. » Elle la fit aussitôt, et la conçut en ces termes :

« Sire,

« Bien que le peu de proportion qu'il y a entre un « prince comme vous et une fille comme moi dût m'o- « bliger à prendre plutôt le discours de Votre Majesté « pour une galanterie que pour une sincère déclara- « tion, néanmoins, s'il est vrai que les véritables « amans connoissent, en se voyant, ce qui se passe de « plus secret dans leur cœur, ce seroit en vain que je « vous en voudrois plus longtemps cacher les senti- « mens. Oui, sire, je vous l'avoue, le seul mérite de « votre personne avoit déjà disposé de moi-même « avant que Votre Majesté m'eût fait l'aveu de ses in-

« clinations; pardonnez-le-moi, si j'ai combattu cette
« passion dès le moment de sa naissance; ce n'étoit
« pas par aucune répugnance que j'eusse à chérir ce
« qui me paroissoit si aimable, mais plutôt la crainte
« que j'avois que mes yeux ou mes actions ne vous
« fissent connoître à l'insu de mon cœur ce qu'il res-
« sentoit pour vous. Jugez, sire, de la disposition où
« je suis, par une confession si ingénue de ma foi-
« blesse. »

Je ne vous dirai point par qui la lettre fut portée; quoi qu'il en soit, le roi la reçut, il la lut, et il est difficile de trouver des termes pour vous exprimer son ravissement; il répéta plusieurs fois ces dernières paroles : « Jugez de la disposition de mon cœur par une confession si ingénue de ma foiblesse. » En un mot, il est charmé, il meurt pour la belle, et voudroit être en lieu de pouvoir se jeter à ses genoux pour la remercier comme il doit des tendres marques de son amour. Le roi étoit dans ces transports de joie, lorsque le duc de Saint-Agnan entra : tout autre que lui auroit été incommode dans ce moment; le roi fut bien aise de le voir; il ne l'entretint que des qualités engageantes de mademoiselle de Fontange. Le duc, qui sait faire sa cour autant qu'homme du monde, témoigna au roi qu'il ne pouvoit pas mieux placer ses affections; que le choix qu'il avoit fait ne pouvoit pas être plus juste, et que dans toute sa cour il n'y avoit pas une fille dont le mérite fût plus éclatant. Le roi fut ravi de voir qu'on approuvoit ainsi son choix; il s'étendit sur les

louanges de son amante. « Non, dit-il au duc, on ne peut voir une taille mieux prise, elle a le plus bel œil qu'on ait jamais vu, sa bouche est petite et merveilleuse, et son teint et sa gorge sont admirables; mais ce qui me charme davantage, c'est un certain air doux et modeste qui n'a rien de farouche ni de trop libre.» Le duc ne manqua pas de relever encore tout ce que le roi avoit dit, et il poussa sa complaisance si loin, qu'il eût été difficile de rien ajouter à un portrait si achevé.

Cependant madame de Montespan tâchoit de se soutenir encore le mieux qu'il lui étoit possible. Elle avoit prié le roi de vouloir du moins venir chez elle comme il avoit accoutumé, et elle tâchoit d'insinuer à tout le monde que son crédit étoit encore plus grand qu'on ne pensoit; que l'amour du roi pour mademoiselle de Fontange n'étoit qu'un amour passager et dont il seroit bientôt revenu; et qu'enfin il reviendroit à elle plus amoureux qu'il n'avoit jamais été. Ses partisans tâchoient d'ailleurs de donner quelque crédit à ces faux bruits; mais, comme on voyoit que ce prince s'adonnoit entièrement à sa nouvelle passion, chacun rechercha les bonnes grâces de mademoiselle de Fontange, qui procura des établissemens aux uns et aux autres, de même qu'à la plupart de sa famille.

Madame de Montespan, voyant que le roi se détachoit d'elle tous les jours de plus en plus, en conçut tant de rage, qu'elle commença à médire publiquement de mademoiselle de Fontange. Elle disoit à chacun qu'il falloit que le roi ne fût guère délicat d'aimer une

fille qui avoit eu des amourettes dans sa province; qu'elle n'avoit ni esprit ni éducation, et enfin, à proprement parler, ce n'étoit qu'une belle peinture. Elle en disoit encore mille autres choses aussi fâcheuses; ce qui, bien loin de ramener le roi, comme elle pensoit, le détourna encore davantage de revenir à elle. En effet, il lui voyoit toujours le même esprit d'orgueil, qu'il n'avoit jamais pu humilier, et qui étoit encore tout prêt de lui faire mille algarades. Il s'en plaignit au prince de Marsillac, qui l'entretint dans l'aversion qu'il se sentoit pour elle, et qui en fut faire sa cour ensuite à mademoiselle de Fontange.

On ne faisoit donc plus de mystère de l'amour du roi : il n'y avoit que mademoiselle de Fontange qui souhaitoit que Sa Majesté en tînt le secret caché le plus qu'elle pourroit; mais c'étoit une chose inutile, et dans un entretien particulier qu'il eut avec elle le jour d'après celui qu'il reçut la lettre, il leva toutes ses craintes, et la fit résoudre à partir le lendemain avec lui pour Versailles. Jamais il n'a paru plus content qu'après avoir tiré le consentement de sa déesse pour son départ. Ce fut dans ce tête-à-tête amoureux que nos amans se jurèrent une affection éternelle; et l'entretien de mademoiselle de Fontange eut des charmes si doux pour le roi, que, pendant qu'il dura, il fut entièrement attaché à renouveler à cette aimable personne toutes les protestations du plus tendre amour. Ils se séparèrent, et, cette belle disant à son amant un adieu tendre des yeux, elle le laissa le plus amoureux de tous les hommes.

Le roi, avant que de partir pour Versailles, envoya à mademoiselle de Fontange un habit dont la richesse ne se peut priser, non plus que l'éclat de la garniture qui l'accompagnoit ne se peut trop admirer. Elle le reçut, et partit un peu après avec Sa Majesté, qui donna tous les divertissemens ordinaires à toutes les dames de la cour; il en réservoit un particulier pour son aimable maîtresse. Ce fut un jeudi après midi que cette place d'importance, après avoir été reconnue, fut attaquée dans les formes; la tranchée fut ouverte; on se saisit des dehors; et enfin, après bien des sueurs, des fatigues et du sang répandu, le roi y entra victorieux. On peut dire que jamais conquête ne lui donna tant de peine. Pour moi, quoique je le croie fort vaillant, je n'en suis point surpris, parce que, s'il nous est permis de juger de la nature de la place par le dehors, l'entrée n'en a pu être que très-difficile. Quoi qu'il en soit, cette grande journée se passa au contentement de nos deux amans; il y eut bien des pleurs et des larmes versés d'un côté, et jamais une virginité mourante n'a poussé de plus doux soupirs. Cette fête fut suivie pendant huit jours de toutes sortes de jeux et de divertissemens; la danse n'y fut pas oubliée, et mademoiselle de Fontange y parut merveilleusement et se distingua parmi les autres. Le duc de Saint-Aignan s'étant trouvé au lever du roi le lendemain de la noce, d'abord que le roi l'aperçut, il sourit; et, le faisant approcher de lui, il lui fit confidence du succès de ses amours. Il l'assura que jamais il n'avoit plus aimé, et il lui dit que, selon les apparences, il ne changeroit jamais

d'inclination. Le duc suivit le roi chez sa nouvelle maîtresse ; ils la trouvèrent qui considéroit attentivement les tapisseries faites d'après M. Le Brun, qui représentoient les victoires de Sa Majesté ; elles faisoient la tenture de son appartement ; le roi lui-même lui en expliqua plusieurs circonstances ; et voyant qu'elle y prenoit plaisir, il dit au duc de faire un impromptu sur ce sujet. La vivacité de l'esprit de M. le duc de Saint-Agnan parut et se fit admirer ; car, dans un moment, il écrivit sur ses tablettes les vers suivans :

Le héros des héros a part dans cette histoire.
Mais quoi? je n'y vois point sa dernière victoire!
De tous les coups qu'a fait ce généreux vainqueur,
Soit pour prendre une ville ou pour gagner un cœur,
Le plus beau, le plus grand et le plus difficile,
Fut la prise d'un cœur qui sans doute en vaut mille,
Du cœur d'Iris enfin, qui mille et mille fois
Avoit bravé l'amour et méprisé ses lois.

Le roi, impatient de voir ce que le duc écrivoit, lui tira ses tablettes avant même qu'il eût achevé : il fit la lecture des vers, et les trouva fort spirituels ; il les fit voir à sa maîtresse, qui les trouva fort bien tournés et fort galans. Le duc lui dit que la chose étoit imparfaite ; mais le roi répondit que, dans son imperfection même, il la trouvoit agréable, et qu'il lui demandoit un petit ouvrage sur ce sujet : le duc fit un remercîment à Sa Majesté de l'honneur qu'elle lui faisoit de lui commander de travailler sur une matière si noble et si charmante. Après ce compliment, le duc se retira.

et laissa le roi avec mademoiselle de Fontanges : il y passa presque toute la journée ; il ne mangea point en public, et la solitude eut pour lui des charmes qu'il n'auroit pas rencontrés dans la grandeur de sa cour. De vous dire à quoi il employa tout le temps, ce seroit un peu trop pénétrer : néanmoins nous avons lieu de croire que l'amour fut mis souvent sur le tapis, et quelquefois sous la couverture, parce que, le lendemain, qui étoit destiné à une partie de chasse, notre belle se trouva un peu lasse et fatiguée, et elle pria le roi de la dispenser de l'accompagner dans un si pénible exercice. Le roi, qui ne pouvoit l'abandonner, aima mieux en différer le divertissement que de le donner aux autres dames sans qu'elle y eût part. On remit la partie à trois jours, et on passa cet intervalle de temps dans des jeux, des bals et des festins, où l'adresse et la magnificence du roi parurent toujours avec éclat. Ce fut dans une de ces fêtes que le duc présenta au roi les vers qu'il avoit faits par son ordre ; le roi en fit la lecture après le bal fini, et, les ayant trouvés d'une justesse merveilleuse, il en donna le plaisir à toute la cour par la lecture qu'on en fit publiquement pendant la collation. En voici une copie qui m'est tombée entre les mains.

TRIOMPHE DE L'AMOUR

SUR LE CŒUR D'IRIS

L'Amour[1], cet aimable vainqueur,
A qui tout cède et que rien ne surmonte,
Étoit près de jouir d'un extrême bonheur,
Lorsqu'il se souvint à sa honte
Que, bien que tout lui fût soumis,
Il n'avoit point le cœur d'Iris.
Il voyoit mille cœurs qui s'empressoient sans cesse
De venir en foule à sa cour,
Car les cœurs ont cette foiblesse,
Depuis que l'univers est soumis à l'Amour.

Le cœur d'Iris ne pouvoit se contraindre.
Il les regardoit tous avec quelque mépris;
Il n'appartient qu'au cœur d'Iris
De connoître l'Amour et de ne le pas craindre.
Ce conquérant avoit droit de s'en plaindre;
Que l'on ne soit donc pas surpris,
Si, rempli d'une noble audace,
Il voulut attaquer cette invincible place :
Il le voulut en effet,
Et ce que l'Amour veut est fait.

Avant que d'entreprendre une si juste guerre.
Il fit assembler son conseil;
Ce conseil n'a point de pareil,
Ni dans les cieux, ni sur la terre :
C'est un agréable amas

1. Le roi.

De guerrières vigilantes,
Qui sont toutes ses confidentes,
Et qui toutes ont des appas.
L'on y vit la Magnificence,
L'Espérance, la Complaisance,
La Tendresse, la Propreté,
L'on y vit la Flatterie,
La Hardiesse et la Galanterie.
L'Amour les aime avec égalité;
Car elles sont sous son obéissance,
Et le servent de tous côtés,
En rendant toutes les beautés
Tributaires de sa puissance.

Mais il n'est pas mal à propos
De dire en passant quatre mots
De tant de guerrières aimables :
La Galanterie aujourd'hui
Est une des plus agréables;
Elle plaît à l'Amour et ne va point sans lui.
Toutes ses actions font voir sa bonne grâce,
Elle charme quoi qu'elle fasse,
Elle a de merveilleux talens,
Elle se voit partout chérie;
Et plus d'un cœur hait les galans
Sans haïr la Galanterie.

La Flatterie a l'air charmant;
Elle paroît d'abord douce, aimable et sincère ;
Mais, à parler ingénument,
Quand elle dit du bien, ce n'est pas pour en faire,
Ou du moins, c'est très-rarement.

L'on peindra bien la Complaisance,
Lorsqu'on dira que son pouvoir est grand ;
Qu'elle vient par sa patience

Presque toujours à bout de ce qu'elle entreprend ;
Et l'on sait, par expérience,
Qu'Amour, ce charmant vainqueur,
Se déguise en complaisance
Pour faire moins de bruit, ou pour surprendre un cœur.

La Magnificence a des charmes,
Quoique la vanité forme tous ses desseins.
Et les richesses sont des armes
Qui peuvent dans de nobles mains,
Vaincre les cœurs les plus rebelles
Et gagner l'amitié des belles.

La Propreté fait moins de bruit,
Elle se plaît d'être bien mise,
Et souvent en une entreprise
Elle retire plus de fruit :
On la voit toujours paroître,
Sans qu'elle ait rien d'affecté :
L'Amour a de la peine à se faire connoître,
Lorsqu'il est sans la Propreté.

L'Espérance est toujours constante,
Et ne se rebute jamais ;
Quelquefois elle se contente
Dans des desseins et des souhaits
Qui passent souvent son attente ;
Mais, quoiqu'ils soient hors de saison,
Elle en pourroit rendre raison.

La Tendresse prétend qu'on l'aime
Autant qu'elle prétend aimer,
Et les cœurs se laissent charmer
A sa délicatesse extrême ;
A peine peut-on concevoir
Et son adresse et son pouvoir ;
Chacun l'estime et la caresse ;

Et l'Amour avoue à son tour
Que, dès qu'il est sans la Tendresse,
Il ne passe plus pour amour.

Je dirai que la Hardiesse
Est incapable de foiblesse ;
Elle n'a jamais de langueur.
Tout lui donne de l'assurance,
Rien ne l'étonne, et sa vigueur
S'augmente par la résistance.
Les amans les plus amoureux
La consultent dans leurs affaires,
Et souvent les plus téméraires
Ne sont pas les plus malheureux.

Parlons encor de trois guerrières,
Moins aimables que les premières,
Dont j'ai déjà fait les portraits :
Commençons par la Jalousie,
De qui les coups, de qui les traits
Blessent toujours la fantaisie.
Dieux ! qu'elle est d'une étrange humeur,
Elle n'explique rien qu'à son désavantage,
Et, sur le plus léger ombrage,
Elle se rompt la tête et se ronge le cœur.

L'Inquiétude est la seconde,
Elle se plaît à fatiguer l'Amour ;
Il n'est point d'endroit dans le monde
Qui ne la divertisse et l'ennuie à son tour.
On n'a point de mesure à prendre
Pour l'arrêter ou pour l'attendre.
L'Amour s'en plaint à tout propos ;
Mais ce qu'il trouve de plus rude
Est que, presque toujours, il chasse le repos
Pour retenir l'inquiétude.

La Ruse n'a que lâcheté
Et que malice pour partage;
Quand elle dit la vérité,
C'est qu'elle est à son avantage.
L'Amour peut s'en servir à la prise d'un cœur,
Quoique bien souvent il s'abuse,
Car les services de la Ruse
Ne lui feront jamais d'honneur.

Or ces guerrières se rendirent
Dans le lieu du conseil, le jour qu'on avoit pris.
On y parla du cœur d'Iris,
Et quelques-unes d'abord dirent
Qu'il étoit honteux à l'Amour
De laisser encor plus d'un jour
Cette place en état de pouvoir se défendre;
Qu'il falloit désormais ou périr ou la prendre,
Qu'en vain l'Amour avoit fait tant d'exploits
Si ce cœur refusoit d'obéir à ses lois.

Quelques autres plus retenues,
Leur répondirent hautement
Que, bien que ces raisons fussent assez connues,
On devoit agir prudemment;
Qu'on ne prenoit pas de la sorte
Une place si forte :
Et que le cœur d'Iris pouvoit bien plus d'un jour
Opposer ses remparts aux forces de l'Amour;
Que la place étoit bien gardée;
Que par la Vertu même elle étoit commandée,
Et que l'Amour avoit été battu
Plus d'une fois par la Vertu.

L'Amour avoit trop de courage
Pour s'arrêter à cet avis;
Et, sans haranguer davantage,

Il voulut que les siens fussent d'abord suivis.
La valeur lui faisoit entendre
Qu'il est beau de tout entreprendre
Pour posséder le cœur d'Iris,
Et tenoit pour indubitable
Qu'il n'est point de cœur imprenable,
Et qu'il doit prendre un jour tous ceux qu'il n'a pas pris.
Rempli de ce désir, ce conquérant s'apprête
A cette importante conquête.
Il veut mettre en effet ses généreux projets,
Et, pour montrer à tous qu'il peut ce qu'il désire,
Il commande à l'instant qu'on arme ses sujets
Dans tous les lieux de son empire.
La Vertu, qui voyoit un effort si puissant,
Craignoit d'être contrainte à céder la victoire,
Et pour mettre remède à ce danger pressant,
Elle fit avertir la Gloire.
La Gloire [1] a de l'honneur et de la probité,
Jamais le malheur ne l'étonne,
Elle songe toujours a l'immortalité,
Et ne fait que ce qui la donne :
Elle aime la Vertu, mais c'est du fond du cœur;
La Vertu l'aime aussi comme sa propre sœur;
Elles sont deux et ne sont qu'une,
Souvent l'une pour l'autre elles ont combattu;
Et l'on a vu souvent la Gloire et la Vertu
Faire tête à la Fortune.
Si la Gloire aimoit les appas,
La Vertu, guerrière aimable,
Quand l'Amour étoit raisonnable,
Ne s'en effarouchoit pas.
Il est vrai qu'autrefois ils avoient eu querelle,
L'Amour l'ayant choquée en cent occasions;
La Gloire avoit aussi blâmé ses actions,

1. Madame D. L. M. (la maréchale de la Mothe).

L'ayant même traité d'ingrat et d'infidèle :
Mais, dans leur amitié sincère et mutuelle,
La Gloire avoit aussi servi l'Amour
A gagner plus d'une victoire,
Et l'Amour avoit à son tour
Travaillé souvent pour la Gloire.

Mais cependant l'Amour, pour ne perdre le temps,
Commande à la Renommée
De faire venir son armée,
Et dans deux jours se met aux champs.
Il divise en trois corps ses troupes amoureuses,
Et choisit les plus belliqueuses
Pour les ménager prudemment.
Il étoit lui-même à leur tête,
Prêt à combattre vaillamment
Pour une si belle conquête.
Il prétendoit, à tout prix,
Soumettre le cœur d'Iris.
Il se fondoit sur son expérience,
Sur son adresse et sa vaillance.
Dès qu'on met l'Amour en jeu,
Il n'entend plus raillerie,
Et ne dresse jamais aucune batterie
Qu'à dessein de faire grand feu.
Dans sa marche, il fit paroître
Qu'il est toujours très-puissant ;
Car il conquit en passant
Les cœurs qu'il put reconnoître :
Il emporta d'assaut le cœur d'Amarillis[1],
Il prit celui d'Amynthe[2] et celui de Philis[3];
Il accepta les clefs de celui de Climène[4];

1. Mancini.
2. La Vallière.
3. Montespan.
4. De Lude.

Et celui de Cloris[1] le reconnut sans peine.
Ces cœurs n'étoient pas assez forts
Pour soutenir un siége, et pour se bien défendre;
Aussi l'Amour, pour les prendre,
Ne fit pas de grands efforts.
Enfin les troupes se rendirent
Auprès du cœur d'Iris, qui ne les craignoit pas,
Et dans les formes l'investirent,
Après avoir donné quelques légers combats.

Le cœur d'Iris est fait sur un parfait modèle,
C'est une place forte, aimable, noble, belle,
Qui va même de pair avec les plus grands cœurs.
Elle n'est en état que depuis quatre lustres :
Mais le sang de ses fondateurs
Tient rang, depuis longtemps, parmi tous les illustres[2].

Cette place a de beaux dehors,
Et cinq portes très-régulières;
La porte de la vue est une des premières,
Et ne sauroit céder qu'à de puissants efforts.
C'est-là que sans cesse se montrent
Une troupe de doux regards,
Qui, sans avoir nuls égards,
Volent innocemment tous ceux qui s'y rencontrent.

Cent fois l'Amour, ce conquérant rusé,
Après s'être bien déguisé,
Voulut entrer par cette porte :
Mais la Vertu, qu'on trompe rarement,
Le reconnut toujours déguisé de la sorte,
Et le chassa honteusement.

La porte de l'ouïe est étroite et petite,

1. La C. H. N. S.
2. Flatterie de M. D. S. (De Saint-Agnan).

Il faut passer par cent jolis détours,
Et c'est en vain qu'on sollicite
D'y pouvoir entrer tous les jours.
On n'entre pas dès qu'on ose y paroître;
Il faut parler et se faire connoître.

Celle du goût a ses beautés
Et mille régularités;
La nature la fit avec un soin extrême :
C'est un ouvrage sans égal,
Et cette porte enfin d'ivoire et de corail
S'ouvre à propos et se ferme de même

Celle de l'odorat exhale des odeurs
Plus douces que celles des fleurs.
La porte du toucher est extrêmement forte,
Mais tout le monde sait, sans en être surpris,
Que ce n'est point par cette porte
Qu'on entre dans le cœur d'Iris.
Enfin cette place fameuse,
Par son assiette avantageuse,
N'est pas difficile à garder;
Et l'on a toujours pu connoître
Qu'on n'y prétend souffrir qu'un maître,
Et que la Vertu seule a droit d'y commander.

C'est aussi la Vertu qui défend cette place,
Avec mille beaux sentimens :
L'Amour sans cesse la menace;
Mais elle rit de ses emportemens.
Cette personne incomparable,
Parfaite en tout, partout aimable,
Rejetoit tous ses favoris
Et le monde seroit dans une paix profonde,
Si, comme dans le cœur d'Iris,
La Vertu commandoit dans tous les cœurs du monde.

Huit guerrières servoient presque en toute saison
D'officiers dans la garnison.
L'on y voyoit toujours la Force, la Prudence,
La Justice, la Tempérance,
L'Indifférence et la Tranquillité;
L'on y trouvoit la Modestie,
Et l'Amitié, qu'un peu de sympathie
Rend semblable à l'Amour par bien plus d'un côté.

L'Amour, pour les gagner, mettoit tout en usage;
Mais il en connoissoit la vaillance et l'honneur.

Ce n'est pas un petit ouvrage
Que d'attaquer un noble cœur.

Comme il a de l'expérience,
Il distribua les quartiers,
S'empara des hauteurs, des bois et des sentiers
Avec beaucoup de diligence;
Tous ces retranchemens n'avoient aucun défaut.
L'ennemi ne pouvoit lui dresser aucun piége,
Car il étoit alors aussi savant en siége
Qu'il étoit heureux en assaut.
Son courage étoit grand, son soin étoit extrême,
Il voyoit ses travaux lui-même,
Et ce conquérant, à son tour,
Employoit son adresse à remuer la terre,
Pour persuader que l'Amour
Est infatigable à la guerre.

Cependant, sur le prompt avis
Que la Gloire[1] eut du siége et de la guerre ouverte,
Elle se dépêcha d'aller au cœur d'Iris,
Pour empêcher les deux partis
De courir chacun à leur perte.

1. Les intrigues de M. D. L. M. (De La Mothe).

Depuis longtemps elle savoit
Que la Vertu n'avoit point de foiblesse,
Qu'elle écoutoit tous ses conseils sans cesse,
Et que l'Amour quelquefois les suivoit;
Mais que, l'Amour étant opiniâtre,
On battroit, on se feroit battre;
Elle eût voulu que la Vertu
Eût traité l'Amour sans rudesse,
Et que l'Amour eût combattu
Par le conseil de la tendresse.
Le plus grand de tous ses souhaits
Étoit de presser une paix
Où tous les deux partis eussent de l'avantage
Le monde l'espéroit, et l'on disoit partout
Que la Gloire étoit assez sage
Pour en pouvoir venir à bout.

L'Amour n'étoit pas sans peine;
Il redoutoit les assiégés,
Et ses gens étoient affligés
De voir son entreprise vaine.
Il prétendoit tout hasarder;
Il ne manquoit ni d'ardeur ni d'audace,
Et vouloit par assaut emporter cette place,
Croyant que la Vertu ne pourroit la garder.
Il fut la reconnoître et résolut ensuite
De l'attaquer de deux côtés.
Il se fondoit sur sa conduite;
Mais souvent il en manque et fait des nullités.
La porte de l'ouïe et celle de la vue
Lui parurent foibles d'abord :
Mais sur ce point l'Amour se trompa fort,
Car la place étoit bien pourvue.

Les assiégés, à tous momens,
L'incommodoient dans ses retranchemens;

Et, quoiqu'il fît toutes choses possibles,
Ils étoient toujours invincibles;
Ils regardoient avec indignité
L'Espérance et la Propreté;
Ils se moquoient de la Tendresse[1],
Ils repoussoient la Hardiesse,
Et sans relâche ils s'opposoient
A ce que les autres faisoient :
Encor que l'Amour soit habile,
Et qu'il puisse achever tout ce qu'il entreprend,
Il vit bien qu'il est difficile
De prendre un cœur que la Vertu défend.

Ces guerrières pourtant, quoique alors malheureuses,
Faisoient leur devoir constamment;
L'Inquiétude seulement,
Par des façons séditieuses,
Les troubloit indirectement :
Son humeur toujours inconstante,
A qui tout plaît et que rien ne contente,
Donnoit de la peine à l'Amour;
De tout ce qu'on faisoit elle étoit offensée,
Il ne se passoit point de jour
Qu'elle ne changeât de pensée.
Quant à la Jalousie, elle étoit sans emploi,
Quoique l'Amour l'eût avec soi,
Et, quoiqu'elle en fût bien traitée,
La Ruse, qui veille toujours,
Fit une mine en peu de jours;
Mais la mine fut éventée.
L'Amour étoit au désespoir
De voir que la Vertu méprisoit son pouvoir;
Mais une fortune contraire
Changea le vainqueur en vaincu,

1. Conduite de mademoiselle de F. T. G. (De Fontange).

Et fit connoître en cette affaire
Que souvent la Fortune aide peu la Vertu :
Car la Tendresse, étant suivie
Des soins, des soupirs et des pleurs,
Malgré cent nobles défenseurs,
Gagna la porte de l'ouïe.
Les assiégés crurent d'abord
Que tout cédoit à cet effort,
Et la surprise fut si grande,
Que leur courage en fut presque abattu;
Mais rien n'ébranle la Vertu,
Lorsque c'est elle qui commande.

Durant ces mouvemens, quelques légers soupirs,
Courant au gré de leurs désirs,
Rapportent à l'Amour qu'on voit dans la campagne
Un gros de gens qui viennent sur leurs pas.
L'Amour que la peur accompagne,
Se vit d'abord dans l'embarras.
Il reprend cœur, il s'arme en diligence,
Pour voir qui sont ces ennemis;
Et plus ce gros de gens s'avance,
Plus l'Amour demeure surpris.
Mais il l'est plus qu'on ne peut croire.
Lorsqu'il voit que ce gros accompagne la Gloire,
Et qu'elle s'en détache afin de l'embrasser.
Pour répondre à ses soins, il s'avance, il se presse,
Et, chacun les laissant passer,
Ils se rendent tous deux caresse pour caresse.

Les complimens durèrent tout le jour :
Celui d'après, la Gloire vit l'Amour,
Et lui parla de paix dès cette conférence;
L'Amour fit de la résistance,
Lui remontra qu'il étoit en pouvoir
De vaincre et de tout entreprendre,

Et par des raisons lui fit voir
Que la place devoit se rendre.
Mais la Gloire lui fit entendre
Que bien souvent un noble désespoir
Fait faire des efforts qu'on ne sauroit comprendre.
Il se laisse toucher à ce zèle pressant;
Et sans différer il consent
Que la Gloire se satisfasse.
On fait trois jours de trêve, et la Gloire d'abord,
Pour mettre enfin l'Amour et la Vertu d'accord,
Se présente devant la place.
Quels plaisirs ne goûte pas
Un cœur que la Vertu possède,
Quand la Gloire, avec ses appas,
Se présente et vient à son aide!
La Vertu la reçut avec empressement,
Lui donna d'abord audience.
Il est vrai que par bienséance
Tout se passa publiquement.
Le monde sait que d'ordinaire
La Vertu n'a point de secret,
Et qu'elle auroit bien du regret
Si chacun ne voyoit tout ce qu'elle veut faire.
Pour persuader la Vertu,
La Gloire mit tout en usage,
Et lui fit voir qu'elle avoit combattu
Jusqu'alors à son avantage;
Qu'elle ne seroit pas moins sage [1]
Pour être bien avec l'Amour,
Et que peut-être à son dommage
Il faudroit y venir un jour;
Que ce n'étoit pas une honte
De céder à ce conquérant;
Qu'elle-même étoit son garant;

1. Conseil de M. D. L. M. (Madame de La Mothe).

Et que le cœur d'Iris y trouveroit son compte,
Qu'il falloit céder au vainqueur
De l'air, de l'onde et de la terre!
Et que la paix, en matière de cœur,
Valoit cent fois mieux que la guerre.
Enfin la Gloire agit avec tant de douceur,
Avec tant d'adresse et d'ardeur,
Qu'on reçut ses conseils comme de vrais oracles.
La Vertu répondit par des remercîmens,
Et prit un jour pour vaincre les obstacles
Que pouvoient apporter ses nobles sentimens.
Alors la Gloire crut qu'il étoit nécessaire
Qu'Amour fût instruit de l'affaire.
L'Amour lui répondit qu'il tiendroit à bonheur
Qu'elle voulût lui rendre office;
L'Amour acquiert bien de l'honneur
Lorsque la Gloire agit pour lui rendre service.

Cependant le conseil s'assemble au cœur d'Iris,
Et la Vertu prend les avis
Pour rendre réponse à la Gloire;
On conclut à la paix, et, dès le même jour,
Ce qu'on ne peut qu'à peine croire,
Le cœur d'Iris hait moins l'Amour.
Ensuite on parle, on demande, on propose,
Et, pour ne pas perdre de temps,
La Gloire règle toute chose
Et fait dresser les articles suivans.

I

Que dans le cœur d'Iris, sans nulle dépendance,
L'Amour et la Vertu vivroient d'intelligence,
Et que tous les beaux sentimens
Obéiroient à leurs commandemens.

II

Que la Gloire pourroit revenir à toute heure

Y faire sa demeure,
Soit dans un temps de guerre ou dans un temps de paix.
Sans que l'Amour le pût trouver mauvais.

III

Que l'Amitié ne seroit point chassée,
Et qu'elle seroit caressée.

IV

Qu'on feroit sortir à l'instant,
Balle en bouche et tambour battant
Les troupes de l'Indifférence;
Qu'elles iroient faire leur résidence
Dans quelque ingrat et froid séjour,
Loin de l'empire de l'Amour.

V

Que la Tranquillité pourroit aussi par grâce,
Aller et venir dans la place;
Mais que l'Amour lui pourroit ordonner
De n'y pas toujours séjourner.

VI

Que l'Amour conduit par la Gloire,
Pour triomphe de la victoire,
Entreroit dans le cœur d'Iris,
Avec les jeux, les appas et les ris:
Que ses troupes seroient suivies
De quelques autres compagnies.

VII

Qu'il seroit permis à l'Amour
De retenir à sa cour,
Quand il lui prendroit fantaisie,
L'Inquiétude avec la Jalousie;

Mais que l'Amour présentement
Ordonnoit leur éloignement.

VIII

Que la Hardiesse et l'Audace
N'entreroient jamais dans la place;
Et que la Ruse aussi ne pourroit obtenir
Nul passage pour y venir.

IX

Que tous ces grands donneurs d'alarmes
Comme chagrins, soucis et larmes,
N'entreroient point au cœur d'Iris,
Et que, s'ils osoient l'entreprendre,
La Justice, les voyant pris,
Les casseroit sans les entendre.

Les articles furent signés;
Tout se passa de bonne grâce;
Les otages étant donnés,
L'Amour incognito fut visiter la place.
Les festins, les cadeaux, les bals et les concerts.
Troupes aussi belles que fortes,
Allèrent se poster aux portes,
Trouvant les passages ouverts;
Leur prompt abord troubla la Modestie;
Mais, la Vertu lui défendant d'agir,
Elle obéit sans nulle repartie,
Et se contenta d'en rougir.

Enfin l'Amour, pompeux et magnifique,
Fit son entrée au cœur d'Iris.
Les plaisirs, les jeux et les ris
Rendirent la fête publique.
La Gloire et la Vertu marchoient à ses côtés.
Et, sous leur charmante conduite,

Ces guerrières qu'Amour a toujours à sa suite
Étaloient à l'envi mille et mille beautés.
Tout le monde admiroit son superbe équipage,
Et, dès que la Vertu
Le vit paroître avec tant d'avantage,
Elle se repentit d'avoir tant combattu.

Comme j'ai cru que la lecture de cette pièce du duc de Saint-Agnan ne pourroit pas vous lasser, je l'ai placée dans cet endroit, qui lui seroit encore plus naturel, si elle n'étoit point si longue. Quoi qu'il en soit, il faut avouer que, bien que ces vers ne soient qu'une description énigmatique des amours de notre héroïne, ils ont néanmoins de la beauté, et ils doivent paroître fort spirituels à ceux qui en pourroient pénétrer le sens; ils furent lus du roi et de la cour avec bien de la satisfaction, et le contentement qu'on témoigna doit passer pour une marque assurée de leur valeur. Le duc y réussit merveilleusement; et, lorsqu'il travaille sur une matière qui a du rapport avec son naturel fort galant, il ne fait rien qui ne soit agréable. Le style, en des endroits, est un peu flatteur; mais aussi ceux qui pourront voir clair dans l'obscurité de quelques mots connoîtront que la satire n'en est pas entièrement bannie.

Mais revenons à notre histoire, et suivons, s'il se peut, notre belle, qui part avec son prince pour une partie de chasse qui lui donnera du divertissement.

Elle étoit vêtue, ce jour-là, d'un justaucorps en broderie d'un prix considérable, et la coiffure étoit faite des plus belles plumes qu'on eût pu trouver. Il sem-

bloit, tant elle avoit bon air avec cet habillement, qu'elle ne pouvoit pas en porter un qui lui fût plus avantageux. Le soir, comme on se retiroit, il s'éleva un petit vent qui obligea mademoiselle de Fontange de quitter sa capeline. Elle fit attacher sa coiffure avec un ruban dont les nœuds tomboient sur le front, et cet ajustement de tête plut si fort au roi, qu'il la pria de ne se coiffer point autrement de tout ce soir. Le lendemain toutes les dames de la cour parurent coiffées de la même manière. Voilà l'origine de ces grandes coiffures qu'on porte encore, et qui, de la cour de France, ont passé dans presque toutes les cours de l'Europe. La crainte qu'avoit son amant qu'il n'arrivât quelque accident dans la course à cette nouvelle chasseresse l'obligea à rester toujours à ses côtés : il ne l'abandonna point ; et, après lui avoir donné le plaisir de faire passer devant elle le cerf que l'on couroit, il s'écarta avec elle dans le lieu le plus couvert du bois pour lui faire prendre quelque rafraîchissement. Comme l'on sait qu'il est de certains momens où la solitude a plus de charmes pour nous que toute la pompe de la cour, on laissa jouir paisiblement le roi et sa maîtresse du repos qu'ils cherchoient à l'écart, et on jugea fort bien, car on crut qu'il préféroit ce délassement à la gloire qu'il auroit pu tirer de la chasse. Quoi qu'il en soit, la suite a fait connoître que nos amans ne se retirèrent ainsi tous deux que pour faire un tiers. Mademoiselle de Fontange, depuis ce jour-là, a été fort incommodée de maux de cœur et de douleurs de tête, qui, étant les véritables symptômes de la

grossesse, nous pouvons croire, sans deviner, que la course fut vigoureuse, et que ces momens de retraite ne se passèrent pas tous dans l'oisiveté. C'est ainsi que les héros faisoient autrefois ; les dieux n'avoient point de lieu plus propre pour l'exercice de leurs amours que la campagne ; et nous avons sujet de croire que le fruit qui naîtra de ce passe-temps n'en sera pas plus sauvage pour avoir pris son origine dans les bois.

Le jour qui suivit cette partie de divertissement ne fut pas également heureux pour toute la cour, puisque le roi et sa maîtresse ne le passèrent que dans la tristesse ; cette belle, se ressentant des fatigues de la chasse, ou, si vous voulez, des momens de la retraite, souffrit des maux de cœur fort grands et des douleurs de tête fort aiguës. Bien que son amant connût que ses maux ne seroient pas de longue durée, il y parut néanmoins autant sensible que s'ils avoient été fort dangereux ; il ne la quitta point, et agit toujours auprès d'elle en amant, mais le plus passionné du monde : il court, il va, il revient, et semble mourir d'un mal qui ne le touche que dans ce qu'il aime ; la tristesse de sa maîtresse le mit dans un abattement extraordinaire ; mais ce qui lui tira presque les larmes des yeux, ce fut lorsqu'au plus fort de la douleur mademoiselle de Fontange, attachant ses regards sur lui, lui dit d'une manière tendre et languissante : « Ah ! mon cher prince, faut-il que les douleurs suivent de si près les plaisirs les plus purs ! Ah ! il n'importe, poursuivit-elle, j'en chéris la cause et l'aimerai éternellement. » A ces paroles, le roi l'embrassa étroite-

ment; elle étoit assise sur son lit, et, la serrant le plus amoureusement du monde, il lui jura que jamais il n'auroit d'autre maîtresse qu'elle, et que de sa vie il n'avoit conçu tant d'amour pour une personne qu'il en ressentoit pour elle.

L'après-dînée, notre malade se porta mieux; elle reçut plusieurs visites, et jamais reste de journée n'a été si bien employé que celui-là : on y parla de nouvelles galantes et des pièces d'esprit qui étoient les plus récentes; et, comme c'étoit à qui contribueroit davantage au divertissement de la belle, madame D. A., qui avoit été de la chasse, tira un écrit de sa poche, et en fit la lecture assez vite pour qu'aucun ne pût en pénétrer le sens : c'étoit une énigme qu'elle dit qui lui étoit tombée par hasard entre les mains, qu'elle en ignoroit le mot, mais qu'elle croyoit ne pouvoit être que noble et relevée, puisqu'il y étoit parlé du roi. La voici :

ÉNIGME

Tantôt je suis ouvert, tantôt je suis fermé,
Selon qu'il plaît au roi le plus puissant qu'on voie;
Je ressens la douleur, et je donne la joie,
Je suis, ou peu s'en faut, de tout le monde aimé.

Mon frère, fort souvent de transport animé,
Vient fouler sans respect mon corail et ma soie,
Il me perce le sein, mais aussi je le noie,
Et j'éteins tous les feux dont il s'étoit armé.

Je suis petit de corps, mais je donne la vie;
Plus je suis à couvert, plus je reçois de pluie;
J'ai la langue en la bouche, et je ne parle point.

Mon nom est trop caché pour le pouvoir connoître,
Un ombrage à vos yeux m'empêche de paroître,
Ne vous rompez donc pas la tête sur ce point.

Devant que l'énigme passât de main en main, le roi en voulut faire la lecture. Bien qu'il ait de l'esprit infiniment, il ne l'eut pas pour lors assez pénétrant pour en découvrir le sens. Sa maîtresse fut plus spirituelle et entra d'abord dans la pensée de celui qui l'avoit composée ; mais, bien loin de la déclarer, elle dit, pour dégoûter les autres d'une recherche plus exacte, que cela ne méritoit pas qu'on s'y appliquât davantage. Cela donna à penser à une dame de la compagnie, qui, faisant une seconde lecture de l'ouvrage, y connut ce qui étoit mystérieux ; elle eut pour lors plus d'esprit que de jugement, car elle ne put s'empêcher de dire tout haut qu'on ne devoit pas être surpris si le véritable sens de l'énigme étoit si difficile à trouver, puisqu'il n'y avoit que le roi qui en eût la véritable clef. Cette parole ne produisit pas un effet tel que celle qui l'avoit imprudemment lâchée auroit souhaité. Le roi et toutes celles qui composoient le cercle devinèrent facilement ce qui étoit sur jeu ; on s'enquit de madame D. A. de qui elle avoit eu ces vers, on fit toutes les perquisitions possibles pour en apprendre l'auteur ; mais madame D. A., qui étoit innocente du stratagème, s'en excusa facilement, et dit qu'elle les avoit trouvés sur sa table à son lever, sans savoir par qui ni comment ils y avoient été mis. Cela ne satisfit pas le roi, qui ne veut pas qu'on raille ce qu'il aime. La compagnie prit congé de mademoiselle de

Fontange, et plusieurs des personnes qui la composoient se retirèrent, afin de rire à leur aise et se divertir de l'énigme dont la plaisanterie avoit choqué si vivement cette belle. On soupçonna quelques amies de madame de Montespan d'avoir part à cet ouvrage ; mais elle les justifia toutes auprès du roi, et fit voir que le hasard se mêloit souvent de beaucoup de choses qui sembloient être exécutées avec dessein. Pour confirmer ce qu'elle disoit, elle apporta pour exemple la simplicité avec laquelle elle avoit produit, quelques années auparavant, un sonnet qui étoit bien plus satirique. Je vais vous dire comment cela se passa. Vous saurez donc que la ruelle de madame de Montespan a toujours été composée de tout ce qu'il y a de plus spirituel et de plus éclairé à la cour parmi le beau sexe. Un jour entre autres que la compagnie étoit fort grande, et que le roi étoit présent, après avoir parlé des modes, qui est l'entretien le plus ordinaire des dames, un jeune abbé, qui ne cherchoit que l'occasion de faire paraître son esprit, fit tomber la conversation sur les ouvrages galans nouvellement imprimés. On y parla de toutes sortes de sciences, mais d'une manière qui n'avoit rien de pédantesque : la philosophie de M. Descartes y fut agitée ; Gassendi eut ses partisans, et on peut dire que les maîtres auroient eu de la peine à en parler plus savamment. Madame de Montespan, qui étoit pour la philosophie sceptique, envoya querir dans son cabinet un livre dont elle avoit besoin pour confirmer quelque chose qu'elle avoit avancé ; on l'apporta, il avoit pour titre : *Recherche de la Vérité ;* elle

l'ouvrit, et elle trouva dedans les vers suivans, écrits sur un papier volant :

SONNET

Quatre animaux, M. D. T. S., sont maîtres de ton sort,
Chacun voit son rival d'un œil de jalousie,
Et veut gouverner seul ; mais leur rage est unie
Pour sucer tour à tour ton sang jusqu'à la mort.

Le lion prend partout sans épargner l'autel,
Le timide mouton opprime l'innocence,
Le lézard des jappins dort dessus la finance.
Mais du dernier de tous le poison est mortel.

C'est ce funeste auteur de toutes nos misères
Qui chassa du jardin le premier de nos pères,
Et pour prix de sa foi lui promit un trésor.

Ce serpent garde encor son ancienne malice ;
Il se couvre de fleurs, et tout son artifice
Est de tromper son maître avec la pomme d'or.

Il n'est pas nécessaire de vous dire que la lecture de ce sonnet fit changer l'entretien ; on connut d'abord l'excès de la satire, et chacun voulut faire paroître son zèle pour rechercher l'auteur, mais ce fut inutilement : on l'attribua à un Italien fort critique, qui s'appeloit *Gerolamo Pamphilio ;* quelques mécontentemens qu'il avoit reçus sans sujet d'un des ministres d'État donnèrent fondement de croire que c'étoit lui qui avoit ainsi répandu sa bile sur tous les autres. Il avoit déjà été soupçonné d'être l'auteur de cette inscription qui fit tant de bruit, et qui fut placée dans un cartouche au-dessus de la porte de la chambre de

madame de Montespan un jour que le roi lui donnoit le divertissement de la musique. Comme je crois que personne ne l'ignore, je ne la mets point ici, outre qu'elle ne fait rien au sujet.

Revenons à mademoiselle de Fontange, que nous avons laissée avec le roi, bien fâchée de ce qu'elle avoit servi de divertissement à la compagnie. Elle témoigna que cette aventure la touchoit d'autant plus vivement, qu'on l'attaquoit dans ce qu'elle avoit de plus sensible. Le roi n'en marqua pas moins de déplaisir, mais seulement à cause qu'il en donnoit à sa maîtresse; car, pour lui, on peut dire qu'il se met au-dessus de ces sortes de bagatelles. Il la consola et lui promit d'en faire une si exacte recherche, qu'il découvriroit celui ou celle qui auroit voulu se divertir à ses dépens. Cela la remit un peu, et, après quelques réflexions, elle le pria de laisser le tout dans le silence, sans y penser davantage. Elle fit prudemment, car c'étoit l'unique moyen d'étouffer la raillerie et d'empêcher le monde d'en parler. Nos amans ne s'appliquèrent donc plus qu'à passer agréablement le temps et à se donner tous les témoignages les plus tendres de leurs amours. On peut dire que le roi n'en a jamais marqué davantage que pour mademoiselle de Fontange. Il ne peut pas être plus ardent, et le retour avec lequel cette belle témoigna le sien ne peut pas être plus passionné Elle le fit paroître particulièrement lorsque, étant à Paris, elle apprit de Saint-Germain que le roi, qui cherche souvent ces plaisirs de vigueur, avoit couru grand danger dans la poursuite d'un sanglier; que

son cheval avoit été blessé par cette bête, et que, sans une force et une adresse particulières, Sa Majesté auroit eu de la peine à se tirer du péril. Cette nouvelle lui fut communiquée par un gentilhomme de madame la princesse d'Épinoi, qui étoit elle-même de la partie. Mademoiselle de Fontange fut presque aussi sensible que si le mal étoit effectivement arrivé ; elle tomba dans la plus grande tristesse du monde, et envoya dès le même jour ce billet au roi :

« Je ne puis, mon cher prince, vous exprimer l'in-
« quiétude où je suis. Puis-je apprendre de tous côtés
« le peu de soin que vous apportez à votre conserva-
« tion, sans trembler? Au nom de Dieu, ménagez
« mieux une vie qui m'est plus chère que la mienne,
« si vous voulez me trouver à votre retour. Eh quoi!
« votre courage n'est-il pas assez connu aussi bien
« que votre adresse, pour vous exposer ainsi à de
« nouveaux dangers? Pouvez-vous trouver le délasse-
« ment des fatigues de la guerre dans un exercice si
« pénible et si périlleux? Ah! j'en tremble de peur.
« Pardonnez, mon cher prince, ces reproches à l'ar-
« deur de ma passion, et revenez si vous aimez et si
« vous voulez retirer de la crainte celle qui vous chérit
« si tendrement. »

Il est aisé à connoître que l'étude a moins de part à cette lettre que le cœur ; l'on découvre d'abord que c'est lui qui parle, et il seroit difficile de le faire parler plus tendrement. Elle fut lue du roi avec des trans-

ports de joie qu'il seroit malaisé d'exprimer; il la baisa mille fois, et envoya aussitôt un exprès à sa maîtresse avec cette réponse :

« Non, ma chère enfant, ne craignez pas, le péril « est passé, et je ne veux plus me conserver que pour « vous seule. Je vous l'avoue, je ne suis pas excusable « d'avoir cherché du plaisir dans les exercices que « vous n'avez pas partagés avec moi : mais pardonnez « ces moments que j'ai donnés au désir de la gloire, et « je pars pour passer les jours entiers à vous dire que « je vous aime. Ah ! qu'il est doux seulement d'y pen- « ser, lorsqu'on aime une enfant si aimable, et qu'on « est certain d'en être aimé! »

Le roi suivit de bien près cette lettre, et partit de Versailles le jour d'après celui qu'elle fut envoyée pour aller rassurer sa belle. « Ah! que je suis heureuse, mon cher prince, lui dit-elle en l'abordant avec un air engageant, de vous voir ainsi de retour! Ah! que l'éloignement de ce qu'on aime est une chose difficile à supporter! — Je l'ai bien éprouvé, ma chère enfant, lui dit le roi en l'embrassant, et ce n'est que l'amour extrême que je vous porte qui m'a sitôt rappelé, et qui n'a pas pu me permettre de vivre un moment sans vous. » Cette entrevue fut accompagnée d'autant de marques de joie que si c'eût été la première : nos amans ne pouvoient assez se regarder, et les plaisirs qui suivirent ces transports furent goûtés de l'un et de l'autre dans toute leur étendue. Oui, on

peut dire que ce fut dans toute leur étendue, puisque la nuit qui suivit l'arrivée de Versailles fut trop courte pour Mars et Vénus; le jour d'après partageoit une partie de leurs ébats, et les dégoûts, qui suivent de si près les plus purs contentemens, n'osèrent pas troubler le doux passe-temps de notre monarque.

Ce fut dans ces doux momens que mademoiselle de Fontange obtint du roi la grâce de....., qui lui avoit inutilement été demandée par la bouche de plus d'un prince. Il lui accorda une pension considérable en faveur d'une demoiselle de ses amies, et l'abbaye de Chelles, dont sa sœur a été pourvue, fut encore un effet de sa libéralité; tant il est vrai que nous n'avons plus rien de cher, quand une fois nous avons donné notre cœur. Cette nouvelle abbesse fut bénite avec une pompe et une magnificence extraordinaires; c'étoit assez qu'elle fût la sœur de la maîtresse du roi pour qu'il ne manquât rien à la cérémonie : aussi fut-elle honorée d'un grand nombre d'évêques, presque toute la cour y assista, et mademoiselle de Fontange y parut avec un si grand éclat, qu'elle attira autant de regards sur elle que celle qui en faisoit le principal personnage.

Si toutes ces grâces et ces faveurs, dont nous venons de parler, avoient été accordées à des personnes qui ne fussent pas recommandables par leur mérite particulier, elles pourroient être sujettes aux changemens; mais toutes les demandes de mademoiselle de Fontange sont faites avec tant de choix et de discrétion, qu'il n'y a rien a craindre de ce côté-là. Si La V. L. R.

avoit autant apporté de circonspection dans tout ce qu'elle a exigé du roi, son oncle ne seroit pas devenu d'évêque meunier ; le proverbe est un peu commun, mais il ne convient pas mal au sujet : on dit que c'est sur sa simple et pure démission que M. de V. V. remplit dignement sa place ; nous ne pouvons le croire pieusement sans ôter à une vertu ce qui appartient à une autre, et donner à l'humilité de A. B. I. B. ce qui a été un pur effet de son obéissance. Peut-être que, s'il eût eu autant de bonheur qu'il eut de zèle pour apaiser quelque légers troubles de son diocèse, il ne seroit pas sitôt déchu de sa grandeur ; mais le peu de réussite qui suivit ces empressemens ne causa pas seulement sa disgrâce, mais contribua aussi à celle de M. Molac. Le roi lui en marqua son ressentiment par une lettre qu'il eut la simplicité de faire voir, où, entre autres termes, il y avoit : *J'entends que votre bréviaire fasse toute votre occupation*. Tant il est vrai que la cour ne juge de la nature d'une entreprise que par le bon ou le mauvais succès, et que les bonnes intentions ne produisent pas toujours de bons effets.

Comme l'air de la campagne donne souvent de l'assaisonnement à des plaisirs que nous trouverions fades et insipides dans les plus grandes villes, le roi ne passa pas longtemps à Paris sans méditer son retour à Versailles. Il est vrai que c'est un lieu rempli d'enchantement depuis qu'on s'est appliqué à l'orner et à l'embellir. Toute la cour partit donc pour ce lieu de plaisance, et le roi y renouvela toutes les fêtes et tous les divertissemens qui avoient été en quelque manière

interrompus par son départ si précipité. Les parties de chasse y furent assignées, les dames qui accompagnent d'ordinaire Sa Majesté dans cet exercice y parurent infatigables, et y firent voir beaucoup de vigueur. La santé de mademoiselle de Fontange étoit trop chère au roi pour qu'il lui permît de s'engager comme beaucoup d'autres dames dans la course ; elle en eut le plaisir sans se mettre dans le hasard, et vit de son carrosse tout ce qui pouvoit satisfaire sa curiosité. La chasse finie, le roi descendit de cheval, prit place auprès d'elle, et la conduisit dans son appartement. Elle étoit pour lors dans l'humeur la plus gaie du monde, et elle dit mille plaisanteries à son amant sur le divertissement qu'une de la troupe lui avoit donné en tombant de son cheval. Le roi rioit de tout son cœur, particulièrement quand elle dit devant plusieurs personnes que cette chute devoit être d'autant plus sensible à cette belle chasseresse, que les dames ne s'étoient pas pourvues de caleçons, contre l'ordinaire. Cela donna occasion à mademoiselle de B., fille d'honneur de Madame, de dire qu'elle mourroit s'il lui étoit arrivé un pareil accident. « Je me réserve, continua-t-elle, pour des divertissemens plus tranquilles, et je ne puis assez admirer celles qui ne peuvent goûter de plaisirs sans courir fortune de leur vie. » Elle lâcha cette parole sans prendre garde que Madame, qui étoit présente, est une des plus passionnées pour cet exercice : aussi releva-t-elle hautement ce qui avoit été dit. « Je vois bien, reprit-elle en s'adressant à celle qui eût bien voulu retirer sa parole, je vois bien que les plaisirs de la

ruelle vous toucheroient plus vivement que ceux qui se trouvent dans l'agitation; il faut des divertissemens paresseux et sédentaires à celles à qui leur foiblesse ne permet pas d'en prendre d'autres. »

Madame la Dauphine fit changer l'entretien en parlant du bal que Sa Majesté donnoit le lendemain. Ce fut un des plus beaux de tous ceux qui ont paru auparavant : tout y étoit pompeux et magnifique ; le roi y dansa avec son adresse ordinaire; mais ce qui surprit le plus, ce fut qu'il prit jusqu'à deux fois une jeune demoiselle, et lui dit quelques galanteries fort obligeantes. Il fut le lendemain au lever de sa maîtresse ; mais il la trouva dans une tristesse et un abattement extraordinaires; il témoigna bien du chagrin de la voir dans cet état; il lui demanda fort tendrement quel en étoit le sujet. « Ah ! sire, lui dit-elle en le regardant d'un air fort touchant, si votre personne étoit moins aimable, on auroit moins de tristesse. » Il connut que c'étoit la jalousie qui causoit ce désordre ; il n'en fut pas fâché; car, quand il aime, il veut être aimé ; et il n'y a rien qui l'engage si fortement que ces sortes de craintes, quand on les marque à propos. Il apprit de sa belle que ce qui s'étoit passé au bal l'avoit un peu alarmée, et que c'étoit la seule cause de sa mauvaise humeur. Il lui fit voir le peu de sujet qu'elle avoit eu de s'affliger, l'assura qu'il n'aimeroit jamais qu'elle, et que le soupçon qu'elle avoit eu étoit le plus mal fondé du monde. « Eh quoi ! continua-t-il, est-il possible que vous connoissiez si mal les sentimens de mon cœur ? J'abandonne tout ce que j'ai de plus cher

dans la vie. Ah ! c'est faire tort à mon amour que d'en avoir seulement la pensée, et vous ne le pouvez sans condamner mon jugement dans le choix que j'ai fait de votre personne. Non, je vous le dis encore une fois, ne jugez pas de l'amour que je vous porte par celui que j'ai témoigné à d'autres par le passé ; la différence vous en doit être connue, si vous connoissez votre mérite. Croyez que trouvant en vous seule tout ce qu'il y a d'aimable dans toutes les autres, je ne ferai jamais rien contre mon intérêt, ma parole et mon inclination. — Ah, sire ! quel plaisir n'ai-je point goûté par votre discours, et qu'il est doux d'entendre de la bouche d'un prince si aimable des paroles si tendres et si obligeantes ! mais aussi qu'il est difficile d'aimer un prince comme vous sans crainte et sans inquiétude ! Non, je ne puis posséder un cœur comme le vôtre sans en appréhender la perte. C'est pourquoi excusez ma tristesse passée, et profitez de la joie que vous m'avez rendue en me confirmant dans la possession de votre cœur. » Elle dit ces dernières paroles en se jetant au cou du roi, qui ne put résister plus longtemps à ses caresses ; il la baisa, il l'embrassa, et, après tout ce badinage, ils firent quelque chose qui n'est guère plus sérieux.

Les maux de cœur de mademoiselle Fontange continuant, elle déclara qu'elle étoit grosse, ce qui obligea le roi à lui donner le titre de duchesse, comme il avoit fait à La Vallière, et à lui faire une maison.

Il lui donna cent mille écus par mois. Mais, comme cette demoiselle, bien loin de ressembler à madame de Montespan, dont l'avarice alloit jusqu'à la vilenie,

étoit généreuse jusqu'à la prodigalité, il fut obligé aussi de lui donner un homme pour retenir cette humeur libérale, et pour prendre garde qu'elle pût subsister avec cent mille écus par mois qu'il lui donnoit. Ce surintendant fut le duc de Noailles, dont on fut extrêmement surpris, sa dévotion semblant incompatible avec un emploi qui le faisoit entrer dans beaucoup de petits détails dont il auroit pu se passer honnêtement. Mais, comme chacun s'étoit mis sur le pied de songer en premier lieu à sa fortune, et ensuite à Dieu, ce duc, bien loin de refuser cet emploi, remercia le roi de le lui avoir donné préférablement à beaucoup d'autres qui le briguoient aussi bien que lui. Ainsi il partagea son temps entre ce prince et sa maîtresse, qui fut alors appelée madame; et quand il en avoit de reste, il le donnoit à Dieu.

Quelque temps après, madame de Fontange accoucha; mais ses couches lui furent funestes. Elle tomba dans une langueur qui la rendit méconnoissable; il lui resta une perte de sang qui fit qu'on craignit d'abord pour sa vie. Il n'y eut personne qui ne crût qu'elle avoit été empoisonnée, et chacun en accusa madame de Montespan. Bien loin qu'elle fût soulagée par les remèdes qu'on lui ordonna, sa langueur augmenta toujours.

Le roi la voyoit régulièrement, et lui témoignoit de la manière la plus tendre le chagrin où il étoit sur l'état où il la voyoit réduite. Mais, comme elle connoissoit bien que son mal étoit sans remède, elle pria le roi de permettre qu'elle se retirât de la

cour, ajoutant, en versant des larmes, qu'elle ne devoit plus songer qu'à mourir.

Le roi, qui étoit bien aise qu'elle donnât ordres aux affaires de son salut, qui d'ailleurs étoit sensiblement touché, et qui ne pouvoit consentir à être temoin de ses souffrances, lui accorda ce qu'elle lui demandoit. Elle se retira dans un couvent du faubourg Saint-Jacques, où il envoyoit tous les jours savoir de ses nouvelles. Le duc de la Feuillade y alloit aussi deux ou trois fois la semaine la visiter de sa part; mais il n'en rapportoit jamais que de méchantes nouvelles; car cette pauvre dame, qui avoit toutes les parties nobles gâtées, soit de poison ou d'autre chose, se voyoit décliner tous les jours; de sorte que le duc de la Feuillade dit au roi que c'en étoit fait, et qu'il n'y avoit plus d'espérance. En effet, elle mourut peu de jours après, laissant encore plus de soupçon après sa mort d'avoir été empoisonnée qu'on n'en avoit eu pendant sa maladie; car, l'ayant ouverte, on trouva qu'elle avoit de petites marques noires attachées aux parties nobles, lesquelles sont des témoignages indubitables, à ce que l'on prétend, qu'on a été empoisonné.

La douleur du roi fut si sensible qu'il ne put s'empêcher de la faire paroître, et il est certain qu'il se fût vengé de madame de Montespan d'une manière éclatante, s'il n'eût eu des raisons puissantes pour dissimuler son ressentiment, car il a été pleinement persuadé que madame de Fontange avoit été sacrifiée à la jalousie et au désespoir de cette femme ambitieuse qui s'étoit bercée dans l'espérance qu'elle devoit toujours régner.

Cependant le roi, voulant faire voir qu'il regrettoit véritablement madame de Fontange, et que l'estime et la tendresse qu'il avoit eues pour elle duroient encore après sa mort, donna une riche abbaye à l'un de ses frères, maria avantageusement une de ses sœurs, et fit une infinité de choses en faveur de sa famille; ce qui ne causa pas un petit chagrin à madame de Montespan, qui se flattoit qu'étant délivrée de sa rivale, le roi pourroit bien s'attacher de nouveau à elle ; mais elle fut étonnée de voir que madame de Maintenon avoit toute sa confiance. Elle fut au désespoir ; car, comme c'étoit elle qui l'avoit faite ce qu'elle étoit, elle ne pouvoit souffrir que son propre ouvrage servît à la détruire elle-même. Ce qui la chagrinoit encore davantage, c'est qu'elle ne croyoit pas qu'il entrât aucune foiblesse dans leur intelligence, qui devoit être par conséquent de plus longue durée, puisqu'elle ne dépendoit pas d'un amour passager, qui commence et finit souvent en un même jour. En effet, elle a vu que la confiance que le roi a prise en cette dame subsiste encore aujourd'hui, et qu'au contraire l'amour qu'il a eu pour elle a dégénéré en une espèce de mépris. Cependant il ne lui en fait rien paroître, sachant qu'une certaine honnêteté de bienséance doit toujours suivre l'amour d'un honnête homme, qui en use plutôt pour sa propre réputation que pour conserver encore quelque sentiment de tendresse.

Il sembloit que, Louis ayant renoncé à l'amour, chacun y dût renoncer de même, et que les dames, à l'exemple de madame de Montespan, qui fait mainte-

nant la prude, dussent être prudes aussi ; mais, leur tempérament et leur inclination l'emportant par-dessus toutes sortes de raisons, elles continuent toujours la même vie, la duchesse de La Ferté surtout et la duchesse de Ventadour, sa sœur, quoiqu'elle fasse ses affaires avec plus de discrétion et de conduite. Pour ce qui est de la maréchale de La Ferté, elle est à qui plus donne, et elle est revêtue d'une si grande humilité, depuis certains malheurs qui lui sont arrivés, semblables à ceux que j'ai rapportés de sa belle-fille, qu'elle a fait vœu de ne refuser personne, pourvu qu'il ait de l'argent. Ses débauches, qui vont jusqu'à l'excès, feroient un gros volume, si on se donnoit la peine de les écrire. On en a vu un échantillon dans un manuscrit qui m'est tombé entre les mains, et où on lui rend justice, aussi bien qu'à une autre dame de son calibre.

LES AMOURS

DE MADAME DE MAINTENON

SUR DE NOUVEAUX MÉMOIRES TRÈS-CURIEUX [1].

AU LECTEUR

L'amour et la fortune ont des effets si bizarres et si surprenans, que l'esprit de l'homme, qui s'accoutume à penser à toutes choses, n'y sauroit penser sans étonnement. On n'y voit pas seulement les plus viles et les plus abjectes créatures élevées jusqu'au faîte de la gloire et de la grandeur, mais encore les plus hautes et les plus agréables renversées par le caprice de ces brutales passions et de ces chimériques effets de l'imagination, que les hommes encensent comme des divinités; et la nature n'a jamais tant eu de diversités dans ses productions que l'amour et la fortune en ont dans leurs adorateurs et dans leurs esclaves. L'histoire que nous entreprenons d'écrire nous marquera cette vérité. Madame de Main-

1. Ce roman est un des libelles les plus invraisemblables que l'on ait publiés contre madame de Maintenon. La plupart des faits racontés sont faux. Nous indiquerons, en passant, les récits contraires à la vérité historique.

tenon en sera l'héroïne, elle en est aussi la preuve la plus surprenante et la plus agréable, comme la suite le pourra faire voir; heureuse elle-même, si dans la vie on peut réputer pour bonheur la prospérité dont elle jouit. Au reste, je veux bien avertir le lecteur que, quoique diverses personnes aient écrit sur de semblables matières et n'aient fait que de purs romans, au moins ce que j'écris est une vérité essentielle, car les Mémoires d'où ceci est tiré sont sortis de la cassette de madame de Maintenon; ils sont en partie écrits de sa propre main, et nous les avons recouvrés d'une demoiselle qui l'a servie pendant un assez long temps. C'est donc d'elle que nous tenons ce que nous allons vous exposer; je souhaite qu'il vous satisfasse autant qu'il m'a satisfait dans la peine que j'ai prise à rassembler les Mémoires que je vous donne. Et, s'il y a quelque chose de ridicule, n'en accusez que les originaux, et non la copie. Adieu.

On a dit depuis longtemps, et l'expérience de tous les jours le confirme, qu'en matière d'amour les apprentis en savent plus que les maîtres. C'est pour cela peut-être que les poëtes le représentent toujours comme un enfant, et jamais comme un vieillard. On peut dire que ses coups d'essai sont toujours des coups de maître, et des coups même qui surpassent tous les autres qu'il peut faire dans la suite. J'en prends à témoin tous ceux qui sont entrés pour la première fois dans la cité d'amour, et même tous nos jeunes mariés. C'est ordinairement la première nuit des noces qu'ils

se montrent de vaillans champions, après quoi ils vont toujours en empirant. Enfin il en est de l'amour tout le contraire des autres choses : le forgeron, dit-on, se fait en forgeant; un avocat doit avoir plaidé plusieurs fois avant que de se rendre habile dans sa profession; un médecin ne devient expert qu'après avoir fait l'essai de ses remèdes sur le corps d'un grand nombre de malades qu'il a envoyés en l'autre monde; et le métier pénible de la guerre ne se peut apprendre qu'après une longue suite de campagnes. Il en est de même de toutes les autres choses, à la réserve des mystères d'amour : ceux qui y sont initiés savent qu'on préfère toujours un novice à un vieux routier. Mais il faut excepter Louis le Grand de cette règle générale. Ce prince, qui, depuis l'âge de quinze ans, a fait de l'amour ses plus chères délices, y trouve tous les jours de nouveaux raffinemens, et fait goûter à ses dernières maîtresses des douceurs qui avoient été inconnues à toutes les autres. Madame de Maintenon, qui est celle qui va faire le sujet de cette histoire, et qui occupe aujourd'hui la place que les La Vallière, les Montespan et les Fontange avoient si dignement remplie, pourroit nous en dire des nouvelles. Aussi l'on dit que, la première fois que le roi la vit pour lui offrir son cœur, il s'y prit d'une manière qui surprit agréablement cette dame, et qui confirme la vérité de ce que je viens d'avancer à la gloire de ce monarque. Comme il savoit que la Maintenon avoit elle seule autant d'esprit que toutes les femmes ensemble, et un goût exquis sur toutes choses, qui la met au-dessus

des esprits du premier ordre, il crut qu'il devoit rappeler tous ses feux et tout ce qu'une longue expérience lui avoit appris en amour pour en faire un sacrifice à sa nouvelle maîtresse; il lui fit donc la déclaration suivante :

Iris, je vous présente un cœur
Qui connoît de l'amour et le fin et le tendre.
Et qui s'est souvent laissé prendre,
Dans l'unique dessein d'apprendre
Et de vous faire plus d'honneur.
Pour savoir de l'amour les tours et les souplesses,
Les raffinemens, les tendresses,
Il en a senti tous les coups;
Il a fait dans cet art un long apprentissage,
Pour être plus savant, plus discret et plus sage,
En un mot plus digne de vous.
Il veut, à présent qu'il est maître,
Aimer le seul objet qui mérite de l'être.
Iris, ne le refusez pas;
Vous pouvez l'accepter sans honte,
Puisqu'en amour il n'a point fait de pas
Que vous ne puissiez bien mettre sur votre compte.

Mais, avant que de venir à l'histoire de leurs amours, il faut prendre les choses dans leur source et parler premièrement de la naissance de madame de Maintenon, de son éducation et de ses premières aventures, qui l'ont conduite, comme par degrés, à ce rang éminent qu'elle tient aujourd'hui à la cour de France.

Entre tous les effets que l'amour a produits, il ne s'en trouve point qui surprenne plus l'homme que lorsqu'il joint le sceptre à la houlette, et rend par ses

effets les conditions les plus éloignées tellement unies ensemble, que les deux parties en oublient ce qu'elles ont été et ce qu'elles se doivent. Plusieurs exemples nous ont appris cette vérité, mais nous n'en avons aucun qui nous en marque plus la netteté et qui soit plus connu de nos jours que celui que nous écrivons.

Madame de Maintenon s'appelle Françoise d'Aubigné; elle est demoiselle, et M. d'Aubigné, son grand-père, étoit homme de mérite et de considération; il étoit de la religion protestante, et son corps est enterré dans l'église de Saint-Pierre à Genève. Le père de notre héroïne étoit fils de cet illustre d'Aubigné. Dans sa jeunesse il eut le malheur de tomber entre les mains de la justice, et il en auroit éprouvé les rigueurs, si la fille du concierge, touchée de son mérite et de son malheur, ne se fût déterminée à lui procurer la liberté. Cette fille étoit fort aimable et fort généreuse. M. d'Aubigné, qui connoissoit son bon cœur et le besoin qu'il avoit de la ménager, prenoit grand soin de lui plaire; il y réussit, et, quand il crut pouvoir compter sur sa tendresse, il lui offrit une vie qu'il ne pouvoit conserver que par son moyen, et lui jura que c'étoit l'espérance de la pouvoir passer avec elle qui la lui faisoit souhaiter. La belle, attendrie par un discours si obligeant, s'assura par des sermens de la parole qu'il venoit de lui donner, et lui promit de le faire sortir de prison, d'en sortir avec lui, et de le suivre partout, pourvu qu'à la première occasion il l'épousât en bonne forme. Étant ainsi convenus de leurs faits, ils ne songèrent plus qu'à leur liberté. M. d'Aubigné s'en remit

aux soins de sa maîtresse, qui prit des mesures si justes, que peu de jours après elle l'avertit de se tenir prêt pour la nuit suivante. Elle en avoit choisi une fort obscure pour favoriser son dessein; et, après avoir fait passer son amant à tâtons par des lieux où l'amour lui servit de guide, enfin elle le mena dans une rue où ils trouvèrent des chevaux et un homme de confiance qui les conduisit avec toute la diligence possible en un lieu de sûreté. Là, M. d'Aubigné, qui avoit les sentimens d'un homme de bien, s'acquitta de la promesse qu'il avoit faite à sa maîtresse, et l'épousa publiquement[1].

Leur fuite fit grand bruit : on courut après eux; mais, voyant qu'il n'y avoit pas moyen de les rattraper, il n'en fut plus parlé; et M. d'Aubigné et sa nouvelle épouse jouissoient dans leur asile des douceurs de la liberté. Elle avoit pillé la toilette de sa mère et pris ce qu'elle avoit pu chez elle : ils firent argent de tout; tant qu'il dura, nos nouveaux mariés se trouvèrent les plus heureux du monde. Mais, ces fonds n'étant pas fort considérables, ils furent aussi bientôt épuisés; et, comme on ne vit pas de tendresse,

1. Ce qui a accrédité la sotte et romanesque histoire de la fille du concierge de la prison se faisant épouser par d'Aubigné, c'est que, peu après son mariage avec Jeanne de Cardillac, on l'arrêta pour le mettre en prison au Château-Trompette, à Bordeaux. Son beau-père, M. de Cardillac, se trouvait, par intérim, gouverneur du château. Ce premier temps de prison fut adouci par la présence de sa femme et les attentions de son beau-père; mais M. de Cardillac vint à mourir, et d'Aubigné fut transféré à la conciergerie de Niort, où sa femme donna le jour à Françoise d'Aubigné.

M. d'Aubigné se trouva à la veille de mourir de faim. Toute sa douleur étoit de voir que sa chère femme y étoit exposée, avec une petite créature, qui étoit le fruit de leurs amours et qui sembloit destinée à perdre le jour avant de l'avoir vu. Dans cette dure extrémité, M. d'Aubigné forma un dessein bien dangereux; mais, comme il n'y avoit de risque que pour lui seul, il l'exécuta sans consulter sa femme, et revint en France pour tâcher de ramasser quelques effets et de trouver les moyens de la faire subsister, comptant, dès qu'il auroit pu faire une petite somme, de la venir retrouver. Il croyoit même, comme on ne pensoit plus à lui dans le pays, qu'il pourroit, par le moyen de quelque ami, y demeurer *incognito*. Mais tout cela lui réussit très-mal, puisqu'il tomba entre les mains de gens qui le trahirent et le livrèrent de nouveau à la justice. M. d'Aubigné n'ayant point pris congé de sa femme, elle n'avoit su son dessein que par une lettre qu'il lui écrivit de la première couchée.

Cette nouvelle la fit trembler pour la vie d'un époux qui lui étoit fort cher, et elle fut dans des inquiétudes terribles quand elle apprit que son mari avoit été remis en prison; mais elle s'arma de constance, et, ne pouvant se flatter de le tirer une seconde fois du péril où il étoit, elle résolut du moins de le partager avec lui. Quelque risque qu'il y eût à se mettre en chemin dans une grossesse avancée, elle ne voulut rien ménager, et partit en diligence pour se rendre auprès de son mari, et se remit volontairement prisonnière avec lui. Ce fut là qu'elle accoucha de cette fameuse fille,

dont la fortune fait l'étonnement du siècle. Les parens de M. d'Aubigné, mécontens de sa conduite et de son mariage, l'avoient abandonné, et madame de Villette, sa sœur, fut la seule qui le vint visiter. Elle fut touchée de l'état où elle le trouva, manquant des choses les plus nécessaires; mais ce qu'il y avoit de plus triste, c'étoit de voir cette pauvre petite enfant, couverte de méchans haillons, exposée aux horreurs de la faim, et qui, par ses cris languissans, auroit attendri les âmes les plus dures. La misère et les chagrins avoient entièrement ôté le lait à madame d'Aubigné, qui, n'ayant pas le moyen de donner autre chose à sa fille, s'attendoit à tous momens à la voir expirer de faim entre ses bras. Madame de Villette avoit une petite fille, qui a été ensuite madame de Saint-Hermine, et, comme sa nourrice avoit beaucoup de lait, elle emporta la petite d'Aubigné chez elle, et la nourrice de sa fille les nourrit toutes deux. Madame de Villette envoya aussi à son frère du linge pour lui et pour sa femme; et, quelque temps après, M. d'Aubigné trouva le moyen de sortir de prison, en abjurant sa religion, et il en fut quitte pour sortir du royaume. Comme il ne comptoit pas y revenir de ses jours, il tâcha de ramasser de quoi faire un long voyage, et s'embarqua avec sa famille pour l'Amérique, où il a vécu en repos avec sa femme, donnant tous leurs soins à l'éducation de leurs enfans. Ils ont beaucoup mieux réussi dans ceux qu'ils ont pris pour la fille, qui est assurément un prodige d'esprit. Le fils, qu'on appelle à présent le comte d'Aubigné, n'en manque pas; mais on peut dire avec vérité que le

mérite est tombé en quenouille dans cette famille.

M. et madame d'Aubigné moururent dans leur exil, et laissèrent leurs enfans assez jeunes. La fille, qui étoit l'aînée, pressée du désir commun à tous les hommes de revoir leur patrie, chercha les moyens de revenir en France; et, trouvant un vaisseau qui étoit prêt à prendre cette route, elle s'y mit et vint débarquer à La Rochelle. De là, elle prit le chemin du Poitou, et fut trouver sa marraine, chez qui elle demeura sans revers de fortune. Le premier qui arriva à notre héroïne fut la mort inopinée de sa marraine. Elle étoit environ dans la quinzième année de son âge; cette mort la toucha sensiblement; sans doute elle se souhaitoit cent fois dans l'Amérique, et il est à croire qu'elle en eût été inconsolable, si un villageois, voisin du lieu où elle demeuroit, n'eût tâché, par ses complimens, de lui persuader qu'elle pourroit trouver en lui ce qu'elle avoit perdu dans sa marraine. Il avoit assez de bien pour un homme de sa qualité; une jambe plus courte que l'autre, un œil de moins que les autres hommes, une montagne sur le dos; à cela près, on ne pouvoit trouver dans tout le village un homme qui le pût surpasser : il avoit autant d'esprit qu'il en faut pour le négoce qu'il faisoit; et, on peut le dire sans flatterie, pas davantage. Longtemps avant la mort de la marraine de notre héroïne, il avoit un certain penchant pour elle qui ne peut s'exprimer; car il sentoit un petit je ne sais quoi qu'il n'osoit découvrir. Sans doute le respect de madame de Villette, marraine de la Maintenon, l'en empêchoit; mais, dès qu'elle fut

morte, il chercha tous les moyens du monde pour l'accoster : il ne se chantoit point de grand'messe qu'il n'y fût, point d'assemblée dans le village qu'il n'y eût part; et, s'il arrivoit une foire de conséquence, il n'y avoit aucunes sortes de couleurs de rubans qu'il n'achetât pour lui faire présent, afin de gagner par là ses bonnes grâces; mais il n'avançoit pas beaucoup dans ce langage muet; et on peut dire que toutes ses assiduités eussent été de nul effet s'il n'eût trouvé l'occasion de l'aborder un jour qu'elle puisoit de l'eau « Voulez-vous que je vous aide? dit-il. — Hélas! reprit-elle, vous m'obligerez. » Il se mit en devoir, et, par un excès de civilité, il porta ses cruches jusqu'à sa cabane, où, se trouvant seul avec elle, il lui dit : « N'est-il pas vrai que vous avez bien du chagrin de la mort de votre marraine? C'étoit une bonne femme qui avoit bien du soin de vous, et n'auroit pas manqué de vous donner quelque petite chose pour avoir un bon laboureur du village, poursuivit-il encore. Quoiqu'elle ne vous ait rien laissé, j'ai assez d'amitié pour vous pour vous donner la moitié de ce que j'ai, si vous voulez être ma femme; vous serez maîtresse avec moi, et rien ne vous manquera. — Donnez-moi, lui répondit-elle, un peu de temps pour y songer, et demain, près de notre grange, je vous rendrai réponse. » Notre Ésope amoureux fut fort satisfait de cette espérance, et, après avoir folâtré quelque peu, il se retira en attendant le jour suivant, lequel ne fut pas plutôt venu et l'heure assignée, qu'il se trouva au lieu marqué. De si loin qu'il la vit : « Eh bien, serez-vous ma

femme? dit-il. — Je ne sais, dit-elle; je n'aurois pas beaucoup de répugnance à l'être; mais je n'ai pas encore grande amitié pour vous; il faut espérer que le temps amènera toutes choses. — Ah! ma chère Guillemette, dit-il, que je t'aime! Je te ferai tant de bien et de si beaux présens, que tu seras comme forcée d'avoir de l'amitié pour moi. » En effet, il n'alloit en aucun des marchés voisins qu'il ne lui apportât quelques gâteaux ou fouaces, des aiguilles, des épingles, des jambettes, et quantité d'autres raretés de cette nature. Elle, qui voyoit avec quel zèle et quelle affection il agissoit pour son service, commença à avoir de l'amitié pour lui.

Elle se voyoit sans père, mère, parens ou amis, dénuée de biens, comme étrangère dans le pays; et, d'un autre côté, elle voyoit un bon laboureur qui la recherchoit et qui l'aimoit. Il étoit un peu mal tourné, mais, enfin, ce n'auroit pas été le premier mariage que la nécessité auroit fait; car, lorsqu'on se laisse tomber dans un précipice, on s'attache à la première chose qu'on rencontre pour éviter sa perte. Elle lui témoigna donc beaucoup plus d'amitié qu'à l'ordinaire; et sans doute que leur mariage eût réussi, si une dame d'un château voisin n'eût eu compassion de sa jeunesse et de l'embarras où elle se mettroit en épousant ce villageois; et, ayant trouvé en elle un esprit capable d'être amené à quelque chose, elle la prit chez elle, où elle servit premièrement de servante, et ensuite de fille de chambre. Là, elle oublia tout à fait son pauvre villageois, et commença à s'éclaircir un

peu l'esprit à la mode de la noblesse. Son pauvre amant fut au désespoir de la perte qu'il faisoit; il auroit bien été jusque dans le château pour la voir; mais on l'avoit averti de n'en point approcher, s'il ne vouloit en rapporter une charge de bois; si bien qu'il étoit dans le plus grand chagrin du monde. Néanmoins il avoit toujours quelque espérance; et, sachant qu'elle devoit à quelques jours de là aller seule faire ses dévotions dans l'église de la paroisse, il prit la résolution de lui parler. Pour cet effet, il s'y rendit de grand matin, crainte d'y manquer. Lorsqu'elle voulut entrer dans l'église, il s'avança; mais elle, qui se sentoit le cœur relevé par les habits qu'elle portoit, et auxquels elle n'étoit pas accoutumée, le rebuta et ne le voulut point du tout écouter; peu s'en fallut qu'il ne perdît tout à fait le respect dans ce lieu saint, et qu'il ne l'accablât d'injures; mais sa raison se trouva plus forte que sa passion; il attendit la fin de l'office; et, lorsqu'elle sortit, il l'accabla, en la suivant, des plus sanglans reproches. Il lui reprocha mille fois jusqu'à la dernière bagatelle qu'il lui avoit donnée; quelquefois il juroit, d'autre part, il la supplioit de n'oublier point l'amour ardent qu'il lui avoit témoigné. Enfin, il fit cent postures qui ne l'avancèrent en rien; car elle poursuivoit toujours son chemin sans le vouloir écouter ni même regarder; ce qui le pénétra tellement de douleur, qu'il fut le jour même saisi d'une grosse fièvre qui, en peu, l'emporta du monde. Elle ne laissa pas d'en avoir un peu de chagrin, mais bien peu; car deux heures de temps le firent oublier pour jamais.

Elle demeura quelque temps dans cette manière de vie médiocre ; et, sans doute, elle y eût passé sa vie entière, si le marquis de Chevreuse n'eût trouvé des charmes en elle. Il la vit la première fois avec cette dame ; et, ayant su son extraction, il médita de s'en faire une conquête ; pour cet effet, il l'attaqua par tous les endroits par où il crut mieux la pouvoir vaincre, mais inutilement ; elle étoit avec une personne vertueuse qui avoit incessamment l'œil sur elle, et qui l'avoit instruite dans la voie de l'honneur si elle eût voulu y rester. M. de Chevreuse, qui avoit vu la cour, ne s'étonnoit pas de ses refus ; il continuoit toujours dans sa poursuite, et ne désespéra point de venir à son but. Un jour que sa dame étoit à recevoir visite, et qu'elle étoit, contre son ordinaire, seule dans sa chambre, il l'aborda avec de grandes civilités. « Eh bien, mademoiselle, lui dit-il, avez-vous juré de m'être toujours cruelle, et ne voulez-vous point répondre à la plus forte passion du monde ? Je vous aime, mademoiselle ; je vous l'ai dit diverses fois de bouche, et mes yeux vous le disent à tous momens ; cependant vous ne le voulez pas souffrir, et il semble que toute votre attache n'est qu'à me faire souffrir mille martyres par le mépris que vous faites de mon amour, et l'indifférence avec laquelle vous recevez mes protestations. — Je n'ai, monsieur, lui répondit-elle froidement, ni rigueurs ni douceurs à votre égard ; je me connois, et il me suffit d'avoir pour vous le respect qui est dû à votre rang, sans envisager autre chose. » En finissant, elle sortit brusquement de la chambre,

et elle se rangea avec ses compagnes, sans qu'il pût l'obliger à rester, quelques prières qu'il fît.

Néanmoins, il ne laissoit point passer d'occasion sans lui parler de son amour; et il croyoit remarquer quelque avance dans ses affaires, lorsqu'il fut obligé d'aller prendre possession d'une terre un peu éloignée qu'une tante lui venoit de laisser par sa mort. Avant de sortir de la province, il voulut lui dire adieu; mais il ne la put trouver en particulier, parce qu'elle étoit occupée auprès de sa dame, qui se trouvoit mal; il résolut pourtant de lui écrire; ce qu'il fit aussitôt qu'il fut arrivé au lieu où il devoit être; et, pour le lui faire tenir avec sûreté, il fit partir un de ses gens, comme pour aller voir, de sa part, la dame chez qui elle étoit, avec ordre de lui rendre à elle-même la lettre; ce qu'il fit. D'abord qu'elle l'eut reçue, elle ne savoit si elle la porteroit à sa maîtresse ou si elle la devoit lire; son esprit demeura quelque temps en suspens, mais enfin la curiosité l'emporta; elle l'ouvrit et y lut :

« Mademoiselle,

« Après avoir souvent dit de bouche que je vous « aime plus que moi-même, je prends la liberté de « vous l'écrire, pour vous en assurer plus certaine- « ment, et en même temps vous protester que je vous « aimerai toujours, nonobstant votre indifférence. J'ai « un chagrin cuisant de n'avoir pas eu l'honneur de « prendre congé de vous avant mon départ. J'en ai « cherché avec soin toutes les occasions; mais, cruelle,

« vos rigueurs et mon amour n'étoient pas assez pour « me tourmenter, vous avez encore affecté d'éviter « ma rencontre, parce que vous pouviez bien préju- « ger que, par un moment de votre charmante con- « versation, j'aurois adouci les maux que votre ab- « sence me cause. Quittez, mademoiselle, toutes ces « rigueurs, si contraires aux belles âmes comme la « vôtre; et, en considérant la force de mon amour, « agissez en généreuse, et rendez cœur pour cœur; le « mien est le vôtre; il ne souffrira jamais d'autre « image que celle de votre charmante personne, et « jamais il ne sera partagé; donnez-moi donc une pe- « tite place dans votre cœur; c'est l'unique chose que je « demande au monde, et pour laquelle j'abandonne- « rois volontiers mes biens et mes dignités. Répondez « donc à mon amour, mademoiselle, et ne soyez pas « seulement maîtresse absolue de mon cœur, mais en- « core de mes biens. Le porteur prendra votre réponse; « je vous supplie, ne me la refusez pas, non plus que « ce que je vous demande; sans quoi vous réduiriez « au désespoir un homme qui n'a de vie que pour « vous aimer, et de bien que pour vous servir.

« De Chevreuse. »

Elle demeura toute déconcertée à la lecture de cette lettre, et elle ne savoit si elle devoit y répondre ou non; à la fin elle se détermina de ne point faire de réponse, et même d'éviter la rencontre du messager; ce qu'elle fit en se rendant auprès de ses compagnes, où elle fut jusqu'à son départ; après quoi elle alla se pro-

mener seule auprès d'un petit bois joignant la maison, où elle ne fut pas plutôt, que la démangeaison de revoir cette lettre la prit. D'abord, elle se fit un peu de violence pour maîtriser sa passion, mais la curiosité annexée au sexe l'emporta ; elle lut et relut la lettre ; d'abord il lui sembloit que ce n'étoit que divertissement, et que cent lettres n'auroient pas d'empire sur son cœur ; ensuite elle se plaisoit à lire, et trouvoit un certain charme qui attachoit ses yeux comme par violence ; et enfin elle commença d'y faire réflexion ; elle lut avec beaucoup d'attention et la trouvoit charmante. « Quoi ! disoit-elle, un marquis amoureux de moi, mais amoureux passionné, qui m'offre son cœur et ses biens, et je le dédaignerai ! Non, je commence de voir ma faute ; je veux l'aimer ; il me fera grande dame, et, au lieu d'être servante des autres, j'en aurai qui me serviront : je relèverai par là l'obscurité de ma condition. Mais, se disoit-elle en se reprenant elle-même, tu connois qui tu es : s'il t'aime, ce n'est que pour te ravir ce que tu as de plus cher au monde, après quoi il ne voudra pas te regarder ; tu seras abandonnée et sans appui. Ne l'aimons point, conservons notre honheur. »

Flottant ainsi entre ces deux passions, elle laissa tomber sa lettre, et l'oublia, sans s'en apercevoir. Elle poursuivoit la promenade quand une vieille servante du logis, avec qui elle étoit intime, arriva : elle marchoit si doucement, que Guillemette ne la put voir que lorsqu'elle fut contre elle, et après qu'elle eut ramassé la lettre, qu'elle cacha soigneusement, se dou-

tant bien qu'il y avoit quelque mystère. Elle l'aborda donc, et tâcha de la tirer de sa rêverie. « Je ne vous ai jamais vue de telle humeur, lui dit-elle, et, sans doute, il y a quelque chose d'extraordinaire qui vous la cause ; ne me cachez rien de vos affaires, et, si je vous y puis apporter du soulagement, soyez persuadée que je n'y épargnerai rien. » Elle lui dit encore quantité de choses, mais le tout sans pouvoir tirer aucune réponse positive. Elle ne l'importuna pas davantage, se doutant bien qu'elle découvriroit quelque chose par la lettre. En effet, elles ne furent pas plutôt à leur appartement, que la vieille, fermant la porte sur soi, en fit la lecture, par laquelle elle fut éclaircie de la cause du changement de Guillemette ; néanmoins elle eut du chagrin de ne pouvoir savoir comment le marquis étoit avec elle, et quel effet avoit produit cette lettre. Elle jugea bien que Guillemette ne lui découvriroit pas ce secret ; ainsi elle résolut d'attendre le retour de M. le marquis, afin d'en pouvoir savoir quelque chose de lui-même ; et, comme elle savoit par expérience que les amans sont souvent libéraux, elle ne se promit point une petite fortune si elle pouvoit lui être utile dans ce commerce.

La pauvre Guillemette avoit l'esprit accablé de mille différentes pensées. Elle voulut relire encore cette lettre, et la chercha pour cet effet dans sa poche. Rien ne sauroit décrire son étonnement lorsqu'elle ne la trouva pas ; elle courut d'abord au lieu où elle l'avoit lue pour la seconde fois, mais elle ne l'y rencontra point. Ce fut alors qu'elle ne douta plus d'être entière-

ment perdue dans l'esprit de sa dame ; mille pensées différentes agitoient son âme, et elle changea en peu de jours. Sa dame, qui l'aimoit, en voulut savoir la raison : elle supposa quelque incommodité, et ne lui en dit jamais la véritable raison ; il n'y avoit que notre vieille Agnès qui en savoit la cause ; elle voulut aussi y apporter le remède, et, s'étant transportée dans la chambre de la malade : « Eh bien, Guillemette, lui dit-elle, vous ne m'avez pas voulu dire l'autre jour, auprès du bois, le sujet de votre chagrin ; et je crois que jamais je ne l'eusse su, si le hasard ne me l'eût appris, en me faisant trouver cette lettre, qui m'a éclaircie de tout : il n'y a qu'elle qui cause tout votre chagrin ; mais elle a été en de bonnes mains ; la voilà, je vous la remets : personne ne l'a vue que moi. Je vous ai toujours été affectionnée, et je vous la serai toujours ; mais, pour répondre à mon amitié, il me faut faire votre confidence et ne me rien cacher de vos intrigues. » Guillemette prit cette lettre avec joie, et elle ne contribua pas peu à la remettre, puisque son changement ne venoit que de l'appréhension que sa dame eût vu la lettre. Ensuite elle remercia Agnès et lui fit une entière confidence de toutes choses. La vieille ne contredisoit à rien ; au contraire, elle tomboit entièrement dans ses sentimens, pour en faire son profit, ainsi qu'elle se le proposoit.

Cependant M. de Chevreuse étoit au désespoir de n'avoir point de réponse ; il se résolut de lui en écrire une deuxième, et, si elle ne faisoit pas plus d'effet, d'abandonner tout et aller lui-même travailler à cette

conquête. Il prit donc la plume en main, et traça ce sonnet, qu'il enferma dans le billet suivant :

« C'en est fait, mademoiselle, et vous avez juré ma « mort : vous serez bientôt satisfaite ; car, depuis que « je suis absent de vous, mon adorable, je ne puis « avoir un moment de relâche à mes maux ; encore si « tout au moins vous les allégiez par un mot de votre « adorable main, j'aurois la consolation d'être dans « votre souvenir. Faites-le donc, je vous supplie ; et, « si vous ne daignez répondre à ma prose, du moins « répondez aux vers que vous envoie le plus passionné « et le plus tendre de tous les amans.

« De Chevreuse. »

SONNET A MON ADORABLE GUILLEMETTE.

Beauté dont les attraits ont captivé mon âme !
Beaux yeux, qui m'ont percé d'un des traits de l'Amour !
Que je vais être heureux, si je puis voir le jour
Auquel vous donnerez de l'espoir à ma flamme !

Depuis que je vous vis, je n'ai plus de repos !
Jour et nuit je souffre martyre ;
Au lieu que ci-devant je ne faisois que rire,
J'ai peine à prononcer deux mots.

Soulagez mon tourment, allégez mes douleurs,
Faites par un aveu dessécher tous mes pleurs,
Et me rendez par là ma liberté nouvelle.

Donnez donc votre arrêt en juge de mon sort,
Et qu'un oui ou un non soit ma vie ou ma mort ;
Et prononcez en douce, et non pas en cruelle.

Il donna ceci ensuite à un autre valet, espérant qu'il feroit mieux sa commission que le précédent. Le valet arriva au château, et, après s'être acquitté auprès de madame de quelques légères commissions dont il étoit chargé, il épia le temps de trouver Guillemette seule, et il eut le bonheur de la rencontrer dans les parterres; il s'en approcha, et d'abord, l'ayant saluée avec une apparence de profond respect, il lui dit qu'il avoit ordre de lui rendre un paquet, et d'en attendre la réponse. Elle connoissoit les livrées, et ce fut ce qui la fit penser si elle recevroit la lettre ou non; mais le porteur la sut si adroitement persuader, qu'il l'obligea de la prendre. Toute la réponse néanmoins qu'il put tirer d'elle fut qu'il n'en auroit point; ainsi, lassé d'attendre, il fut obligé de se retirer, et de retourner auprès de son maître, qui ne sut pas plutôt le succès de sa seconde lettre, qu'il mit aussitôt ordre aux plus pressantes de ses affaires, et se prépara pour partir le lendemain de grand matin, comme en effet il partit, et arriva au logis de cette dame.

D'abord il lui fut rendre ses devoirs, et n'y resta pas longtemps, dans l'impatience où il étoit de parler à sa chère Guillemette, qui prenoit autant de peine à l'éviter qu'il en prenoit à la chercher. Elle réussit pour cette fois; car elle fit toujours en sorte d'être auprès de sa dame. Le marquis en étoit au désespoir, et faisoit bien remarquer son impatience; néanmoins, pour la cacher le plus qu'il lui étoit possible, il visita toutes les filles de Madame, entre autres, en passant devant la chambre de la vieille Agnès, il la salua. Comme ils

se connoissoient de longue main, elle le pria d'entrer; elle le fit asseoir, et débuta ainsi : « Je sais, monsieur, quelle mélancolie s'est depuis peu emparée de votre esprit ; je ne vous vois plus cette belle humeur toujours gaillarde, que vous aviez accoutumé d'avoir ; au contraire, on ne vous voit que penser, soupirer et toujours les yeux attachés sur terre. Eh ! de grâce, d'où procède ce changement? Çà, monsieur le marquis, point de déguisement ; Guillemette vous en a donné ; ne me cachez rien ; et soyez persuadé que j'ai assez de compassion de votre état, et assez d'amitié pour vous, pour entreprendre quelque chose pour votre service. Dites-moi seulement les progrès que vous avez faits sur son cœur, et en quel état vous êtes. — Puisqu'il te faut donc tout dire, ma chère Agnès, répondit-il, tu sauras qu'elle s'est jusqu'à présent moquée de moi, et qu'elle me fuit tout ainsi que si j'avois le mal pestilentiel : je ne t'en puis dire davantage. Tâche à me faire contenter, et, outre une bonne récompense que je te donnerai, voici dix louis que je te prie d'accepter. » Elle fit un peu de cérémonie pour les prendre, mais enfin elle se laissa vaincre, et lui promit de s'y employer de manière qu'il auroit tout sujet de s'en louer.

Guillemette, d'ailleurs, qui ne se méfioit de rien, n'eut pas plutôt lu sa lettre, qu'elle chercha sa confidente Agnès, suivant sa promesse, pour lui en faire part. Elle la trouva qui venoit de conduire le marquis; d'abord, elle lui montra la lettre, et lui demanda ce qu'elle en pensoit. « En vérité, mon enfant, j'ai, dit-

elle, du déplaisir de n'être pas jeune et propre à plaire ; un amant si sincère ne se tireroit pas de mes filets, et Dieu sait comme je ménagerois cette fortune. Je te donne en amie le même conseil ; fais ton profit de cette affaire, et ne le rebute point tant, car il pourroit s'attacher à quelque autre, qui prendroit l'occasion aux cheveux. » En un mot, elle lui allégua tant de raisons, et la sut si bien persuader, qu'elle promit à l'avenir de répondre aux avances du marquis. Notre vieille ne fut jamais plus aise ; elle écrivit d'abord à ce seigneur, pour l'informer de l'état où étoient les choses ; ce qu'il n'eut pas plutôt appris, qu'il se prépara à faire une visite à la dame, à laquelle ayant rendu ses respects, il sortit pour se promener dans le jardin, où il rencontra d'abord notre vieille Agnès, qui lui fit un récit fort ample de ce qui s'étoit passé, et lui apprit en même temps qu'elle étoit seule dans sa chambre ; il y courut d'abord, et la trouva en effet occupée à travailler à son linge. « Enfin, mademoiselle, je me puis compter le plus heureux des hommes, puisque j'ai un moment pour vous expliquer les véritables sentimens de mon cœur ; ils sont sincères et purs, mademoiselle ; je vous aime ; je vous adore ; répondez à mon amour. Eh quoi ! continuoit-il, vous ne me répondez rien ; voulez-vous me réduire au désespoir ? » A tout cela elle ne répondit que par des soupirs, qui firent bien comprendre au marquis que les soins d'Agnès avoient beaucoup opéré. Il ne se contenta néanmoins pas de ce langage muet ; mais, par toutes sortes de raisons, il la conjura, il la pria de se déclarer, et fit tant enfin,

qu'il tira cet aveu de sa bouche, qu'il n'étoit point haï; il en voulut être assuré par un baiser; mais elle ne voulut pas le lui permettre sitôt : en le lui refusant, elle ne lui ôtoit néanmoins pas l'espérance de l'obtenir à l'avenir. Mais lui, extrêmement passionné, ne pouvant avoir ce petit soulagement à son feu, pensa tomber en foiblesse; et il y seroit sans doute tombé, s'il n'y eût eu un fauteuil proche de lui qui le soutint, et il en fut quitte pour une petite pàmoison, de laquelle il ne fut pas plutôt revenu, que, la regardant d'un œil languissant, il lui adressa ce sonnet :

Ah! mon Dieu! je me meurs, il ne faut plus attendre
De remède à ma mort, si tout soudainement,
Guillemette, je n'ai un baiser seulement,
Un baiser qui pourra de la mort me défendre.

Hélas! je n'en puis plus, mon cœur, je vais le prendre;
Mais non, car je crains trop ton courroux véhément.
Eh! me faudra-t-il donc mourir cruellement
Près de ma guérison qu'un baiser peut me rendre?

Hélas! je crains mon mal en pourchassant mon bien
Le dois-je prendre ou non? Hélas! je n'en sais rien;
Mille débats confus agitent ma pensée.

Si je retarde plus, j'avance mon trépas.
Je le prendrai; mais non, je ne le prendrai pas;
Car j'aime mieux mourir que te voir courroucée.

Cette agitation et cette manière respectueuse du marquis achevèrent de faire brèche au cœur de la pauvre Guillemette; elle ne lui en fit pourtant rien

remarquer et ne lui donna que l'aveu qu'elle lui avoit déjà fait savoir, qu'il ne lui étoit pas indifférent.

Notre marquis fut rendre compte à Agnès de l'issue de son voyage, et il visitoit sa Guillemette le plus qu'il lui étoit possible; il gagna tant, qu'à la fin elle lui avoua qu'elle l'aimoit. Il ne s'en voulut pas tenir là, il la conjura de répondre à son amour. Agnès, d'autre côté, la poussoit à ne se point ménager envers le marquis, et à avoir soin de sa fortune; ils surent, en un mot, si bien la persuader l'un et l'autre, qu'elle lui donna rendez-vous à la nuit prochaine dans sa chambre, où ils parleroient de leurs affaires. Mais le malheur voulut qu'une dame de qualité du voisinage, ayant perdu par la mort deux de ses filles de service, et sachant que dans la maison où étoit Guillemette il y en avoit plusieurs, elle envoya supplier la dame de lui en envoyer une ou deux. Cette dame, qui avoit soupçon de l'intelligence du marquis avec Guillemette, eut de la joie d'avoir trouvé cette occasion pour s'en défaire, et d'autant plus, qu'elle savoit que, par une haine invétérée entre le marquis et cette maison, il n'oseroit y fréquenter : elle ordonna donc à notre amante et à une autre de ses filles de se préparer pour partir le lendemain, et commanda à Guillemette de venir ce soir-là pour la dernière fois coucher dans sa chambre, parce qu'elle avoit des avis d'importance à lui donner sur sa conduite à venir. Jamais coup mortel ne causa plus d'étonnement : ces paroles furent un foudre ou comme la tête de Méduse, car elle en pensa être changée en pierre. Sa dame, qui s'aperçut du dé-

sordre où elle étoit, en voulut savoir la cause; elle n'eut pas de peine à lui inventer une fourbe : la conjoncture présente lui en fournissoit le moyen; et, pour mieux donner la couleur à son jeu, elle répandit quelques larmes, après quoi elle lui parla dans ces termes : « Sans doute, madame, que mon déplaisir vous est bien connu ; mais, puisque vous le voulez encore savoir de ma bouche, je n'ai rien à vous refuser ; ainsi, madame, je crois qu'il ne vous semblera pas étrange qu'après avoir tant reçu de grâces et de bienfaits de vos mains libérales, j'aie un sensible regret de vous quitter, après la résolution que j'avois faite de vous servir toute ma vie, et de répondre par mes soins à toutes vos bontés. Le seul déplaisir de m'en voir frustrée occupe tellement mon esprit, qu'il m'est impossible de songer à autre chose; et, bien que vos commandemens m'aient toujours servi de loi, cependant je n'obéirai à celui-ci que par une grande répugnance. Si mes prières et mes supplications vous pouvoient fléchir à le révoquer ! — Je vous éloigne de moi pour votre bien, lui répondit brusquement sa dame, cela n'est pas pour toujours; suivant la manière dont vous agirez, je saurai aussi agir ; allez seulement vous préparer à m'obéir. » Elle sortit et courut d'abord avertir Agnès de l'ordre fatal qu'elle avoit reçu, et lui enjoignit de dire au marquis qu'elle conserveroit toujours pour lui la même amitié, moyennant qu'il n'entreprît rien sur leur chemin : « Car, disoit-elle, cela feroit grand bruit, et découvriroit toute l'affaire, laquelle je veux tenir autant secrète qu'il m'est possible. » Agnès

eut du regret de ce contre-coup, car elle ne fondoit pas une petite espérance sur le ravissement de virginité. Néanmoins elle lui promit tout ce qu'elle voulut, et courut promptement pour en avertir le marquis, qui déjà goûtoit mille plaisirs en idée. Il en tomba dans la plus grande consternation du monde; cependant il n'y avoit point de remède, et il s'en falloit consoler. Comme la nuit approchoit, il ne jugea à propos de partir que le lendemain, afin de ne point donner de soupçon, et aussi pour trouver le moyen de lui parler avant son départ. Guillemette, ayant fait son coffre, fut, suivant qu'elle en avoit reçu l'ordre, dans la chambre de sa dame. Cette bonne personne, qui avoit passé près de soixante années dans le monde, avoit beaucoup d'expérience; et, prévoyant qu'un bon arbre se gâte facilement s'il n'est cultivé jeune, voulut, avant de la faire partir, lui donner de bonnes et solides instructions; elle commença donc ainsi son discours :

« Depuis qu'il a plu à Dieu de me retirer mon cher époux et mes enfants, j'ai laissé là toutes les folles vanités, et ne me suis attachée qu'aux choses qui peuvent rendre éternellement heureux ceux qui les suivent, et comme vous allez être séparée de moi pour un temps, j'ai lieu de craindre pour vous; dans l'âge où vous êtes on court bien des dangers, mais aussi on acquiert beaucoup de gloire à les surmonter. Je veux bien vous faire part de l'expérience que j'en ai, et vous donner ici de petits avis pour votre conduite, et je puis vous assurer que vous ne pouvez être qu'heureuse si vous les suivez.

« 1. Soyez dévote sans affectation, et vous donnez bien de garde de tomber dans l'hypocrisie, car par là on s'attaque directement à la Divinité.

« 2. N'ayez point tant à cœur les plaisirs de la chair, car celui qui préfère les plaisirs du corps au salut de son âme fait ainsi que celui qui laisse noyer un homme pour courir après son vêtement.

« 3. Ne prenez point trop de plaisirs dans la mondanité, abhorrez-la, et que vos ajustemens soient modestes; ayez toujours plus de soin de parer votre âme que votre corps, sans quoi vous encensez une idole et vous abandonnez Dieu.

« 4. Ne commencez jamais rien sans y bien penser, et d'un jugement mûr; car celui qui commence une affaire sans cela ne doit pas être surpris s'il ne réussit point.

« 5. N'entreprenez rien au-dessus de vos forces; car tout ce qui s'entreprend ainsi ne sauroit produire des effets qu'au-dessous de l'espérance qu'on en a conçue.

« 6. Ne regardez jamais avec envie le bien d'autrui; car par là vous vous rendez indigne de posséder le vôtre.

« 7. Fuyez avec soin ce qu'on appelle amour dans le monde; n'écoutez point les discours flatteurs : tel vous déifie dans ses discours, qui ne tend qu'à vous rendre la plus misérable des créatures; bouchez donc, à l'imitation de l'aspic, vos oreilles à la voix de ces enchanteurs, et soyez fortement persuadée qu'il n'y a rien qui soit si dommageable à la réputation, et que de tout ce qui est capable de gâter notre jugement, l'amour est le plus fort, et celui dont on s'aperçoit le

moins; car il n'allume son feu que pour nous aveugler, nous troubler le cerveau et l'esprit; et, pour nous en faire avoir horreur; il nous est dépeint nu, non-seulement pour nous représenter son effronterie, mais encore pour nous apprendre qu'ordinairement il met en chemise ceux qui le suivent.

« 8. Si vous soumettez votre jugement à vos plaisirs, vous vous brûlerez d'un flambeau qui vous avoit été donné pour vous conduire.

« 9. Fuyez autant qu'il vous sera possible le jeu; car qui l'aime avec excès cherche à mourir dans la pauvreté.

« 10. Pensez plus d'un moment à ce que vous voulez dire; et plus de deux à ce que vous voulez promettre, de crainte qu'il vous arrive d'avoir du déplaisir de ce que vous aurez promis avec trop de précipitation.

« 11. Obéissez en toute révérence et avec joie à la personne que vous servirez, tâchant, autant que vous pourrez, de vous rendre utile; ne vous laissez point commander ce qu'il vous est nécessaire de faire, et considérez que le plus grand ressort qui fait agir la bonté des maîtres envers les serviteurs, c'est lorsqu'ils s'acquittent bien de leur devoir; et, pour me servir du proverbe : *Bon valet fait bon maître.*

« 12. Soyez contente de votre condition; car qui ne se contente pas d'une honnête fortune se donne souvent bien de la peine pour la rendre moindre, en tâchant de l'agrandir.

« 13. Ne vous empressez pas à savoir le secret d'autrui; soyez fort réservée à communiquer les vôtres

vous n'en êtes plus maîtresse dès lors que vous en avez fait confidence à quelqu'un ; et votre exemple justifie l'infidélité qu'on pourroit vous faire, en le communiquant à un autre.

« 14. Encore une fois, défiez-vous des cajoleurs et des flatteurs : les uns et les autres visent par leur paroles à tirer l'argent de votre bourse et à vous ravir l'honneur. Enfin, l'infection de la peste n'est pas tant à craindre pour le corps que le poison des mauvaises compagnies ; et qui se sert de discours trop étudiés pour nous persuader un crime emploie un poignard parfumé pour nous percer le cœur.

« Voilà, Guillemette, ce que j'avois à vous dire, et que je vous prie de bien retenir dans votre cœur ; et, crainte que vous l'oubliiez, je l'ai succinctement rédigé par écrit ; le voilà, ayez-en soin, et le lisez souvent. »

Guillemette le lui promit ; après quoi, elles se reposèrent jusqu'au matin, et sa dame ne la voulut point quitter qu'elle ne fût dans le carrosse : ainsi nos amans ne purent se dire d'autres adieux que dans des termes généraux ; et notre marquis, ayant demeuré là quelque temps, prit congé et se retira à une de ses maisons, située à deux lieues de distance du nouvel appartement que prenoit sa maîtresse, laquelle, avec sa compagne, furent assez bien reçues à leur arrivée ; mais la suite n'y répondit pas[1]. Elle avoit affaire à une dame que nous nommerons Olympe ; elle étoit impérieuse et trai-

1. Toute cette partie du récit est fausse et sans fondement aucun, en contradiction formelle avec les documents authentiques.

toit mal ses gens, quelque diligence qu'ils apportassent à faire leur devoir. Cette manière parut fort rude à Guillemette ; elle sortoit de chez une personne qui l'avoit toujours traitée comme son enfant ; au lieu que là elle se voyoit comme dans un esclavage, ce qui la dégoûta beaucoup, et servit à établir d'autant plus le marquis dans son cœur. Il étoit au désespoir, et il ne se passoit point de jour qu'il ne passât par là à cheval ; mais jamais il ne put être aperçu d'elle. A la fin, il se servit d'une ruse qui lui réussit ; il gagna un paysan du village, qui pourvoyoit le château de poisson, et lui fit promettre de rendre une lettre à Guillemette ; il lui désigna sa taille et sa figure afin qu'il ne fît point de bévue ; l'autre le lui promit ; et, en effet, il réussit et lui donna la lettre. Elle fut d'abord un peu surprise de la manière avec laquelle elle la recevoit ; mais le paysan sut lui mettre l'esprit en repos, en l'assurant qu'il étoit tout dévoué à son service : elle lui promit que le lendemain elle lui donneroit une réponse. Il en fut porter la nouvelle au marquis qui l'attendoit avec impatience. Dans cette intervalle de temps, Guillemette ouvrit sa lettre, et y lut :

« Mademoiselle,

« Je suis persuadé que, si je ne vivois entièrement « pour vous, je n'aurois pu vous voir enlever à mes « yeux sans mourir. Encore, si j'eusse pu avoir l'hon- « neur de prendre congé de vous, et de savoir vos sen- « timens, je m'en serois consolé : faites-moi donc la « grâce que je vous puisse parler en quelque lieu. Ah!

« qui l'auroit cru, si près de nous voir, être si cruel-
« lement séparés ! Il n'importe, et j'espère que votre
« bonté réparera la perte que nous avons faite. Adieu,
« ma chère ; faites-moi savoir de vos nouvelles, et
« vous fiez entièrement au porteur ; car il est de nos
« amis. »

Elle ne balança point sur la réponse. Il y avoit du temps qu'elle souffroit, et elle en vouloit sortir ; ainsi elle fit la réponse suivante, qu'elle glissa subitement dans la poche du paysan.

« Monsieur,

« Quoique je ne vous aie pas vu depuis mon départ
« de..... je n'ai pourtant pas laissé éteindre dans mon
« cœur la passion que vous y aviez allumée, et, pour
« preuve de cela, trouvez-vous demain à quatre heu-
« res, déguisé en fille, au bord du bois qui joint au
« grand chemin ; là j'aurai l'honneur de vous voir. »

Jamais le marquis n'eut plus de joie que lorsqu'il apprit cette nouvelle ; il baisa vingt fois cette lettre et se fut préparer à son équipage d'amour. Il se trouva au rendez-vous à l'heure assignée, où il lui dit mille douceurs. Elle, qui s'étoit apprivoisée avec lui, se plaignit de l'humeur hautaine d'Olympe et de la manière indigne dont elle la traitoit. Il s'offrit d'abord de l'ôter de cette tyrannie ; mais elle n'y voulut point consentir dans le commencement, ne désirant, disoit-elle, faire autre chose que de retourner chez son ancienne maîtresse ; mais il la sut si adroitement prendre, lui

remontrant qu'elle seroit toujours dans un pareil état, au lieu qu'auprès de lui elle seroit maîtresse absolue de son bien, qu'elle donna son consentement pour le dimanche suivant, sur le soir; elle s'abandonna entièrement à sa volonté. Il la remercia le plus éloquemment qu'il put; il l'embrassa et la baisa tendrement, à quoi elle ne fit pas tant la rigoureuse qu'elle l'avoit fait à l'autre fois, et il est à croire que, s'ils eussent été dans un autre lieu, elle n'en seroit pas sortie vierge. Quoi qu'il en soit, il la baisa aux yeux, à la bouche, au sein et où il voulut. Il en étoit tellement extasié, qu'il ne disoit rien, quand elle le réveilla : « Il me semble, lui dit-elle, que vous voilà dans un même état que l'autre jour, que vous fîtes cet impromptu de vers, parce que je ne voulois pas vous donner un baiser. Si le chagrin vous en fit alors composer si promptement, il me semble que la joie que vous témoignez vous en devroit aussi dicter. — Vous avez raison, dit-il, mademoiselle. » Et, après avoir un peu rêvé, il répéta les vers qui suivent, en badinant avec elle.

VERS SUR UN BAISER.

Fais que je vive, ô ma seule déesse !
Fais que je vive, et change ma tristesse
En plaisirs gracieux ;
Change ma mort en immortelle vie,
Et fais, cher cœur, que mon âme ravie
S'envole avec les dieux.
Fais que je vive et fais qu'en la même heure
Que je te baise, entre tes bras je meure,

Languissant doucement;
Puis qu'aussitôt doucement je revive,
Pour amortir la flamme ardente et vive
Qui me va consumant.
Fais que mon âme à la tienne s'assemble;
Range nos cœurs et nos esprits ensemble
Sous une même loi :
Qu'à mon désir ton désir se rapporte :
Vis dedans moi, comme en la même sorte
Je vivrai dedans toi.
Ne me défends ni le sein ni la bouche;
Permets, mon cœur, qu'à mon gré je les touche
Et baise incessamment;
Et ces beaux yeux où l'amour se retire;
Car tu n'as rien qui tien se puisse dire,
Ni moi pareillement :
Mes yeux sont tiens; des tiens je suis le maître ;
Mon cœur est tien, à moi le tien doit être,
Amour l'entend ainsi :
Tu es mon feu, je dois être ta flamme :
Tu dois encor, puisque je suis ton âme,
Être la mienne aussi.
Embrasse-moi d'une longue embrassée :
Ma bouche soit de la tienne pressée,
Suçant également
De nos amours les faveurs plus mignardes;
Et qu'en ces jeux nos langues frétillardes
S'étreignent mutuellement.
Au paradis de tes lèvres écloses
Je vais cueillir de mille et mille roses
Le miel délicieux :
Mon cœur s'y plaît, sans qu'il s'y rassasie
De la liqueur d'une douce ambroisie,
Passant celle des dieux.
Je n'en puis plus, mon âme à demi folle,
En te baisant, par ma bouche s'envole,

Dedans toi s'assemblant :
Mon cœur halète à petites secousses ;
Bref, je me fonds en ces liesses douces,
Soupirant et tremblant.
Quand je te baise, un gracieux zéphire,
Un petit vent, moite et doux, qui soupire,
Va mon cœur éventant ;
Mais tant s'en faut qu'il éteigne ma flamme,
Que la chaleur qui dévore mon âme
S'en augmente d'autant.
Ce ne sont point des baisers, ma mignonne,
Ce ne sont point des baisers que tu donne ;
Ce sont de doux appas,
Faits de nectar, de sucre et de cannelle,
Afin de rendre une amour éternelle,
Vivre après le trépas.
Ce sont des fruits de l'Arabie Heureuse,
Ce sont parfums qui font l'âme amoureuse
S'éjouir dans ses feux :
C'est un doux air, un baume, des fleurettes
Où comme oiseaux volent les amourettes,
Les plaisirs et les jeux.
Parmi les fleurs de ta bouche vermeille,
On voit dessous voler, comme une abeille,
Amour plein de rigueur :
Il est jaloux des douceurs de ta bouche,
Car, aussitôt qu'à tes lèvres je touche,
Il me pique le cœur.

En finissant, il laissa aller un soupir, et dit : « Eh bien, ma chère, que vous en semble? y en a-t-il pas assez? — Oui certes, dit-elle, et je vous proteste que j'aime infiniment les vers; et, si je pouvois avoir pour vous plus d'amitié que je n'en ai, ce seroit le don que vous avez de faire des vers si galamment qui pourroit y

contribuer plus qu'autre chose; car je vous avoue que j'ai une grande passion pour les poëtes; et tous gens d'esprit, ce me semble, en doivent avoir aussi. — J'ai bien de la joie ma chère, répondit-il, d'avoir quelque chose, dans mes qualités intérieures, qui vous plaise; et je vous assure que je m'y attacherai avec plus de plaisir, puisque vous y en prenez, et qu'il ne se passera rien de galant dont je ne vous fasse part en vers. — En vérité, je vous serai fort obligée, » lui répliqua-t-elle. Ils se dirent encore de tendres paroles, et se donnèrent quelques baisers, puis ils se séparèrent avec promesse de ne point manquer à l'assignation. D'abord qu'elle fut de retour dans sa chambre, elle se mit à faire réflexions sur cette affaire; et comme, par hasard, en cherchant quelque chose dans son coffre, elle mit au même temps la main sur les instructions que lui avoit données son ancienne dame, elle lut avec quelque espèce de chagrin, parce qu'elle y voyoit son action blâmé; mais qu'y faire? la parole est donnée, et la chose est trop avancée pour s'en dédire. Mais, d'autre côté, les instructions ont raison; elle va entreprendre une affaire dont elle se pourra repentir : que faire à cela? Elle trouva une fin; c'est qu'elle sacrifia ses instructions au feu pour n'avoir rien qui lui pût reprocher son procédé. Les voilà donc brûlées, et elle en repos. Le dimanche cependant approchoit; elle se hâta de plier le plus solide de ses petites affaires dans un petit paquet; et, à l'heure assignée, elle le prit sous son bras, et sortit du château sans être aperçue de personne. A deux cents pas de là elle trouva son

amant, qui l'attendoit avec un carosse à six chevaux, qui firent grande diligence quand il furent dedans; ainsi, en moins de deux heures, ils furent rendus à sa maison, où on lui avoit fait préparer un appartement magnifique, et où il coucha cette nuit avec elle, et lui ravit cette fleur que les hommes cherchent avec tant d'avidité, et que les femmes doivent si soigneusement garder. On ne la trouva plus au château; on crut qu'elle s'en étoit retournée chez son ancienne dame : on y envoya, mais elle n'y étoit pas. La vieille dame s'en mit beaucoup en peine ; et Olympe aussi, de son côté, faisoit tous ses efforts pour savoir si elle n'auroit point été assassinée. Tout cela n'éclaircissoit rien, et je crois qu'on auroit été longtemps sans avoir de ses nouvelles, si un des serviteurs de la vieille dame, qui alloit chez le marquis pour s'acquitter d'une commission, ne l'eût vue à la fenêtre. Il n'en fit pas paroître son étonnement, et elle, qui l'avoit aperçu, s'étoit incontinent retirée ; mais lorsqu'il fut de retour à son logis, il déclara le tout à la bonne femme qui, du commencement, en eut du chagrin, mais qui, pourtant s'en consola. Néanmoins elle bannit le pauvre marquis de sa maison et ne l'a pas voulu voir depuis. Il ne laissoit pas pour tout cela de bien passer son temps avec sa maîtresse; et, comme il se souvint qu'elle aimoit fort les vers, et qu'il ne cherchoit qu'à la divertir, il lui fit les suivans sur la première nuit qu'il l'avoit possédée.

« Or çà, je te tiens, mon cœur,
Guillemette, mon bonheur,
Guillemette, ma rebelle,

Ma charmante colombelle,
Mon cher cœur, voici le temps
Qui nous doit rendre contens,
Nous donnant la jouissance
De notre longue espérance.

Donc à l'honneur de Cypris,
Passons cette nuit en ris;
Puis en de douces malices
Nous trouverons nos délices.

Quoi ! cruelle, qu'attends-tu ?
Là ! que ne me permets-tu,
Que ne permets-tu, farouche,
Que je te baise la bouche ?
Là! Guillemette, dis-moi,
Dis à mon âme pourquoi,
Cruelle, tu me dénie
Ce dont tu as tant d'envie.
Tu ne demandes pas mieux,
Mais je vois bien que tu veux
D'un front masqué contrefaire
La pudique et la sévère.
Ah ! tu te veux déguiser,
Et tu feins de mépriser
Mes folâtres gaillardises
Et mes douces mignardises.
Mais, par tes yeux éclairans
Comme deux astres naissans
Dans la céleste voûture;
Par ton beau front, je te jure,
Et par cette bouche encor,
Mon plus précieux trésor;
Par cette bouche rosine,
Et par ta lèvre ambroisine;
Par ces blonds cheveux épars,

Dont l'or fin, de toutes parts,
Au gré du vent par secousse
Baise mille fois ta bouche;
Par tes deux gentils tetons,
Par ces deux gentils boutons,
Plus rouges que l'écarlate
Dont une cerise éclate;
Par ce beau sein potelé,
Dont je suis ensorcelé :
Ne permets pas, je te prie,
Qu'ici je perde la vie.
Hélas! déjà je suis mort,
A moins que d'un prompt effort,
Ma chère âme, tu n'apaise
La chaude ardeur de ma braise.
Prends-moi, Vénus, à merci,
Et toi, Cupidon, aussi;
Car d'une nouvelle rage
Furieusement j'enrage,
Rage qui me vient dompter,
Sans la pouvoir supporter. »

La priant en cette sorte,
D'une façon demi-morte,
Mes soupirs eurent pouvoir,
A la fin, de l'émouvoir.
Ainsi elle fut vaincue,
Et sa colère abattue.
Une charmante pâleur
Lui fit changer de couleur.
Lors elle se prit à dire :
« Tu as ce que tu désire,
Guillemette est toute à toi. »
Et puis, s'approchant de moi
Sans contrainte elle me baise,
Et coup sur coup me rebaise.

Enfin, se laissant aller,
Elle me vint accoler,
Et, entre mes bras pamée,
Elle demeura charmée.
Alors, sur mon lit doré,
Mignardement préparé,
Dessus la follette couche
Nous dressons notre escarmouche:
Je me déchargeai soudain
De l'ardeur dont j'étois plein,
Et de cette ardente flamme
Que je sentois dans mon âme.
Tout de mon long je me couche,
Entre ses bras, bouche à bouche.
Alors tout doucement j'entre,
Là-bas, dans ce petit centre
Où Cypris fait son séjour
Dedans les vergers d'amour,
Vergers qui toujours verdissent,
Vergers qui toujours fleurissent;
Mais pour cela je ne cesse
De la rebaiser sans cesse.
Nos deux corps, ensemble étreints,
Sont sans contrainte contraints,
D'une mignardise étrange
Font un amoureux échange;
Et, doucement haletant,
Nos âmes vont se mêlant.
Nos languettes frétillardes
Se font des guerres mignardes,
Et, sur le rempart des dents,
S'entrechoquent au dedans.

Oh! combien de friandises,
Oh! combien de paillardises,
Aperçurent, cette nuit,

Et les flambeaux et le lit,
Seuls témoins de nos délices,
Seuls témoins de nos malices,
Lorsque étroitement pressés
Nous nous tenions embrassés,
Et qu'une chaleur fondue,
Par nos veines épandue,
Va d'une douce liqueur
Attiédissant sa langueur !
Alors je me pris à dire :

« O dieux ! gardez votre empire,
Et jouissez sûrement
De ce haut gouvernement,
Moyennant que je te tienne,
Moyennant que tu sois mienne,
Guillemette, n'aye peur
Que j'envie leur grandeur,
N'aye peur que je désire
Ni leur ciel ni leur empire.
Mon trône est bien plus charmant. »

Ainsi je vais m'égayant,
Souvent égarant ma vie,
Entre ses deux bras ravie :
Puis en ses yeux affectés
Noyant les miens enchantés,
Tantôt de sa chevelure
Je fais une entortillure,
Puis je baise ses mamelles
Aussi charmantes et belles
Que celles de la Cypris ;
Puis, de grand amour épris,
Visant à place plus haute,
Dessus son beau cou je saute :
Puis après, d'un coup de dent,

Je vais sa gorge mordant,
Et, d'une main frétillarde,
Par l'obscurité j'hasarde
De tâter les piliers nus
Dont ses flancs sont soutenus;
Flancs où, sous garde fidèle,
Amour fait la sentinelle,
Portier de ce lieu sacré,
A sa mère consacré,
Temple des plus doux mystères.
Enfin de mille manières
Folâtres nous nous baisons,
Et, jouant, contrefaisons
Les amours des colombelles
Et celles des tourterelles;
Et à l'envi furieux,
Et à l'envi amoureux,
Par nos bouches haletantes
Nos deux âmes languissantes
D'un doux entrelacement
Se rassemblent doucement,
Et de leurs corps homicides
Tour à tour les laissent vides.
Ainsi nous nous combattions
Comme vaillans champions,
Non pas sans sueur et peine,
Ni même sans perdre haleine;
Quand enfin les nerfs lassés,
Et les membres harassés,
Lorsque l'humeur découlante
Et ma vigueur défaillante,
Sans cœur, sans force et sans vertu,
Enfin je fus abattu.
A l'instant mon chef j'incline
Sur sa douillette poitrine,
Où un sommeil gracieux

Me ferma bientôt les yeux.
Lors, voyant que je repose
D'une un peu trop longue pause,
Elle me fait réveiller,
Sans me laisser sommeiller.
« Comment, me dit-elle alors,
Comment donc, lâche, tu dors !
Comment donc, tu te reposes ! »
Lors, les paupières écloses,
A ces mots me relevant
Plus dispos qu'auparavant,
Je me saisis de mon arme,
Et d'abord donnai l'alarme :
Et d'une grande furie
Je perçai sa batterie.
Blessée d'un coup si doux,
Elle redouble les coups ;
Chacun de sa part s'efforce
De faire éclater sa force,
Et chacun, de son pouvoir,
S'acquitta de son devoir.
Par de petites secousses,
Par réciproques repousses,
Chacun mêle de sa part
Quelque petit tour paillard,
Et, de cent façons jouée,
Vénus est contre-imitée.

Cent mille fois je t'honore,
Nuit que je révère encore,
Nuit heureuse, dont les dieux
Doivent bien être envieux,
Nuit que Cypris immortelle
Ne peut promettre plus belle.

O claires obscurités !

O ténébreuses clartés !
Qu'entre tant de friandises,
Qu'entre tant de faveurs prises,
Tant de faveurs, tant d'ébats,
Tant de glorieux combats,
Tant de soupirs, tant de crainte,
Tant de baisers sans contrainte,
Tant d'étroites liaisons,
Tant de douces pamoisons,
Tant de baisers, tant d'injures
Tant de friandes morsures,
Tant de plaisans déplaisirs,
Tant d'agréables plaisirs,
Tant de charmantes gaietés,
Tant de douces cruautés,
Tant de folâtres malices,
Tant de paillardes délices,
Tant de copieux combats,
Qu'entre tant de vifs trépas,
Et tant de douceur sucrée,
O nuit, nous t'avons passée !

Elle les trouva fort agréables, et eut de la joie de les lire. Elle l'en paya de la même monnoie qu'elle payoit tous les bienfaits qu'elle avoit reçus de lui ; ainsi, selon toutes les apparences, ils passoient leur temps assez agréablement. Cela dura un petit espace de temps assez considérable, sans que ce cher couple songeât à autre chose. Le marquis fit un voyage en cour ; après quoi il s'en revint plus amoureux qu'auparavant. Sur ces entrefaites, le juge d'un des principaux villages du marquis devint veuf. D'abord il songea à faire remplir cette place par sa Guillemette. C'était un honnête homme fort riche, et encore jeune ; mais la difficulté

étoit de savoir si le juge voudroit prendre les restes d'un autre, et servir de manteau à la lubricité d'une femme. Il espéroit pourtant de le gagner; il en communiqua pour cet effet avec Guillemette, et lui représenta que c'étoit un parti fort avantageux pour elle; que cela répareroit son honneur, et ne nuiroit en rien à leur commerce. « Car enfin, ma chère, lui disoit-il, ce n'est que pour votre bien, et ne croyez pas que je vous abandonne; non, j'abandonnerois plutôt tout mon bien, et trop heureux encore de vous posséder pour l'unique qui me resteroit; ce n'est donc que pour votre fortune et pour tenir nos intrigues plus à couvert. Si vous le jugez ainsi pour votre bien, nous ferons nos efforts pour l'attirer. » Elle convint de la force de ses raisons, et le remercia de ses bons soins, lui promettant de bien jouer son personnage pour attirer ce pigeon à son pigeonnier; mais à bon chat bon rat.

Le marquis invitoit M. le juge souvent chez lui; il plaignoit avec lui la perte de sa femme; il le faisoit manger à sa table, et lui donnoit tout autant de marques d'amitié qu'on peut, sans que notre pauvre juge en sût la véritable cause. Guillemette l'entretenoit aussi souvent en particulier, quand monsieur étoit occupé à d'autres compagnies. Jamais vestale ne marqua plus de prudence et de piété qu'elle en faisoit éclater dans ses discours et dans son maintien; et qui ne l'auroit prise pour une Lucrèce? Cependant le marquis sondoit peu à peu l'intention du juge sur un second mariage, et lui touchait toujours quelque petite chose en

passant ; à quoi l'autre ne répondoit que fort ambigûment. Mais, un jour, notre marquis voulut s'en éclaircir plus à fond ; et, pour cet effet, après être sorti de table un jour qu'il y avait dîner, il le mena promener dans un des parterres de son jardin, et lui dit : « Vous savez, monsieur, l'estime que j'ai toujours faite de votre personne ; je vous ai distingué de tous les justiciers de mes terres pour vous placer comme vous êtes ; de plus, je trouve en vous une certaine humeur civile, honnête et complaisante qui me fait avoir un grand penchant pour vous. C'est pourquoi je voudrois bien vous voir placé avantageusement dans votre second mariage, et, pour cela, j'ai envie de vous marier de ma main. » D'abord le juge le remercia des éloges qu'il lui donnoit, de la bonté qu'il avoit pour lui, et de l'honneur qu'il recevoit journellement. « Mais, monsieur le marquis, dit-il, vous me parlez d'une chose à laquelle je n'ai encore eu aucune pensée depuis la mort de ma femme. Je ne doute pas que, venant de votre main, ce ne soit une personne qui ait infiniment d'honneur et de mérite ; mais, monsieur, pourroit-on savoir qui est cette personne. — C'est, lui répondit le marquis, cette demoiselle que vous avez souvent vue dans le château, qui m'a été donnée pour gouvernante, et pour la vertu de laquelle j'ai assurément beaucoup d'estime. Elle a beaucoup d'esprit, et outre cela quatre mille livres que je lui veux bien donner, outre la première place vacante au présidial de Poitiers que je m'offre de vous faire avoir. »

Le juge n'étoit pas ignorant, et, dès qu'il entendit

nommer Guillemette, il s'aperçut de l'appât et prit la résolution de n'en rien faire. Mais, comme il étoit de son intérêt de ménager M. le marquis, il ne voulut pas le rebuter d'abord par un refus, ne doutant pas que l'autre, qui épioit tous ses gestes, ne se fût douté qu'il avait connoissance de leur dessein ; c'est pourquoi il prit un milieu à cela, et dit au marquis, après l'avoir humblement remercié de la bonté qu'il avoit pour lui, qu'une affaire de l'importance d'un mariage méritoit que l'on y songeât ; que, dans la quinzaine, il feroit sa réponse par écrit, ou du moins qu'il diroit son sentiment, en cas qu'il ne pût accepter le parti. Le marquis le pressa de s'expliquer plus clairement sur cette affaire, mais inutilement. Il ne fit que réitérer la promesse précédente ; de quoi le marquis fut obligé de se contenter, et en fut incontinent porter la nouvelle à Guillemette, qui d'abord n'en préjugea rien de bon ; néanmoins ils attendirent la réponse, qui ne manqua pas d'être apportée au bout du temps préfix ; ils eurent de la curiosité pour savoir ce que le papier leur apprendroit ; l'ayant ouvert, ils trouvèrent :

« Monsieur,

« Après avoir bien fait des réflexions sur les mal-
« heurs et les incommodités qu'apporte le mariage, je
« me suis proposé de ne me point embarquer pour la
« seconde fois sur cette mer orageuse, mais de jouir
« des délices du port. Les plus fortes raisons qui
« m'ont porté à suivre cette résolution est une lettre

« d'un poëte de mes amis. Je vous l'envoie, afin que « vous ayez aussi la satisfaction de voir les avis qu'il « me donne, et comme il déclame contre le mariage. « Cependant, monsieur, je ne cesserai jamais de vous « rester obligé des bontés qu'il vous a plu d'avoir « pour moi, et j'ai un sincère déplaisir de ne pouvoir « forcer mon inclination, pour offrir mes vœux à cette « charmante personne : il faut croire que je ne suis « pas destiné à un si grand honneur ; mais je me « réserve celui de me dire toujours, monsieur,

« Votre, etc. »

AVIS TOUCHANT LE MARIAGE.

La femme est une mer, et l'homme est un nocher
Qui va mille périls sur les ondes chercher ;
Et celui qui deux fois se plonge au mariage
Endure par deux fois le péril du naufrage :
Cent tempêtes il doit à toute heure endurer,
Dont il n'est que la mort qui l'en peut délivrer.
Sitôt qu'en mariage une femme on a prise,
On est si bien lié, qu'on perd toute franchise :
L'homme ne peut plus rien faire à sa volonté :
Le riche avec l'orgueil gêne sa liberté,
Et le pauvre par là se rend plus misérable,
Car pour un il lui faut en mettre deux à table.
Qui d'une laide femme augmente sa maison
N'a plaisir avec elle en aucune saison,
Et seule à son mari la belle ne peut être :
Les voisins comme lui tâchent de la connoître.
Elle passe le jour à se peindre et farder ;
Son occupation n'est qu'à se regarder
Au cristal d'un miroir, conseiller de sa grâce :
Elle enrage qu'une autre en beauté la surpasse.

Semblable en leur beauté à ces armes à feu
Qui, n'étant point fourbies, se rouillent peu à peu,
Si le pauvre mari leur manque de caresse,
On l'accuse d'abord d'avoir autre maîtresse :
La femme trouble un lit de cent mille débats,
Si son désir ardent ne tente les combats,
Et si l'homme souvent en son champ ne s'exerce,
Labourant et semant d'une peine diverse.
La mer, le feu, la femme, avec nécessité,
Sont les trois plus grands maux de ce monde habité,
Le feu bientôt s'éteint ; mais le feu de la femme
Brûlera constamment, sans éteindre sa flamme.
Ainsi crois-moi, dessus ce point,
Mon cher ami, n'y songe point.

Le marquis eut du chagrin que la chose n'avoit pas réussi. Cependant ils s'en consolèrent par la continuation de leurs amours.

Mais comme, par la résistance,
On augmente le désir ;
Ainsi, dans la jouissance,
On perd bientôt le plaisir.

Ce fut environ vers ce temps-là qu'un jeune homme venu depuis peu des universités et qui ne savoit pas l'intrigue du marquis avec Guillemette en devint effectivement amoureux et l'auroit infailliblement épousée, sans un accident qui arriva, et qui ne lui permit pas de douter de la bonne intelligence qui étoit entre sa maîtresse et le marquis de Chevreuse. Cet accident fut une certaine enflure de ventre qui fut causée à la pauvre Guillemette par un commerce trop fréquent

avec son marquis. Elle ne s'en fut pas plutôt aperçue, qu'elle l'avoua d'abord à celui qui en étoit l'auteur. Et cependant, pour tromper le jeune bachelier, dont elle espéroit de faire un mari, elle feignit d'être malade d'une hydropisie. Son amant le crut quelque temps ; mais enfin on lui dessilla les yeux : certaines manières libres qu'il avoit remarquées entre Guillemette et le marquis le firent entrer dans de grands soupçons ; et une confidente affidée qui étoit dans la maison du marquis lui découvrit le pot aux roses et la véritable cause de cette hydropisie prétendue. Elle en guérit au bout de neuf mois ; et, quoique la chose fût assez secrète et que le jeune homme qui la recherchoit se fût contenté de la laisser sans la diffamer, il ne put s'empêcher pourtant, avant de la quitter, de lui faire connoître la cause de sa froideur ; et, comme il étoit poëte, et qu'il aimoit la satire, il fit des vers sur cette aventure, qu'il lui envoya tout cachetés en forme de lettre. Comme elle en avoit reçu assez grand nombre de sa façon où il lui parloit de son amour, elle crut que c'étoient des vers du même style. Mais elle fut bien surprise, quand elle lut ces paroles, qui étoient une raillerie sanglante du malheur qui lui étoit arrivé.

STANCES.

Vous faisiez à l'amour un trop sensible outrage,
De déguiser un mal dont lui-même est l'auteur :
Iris, ne cachez plus un si parfait ouvrage,
Qui fait de deux amans le souverain bonheur.

En vain pour nous tromper vous usiez d'artifice,
Couvrant sous un mal feint un chef-d'œuvre si beau,
Puisque l'illustre enfant de la déesse Érice
A daigné l'éclairer de son brillant flambeau.

Qu'aucun regret pourtant ne saisisse votre âme,
Et ne rougissez pas du fruit de votre amour;
Ce sont les doux effets d'une féconde flamme,
Qui s'alloit amortir, s'ils n'eussent vu le jour.

Peut-être que ces jeux, ces ébats, ces caresses,
Dont vous payez les feux de votre cher amant,
Et que ces doux baisers, ces aimables tendresses
N'étoient, à votre avis, qu'un simple jeu d'enfant.

Sachez pourtant, Iris, que l'amour, ce fier maître,
A qui l'on donne à tort un éloge si bas,
N'est pas toujours enfant, puisqu'il en fait tant naître,
Et que même il se plaît dans les sanglans combats.

S'il revêt quelquefois une forme si tendre,
C'est pour nous abuser, c'est pour tromper un cœur;
Mais, après qu'à ses traits on s'est laissé surprendre,
Il prend d'un homme fait la force et la vigueur.

Que le triste regret de vous être déçue
N'apporte aucun obstacle à des plaisirs si doux;
S'il ne vous eût frappée, Iris, que dans la vue,
Vous ne sauriez pas bien ce que peuvent ses coups.

Savante à vos dépens, vous avez cette gloire,
Qu'il a, pour vous soumettre, employé tous ses traits,
Et, pour être plus sûr de gagner la victoire,
Sans doute qu'il voulut vous frapper de plus près.

Cessez donc de pleurer un sort digne d'envie,
Et ne regrettez pas la plus belle des fleurs :

Si ne la garder pas, c'est faire une folie,
On goûte, en la perdant, mille et mille douceurs.

Ces vers piquèrent un peu celle pour qui ils avoient été faits ; mais, comme elle étoit au-dessus de ces petits reproches depuis qu'elle s'étoit familiarisée avec son marquis, elle ne s'en mit pas fort en peine ; et, résolue désormais de laisser parler le monde, elle ne songea qu'à goûter les douceurs de la vie et qu'à y chercher de nouveaux raffinemens ; à quoi elle réussit mieux que femme du monde, comme nous l'allons apprendre dans la suite de cette histoire.

Cependant notre marquis perdit bientôt le souvenir de ses promesses, car il commençoit à la négliger et à ne la voir qu'avec une espèce de chagrin ; elle fut encore assez heureuse de l'avoir possédé pendant près de dix ans[1], après quoi, voyant qu'il ne l'estimoit pas comme il avoit fait, qu'au contraire il la négligeoit tout à fait, elle prit une résolution de se retirer ; elle lui en demanda la permission : d'abord il l'en voulut retirer par manière de bienveillance, mais il y consentit enfin sans grands efforts.

Elle fit, tant de ses épargnes que de ce qu'il lui donna, une petite somme, avec quoi elle s'achemina à Paris. D'abord elle fit assez bonne chère, ne pouvant se désaccoutumer des bons morceaux qu'elle mangeoit chez le marquis ; mais, comme à Paris tout

1. L'auteur prétend ici que Françoise d'Aubigné vécut près de dix ans avec le marquis de Chevreuse ; or, d'après des dates authentiques, elle avait seize ans et demi en 1652, lorsqu'elle épousa Scarron.

est cher, elle fut obligée de retrancher sa dépense et de songer à se mettre en condition. Elle pria pour cet effet une vieille entremetteuse de lui en procurer une: mais cette femme, la voyant jeune et d'assez bonne mine, lui proposa un parti pour se retirer ; elle ne s'en éloigna pas beaucoup et s'enquêta de la personne et de sa vocation: à quoi l'autre lui dit que c'étoit Scarron et qu'il étoit poëte. Ce nom de poëte lui ravit d'abord l'âme, et elle demanda incontinent à le voir ; mais la vieille, jugeant qu'il étoit à propos de la préparer à voir cette figure et de lui en faire d'avance un petit portrait afin que l'aspect ne lui en parût horrible, lui dit : « Écoutez, ma fille, je suis bien aise de vous dépeindre la personne avant que vous la voyiez. Premièrement, c'est un jeune homme, qui est d'une taille moyenne, mais incommodé : ses jambes, sa tête et son corps, font, de la manière dont ils sont situés, la forme d'un Z. Il a les yeux fort gros et enfoncés, le nez aquilin, les dents couleur d'ébène et fort mal rangées ; les membres extrêmement menus, j'entends les visibles, car, pour le reste, je n'en parle point ; mais il a infiniment de l'esprit au-dessus du reste des hommes ; de plus il a de quoi vivre : il a une pension de la cour et est fils d'un homme de robe. A présent, si vous voulez, nous l'irons voir. »

Elle s'y accorda, et elles y furent. Scarron, qui avoit été averti de leur venue, s'étoit fait ajuster comme une poupée, et les attendoit dans sa chaise ; à leur abord il les reçut avec toute la civilité possible : à quoi Guillemette tâcha de répondre, mais non pas sans rire de

voir cette plaisante figure. Leur conversation ayant duré près d'une bonne heure, elles prirent enfin congé de lui, et la vieille l'engagea encore diverses fois à y retourner avec elle; elles eurent, à la seconde visite qu'elles lui rendirent, un petit régal de collation, et, la vieille s'étant employée pour aller chercher quelque chose qui leur manquoit, Scarron fit briller les charmes de son esprit, et étala sa passion aux yeux de Guillemette. Il lui dit qu'il pouvoit bien conjecturer qu'une personne aussi bien faite qu'elle l'étoit ne seroit pas bien aise de s'embarrasser d'un demi-monstre comme lui. « Mais pourtant, disoit-il, mademoiselle, si j'osois me priser moi-même, je dirois que je n'ai que l'étui de mon âme mal composé, et possible y loge-t-il un esprit qui à peine se trouve dans ces personnes dont la taille est si avantageusement pourvue par la nature. D'ailleurs, une personne comme moi sera toujours obligée de rester dans un certain respect en cas qu'on eût le bonheur de vous agréer. Je vous déclare peut-être trop nettement mon sentiment; mais, mademoiselle, la longueur n'est pas bonne dans de telles occasions. » Comme elle alloit répondre, il entra une des sœurs de Scarron, qui lui fit retenir ce qu'elle avoit à dire, tellement qu'elle ne s'en expliqua point pour cette fois; mais, à l'autre visite qu'elle lui rendit, la vieille la sut si adroitement persuader, qu'elle lui promit d'être sa femme. Il en eut toute la joie imaginable, et, depuis cet heureux aveu, il ne manquoit journellement de lui écrire des billets doux qu'il dictoit agréablement, ce qui ne servit pas peu à

la tenir toujours dans le même sentiment, où elle ne demeura pas longtemps, car il arriva entre eux une petite rupture. La vieille se remit aux champs pour raccommoder leur affaire ; mais Guillemette demeura ferme dans sa résolution, elle jura de ne le voir ni l'entendre jamais. Lorsque le pauvre Scarron sut cela, il en fut au désespoir, et, encore plus, de ce qu'elle avoit rebuté toutes ses lettres ; il étoit presque à bout de son rôle, aussi bien que sa confidente ; mais, comme il avoit infiniment d'esprit, il se souvint qu'elle avoit marqué aimer fort les vers et qu'elle avoit pris un indicible plaisir à lui en entendre réciter ; il voulut donc la tenter par là, il lui écrivit plusieurs billets de cette manière. D'abord elle les rebuta comme les autres ; après elle les lut, mais n'y vouloit point faire de réponse. Néanmoins notre amant ne se lassa jamais de lui envoyer ses billets doux : sa constance, ses soins respectueux, les assiduités de la confidente, le firent rentrer dans ses bonnes grâces. Comme il avoit éprouvé l'inconstance du sexe, il ne crut pas à propos de prolonger longtemps cette affaire ; il la pressa donc, et fit si bien, qu'ils achevèrent bientôt leur mariage. Mais il se trouva déçu, car ce qu'il avoit cru être son bonheur ne fut que le contraire : il trouva la brèche toute faite, et qu'un autre ou plusieurs avoient monté à l'assaut ; il s'en plaignit à elle, qui le traita d'abord du haut en bas ; et, bien loin de nier la chose, elle ne se mit pas beaucoup en peine de l'événement ; car elle lui dit d'un ton impérieux que ce n'étoit pas à une figure comme

la sienne de posséder tout entière une femme comme elle, et qu'il devoit encore être trop heureux de ce qu'elle le souffroit. Ce discours, qu'il n'attendoit pas, le réduisit au dernier des chagrins ; et, comme cela lui pesoit extrêmement sur le cœur, il s'en voulut soulager entre les mains d'une de ses sœurs, ne croyant pas qu'il pût être mieux confié et qu'elle voulût elle-même publier l'infamie de sa famille ; mais il se trompoit beaucoup d'espérer du secret d'un sexe autant fragile et inconstant que celui-là. Il le lui découvrit donc enfin, après lui avoir fortement exagéré la conséquence de la chose et combien il leur importoit qu'elle demeurât secrète. Elle ne manqua pas de lui promettre tout ce qu'il voulut dans la démangeaison où elle étoit de savoir l'affaire, qu'elle n'eut pas plutôt sue qu'elle en avoit une plus grande de s'en décharger. Ainsi tous les jours, dans une irrésolution de femme, elle se disoit :

Je ne l'ai dit qu'à moi, et, si je me défie,
Que moi-même envers moi je ne sois ennemie
En disant un secret que j'ai pris sur ma foi,
Je ne le dirai point. Mais pourrai-je le taire?
Non, non, je le dirai. Mais se pourroit-il faire
Que je puisse trahir ainsi mon frère et moi?
Oui-da, je le dirai ! je m'imagine et pense
Que, ne le disant point, je perdrai patience.
Si pourtant je le dis, j'en aurai grand regret ;
Si je ne le dis point, j'en serai bien en peine.
Mais, quoi ! si je le dis, la chose est bien certaine
Que je ne pourrai plus rappeler mon secret.
Je ne le dis donc point, crainte de me dédire ;
Mais si je le disois, à quoi pourroit-il nuire ?

Je ne le dirai point, j'ai peur de m'en fâcher.
Je le dirai pourtant, qu'est-ce que j'en dois craindre?
Oui, oui, je le dirai, à quoi bon de tant feindre?
S'il lui importoit tant, il devoit le cacher.

Après tant d'irrésolutions et d'agitations si différentes, elle arrêta d'en faire confidence à une amie : celle-là à une autre, et, en peu, tout le quartier en fut imbu; toute la conversation des compagnies ne rouloit que là-dessus. Cependant, comme chaque chose a son temps, une autre affaire fit évanouir celle-ci, mais cela ne modéra néanmoins pas le chagrin du pauvre Scarron; il s'y laissa tout emporter, et d'autant plus que le tout venoit de lui et retomboit sur lui. Il fut donc tellement accablé des remords de sa propre conscience, qu'il mena une vie languissante, qui, finalement, l'ôta du monde. Sa femme n'en parut affligée qu'autant que la bienséance le requéroit. Ce qu'elle hérita de ses biens la fit subsister pendant quelque temps; mais, comme cela ne pouvoit toujours durer, elle résolut de poursuivre son premier dessein et de chercher condition. L'occasion ne s'en étoit jamais présentée plus belle, car elle avoit une de ses compagnes du Poitou qui avoit eu le bonheur d'avoir une place assez avantageuse chez madame de Montespan; et elle l'avoit assurée qu'elle emploieroit tous ses soins auprès de sa maîtresse pour lui faire avoir quelque honnête place; et elle y réussit enfin, car elle lui procura une place de gouvernante dans une maison de qualité; mais c'étoit en Portugal, et il falloit s'y transporter, à quoi elle consentit volontiers; et, pendant que tout se prépa-

roit pour le voyage des personnes qui la devoient emmener, elle fut par diverses fois chez madame de Montespan pour remercier sa compagne, et tâcher d'avoir une audience auprès de cette favorite; ce qu'elle obtint par sa faveur; et elle sut si bien prendre madame de Montespan, qu'elle voulut la voir à plusieurs fois. Elle lui plut tellement, que, croyant qu'elle pourroit lui être utile à quelque chose, elle la retint, et, ayant fait rompre le voyage de Portugal, la garda auprès d'elle, où elle fut sa confidente. Rien ne se faisoit pour lors auprès du roi que par la faveur de la Montespan, et rien auprès d'elle que par la Scarron; elle sut si bien ménager sa fortune, que jamais elle n'en a souffert de revers : au contraire, sa grande faveur lui attiroit journellement quantité de présens, et singulièrement un d'une assez grande importance pour en rapporter ici la cause, et pour marquer son pouvoir dans ces commencemens, lequel n'a fait qu'augmenter depuis.

Le premier médecin du roi étant mort, Sa Majesté résolut de n'en prendre plus par faveur, mais d'en choisir un de sa main pour remplir cette place; il avoit jeté l'œil sur M. Vallot, et il est à croire que, si la mort ne l'eût ravi, il auroit possédé cette charge. Sa mort fit réveiller bon nombre de prétendans qui n'avoient osé paroître de son vivant, et chacun employa les brigues et les prières de ses amis pour y parvenir; mais toutes les prières ne servirent pas de grand'chose, et la prière sans don étoit sans efficace : ce qui fit bien voir à plusieurs qui étoient mal en bourse qu'ils n'avoient rien

à prétendre. Celui qui trouva le plus d'accès fut M. Daquin, car il ne débuta pas par de foibles et simples raisons, mais par une promesse à madame Scarron de lui compter vingt mille écus aussitôt qu'elle lui en auroit fait avoir le brevet. L'offre étoit trop belle pour être refusée; ainsi elle s'employa auprès de la Montespan par toutes les voies qu'elle se put imaginer, et ne lui déguisa même pas le gain qu'elle feroit si son affaire réussissoit. La Montespan, qui l'aimoit beaucoup, ne fut pas fâchée de lui faire gagner cette somme, et employa pour cet effet toute sa faveur auprès du roi; en quoi elle réussit, et donna ce beau gain à notre héroïne, qui, pour lui en faire paroître plus sa reconnoissance, redoubla tellement ses soins auprès d'elle, qu'il lui étoit presque impossible d'en souffrir une autre; car c'étoit elle qui gardoit tous ses secrets, et entre les mains de laquelle la Montespan ne faisoit point de difficulté de laisser les lettres que le roi lui écrivoit, et même de se servir de sa main pour y répondre. Elle en dicta une un jour si charmante et si spirituelle, que le roi, qui est fort éclairé, connut bien qu'elle ne sortoit point du style de sa maîtresse; il résolut de s'éclaircir de quelle main elle partoit, et commença même d'avoir quelque soupçon jaloux, dans la crainte de quelque chose de funeste à son amour; et, s'étant rendu chez madame de Montespan, il lui déclara qu'il vouloit savoir quelle personne avoit dicté cette lettre. « Car pour vous, madame, dit-il, il y a assez longtemps que je vous connois pour savoir quel est votre style; ainsi, point ici de déguisement, dites-

moi qui c'est. — Quand je vous l'aurai dit, sire, lui dit-elle, vous aurez peine à le croire ; mais, pour ne vous point laisser l'esprit en suspens, c'est la Scarron qui me l'a dictée, et moi, je l'ai transcrite ; et, afin que Votre Majesté n'en fasse aucun doute, j'en vais apporter l'original de sa main. » En effet, elle l'apporta, et le lui présenta. Le roi fut satisfait de cela, et demanda à voir mademoiselle Scarron, qui pour lors ne se trouva point ; mais, un jour qu'elle étoit auprès de la Montespan, le roi arriva ; d'abord elle voulut se retirer par respect, mais il n'y voulut pas consentir, et lui fit mille louanges sur son beau génie à écrire des lettres. Elle répondit avec tant d'esprit à ce qu'il lui dit, qu'il l'en admira de plus en plus, et qu'il commença de la distinguer des autres domestiques, et, en sortant, il la recommanda à madame de Montespan, à laquelle il écrivoit beaucoup plus souvent qu'à l'ordinaire pour avoir le plaisir de voir les réponses que la Scarron dictoit, et il les trouvoit si agréables, qu'il en redoubloit ses visites, à toutes lesquelles il ne manquoit pas d'entrer en conversation avec elle. Cela ne plaisoit pas beaucoup à sa maîtresse, qui commença à s'apercevoir qu'à l'exemple de Madame elle avoit fait connoître au roi une personne pour la supplanter. La Scarron, qui s'apercevoit aussi de l'altération que sa faveur causoit à la Montespan, fit tout son possible pour raffermir son esprit, et se rendoit toujours de plus en plus assidue auprès d'elle, ce qui la remit un peu. Le roi ne se contenta pas de recommander à madame de Montespan de la distinguer ; il la distingua si

bien lui-même, qu'il donna ordre à un généalogiste de la faire descendre de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, qui, après la mort du roi son époux, se maria en secret avec un de ses gentilshommes, qui fut, à ce qu'on prétend, le père de M. d'Aubigné, grand-père de madame de Maintenon. Après cela, le roi prenoit un tel plaisir dans sa conversation, qu'il sembloit qu'il y avoit un peu d'amour. En effet, il s'aperçut qu'il étoit touché de cette passion en sa faveur; il ne se mit pas beaucoup en peine d'y résister, et crut que cela s'évanouiroit comme il étoit né; mais il se trompa, car sa passion redoubla tellement, qu'il résolut de lui parler de son amour. En effet, un jour que la Montespan avoit la fièvre et qu'elle avoit besoin de repos, le roi passa dans la chambre de la Scarron; d'abord toutes les filles sortirent par respect, et le roi, se trouvant seul avec elle, lui dit : « Il y a déjà quelques jours, mademoiselle, que je me sens pour vous un je ne sais quoi plus fort que la bienveillance; j'ai cherché diverses fois les moyens de vous prier d'y apporter du remède; mais, le temps ne s'étant jamais trouvé si favorable qu'à présent, je vous conjure de m'accorder ma demande et de recevoir l'offre que je vous fais d'être maîtresse absolue de mon cœur et de mon royaume. — Hélas! sire, lui répondit-elle, que Votre Majesté est ingénieuse à se railler agréablement des gens! Quoi! n'étoit-ce pas assez de sujet que celui que vous aviez sur ma manière d'écrire, sans en trouver un nouveau? Je me dois néanmoins estimer heureuse de pouvoir contribuer au plaisir du plus grand mo-

marque du monde. — Non, non, mademoiselle, lui répliqua-t-il précipitamment, ce ne sont point des sujets de raillerie, et c'est la vérité toute pure que je vous dis, je suis sincère; croyez-moi sur ma parole, et répondez à mon amour. — Seroit-il bien possible, sire, poursuivit-elle, qu'un grand roi voulût jeter les yeux si bas? je ne suis pas digne d'un tel honneur, sire; et un nombre innombrable de beautés les plus rares du monde, dont votre cour est remplie, sont plus propres à engager le cœur d'un si grand homme; on traiteroit Votre Majesté d'aveugle dans ces matières, et on me donneroit un nom qui ne m'appartient pas. Enfin, sire, outre mon âge avancé et mon peu d'attraits, c'est que Votre Majesté ne peut ignorer que je suis veuve, et ainsi elle ne sauroit faire un tel choix sans s'attirer le mépris de tout le beau sexe. — Ah! mademoiselle, reprit le roi, il ne faut pas tant chercher de détours pour faire un refus; je vois bien que c'en est un : vous voulez que je mène une vie languissante; eh bien! il faudra vous contenter, et vous faire voir que, bien que je sois au-dessus du reste des hommes, j'ai pourtant un cœur susceptible pour les belle choses; j'appelle belle chose cet esprit brillant qu'on voit en vous, cette grandeur d'âme que vous faites paroître jusque dans les moindres choses; en un mot, toutes vos charmantes perfections. »

Il n'en dit pas davantage pour lors; mais, en sortant, il lui fit une profonde révérence, et lui dit : « Songez à ce que je vous ai dit, mademoiselle, songez à ce que je vous ai dit. » Elle n'eut pas le temps d'y

répondre, parce que le roi entra chez la Montespan, où son chagrin ne lui permit pas de demeurer longtemps.

Lorsqu'il fut parti, mademoiselle Scarron repassa toute la conversation dans son esprit; elle se représentoit la passion avec laquelle le roi s'étoit exprimé, et ne douta plus qu'elle ne fût aimée. Elle prit néanmoins la résolution de dissimuler encore un peu, afin que son peu de résistance pût augmenter les désirs du roi; en quoi elle réussit admirablement; car, ayant encore souffert deux de ses visites sans vouloir se déclarer, elle le mit dans une forte passion; et, résolu de la vaincre, il lui écrivit la lettre suivante :

LETTRE DE LOUIS XIV A LA SCARRON.

« Je dois vous avouer, mademoiselle, que votre ré-
« sistance a lieu de m'étonner, moi qui suis accoutumé
« qu'on me fasse des avances, et à n'être jamais re-
« fusé; j'ai toujours cru qu'étant roi il n'y avoit qu'à
« donner une marque de désir pour obtenir; mais je
« vois dans vos rigueurs tout le contraire, et ce n'est
« que pour vous prier de les adoucir que je vous écris.
« Au nom de Dieu! aimez-moi, ma chère, ou du moins
« faites comme si vous m'aimiez : je vous irai voir sur
« le soir; mais, si vous ne m'êtes pas plus favorable
« que dans mes autres visites, vous réduirez au der-
« nier désespoir le plus passionné des amans.

« LOUIS. »

Elle eut une joie indicible de cette lettre, et se réso-

lut de se rendre dès ce même soir à ses volontés, afin de ne le point aigrir par une résistance affectée. Madame de Montespan, qui s'aperçut de cette intrigue, en fut au désespoir; mais, comme elle a beaucoup de politique, elle dissimula son ressentiment et n'en fit rien paroître. Cependant, le roi arrivant dans sa chambre, elle tâcha de le retenir auprès d'elle par ses caresses; mais il avoit autre chose en tête : il vouloit savoir l'effet qu'avoit fait sa lettre; il la quitta donc assez précipitamment, et courut à l'appartement de sa nouvelle maîtresse. D'abord qu'elle l'aperçut, elle se mit en devoir de pleurer. Le roi en voulut savoir la cause. « Hélas! sire, je pleure, dit-elle, ma foiblesse, qui vous laisse vaincre mon devoir et mon honneur; car enfin il m'est à présent impossible de plus résister à votre volonté : vous êtes mon roi, je vous dois tout. — Mais... non, mademoiselle, lui dit-il, je ne veux pas que vous fassiez rien par un devoir forcé; je me dépouille auprès de vous de ma qualité de souverain, dépouillez-vous de celle de cruelle, et agissez par un amour réciproque, en aimant ceux qui vous aiment. »

Il lui dit ensuite quantité de choses fort tendres, auxquelles elle se laissa gagner; et ainsi le roi vint dans ce moment à bout de son dessein : après diverses caresses réitérées, ils se séparèrent. A quelques jours de là, le roi lui fit meubler un magnifique appartement qu'il la pria d'accepter; et, ne voulant pas qu'elle fût en rien moindre que ses précédentes maîtresses, il lui chercha un titre, et enfin lui donna celui de marquise de Maintenon; mais, comme elle ne tenoit le

titre qu'honorairement, le roi lui acheta cette terre du marquis de Maintenon, lequel la vendit volontiers, et eut, tant de Sa Majesté que d'elle, de grandes gratifications, car il eut pendant quatre ou cinq ans une frégate dans l'Amérique, défrayée par le roi, à son profit, et encore la permission de pirater sur les Espagnols. Et, s'il avoit eu du cœur et eût su ménager sa fortune, lorsque les flibustiers le prirent pour aller avec eux, il est sans contredit qu'il seroit l'homme le plus puissant en argent que la France eût sous sa domination. Mais, bien loin d'entreprendre rien, il a toujours eu assez de lâcheté pour se dérober de la flotte lorsqu'il a fallu en venir aux coups; mais, lors du partage, il n'en faisoit pas ainsi, et eût bien voulu avoir son lot, mais on le chargeoit de confusion, et à présent il est tellement haï de ces gens-là, qu'une partie d'entre eux, l'ayant saisi dans l'année 1685, qu'il venoit d'Europe à la Martinique, le voulut tuer lui et sa femme, après les avoir pillés; néanmoins la compassion l'emporta, et ils lui donnèrent la vie; et, lui ayant ôté son navire, ne lui laissèrent qu'une petite chaloupe pour se rendre à terre, dont il n'étoit pas loin. Mais, si jamais il est rencontré une seconde fois, il ne le sera jamais à la troisième. Le roi, ayant donc fait cet achat, n'épargna rien pour le rendre un lieu agréable à sa vieille : il y fit des dépenses innombrables et prodigieuses : il y fit aller des eaux, que pour y faire rendre il a fallu faire monter les montagnes et les traverser; il joignit pour cet effet les montagnes ensemble par des travaux si pénibles à son pauvre

peuple, qu'il en coûta la vie à plus de soixante mille âmes, et tout cela pour assouvir l'insatiable passion qui l'a toujours possédé.

Madame Scarron, que nous nommerons à présent de Maintenon, n'oublioit rien pour en marquer au roi sa reconnoissance; elle étoit assidûment deux heures le jour seule avec lui, et le roi souvent lui communiquoit des affaires d'importance, et suivoit aussi quelquefois ses avis.

Cependant elle ne s'enorgueillissoit point auprès de madame de Montespan, et agissoit toujours avec elle par respect et modération; ce qui les a tenues assez longtemps de bonne intelligence ensemble.

Les révérends pères n'eurent pas plutôt aperçu cette élévation, qu'ils tâchèrent de la gagner aussi de leur côté : ils lui rendirent toutes sortes de devoirs et de soumissions dont ils sont assez larges quand il s'agit de leur profit; ils ordonnèrent aux révérends pères La Chaise et Bourdaloue d'en louer Sa Majesté, et de lui insinuer qu'il ne pouvoit faire un choix plus digne d'entretenir l'esprit d'un grand prince que celui qu'il avoit fait en elle; ils s'insinuèrent donc tellement dans son esprit, qu'elle avoit de la joie à les voir chez elle; et, pour témoigner la confiance qu'elle avoit en eux, elle en choisit un pour le directeur de sa conscience, se fit de leur tiers ordre, et voulut porter le nom de fille de la Société. Cela n'étoit encore pas assez au goût des jésuites, qui, ayant su de son confesseur (car dans de telles occasions ces gens-là ne gardent jamais le secret, parce qu'il y va de l'utilité de l'ordre) qu'elle

entretenoit un commerce amoureux avec un de ses domestiques[1], ils le prièrent unanimement, dans une assemblée qu'ils eurent au collége de Montaigu, de travailler à faire pour lui-même cette conquête, afin de l'avoir plus fermement dans leurs rets. Il leur promit de faire tout son possible pour l'avancement de la sainte Société, et, en effet, il ne s'y épargna pas. Pour mieux parvenir, il s'attacha à mieux découvrir les replis de sa conscience; et, bien loin de la blâmer de son péché favori, il l'assura qu'il n'étoit point punissable en elle, d'autant qu'elle étoit obligée de s'entretenir dans les leçons amoureuses, afin de pouvoir se rendre plus utile au fils aîné de l'Église.

Les pécheurs aiment ordinairement à être flattés dans leurs crimes, et à trouver moyen de se damner avec plaisir; c'est là le chemin que tous les nouveaux casuistes font suivre à leurs pénitens, et ils ne se servent de ce sacré tribunal, qui doit être un instrument à sauver les hommes, que pour les damner. Il ne faut donc pas s'étonner si la Maintenon s'abandonnoit à eux, puisqu'ils ont un si rare secret; mais elle n'eut pas plutôt goûté les douceurs et les bontés du père La Chaise dans la confession, qu'elle n'en voulut plus d'autres : en effet, elle s'en est toujours depuis servie. Cependant il avoit promis de se faire pour lui-même une conquête d'amour, et, pour en venir à bout, il s'étoit défait, par des raisons de conscience, de tous les domestiques qu'il avoit vus dans sa maison n'être pas

1. Ce sont là autant de mensonges ridicules et de propos calomnieux.

attachés à la Société; et, comme un sage directeur, il employa de ses créatures, et, entre autres, deux sœurs dolentes de la Société, qui avoient l'esprit insinuant, et qui, en peu de temps, eurent gagné les bonnes grâces et la confidence de la Maintenon, qui se servoit aussi en revanche d'elles pour ses affaires amoureuses; par leur moyen, le père La Chaise étoit éclairci de tout, et prenoit ses mesures là-dessus. Un jour le domestique dont elle se servoit dans son exercice amoureux fut pour deux jours à la campagne avec sa permission; mais, soit qu'il y rencontrât quelqu'un de connoissance, ou qu'il voulût gagner de nouvelles forces, il y demeura beaucoup plus; et il y avoit déjà six jours qu'il étoit absent, quand madame de Maintenon, qui n'étoit pas accoutumée à un si long jeûne, lui écrivit un billet, et le donna à sa fille confidente pour le lui faire tenir.

D'abord cette fille le porta au révérend père La Chaise; ils se renfermèrent tous deux dans sa chambre, et, après l'avoir ouvert, ils y lurent :

« En vérité, mon cœur, tu n'as guère d'amour pour
« moi, et, si tu mesurois ton impatience à la mienne,
« tu serois retourné dès le premier jour; pour moi, je
« t'avoue que je suis au désespoir de t'avoir donné
« congé, et encore plus de ce que tu ne viens point :
« il faut, ou que tu ne m'aimes pas, ou que tu sois
« mort, de rester si longtemps. Reviens donc, mon
« cher, et ne me laisse plus seule auprès du roi, que
« je n'aime pas la dixième partie autant que toi. Et, si

« tu ne veux pas me trouver bien mal ou morte, viens
« à minuit, droit dans ma chambre, je donnerai ordre
« que la porte soit ouverte pour te laisser entrer.
« Adieu, ma vie. »

« Eh bien, dit le père, que vous en semble? — Moi, lui dit-elle, je ne sais, sinon que vous me la rendiez pour la lui faire tenir. — Non, dit-il, pas cela; mais il s'agit ici de me rendre un service. » Elle n'eut pas de peine à le lui promettre. « C'est, continua-t-il, que je m'en vais en écrire une à cet homme sous un nom supposé, afin qu'il ne vienne pas de sitôt; et je me rendrai moi-même dans votre antichambre à l'heure qu'elle marque, d'où vous m'introduirez dans son lit. Je suis de sa taille, et je mets sur moi les événemens de l'affaire. »

La chose ainsi résolue, il se hâta d'écrire la lettre, qu'il donna pour faire tenir en place de l'autre. Elle étoit conçue en ces termes :

« Monsieur,

« J'ai un regret sensible de vous apprendre une
« méchante nouvelle : votre père est à l'article de la
« mort. Je l'ai aujourd'hui confessé, et lui ai donné le
« saint viatique; il m'a prié par trois ou quatre fois
« de vous écrire qu'il a quelque chose à vous commu-
« niquer avant sa mort; partez donc pour vous rendre
« ici incontinent la présente reçue, parce qu'il est en-
« core en son bon sens; et, si vous ne perdez point de
« temps, selon que nous pouvons juger par les appa-

« rences, vous en aurez encore pour lui parler. Je « suis, etc.

« Cochonet, curé de Lasine. »

Le valet n'eut pas plutôt reçu cette lettre qu'il crut effectivement que la chose étoit ainsi. Il avoit infiniment d'amitié pour son père, et monta incontinent à cheval pour s'y rendre; mais il le trouva en bonne santé, ce qui le réjouit. Cependant ils ne purent trouver le secret de cette lettre; il ne se douta jamais de la vérité, ce qui fit qu'il resta quelques jours auprès de ses parens. L'heure approchant, le révérend père se rendit dans l'antichambre, où il trouva la fille qui l'attendoit. Il s'y déshabilla et prit la robe de chambre et le bonnet qui servoient à l'autre dans ses expéditions; après quoi il fut introduit jusqu'au lit, où il entra doucement et sans parler: il commença de monter à l'assaut. Quoiqu'elle fût endormie, elle le sentit bien; et, croyant que ce fût son taureau de coutume, elle l'embrassa avec des étreintes si amoureuses, que le pauvre père pensa en expirer dans ce charmant exercice. Le jeu leur étoit trop doux pour y préférer la conversation : ainsi ils recommencèrent à diverses fois sans se parler, et auroient peut-être passé la nuit ainsi, si le père La Chaise n'eût rompu le silence par un rhume incommode, et qui le fit tousser hors de saison. Madame de Maintenon fit un cri, et voulut se jeter hors du lit; mais il la retint, il lui fit ses excuses, et, après qu'il eut calmé son esprit, il lui représenta que la chose étoit sans remède, et qu'elle devoit con-

sidérer que c'étoit la force de sa passion qui l'avoit obligé à le faire.

Quoi qu'il en soit, mes Mémoires portent qu'ils se raccommodèrent, et poursuivirent le reste de la nuit, et ont toujours poursuivi depuis, et poursuivront encore tant qu'ils auront des forces, si nous en croyons les apparences; car il est vrai que, si elle est la mule du roi, elle est tout autant la cavale de La Chaise et la haquenée de son valet, qui ne fut pas plutôt de retour, qu'il s'excusa de sa longue absence sur la lettre supposée. Mais elle, qui avoit su toute l'affaire du père La Chaise, ne voulut pas approfondir les choses, et le reprit en grâce : depuis elle s'en sert toujours avec beaucoup de satisfaction. Tout cela ne l'empêchoit pas de recevoir l'ordinaire du roi, tant qu'il fut en santé; mais il lui arriva une maladie qui ne provenoit que de l'excès du déduit.

Madame de Maintenon en fit beaucoup l'affligée, et le faisoit paroître en public le plus qu'elle pouvoit : enfin, le mal venant à augmenter, on résolut d'y mettre des emplâtres. Cette sainte fille de la Société, sachant bien dans sa conscience qu'elle avoit causé une partie du mal, voulut aussi assister au remède; et, par une espèce d'œuvre de charité dont elle a été fort louée, elle voulut mettre le premier emplâtre sur ce fils de Priape. Elle le mit en effet, et a diverses fois continué jusqu'à l'entière guérison du roi. Quand elle le vit en santé, elle voulut le divertir; et, comme elle n'a point de cet amour délicat qui ne souffre point de partage, elle lui chercha une des plus belles filles de France.

Ce fut la F. qu'elle lui présenta; le roi l'estima au double de ce qu'elle faisoit comme un sacrifice d'elle, et chérit aussi beaucoup la F. Madame de Maintenon cependant a toujours occupé son esprit; et, quelque autre attache qu'il ait eue, elle n'a jamais été si forte que la sienne. Depuis la F., il a eu encore un présent d'elle, mais cette nouvelle maîtresse mourut en couche; tellement que, bien que depuis elle ait voulu lui en donner d'autres, il ne les a point voulu accepter, et il se tient toujours attaché à elle, qui, de son côté, n'en est pas beaucoup tourmentée, puisque, depuis un assez long espace de temps, il n'est pas capable de connoître une femme charnellement; mais aussi elle ne s'en soucie pas, et sa faveur lui est plus chère que son amour, puisqu'elle en a d'autres pour assouvir ses infâmes passions et surtout le révérend père La Chaise.

Cependant, lorsque le roi se porta mieux, elle ne manqua pas de profiter d'un si bon temps, et de mettre la santé de ce monarque à de nouvelles épreuves.

Il faut avouer que jamais femme n'a mieux su qu'elle tirer parti de l'amour et ménager les occasions. Elle disoit un jour, en plaisantant, à une de ses amies : « Que les amans vulgaires cherchent tant qu'il leur plaira ce qu'on appelle l'heure du berger; pour moi, je cherche l'heure du roi; quand elle se présente, je vous assure que je ne la laisse pas échapper. » Elle avoit raison de parler ainsi : elle a su profiter du fort et du foible de Louis le Grand. Aussi ce monarque, qui aime naturellement la gloire et les plaisirs, a été charmé de trouver une maîtresse qui a su si bien

flatter son ambition et son amour, qui l'instruit en le divertissant, et qui, dans ses conversations les plus amoureuses, sait mêler les maximes de la fine et de la plus haute politique.

Un jour qu'elle étoit seule avec le roi, et qu'elle avoit reçu des nouvelles preuves de son amour, elle dit, pour flatter agréablement ce monarque, qu'un prince comme lui ne devoit pas aimer comme les autres hommes; que, comme il étoit né pour régner, il falloit qu'il pratiquât, comme il faisoit, cet art glorieux au milieu même des plaisirs. « Votre Majesté, ajouta-t-elle, brille partout, vous ne la sauriez cacher : amant, ami, en guerre, en paix, à l'armée, au lit, à la table, vous faites tout en roi, et l'on ne peut jamais vous méconnoître : plus grand en cela que le Jupiter des païens, qui quittoit sa grandeur et sa majesté et prenoit les formes les plus chétives pour assouvir son amour; au lieu que Louis le Grand ne diminue rien de sa grandeur, quoiqu'il s'abaisse jusqu'à nous. »

Voilà de quelle manière elle entretient le roi; et, comme la passion de ce prince pour madame de Maintenon est fondée sur l'esprit plutôt que sur la beauté de cette nouvelle marquise, il y a de l'apparence que cette passion durera autant que sa vie.

Mais, comme le changement que le roi faisoit souvent de maîtresse donnoit de la peine aux jésuites, parce qu'il falloit à chaque fois faire de nouvelles intrigues pour s'acquérir les bonnes grâces de la dame aimée, ils ne trouvèrent pas de meilleur moyen pour

fixer le roi à madame de Maintenon, et l'attacher entièrement à la Société, que de faire trouver bon à ce grand monarque de faire avec elle un mariage de conscience, et de l'épouser secrètement de la main gauche, puisque c'étoit la seule maîtresse qui lui étoit restée, et qui apparemment lui plaisoit le plus. Cet avis ne fut pas rejeté; au contraire, il fut généralement approuvé; et, comme il n'y avoit que le père La Chaise, son confesseur, qui pût disposer les affaires pour l'accomplissement de ce mariage, l'on trouva bon, avant toutes choses, de le charger d'en dire quelques mots à cette dame, et de lui faire espérer cet honneur, pourvu qu'elle voulût bien se dévouer entièrement à la Société. Le père Bourdalone, qui avoit l'avantage de lui plaire par ses prédications, fut aussi député de son côté pour faire les mêmes propositions, et il est facile de se persuader qu'elle les reçut avec une grande joie, de vifs témoignages de reconnoissance et une entière soumission; non pas, dit-elle, pour les honneurs, mais pour mettre ma conscience en repos. « C'est, répondirent les révérends pères, le seul motif qui nous a poussés à travailler à cette grande affaire. » Cette bonne dame, pénétrée de joie, baisa plusieurs fois la main du père La Chaise, qui portoit la parole, et lui dit : « Mon révérend père, je remets entre vos mains mon corps et mon âme, aussi bien que le bonheur de ma vie. » Après que Leurs Révérences lui eurent donné la bénédiction et quelque instruction sur ce qu'elle devoit faire, et comment elle se devoit comporter auprès du roi, ils lui recommandèrent deux

personnes, et la prièrent de les prendre à son service; ce qu'elle accepta avec empressement. Il étoit nécessaire à la Société d'avoir chez elle des personnes affidées, afin de pouvoir être informée de tout ce qui se passeroit pendant qu'ils travailleroient à disposer le roi.

Madame de Maintenon, tout occupée de ses grandes espérances auprès du roi, ne lui refusoit aucun plaisir, suppléoit en tout à sa foiblesse, et tâchoit même de se rendre utile dans les incommodités dont ce prince est atteint; enfin, elle sut si bien gagner le cœur de ce monarque par ses services et ses soumissions, qu'il avoit de la peine à se passer d'elle, et ne pouvoit être un jour sans la voir pour la consulter sur quelque affaire. D'autre côté, le père La Chaise avoit déjà donné son consentement au choix que ce monarque avoit fait de madame de Maintenon, et approuvé le congé donné à la Montespan, tâchant de persuader Sa Majesté de tenir à ce dernier choix, parce que la pluralité étoit un beaucoup plus grand péché que non pas l'attachement particulier à une seule personne; que le mariage étoit pourtant l'état le plus parfait pour une personne qui ne pouvoit demeurer dans le célibat, et que, ne le pouvant pas pour des raisons d'État, il étoit nécessaire pour sa conscience de ne s'attacher qu'à une seule; ce que le roi lui promit pour l'avenir. Le père La Chaise, qui étoit tout à fait content de l'acquisition que la Société venoit de faire de cette dévote, ne faisoit plus de difficulté de lui communiquer tout ce qui se passoit dans cette affaire, afin qu'elle prît là-

dessus ses mesures dans les conversations qu'elle avoit journellement avec le roi.

Mais il arriva un petit contre-temps dans leur commerce galant : c'est que le roi, qui est d'une complexion amoureuse, a de la peine à voir une belle sans concevoir d'abord de l'amour pour elle. Madame de Soubise, qui a beaucoup de charmes et d'agrémens, eut l'honneur de plaire à Sa Majesté ; mais, comme cette dame est d'une vertu exemplaire, et avoit reconnu depuis quelque temps au langage muet des yeux de ce monarque qu'il avoit pour elle plus que de l'estime, et que le roi cherchoit les momens de lui parler en particulier, elle fit son possible pour l'éviter ; jusqu'à ce que, finalement, après quelque déclaration que le roi lui avoit faite, elle pria son époux de la mener à une de ses terres pour y passer le reste de la belle saison, et tâcher de rompre par son absence tous les desseins du roi. Cependant ce petit commerce avec madame de Soubise avoit en quelque façon altéré la liaison qu'il avoit avec madame de Maintenon. Elle s'en aperçut d'abord, et ne manqua pas d'en avertir le père La Chaise ; elle ne voyoit plus au roi cette assiduité qu'elle lui avoit remarquée auparavant. Néanmoins elle n'osoit en parler au roi, de crainte de le chagriner, ou même de le perdre entièrement, car ce prince ne veut pas être contredit dans ses volontés impérieuses.

Madame de Maintenon, qui ne manque pas d'adresse, et qui savoit qu'autrefois elle avoit su lui plaire par le doux style de ses billets amoureux, jugea que peut-être elle pourroit encore réussir par cet endroit.

Elle prit donc la résolution de lui écrire. Le roi, qui vouloit prendre conseil d'elle sur quelque affaire, l'alla trouver dans son appartement, car il ne faisoit pas souvent de façon d'aller secrètement chez elle comme pour la surprendre. Ce monarque la trouva la plume à la main, et elle n'eut que le temps d'enfermer son papier dans sa cassette. Le roi, qui est naturellement curieux et soupçonneux, voulut voir ce qu'elle écrivoit. Elle s'en défendit le plus qu'il lui fut possible, mais elle lui avoua enfin qu'elle écrivoit une lettre. Le roi la voyant embarrassée : « Est-ce à quelque amant? » poursuivit-il. A ces paroles, elle rougit un peu, et sa contenance obligea le roi à la presser davantage; et enfin, ne pouvant plus résister, elle dit qu'il étoit vrai qu'elle écrivoit à un galant, et que, si Sa Majesté vouloit voir la lettre, elle la lui feroit voir. « Voyons-la, dit le roi, puisque vous me voulez bien faire confidence de vos secrets. » Madame de Maintenon, sans hésiter plus longtemps, ouvrit la cassette et donna au roi sa lettre; mais il fut un peu surpris, d'abord qu'il eut jeté la vue sur le papier, de voir à la tête de la lettre le mot de Sire en gros caractères. « Hélas! dit le roi en embrassant sa belle, pourquoi faire tant de façons pour me faire voir une lettre qui m'appartient? » Elle crut que le roi se contenteroit d'avoir vu ce mot; elle avança la main pour reprendre son papier, mais il retira la sienne, et voulut avoir le plaisir de lire le reste, dont voici le contenu :

« Sire,

« Un jour d'absence de Votre Majesté m'est un « siècle. Je suis persuadée que, lorsque l'on aime, on « ne peut vivre tranquillement sans voir la personne « aimée. Pour moi, sire, qui fais consister tout mon « bonheur et les plaisirs de ma vie à voir Votre Ma- « jesté, qu'elle juge dans quelle inquiétude et dans « quelle peine je suis, dès que la perds de vue. Je puis « vous assurer que votre absence me coûtera la vie : « car, après les honneurs que j'ai reçus de Votre Ma- « jesté, je ne sais pas encore quelle sera ma destinée; « mais je tremble et suis dans de continuelles émo- « tions en écrivant ce billet à Votre Majesté ; et Dieu « veuille que ce ne soit pas des pressentimens de ce « que j'appréhende le plus au monde ! La mort me « seroit mille fois plus douce et plus agréable que la « nouvelle de..... »

Elle en étoit là lorsque le roi entra dans la chambre. « Je ne m'étonne pas, dit le roi, de vous trouver dans « l'embarras où je vous trouve, car il y avoit sujet de « l'être. Je crois, poursuivit le roi, que, qui vous au- « roit tâté le pouls dans le moment que je suis entré, « l'auroit trouvé en grand désordre. — Je l'avoue, « sire, répondit madame de Maintenon ; mais votre « présence a remis le calme dans mon cœur agité. »

Le roi, qui est savant dans le commerce d'amour, et qui comprend d'abord le moindre mouvement que l'on y fait, connut fort bien ce que sa dame appréhen-

doit. Il voulut aussi avoir la bonté de la rassurer, et, en l'embrassant tendrement, jura qu'il ne l'abandonneroit jamais, et qu'il espéroit même qu'elle pourroit lui être plus utile à l'avenir qu'elle n'avoit été jusqu'alors ; et, en effet, l'on a vu qu'elle a toujours, préférablement à tous autres, assisté Sa Majesté dans toutes ses incommodités, et qu'elle fut choisie, à l'exclusion de ceux de la famille royale, pour être présente à la grande opération qu'on fit à ce monarque, et qu'elle s'offrit de prendre soin d'essuyer et bander une petite fistule qui lui est restée. Le roi, pénétré de reconnoissance et d'amour de toutes les soumissions de sa Vénus, prit dans la semaine sainte la résolution de satisfaire au conseil pieux du père La Chaise, et d'en faire sa Junon, espérant par là de mettre en quelque manière sa conscience en repos. Mais, comme Jupiter ne laissa pas d'avoir des concubines, ce grand héros Dieu-donné ne prétendoit pas aussi se priver du doux plaisir de l'amour ; c'est pourquoi, lorsqu'il en fit sa déclaration à la dame, il lui dit en même temps qu'il souhaitoit deux choses d'elle : la première, qu'elle renonçât pour toujours aux honneurs du diadème, et qu'elle seroit épousée de la main gauche ; et ensuite le roi lui dit, soit en se divertissant ou autrement, qu'il prétendoit qu'elle ne deviendroit jamais jalouse, comme ordinairement les femmes peu commodes le sont. Il ne faut pas douter qu'elle ne donnât fort agréablement les mains, et de bon cœur, à tout ce que Sa Majesté demanda d'elle : c'est pour ce sujet que, dans la crainte qu'étant devenue vieille, et que le roi,

qui a une longue jeunesse, ne se dégoûtât d'elle comme de plusieurs autres, elle fut assez fine et assez industrieuse pour ériger la congrégation des jeunes demoiselles de Saint-Cyr, afin de pouvoir en tout temps divertir le roi, et lui fournir de nouveaux objets qui pussent lui plaire. L'on peut dire, à la louange de madame de Maintenon, qu'elle n'a jamais été de ces maîtresses importunes ni de ces femmes fâcheuses et goulues qui n'en veulent que pour elles. Je sais bien que les critiques traitent cette maison de sérail, mais ils ont tort; car plusieurs demoiselles en sortent aussi vierges qu'elles y sont entrées. Cependant madame de Maintenon a cru par là se rendre la maîtresse des petits plaisirs du roi, et avoir trouvé un moyen de se maintenir en tout âge dans les bonnes grâces de Sa Majesté, qui, en matière d'amourettes, a toujours aimé les plus commodes. Je ne m'étudierai pas ici à rapporter tout ce qui se passe en particulier dans cette belle maison, où tout le monde n'a pas permission d'entrer; mais je sais très-bien, et sur de très-bons rapports, qu'aussitôt que le roi a jeté les yeux sur quelque nymphe, madame de Maintenon prend un grand soin de la catéchiser et de l'instruire de la manière qu'elle doit recevoir l'honneur que le roi lui fait. Ce qu'il y a de bon dans cette illustre école, c'est que le secret y règne; car chacune est bien aise de sauver les apparences pour se pouvoir marier à quelque officier. Et, si un domestique, qui ne juge souvent des choses que par l'écorce, avoit divulgué ce qui se passe dans la maison, il seroit mis entre quatre murailles

pour le reste de sa vie. L'on dit, à l'honneur de la fondatrice, qu'elle prend soin de couvrir promptement et adroitement les petits accidens qui arrivent dans cette société par des mariages qu'elle fait réussir. C'est sur ces mariages qu'on a fait cette chanson, que l'on chantoit dans les rues de Paris :

En France, il n'est pas de mari,
Quoique bien fait et bien joli,
Qui n'ait pour sa devise...
Eh bien?
Les armes de Moïse,
Vous m'entendez bien.

Ces esprits médisans sont la cause que plusieurs de ces jolies demoiselles n'ont pas encore goûté les douceurs de l'hymen; mais ils ne doivent pas savoir mauvais gré à madame de Maintenon, car elle n'épargne ni ses soins ni son crédit auprès du roi pour les faire réussir, puisque nous avons vu qu'elle a fait donner des compagnies et des majorités d'infanterie à quelques-uns des galans de ces demoiselles pour faire avancer leur mariage. Quoi qu'il en soit, c'est une commodité pour le roi, qui peut se satisfaire et se divertir sans grand'peine et à petits frais, dans ce temps de guerre, où l'argent est si nécessaire pour l'entretien des armées de notre héros. Mais laissons Jupiter préparer des foudres contre ses ennemis pour nous attacher à une matière plus conforme à notre sujet que la guerre, qui est ennemie déclarée de la galanterie et la meurtrière de l'amour.

LE DIVORCE ROYAL

OU

GUERRE CIVILE DANS LA FAMILLE DU GRAND MONARQUE

Depuis que Louis XIV a commencé à travailler avec tant de zèle et d'application à réunir les deux religions qui partageoient son royaume, quoique ce dessein fût l'entreprise d'un grand prince dont l'unique gloire est de laisser à la postérité une œuvre digne de sa grandeur, cependant le succès n'a pas répondu à son attente; et, au lieu de procurer à son royaume une paix perpétuelle par cette réunion, elle a plutôt mis le feu aux quatre coins de la France, qui a ressemblé à une maison embrasée de laquelle se sauve qui peut. Grand nombre de personnes, ne voulant pas être forcées, aimèrent mieux tout quitter et se sauver que de s'accommoder à la religion du roi; plusieurs tombèrent dans les filets qu'on leur avoit tendus aux frontières pour les empêcher de déserter; ce qui fit que d'autres ai-

mèrent mieux rester que de se commettre à un châtiment très-rude, en cas qu'ils fussent pris. Cependant, sous main, chacun employoit son crédit, ses amis et son argent auprès des catholiques qui avoient quelque pouvoir, pour tâcher d'obtenir des passe-ports. Mademoiselle M. D. fut une de celles qui, craignant les mauvaises suites du couvent, ne voulut pas se hasarder à partir sans passe-port. Elle eut assez d'adresse et d'amis pour s'introduire chez madame de Montespan, où elle sut si bien faire, qu'elle la persuada de s'employer pour elle ; cette dame étoit bien aise de s'attirer par là l'estime d'un grand nombre de personnes de la R. P. R., et de leur faire connoître, par ce petit service, qu'elle n'avoit aucune part à toutes les violences qui se commettoient dans les provinces, ni aux excès dont l'on accuse les dragons. *Poco di bene*, *e poco di male*. Madame de Montespan ayant donc pris résolution de s'employer tout de bon pour cette demoiselle, elle rêva assez longtemps comment elle s'y prendroit pour en venir à bout ,connoissant la conscience tendre de Sa Majesté et sa délicatesse sur ce sujet, lequel croit qu'autant de personnes à qui il donne congé, ce sont autant d'âmes qu'il laisse échapper du paradis ; aussi ne fait-il rien sur semblables affaires qu'il n'ait consulté son conseil de conscience, qui ne l'abandonne que fort peu. Madame de Montespan crut donc qu'il falloit en prévenir le R. P. La Chaise, qui est présentement considéré en cour comme le lieutenant de saint Pierre, et c'est presque lui seul qui ouvre et ferme le paradis du côté de France. Pour cela, cette bonne

dame crut qu'elle ne pouvoit mieux s'adresser qu'à madame de Maintenon, laquelle, par humilité, se dit fille indigne de la vénérable Société; et, comme elle avoit autrefois été sous elle et mangé son pain, elle crut aussi qu'elle ne refuseroit pas de s'employer avec chaleur pour son ancienne maîtresse, qui avoit été la cause première de la fortune dont elle jouit présentement. Mais elle se trouva trompée; car, comme dit le proverbe, *Honores mutant mores*, les honneurs changent les mœurs. Elle ne répondit pas à l'attente de son ancienne patronne dans une conversation qu'elles eurent ensemble, que je mettrai ici au long pour la satisfaction du lecteur curieux, qui sera bien aise d'être informé de ces petits démêlés que souvent l'on n'ose pas mettre au jour. Je ne veux pas vous promettre de pouvoir vous rapporter ici mot pour mot tout ce qu'elles se dirent l'une à l'autre dans cette visite, mais de vous en rapporter le plus essentiel et les principales circonstances.

Madame de Montespan prit un prétexte pour aller voir madame de Maintenon, qui étoit un peu incommodée, et gardoit la chambre ce jour-là. Voici ce qui s'y passa.

Madame de Maintenon fit l'ouverture et demanda quelles bonnes affaires lui procuroient l'avantage de sa présence; à quoi madame de Montespan répondit qu'un motif de charité l'avoit obligée à la venir prier en faveur d'une pauvre demoiselle huguenote, qui souhaiteroit de s'aller retirer en Suisse, proche de ses parens; et, comme elle n'osoit se hasarder de sortir

du royaume sans la permission du roi, elle désiroit de pouvoir obtenir un passe-port; mais, comme elle savoit fort bien que Sa Majesté étoit délicate sur ces sortes d'affaires, et qu'il n'en feroit rien sans consulter son conseil de conscience, avant de lui en parler, elle souhaiteroit que madame de Maintenon lui fît la faveur d'en dire un mot au père La Chaise, afin de le prévenir avant que le roi lui en parlât. Madame de Maintenon lui répliqua qu'elle avoit raison de croire que le roi étoit délicat sur ce chapitre-là; « et je ne crois pas même, lui dit-elle, que vous feriez bien de lui en parler, puisque c'est vous commettre à un refus dont vous pourriez avoir de la mortification dans la suite. »

Cette espèce de conseil ne plut pas à madame de Montespan, qui lui répondit d'un ton assez fier qu'elle ne venoit pas là pour demander conseil, parce qu'elle se croyait assez capable et assez grande pour le prendre d'elle-même; « mais, poursuivit-elle, je viens pour vous prier d'en dire un mot au père La Chaise, afin qu'il y donne les mains. »

Madame de Maintenon, qui se sentit piquée de cette brusque repartie, lui demanda pourquoi elle vouloit qu'elle parlât au père La Chaise plutôt qu'elle, puisqu'elle le connoissoit aussi particulièrement qu'elle, et le pourroit faire. « La raison, dit madame de Montespan, en est aisée à donner : c'est, dit-elle, que je vous crois mieux dans son esprit que moi, et qu'au dire du père vous êtes une sainte, et moi une grande pécheresse, comme je l'avoue aussi. »

Madame de Maintenon, qui a de l'esprit, et qui voyoit bien où tout ceci alloit, et qui auroit été bien aise de finir la conversation, lui dit : « A quoi bon, madame, tout ce détail de sainteté? — A vous faire connoître, continua madame de Montespan, que je sais fort bien ce que vous pouvez, et qu'étant fille de la Société il y a toujours plus de grâce pour un enfant sage et obéissant, comme je crois que vous l'êtes, que pour une étrangère. — Puis, dit madame de Maintenon, que vous me croyez sage et obéissante, je vous dirai que le père m'a défendu de lui parler jamais de ces sortes d'affaires. — Je comprends bien, dit madame de Montespan, par vos détours, que vous n'en voulez rien faire; vous feriez mieux, continua-t-elle, de me parler catégoriquement, oui ou non. — Je n'ai pas d'autre réponse à vous donner, lui dit madame de Maintenon, sinon que vous auriez pu vous éviter la peine que vous vous êtes donnée, en m'envoyant seulement faire ce message par l'une de vos domestiques. — Vous m'en dites assez, dit madame de Montespan, pour me faire connoître que vous n'en voulez rien faire. Je n'ai pas jugé à propos, poursuivit-elle, d'envoyer personne de ma part, mais de venir moi-même, pour avoir le plaisir de recevoir le refus de votre bouche propre, et de voir quelle mine vous tiendriez en le donnant à celle qui vous a commandée pendant plusieurs années. — Il est vrai, lui dit madame de Maintenon, que j'ai été sous vous, je ne le nie pas; mais j'estime qu'il m'est plus glorieux d'avoir été ce que j'ai été que d'être ce que vous êtes. » Ce discours piqua madame de Mon-

tespan au vif; elle ne put retenir son ressentiment et s'empêcher de la traiter de petite femme de Scarron.

Sur cet intervalle, une femme de chambre vint dire à madame de Maintenon que madame la princesse de Conti[1] venoit lui rendre visite; elle se leva aussitôt, et, après avoir fait donner un fauteuil, chacune reprit sa place. Cette visite fut la suite d'une collation que monseigneur le Dauphin avoit donnée les jours précédens à madame de Conti, et où, après quelque raillerie, madame de Conti porta à monseigneur la santé de la bonne vieille sa belle-mère. Le Dauphin, en faisant raison, porta la santé du bonhomme. Mais, comme il y a toujours des esprits qui tâchent de faire leur fortune aux dépens d'autrui, cette petite galanterie ne manqua pas d'être rapportée, dès le jour même, à madame de Maintenon, qui le dit au roi. Quelques jours après, monseigneur étant à table, le roi ayant devant lui d'un ragoût que le Dauphin aimoit, le roi le lui fit porter; monseigneur en ayant mangé d'un grand appétit, le roi lui dit : « Vous en avez assez mangé pour boire; » et lui porta la santé du bonhomme.

Le Dauphin ne répondit que par une profonde révérence, faisant semblant de ne le pas comprendre; mais, au sortir de table, il ne manqua pas d'en avertir aussitôt madame la princesse de Conti, et lui conseilla d'aller voir la bonne vieille madame de Maintenon; et c'est ce qui fut la cause de cette présente visite.

Madame de Conti fit rouler la conversation sur le

1. Anne-Marie de Bourbon, mademoiselle de Blois.

plaisir innocent que souvent l'on avoit dans la compagnie d'une amie, où l'on avoit la liberté de dire quelquefois une parole en liberté, sans dessein pourtant d'offenser personne. La Maintenon applaudissant à ce que madame de Conti disoit, après avoir bien tourné, la princesse dit que, ces jours passés, pendant la collation que monseigneur lui donna, ils s'entretinrent pendant une heure de toute la cour et de madame de Maintenon même, sans dessein pourtant de choquer personne; et, comme elle ne doutoit pas que ces innocens divertissemens sont souvent rapportés avec emphase, qu'elle ne savoit pas si on le lui avoit dit; mais qu'en tout cas elle protestoit n'avoir eu aucun dessein de l'offenser. La Maintenon, qui faisoit la dissimulée, auroit été bien aise de savoir de la bouche de madame de Conti ce qui s'étoit passé; mais la princesse, qui ignoroit jusqu'où elle en étoit informée, n'osa se découvrir davantage, de peur d'en trop dire.

Ainsi finit sa visite, et elle lui dit en sortant : « Si vous m'aimez toujours autant que vous l'avez protesté, permettez-moi que je vous baise. » Là-dessus La Maintenon, fine et subtile, lui dit : « *Madame, l'on ne baise pas des vieilles.* »

Alors madame de Conti connut assez que la mine étoit éventée, et, quelque protestation qu'elle fit, il n'y eut pas moyen de les réconcilier, et ainsi elles se quittèrent fort froidement.

Madame de Conti en eut de la mortification, et, dans le chagrin où elle étoit, étant de retour chez elle, elle écrivit ce billet au Dauphin :

« Monseigneur,

« Suivant votre conseil, je viens de rendre visite à « la dame de Maintenon ; mais je ne puis vous expri- « mer la froideur avec laquelle nous nous sommes « séparées : son dédain et son manque de respect « m'obligent à vous dire que, si je n'avois des consi- « dérations pour le R..., je puis vous assurer que je « lui donnerois des marques de mon ressentiment. « Celle qui vous remettra ce billet vous dira le reste. « Adieu. »

Après le départ de la princesse, et que l'esprit de la Maintenon (à laquelle cette visite avoit causé quelque émotion) fut un peu remis, madame de Montespan prit la parole, lui disant : « Quand je considère bien ce que je viens de voir et d'entendre, je me représente la fable de l'âne qui portoit une idole dessus son dos, pour laquelle les peuples avoient beaucoup de vénération, et se mettoient à genoux lorsqu'elle passoit par les rues. L'âne crut que c'étoit à lui que cet honneur se rendoit, lequel en devint si orgueilleux, qu'il marchoit d'une grande fierté et d'un pas grave, se carrant comme si c'étoit à son mérite que l'on rendoit cet hommage. Mais, l'idole lui étant ôtée, et étant question de retourner à son gîte, croyant marcher avec la même gravité, il fut bien surpris que son maître lui lâcha quelques coups pour l'obliger à marcher plus vite, et il connut alors sa méprise, et qu'au lieu de lui faire honneur comme auparavant chacun crioit : Frappe! frappe!

«Ainsi, madame, ne croyez pas que c'est pour votre mérite que l'on vous fait la cour. Je vous laisse à vous-même faire l'application du reste.» Madame de Maintenon, qui entendoit fort bien ce qu'elle vouloit dire, ne voulut pas s'en fâcher, parce qu'elle prétendoit lui rendre le change. Elle lui dit : « Sur ce que vous dites, madame, il n'y a pas de commentaire à faire; vous dites les choses si nettement et avec tant de circonstances, qu'il faudroit être bien stupide pour ne les pas comprendre; mais, de grâce, permettez-moi que je vous en entretienne aussi d'une à mon tour.

« Un chien s'étoit donné, sa vie durant, à un bon bourgeois pour le servir et garder la maison; mais, comme il étoit trop à son aise, il ne put plus supporter la graisse, et, se promenant un jour à la campagne, un autre sien camarade l'aborda, et, l'ayant obligé de lui faire le récit de sa fortune, après l'avoir entendu, il lui conseilla de quitter son maître et de venir demeurer avec lui chez un grand seigneur, là où, lui dit le chien, nous n'avons rien à faire qu'à fournir au plaisir de notre maître, et où nous avons bonne table et bon lit, et sommes considérés comme domestiques d'un grand seigneur, de sorte que personne n'oseroit nous tirer les oreilles; et, si par bonne fortune le seigneur prend amitié pour toi, tu coucheras sur son lit, à ses pieds. Le chien bourgeois, attiré par les belles promesses que lui fit l'autre, quitta son premier maître pour se donner à ce seigneur; et, comme pour l'ordinaire toutes choses nouvelles plaisent, il fut assez heureux pour être caressé pendant un temps. Mais qu'ar-

riva-t-il à la pauvre bête? l'âge décrépit commença à paroître; il devint puant par sa vieillesse. Ce seigneur s'en dégoûta, et mit son affection à un autre, et chassa le vieux puant de chien de sa cour, qui, ne sachant où se retirer, s'en alla trouver son premier maître, et le pria de le recevoir en grâce. Mais il n'y fut pas trop bien reçu. Ce maître, le voyant, lui dit : — Malheureuse et méchante bête, ne t'étois-tu pas donnée à moi? et ne m'avois-tu pas promis de me servir toute ma vie et de m'être fidèle? Cependant, dans le temps où j'avois le plus besoin de toi, tu m'as quitté sans sujet : à présent reporte ta vieillesse puante là où tu as laissé ta jeunesse riante. — Ainsi le pauvre chien, ne sachant où se retirer, fut obligé d'aller mourir sur un fumier.

« Je vous laisse, dit madame de Maintenon, la peine d'en tirer la morale et de l'appliquer où vous le jugerez à propos, et là où elle conviendra le mieux. »

Dans ce moment un valet de chambre vint de la part du Dauphin pour parler à madame de Maintenon. Elle, qui croyoit que c'étoit pour la prier de quelque affaire, ou de parler au roi, elle fut bien aise, pour faire voir à madame de Montespan la considération que l'on avoit pour elle, de le faire entrer; où étant, il s'adressa à elle, et lui dit :

« Madame, monseigneur a été extrêmement surpris d'apprendre le méchant accueil que vous avez fait à madame la princesse de Conti, et il m'a commandé de vous venir voir, et assurer de sa part de son ressentiment, et vous dire que, si, à l'avenir, vous n'en usez

plus honnêtement que vous n'avez fait par le passé, il passera par-dessus toute considération et vous donnera lieu de vous en repentir. »

Ce compliment surprit extrêmement la Maintenon, qui se trouva décontenancée de ce qu'il avoit été fait en présence de la Montespan : mais pourtant elle eut assez de présence d'esprit pour lui repartir que « monseigneur étoit le maître, après le roi. »

Tout ceci causa une secrète joie à la dame de Montespan, qui ne vouloit pourtant la faire éclater qu'avec ses amis et amies. Ce valet de chambre étant sorti, elle reprit le fil du discours que l'on venoit de quitter.

« Je viens, dit madame de Montespan, d'entendre le récit que vous avez fait avant la venue du valet de chambre de monseigneur; je le trouve spirituel; mais je n'ai pas assez d'esprit pour en tirer une morale fine, comme vous le souhaiteriez : je n'ai rien de meilleur que la mémoire; je me ressouviens de votre mariage avec le bonhomme Scarron cul-de-jatte. Vous m'avouerez, dit la Montespan, qu'il faut l'avoir heureuse pour se ressouvenir depuis si longtemps; c'est aussi tout ce que je puis faire. S'il pouvoit retourner, et qu'il vous vît au suprême degré où vous êtes présentement, je crois que sa veine ne seroit pas assez forte pour exprimer sa surprise par quelques vers burlesques; car c'étoit là son fort. En effet, bien d'autres que lui le seroient de trouver la femme du poëte Scarron à l'âge de soixante ans la mignonne du plus grand roi du monde. Il y a de quoi s'étonner que les révérends pères jésuites aient pu porter l'affaire à un tel degré.

Et, à ne vous pas flatter, continua la Montespan, il y a bien des gens qui croient, et vous ne le leur ôteriez pas de la tête, qu'il ne leur ait fallu une aide surnaturelle pour en venir à bout. Si l'on en croit les huguenots, et ils le disent ouvertement, leur perte a été le prix de votre reconnoissance; et vous aviez promis au père La Chaise que, s'il vous introduisoit dans les bonnes grâces du roi, toute votre étude seroit de prôner au roi la sainteté et le mérite de la Société, et qu'ensuite unanimement vous travailleriez à la destruction de la religion huguenote; que, pour cet effet, vous fîtes un vœu au grand saint Ignace entre les mains du père La Chaise, et que, sans vous, le roi n'auroit jamais songé à fausser sa foi ni révoquer ses édits et ceux de ses ancêtres. » Sur cette parole, madame de Maintenon crut qu'elle en avoit assez dit pour avoir prise sur elle. « Ah! que dites-vous là, madame? je suis bien aise d'entendre de semblables discours de votre bouche. »

Madame de Montespan, qui comprit bien ce qu'elle vouloit faire, qui étoit sans doute d'en faire le rapport au roi, lui répliqua : « Je ne vous dis pas que c'est moi qui le dis! Écoutez-moi bien, et ne faisons pas de *quiproquo* d'apothicaire. Je ne vous dis pas non plus que cela soit vrai, mais que les huguenots le disent. Allez les empêcher d'en parler où ils sont présentement, épars par toute la terre. Et, pour ne vous pas flatter, continua madame de Montespan, je crois que, s'ils vous tenoient à Genève, ils ne vous traiteroient pas beaucoup mieux que les Anglois la Pucelle d'Orléans,

qu'ils accusèrent d'être sorcière, et la firent brûler. »

Madame de Maintenon, qui cherchoit une échappatoire pour se tirer du méchant pas où elle se trouvoit, sauta du coq à l'âne, et changea le discours sur M. Scarron, duquel elle dit qu'elle ne croyoit pas que les huguenots en diroient du mal, d'autant que la plupart de ces messieurs étoient de ses amis, jusqu'aux ministres mêmes, qui le venoient souvent visiter.

C'est ce qui fournit matière à madame de Montespan de pousser sa pointe et de dire à la Maintenon que c'étoit ce qui la faisoit encore plus haïr, qu'elle rendoit de si méchans offices aux bons amis de feu son mari. « Et je suis, continua-t-elle, de l'opinion qu'ils étoient des amis du défunt et qu'il se confioit à eux; car, à ce qu'ils disent, il leur a souvent fait confidence de beaucoup de petites particularités de votre mariage; ils m'ont conté que, comme M. Scarron eut pris résolution de se marier, il le leur communiqua; et qu'ils ne manquèrent pas aussitôt de lui représenter son misérable état et la foiblesse de son corps, dans lequel ils ne voyoient pas grande apparence de pouvoir contenter une femme, qui ressembloit à une terre, laquelle veut être cultivée; et que, quand nous ne le faisons pas nous-mêmes, souvent notre voisin le fait pour nous; qu'ainsi, sans y songer, il pourroit s'enrôler dans la nombreuse famille d'Actéon; que là-dessus le bonhomme Scarron leur répondit que ce n'étoit pas cela qui le mettoit le plus en peine, et qu'afin que l'on ne puisse lui rien reprocher sur ce chef-là il vouloit prendre de la chasse blessée; et qu'alors l'ayant su

l'on ne pouvoit le railler là-dessus. » Ce récit décontenança extrêmement madame de Maintenon, qui ne savoit comment se retirer de la presse; et, dans le chagrin où elle étoit, elle dit à la Montespan : « Vous pourriez, dans un besoin, madame, fournir des mémoires pour l'histoire de la vie de feu M. Scarron. Je vous enverrai les personnes qui en auront besoin. » Mais madame de Montespan, qui avoit entrepris de la pousser à bout pour se venger de bien des affaires que je ne rapporterai pas ici, ne s'arrêta pas en si beau chemin, et lui dit que jusqu'à présent cela ne la regardoit pas personnellement, et que Scarron n'avoit parlé encore que dans le général, qu'il n'y avoit rien qui la puisse fâcher. « Mais finalement, lui dit-elle, pour le bonheur de Scarron, le sort échut sur votre personne, et il vous épousa en face de sainte mère Église. N'est-il pas vrai? » Madame de Maintenon, qui ne cherchoit que d'esquiver, lui dit : « Que trouvez-vous à critiquer là-dessus? Je ne crois pas, dit-elle, que votre mariage fût plus ferme ni plus assuré que le nôtre, puisqu'il n'a pas été de si longue durée; l'on n'a pas eu besoin de vous délier l'aiguillette : vous l'avez fort bien su faire vous-même. Si vous étiez en Suisse ou à Genève, comme vous m'avez dit il y a un moment, je crois que l'on vous feroit passer une heure de mauvais temps, et qu'un vent d'acier couronneroit votre infidélité. » Madame de Maintenon crut se venger par cette petite égratignure; mais la Montespan, qui avoit encore le plus sensible à débiter, lui dit : « De grâce, madame, achevons votre histoire; nous voici arrivées au plus

bel endroit de l'affaire. Je n'ai plus que trois mots à dire, puis je finis. Comme donc les amis de feu votre mari le vinrent féliciter sur son mariage : — Parbleu, dit-il, messieurs, l'on ne me reprochera pas que ma foiblesse est cause que ma femme sera coquette et qu'elle me trompera; car je l'ai prise p....., et si bien, qu'elle a déjà fait une fille, et que vous lui portâtes, madame, dans le mariage pour tout douaire. Il leur dit encore que vous aviez voulu mettre dans votre contrat de mariage que vous ne seriez obligée de rester avec lui que depuis six heures du matin, qu'il se levoit, jusqu'à dix heures du soir, qu'il se couchoit; et que, depuis ces mêmes dix heures jusqu'au lendemain six, vous étiez votre propre maîtresse, et qu'il vous abandonnoit à votre sage conduite sans relever pour ce temps-là que de vous-même. » Madame de Maintenon, qui étoit outrée jusqu'à l'âme de tous ces discours, lui dit : « Ne me sauriez-vous pas dire aussi chez quel notaire ce contrat fut passé? — Il y aura moyen, lui repartit la Montespan, d'en trouver la note dans la poésie de feu Scarron. Mais, à propos de cette fille, que nous appelions, ce me semble, Babbé, elle avoit de l'esprit comme un petit ange; elle ressembloit en cela à son père adoptif. Si elle vit encore, vous auriez bien le moyen de la marier fort richement sous le nom de nièce, non elle seule, mais quand vous en auriez autant qu'en avoit feu le cardinal Mazarin. Mais ce n'est pas à moi à vous donner conseil, puisque c'est vous qui en donnez aux autres; pourtant je veux bien vous dire que, si le bonhomme Scarron pouvoit ressus-

citer, ce seroit une diable d'affaire en France; car, outre sa surprise, il feroit sans doute un procès au roi, ce qui embarrasseroit fort la cour du parlement, qui ne pourroit pas lui refuser justice et de vous condamner à quitter les honneurs royaux avec le nom de Maintenon, pour vous rejoindre avec votre premier mari et reprendre vos anciens titre et place sous peine d'être punie comme d'un crime de malicieuse désertion. Cela arrivant, j'en serois au désespoir pour l'amour de vous, continua la Montespan; car vous êtes encore utile à la cour, puisque vous rendez service à bien des personnes, à ce que je puis remarquer. Si cela pouvoit arriver, je vous assure que je ne parlerois jamais que vous avez été ma femme de chambre, pour ne pas causer du bruit dans votre ménage. — Je vous suis, repartit la Maintenon, fort obligée de toutes vos bontés et de toutes vos considérations; je ne manquerai pas aussi, de mon côté, lui dit-elle, aussitôt que je verrai M. le marquis de Montespan, de vous recommander et de l'assurer qu'à l'avenir vous voulez vivre d'une vie plus réglée que par le passé, et de l'exhorter à vouloir retirer une Magdeleine repentante; lui faisant comprendre que malaisément vous avez pu vous défendre des charmes du prince; et je me garderai bien de l'instruire de tout ce qui se passe; je vous ferai présent de quelque coussinet de senteur que j'apportai de Montpellier pour cacher vos imperfections. Je ne lui dirai pas aussi dans quel chagrin la reine défunte est morte pour l'amour de vous; je tacherai, s'il m'est possible, de le désabuser des accusations dont l'on

vous a chargée au sujet de la mort tragique de la pauvre mademoiselle de Fontange, que vous avez sacrifiée à vos passions ; et je ne doute pas après cela, continua-t-elle, que, si vous voulez lui rendre les soumissions que doit une femme repentante, il ne vous pardonne, car il est bonhomme. Voilà, lui dit la Maintenon, tout ce que je puis faire pour vous.

— En voilà aussi, repartit madame de Montespan, plus que je vous en demande ; l'on appelle cela des œuvres de supérérogation. Si vous savez si bien prôner ces jeunes demoiselles que vous avez sous votre direction, elles sont dans une bonne école ; et je crois que, sous une si bonne maîtresse, elles ne sont pas oisives, et que vous leur faites faire souvent l'exercice. — Elles le seroient encore mieux, répondit la Maintenon, si elles étoient à votre manége ; car, comme vous avez souvent passé par les piques, je crois que vous ne les exerceriez pas mal. »

Comme cette conversation alloit dans l'excès, et que les parties commençoient à s'échauffer, les domestiques, qui étoient dans la chambre voisine, voyant bien que les suites n'en pouvoient être que fâcheuses, s'avisèrent d'en aller avertir le capitaine qui avoit ce jour-là la garde chez le roi, qui ne manqua pas de le faire savoir aussitôt à Sa Majesté, lequel commanda que le sieur de Serignan, aide-major, iroit porter les ordres de sa part à ces dames de se séparer ; ce que ledit sieur fit sur-le-champ. Mais, les ayant trouvées tout en feu et prêtes d'en venir aux mains, il eut de la peine à les faire obéir ; chacune voulant conter

son affaire et faire sa cause bonne, suivant la coutume des femmes. Cette querelle donna lieu à toute la cour, aux uns de s'en divertir, et aux autres de prendre parti.

Cette querelle, comme j'ai dit, ne fut pas bornée à ces deux amazones; presque toute la maison royale se divisa pour l'une ou l'autre de ces championnes. Ce fut une petite guerre civile dans le domestique, et, sur la sollicitation des uns et des autres, le roi avoit de la peine à terminer ce différend au gré des parties. Il n'y eut pas jusqu'à la Société des Jésuites et des Carmes qui ne s'en mêlassent, les uns pour madame de Maintenon, et les autres pour madame de Montesan. Peu s'en fallut que cette affaire ne causât un divorce dans l'Église aussi bien que dans la famille royale; ce qui obligea le roi de la terminer promptement, et, par un jugement judicieux, de leur défendre de se visiter jamais, écrire ni parler de l'une de l'autre, sur peine de son indignation; ce qui fut approuvé par toute la cour. Le roi ne laissa pas d'adresser quelque réprimande à monseigneur le Dauphin ; ce qui ne servit qu'à augmenter sa colère contre la Maintenon : et il jura que, lorsqu'il serait roi, il la feroit enfermer entre quatre murailles; que ni le père La Chaise, ni Scarron même, s'il ressuscitoit, ne l'empêcheroit pas de se repentir de sa témérité et de l'abus qu'elle fait de l'autorité que la facilité du roi lui a mise en mains. Je me persuade que cette guerre dureroit encore, si elle n'avoit pas été dissipée par une assez plaisante aventure qui arriva à monseigneur le Dau-

phin, qui divertit la cour pendant quelques jours, et tira le roi de l'humeur chagrine où tous ces divorces l'avoient jeté. La voici. Monseigneur ayant fait une partie de chasse pour le loup, il s'en alla à dix ou douze lieues de Versailles, accompagné de M. le grand prieur et diverses autres personnes de qualité et des chasseurs; ensuite monseigneur, accompagné seulement du grand prieur, s'écarta dans un bois, seul avec le grand prieur, soit à dessein ou par mégarde. La nuit les ayant surpris, ils résolurent de la passer à la première maison qu'ils rencontreroient. Le sort voulut que ce fût une église avec une maisonnette d'un curé de village, à un quart de lieue de là; ayant heurté, le prêtre ouvre, croyant que l'on le venoit appeler pour quelque malade. Il fut étonné de voir deux personnes à cheval, lui demandant à loger pour cette nuit-là. Comme il n'y avoit plus moyen de reculer, le curé, sans les connoître, leur offrit honnêtement ce qu'il avoit. Etant entrés, et ayant mis leurs chevaux à couvert le mieux qu'il leur fut possible, comme la faim pressoit ces nouveaux hôtes, il leur offrit un membre de mouton, qu'il avoit par bonne fortune gardé pour le lendemain, le mit à la broche, et lui à tourner. Cependant les hôtes ayant demandé du vin, M. le curé protesta qu'il n'en avoit pas à la maison; mais, si quelqu'un vouloit prendre sa place, il iroit au prochain village pour en acheter une bouteille; à quoi nos chasseurs furent nécessités d'acquiescer; et, n'ayant pas de valet avec eux, le grand prieur se mit à faire son apprentissage de marmiton et à tourner la broche. Pen-

dant que le curé étoit allé au village, nos deux hôtes s'entretenoient proche du feu. Monseigneur se ressouvint de leurs chevaux, qui n'avoient rien à manger, et dit au grand prieur qu'il falloit chercher un peu de foin ou de la paille au grenier pour donner à ces pauvres bêtes. « Ma foi, lui dit le grand prieur, je ne puis pas faire la fonction de palefrenier et de cuisinier tout à la fois ; choisissez, monseigneur, l'un des deux, et moi je ferai l'autre. » Mais, comme le Dauphin avoit ses grandes bottes, et qu'il falloit grimper au grenier par une échelle, il aima mieux se mettre à la place du grand prieur, jugeant qu'il n'y avoit pas tant de risque, et ne pouvant de là tomber de fort haut. Ainsi le grand prieur, ayant quitté le métier de marmiton et pris celui de palefrenier, monta au grenier, ou il trouva quelque peu de foin et de paille, pour satisfaire à la pressante faim des chevaux, qui avoient couru tout le jour sans débrider. Dans cet intervalle, M. le curé arriva avec la provision, et tâcha de les régaler le mieux qu'il put, n'ayant pour tout dessert que quelques vieilles noix et un morceau de fromage vieux au pied de messager; mais tout est bon quand on a faim, la meilleure sauce que l'on puisse faire ne la valant pas. Après souper, M. le curé, qui n'avoit pour tout ornement de chambre qu'un lit, le leur céda agréablement, et alla coucher au prochain village, d'où il étoit venu, chez quelque paysan de ses amis, dans l'espérance de revoir ses hôtes le lendemain au matin; mais, à la pointe du jour, la suite de monseigneur le Dauphin, qui le cherchoit partout, étant venue près de cette maison, donna du

cor; ce qui obligea le grand prieur de se faire voir à la fenêtre; et, la compagnie ayant environné la maison, qui n'étoit pas assez grande pour en contenir la moitié, le Dauphin fut bientôt levé, et encore plus tôt habillé, sans aide d'aucun valet de chambre, et monseigneur confessa n'avoir jamais été si promptement habillé, puisqu'ils couchèrent tout bottés. Il ne tardèrent pas de monter à cheval et de s'en retourner à Versailles. Mais, partant de la maisonnette, comme les grands seigneurs ne sont pas accoutumés de fermer les portes chez eux, ils partirent sans fermer celle du curé qui arriva un peu de temps après avec quelques bouteilles de vin pour faire déjeuner ses hôtes. Mais, ne trouvant personne et les portes ouvertes, il crut avoir logé des larrons, qui n'auront pas manqué, disoit-il à un paysan qu'il avoit amené, de prendre tous les ornemens de l'église qui étoient dans la sacristie, à côté de sa maison. Cela l'alarma tellement, que quelques passans s'arrêtèrent et obligèrent le curé de voir ce qui lui manquoit; mais, après la recherche faite, trouvant que tout y étoit, il se prit à dire que, s'ils étoient des larrons ils n'étoient pas des plus méchans, puisqu'il ne lui avoient rien pris, et qu'il en avoit été quitte pour un gigot de mouton. « Il est vrai, dit le paysan; aussi il n'avoit rien à craindre; car les Bohêmes, qui sont les plus grands larrons, ont cette politique de ne dérober jamais où ils couchent, autrement personne ne les voudroit plus loger. — Aussitôt que monseigneur fut de retour à la cour, il y conta son aventure, et il fut curieux de faire informer de ce

qui s'étoit passé lorsque M. le curé revint à la maison d'où il avoit trouvé ses hôtes partis. L'ayant appris par un homme qu'il envoya sur le lieu, le roi le sut, et fut bien aise de s'en divertir avec toute sa cour. Il envoya dire au curé de lui venir parler; ce qu'il fit le lendemain. Comme il n'étoit pas accoutumé de paroître devant de si grand seigneurs, cétoit une espèce d'amende honorable pour lui. Le roi lui dit qu'ayant entendu parler de sa probité et de sa piété il étoit étonné qu'étant pasteur il donnoit retraite la nuit à des larrons. Il protesta au roi qu'il ne les connoissoit pas, et que, quand ils les avoit retirés, il ne les avoit pas crus tels; mais que du moins ils ne lui avoient rien pris. Le roi lui demanda s'ils les reconnoîtroit bien, en cas qu'il les vît; il répondit qu'il croyoit que oui. Le roi donna ordre tout bas d'appeler monseigneur et le grand prieur; et, comme ce dernier vint le premier, le curé, l'apercevant, se mit à crier : « Sire, en voilà un. » Et, le Dauphin venant ensuite, il s'écria derechef : «Sire, voilà l'autre. » Le roi lui dit : « Je vous ferai faire bonne justice; ne vous mettez pas en peine. » Mais, comme le curé vit que toute la cour portoit un grand respect à monseigneur, qu'il n'avoit jamais vu, et qu'il ne connoissoit que par ouï-dire, ne s'étant jamais bougé de son village, il revint à lui, et, connoissant sa méprise, il demanda pardon de sa faute. Le roi, qui est naturellement fort généreux, lui fit donner une pension de cinq cents écus par an pour passer sa vie à son aise, et se ressouvenir qu'il avoit logé le Dauphin de France. « Allez, dit le roi, logez toujours dans

votre maison de tels larrons, et ressouvenez-vous de moi dans vos prières. » Je laisse à juger avec quelle joie M. le curé s'en retourna chez lui. Cette aventure fut l'entretien de la cour pendant un temps.

LA FRANCE DEVENUE ITALIENNE

AVEC

LES DERNIERS DÉRÉGLEMENTS DE LA COUR

L'indiscrétion des dames fit naître parmi les jeunes seigneurs une singulière conspiration. Ils jugèrent à propos de faire serment, et de le faire faire à tous ceux qui entreroient dans leur confrérie, de renoncer à toutes les femmes; car ils accusoient l'un d'entre eux d'avoir révélé leurs mystères à une dame avec qui il étoit bien, et ils croyoient que c'étoit par là que le roi apprenoit tout ce qu'ils faisoient. Ils résolurent même de ne le plus admettre dans leur compagnie; mais, s'étant présenté pour y être reçu et ayant juré de ne plus voir cette femme, on lui fit grâce pour cette fois, à condition que, s'il y retournoit, il n'y auroit plus de miséricorde. Ce fut la première règle de leur confrérie; mais, la plupart ayant dit que, leur ordre allant devenir bientôt aussi grand que celui de Saint-Fran-

çois, il étoit nécessaire d'en établir de solides et auxquelles on seroit obligé de se tenir, le reste approuva cette résolution, et il ne fut plus question que de choisir celui qui travailleroit à ce formulaire. Les avis furent partagés, et, comme on voyoit bien que c'étoit proprement déclarer chef de l'ordre celui à qui on donneroit ce soin, chacun brigua les voix et fit paroître de l'émulation pour un si bel emploi. Manicamp, le duc de Grammont et le chevalier de Tilladet étoient ceux qui faisoient le plus de bruit dans le chapitre, et qui prétendoient s'attribuer cet honneur, à l'exclusion l'un de l'autre : Manicamp, parce qu'il avoit plus d'expérience dans le métier; le duc de Grammont, parce qu'il étoit duc et pair, et qu'il n'en manquoit pas aussi. Pour le chevalier de Tilladet, il fondoit ses prétentions sur ce qu'étant chevalier de Malte, c'étoit une qualité si essentielle, que, quelque avantage qu'eussent les autres, comme ils n'avoient pas celui-là, il étoit sûr qu'il les surpasseroit de beaucoup dans la pratique des vertus.

Comme ils avoient tous trois du crédit dans le chapitre, on eut de la peine à s'accorder sur le choix. Cependant on penchoit pour le duc de Grammont, quand le chevalier de Tilladet, qui étoit, après Manicamp, son rival le plus redoutable, prit la parole, et dit qu'à l'égard du duc de Grammont il avoit un péché originel qui l'excluoit de ses prétentions; qu'il aimoit trop sa femme, et que, comme cela étoit incompatible avec la chose dont il s'agissoit, il n'avoit point d'autres reproches à faire contre lui.

Le duc de Grammont, qui ne s'attendoit pas à cette insulte, ne balança point un moment sur la réponse qu'il avoit à faire ; et, comme il savoit qu'il n'y a rien tel que de dire la vérité, il avoua de bonne foi que cela avoit été autrefois, mais que cela n'étoit plus. La raison qu'il en apporta fut qu'il s'étoit mépris, mais qu'il avoit reconnu enfin qu'il étoit impossible de répondre d'une femme. Que, quoiqu'il fût fils d'un père et cadet d'un frère qui avoient eu tous deux de grandes parties pour obtenir les premières dignités de l'ordre, il étoit cependant moins redevable de son mérite à ce qu'il avoit hérité d'eux qu'à son dépit. Que Dieu se servoit de toutes choses pour attirer à la perfection; qu'ainsi, bien loin de murmurer contre la Providence pour les sujets de chagrin qu'il lui envoyoit, il avouoit tous les jours qu'il lui en étoit bien redevable.

Le chevalier de Tilladet n'eut rien à répondre à cela; et chacun crut que l'humilité du duc de Grammont, jointe à une si grande sincérité, feroit faire réflexion aux avantages qu'il avoit par-dessus les autres, soit pour les charmes de sa personne ou pour le rang qu'il tenoit. En effet, il alloit obtenir tout d'une voix la chose pour laquelle on étoit assemblé, si le comte de Tallard ne se fût avisé de dire que l'ordre alloit devenir trop fameux pour n'avoir qu'un grand maître; que tous trois étaient dignes de cette charge, et qu'à l'exemple de celui de Saint-Lazare, où l'on venoit d'établir plusieurs grands prieurs, on ne pouvoit manquer de les choisir tous trois.

Comme chacun prétendoit à son tour parvenir à

cette dignité, on approuva cette opinion ; mais, comme on fit réflexion que, dans quelque établissement que ce soit, c'est dans les commencemens que l'on a particulièrement besoin d'esprit, on résolut de faire choix d'un quatrième, parce que les trois autres n'étoient pas soupçonnés de pouvoir jamais faire une hérésie nouvelle. Le choix tomba sur le marquis de Biran, homme qui avoit plus d'esprit qu'il n'étoit gros, mais dont la trop grande jeunesse l'eût exclu de cet honneur sans le besoin qu'on en avoit. D'abord que l'élection fut faite, on les pria de travailler tous quatre aux règles de l'ordre, dont le principal but étoit de bannir les femmes de leur compagnie. Pour pouvoir vaquer à une chose si sainte, ils quittèrent non-seulement la cour, mais encore la ville de Paris, où ils craignoient de recevoir quelques distractions ; et, étant enfermés dans une maison de campagne, ils donnèrent rendez-vous aux autres deux jours après, leur promettant qu'il ne leur en falloit pas davantage pour être inspirés. En effet, au bout de ce temps-là, ils avoient rédigé ces règles par écrit :

I

« Qu'on ne recevroit plus dorénavant dans l'ordre des personnes qui ne fussent visitées par les grands maîtres, pour voir si toutes les parties de leur corps étoient saines, afin qu'ils pussent supporter les austérités.

II

« Qu'ils feroient vœu d'obéissance et de chasteté à

l'égard des femmes; et que, si aucun y contrevenoit, il seroit chassé de la compagnie sans pouvoir y rentrer sous quelque prétexte que ce fût.

III

« Que chacun seroit admis indifféremment dans l'ordre, sans distinction de qualité, laquelle n'empêcheroit point qu'on ne se soumît aux rigueurs du noviciat, qui dureroit jusqu'à ce que la barbe fût venue au menton.

IV

« Que si aucun des frères se marioit, il seroit obligé de déclarer que ce n'étoit que pour le bien de ses affaires, ou parce que ses parens l'y obligeoient, ou parce qu'il falloit laisser un héritier. Qu'il feroit serment en même temps de ne jamais aimer sa femme, de ne coucher avec elle que jusqu'à ce qu'il y en eût un fils, et que cependant il en demanderoit permission, laquelle ne lui pourroit être accordée que pour un jour de la semaine.

V

« Qu'on diviseroit les frères en quatre classes, afin que chaque grand prieur en eût autant l'un que l'autre; et qu'à l'égard de ceux qui se présenteroient pour entrer dans l'ordre, les quatre grands prieurs les auroient à tour de rôle, afin que la jalousie ne pût donner atteinte à leur union.

VI

« Qu'on se diroit les uns aux autres tout ce qui se

seroit passé en particulier, afin que, quand il viendroit une charge à vaquer, elle ne s'accordât qu'au mérite, lequel seroit reconnu par ce moyen.

VII

« Qu'à l'égard des personnes indifférentes il ne seroit pas permis de leur révéler les mystères, et que quiconque le feroit en seroit privé lui-même pendant huit jours et même davantage, si le grand maître dont il dépendroit le jugeoit à propos.

VIII

« Que néanmoins l'on pourroit s'ouvrir à ceux qu'on auroit espérance d'attirer dans l'ordre ; mais qu'il faudroit que ce fût avec tant de discrétion, que l'on fût sûr du succès avant que de faire cette démarche.

IX

« Que ceux qui améneroient des frères au couvent jouiroient des mêmes prérogatives, pendant deux jours, dont les grands maîtres jouissoient ; bien entendu, néanmoins, qu'ils laisseroient passer les grands maîtres devant, et se contenteroient d'avoir ce qu'on auroit desservi de leur table. »

C'est ainsi que les règles de l'ordre furent dressées ; et, ayant été lues en présence de tout le monde, elles furent approuvées généralement, à la réserve que quelques-uns furent d'avis qu'on apportât quelque tempérament à l'égard de l'article des femmes, crime qu'ils vouloient n'être pas traité à la dernière rigueur,

mais pour lequel ils souhaitoient qu'on pût obtenir grâce, après néanmoins qu'on l'auroit demandée en plein chapitre, et qu'on auroit observé quelque forme de pénitence. Mais tous les grands maîtres se trouvèrent si zélés, que ceux qui avoient ouvert cette opinion pensèrent être chassés sur-le-champ; et, s'ils n'avoient eu un grand repentir, on ne leur auroit jamais pardonné leur faute.

On célébra dans cette maison de campagne de grandes réjouissances pour être venu à bout si facilement d'une si grande entreprise ; et, après bien des choses qui se passèrent qu'il est bon de taire, on convint que les chevaliers porteroient une croix entre la chemise et le justaucorps, où il y auroit élevé en bosse un homme qui fouleroit une femme aux pieds, à l'exemple des croix de Saint-Michel, où l'on voit que ce saint foule aux pieds le démon.

Après qu'on eut accompli ces rites, chacun s'en revint à Paris ; et, quelqu'un n'ayant pas gardé le secret, il se répandit bientôt un bruit de tout ce qui s'étoit passé, de sorte que les uns, excités par leur inclinations, les autres par la nouveauté du fait, s'empressèrent d'entrer dans l'ordre.

Un prince, dont il ne m'est pas permis de révéler le nom, ayant eu ce désir, fut présenté au chapitre par le marquis de Biran ; et, ayant demandé à être relevé des cérémonies, on lui fit réponse que cela ne se pouvoit, et qu'il falloit qu'il montrât l'exemple aux autres. Tout ce qu'on fit pour lui, c'est qu'on lui accorda qu'il choisiroit celui des grands maîtres qui lui plairoit le

plus; et il choisit celui qui l'avoit présenté ; ce qui fit grand dépit aux autres, qui le voyoient beau, jeune et bien fait.

Cette grâce fut encore suivie d'une autre qu'on lui accorda, savoir : qu'il pourroit choisir de tous les frères celui qui lui seroit le plus agréable, ce dont néanmoins la plupart commencèrent à murmurer, disant que puisque on violoit sitôt les règles, tout seroit bientôt perverti. Mais on leur fit réponse que ces règles, quelque étroites qu'elles dussent être, pouvoient souffrir quelque modération à l'égard d'une personne de si grande qualité ; que, quoique on eût dit qu'elles seroient égales pour tout le monde, c'est qu'on n'avoit pas cru qu'il se dût présenter un prince d'un si haut rang ; que, comme à Malte, les princes de maisons souveraines étoient naturellement chevaliers grands-croix, il étoit bien juste qu'ils eussent pareillement quelque privilége dans leur ordre ; qu'autrement ils n'y entreroient pas, ce qui ne leur apporteroit pas grand honneur.

On n'eut garde de ne pas se rendre à de si bonnes raisons, et, chacun ayant calmé sa colère, on complimenta le prince sur l'avantage qui revenoit à l'ordre d'avoir une personne de sa naissance ; et il n'y en eut point qui ne s'offrît à lui donner toute sorte de contentement. Il se montra fort civil envers tout le monde, et promit qu'on verroit dans peu qu'il ne seroit pas le moins zélé des chevaliers. En effet, il n'eut pas plutôt révélé les mystères à ses amis, que chacun se fit un mérite d'entrer dans l'ordre, de sorte qu'il

fut bientôt rempli de toute sorte d'honnêtes gens.

Mais, comme le trop grand zèle est nuisible en toutes choses, le roi fut bientôt averti de ce qui se passoit; il sut même qu'on avoit séduit un autre prince, en qui il prenoit encore plus d'intérêt qu'en celui dont je viens de parler. Le roi, qui haïssoit à la mort ces sortes de débauches, voulut beaucoup de mal à tous ceux qui en étoient accusés; mais eux, qui ne croyoient pas qu'on les en pût convaincre, se présentèrent devant lui comme auparavant, jusqu'à ce que, s'étant informé plus particulièrement de la chose, il en relégua quelques-uns dans des villes éloignées de la cour, fit donner le fouet à un de ses princes en sa présence, envoya l'autre à Chantilly, et enfin témoigna une si grande aversion pour tous ceux qui y avoient trempé, que personne n'osa parler pour eux.

Le chevalier du Tilladet, qui étoit cousin germain du marquis de Louvois, se servit de la faveur de ce ministre pour obtenir sa grâce, et lui protesta si bien qu'il étoit innocent, qu'il en alla parler à l'heure même à sa Majesté. Mais elle, qui ne croyoit pas légèrement, ne s'en voulut pas rapporter à ce qu'il lui disoit, et remit à lui faire réponse quand il en seroit instruit plus particulièrement. Pour cet effet, il fit appeler le jeune prince qui avoit eu le fouet, et, lui ayant commandé, en présence du marquis de Louvois, de lui dire la vérité, le marquis de Louvois fut si fâché d'entendre que le chevalier du Tilladet lui avoit menti, qu'il s'en fut du même pas lui dire tout ce que la rage et le dépit étoient capables de lui inspirer.

Il n'y eut que le duc de Grammont à qui le roi ne parla de rien, comme s'il n'eût pas été du monde ; ce qui donna lieu de murmurer aux parens des exilés, qui étoient fâchés de le voir rester à Paris pendant que les autres s'en alloient dans le fond des provinces. Mais le roi, sachant leur mécontentement, dit qu'ils ne devoient pas s'en étonner ; qu'il y avoit longtemps que le duc de Grammont lui étoit devenu si méprisable, que tout ce qu'il pouvoit faire lui étoit indifférent, de sorte que ce seroit lui faire trop d'honneur que d'avoir quelque ressentiment contre lui. La cour étoit trop peste pour cacher au duc une réponse comme celle-là ; et, au lieu qu'il tiroit vanité auparavant d'avoir été oublié, il eut tant sujet de s'en affliger, que tout autre que lui en seroit mort de douleur.

La cabale fut dissipée par ce moyen : mais, quelque pouvoir qu'eût le roi, il lui fut impossible d'arracher de l'esprit de la jeunesse la semence de débauche qui y étoit trop fortement enracinée pour être sitôt éteinte. Cependant les dames firent de grandes réjouissances de ce qui venoit d'arriver, et, quelques-unes des croix de ces chevaliers étant tombées entre leurs mains, elles les jugèrent dignes du feu, quoique ce fût une faible vengeance pour elles. Après cela, elles crurent que cette jeunesse seroit obligée de revenir à elles ; mais elle se jeta dans le vin, de sorte que tous les jours on ne faisoit qu'entendre parler de ses excès.

Cependant, quelque débauche qu'elle fit, pas une n'approcha de celle qui fut faite dans un honnête lieu,

où, après avoir traité à la mode d'Italie celles des courtisanes qui lui parurent les plus belles, elle en prit une par force, lui attacha les bras et les jambes aux quenouilles du lit ; puis, lui ayant mis une fusée dans un endroit que la bienséance ne me permet pas de nommer, elle y mit le feu impitoyablement, sans être touchée des cris de cette misérable, qui se désespéroit. Après une action si enragée, elle poussa sa brutalité jusqu'au dernier excès : elle courut les rues toute la nuit, brisant un nombre infini de lanternes, et ne s'arrêtant que sur le pont de bois qui aboutit dans l'île, où, pour comble de fureur, ou pour mieux dire d'impiété, elle arracha le crucifix qui étoit au milieu ; de quoi n'étant pas encore contente, elle tâcha de mettre le feu au pont ; ce dont elle ne put venir à bout.

Un excès si abominable fit grand bruit dans Paris. On l'attribua à des laquais, ne croyant pas que des gens de qualité fussent capables d'une chose si épouvantable. Mais la femme chez qui ils avoient fait la débauche, étant venue trouver M. Colbert le lendemain, sous prétexte de lui présenter un placet, lui dit que, s'il ne lui faisoit justice de son fils le chevalier, qui y étoit fourré des plus avant, elle alloit se jeter aux pieds du roi, et lui apprendre que ceux-là qui avoient servi de bourreaux à la fille étoient les mêmes qui avoient arraché le crucifix. Elle ajouta qu'elle les avoit suivis à la piste dans le dessein de les faire arrêter par le guet, mais que malheureusement il s'étoit déjà retiré.

M. Colbert n'eut pas de peine à croire cela de son fils, qui lui avoit déjà fait d'autres pièces de cette nature : et, comme il appréhendoit sur toutes choses que cela ne vînt aux oreilles du roi, non-seulement il prit soin de la fille, mais il empêcha encore sous main qu'on ne fît une perquisition exacte de ce qui étoit arrivé la nuit. Mais, quelque précaution qu'il eût, la chose pensa éclater lorsqu'il y pensoit le moins. Un laquais de ces débauchés fut pris, deux ou trois mois après, pour vol ; et, étant menacé par d'Effita, lieutenant criminel, d'être appliqué à la question s'il ne révéloit tous les crimes qu'il pouvoit avoir commis, il avoua de bonne foi que pas un ne lui faisoit tant de peine que d'avoir aidé au chevalier de Colbert à arracher le crucifix dont nous avons parlé ; qu'il en demandoit pardon à Dieu et que c'étoit pour cela qu'il le punissoit ; mais il en arriva tout autrement, et ce fut au contraire la cause de son salut ; car d'Effita, qui étoit homme à faire sa cour au préjudice de sa conscience, s'en fut trouver, au même temps, M. Colbert, et lui demanda ce qu'il vouloit qu'il fît du prisonnier, après lui avoir insinué toutefois auparavant qu'il étoit dangereux qu'il ne parlât si on le faisoit mourir. M. Colbert le remercia du soin qu'il avoit de sa famille, et, l'ayant prié de sauver ce misérable, il le rendit blanc comme neige, quoiqu'il méritât mille fois d'être roué.

Le duc de Roquelaure, père du marquis de Biran, étoit au désespoir de voir son fils mêlé dans toutes les débauches ; et, comme il croyoit qu'un mariage étoit

capable de l'en retirer, il jeta les yeux sur quelque naissance, quelque bien, et beaucoup de faveur ; car, comme il n'étoit que duc à brevet, et que son fils, après sa mort, ne devoit pas tenir le même rang, il vouloit tâcher, par le moyen de la femme qu'il épouseroit, de lui procurer une si grande marque de distinction. Il trouva tout cela dans la fille du duc d'Aumont, qui étoit nièce de M. de Louvois du côté maternel ; et, en ayant parlé à son fils, il le trouva si peu disposé à lui obéir, qu'il se mit dans une furieuse colère contre lui. Il le menaça de le déshériter, s'il ne se conformoit à ses volontés ; et, le marquis de Biran lui ayant demandé quinze jours pour s'y résoudre, il employa ce temps-là à voir ses amis, qui étoient revenus de leur exil.

Il se plaignit à eux de la dureté de son père, qui le contraignoit à faire une chose si éloignée de son inclination. Il leur demanda s'il ne perdroit point par là leur amitié ; mais, l'ayant assuré que non, pourvu qu'il en usât si sobrement avec son épouse qu'ils n'en fussent pas tout à fait oubliés, cette réponse le satisfit tellement, qu'il s'en fut trouver à l'heure même M. de Roquelaure, à qui il dit qu'il pouvoit parler d'affaire quand il voudroit, et qu'il étoit tout disposé à lui obéir. M. de Roquelaure, ayant le consentement de son fils, fut trouver M. le chancelier, grand-père de mademoiselle d'Aumont, à qui il proposa le mariage. M. le chancelier, dont la coutume étoit de recevoir favorablement tout le monde, n'eut garde de se démentir en cette occasion, quoique dans le fond la proposition ne

lui plût pas. Mais, comme il étoit sûr que les obstacles qui se rencontreroient dans la suite fourniroient assez de matière pour ne pas passer plus avant, il embrassa M. de Roquelaure, lui dit qu'il seroit au comble de la joie, si, ayant toujours été son ami, leur union devenoit encore plus étroite par l'alliance de leurs maisons ; et, après lui avoir fait mille autres complimens de cette nature, il lui dit qu'il n'avoit qu'à en parler au duc d'Aumont, lequel seroit aussi sensible que lui à l'honneur qu'il leur faisoit.

M. de Roquelaure, tout raffiné courtisan qu'il étoit, crut la chose faite après un accueil si favorable. Mais M. le chancelier étoit trop sage pour donner sa petite-fille à un homme aussi débauché qu'étoit le marquis de Biran ; et, ayant peur que le duc d'Aumont ne se laissât surprendre par les grands biens qui sembloient ne lui pouvoir manquer, il lui envoya dire la conversation qu'il avoit eue avec le duc de Roquelaure, et qu'il insistât à ce que son fils fût duc avant que de rien conclure.

Le duc de Roquelaure, étant allé voir le duc d'Aumont, fut fort surpris de cette difficulté, qu'il lui mit d'abord en avant. Toutefois, espérant que M. le chanchelier l'y serviroit, il s'en fut le trouver, et lui dit qu'il attendoit ce service de son amitié ; mais M. le chanchelier, traitant la chose de bagatelle, lui dit qu'il n'avoit qu'à en parler lui-même au roi, qu'il la lui accorderoit en même temps ; que, s'il s'excusoit de le faire, ce n'étoit qu'à cause de toutes les grâces que le roi lui faisoit, et de peur de paroître insatiable si,

après toutes celles qu'il avoit reçues, il en demandoit encore de nouvelles.

C'est ainsi que le chanchelier envoya adroitement l'éteuf au duc de Roquelaure, lequel, pour un Gascon, donna si grossièrement dans le panneau, qu'il s'en fut dès le lendemain au lever du roi. Mais ce prince, qui avoit mille sujets de ne pas vouloir du bien au marquis de Biran, lui dit, d'abord qu'il eut ouvert la bouche, qu'il étoit fâché de ne lui pouvoir accorder ce qu'il demandoit; que la conduite de son fils en étoit cause; que, s'il avoit de l'esprit, il ne l'employoit qu'à faire du mal, et qu'en un mot ce n'étoit pas pour ces sortes de gens-là qu'une dignité si considérable étoit réservée.

Le duc de Roquelaure vit bien qu'il étoit pris pour dupe; mais, la faveur où étoit le chancelier et toute sa famille l'obligeant à dissimuler, il fit même semblant de croire tout ce qu'il lui dit encore d'honnête sur ce sujet et songea à pourvoir son fils d'un autre côté. Le marquis de Biran, qui ne faisoit guère de différence entre le mariage et l'esclavage, fut ravi de se voir délivré d'un fardeau si pesant, et, ayant assemblé ses amis pour leur faire part de sa joie, ils firent une débauche où rien ne manqua que les femmes. Ils s'en étoient bien passés plusieurs fois, ce qui devoit faire croire qu'ils s'en passeroient bien encore celle-là; mais, l'inconstance de la nation leur ayant fait faire réflexion qu'on n'étoit jamais heureux si l'on ne goûtoit de toutes choses, ils se dirent entre la poire et le fromage qu'il falloit qu'ils devinssent amoureux, ou

du moins qu'ils feignissent de l'être. Le marquis de Biran dit que, pour lui, il vouloit aimer madame d'Aumont, pour se venger de son mari. Les autres se choisirent des maîtresses à leur gré ; mais le chevalier de Tilladet et le comte de Roussi dirent au marquis de Biran qu'étant autant de ses amis qu'ils en étoient ils vouloient aimer le même sang qu'il aimeroit ; que la duchesse d'Aumont avoit deux sœurs, que c'étoit à elles qu'ils alloient donner leurs soins. Et, mettant en même temps dans un chapeau deux billets, où le nom de ces deux dames étoit écrit, ils tirèrent au sort laquelle ils serviroient.

La duchesse de La Ferté, cadette des trois, échut au chevalier de Tilladet, et la duchesse de Ventadour au comte de Roussi, tellement que la fortune prit plaisir à assembler les humeurs qui pouvoient convenir ensemble ; car, si la duchesse de Ventadour fût tombée au chevalier de Tilladet, il étoit trop brusque pour se donner le temps de se mettre bien dans son esprit, outre qu'elle eût peut-être fait scrupule d'en faire son ami, après avoir été l'amie de son frère. De même la duchesse de La Ferté, qui se peut dire folle à l'excès, auroit peut-être aussi déplu au comte de Roussi, dont l'inclination est portée à la sagesse, quoiqu'on lui ait vu faire le fou quelquefois comme les autres.

Ces trois dames sont filles de la maréchale de la Mothe, gouvernante des enfans de France. Leur père n'étoit qu'un simple gentilhomme de Picardie; mais, s'étant élevé par son mérite à la plus haute qualité où l'on puisse monter, les ducs d'Aumont, de Ventadour

et de La Ferté n'ont pas dédaigné d'épouser ses filles, et elles sont toutes trois duchesses, quoiqu'elles n'aient pas eu grand'chose en mariage. Leur mère, qui est demeurée veuve à un âge peu avancé, et qui a été belle femme, a fait tout son possible pour les élever dans la vertu, sachant bien que, quelque soin qu'on puisse prendre, le vice ne se glisse que trop facilement dans l'esprit. Mais elles sont venues dans un siècle trop corrompu pour profiter longtemps de ses leçons, et, quoiqu'elles aient mille défauts dans la taille, comme elles ont beaucoup d'agrément dans le visage, elles ont trouvé bientôt des gens qui ont cherché à les corrompre. En effet, on peut dire qu'elles sont bossues, et, quoique cela ne paroisse pas aux yeux de tout le monde, il est pourtant vrai que, sans un corps de fer à quoi elles sont accoutumées dès leur jeunesse, il n'y auroit personne qui ne s'en aperçût. La duchesse d'Aumont, qui est l'aînée, est sans doute la plus belle, et quoiqu'elle ne soit pas d'une taille si avantageuse que ses sœurs, elle ne parut pas plutôt à la cour que mille gens se firent une affaire de lui en conter. Mais la maréchale, sa mère, qui ne songeoit qu'à lui donner un mari, écarta si bien la foule qui l'importunoit, que même ceux à qui l'envie auroit pu prendre de l'épouser se retirèrent comme les autres. Cela ne plut pas à la duchesse d'Aumont, qu'on appeloit en ce temps-là mademoiselle de Toussi, et qui se dit à part elle que, si on tardoit encore longtemps à lui chercher un mari, elle pourroit bien en prendre un elle-même.

Elle n'osa pas cependant le déclarer à sa mère, la

connoissant trop sévère ; mais, comme elle ne pouvoit résister à la tentation, elle devint amoureuse du chevalier d'Hervieux, écuyer de la maréchale, homme d'environ quarante ans, laid de visage, assez bien fait de taille, mais à qui c'étoit un grand agrément de pouvoir entrer à toute heure dans sa chambre. Elle prit un soin extrême de lui paroître le plus agréable qu'il lui fût possible. Pour cet effet, ayant ouï dire plusieurs fois qu'elle n'étoit jamais si belle que quand elle avoit les cheveux épars, elle prit plaisir à demeurer longtemps à sa toilette ; le faisant approcher, et, sous prétexte de l'entretenir des voyages qu'il avoit faits en Levant, elle tâcha de lui donner autant d'amour qu'elle s'en sentoit pour lui.

Il falloit être corsaire en matière d'amour pour regarder tant de charmes sans en être touché ; mais, soit qu'il eût contracté une certaine insensibilité dans le séjour qu'il avoit fait chez les Barbares, où qu'il se fît une règle de son devoir, il demeura dans le respect ; tellement que la belle, voyant qu'elle perdoit son temps, fut sur le point mille fois de lui déclarer sa passion, à quoi elle auroit succombé indubitablement, si elle n'eût appréhendé que d'Hervieux, qui étoit un homme sage, n'en eût averti sa mère.

Comme le peu de progrès qu'elle faisoit dans sa passion lui faisoit passer de mauvaises heures, elle cherchoit autant qu'elle pouvoit le moyen de charmer sa mélancolie, et, sa mère lui permettant d'aller chez madame de Bonelle, qui étoit sa tante, où tout Paris alloit jouer, elle vit plusieurs gens qui ne manquèrent

pas de lui conter fleurettes, entre autres le duc de Caderousse, homme de qualité du comtat d'Avignon, qui avoit épousé la fille de M. du Plessis-Guénégaud, secrétaire d'État. Quoique cette qualité d'homme marié dût être fatale aux desseins de Caderousse, il avoit néanmoins le bonheur de s'insinuer par là dans le cœur de toutes les dames. En effet, c'étoit ce qui lui avoit acquis la réputation d'honnête homme, et cela, parce qu'ayant épousé une femme extrêmement délicate il s'empêchoit de coucher avec elle, quoiqu'il parût l'aimer extrêmement. En effet, les médecins avoient dit qu'elle mourroit si elle mettoit jamais d'enfant au monde, et c'étoit pour cela qu'il ne l'approchoit point. Elles concluoient de là que son amitié étoit d'une autre nature que celle de la plupart des hommes, qui n'aiment les femmes que pour le plaisir qu'elles leur donnent, et qui sans cela ne les aimeroient point.

Il joignit encore à cette bonne qualité celle d'être extrêmement discret; ainsi, plaisant à tout le monde par tant d'endroits, il plut encore à mademoiselle de Toussi, qui n'étoit pas moins susceptible d'amour que les autres. Cette nouvelle flamme n'éteignit pas celle qu'elle avoit pour d'Hervieux; et, étant exposée à le voir à tous momens, elle se sentit un si grand cœur, qu'elle se crut capable de les aimer tous deux à la fois. Ainsi, continuant de vivre toujours avec d'Hervieux comme elle avoit commencé, en fit tant à la fin, qu'il se douta qu'il étoit plus heureux qu'il ne pensoit. Toutes choses le confirmèrent dans ses soupçons; cependant, bien loin de songer à en profiter, il en fut

plus retenu, de sorte qu'il falloit qu'elle l'envoyât querir par plusieurs fois avant qu'il vînt dans sa chambre. Elle se plaignoit alors à lui du peu de considération qu'il avoit pour elle (car elle n'osoit pas dire amitié); mais d'Hervieux faisoit comme s'il eût été sourd et ne lui répondoit que par de profondes révérences qui la faisoient enrager.

Il n'étoit pas néanmoins insensible, et, sentant que la nature résistoit à tant de sagesse, il fit résolution de quitter plutôt la maréchale que de s'exposer davantage à une occasion si périlleuse. Pour cet effet, il chercha sous main une maison où il pût entrer en sortant de la sienne; mais, comme cela ne se rencontre pas en un jour, il arriva que la maréchale s'aperçut de la folle passion de sa fille, à quoi elle mit ordre incontinent. Un jour donc que sa fille avoit envoyé querir d'Hervieux, après les minauderies ordinaires, elle lui dit que, comme il étoit habile en tout, elle le prioit de lui vouloir aller chercher au palais une paire de jarretières pareilles à celles qu'elle portoit. En même temps elle le fit approcher pour lui montrer les siennes; mais, levant ses jupes jusqu'au-dessus du genou, elle lui fit voir des choses bien plus belles que tout ce que je pourrois dire, et il en fut si touché, qu'il pensa oublier toutes les résolutions qu'il avoit prises.

Néanmoins, comme il se représenta dans le même moment tout ce qui pouvoit arriver s'il suivoit ses premiers mouvemens, il étouffa tout ce que le plaisir lui pouvoit promettre de plus charmant, il feignit de n'avoir pas pris garde à ce qu'elle avoit fait, et sortit pour

aller à son emplette. Étant revenu du palais, il prit son temps de lui donner ce qu'il avoit acheté en présence de sa mère, afin de n'être pas obligé d'entrer davantage dans sa chambre. Et, quoiqu'elle l'envoyât encore querir tous les jours, il supposa des affaires à tous momens, qui lui firent éviter le péril qu'on lui préparoit. Car, quoiqu'on ne puisse pas dire positivement quel étoit le dessein de mademoiselle de Toussi, après ce qui venoit d'arriver, il est à présumer que, sa folle passion durant toujours, elle l'eût porté à d'étranges extrémités. Le refus que d'Hervieux faisoit de venir dans sa chambre l'outra extraordinairement contre lui. Cependant, tout cela n'étant pas capable de la guérir de sa passion, elle continua ses importunités et garda si peu de mesure, que sa mère s'aperçut à la fin qu'il y avoit de l'empressement à elle de le chercher. Elle en devina la cause aussitôt; mais, étant bien aise de convertir ses soupçons en une assurance certaine, elle fit cacher dans la chambre de sa fille une femme en qui elle se confioit comme en elle-même; puis elle y envoya d'Hervieux, sous prétexte de lui dire quelque chose de sa part. D'Hervieux fut fâché de ce commandement; mais, ne pouvant se dispenser d'obéir, il y fut, et auroit essuyé de mademoiselle de Toussi tous les reproches qu'une fille prévenue de passion comme elle étoit capable de faire, si, voyant qu'elle ne demeuroit plus dans le silence, il ne l'eût interrompue en lui disant qu'il croyoit que ce qu'elle en faisoit n'étoit que pour tenter sa fidélité; que cependant, quoi qu'il en pût être, il alloit demander son

congé à madame la maréchale ; qu'après cela elle chercheroit sur qui rejeter ses railleries, mais que pour lui il n'en vouloit plus être le sujet.

Cette conversation ayant été rapportée mot à mot à la maréchale par celle qui étoit en embuscade, elle vit bien que ses soupçons n'étoient pas mal fondés, et, d'Hervieux lui ayant demandé un moment après permission de se retirer sous prétexte de quelques affaires qu'il avoit en son pays : « Oui, lui-elle, je vous l'accorde volontiers, mais à condition que je reconnoîtrai auparavant, non pas comme je voudrois, mais du moins comme je le pourrai, les services que vous m'avez rendus. » A ces mots, elle lui fit connoître qu'elle savoit la cause de sa retraite, et le pria de vouloir être toujours aussi secret qu'il avoit été fidèle.

D'Hervieux fit le surpris à cette ouverture, et ne voulut jamais lui rien avouer ; ce qui lui donna encore plus d'estime pour lui. Cependant elle lui procura le consulat de Tunis, avec une pension de mille francs sur un évêché, et fit recevoir sa sœur femme de chambre d'une des filles de France.

La maréchale, jugeant, après ce qui venoit de se passer, que la garde d'une telle fille étoit dangereuse, songea à s'en défaire au plus tôt ; de sorte que, s'il fût venu quelqu'un dans ce moment, elle n'auroit pas pris garde s'il eût eu toutes les qualités qu'elle désiroit auparavant dans un gendre. Il y avoit peu de jours que le duc de Caderousse s'étoit offert à mademoiselle de Toussi, lorsque tout cela arriva ; elle avoit fait d'abord la réservée et s'étoit plainte de ce qu'étant marié il

osoit songer à elle. Enfin, pour paroître ce qu'elle n'étoit pas, elle s'étoit privée pendant quelque temps d'aller chez madame de Bonelle. Mais, comme elle en enrageoit plus que lui, elle y retourna bientôt, et lui dit que, s'il la voyoit, ce n'étoit que pour savoir si ses sentimens étoient raisonnables; qu'elle avoit fait réflexion qu'on n'étoit pas le maître de son cœur, mais que du moins elle vouloit apprendre si sa passion n'avoit pour but que de l'épouser en cas que sa femme vînt à mourir.

Caderousse, à qui c'étoit un grand mérite, comme je l'ai déjà dit, de paroître affectionné pour cette moribonde, lui répondit sans hésiter qu'il aimoit une maîtresse, parce qu'elle lui paroissoit aimable; mais qu'à Dieu ne plût, qu'il en souhaitât la mort de sa femme. Que, si cela arrivoit, il ne pouvoit pas répondre de ce qu'il feroit; mais que toujours savoit-il bien qu'il en seroit au désespoir.

Mademoiselle de Toussi fut fort surprise de cette réflexion; elle crut que, pour paroître sage, il falloit du moins faire mine de s'en fâcher; mais, faisant réflexion qu'il étoit difficile de faire dédire un homme qui étoit en réputation d'aimer sa femme et qui parloit de bonne foi, elle tourna les choses d'une autre manière, et lui dit qu'elle étoit ravie de le voir dans ces sentimens; que, comme elle savoit que sa femme ne pouvoit pas vivre encore longtemps, elle espéroit lui donner lieu par sa conduite de désirer qu'elle devînt la sienne, et que, si cela pouvoit arriver, il l'aimeroit bien autant du moins qu'il avoit fait l'autre.

Caderousse la pria de cesser une conversation qu'il

disoit l'embarrasser, et, se trouvant plus heureux qu'il n'avoit espéré, il tâcha de profiter de sa bonne fortune. Mademoiselle de Toussi avoit pour le moins autant d'impatience que lui de le satisfaire; mais elle avoit les raisons du tablier, qui est un obstacle terrible pour les amans, c'est-à-dire qu'elle appréhendoit de devenir grosse. Hors de cela elle lui accorda après deux ou trois conversations tout ce qu'une fille peut accorder honnêtement à un homme; et il fut maître de ce que nous appelons en France la petite oie. Elle lui promit en outre que, d'abord qu'elle seroit en état de faire davantage pour lui, elle s'en acquitteroit avec la plus grande joie du monde; et elle lui tint parole si exactement, qu'il n'eut pas sujet de s'en plaindre. Quoique ce qu'elle faisoit pour lui ne fût pas contentement pour un amant fort passionné, néanmoins il vit et toucha des choses qui étoient capables de faire mourir de joie. Un visage fait au tour, une bouche charmante, des dents de même, des cheveux admirables, longs et en quantité, une gorge faite pour les amours, une peau délicate et blanche, et par-dessus tout cela un corps qui contenoit en raccourci tout ce qu'il y a de plus aimable. Il chercha plusieurs fois l'accomplissement de ses désirs dans ce qui lui étoit défendu; mais, quoiqu'elle le souhaitât tout aussi passionnément que lui, non-seulement elle fut la maîtresse de sa passion mais elle lui fit encore de grands reproches de ce qu'i ne l'aimoit pas tant que sa femme.

Caderousse, qui, en l'état qu'il en étoit avec elle, croyoit pouvoir lui faire confidence de ce qu'il avoit de

plus particulier sur le cœur, lui dit que, s'il y avoit quelque différence entre elle et sa femme, elle étoit toute à son avantage ; qu'il lui étoit aisé de se passer de l'une qu'il n'aimoit pas, mais qu'il n'en étoit pas de même de l'autre, qu'il adoroit ; que, comme tout ce qui se passoit dans le monde ne consistoit qu'en grimace, il lui avoit été aisé de faire accroire que ce qu'il en faisoit n'étoit que par la considération qu'il avoit pour sa femme, mais qu'enfin il ne pouvoit s'empêcher de lui dire qu'il seroit ravi d'en être défait.

Elle lui sauta au cou après cette déclaration, et, quoiqu'ils ne fissent pas tout ce qu'il falloit pour goûter une joie parfaite, ils ne laissèrent pas de se pâmer sur un lit de repos, où ils s'étoient jetés l'un sur l'autre.

Comme l'on n'est pas heureux en toutes choses, Caderousse, qui étoit grand joueur, perdit, à quelques jours de là, beaucoup d'argent contre le roi ; et, ne l'ayant pas tout comptant, il donna ce qu'il avoit et demanda du temps pour le reste. Le roi, qui étoit ponctuel en toutes choses, et qui vouloit apprendre aux autres à le devenir, lui fit réponse que cela étoit bien vilain de jouer sans avoir de l'argent. C'en fut assez pour le faire résoudre à prendre la poste pour aller tout vendre chez lui ; mais auparavant il voulut prendre congé de mademoiselle de Toussi, et la conjurer de ne le pas oublier dans son absence.

Elle fut au désespoir quand elle sut un départ si précipité ; elle lui offrit ses bagues et ses pierreries pour rompre ce voyage, et même de voler celles de sa mère, si les siennes ne suffisoient pas. Mais Caderousse, qui

prévoyoit que cela feroit trop de bruit dans le monde, et qui d'ailleurs, de son naturel, n'étoit pas si escroc que la plupart des gens de la cour, la remercia de ses offres. Ils se séparèrent ainsi fort satisfaits l'un de l'autre, ou, pour mieux dire, fort contens des témoignages réciproques qu'ils s'étoient donnés de leur amitié. Il promit de revenir bientôt, et elle n'en douta point, sachant le sujet qui le faisoit partir. Mais elle eut la délicatesse de lui dire qu'elle étoit fâchée de n'avoir point un peu de part dans son retour, et que le roi l'eût tout entière. Il lui répondit là-dessus ce que devoit dire un homme qui avoit de l'esprit et qui étoit amoureux, et elle eut lieu de s'en contenter. Comme l'argent est extrêmement rare dans les provinces, il eut de la peine de trouver celui qu'il lui falloit, et, ayant demeuré plus longtemps qu'il n'avoit cru, il arriva cependant que le duc d'Aumont se présenta pour épouser mademoiselle de Toussi.

C'étoit un homme, non-seulement d'une ancienne maison, mais qui étoit encore distingué par un gouvernement de province et par une grande charge. Il étoit premier gentilhomme de la chambre, gouverneur du Boulonnois, et duc et pair; si bien que c'eût été un parti extrêmement avantageux, s'il n'eût eu un fils de son premier lit, avec quelques filles. Il avoit épousé en premières noces, comme nous l'avons dit, la sœur du marquis de Louvois, qui étoit morte bien misérablement, ce qui faisoit présumer qu'il ne se chargeroit jamais de femme. Cette dame, à qui rien ne manquoit du côté de la magnificence, avoit un chapelet de dia-

mans de grand prix, et, un jour qu'il y avoit chez elle beaucoup de personnes de qualité, on le lui prit sur une table. Ce chapelet se trouvant perdu, elle ne sut sur qui faire tomber son soupçon, et, comme elle avoit une curiosité inconcevable de savoir qui l'avoit dérobé, elle écouta volontiers quelques propositions qu'on lui fit d'aller au devin. Elle y fut donc, et le devin la renvoya à un prêtre de la paroisse de Saint-Severin, qui nourissoit des pigeons au haut de sa maison, qu'il fit parler devant elle, après qu'elle eut fait un pacte avec lui, par lequel elle lui promit, dit-on, d'étranges choses. Ces pigeons lui dirent qu'elle retrouveroit son chapelet à son retour; mais elle n'étoit guère en état de se réjouir de leurs promesses; elle avoit été tellement saisie de frayeur, qu'elle se mit au lit en arrivant, et, soit que Dieu la voulût punir de sa curiosité, ou que le mal d'enfant lui prît, comme on le publia dans le monde pour empêcher qu'on ne glosât sur son aventure, elle expira dans des douleurs plus aisées à concevoir qu'à décrire.

Une catastrophe si extraordinaire fut l'entretien de tout Paris pendant quelques semaines; mais, comme il renaît à tous momens dans cette grande ville des choses qui font oublier celles qui se sont passées peu auparavant, l'on ne s'en ressouvint plus que dans sa famille, à qui ce malheureux accident devoit avoir fait aussi plus d'impression. Son mari, entre autres, en fut si touché, qu'on crut qu'il alloit renoncer au monde. Mais, comme c'étoit un grand pas à faire à un homme de sa condition, il se contenta de vivre d'une autre

manière qu'il n'avoit fait ; et ce fut si exemplairement, que chacun en fut édifié. Cela fit présumer, comme j'ai dit ci-devant, qu'il ne songeroit point à un autre mariage, et en effet il auroit parié lui-même qu'il n'y auroit jamais songé, principalement ayant un fils pour soutenir sa maison ; mais à peine eut-il vu mademoiselle de Toussi, que ses résolutions s'en allèrent en fumée. Il la fit demander en mariage aussitôt ; et la maréchale de La Mothe la lui accorda volontiers, parce que, encore une fois, la garde d'une telle marchandise est toujours dangereuse.

Ce ne fut pas pourtant par les avantages qu'elle y trouva ; car, quoiqu'il eût toutes les charges dont nous avons parlé ci-dessus, elles ne regardoient que son fils aîné, et point du tout ceux qui pouvoient venir de sa fille. Mademoiselle de Toussi ne fit aucun effort pour s'opposer à ce mariage, quoiqu'elle aimât Caderousse, et qu'elle se fût flattée jusque-là de l'épouser si sa femme venoit à mourir. Cependant, pour lui montrer que, toute prête à changer de condition, elle ne changeoit point de sentiment, elle lui écrivit de se hâter de venir, s'il vouloit recueillir le fruit de ses promesses.

Caderousse, qui avoit fait son argent, prit la poste aussitôt avec les lettres de change dans sa poche : il trouva que le mariage n'étoit pas encore achevé, et la première chose qu'il fit fut de voir sa maîtresse, à qui il tâcha de persuader de lui donner la préférence sur le duc d'Aumont, c'est-à-dire qu'il pût passer devant lui, quand ce viendroit le moment de la posséder. Mais, soit qu'elle eût peur que, les vestiges étant encore si

récens, le duc d'Aumont ne vînt à s'en apercevoir, ou qu'elle fît conscience de lui ôter en même temps et le cœur et ce que les maris sont bien aises de trouver, elle le blâma de sa délicatesse, et lui dit qu'il devoit être plus que content de ce qu'elle faisoit. Caderousse ne demeura pas sans réplique pour lui prouver que ces morceaux étoient ragoûts d'un amant et point du tout d'un époux. Cependant tout ce qu'il put dire ne fut pas capable de la persuader, et, à deux jours de là, le duc d'Aumont l'épousa.

Le roi leur fit l'honneur non-seulement de signer à leur contrat de mariage, en faveur duquel il fit un présent considérable à la mariée, mais il assista encore à la bénédiction nuptiale. Cependant, quoique la dame eût été affamée d'homme, elle ne trouva pas avec son mari les mêmes plaisirs qu'elle avoit goûtés, quoique imparfaitement, avec Caderousse, ni même ceux qu'elle s'étoit figuré de goûter avec d'Hervieux. C'est pourquoi elle ne se vit pas plutôt en liberté, qu'elle écrivit un billet à son amant, pour voir la différence qu'il y avoit de l'un à l'autre. Mais ce fut l'embarras de trouver quelqu'un à qui se fier pour le lui remettre entre les mains. Après y avoir bien songé, elle s'avisa d'écrire à Catherine, femme de chambre de madame de Bonelle; et lui manda qu'elle devoit de l'argent de jeu à M. de Caderousse, et qu'elle la prioit de lui donner en main propre la lettre qu'elle trouveroit dans la sienne, par laquelle elle lui faisoit excuse si elle ne le payoit pas sitôt.

Elle envoya ses deux lettres par un de ses laquais; et

Catherine, croyant de bonne foi que celle qu'elle devoit rendre ne contenoit autre chose que ce qu'elle lui demandoit, elle la donna à Caderousse, qui ne manquoit pas de venir jouer toutes les après-dînées chez madame de Bonelle. Il fut fort surpris d'abord, ne pouvant comprendre comment la duchesse se servoit d'une personne si suspecte; mais, ayant vu ce que la lettre contenoit, il changea son étonnement en admiration, et jugea qu'une femme qui avoit l'esprit si présent dans les commencemens seroit admirable si elle pouvoit jamais joindre à un si grand naturel une expérience de quelques années. Cependant, comme cette lettre étoit conçue en termes fort amoureux, il est bon que le lecteur n'en soit pas privé.

LETTRE DE LA DUCHESSE D'AUMONT AU DUC DE CADEROUSSE.

« Ne vous étonnez pas si je me sers de Catherine « pour vous faire savoir de mes nouvelles. Elle croit « ne vous rendre qu'une lettre de complimens sur « une affaire que je lui ai inventée à plaisir, au lieu « qu'elle vous en rendra une où je vous ouvre tout « mon cœur. Bon Dieu! la pauvre chose qu'un mari « qu'on n'aime point! et qu'il y a de différence entre « un homme et un homme! Mais n'est-ce point que je « m'abuse, et que ce plaisir est plus grand en imagi- « nation qu'en effet? Car enfin, j'en ai plus seulement « à me souvenir de vos folies que de toutes les ca- « resses qu'on a tâché de me faire depuis deux jours. « Si cela est, ne m'approchez jamais de plus près que

« vous avez fait; mais, si vous êtes assuré du con-
« traire, déguisez-vous ce soir comme l'amour vous
« l'inspirera; mon mari sera à Versailles, et c'est un
« temps trop favorable pour vous et pour moi pour ne
« le pas employer comme il faut. »

Caderousse n'eut garde de manquer au rendez-vous. Il ne se déguisa pas autrement, sinon qu'il prit un habit fort commun; et, montant à cheval, comme s'il fût revenu de Versailles, il s'en vint à l'hôtel d'Aumont, et dit au suisse que c'étoit un des vingt-cinq violons du roi, qui venoit de sa part trouver le duc pour quelque bagatelle qui regardoit l'Opéra. Or, c'étoit une chose assez ordinaire que ces sortes de commissions; car le duc, à cause de sa charge de premier gentilhomme de la chambre, avoit la surintendance de tous les divertissemens. Le suisse lui répondit que son maître étoit allé à Versailles; de quoi feignant n'être pas content, il demanda à parler à la duchesse. On le fit monter, sans qu'on se doutât de rien; et il lui parla à l'oreille, comme s'il avoit eu quelque chose de particulier à lui dire. Après cela il feignit de s'en retourner; mais, au lieu de traverser la cour, il entra dans une salle basse, où il se mit à un coin, jusqu'à ce que la duchesse se fût défaite adroitement de ses laquais, sous prétexte de message. Étant alors remonté en haut, elle le cacha dans un cabinet, où elle lui donna du pain et des confitures, de peur qu'il ne mourût de faim. Cependant on avoit emmené par son ordre le cheval sur lequel il étoit venu; et le suisse,

qui alloit et venoit dans la cour, s'imagina que le maître étoit sorti sans qu'il s'en fût aperçu. La duchesse eut grande impatience que la nuit ne fût venue pour contenter ses désirs amoureux, et encore plus le pauvre prisonnier, qui n'osoit presque se remuer. Elle arriva enfin, au grand contentement de l'un et de l'autre; et, après que la duchesse fut au lit, et que ses femmes se furent retirées, elle se releva pour lui aller ouvrir la porte. A peine lui donna-t-il le temps de se recoucher pour en venir aux prises; ce qui lui plut extrêmement, étant persuadée que c'étoit là la plus grande marque d'amitié qu'un homme puisse donner à une femme.

Comme il vit que le jeu lui plaisoit, il fit tout son possible pour la contenter.

Mais, sur les quatre à cinq heures du matin, lorsqu'ils commençoient à avoir envie de dormir tous deux, ils entendirent un carrosse à six chevaux s'arrêter à la porte, et l'on commença à heurter comme il faut. Elle jugea incontinent que c'étoit son mari, et se crut perdue. Elle n'eut le temps que de faire rentrer Caderousse dans le cabinet, qui se crut pareillement en grand péril. Mais leur inquiétude ne fut pas de longue durée : comme elle s'étoit jetée au bas du lit pour voir ce que c'étoit au travers des vitres, elle vit aussitôt que c'étoit un ami de son mari, qui venoit pour le prendre, le duc lui ayant dit qu'il n'iroit à Versailles que ce jour-là. Sa crainte s'étant évanouie par ce moyen, elle fut tirer une seconde fois son amant de prison, et le trouva tremblant d'autre chose

que de froid. Il lui fallut plus de temps qu'à elle pour se rassurer, et, quoiqu'elle fît tout son possible pour le réchauffer entre ses bras, sa chaleur naturelle étoit si bien éteinte, qu'elle ne put la rallumer.

Cependant, comme il faisoit déjà grand jour, il fallut songer à le faire sortir; mais ce fut la difficulté; et ils trouvèrent que ce seroit hasarder beaucoup, de sorte qu'ils aimèrent mieux attendre jusque sur la brune. Mais le duc d'Aumont revint de Versailles une demi-heure auparavant, et rompit leurs mesures. Je laisse à penser si son arrivée eut de quoi augmenter le froid du pauvre amoureux transi. Le duc d'Aumont voulut se faire un grand mérite auprès de sa femme d'être revenu sitôt, et ne manqua pas de lui dire que ce n'étoit que pour l'amour d'elle. Mais elle lui auroit bien répondu, si elle eût osé, qu'elle lui eût été bien plus obligée s'il eût demeuré où il étoit. Cependant, comme il n'y avoit que peu de jours qu'ils étoient mariés, et qu'il étoit d'un bon tempérament, il se mit à la caresser, ce qui fut un surcroît d'accablement pour le pauvre prisonnier, qui étoit justement au chevet du lit. Mais ce qui le toucha le plus fut que la duchesse ne put s'empêcher de soupirer amoureusement dans le temps qu'il en étoit aux prises avec elle : ce qui lui fit dire en lui-même que toutes les femmes étoient des carognes, et que, quelque mine qu'elles fassent, tout leur est bon, soit d'un mari ou d'un amant. Le duc d'Aumont, qui savoit ce que c'étoit que de vivre, ne jugea pas à propos de s'enivrer de son vin; et, s'étant couché de bonne heure, il laissa sa femme en repos

toute la nuit, pendant que Caderousse faisoit le pied de grue dans le cabinet, roulant dans sa tête mille imaginations que la jalousie lui inspiroit aussi bien que la peur; car enfin, comme il étoit amoureux, ce qu'il avoit entendu lui revenoit à tous momens à la pensée; et toute la consolation qu'il avoit, c'est qu'il préparoit des reproches à la duchesse sur le peu de caresses que son mari lui faisoit, à quoi elle avoit néanmoins paru si sensible. Mais, quelque forte que fût sa passion, tout son sang se glaçoit quand il venoit à faire réflexion où il étoit, et le peu de chose qu'il falloit pour le perdre.

Il est aisé de concevoir que la nuit lui dura mille ans dans de si funestes pensées; cependant, quoiqu'il n'eût mangé que des confitures et bu un doigt de vin, la faim étoit ce qui lui faisoit le moins de peine, tant il est vrai que le corps ne songe guère à ses fonctions quand l'âme se trouve abattue. Pour comble de malheur, le jour étant venu, le duc d'Aumont ne songea ni à se lever ni à sortir; tellement que toute son espérance fut remise après dîner. Mais il survint une compagnie qui arrêta le duc jusqu'au soir; et, s'étant amusé ensuite à causer avec sa femme, qui n'avoit guère l'esprit libre pour lui répondre, le temps se passa insensiblement, de sorte qu'il entendit qu'on demandoit à souper. Je ne sais si cela le fit ressouvenir qu'il y avoit deux jours qu'il faisoit une grande abstinence; mais enfin la faim commença à le presser si fort, qu'il sentit une grande foiblesse. Il lui fallut néanmoins essuyer non-seulement tout ce temps-là,

mais encore tout le lendemain, le duc n'étant sorti que sur le soir pour s'en retourner à Versailles.

D'abord la duchesse vint se jeter à son cou : mais il la repoussa avec un air de mépris, dont étant tout étonnée, elle lui demanda d'où venoit ce traitement, et si c'étoit là la récompense de ce qu'elle faisoit pour lui. « Vous ne faites rien pour moi, répondit froidement Caderousse, que vous ne fassiez pour votre mari, qui cependant ne vous a pas donné trop de marques de son amitié. Je vous ai entendue soupirer, perfide que vous êtes! et vous n'en avez pas fait davantage lorsque je vous ai témoigné tout ce que je sentois pour vous. Mais je suis assez vengé du peu de cas qu'il fait de vos caresses; et n'avez-vous point de honte d'aimer déjà qui vous aime si peu? » La duchesse fut surprise de ces reproches et voulut lui nier ce qu'il avoit entendu; mais il sut bien qu'en juger; et, après en avoir été témoin lui-même, il n'eut pas la complaisance de vouloir lui accorder ce qu'elle disoit.

Cette petite querelle fit qu'il ne voulut ni boire ni manger, quoi qu'elle lui pût dire; et, voulant s'en aller, il se laissa tomber au milieu de la chambre, soit de foiblesse, ou qu'il eût trouvé quelque chose sous ses pieds qui en fût cause. Cependant il n'auroit peut-être jamais eu la force de se relever si la duchesse ne fût accourue à son secours; mais, s'étant jetée à son cou, elle lui demanda si, après toutes les alarmes qu'elle venoit d'avoir, il étoit encore résolu de la désespérer. « C'est vous qui me désespérez, madame, répondit Caderousse, et je croyois que, vous ayant donné

mon cœur, je ne devois pas partager le vôtre avec un mari qui, comme je vous ai déjà dit, vous aime si peu, qu'il y a deux jours tout entiers qu'il est avec vous, et cependant... » Elle ne lui donna pas le temps d'achever, et, s'étant emportée à des caresses tout à fait touchantes, non-seulement elle le fit relever, mais elle lui fit sentir encore qu'il n'étoit pas tout à fait mort. Il voulut lui en donner des marques à l'heure même ; à quoi s'opposant foiblement, sous prétexte qu'il n'étoit pas en état de cela après un si long jeûne, il la jeta sur un lit, où elle n'eut jamais tant de plaisir. Elle fit un grand nombre de soupirs dont ce pauvre amant fut si charmé, qu'il oublia ceux qu'elle avoit faits avec le duc.

Un si doux moment pensa être cependant le dernier de sa vie ; la foiblesse où il étoit le fit évanouir lorsqu'il ne pensoit être que pâmé, et, la duchesse s'apercevant que cela duroit trop longtemps pour être naturel, elle s'en débarrassa le mieux qu'elle put pour courir au secours. Elle fut promptement chercher une bouteille d'eau de Hongrie, et lui ayant frotté le creux des mains, les tempes et les narines, il revint enfin à lui, mais si foible, qu'il avoit de la peine à se soutenir. Quoiqu'elle l'eût déjà voulu voir dehors, elle ne le voulut pas laisser sortir néanmoins qu'il n'eût pris quelque chose ; et, ce qui venoit de se passer l'ayant rendu plus traitable qu'auparavant, il prit un bouillon qui lui fit beaucoup de bien. Il mangea outre cela tout au moins pour quatre sous de pain, un grand pot de confitures, une douzaine de noix confites, et but une

bouteille de vin. Avec ce secours il prit des forces pour pouvoir s'en aller; mais, de peur que le suisse ne l'aperçût, il fit une station dans la salle en bas, comme il avoit fait en arrivant; pendant laquelle la duchesse fit monter le suisse sous prétexte de lui dire ceux qu'elle vouloit qu'il laissât entrer, et ceux qu'elle ne vouloit pas qui entrassent.

L'embarras où ils s'étoient trouvés fut cause qu'ils ne songèrent pas à prendre des mesures pour se revoir sitôt. Mais, la maison de madame de Bonelle étant un lieu propre à se donner rendez vous, quoiqu'elle ne le crût pas, ils s'imaginèrent tous deux qu'y pouvant aller quand ils voudroient il leur seroit aisé de se parler, de se dire tout ce qu'ils auroient sur le cœur. Cependant la femme de Caderousse, qui n'avoit point eu de ses nouvelles depuis trois jours, en étant en peine, envoya partout où il avoit coutume d'aller, pour voir si on ne lui en apprendroit point; et, n'en pouvant savoir d'aucun endroit, le bruit courut à la cour et à la ville qu'il falloit qu'il se fût allé battre. S'il avoit eu la moindre affaire, c'en étoit assez pour le perdre, les ordonnances ne pouvant être plus rigoureuses qu'elles ne l'étoient à cet égard. Mais, comme on savoit qu'il étoit sage, ce bruit s'évanouit bientôt pour faire place à un autre, qui fut qu'il falloit qu'il se fût engagé au jeu. Le changement qui parut sur son visage, lorsqu'il fut revenu chez lui, donna encore plus de couleur à ce faux bruit.

On s'imagina donc qu'il avoit fait quelque perte considérable, et sa femme n'osoit presque lui deman-

der d'où il venoit, de peur de l'affliger. Elle lui lâcha pourtant quelques paroles, qui firent voir son soupçon, et cela fournit un prétexte à Caderousse, qui ne savoit presque où en trouver après une si longue absence. Il parut dès le lendemain chez madame de Bonelle, où l'on fut surpris de le voir si changé. La marquise de Rambures, qui, avec la passion du jeu, avoit encore celle de l'amour jusqu'à l'excès, entendant dire à tout le monde qu'il falloit qu'il eût été bien piqué pour jouer trois jours entiers, sans que ses amis l'eussent pu voir : « C'est, dit-elle, qu'il n'avoit que faire de témoins au jeu qu'il jouoit. » Chacun se prit à rire de cette saillie ; mais Caderousse en rougit, ce qui fut remarqué particulièrement du marquis de Fervaques, fils de madame de Bonelle.

Ce n'étoit pas néanmoins un homme qui fût sorcier : au contraire, il avoit extrêmement à se plaindre de la nature, qui lui avoit donné un fort grand corps, mais un fort petit esprit. Sur ces entrefaites, la duchesse d'Aumont entra, et, après que celles qui ne l'avoient pas encore été voir lui eurent fait compliment sur son mariage, Fervaques se mit auprès d'elle, et lui demanda si ce n'étoit point elle qu'on devoit accuser de la disparition de Caderousse. Comme il n'y a rien qui soit à l'épreuve de la vérité, elle ne se put empêcher de rougir, et, pour peu d'esprit qu'il eût eu, il eût bientôt reconnu qu'il l'avoit touchée sensiblement. Mais il avoit dit cela à tout hasard, tellement que, ne faisant point de réflexion à l'intérêt qu'elle y prenoit, il se contenta de lui dire que, quelque mérite qu'eût

Caderousse, il seroit trop heureux si une pareille fortune lui arrivoit; que, comme il n'y avoit personne qui en connût le prix si bien que lui, cela l'obligeoit à ne la désirer que pour lui-même; qu'il y avoit déjà plus de deux ans qu'il en étoit amoureux sans lui en avoir jamais osé parler, mais que, venant d'épouser un homme qui avoit beaucoup plus d'âge qu'elle, il avoit cru que, s'il manquoit ce temps-là, il manqueroit une occasion qui ne se rencontreroit peut-être jamais si favorable. La duchesse d'Aumont avoit toujours cru son cousin un peu fou; mais, comme elle ne le croyoit ni assez hardi ni assez spirituel pour lui oser faire jamais une déclaration comme celle-là, elle en fut toute surprise et lui demanda s'il avoit appris ce qu'il lui venoit de dire depuis qu'il voyoit la comtesse d'Olonne. Fervaques rougit à ce discours, et se trouva bien embarrassé, car il étoit vrai qu'il sacrifioit depuis plusieurs mois à cette vieille médaille. Néanmoins, quoique la chose fût publique, il prit le parti d'abord de la nier; mais, voyant que la duchesse étoit trop bien instruite pour prendre le change, il crut avancer grandement ses affaires en lui sacrifiant deux ou trois de ses lettres qu'il avoit dans sa poche. C'est pourquoi, ne se retranchant plus sur la négative, mais sur ce qu'il n'avoit aucun dessein en la voyant, il les lui montra aussitôt, et voulut l'obliger à les lire malgré elle. La duchesse, qui ne prenoit aucun intérêt à cette vieille idole, s'en défendit; mais Fervaques, ne cessant de l'importuner, lui en présenta une tout ouverte, où elle ne se put empêcher de lire ces paroles:

LETTRE DE MADAME D'OLONNE AU MARQUIS DE FERVAQUES.

« Il y a si longtemps que je suis séparée du com-
« merce du monde, que je vaux bien une fille de ce
« temps-ci. Vous m'en pouvez croire sur ma parole,
« moi qui ai assez d'expérience pour juger de toutes
« choses. Cependant il ne tiendra qu'à vous de vous
« en éclaircir ; et vous me dites hier trop de dou-
« ceurs, jusqu'à m'offrir votre bourse, pour ne pas
« faire tous les pas qui me peuvent faire paroître re-
« connoissante. Ne jugez pas que ce que j'en fais soit
« pour avoir lieu d'accepter vos offres. Quoique vous
« soyez plus riche que moi, j'ai encore mille pistoles à
« votre service ; mais il me semble qu'entre gens
« comme nous on doit aimer but à but ; et qu'à moins
« que d'être dans le besoin on ne doit jamais faire
« des démarches, ni l'un ni l'autre, qui puissent faire
« croire qu'on soit plus intéressé qu'amoureux. »

La duchesse d'Aumont avoit voulu d'abord rendre la lettre, ne croyant pas qu'après ce qu'elle contenoit à l'ouverture une honnête femme pût la lire sans s'attirer quelque reproche. Mais enfin la curiosité l'avoit emporté par-dessus toute sorte de considération, de sorte qu'elle ne rebuta point la seconde que Fervaques lui présenta, et qui étoit du même style. Voici ce qu'elle contenoit :

LETTRE DE MADAME D'OLONNE AU MARQUIS DE FERVAQUES.

« Pour un homme qui va à la guerre, et qui est

« même capitaine dans la gendarmerie, vous avez « bien peu de hardiesse. Attendez-vous que je vous « aille prier? et, pour vous avoir dit que j'avois des « mesures à garder dans le monde, est-ce vous dire « que vous n'avez rien à espérer? J'enrage que vous « m'obligiez malgré moi à faire un personnage que « j'ai toujours haï, c'est-à-dire à vous morigéner « comme un jeune homme. Venez pourtant tout pré« sentement : l'on vous apprendra à vivre, puisque « vous ne le savez pas. Mais apportez du moins plus « de courage que vous n'en aviez hier au soir. »

« Ah! la folle! dit en même temps la duchesse d'Aumont; et quand prétend-elle devenir sage, si ce n'est à l'âge qu'elle a? — Elle n'est point encore si âgée, ma cousine, dit Fervaques, et elle n'a pas plus de trente-cinq ans. — J'en suis bien ravie, mon cousin, lui répondit la duchesse, et que vous la trouviez à votre gré. — Moi, point du tout, » répliqua Fervaques, qui s'avisa, mais un peu tard, qu'il venoit de dire une sottise; et, pour lui prouver qu'il la voyoit sans attachement, il lui fit confidence qu'elle le vouloit marier avec mademoiselle de La Ferté, sa nièce, à qui elle donneroit tout son bien. Cette conversation interrompit celle qu'il avoit commencée; mais, comme il y vouloit revenir à toute heure, la duchesse lui dit qu'on voyoit bien qu'il avoit beaucoup profité sous une si bonne maîtresse, et qu'il n'étoit plus besoin de l'accuser de timidité.

Cependant Caderousse s'étoit mis au jeu; mais,

voyant que leur conversation duroit si longtemps, il étoit sur les épines et faisoit mille fautes qu'il n'avoit pas accoutumé de faire. La marquise de Rambures, qui étoit auprès de lui, y prit garde, et que de temps en temps il jetoit des œillades à l'endroit où étoit la duchesse. Quand elle eut remarqué cela deux ou trois fois : « Voulez-vous parier, lui dit-elle à l'oreille, que je vous dis maintenant pourquoi nous ne vous avons pas vu depuis trois jours, et pourquoi vous ne prenez pas garde à votre jeu ? » Il ne fit que sourire à ce discours, comme s'il eût voulu dire qu'elle y seroit bien empêchée ; mais elle se rapprocha en même temps de lui et lui dit que la duchesse d'Aumont en étoit cause. Cela le déconcerta encore plus qu'auparavant ; il ne sut que lui répondre, et c'en fut assez à cette dame, qui étoit habile dans le métier, pour lui faire juger que ce qu'elle en pensoit étoit véritable. « Vous voyez, lui dit-elle en même temps, que je suis mieux informée que vous ne pensez ; mais que cela ne vous alarme pas, j'en userai bien, et je veux commencer à vous rendre service. » En même temps elle dit à la duchesse d'Aumont que cela étoit bien vilain de quitter la compagnie pour être si longtemps tête à tête avec un homme, qu'elle s'en scandalisoit toute la première, et que, si elle ne venoit auprès d'elle, elle ne lui pardonneroit jamais.

Cela défraya la conversation quelques momens, et la duchesse, ne pouvant plus demeurer auprès de Fervaques après ce reproche, elle se vint mettre à côté d'elle, c'est-à-dire auprès de Caderousse. S'il eût osé,

il lui eût dit de n'en rien faire après ce qui venoit de se passer; mais, comme c'eût été donner trop de marques de leur intelligence, il se contenta de garder un certain sérieux qui fit encore juger à la marquise de Rambures que leurs affaires étoient en meilleur état qu'elle ne croyoit. La duchesse d'Aumont, qui ne savoit point ce qui s'étoit dit tout bas, fut surprise du peu d'accueil que lui faisoit Caderousse, et s'en trouva si piquée, qu'elle s'en alla beaucoup plus tôt qu'elle n'auroit fait. Cependant elle avoit trop de choses sur le cœur pour n'en rien témoigner, de sorte qu'elle lui écrivit un billet. Mais, faisant réflexion que, si elle se servoit encore de Catherine, elle pourroit se douter à la fin de la vérité, elle le mit dans sa poche, résolue de le mettre elle-même le lendemain dans celle de son amant, quand elle le trouveroit chez sa tante. En effet, elle fit si adroitement, que personne ne s'en seroit aperçu, si la marquise de Rambures qui avoit quelque dessein sur Caderousse, ne les eût observés de si près, qu'il étoit impossible que rien lui échappât. Elle vit donc tout ce manége; mais devant que Caderousse sût ce qui étoit arrivé, elle fouilla dans sa poche sous prétexte de prendre son peigne, et prit la lettre qu'elle cherchoit. Par malheur pour la duchesse, elle étoit alors dans un coin avec Fervaques, qui lui contoit des folies, et elle ne put prendre garde à ce qui se passoit. Elle affectoit même de ne pas regarder de ce côté-là et d'être fort attachée à sa conversation pour se venger de Caderousse, qui, en effet, s'en désespéroit. Enfin, le jeu étant fini, chacun prit parti de

son côté, et, Caderousse s'étant offert à ramener les dames, elles le prirent au mot, si bien que la marquise de Rambures, qui ne s'en étoit pas encore allée, de peur que ces deux amans ne se parlassent, n'ayant plus rien qui l'arrêtât, monta promptement en carrosse, et ne fut pas plutôt arrivée chez elle, qu'elle ouvrit sa lettre. Elle étoit conçue en ces termes :

LETTRE DE LA DUCHESSE D'AUMONT AU DUC DE CADEROUSSE.

« Je ne croyois pas être si dégoûtante qu'on se dût « rebuter de moi dès la première fois; mais je sais ce « que j'en dois croire après votre procédé, et me fuir « comme vous me fuyez est assez m'en dire pour me « repentir toute ma vie d'avoir été folle et pour me « rendre sage à l'avenir. Dans le dépit où je suis, je « croirois que je ne vous aime plus, si je n'avois un « peu trop de penchant à la vengeance. Je n'ai jamais « tant souhaité d'être aimable que je le fais mainte- « nant, pour vous donner un peu de jalousie. Mais, « hélas! que je suis simple! on n'est jaloux que de ce « qu'on aime, et, si je ne m'abuse, vous me verriez « entre les bras de toute la terre sans en avoir aucun « chagrin. »

Cette lettre parloit trop bon françois pour laisser aucun lieu de douter de la vérité. Ainsi la marquise de Rambures, voyant tout ce qui en étoit, conçut fort peu d'espérance de son dessein, ayant à brouiller des gens qui étoient si bien ensemble. Néanmoins, comme elle étoit malicieuse jusqu'à être méchante, elle résolut de

faire de son mieux, quand même elle n'en devroit pas profiter. Pour cet effet, elle fit écrire une lettre, comme si c'eût été Caderousse, et ayant travesti un de ses laquais, qu'elle employoit dans ses affaires les plus secrètes, elle l'envoya à l'hôtel d'Aumont avec ordre de rendre cette lettre en main propre à la duchesse. Le laquais s'acquitta fort bien de sa commission, et la duchesse, qui n'avoit jamais vu de l'écriture de Caderousse, s'étant méprise aisément au caractère, elle y lut ces paroles, qui l'accablèrent de désespoir :

LETTRE DU DUC DE CADEROUSSE A LA DUCHESSE D'AUMONT.

« Je vous ai aimée, parce que j'ai eu de l'estime pour « vous, mais je ne vous aime plus maintenant, parce « que je cesse de vous estimer. Cela ne vous doit pas « surprendre dans le procédé que vous tenez aujour« d'hui. Tout vous est bon, jusqu'à votre cousin Fer« vaques, et il vous importe peu que vous trouviez de « l'esprit, pourvu que vous trouviez un corps qui vous « rende service. Prenez garde néanmoins à vous mé« prendre : quoique ce soit parler contre moi que de « vous parler contre les gens de grande taille, la « sienne ne promet pas qu'il puisse durer longtemps; « d'ailleurs, c'est avoir trop d'affaires que d'être obligé « de contenter en même temps la comtesse d'Olonne « et une femme de votre appétit. »

Il est aisé de concevoir quel fut le désespoir de la duchesse à la lecture d'une lettre si crue; et, ne doutant point qu'elle ne vînt de Caderousse, non-seule-

ment elle le haït mortellement, mais, si elle en eût cru sa passion, elle auroit été encore de ce pas lui arracher le cœur. Elle n'eut garde, avec des sentimens si envenimés, de se trouver à son ordinaire chez madame de Bonelle, et Caderousse, n'y voyant point Fervaques, s'imagina qu'ils étoient ensemble; ce qui le jeta dans une jalousie inconcevable. Pour achever son désespoir, il arriva que le duc d'Aumont, qui étoit revenu de la cour, voyant sa femme dans une mélancolie surprenante, crut la divertir en la menant lui-même à l'Opéra, et, le hasard ayant voulu que Fervaques s'y fût trouvé, il se mit dans sa loge, où il lui dit mille pauvretés. Tout cela fut rapporté le soir même à Caderousse; ce qui fut suffisant pour lui persuader que ses soupçons n'étoient que trop véritables. Epris de dépit et de jalousie, il la chercha partout pour lui pouvoir dire ce qu'il avoit sur le cœur; mais, comme elle le fuyoit avec beaucoup de précaution, il lui fut difficile de trouver ce qu'il cherchoit. Il la rencontra néanmoins un jour chez la reine, et se préparoit à lui faire tous les reproches qu'il croyoit être en droit de lui faire, quand la duchesse, le regardant avec un mépris et une colère qui étoient capables de glacer l'homme le plus amoureux du monde : « Ne m'approchez jamais, lui dit-elle, si vous ne voulez que je vous dévisage! » Elle s'esquiva en même temps, et il ne la put jamais joindre, parce qu'elle avoit pris tout exprès la duchesse de Créqui par-dessous le bras, avec qui elle s'en alloit.

Un traitement si extraordinaire eut de quoi le sur-

prendre, lui qui croyoit que tous les sujets de plainte étoient de son côté. Cependant la marquise de Rambures, après avoir si bien réussi dans le projet qu'elle avoit fait de les brouiller ensemble, fit son possible pour venir à bout du reste. C'est pourquoi elle le pria de venir chez elle, où on devoit jouer, et, afin qu'il y fût attiré par la bonne compagnie, elle dit la même chose à tous les gens de la cour. L'assemblée fut bientôt des plus nombreuses, mais non pas des mieux choisies. La marquise de Rambures qui s'encanailloit aisément, y souffrit de certaines gens qui n'avoient point d'autre caractère que celui de joueurs, et à qui l'on imputoit même de savoir jouer avec adresse. Cela rebuta bien d'honnêtes gens d'y aller et à plus forte raison d'avoir quelque pensée pour elle; car, d'ailleurs, bien loin d'avoir quelques charmes, on pouvoit bien dire qu'elle étoit des plus laides. Avec toutes ces méchantes qualités, elle avoit encore celle d'être déjà vieille, ce qui n'étoit pas un ragoût pour un homme qui venoit de tâter d'une jolie femme comme étoit la duchesse d'Aumont. Aussi Caderousse étoit bien éloigné de penser à ce qu'elle songeoit, et, si ce n'est que madame de Bonelle s'en étoit allée en Normandie après avoir perdu tout son argent, et qu'il n'y avoit point d'autre endroit où l'on jouât à Paris, il n'auroit pas seulement mis le pied chez elle.

Comme il n'en venoit point à ce qu'elle vouloit, et qu'elle étoit impatiente de son naturel, elle lui dit un soir, comme il venoit de quitter le jeu, qu'il vînt dîner le lendemain avec elle, et qu'elle avoit quelque chose

a lui dire. Il le lui promit, ne se doutant point de la vérité, et il trouva qu'elle s'étoit parée extraordinairement ; ce qui l'obligea à lui demander si c'étoit qu'elle se marioit ce jour-là. « Je n'en sais rien, lui dit-elle. Je ne suis pas une si méchante fortune que vous croyez ; j'ai eu quatre cent mille francs en mariage : j'ai un bon douaire ; et, quelque dégoûté que vous soyez, il y en a bien qui voudroient m'avoir qui ne m'auront pas. Je ne dis pas cela pour vous, continua-t-elle en faisant encore plus de minauderies qu'elle n'en avoit fait auparavant ; je voudrois avoir dix millions, ils seroient à votre service, aussi bien que tout ce que j'ai. » Et, se jetant à son cou en même temps pour lui montrer qu'elle étoit de bonne foi, elle le surprit assez pour être quelques momens sans lui rien dire.

Comme il n'étoit pas un de ces héros de roman qui se font un scrupule de regarder seulement une autre personne que leur maîtresse, il reçut ses caresses avec dessein d'y répondre. Mais, ayant à l'heure même repassé en son esprit qu'il n'alloit avoir que les restes d'une infinité de monde, les forces qu'il sentoit un moment auparavant commencèrent à l'abandonner. Il fit ce qu'il put pour rappeler sa vigueur ; mais, quoiqu'il se dit qu'il y alloit de son honneur à ne pas demeurer en si beau chemin, tout ce qu'il put se dire fut inutile. Il se crut obligé, dans un si grand abandonnement de la nature, de faire des excuses proportionnées à la faute qu'il commettoit malgré lui ; mais, ne sachant par où s'y prendre, il se fut jeter de désespoir sur un lit de repos. La marquise de Rambures, qui,

bien loin de se défier de son malheur, croyoit toucher au doux moment qu'elle désiroit depuis si longtemps, s'y en fut en même temps avec lui; et, le prenant entre ses bras, elle lui fit connoître qu'elle ne vouloit rien lui refuser. Mais, comme elle vit qu'il ne répondoit que par des baisers languissans à l'ardeur qui la consumoit, le cœur lui dit qu'elle étoit encore éloignée de ses espérances, et, pour en être plus sûre, elle chercha à s'en éclaircir par un attouchement qui lui fût sensible. D'abord qu'elle eut porté la main où elle vouloit, elle se repentit d'avoir été si curieuse, et, n'y trouvant rien qui ne lui fît connoître son malheur : « A quoi dois-je attribuer ce que je vois? lui dit-elle, et êtes-vous insensible pour moi pendant que vous êtes si sensible pour les autres? Ne sortez-vous point d'avec la duchesse d'Aumont; et faut-il qu'elle vous réduise au pitoyable état où vous êtes? » Ce discours le surprit, lui qui ne savoit pas qu'elle fût si bien instruite de ses affaires. Aussi étant bien éloigné de croire qu'elle en pût parler si affirmativement : « Vous avez tort, lui dit-il, de m'accuser de penser à d'autres qu'à vous. Si la duchesse d'Aumont a quelque intrigue, ce n'est pas avec moi, et tout ce que je puis vous dire, c'est que, si vous me voyez en l'état où je suis, c'est vous qui en êtes cause, et qui... » Elle ne lui laissa pas le temps d'achever, et, reprenant la parole avec véhémence, et même avec quelque sorte d'aigreur : « Quoi donc! lui dit-elle, ce n'est pas assez de l'outrage que vous me faites, si vous n'y joignez le plus sanglant reproche qui se puisse faire à une femme? Enfin, c'est donc par manque de

charmes que vous vous trouvez aujourd'hui impuissant, et vous avez si peu de considération pour moi, que de me l'oser dire à moi-même!

— C'est mal expliquer ma pensée, répondit Caderousse, et ce que j'ai voulu dire n'est pas ce que vous dites. C'est la jalousie qui fait l'effet que vous voyez; et vous n'auriez pas, à l'heure qu'il est, à me reprocher mon impuissance, si, lorsque je me sentois prêt à vous donner des marques d'un assez bon tempérament, je ne me fusse ressouvenu d'une certaine robe de chambre qu'on m'a montrée à l'armée, et que le prince de Courtenay m'a fait voir comme venant de vous? — Que voulez-vous dire par là? interrompit la marquise de Rambures. — Qu'en amour comme en ambition, répondit Caderousse, on ne souffre pas volontiers de concurrent. Vous ne lui avez fait présent de cette robe de chambre que parce que vous l'aimiez; et le moyen de croire que vous l'ayez oublié, lui qui a de si belles parties pour les dames? Gros, large, robuste, bien fait; au lieu que je suis menu, effilé, foible, et enfin n'ayant aucune de ses belles et bonnes qualités. » Il ne lui voulut pas encore conter mille histoires qu'il savoit bien, de peur que le grand nombre ne lui fît connoître qu'on ne pouvoit estimer une femme qui en avoit tant. Cependant, la marquise ne voulant pas tomber d'accord de cette vérité, elle lui nia tout ce qu'il disoit; mais, lui n'en voulant rien rabattre, elle fut obligée de lui dire que, quand même cela seroit, qu'est-ce que cela concluoit si fort contre elle? Qu'à l'âge qu'elle avoit, et ayant toujours été du monde, ce

n'étoit pas une chose extraordinaire qu'elle eût été aimée d'un honnête homme et d'un homme de qualité ; que le prince de Courtenay étoit tel ; et que, quand elle auroit eu quelque reconnoissance pour lui, c'étoit une chose trop vieille pour en garder encore le souvenir; que, si cette intrigue se passoit de son temps, elle ne trouveroit pas à redire à sa délicatesse; mais que ne le connoissant pas seulement dans le temps dont il vouloit parler, c'étoit proprement lui vouloir faire une querelle d'Allemand.

La raison étoit fort bonne, et tout ce qu'il eut à dire fut qu'il en convenoit; mais que, comme on n'étoit pas maître de ses réflexions, ce n'étoit pas sa faute si elles avoient produit un accident si funeste. Au même temps, pour lui faire connoître qu'il ne tenoit pas à lui que les choses n'allassent mieux, il se remit à la caresser, ce qui faisant croire à la marquise qu'il falloit qu'il se sentît, elle oublia la querelle pour ne pas perdre une si bonne occasion. Mais, quelque aide qu'elle lui donnât, elle ne put jamais faire passer une partie de sa vigueur dans le corps de ce pauvre paralytique. Cependant, le voyant de bonne volonté, elle chercha à l'encourager, lui disant qu'il ne falloit pas chercher à forcer la nature; que toutes choses avoient leur temps; qu'il se porteroit peut-être mieux après dîner ; et, pour le réchauffer, elle fut chercher des truffes, dont son cabinet étoit toujours rempli, quoiqu'elle en eût moins besoin que personne du monde. Il en mangea plutot par complaisance que pour croire qu'elles pussent produire l'effet qu'elle espéroit.

Cependant, la marquise ayant ouï dire que d'agréables idées rappeloient souvent un homme de mort à vie, elle lui parla des charmes de la duchesse d'Aumont, lui disant qu'elle avoit cru qu'il en avoit été touché. Il s'en défendit comme de beau meurtre ; à quoi elle ne voulut pas contredire, quoiqu'elle en fût si bien instruite. Aussi elle ne continua cette conversation qu'autant qu'elle lui pouvoit être utile : elle lui fit donc un détail de tout ce que cette aimable personne avoit de beau ; elle s'arrêta longtemps sur sa gorge, et sur le reste de son corps, qu'elle disoit avoir vu plusieurs fois à découvert. Cette conversation ne manqua pas de ressusciter le pauvre défunt, de quoi il ne se fut pas plutôt aperçu, qu'il s'approcha d'elle pour tâcher de réparer sa réputation. Quoiqu'il n'y eût rien de plus outrageant que cela pour la marquise, elle résolut néanmoins de n'y pas prendre garde de si près ; et, pour se faire faire l'application du mérite de la duchesse, elle embrassa de nouveau ce pauvre convalescent. Mais, son imagination n'étant pas assez forte pour soutenir à la vue d'un squelette l'idée du plus beau corps du monde, son feu s'éteignit au même temps ; et, quoiqu'elle y mît la main pour le rattiser, les cendres étoient déjà si froides, qu'on eût dit qu'il n'y en avoit point eu depuis huit jours. Si elle n'avoit espéré quelque changement après le dîner, elle avoit assez de sujet de se mettre en colère pour lui dire bien des choses ; mais, ne voulant rien précipiter, elle résolut de se donner patience jusque-là.

Cependant l'on servit à manger, et elle prit soin de

lui mettre sur son assiette tout ce qu'il y avoit de meilleur. Elle eut soin aussi de ne l'entretenir que de choses agréables, ne sachant néanmoins si tout cela seroit capable de produire un bon effet. Et, à la vérité, quoiqu'il parût réjoui de la conversation, et que d'ailleurs il mît quantité de bons morceaux dans son ventre, il n'y avoit que lui qui s'enflât.

Comme on étoit près d'apporter le dessert, et qu'il étoit plus embarrassé que jamais par la conclusion du repas qui s'approchoit, un de ses laquais entra, qui lui dit que sa femme étoit extrêmement mal, et que, s'il la vouloit voir encore avant de mourir, il se devoit hâter de venir au logis. Quoique cette nouvelle l'affligeât, comme elle le tiroit d'un grand embarras, il n'y fut pas si sensible qu'il auroit été le matin. Il se leva en même temps, et, priant la marquise de l'excuser s'il la quittoit si brusquement, il monta en carrosse, et s'en fut chez lui, où il trouva que les choses n'étoient pas tout à fait si désespérées que le laquais les avoit faites. Sa femme, qui avoit eu une grande foiblesse, en étoit revenue ; et son mal, qui étoit, à proprement parler, une certaine langueur que les médecins appelent phthisie, donnant lieu de croire que son heure n'étoit pas encore si proche, il eut de quoi se consoler. Je ne saurois dire au vrai s'il en rendit grâces au ciel ; mais toujours le remercia-t-il de ce que cet accident avoit servi à le tirer d'affaire. Cependant, comme il se doutoit bien que la marquise ne manqueroit pas d'envoyer savoir des nouvelles de sa femme, il donna ordre non-seulement qu'on dît à ceux qui viendroient de sa part

qu'elle étoit toujours bien mal, mais qu'il l'étoit aussi lui-même. Pour cet effet, il s'empêcha de sortir de quelques jours, pendant lesquels elle l'envoya visiter, et elle y seroit encore venue elle-même, si elle n'eût craint d'apprêter un peu trop à parler dans le monde.

Un contre-temps si fâcheux donna beaucoup de chagrin à cette dame, qui étoit pleine de vivacité, comme je crois déjà l'avoir dit, et qui de plus n'avoit point de repos jusqu'à ce qu'elle eût exécuté le dessein qu'elle pouvoit avoir conçu une fois. Elle se dit néanmoins, pour se consoler, que l'abattement où elle avoit vu Caderousse étoit un commencement de la maladie qui venoit de le saisir; et cela servit à lui ôter quelque soupçon qu'elle avoit eu, que c'étoit peut-être par quelque dégoût qu'il avoit pris pour sa personne.

Tels étoient les sentimens de l'un et de l'autre, lorsque la maladie de la duchesse de Caderousse, empirant tout d'un coup, fit songer sérieusement à son mari qu'il en seroit peut-être délivré avant deux jours. En effet, elle rendit l'esprit vingt-quatre heures après entre ses bras, le priant, s'il l'avoit jamais aimée, d'avoir soin de leurs enfans, et de ne se jamais remarier. Il le lui promit, résolu de lui tenir parole, et il fut même bien aise qu'elle eût exigé cela de lui, prévoyant que la marquise de Rambures, se fondant sur son bien plutôt que sur son mérite, pourroit le sollicter de l'épouser.

D'abord que le grand deuil fut passé, ou, pour mieux dire, qu'il se fut écoulé quelques jours, pendant lesquels c'est la coutume de contrefaire l'affligé d'une

chose dont on a souvent beaucoup de joie, il parut dans le monde comme auparavant, et tâcha d'avoir quelque conversation avec la duchesse d'Aumont, pour savoir d'où venoit sa colère. Mais elle eut encore plus de soin de le fuir qu'il n'en eut de la chercher, tellement que ses peines furent inutiles. Il retourna aussi chez madame de Rambures, qui le reçut plus froidement qu'à l'ordinaire, de quoi il ne s'étonna pas grandement, parce qu'il la savoit bizarre et fantasque. Mais, quand il voulut faire le tendre, elle lui dit que la force de l'amitié qu'elle avoit pour lui lui avoit fait passer autrefois par-dessus toute sorte de considération ; mais que, si ses feux étoient aussi ardens qu'il le vouloit faire paroître, il en pouvoit chercher l'accomplissement par des désirs légitimes. Ce retour auroit eu de quoi l'affliger s'il eût été fort amoureux ; mais, y ayant plus de débauche à son fait que de passion, il prit la chose en raillerie, et lui dit qu'il étoit sûr que ce qu'elle en faisoit n'étoit que pour l'éprouver, qu'elle savoit à quoi sa femme l'avoit obligé en mourant, et qu'elle vouloit voir sans doute s'il seroit homme de parole. « A quoi vous a-t-elle donc obligé, monsieur? lui répliqua-t-elle. — A ne me jamais remarier, madame, lui répondit-il ; et vous ne voudriez pas que je faussasse mon serment. » Je ne sais si elle avoit connoissance ou non de cette circonstance ; quoi qu'il en soit, elle traita cela de bagatelle, et, pour lui rendre le change, elle lui dit que M. de Rambures l'avoit priée de même, en mourant, d'être sage ; que son exemple la remettoit dans le bon chemin, dont elle n'étoit sortie que pour

l'amour de lui, et qu'elle lui en auroit obligation toute sa vie.

Elle disoit tout cela d'un si grand sang-froid, que son air valoit encore mieux que ses paroles. Cependant Caderousse ne la pressa qu'autant qu'il se crut obligé de le faire pour son honneur, et il fut même ravi de son refus, quand il fit réflexion que cela l'eût mis en concurrence avec plusieurs gens d'épée, un conseiller, deux hommes de finance, et même quelques bourgeois. La marquise, qui avoit coutume de succomber à la première tentation, se fit un grand mérite en elle-même de sa résistance; elle crut que cela lui feroit faire réflexion à ce qu'il auroit à faire, et que vingt-cinq mille livres de rente, jointes à une si grande vertu, étoient capables de le rembarquer, quelque répugnance qu'il eût, à un second mariage. Sur ce pied-là, elle alla tête levée partout, et, pour commencer à faire la réformée, elle se mit à médire de tout le monde.

Cependant l'on continuoit toujours à jouer chez elle, et Caderousse ne laissoit pas d'y venir; mais il ne lui disoit plus rien, ce qui la faisoit enrager. Elle n'étoit pas plus heureuse au jeu qu'en amour; et, si elle gagnoit une fois, elle perdoit quatre; ce qui la désespéroit pareillement. Tous ces sujets de chagrin la rendoient plus bizarre qu'à l'ordinaire, et par conséquent encore plus désagréable: tellement bien que loin que Caderousse songeât à se mettre bien avec elle, tout son but ne fut que de lui gagner son argent. Le jeu de la bassette étoit alors extrêmement en vogue

à Paris. Les femmes voloient leurs maris pour y jouer; les enfants, leurs pères; et jusqu'aux valets, qui venoient regarder par-dessus l'épaule des joueurs, et les prioient de mettre une année de leurs gages sur une carte. Madame de Rambures y étoit encore plus chaude que tous les autres; et, quoiqu'on lui vînt donner tous les matins des leçons pour savoir la suite des cartes, ou elle ne l'avoit pas bien retenue jusque-là, ou son malheur étoit plus grand que sa science.

Un jour donc que Caderousse étoit venu de meilleure heure que les autres, comme la saison n'étoit plus de parler d'amour, elle lui parla de jouer, et, en étant tombés d'accord, elle se mit à tailler tête à tête. D'abord elle gagna quelque chose; mais, la fortune changeant tout à coup, il lui fit un nombre infini d'*alpiou* et de *va-tout*, tellement qu'en moins de rien il lui gagna non-seulement tout l'argent comptant qu'elle avoit, mais encore trois mille pistoles sur sa parole. Une si grosse perte lui ôta le mot pour rire qu'elle avoit au commencement du jeu; et, entendant venir du monde, elle n'eut le temps que de dire à Caderousse qu'elle le payeroit le lendemain, et qu'elle le prioit seulement de n'en point parler.

La compagnie étant entrée, et tous les joueurs étant venus les uns après les autres, on demanda des cartes; mais la marquise, qui n'avoit plus d'argent, s'excusa de jouer sur un grand mal de tête. Le chevalier Cabre, petit homme de Marseille, qu'on avoit vu arriver à Paris sans chausses et sans souliers, mais qui, par son savoir-faire, étoit alors plus opulent que les autres,

s'offrit de tailler à sa place. Chacun le prit au mot, et, ayant choisi des croupiers, l'après-dînée se passa dans l'exercice ordinaire.

Comme Caderousse sortoit, la marquise l'arrêta et lui dit qu'il trouveroit le lendemain son argent prêt, mais qu'il vînt de bonne heure, parce qu'elle vouloit avoir sa revanche. Il lui répondit que la chose ne pressoit pas, et qu'elle ne devoit pas s'incommoder; mais elle lui fit promettre qu'il viendroit à deux heures, et, pour lui tenir parole, elle sortit dès huit heures du matin, et fut mettre des pierreries et de la vaisselle d'argent en gage chez Alvarès, fameux joaillier, pour quatre mille pistoles. Caderousse ne manqua pas au rendez-vous, et fut payé d'abord, après quoi elle se fit apporter des cartes, et mit les mille pistoles qui lui restoient dans la banque. Elles ne lui durèrent pas longtemps; la fortune ayant continué de favoriser Caderousse, il les lui gagna en deux ou trois tailles, et, lui demandant à jouer sur parole, elle perdit encore vingt mille écus.

Ce fut alors qu'elle commença à faire réflexion sur sa folie : et, les cartes lui tombant des mains, elle s'assit, se mit à pleurer, et enfin à faire toutes les grimaces qu'une femme extrêmement affligée est capable de faire. Caderousse la regardoit de tous ses yeux pour voir à quoi cela aboutiroit, car enfin il prétendoit n'avoir pas joué pour rien; aussi, après avoir serré l'argent qu'il avoit déjà touché : « Au moins, madame, lui dit-il, il vous souviendra, s'il vous plaît, que vous me devez vingt mille écus. — Je

le sais bien, monsieur, lui répondit-elle, mais je ne suis pas en état de vous les payer sitôt. L'argent que vous emportez vient de ma vaisselle d'argent et de mes pierreries ; et, à moins que nous ne nous accommodions, je ne sais que devenir. — Quoi ! madame, lui repartit Caderousse, est-ce que vous prétendez quelque diminution? — Ce n'est pas à quoi je pense, répliqua la marquise ; entre gens comme nous, cela n'est guère en usage. Mais, si vous vouliez écouter une proposition : j'ai ma fille aînée, qui sera un bon parti ; je me lierai les mains, et vous y trouverez bien autant votre compte qu'à vous faire payer de ce que je vous dois. » Caderousse, qui ne se souvenoit de ce qu'il avoit promis à sa femme qu'à l'égard de madame de Rambures, c'est-à-dire qu'à l'égard de sa personne, qui étoit perdue de réputation, étant bien éloigné d'être dans les mêmes sentimens pour sa fille, qui n'avoit pas encore été en état de se laisser corrompre, lui répondit que c'étoit une chose à quoi il falloit qu'elle pensât plus sérieusement, et à quoi il devoit penser aussi lui-même, que la nuit leur porteroit conseil à l'un et à l'autre, et qu'il la verroit le lendemain. Elle eut de la peine à le laisser aller, ou plutôt à lui laisser emporter son argent

Aussi lui dit-elle que, s'il se résolvoit d'accepter sa proposition, il se donnât bien de garde d'en faire un méchant usage; qu'elle s'attendoit qu'il le lui rendît, et qu'à moins de cela il n'y auroit rien à faire. Caderousse lui dit qu'elle dormît en repos là-dessus; et, faisant réflexion à la chose, il la trouva si avantageuse,

qu'il fut dès le lendemain matin dire à madame de Rambures que, si elle avoit parlé de bonne foi, il étoit prêt de passer le contrat.

Madame de Rambures, qui n'avoit point dormi de toute la nuit, de crainte qu'il ne la rebattit encore de la dernière volonté de sa femme, fut ravie de se voir à la veille de ravoir son argent; et, envoyant querir à l'heure même son notaire, le contrat fut dressé sans appeler aucuns parens. En effet, il n'y avoit guère d'apparence qu'ils eussent consenti à une chose si désavantageuse pour mademoiselle de Rambures, laquelle étoit une grosse héritière, et d'une des meilleures maisons de Picardie.

La chose étant arrêtée de la sorte, madame de Rambures lui dit que c'étoit au moins à condition qu'il seroit fidèle à sa fille, et qu'il ne reverroit plus la duchesse d'Aumont. Et, comme il vouloit toujours lui nier qu'il eût jamais été bien avec elle, elle lui dit qu'elle ne parloit pas sans savoir; que, sans rappeler le passé, elle avoit pris assez d'intérêt en lui pour s'éclaircir de leur intrigue; et là-dessus, lui contant tout ce que nous avons rapporté ci-devant, elle le mit dans un si grand étonnement, qu'il eut peine à croire ce qu'il entendoit.

Il falloit qu'elle prît ce temps-là pour lui faire un tel aveu, car dans un autre il ne lui auroit jamais pardonné cette tromperie. Cependant il lui demanda si elle avoit encore la lettre de la duchesse; et ayant su que oui, il la pria de la lui rendre, lui promettant, moyennant cela, et moyennant aussi qu'elle gar-

dât le secret, de ne lui en jamais rien témoigner.

La marquise lui promit l'un et l'autre; et, lui ayant rendu la lettre, il s'en fut trouver la duchesse d'Aumont, à qui, après avoir fait un récit sincère de tout ce qui s'étoit passé, il dit qu'il étoit sur le point d'épouser mademoiselle de Rambures, qui étoit un mariage avantageux pour lui; que néanmoins le procédé de la mère étoit si cruel, qu'il romproit toutes choses si cela la satisfaisoit; qu'elle venoit de lui rendre sa lettre; qu'il la lui rapportoit, avec protestations qu'il n'avoit jamais été homme à lui faire une réponse pareille à celle qu'elle avoit reçue; que, bien loin de là, il l'avoit toujours autant aimée et autant estimée que quand elle avoit eu de la bonté pour lui; qu'il ne disoit point cela par intérêt, étant à la veille d'épouser une femme avec laquelle il s'efforceroit de bien vivre, mais pour lui faire seulement connoître la vérité. Madame d'Aumont trouva ce procédé fort sincère, mais fort peu galant. Faisant mine néanmoins d'en être la plus contente du monde, elle lui répondit qu'elle seroit au désespoir de s'opposer à son bonheur; qu'elle souhaitoit qu'il eût toute sorte de contentement dans son mariage, et qu'elle le prioit seulement d'épargner la réputation de celles qui avoient eu de la considération pour lui.

Madame d'Aumont étoit en l'état que nous venons de dire, quand le marquis de Biran fit dessein de l'aimer. Son entreprise n'étoit pas difficile dans le fond, puisqu'elle avoit déjà été sensible; cependant, à bien examiner toutes choses, elle l'étoit plus qu'on ne pen-

soit, car, soit que cette dame eût du chagrin de l'affaire de Caderousse, ou qu'elle voulût plaire à son mari qui continuoit dans sa dévotion, elle s'y étoit jetée elle-même, ou du moins elle en faisoit semblant; de sorte que les dames de la cour la citoient à leurs filles, et les maris à leurs femmes, comme un exemple de vertu. Biran, qui avait eu plusieurs commerces qui lui avoient appris qu'il n'y a rien de si trompeur que les apparences, ne s'étonna point des discours qu'elle lui tint à la première entrevue, non plus que de lui voir un habit à grandes manches, tel qu'en portent toutes les femmes qui sont bien aises de faire accroire qu'elles sont dévotes. Elle lui dit qu'elle ne savoit si elle le devoit voir, lui qui étoit perdu de réputation dans le monde; qu'il aimoit également le vin et les femmes, et que, pour un homme de condition, il menoit une vie si débordée, qu'il n'y en avoit point de pareille; qu'elle avoit ouï faire mille histoires de lui, mais toutes si désavantageuses, qu'elle ne pouvoit s'en ressouvenir sans horreur; que c'étoit dommage qu'il employât si mal son esprit, lui qui en avoit tant, et qui auroit pu se procurer quelque bonne fortune; que toutes les dames le devoient fuir comme la peste, lui qui n'en voyoit pas une qui n'allât dire aussitôt tout ce qu'il savoit et tout ce qu'il ne savoit pas; que l'indiscrétion étoit la plus méchante qualité qu'un homme pût avoir, et que tous ceux comme lui, qui en étoient entachés, n'étoient bons qu'à pendre.

Biran la laissa dire tout ce qu'elle voulut; mais, après qu'elle eut soulagé son petit cœur, il lui dit

qu'il ne s'étonnoit pas que la médisance l'eût si peu épargné ; qu'il ne vouloit pas nier qu'il n'eût fait de petits tours de jeunesse, mais que ce qui les avoit fait éclater, c'est qu'il étoit en compagnie de gens qui faisoient trophée de leurs débauches ; que, s'ils l'eussent voulu croire, elles n'auroient pas passé les murailles où elles avoient été faites ; mais que, pour son malheur, ils ne s'étoient pas trouvés de son sentiment ; qu'il vouloit dorénavant se séparer d'eux et mener une vie plus conforme à son inclination ; qu'il lui avouoit que son penchant étoit pour les dames, et même pour la pluralité, mais qu'il ne vouloit plus avoir d'attache que pour une seule personne ; c'est pourquoi il la choisiroit telle qu'elle en vaudroit la peine.

Biran crut en avoir assez dit de ce premier coup ; et, retournant la voir fort souvent, il l'accoutuma peu à peu à la laideur de son visage ; car, pour être fils d'une femme qui avoit passé en son temps pour une fort belle personne, et d'un père qui avoit eu bonne mine, il avoit un nez si épouvantable, qu'un chien de Boulogne qui en auroit un pareil seroit regardé avec admiration. Quoi qu'il en soit, son esprit suppléa bientôt à ce défaut. La duchesse, qui se faisoit un plaisir merveilleux de ses saillies, oublia dans un moment sa dévotion ; et, quoiqu'elle se fût fait un grand mérite auprès de son mari de courre souvent les églises, elle n'eut plus le soin de lui donner ce contentement. Comme Biran étoit homme à découvrir bientôt les sentimens d'une femme, il s'aperçut dans un moment de ce qui se passoit dans son cœur, et, ne voulant pas

être longtemps sans voir ce qu'il avoit à espérer de ses services, il lui écrivit cette lettre :

LETTRE DU MARQUIS DE BIRAN A LA DUCHESSE D'AUMONT.

« Il vous doit être bien glorieux d'avoir réduit un « débauché à la raison. Je n'avois jamais aimé que je « n'en eusse fait une déclaration à la même heure; « l'on avoit beau me dire que cela marquoit peu d'a- « mitié, je ne suivois que mon penchant, et je le sui- « vrois peut-être encore si je n'étois tombé entre vos « mains. Cependant, quelque considération qu'on ait « pour les gens, on n'est point obligé à un silence per- « pétuel. Il y a un mois que je vous vois sans vous l'a- « voir osé dire, et vous devez être si contente de ce « triomphe, que vous n'en devez pas exiger un plus « grand. »

La duchesse d'Aumont, malgré toute sa dévotion, avoit bien reconnu que Biran n'étoit pas insensible. Pour faire la prude, elle s'étoit demandé plusieurs fois à elle-même comment elle en useroit quand il viendroit à se découvrir. Mais, quoiqu'elle eût fait résolution de l'éprouver longtemps devant que de lui faire connoître la moindre chose, elle ne se put empêcher de lui faire cette réponse :

RÉPONSE DE LA DUCHESSE D'AUMONT AU MARQUIS DE BIRAN.

« Je ne sais à quoi attribuer les sentimens que j'ai

« pour vous. Je sais bien que je ne vous aime pas assez « pour dire que votre déclaration me plaît; mais aussi « je ne vous hais pas assez pour m'en offenser. Après « m'être bien examinée, je ne puis croire autre chose, « sinon qu'il entre un peu de vanité dans mon fait. « Je sens que je serois ravie de faire dire que vous « seriez devenu honnête homme auprès de moi. C'est « donc à vous à voir si vous voulez changer de vie; « car, sans cela, je ne saurois me résoudre à vous « voir, et je vous dirai franchement que vous pouvez « prendre parti ailleurs. »

C'en étoit assez dire a un nomme intelligent pour lui faire voir qu'il étoit heureux. Aussi Biran ne manqua pas de lui aller assurer à l'heure même qu'il ne vouloit plus vivre que de la manière qu'elle lui ordonneroit. Cependant, comme il étoit jeune et toujours amoureux, il s'exprima avec tant d'agrément, qu'après qu'elle eut tiré promesse qu'il seroit plus discret qu'il n'avoit été avec les autres, elle lui permit d'espérer. Biran lui baisa la main en signe de remerciment; mais elle approcha sa bouche si près de lui, pour voir peut-être s'il ne puoit point, qu'il saisit cette occasion de la baiser. Elle y trouva tant de plaisir, qu'elle ne se souvint pas que, pour soutenir son caractère de prude, il falloit faire semblant, du moins, de se retirer; et Biran, de son côté, ayant trouvé une haleine admirable, se sentit transporté; de sorte qu'en un instant la force de son tempérament lui fit faire une chose qui arrive souvent aux jeunes gens. Quand

la duchesse n'auroit pas été assez habile pour s'en apercevoir, sa jupe, qui étoit toute gâtée, ne lui permettoit pas d'en douter. Elle ne sut dans ce moment quel parti prendre, ou de la sévérité ou de la douceur; car, si d'un côté elle n'étoit pas fâchée de le voir si sensible, elle n'étoit pas bien aise, de l'autre, que cet accident l'eût remis dans un état plus modéré, et qui lui donnoit moins de plaisir. Ainsi, comme dévote qu'elle vouloit paroître, elle étoit personne à se laisser maîtriser par ses sens, elle se fâchoit de ce qui venoit d'arriver, et lui dit qu'elle étoit ravie qu'il n'eût pas tardé plus longtemps à se faire connoître : qu'il étoit sans façon du moins, s'il étoit peu respectueux, mais que cela suffisoit pour la rendre sage,

Biran, qui avoit peur qu'elle ne prît ce parti dans l'idée qu'il fût hors d'état de lui rendre service sitôt, lui répondit qu'il s'étonneroit de se voir quereller, s'il ne savoit que toutes les dames étoient injustes : que c'étoit à lui à se plaindre de ce qu'elle l'obligeoit à tant de respect : qu'il se voyoit contraint de prendre des plaisirs qu'elle auroit pu rendre plus grands si elle avoit voulu ; qu'il ne pouvoit que faire si sa jupe étoit gâtée, qu'elle savoit comment cela arrivoit, qu'il n'y avoit qu'à en avoir une autre, et que, si elle en vouloit une toute semblable, il n'y avoit pas si longtemps qu'elle l'avoit achetée que le marchand n'en eût encore de quoi en faire une à la pièce. Cette petite dispute se termina bientôt. Biran, qui avoit de grandes ressources, fut dans un moment ressuscité ; et, voulant faire un meilleur usage de ses forces qu'il n'avoit

fait l'autre fois, il chercha à faire sa paix par des caresses. La dame, qui n'avoit pas vu renaître les plaisirs si promptement, ni avec Caderousse ni avec son mari, fut touchée d'un si grand témoignage d'amour; et, comme elle étoit encore échauffée de ses premiers mouvemens, elle ne fit qu'une résistance si médiocre, que Biran la jeta sur un lit. Elle éprouva là que ceux qui ont dit qu'il ne falloit jamais mesurer un homme à la taille ont raison, car, quoique Biran ne fût qu'un demi-homme en comparaison des deux dont elle avoit tâté, il en fit autant lui seul qu'ils en faisoient tous deux ensemble. Comme elle le vit si emporté, elle le pria de se modérer un peu, lui faisant entendre que les choses violentes n'étoient pas de longue durée. Mais il lui dit qu'elle verroit encore tout autre chose quand il seroit en haleine, ce qui l'auroit beaucoup réjouie si elle n'eût su qu'il étoit Gascon.

Ils avoient pris tous deux tant de goût au métier, qu'ils ne s'étoient pas aperçus qu'il y avoit un justaucorps du duc d'Aumont sur un lit, que les valets de chambre avoient oublié par mégarde. Après le premier acte, Biran le remarqua et dit à la duchesse qu'il le falloit ôter. Mais elle, pour lui faire voir le mépris qu'elle avoit pour son époux, lui dit qu'elle voudroit qu'il y fût aussi, et qu'elle le feroit servir lui-même de matelas.

Cette réponse ne plut pas à Biran, tout débauché qu'il étoit, et il crut qu'une femme qui étoit capable de dire une chose comme celle-là l'étoit encore de tout faire sans rougir. Néanmoins elle lui recommanda

le secret s'il vouloit que leur commerce durât longtemps. Cependant, pour faire accroire au monde que sa dévotion n'étoit pas ralentie, elle fut le même jour à l'Hôtel-Dieu, où, de la même main dont elle avoit touché ce que je n'ose dire, elle ensevelit un mort.

Cette entrevue fut suivie de beaucoup d'autres, mais de moindre rapport pour la dame que n'avoit été celle-là. Ce qui lui fit dire à Biran qu'elle ne s'étoit pas méprise quand elle avoit dit qu'il étoit Gascon. Le duc ne s'aperçut nullement de ce commerce, et fut au contraire si infatué de sa femme, qu'il commença à prôner lui-même sa vertu. Cependant les trois amis se demandoient souvent des nouvelles de leurs maîtresses, en quoi il n'y eut que le chevalier de Tilladet qui fût de bonne foi ; car il dit tout d'un coup, sans se laisser donner la gêne, que la duchesse de La Ferté étoit la meilleure femme du monde et de la meilleure composition ; que cependant il ne croyoit pas qu'elle l'obligeât à être constant ; qu'elle étoit d'un appétit désordonné, et qu'il faudroit avoir d'autres forces qu'il n'avoit pour ne pas tomber sur les dents. Biran et Roussi lui répondirent que c'étoit peut-être sa faute ; que, quand on s'attachoit auprès des dames, il falloit renoncer à tous ses amis, et qu'il n'avoit peut-être pas encore quitté le comte de Tallard. Il leur avoua qu'il le voyoit bien quelquefois, mais que, depuis que Tallard s'étoit mis en tête de faire M. le duc cocu, j'entends à l'égard de la comtesse de Maré, sa maîtresse, il n'avoit plus de considération pour lui ; qu'il s'étonnoit comment le plaisir d'avoir le reste d'un prince du

sang étoit si grand, qu'il en fit oublier d'autres où l'on avoit paru si sensible ; que, pour lui, bien loin d'en être de même, il étoit tout prêt à retourner à ses anciennes inclinations ; qu'il y trouvoit quelque chose de plus solide et de plus touchant qu'avec les femmes ; qu'elles avoient toutes des défauts dont il ne se pouvoit accommoder, et qu'en un mot il n'en avoit point trouvé, depuis qu'il est au monde, qui ne fussent toujours comme si elles venoient d'accoucher ; que, petites et grandes, elles étoient toutes de même taille à un certain endroit de leur corps ; que, pour lui, la nature lui avoit été assez ingrate pour ne pas avoir sujet de s'en louer ; qu'une des plus belles qualités étoit de se connoître, et que, grâces à Dieu, celle-là ne lui manquoit pas.

Biran et Roussi trouvèrent qu'il avoit raison en beaucoup de choses, et peu s'en fallut qu'il ne les dégoûtât de leurs maîtresses. Cependant, comme elles récompensoient ces défauts par quelque chose d'assez engageant, ils ne voulurent pas tout à fait se régler sur lui. On demanda à Roussi en quels termes il en étoit avec la sienne. A quoi il répondit qu'il étoit assez malheureux pour en être maltraité. Le chevalier de Tilladet s'écria là-dessus que cela étoit impossible ; qu'elle étoit de trop bonne race, et qu'il leur vouloit donner le change. En effet, la dame n'étoit pas si cruelle qu'il le vouloit faire accroire, et, quoiqu'il n'en eût pas encore tiré les dernières faveurs, elle lui avoit fait comprendre qu'il ne tenoit pas à elle, et qu'elle ne manqueroit pas dès qu'elle le pourroit.

Cette dame, qui étoit de belle taille, au corps de fer près, qu'elle portoit comme ses deux sœurs, et dont le visage étoit d'ailleurs extrêmement agréable, avoit un mari le plus contrefait de tous les hommes. Ésope, qu'on nous représente comme un magot, étoit un ange auprès de lui ; car il est de la taille d'un nain, a le nez et les lèvres horribles, et, pour achever de le peindre, il lui sort des unes une écume perpétuelle, pendant qu'il coule de l'autre une matière dont on reprend souvent les petits enfans. Si l'on examine le reste, c'est encore pis, si cela se peut dire : il est bossu devant et derrière ; il a les bras plus courts l'un que l'autre ; et, jusqu'aux jambes, on ne voit rien qui ne fasse peur. Cependant, ayant tant de sujet de se plaindre de la nature, elle l'a récompensé d'une belle qualité. Il a de grands talens pour les dames ; et, si sa figure ne rendoit tout ce qui vient de lui désagréable, il pourroit suffire à toutes celles qui en voudroient tâter. Cela est cause qu'il se rabat sur la première venue, et il en a souvent des faveurs qui l'obligent d'avoir recours au chirurgien.

Une aventure comme celle-là l'avoit brouillé avec sa femme, à qui il avoit déjà fait le même présent plusieurs fois. Ainsi, comme elle ne couchoit plus avec lui, elle fit entendre au comte de Roussi qu'elle avoit assez d'estime pour lui pour lui accorder toutes choses, mais que la conjoncture demandoit qu'il se donnât patience. Cependant, pour entretenir chalandise, elle lui dit qu'il pouvoit toujours prendre d'avance ce qu'elle lui pouvoit accorder, et il se trouva si heureux

de ces accessoires, qu'il jugea que sa fortune n'auroit point de pareille s'il en pouvoit jamais venir plus avant.

La querelle du duc et de la duchesse avoit fait grand bruit dans le monde ; et, comme le duc avoit récidivé plusieurs fois, et que la duchesse avoit juré qu'elle ne le lui pardonneroit plus, on n'osoit presque s'entremettre de les réconcilier. Si le comte de Roussi se fût déclaré auparavant, il auroit empêché cet éclat, et l'envie qu'elle auroit eue de tâter de l'amant lui auroit fait souffrir le mari avec tous ses défauts ; mais, par malheur, il n'étoit venu qu'après la querelle, si bien qu'il eut le temps de s'ennuyer. Pour ce qui est de la duchesse, quoiqu'elle ne manquât pas d'appétit, elle prenoit son mal en patience, d'autant plus qu'elle voyoit son amant devenir tous les jours de plus en plus amoureux. Elle croyoit donc le lier par des chaînes si fortes, qu'elle les rendroit éternelles, et, comme elle espéroit que le temps amèneroit toutes choses, elle vivoit, comme on dit, d'espérance.

La duchesse de La Ferté étoit la plus mécontente des trois. Le chevalier de Tilladet tâchoit à faire comprendre à Tallard que la comtesse de Maré ne lui donneroit jamais les plaisirs qu'ils avoient eus ensemble, et, sur ce pied-là, il prétendoit le réchauffer. Mais lui, qui se faisoit un plaisir de débusquer le fils du premier prince du sang, bien loin de l'écouter, persistoit dans son entreprise, où il eut un si heureux succès, que le duc d'Enghien, jaloux de se voir en concurrence avec lui, résolut de quitter la comtesse.

Comme, selon ce qu'en dit Bussi, qui est un excellent auteur en ces sortes de choses, le nombre touche beaucoup une femme, celle-ci fit ce qu'elle put pour le retenir ; mais le duc d'Enghien, sachant qu'elle avoit envoyé la nuit même un courrier à Tallard, à qui elle mandoit des choses extrêmement tendres, il s'en fut chez elle, où, ajoutant à l'air chagrin qu'il a naturellement celui qu'il avoit par accident, il lui dit qu'elle étoit indigne de l'amour d'un prince comme lui ; qu'elle savoit que, depuis qu'il l'aimoit, il avoit eu autant de complaisance pour elle que si c'eût été une reine ; qu'il s'en étoit brouillé avec madame la duchesse [1], qui étoit la meilleure femme du monde ; que M. le prince, son père, n'en avoit pas été plus content ; qu'il lui avoit prédit plusieurs fois ce qui lui arrivoit aujourd'hui ; mais qu'il avoit toujours été si aveuglé, qu'il n'en avoit voulu rien croire ; qu'elle verroit si Tallard feroit pour elle ce qu'il avoit fait ; que ce n'étoit pas pour le lui reprocher ; mais que les marques de son amour avoient paru si éclatantes, que Corneille le jeune avoit pris sujet de là pour faire sa pièce de l'*Inconnu*. En effet, c'étoit le duc qui lui avoit fourni une partie de sa matière par les fêtes qu'il avoit données à sa maîtresse, et le poëte n'y avoit ajouté qu'un peu d'intrigue.

La comtesse nia fortement le commerce qu'elle avoit avec Tallard, et, prenant le parti de la dissimulation, parti assez ordinaire aux femmes, elle lui dit que c'é-

1. Anne de Bavière, seconde fille d'Édouard de Bavière, prince palatin du Rhin et d'Anne de Gonzague.

toit comme cela qu'en usoient ceux qui vouloient se dégager; que les prétextes ne manquoient jamais, mais que la difficulté étoit de justifier ce qu'on disoit. Elle en alloit dire bien davantage, si le duc d'Enghien, perdant patience, n'eût tiré une lettre de sa poche, que ses bienfaits lui avoient fait recouvrer des mains de ceux qu'elle employoit dans ses amours; et, la lui faisant voir, il lui demanda tout en colère si c'étoit là un prétexte ou une vérité. Il est aisé de juger de sa confusion à cette vue; elle demeura un quart d'heure comme s'il lui eût coupé la langue, pendant quoi le duc ne discontinua point ses reproches. Enfin, las de tant parler, il passa aux effets, qui furent de casser des porcelaines dont il lui avoit fait présent. Elle se jeta sur lui pour l'empêcher de faire un plus grand désordre; ce qui l'irrita encore davantage. En effet, il fit réflexion dans ce moment qu'une femme qui avoit été si insensible à tout ce qu'il lui avoit dit et qui l'étoit si fort à une perte de si petite conséquence ne l'avoit jamais aimé que par intérêt.

Ainsi il recommença à se venger sur ce qu'il lui avoit donné, et ce fut un si grand fracas, qu'on n'en avoit jamais vu de pareil. La comtesse, voyant tant d'emportement, lui dit qu'elle s'en plaindroit au roi, et qu'il n'entendoit pas qu'on traitât de la sorte une femme de sa qualité. Mais lui, qui étoit fier au delà de l'imagination, lui fit réponse qu'il ne savoit à quoi il tenoit qu'il ne lui fît couper la jupe. Si elle eût eu autant de force que de courage, elle l'auroit dévisagé après ces paroles. Aussi se jeta-t-elle sur lui toute furieuse, et le duc fut

obligé de lui donner un soufflet pour se dégager de ses mains.

Il sortit ensuite, pour n'être pas obligé de recommencer un combat si indécent ; mais à peine fut-il hors de sa chambre, que, presque aussi tranquille que si de rien n'eût été, elle ne songea qu'à faire tirer les meubles d'un logis au cul-de-sac de Saint-Thomas-du-Louvre, qu'il lui avoit meublé, et où ils se voyoient souvent. Elle monta donc promptement en carrosse ; mais le duc, après s'en être allé à l'hôtel de Condé, ayant fait réflexion qu'elle aimoit assez son profit pour se les vouloir approprier, s'y en fut lui-même, et la trouva déjà qui déménageoit. Ce fut un sujet de nouvelle querelle ; mais elle ne dura pas tout à fait tant que l'autre ; car la comtesse, ne se tenant pas si forte en cet endroit qu'elle faisoit chez le maréchal son père, fut obligée de filer doux, bien fâchée néanmoins qu'une si bonne proie lui échappât.

Ce fut ainsi que finit l'intrigue du duc d'Enghien et de la comtesse de Maré. Ce qui obligea le maréchal de Grancey de retrancher une partie de ses domestiques pour l'entretien desquels le duc fournissoit à l'appointement. Car ce bonhomme, qui n'avoit pas l'esprit trop bien timbré, s'étoit mis en tête que le duc d'Orléans, qui aimoit sa cadette, l'épouseroit, et que le duc d'Enghien feroit la même chose s'il pouvoit devenir veuf. Sur ce pied-là, c'étoit une chose à voir que sa maison ; rien n'y manquoit que d'avoir des officiers par quartier ; et, hors de cela, l'on y faisoit tout aussi bonne chère qu'on pouvoit faire chez le roi.

Quoi qu'il en soit, cette affaire s'étant terminée de la sorte, Tallard prit la place du duc d'Enghien; ce qui fit perdre espérance au chevalier de Tilladet de le posséder entièrement. La duchesse de La Ferté, qui savoit que c'étoit la raison pour laquelle il n'en usoit pas avec elle comme elle l'y croyoit obligé, fut ravie de cet obstacle; et, comme elle étoit plus emportée que sa sœur Ventadour, elle lui continua ses faveurs, quoiqu'elle eût autant de lieu qu'elle de les lui refuser. En effet, elle s'étoit brouillée avec son mari, qui étoit un bon ivrogne, et qui, sans prendre garde qu'il ne pouvoit rien dire contre elle qui ne rejaillît sur lui, étoit le premier à en faire des médisances.

Tilladet, faute de mieux, entretint cette intrigue pendant quelque temps, et, le hasard ayant voulu qu'elle devînt grosse de son fait, ce fut une étrange alarme. Comme Tilladet n'avoit pas pour elle cet amour délicat qui fait qu'on craint pour la personne aimée, il lui dit, quand elle lui fit confidence de cet accident, qu'elle avoit tort de s'en mettre en peine; que son mari n'étoit pas plus à craindre pour elle que le maréchal son père l'avoit été pour sa femme; qu'elle avoit eu un enfant du duc de Longueville dans le temps qu'elle ne couchoit point avec lui; qu'elle ne s'en portoit pas plus mal pour cela, ni qu'elle n'en alloit pas moins la tête levée.

Ces raisons ne satisfirent point la duchesse de La Ferté: au contraire, elle se scandalisa de lui voir des sentiments si indifférens; et, ayant pleuré et gémi pendant une heure, elle trouva moyen de l'attendrir, ce qui étoit une chose extraordinaire pour lui. Cepen-

dant, comme il n'étoit pas un homme de grand expédient, il lui avoua franchement qu'il ne savoit quel emplâtre y mettre; mais que, si elle vouloit, il avoit des amis qui étoient assez éveillés pour l'assister au besoin. D'abord que la duchesse l'entendit parler de la sorte, elle fit encore plus de cris qu'elle n'avoit fait auparavant; elle lui demanda s'il étoit fou de vouloir dire ces sortes de choses à personne, et si ce n'étoit pas proprement la vouloir perdre.

Tilladet, pour lui faire quitter tout d'un coup ces vaines frayeurs, crut qu'il n'étoit point besoin de finesse avec elle, et lui avoua ingénument que son amour n'étoit point un coup de l'étoile, mais une chose préméditée entre Biran, Roussi et lui. Il la fit trembler, quand elle vint à faire réflexion que son secret étoit entre les mains de gens accoutumés à ne celer que ce qu'ils ne savoient pas. Elle en fit de grands reproches à Tilladet, qui, bien loin de lui dire quelque chose pour la consoler, lui soutint que le seul moyen de la tirer d'affaire étoit de leur faire part encore de ce qui se passoit. Enfin, après bien des paroles de part et d'autre, la duchesse, qui ne pouvoit être dans un pire état que celui où elle se trouvoit, consentit à tout, si bien que Tilladet dit à Biran et à Reussi dans quel embarras ils étoient.

Toute l'affaire roula sur Biran, qui étoit plus intrigant que l'autre. Aussi Tilladet ne lui eut pas plutot fait son rapport, qu'il lui dit qu'il y trouveroit bientôt un remède. Celui qu'il trouva fut de faire une partie de débauche avec le duc de La Ferté, qui étoit de ses

amis, c'est-à-dire ami de cour, car je ne prétends pas que ce mot signifie ce qu'il devroit signifier. La Ferté, qui étoit toujours prêt pour ces sortes de choses, accepta le rendez-vous, qui étoit à l'*Alliance*, dans la rue des Fossés, au faubourg Saint-Germain. Roussi fut de la débauche avec le duc de Ventadour et Biran, qui alloit à ses fins, et qui en auroit joué une douzaine comme eux : il leur dit, quand il les vit en pointe de vin, que leur exemple ne leur donnoit point d'envie de se marier, que leurs femmes portoient le haut-de-chausses, et qu'il ne leur étoit pas permis de coucher avec elles quand ils vouloient.

Ventadour, écumant de la bouche comme un cheval qui se joue de son mors, se trouva choqué de ces paroles, et lui répliqua que, s'il ne couchoit pas avec sa femme, c'étoit parce qu'il en avoit de plus belles. Mais, Biran lui contredisant tout exprès, il le mit tellement en colère, qu'il jura qu'il ne seroit pas plutôt chez lui qu'il passeroit son épée au travers du corps de sa femme, ou qu'elle lui obéiroit. Pour ce qui est du duc de La Ferté, il n'avoit pas été si longtemps sans faire paroître son extravagance. Il avoit déjà tiré tout ce qu'il portoit, et, l'ayant montré à la compagnie, il dit qu'il vouloit qu'on le lui coupât s'il ne faisoit son devoir dès qu'il seroit arrivé à sa maison. C'étoit un plaisir de voir la passion de ces deux hommes, qui étoient aussi fous l'un que l'autre; mais, ce qui étoit encore plus plaisant, c'est que Biran et Roussi faisoient mine de n'en vouloir rien croire; en quoi celui-ci jouoit d'autant mieux son personnage, qu'il espéroit qu'une pa-

reille action l'alloit mettre au comble de sa joie.

Ils quittèrent ces deux ducs en leur faisant ainsi la guerre; et ceux-ci, en étant encore tout remplis, en arrivant chez eux, montèrent d'abord dans la chambre de leurs femmes, où ils débutèrent par des juremens. La duchesse de La Ferté, qui, en conséquence des avis que Biran avoit donnés à Tilladet, avoit été avertie par lui de tout le manége, fit semblant de trembler à sa voix, et, quoique son ordinaire fût de parler plus haut que lui, elle ne sonna mot en cette occasion. La Ferté, qui se faisoit un point d'honneur de tenir parole à Biran et à Roussi, la voyant si souple, se coucha auprès d'elle, où il tâcha de se mettre en état de la caresser. La duchesse qui savoit jouer son rôle, fit la pleureuse, se plaignit qu'il ne la recherchoit que lorsqu'il revenoit de la débauche, et, par de petites résistances, elle l'anima tellement, qu'elle crut qu'il pourroit accomplir l'œuvre dont il n'avoit auparavant que la volonté. En effet, toutes choses se passèrent selon son désir; après quoi, son mari ne demandant qu'à dormir, il passa toute la nuit d'une pièce, pendant que, de son côté, elle eut sujet d'avoir plus de repos. Quand La Ferté eut cuvé son vin, elle voulut le lendemain matin le faire retourner à l'ouvrage, soit que le métier lui plût, ou qu'elle eût peur qu'il ne se ressouvînt pas de ce qui s'étoit passé; mais il se trouva si pesant, qu'après avoir essayé d'en venir à bout il fut obligé de faire retraite.

Cependant Roussi étoit aux écoutes pour savoir ce qu'il avoit à espérer de ses petits soins; mais il avoit

manqué à une chose, qui étoit d'avertir sa maîtresse, tellement que, le duc de Ventadour s'y étant pris aussi brutalement avec elle que La Ferté avoit pu faire avec sa femme, elle ne voulut jamais le souffrir. Le petit bossu jura et pesta de bonne sorte ; mais, s'étant aguerrie à tout cela depuis qu'elle étoit avec lui, elle le laissa dire, et ne fit que ce qu'elle voulut.

Roussi, sachant de quelle manière la chose s'étoit passée, lui en sut non-seulement mauvais gré, mais pensa encore se brouiller avec elle; il lui reprocha que c'étoit le considérer bien peu que d'avoir trouvé une si belle occasion, et ne s'en être pas servie. Elle ne put disconvenir de l'un, mais nia l'autre fortement, rejetant sur lui toute la faute, dans laquelle elle lui assura qu'elle ne seroit jamais tombée s'il lui eût fait part de ce qui se passoit. Il fallut bien qu'il s'en contentât, et de la petite oie qu'elle lui continua en attendant mieux; cependant, quoique ce fût quelque chose de beau que ce qu'elle lui donnoit, y ayant peu de corps semblables au sien, si ce n'est celui de la duchesse d'Aumont, sa sœur; comme l'appétit croît en mangeant, il se sentoit excité tous les jours de plus en plus à la consommation du plaisir entier. La duchesse, de même, ne pouvoit sentir de telles amorces sans désirer la même chose : ainsi, leurs désirs étant communs, ils s'émancipèrent à de petites libertés qui les firent tomber insensiblement dans le précipice qu'ils avoient évité depuis si longtemps. La duchesse, qui avoit peur des suites, n'eut pas plutôt commis la faute qu'elle s'en repentit; elle s'en prit à ses yeux; mais

Roussi, lui remontrant qu'elle retrouveroit l'occasion qu'elle avoit perdue avec son mari, la consola tellement, qu'elle se résolut de s'abandonner à la Providence. Il eut donc tout ce qu'il souhaita ce jour-là et quelques jours suivans; mais, le duc de Ventadour, qui avoit passé sa fantaisie ailleurs, ne lui ayant rien dit, la crainte du tablier fit qu'elle se priva d'un plaisir où elle étoit encore plus sensible qu'une autre.

Ce fut de grandes alarmes jusqu'au temps qu'elle put avoir des marques de sa stérilité; mais enfin, ayant vu ce qu'elle désiroit de voir, tout se calma, à la réserve de son amour; en effet, comme elle avoit éprouvé des forces qui n'étoient pas ordinaires, la privation d'un tel plaisir lui fit tant de peine, que, pour avoir une couverture elle témoigna à tout le monde que, puisque Dieu lui avoit donné un mari, elle seroit bien aise de vivre dorénavant avec lui en meilleure intelligence. Quoiqu'on ait toujours du penchant à juger mal de son prochain, on crut qu'une si grande résignation étoit l'effet des conversations fréquentes qu'elle avoit avec la duchesse d'Aumont; car celle-ci étoit toujours regardée comme une béate : et Biran, qui avoit coutume d'être indiscret, avoit été si sage à son égard, que personne ne se doutoit de leur intrigue : en effet, il eût été difficile de la soupçonner sans passer pour médisant, car elle ne se contentoit plus d'ensevelir les morts, elle alloit encore les mettre en terre, ce qui lui donnoit une si grande réputation, que, si elle fût morte dans ce moment, on l'auroit sans doute canonisée.

Ladvocat, dont il a été parlé dans cet ouvrage, sa-

chant que la duchesse de Ventadour faisoit tant d'avances pour se raccommoder avec son mari, voulut en avoir le mérite. Il les vit séparément l'un et l'autre, et, leur ayant fait trouver bon qu'il leur donnât à manger, il emprunta une maison à un village au-dessous de Montmartre, où il leur fit bonne chère. Plusieurs autres personnes s'y trouvèrent aussi, le louèrent fort de son repas, qui avoit été mieux apprêté qu'il ne fut payé ; car, au bout de six mois, le traiteur fut obligé de lui faire donner assignation, et, s'il ne l'eût menacé de lui faire arrêter son carrosse, il ne l'auroit pas contenté sitôt.

La suite de ce repas eut le succès pour lequel il avoit été fait. Le duc et la duchesse couchèrent ensemble, ensuite de quoi elle songea à faire venir son amant, avec qui il lui étoit permis maintenant de se divertir tout à son aise. Par malheur pour elle, il étoit allé à la Ferté-sous-Jouarre, terre qu'a son père aux environs de la ville de Meaux. Ainsi elle fut obligée de presser son retour par une lettre dont voici la copie :

LETTRE DE LA DUCHESSE DE VENTADOUR AU COMTE DE ROUSSI.

« Vous ne me direz plus que je ne vous aime pas
« Je me viens de raccommoder avec mon magot pour
« l'amour de vous ; et, comme je crois être entre les
« bras d'un singe quand je suis obligée de le souffrir,
« je crains à tous momens qu'il ne m'étouffe. Jugez
« s'il est sacrifice plus sanglant que le mien. Cepen-

« dant vous m'abandonnez lorsque j'ai le plus besoin « de consolation, et de plus vous m'abandonnez sans « me le dire. Si vous ne revenez bientôt, je vais mou- « rir. Mais qu'importe? aussi bien n'ai-je plus guère « à vivre, et je sens bien que, si je ne meurs de tris- « tesse, je mourrai du moins de joie quand je vous « tiendrai entre mes bras. »

La fin de cette lettre étoit trop touchante pour ne pas monter promptement à cheval. Roussi prit la poste, et trouva la dame si affamée, qu'il lui fut impossible de la contenter; enfin, en étant sorti le mieux qu'il put, elle ne lui donna point de repos qu'il ne lui eût accordé une nouvelle entrevue; et, celle-ci étant suivie de plusieurs autres, elle le mit si bien sur les dents, qu'il fut obligé d'avouer que l'excès nuit en toutes choses.

Les affaires de ces trois amans étoient en cet état quand Biran se brouilla avec la duchesse d'Aumont. Comme il avoit un régiment de cavalerie, et qu'en temps de paix comme en temps de guerre le roi n'exemptoit personne de faire son devoir, il fut obligé d'aller faire un tour à la garnison, où, ayant vu la femme de La Grange, intendant des troupes, il en devint amoureux, ou, pour mieux dire, il chercha à passer son temps avec elle. Cette petite femme, à qui mille officiers avoient inspiré la vanité, ne se vit pas plutôt un amant de la trempe de Biran, qu'elle méprisa tous les autres; et, ayant peur qu'un homme de la cour ne se rebutât si elle le faisoit languir, elle ne le fit at-

tendre que jusqu'à ce qu'il lui demandât quelques faveurs.

La duchesse d'Aumont, qui avoit admiré plusieurs fois la constance qu'il avoit eue pour elle, n'en étoit pas si bien assurée qu'elle n'eût pris des mesures pour être avertie s'il retournoit à son penchant. Ainsi, ayant su peu de jours après ce qui se passoit, elle entra dans une jalousie qui ne lui laissa plus de repos. Elle lui écrivit donc en des termes qui témoignoient son ressentiment. Mais, quoique Biran l'aimât, elle avoit tort d'être absente; et, toute charmante qu'elle étoit, il se contenta de lui donner de belles paroles, pendant qu'il continua avec l'autre son petit commerce, qui dura tant qu'il fut obligé d'être à la garnison.

Ainsi, n'ayant point changé de conduite, il outra tellement la duchesse, que, quand il fut de retour, elle ne le voulut plus voir. Ce fut alors qu'il reconnut le tort qu'il avoit eu de préférer une petite bourgeoise, plus laide que belle, à une femme de qualité toute charmante. Cependant son repentir ne fut pas capable de lui faire obtenir sa grâce, si bien qu'il lui prit fantaisie de retourner à la garnison pour insulter celle qui étoit cause de son malheur. Voilà sans doute une résolution bien bizarre pour un homme d'esprit, et qui venoit de témoigner tant de tendresse à une femme; mais, ne voyant que ce moyen-là pour regagner la confiance de l'autre, il arriva auprès de la petite La Grange, à qui, pour premier compliment, il débuta que, ne pouvant pas être toujours à son régiment, et étant obligé d'en laisser le soin au lieutenant de sa

compagnie, il prétendoit qu'il veillât aussi bien sur sa conduite que sur celle de ses cavaliers, en lui promettant le partage pour récompense.

Il est aisé de juger de l'effet que fit ce compliment sur une personne qui se ressouvenoit d'avoir été traitée, il n'y avoit pas encore longtemps, comme si elle eût été aimée. Elle s'en trouva si surprise, qu'elle auroit cru que c'eût été un songe, si Biran, pour ne lui laisser aucun lieu de douter de la vérité, n'eût lâché en même temps son lieutenant après elle. Comme ce procédé étoit extrêmement choquant, elle voulut prendre son sérieux; mais Biran, prenant le sien, lui dit qu'il n'y avoit point d'autre parti à prendre, sinon qu'il révéleroit à son mari tout ce qui s'étoit passé entre eux. Ce fut bien pour la faire tomber de fièvre en chaud mal, s'il m'est permis de parler de la sorte. Elle lui demanda s'il étoit fou ou ivre. Mais, voyant qu'il n'étoit ni l'un ni l'autre, et qu'il continuoit toujours sur le même ton, elle eut recours aux pleurs, qui ne le touchèrent guère. Cependant, comme il crut que c'étoit vouloir exiger trop d'elle tout en un moment, il se relâcha à lui accorder un délai de vingt-quatre heures, pendant lesquelles il dit au lieutenant de faire ses affaires

Jamais on n'avoit ouï parler d'une conduite comme celle-là, et c'étoit ce qui désespéroit la petite La Grange, mais, se voyant entre ses mains, la crainte qu'il n'exécutât ses menaces la fit résoudre, non pas à faire ce qu'il disoit, mais à tâcher de gagner le lieutenant, afin qu'il lui fit accroire tout ce qu'elle voudroit. Elle lui

promit pour cela non-seulement la protection de son mari, mais encore une assez bonne somme. Mais celui-ci, qui étoit pitoyable comme un homme de guerre, lui fit réponse qu'elle se trompoit si elle le croyoit capable de mentir à son colonel ; et, comme il avoit pris ses manières depuis le temps qu'il le hantoit, il ajouta qu'elle avoit tort de faire tant la réservée, qu'elle avoit peut-être accordé des faveurs à gens qui ne le valoient pas, et qu'il lui conseilloit en bon ami d'en user plus honnêtement si elle vouloit qu'on en usât bien avec elle.

S'il est vrai, ce que la médisance rapporte, il faut croire qu'elle fit réflexion à un discours si pressant. Quoi qu'il en soit, le lieutenant se vanta, après être sorti d'avec elle, qu'elle s'étoit rendue à la raison ; et on y ajouta d'autant plus de foi, qu'il parla de certaines circonstances de ses beautés cachées, dont on ne pouvoit parler si assurément à moins que de les avoir vues.

Elle crut après cela qu'elle étoit en repos du côté de son mari ; mais Biran, poussant les choses jusqu'à l'extrémité, lui envoya un homme exprès à un endroit où il étoit allé, pour l'avertir que, s'il vouloit sauver l'honneur de sa femme, il falloit qu'il revînt en diligence, autrement qu'il alloit faire naufrage dans un rendez-vous qu'elle avoit donné. La Grange quitta les affaires du roi pour les siennes, mais ce fut pour essuyer mille railleries piquantes qu'il lui fit ; de sorte que, comme il n'étoit pas d'ailleurs trop prévenu de la vertu de sa moitié, il commença à faire méchant

ménage avec elle, et la renvoya, peu de temps après, chez ses parens ou dans un couvent.

Biran, ayant fait cette belle manœuvre, s'en retourna en poste à Paris, où il prouva à la duchesse d'Aumont la violence de son amour par le tour scélérat qu'il venoit de faire. La duchesse, qui n'étoit pas différente de la plupart des femmes, qui aiment le sacrifice, fut ravie de celui-ci ; et, après s'être fait prier quelques momens, elle le remit enfin dans ses bonnes grâces.

En ce temps-là l'on continuoit toujours à jouer chez la marquise de Rambures, où le chevalier Cabre s'étoit si bien introduit, qu'il étoit devenu le tenant. Caderousse, qui connoissoit le tempérament de la dame, en étoit au désespoir, par l'intérêt qu'il étoit obligé de prendre à sa conduite, après être entré dans sa famille. Cependant il n'y pouvoit que faire, la marquise étant d'un âge à faire plutôt des réprimandes aux autres qu'à souffrir qu'on lui en fît. En effet, elle n'étoit pas à ignorer qu'un commerce si honteux la ruinoit de réputation ; mais sa folie, qui alloit jusqu'à l'excès, fut enfin au delà de toutes sortes d'imagination. Elle devint jalouse de ce petit homme, qui voyoit une certaine madame Sallé, femme d'un maître des comptes, et encore quelques autres femmes. Elle s'emporta extraordinairement contre lui, lui reprocha sa naissance et l'honneur qu'elle lui faisoit. Mais lui, qui, depuis qu'il avoit de l'argent, commençoit à se donner des airs de qualité, la traitant mal à son tour, lui dit qu'un homme tel qu'il étoit, quand il avoit de l'honneur, valoit mieux mille fois qu'une femme de qualité qui

n'en avoit point; qu'il ne s'étoit pas loué à elle pour faire le métier de porteur de chaise.

C'en étoit assez dire pour faire mourir de douleur une femme amoureuse. Aussi le prit-elle à cœur tellement, qu'elle devint sèche comme un bâton; et le chagrin rongeant tous les jours son esprit de plus en plus, enfin elle acheva ses jours, qu'elle ne pouvoit plus passer aussi bien dans le monde avec honneur. Quand elle se vit à l'extrémité, elle envoya chercher Cabre; et, sachant qu'il refusoit de venir, elle y renvoya une seconde fois, le priant de ne lui point refuser cette grâce. La petite Sallé, qui ne l'aimoit que parce qu'il se laissoit voler quand il tailloit à la bassette, lui dit que cela étoit vilain de refuser une femme en l'état où elle étoit; et l'ayant obligé à monter en carrosse, elle y entra avec lui, résolue de l'attendre à la porte.

Caderousse étoit dans la maison, et, le voyant venir, il crut que son dessein étoit d'achever de la piller; à quoi il n'avoit pas perdu de temps pendant qu'il l'avoit vue, si l'on en croit la renommée. Quoi qu'il en soit, comme l'intérêt rend tout le monde ardent, lui qui n'aimoit point à dégaîner fit le brave, et, se postant sur une porte, lui demanda à qui il en vouloit. Cabre lui dit nettement : « A madame de Rambures. » A quoi l'autre ayant répondu un peu en colère qu'il ne l'avoit que trop vue, et que ce n'étoit plus le temps, le discours s'échauffa; de sorte que, s'il ne fût survenu des valets, ils auroient peut-être tiré l'épée. Cabre jugea à propos de ne pas avoir affaire à cette populace; mais, quelque sage que fût ce conseil, on le poursuivit jus-

qu'à son carrosse, où la vue de madame Sallé, qui étoit connue pour ce qu'elle étoit, excita plutôt les injures qu'elle ne les apaisa.

Pendant que cela se passoit, le duc de Roquelaure vint à mourir de chagrin, et l'on voulut que ce fût pour avoir fait une méchante affaire en achetant le comté d'Astarac, qui appartenoit à la maison d'Epernon, et pour avoir perdu cinquante mille écus au jeu. Comme néanmoins il étoit gouverneur de Guienne, et que ce gouvernement lui avoit beaucoup valu, ses affaires se trouvèrent encore en assez bon état pour faire désirer à plusieurs filles des plus huppées de la cour de pouvoir épouser le marquis de Biran. Mais c'étoit au roi à le marier ; et il ne sut pas plutôt la mort de son père, qu'il lui fit proposer que, s'il vouloit songer à mademoiselle de Laval, fille d'honneur de madame la Dauphine, il lui donneroit deux cent mille francs, et le brevet de duc. Ces offres étoient trop avantageuses pour les refuser. La demoiselle étoit d'une des premières maisons de France, aimable de sa personne, ayant de l'esprit infiniment, et enfin revêtue de toutes les bonnes qualités que l'on pouvoit désirer. Aussi le duc du Lude, oncle de Biran, et qui lui tenoit lieu de père, remercia d'abord le roi des bontés qu'il avoit pour lui, et, sans consulter, l'assura qu'il seroit disposé à lui obéir ; mais, l'ayant trouvé, il fut fort surpris de ne lui pas voir pour cette affaire toute la chaleur qu'il dût avoir, et, lui en ayant demandé la raison : « Parce que le roi, répondit Biran, prend trop de soin de mademoiselle de Laval. » Ce peu de paroles fit compren-

dre au duc du Lude qu'il falloit qu'il eût ouï quelque chose de certains discours qui s'étoient faits à la cour sur ce sujet. Mais, comme ce duc ne voyoit rien d'égal au brevet qui étoit proposé par ce mariage, il fit ce qu'il put pour lui insinuer l'ambition qui le tourmentoit lui-même. Biran voulut encore lui contredire ; mais lui, se fâchant aussitôt, lui répliqua qu'il ne falloit point couvrir d'un prétexte comme celui-là un refus qui ne procédoit que d'une autre passion ; qu'il étoit averti de bonne part qu'il voyoit mademoiselle de Boisfranc avec assiduité, s'il n'avoit point de honte de songer à entrer dans la famille d'un homme qui ne devoit son bien qu'à ses rapines et à ses usures ; qu'il ne le vouloit plus voir après cela, et que, s'il ne venoit avec lui, tout de ce pas, remercier le roi, il n'avoit que faire de compter jamais ni sur son amitié ni sur sa succession.

Ce qu'avoit dit le duc du Lude de mademoiselle de Boisfranc étoit vrai : Biran l'aimoit depuis un mois ou deux. La duchesse d'Aumont en avoit été si jalouse, qu'elle n'avoit pas craint d'éclater. Cependant Biran, se voyant pressé de la sorte par son oncle, résolut de se faire un mérite auprès de la duchesse du mariage qu'on lui proposoit. C'est pourquoi, comme ce qu'il avoit dit du roi n'étoit pas capable de l'arrêter, il prit le parti de contenter son oncle, et s'en fut avec lui remercier ce prince. Il se retira ensuite dans sa maison, où, s'étant fait donner du papier et de l'encre, il écrivit en ces termes à la duchesse :

LETTRE DU MARQUIS DE BIRAN A LA DUCHESSE D'AUMONT.

« Je viens de remercier le roi de ce qu'il m'a choisi « pour épouser une demoiselle qu'il n'a pas haïe. C'est « vous en dire assez pour vous apprendre que je ne « l'aimerai jamais, et que vous serez toujours maî- « tresse de mon cœur. Si vous vous étonnez que je « fasse un pas comme celui-là, prenez-vous-en à vous- « même et non pas à moi, qui ne crois pas manquer « d'honneur pour cela. Je veux vous témoigner que, « bien loin d'aimer mademoiselle de Boisfranc, comme « vous vous êtes imaginé, je ne me marie que parce « qu'on le veut, ou plutôt parce que j'épouse une « personne qui ne pourra jamais vous donner de ja- « lousie. »

La duchesse d'Aumont trouva dans cette lettre des consolations merveilleuses. « Ah! le pauvre garçon! s'écria-t-elle aussitôt; qui eût cru qu'il eût été de si bonne foi, que de vouloir être cocu pour l'amour de moi! » Et, après plusieurs explications de cette sorte, elle eut la malice de lui demander un rendez-vous pour le lendemain, sachant que le jour d'après il devoit être marié. Biran, que je nommerai dorénavant le duc de Roquelaure, puisqu'il venoit d'être déclaré tel par le roi, n'eut garde de refuser le cartel; et, pour lui faire voir qu'il ne vouloit vivre que pour elle, il se ménagea si peu, que jamais il n'avoit fait paroître tant de courage. La paix s'étant faite aisément de cette manière, elle lui dit qu'au moins il se ressouvînt qu'il

alloit avoir les restes d'un autre, et qu'il songeât à se conserver. Il le lui promit formellement; et, comme elle avoit pris toutes ses précautions là-dessus, elle crut qu'il lui garderoit parole. Néanmoins, comme c'étoit du fruit nouveau pour lui, et que les jeunes gens ne font pas toujours ce qu'ils promettent, il n'eut pas plutôt mademoiselle de Laval entre les bras, qu'il la traita, non pas comme sa femme, mais comme une maîtresse; si elle eût voulu dire tout ce qu'elle savoit, peut-être eût-elle avoué que ce n'est pas toujours les plus grands hommes qui sont les plus vigoureux; mais, comme elle avoit plus d'un jour à vivre avec lui, et qu'elle ne vouloit pas en user si franchement avant que de le connoître, elle fit toutes les grimaces que ses parens lui avoient dit de faire, pour lui faire accroire qu'il en avoit eu les gants.

Biran étoit trop habile pour s'y méprendre : néanmoins, comme il étoit aussi bien instruit qu'elle qu'il falloit garder le secret, il feignit d'en être le plus content du monde, principalement aux gens qui venoient lui faire compliment sur son mariage.

En effet, pour insinuer mieux qu'il avoit l'esprit libre, il se fit coiffer avec des cornettes et des fontanges; et, tenant la place de sa femme, il reçut des dames qui la venoient voir; si bien que, comme il n'y avoit pas grande clarté dans la chambre, elles s'en seroient retournées sans prendre garde à la supercherie s'il ne les eût désabusées par un attouchement qui leur étoit sensible.

Ces folies ne pouvant pas toujours durer, sa femme,

qui n'étoit pas d'humeur à se passer de la cour, le fit ressouvenir qu'il y avoit quatre jours qu'il n'y avoit été. Il fut ravi que cela vînt d'elle pour plus d'une raison : car, outre qu'il n'étoit pas toujours en état de lui rendre service, il étoit bien aise de se conserver pour la duchesse d'Aumont, avec qui il avoit résolu d'entretenir commerce. Il se trouva qu'il y avoit bal ce jour-là à Saint-Germain; mais, la plupart de ceux qui y dansoient ayant oublié à sa vue qu'ils étoient obligés de se ménager, ils l'amenèrent boire à une lieue de là, si bien qu'ils n'étoient pas encore revenus quand le roi dit qu'il étoit temps de commencer. On fut chercher les danseurs, et, ceux qui y étoient allés leur ayant annoncé la volonté du roi, ce fut la chose du monde la plus pitoyable quand ils vinrent à paroître devant lui. Le roi, voyant ce qui en étoit cause, s'en alla plus tôt que de coutume, et Biran n'osa paroître, de peur qu'il ne l'accusât d'avoir été l'auteur de la débauche. D'ailleurs, il n'étoit pas plus en état de se montrer que les autres, principalement devant un prince qui, étant extrêmement sage de lui-même, s'apercevoit aussitôt des moindres excès. La nuit ayant dissipé toutes les exhalaisons vineuses qu'il pouvoit avoir, il se trouva le matin au lever du roi, qui lui demanda fort obligeamment de ses nouvelles et de celles de sa femme. Il lui répondit, en goguenardant, qu'il faudroit bien d'autres fatigues à l'un et à l'autre pour les faire mourir. Cependant ce qu'il avoit dit au roi n'étoit rien en comparaison de ce qu'il dit à sa femme. Étant revenu à Paris, elle lui demanda quel accueil il avoit reçu; sur

quoi, prenant un grand sérieux, il lui répondit qu'il avoit tout le lieu imaginable de se louer de Sa Majesté; qu'elle ne l'avoit pas plutôt vu, qu'elle lui avoit dit fort obligeamment qu'elle ne vouloit plus se ressouvenir de ce qu'avoit fait M. de Biran, et que ce ne seroit plus que de ce que feroit M. de Roquelaure.

La dame fut ravie de ce qu'il paroissoit si content, et, ne se doutant en aucune façon pourquoi il avoit dit ces paroles, elle lui exagéra la bonté du roi, et lui demanda si l'on pouvoit dire les choses avec plus d'esprit et plus de bonté. Biran avoua que cela étoit impossible; et, après avoir encore renchéri par-dessus, il lui dit qu'il trouvoit cette pensée si juste, qu'il vouloit s'en servir à son égard; qu'il lui promettoit donc qu'il avoit oublié tout ce qu'avoit fait mademoiselle de Laval, et qu'il ne se mettroit jamais en peine que de ce que feroit madame de Roquelaure. Si la duchesse avoit pu retenir sa langue après ce reproche, elle l'eût fait sans doute aux dépens d'une partie de son sang; mais, n'y ayant plus de remède, elle tâcha de cacher la confusion où elle étoit.

Le commerce qu'il avoit avec madame d'Aumont dura encore quelque temps; mais, ayant une jeune femme tous les jours auprès de lui, quelque absence qu'il pût faire, la duchesse s'aperçut avant peu qu'une femme étoit plutôt capable de servir à trente hommes qu'un homme à deux femmes. Comme elle étoit gourmande sur l'article, elle chercha quelqu'un qui la pût consoler de la perte qu'elle avoit faite. Comme l'archevêque de Reims, frère du marquis de Louvois, se

radoucissoit auprès d'elle depuis quelque temps, elle fit un jugement avantageux de mille apparences heureuses qui se trouvoient en lui. Ce prélat aussi ne faisoit aucune abstinence qui pût diminuer son embonpoint; et, s'il avoit à craindre quelque maladie, ce n'étoit que parce qu'il en usoit quelquefois en homme qui croyoit que rien ne pouvoit nuire à sa santé.

Cet endroit étoit fort touchant pour la duchesse, qui aimoit l'excès en beaucoup de choses; néanmoins il avoit encore une autre qualité qui servit autant à la gagner. Ce fut qu'étant homme d'Église, et elle dévote, elle crut qu'on leur verroit tout faire, s'il faut parler de la sorte, sans qu'on y trouvât à redire. Elle étoit dans cette pensée, quand l'archevêque, qui croyoit qu'une lettre faisoit autant d'effet que la parole, lui envoya celle-ci :

LETTRE DE L'ARCHEVÊQUE DE REIMS A LA DUCHESSE D'AUMONT.

« Je vois bien des femmes, mais je n'en vois point « qui me plaise tant que vous. J'enrage que je ne sois « plus du monde pour vous le pouvoir dire ouverte- « ment; l'on me verroit à vos pieds sans me soucier « ni de l'alliance que j'ai avec votre mari, ni des ja- « loux que je pourrois faire. Mais il faut déférer « quelque chose au rang que je tiens, qui n'empêchera « point pourtant que je m'y rende, si vous l'avez « agréable. Songez cependant que l'intérêt que les « gens comme moi ont d'être discrets assure la répu-

« tation d'une femme, laquelle court grand risque « avec les galans de profession. »

La duchesse n'étoit point fâché que l'archevêque l'aimât, mais elle trouva cette déclaration trop cavalière, et elle eût voulu que, comme elle faisoit profession de piété, il lui en eût fait quelque mention, c'est-à-dire qu'il lui eût témoigné moins de confiance dans son entreprise. C'est ainsi qu'elle cherchoit les apparences de vertu, quand elle y avoit renoncé absolument. Mais l'archevêque n'étoit pas un homme à ces bagatelles, lui qui alloit droit au fait, et dont la coutume étoit de ne ménager personne. Aussi, voyant qu'il n'avoit point de réponse de son billet, il s'en fut chez elle où, le visage rouge comme un chérubin : « Vous me jugez donc bien indigne, madame, lui dit-il, de votre amitié future, puisque vous ne daignez pas seulement m'apprendre quelque chose de ma destinée. Madame, *sic respondis pontifici*[1] ? — Moi, je ne sais que vous répondre, lui dit la duchesse ; cependant vous devriez bien vous dire vous-même que qui se plaît à écrire des choses qui ne sont point mérite bien qu'on ne lui fasse point de réponse. »

L'archevêque, qui s'étoit attendu à un traitement plus rigoureux, fut ravi qu'elle ne le payât que d'incrédulité. En effet, il sentoit qu'il ne seroit pas longtemps sans la convaincre. Ainsi, tout rempli d'espérance : « Madame, lui dit-il, je ne sais à quoi servent toutes ces façons entre gens comme nous, qui ne man-

1. Est ce ainsi qu'on répond à un prélat?

quent pas d'expérience. Pourquoi vous dirois-je que je vous aime, si je ne vous aimois pas? Dois-je souhaiter de perdre mon temps, dans le siècle où nous sommes, où l'on peut si bien l'employer? et ne le devrois-je pas compter pour perdu, si je recherchois des faveurs où je me trouverois peu sensible? Je vous aime, premièrement parce que vous êtes tout aimable; mais j'ajouterai à cela que vous êtes belle sans être coquette, ce qui me plaît encore plus que tout le reste; je vous dirai aussi que c'est parce que vous êtes vertueuse, et que toutes les autres ne le sont pas : mais prenez garde de ne pas interpréter ce mot au pied de la lettre; la vertu ne consiste pas à être farouche, mais à savoir goûter les plaisirs sans que les apparences nous découvrent. Pour vous, vous pouvez avoir cette qualité au suprême degré quand il vous plaira, et l'on vous verroit faire toutes choses, qu'on n'en auroit pas seulement le moindre soupçon. »

La duchesse pensa se fâcher, lui entendant dire que les apparences étoient belles en elle; elle crut que c'étoit l'accuser tacitement de galanterie; et, comme le soupçon règne toujours parmi le crime, elle le pria, mais d'un ton qui marquoit quelque ressentiment, de vouloir s'expliquer mieux. Il lui accorda volontiers sa demande, et lui dit qu'il ne doutoit point qu'elle n'eût été vertueuse, mais qu'il seroit fort fâché qu'elle le fût toujours; qu'il n'étoit pas homme à aimer sans espérance, et que, comme un feu s'éteint faute de matière, de même un homme se retiroit d'auprès d'une femme quand il voyoit qu'il n'y avoit rien à faire.

Il lui expliqua ainsi les mystères amoureux, en quoi il avoit meilleure grâce que dans la chaire : aussi y étoit-il entré plusieurs fois sans sentir ce qu'il disoit; au lieu qu'alors il étoit si ému, qu'il ne l'avoit jamais été davantage. Aussi voulut-il voir tout d'un coup ce qu'il avoit à espérer; c'est pourquoi il se mit à vouloir caresser la dame, qui se défendit quelque temps; mais feignant de ne pouvoir résister à un homme de sa force, elle se laissa enfin coucher sur un lit, où la tropgrande ardeur del'archevêque fut cause qu'elle ne prit point de part au plaisir qu'il avoit goûté. Comme il étoit homme à tourner toutes choses à son avantage, il lui dit que pour avoir quarante ans passés, c'étoit encore être assez prêt à rendre service aux dames; que, devant qu'il fût un moment, il n'y auroit rien de perdu pour elle, et qu'il se méconnoîtroit bien s'il demeuroit court dans l'affaire dont il s'agissoit : en effet, il sentit bientôt une nouvelle vigueur, et, se mettant à la caresser, il fut surpris de voir qu'elle tâchoit de se dérober de dessous lui. Il crut d'abord que c'étoient des façons; mais, les efforts qu'elle faisoit continuellement ne le tenant pas incertain davantage de la vérité, il ne voulut pas faire davantage le coup de poing avec elle, et lui demanda froidement d'où venoit tant de changement. « Comment, lui dit-elle tout en colère, vraiment vous m'alliez faire de belles affaires ! j'allois commettre un inceste, si je n'eusse fait réflexion : vous êtes parent de mon mari, et il auroit fallu que j'eusse été à Rome. »

Il fut impossible à l'archevêque de s'empêcher de rire à ce discours; il lui dit cependant qu'elle étoit bien simple de dire ce qu'elle disoit; qu'il n'étoit nullement parent du duc d'Aumont, et qu'une marque de cela, c'est que, si lui qui parloit étoit à marier, et que le duc eût une sœur, rien ne l'empêcheroit de l'épouser. La duchesse n'avoit pas la conception prompte en matière de cas de conscience ; ainsi il lui fallut expliquer celui-là plus au long, et c'étoit quelque chose de plaisant de voir qu'une femme qui venoit de faire un adultère voulût faire la scrupuleuse; aussi tout cela n'étoit que pure grimace; mais comme depuis qu'elle étoit dévote elle s'étoit accoutumée à en faire beaucoup, elle ne prit pas garde qu'il y avoit des rencontres où elles n'étoient nullement de saison.

L'archevêque appréhendoit après cela qu'elle ne lui fît quelque difficulté sur son caractère; mais, l'exemple de tant d'évêques qui avoient des maîtresses avoit tellement frappé l'esprit de cette dame, qu'elle ne pensa pas seulement à lui en parler : ainsi les choses allèrent le mieux du monde, et dans peu il prit dans son cœur la place que Roquelaure y avoit tenu. La raison en étoit plausible, c'est qu'il n'avoit point de femme avec qui il couchât tous les jours, raison qui, comme nous avons dit ci-devant, avoit arraché l'autre de son cœur. Roquelaure avoit trop d'esprit pour être longtemps sans s'apercevoir de ce commerce; et, comme la chose lui tenoit au cœur, il fut chez la duchesse, qu'il accabla de reproches : elle se retrancha sur la négative, l'appela mille fois impertinent ; mais,

toutes ses injures ne lui ayant pu faire prendre le change, il sortit outré, la menaçant de la perdre.

La duchesse en avertit aussitôt l'archevêque, qui, ne voulant pas donner le temps à Roquelaure de faire quelque folie, le fut trouver, et lui dit qu'ayant toujours été de ses amis il espéroit qu'il lui accorderoit une prière ; qu'il ne s'amuseroit donc pas à finasser avec lui ; qu'il lui avouoit de bonne foi qu'il étoit bien avec madame d'Aumont, laquelle il savoit l'avoir aimé ; qu'il ne falloit prendre des femmes que ce qu'elles vouloient, et non pas prétendre à les retenir par force ; qu'à ce qu'il pouvoit connoître il étoit cause lui-même de ce changement ; qu'il ne devoit pas se marier ; qu'une belle femme comme madame d'Aumont n'aimoit pas à partager les caresses d'un homme avec une autre ; qu'enfin il ne lui diroit autre chose, sinon qu'il lui auroit une obligation infinie de se faire un peu de violence pour l'amour de lui, et qu'en revanche il pouvoit compter sur ses services et sur son amitié.

Biran étoit des amis de l'archevêque ; mais, ayant peine à digérer un morceau comme celui-ci, il lui fit réponse qu'il s'étonnoit qu'il lui demandât d'avoir quelque égard pour une femme qu'il avoit tant sujet de haïr, surtout après la déclaration qu'il venoit de lui faire lui-même ; qu'il falloit du moins le laisser dans l'incertitude, et non pas l'accabler par un aveu si choquant ; qu'il tomboit d'accord que les dames n'étoient pas obligées d'aimer toujours, mais que, si elles vouloient qu'on en usât honnêtement avec elles il fal-

loit que, de leur côté, elles en usassent bien aussi avec ceux à qui elles avoient donné leur amitié; que si la duchesse d'Aumont vouloit rompre avec lui, elle devoit du moins l'en avertir auparavant; mais de n'apprendre les choses, comme il venoit de faire, que quand elles étoient faites, c'étoit le pousser un peu trop pour qu'il pût répondre de sa discrétion.

C'étoit quelque chose d'assez surprenant que de voir deux rivaux raisonner ainsi ensemble sur leur bonne fortune; mais la différence de profession de l'un et de l'autre faisoit qu'il n'y avoit rien à craindre, outre que l'archevêque étoit en possession, à cause du crédit de son frère, de se faire porter respect : en effet, cela fut cause que Roquelaure se modéra plus qu'il n'auroit fait avec un autre; cependant il ne lui voulut rien promettre; et l'archevêque étant allé rendre compte de son message à la duchesse, elle fut extrêmement en peine.

L'archevêque résolut d'y retourner une seconde fois, et deux visites si près l'une de l'autre ayant donné quelque curiosité à la duchesse de Roquelaure, elle en demanda le sujet à son mari, qui n'avoit pas donné au prélat plus de contentement qu'il avoit fait l'autre fois. Comme il étoit encore tout bouffi de colère, et qu'il ne cherchoit qu'à décharger son cœur : « C'est, madame, lui dit-il, qu'il me vient parler pour sa maîtresse, qui a été la mienne, et il désire que je n'en dise point de mal, ce que je n'ai garde de lui promettre. — Pourquoi donc, monsieur? lui répondit la duchesse, c'est une chose à quoi sa considération

vous engage, outre qu'il est toujours honnête à un homme d'en bien user avec une femme qu'il a aimée. Mais ne sauroit-on savoir qui c'est? et vaut-elle assez la peine de vous mettre dans l'inquiétude où je vous vois? — Non, madame, elle ne le mérite pas. C'est la duchesse d'Aumont, puisque vous le voulez savoir, et elle ne vaut pas mieux que ses sœurs, qui s'en font donner par Roussi et par le chevalier de Tilladet. — Ah! monsieur, s'écria en même temps la duchesse, trêve de raillerie, et ne m'épargnerez-vous pas plus que les autres? La duchesse d'Aumont! un exemple de vertu et de sainteté, et à qui il seroit à désirer que toutes les femmes ressemblassent? — Dites, madame, plutôt un exemple de tromperie et de perfidie : je la ferai connoître devant qu'il soit peu; et, puisque l'archevêque de Reims en use si mal avec moi, je ne vois pas que je sois obligé d'en user mieux avec lui. »

Roquelaure, tout spirituel qu'il étoit, lâcha ces paroles un peu légèrement; car, quoiqu'il ne se souciât pas de faire connoître à sa femme qu'il avoit été bien avec la duchesse, c'étoit néanmoins lui faire voir que sa passion duroit encore, ce qu'il étoit obligé de cacher. Aussi la duchesse, ne doutant point de la chose, se prit à pleurer, et lui dit que, s'il ne l'aimoit pas, du moins devoit-il avoir la discrétion de ne la pas prendre pour confidente de ses amours; qu'elle avouoit qu'elle n'avoit ni la beauté ni le mérite de la duchesse d'Aumont, mais que c'étoit moins sa faute que la sienne de ne l'avoir pas choisie plus à son gré. Roquelaure, qui étoit meilleur mari qu'on n'avoit cru, et qu'il n'auroit

cru lui-même, voyant cette nouvelle querelle, fut obligé de ne plus songer à l'autre pour apaiser celle-ci. Il lui en coûta quelques caresses, et, n'y ayant rien qui aide plus à remettre une femme en belle humeur, elle voulut s'enquérir encore plus particulièrement qu'elle n'avoit fait des circonstances de son intrigue. Il lui en avoit trop dit pour ne pas achever; ainsi il lui apprit en peu de mots tout ce qu'elle vouloit savoir, lui promettant néanmoins qu'il lui seroit si fidèle, qu'elle n'auroit point sujet de s'en alarmer. La duchesse, qui aimoit la cour et tout ce qui étoit de la faveur, lui dit alors que, s'il parloit de bonne foi, il ne lui refuseroit pas une grâce qu'elle avoit à lui demander: qu'elle le prioit, pour l'amour d'elle, que la chose n'allât pas plus avant avec l'archevêque de Reims; qu'autrement ce seroit lui faire voir qu'elle lui tenoit encore au cœur; ce qu'elle ne vouloit pas croire de lui, après tous les témoignages qu'il venoit de lui donner de son amitié. Roquelaure se crut obligé de le lui promettre, et la dame, toute ravie de sa victoire, écrivit en même temps un billet de sa main à l'archevêque de Reims pour l'avertir qu'elle avoit obtenu ce que son mari lui avoit refusé. Voici ce qu'il contenoit :

LETTRE DE LA DUCHESSE DE ROQUELAURE A L'ARCHEVÊQUE DE REIMS.

« Le soin que je prends de la réputation de mon
« mari et de celle de madame d'Aumont m'a fait le
« tant prier de ne pas écouter son ressentiment, qu'il

« m'a accordé ce que je lui demandois. Comme je sais « que vous prenez part à la dame, vous pouvez l'en « avertir, et même lui montrer ce que je vous mande. « Elle sera peut-être fâchée que j'aie tant de connois- « sances de ses affaires, mais les miennes m'obligent « à lui faire voir que je sais tout, afin qu'elle en use « bien avec moi. Belle et aimable comme elle est, je « craindrois toujours que mon mari ne l'aimât, et je « suis obligée, étant si éloignée d'avoir tant de mé- « rite, de lui faire connoître que, quoique je ne sois « pas méchante naturellement, il est dangereux néan- « moins d'offenser une personne qui a son secret entre « les mains. »

Cette lettre, qui avoit été écrite sans la participation du duc de Roquelaure, ayant été envoyée pareillement sans qu'il en eût connoissance, réjouit extrêmement l'archevêque. Il n'étoit pas besoin néanmoins de lui mander de la montrer ; il n'y auroit pas manqué, quand même on ne lui en eût pas donné l'ordre. En effet, il prétendoit que cela achèveroit de chasser Roquelaure du cœur de la duchesse, dont il auroit, par conséquent, l'entière possession. Aussi lui dit-il, en la faisant voir, qu'elle alloit connoître le peu de fond qu'il y avoit à faire sur la discrétion de ces sortes de gens ; qu'il falloit être folle pour s'y confier, et qu'il ne comprenoit pas comment il y avoit tant de femmes qui y faisoient si peu de réflexion. La duchesse, étant si bien prévenue, n'eut garde de ne pas sentir quelque ressentiment à la lecture de cette lettre ; cependant

elle fut plus sensible à la joie de savoir que Roquelaure s'étoit radouci qu'à la crainte de se voir à la discrétion de sa femme. L'archevêque, qui alloit à ses fins, fut fâché de lui voir tant de tranquillité là-dessus ; et ils alloient peut-être commencer déjà à se quereller, si elle ne lui eût fait connoître que l'état où elle étoit ne procédoit que des assurances que la duchesse de Roquelaure sembloit donner qu'elle en useroit toujours bien tant qu'elle n'attireroit point son mari ; que, son dessein étant de ne le jamais voir, il étoit donc inutile de se faire des craintes mal à propos.

Roquelaure, n'ayant plus tant de sujet de se louer de l'amour, chercha à s'en consoler dans une autre sorte de plaisir, qui étoit toujours à la mode : je veux parler du vin, à quoi tous les jeunes gens qui venoient à la cour étoient obligés de s'adonner, s'ils vouloient faire coterie avec ceux qui s'appellent petits-maîtres. Et ce qui rendoit ce désordre plus commun, c'est que, quelque réprimande qu'en eût faite le roi, il n'avoit pas été en son pouvoir de se faire obéir. Cependant on auroit eu lieu d'espérer que l'âge les auroit fait rentrer en eux-mêmes, si l'on n'eût vu que les barbons, comme les autres, commençoient à s'en mêler. Entre ceux-là, il n'y en avoit point qui les mit plus en humeur que le marquis de Termes, homme dans un désordre épouvantable, et qui avoit quitté sa femme pour vivre avec la marquise de Castelnau, laquelle avoit si bien renoncé à la pudeur, que, quoique son mari, qui lui avoit servi un temps de couverture, fût

mort, elle ne laissoit pas de paroître publiquement le ventre plein. Ils étoient ordinairement dans une maison en Brie, appelée Fontenay, et il ne venoit à la cour qu'à la dérobée ; mais il y faisoit toujours parler de lui. Au reste, le désordre où il vivoit lui avoit attiré plusieurs affaires, et une, entre autres, où personne n'avoit jamais pu voir clair. Comme il étoit un soir dans cette maison, il vint descendre un homme dans une hôtellerie du village, lequel pria qu'on le menât au château. Or c'étoit la coutume que tant que le marquis de Termes y étoit le pont-levis étoit levé, ce qui faisoit dire qu'il travailloit à la fausse monnoie. Mais, celui-ci s'étant fait connoître à un signal, on l'abaissa incontinent, et il lui fit fort bonne chère. Le lendemain matin cet homme s'en retourna à son hôtellerie, où il trouva huit cavaliers, qui étoient aussi arrivés la veille, et, montant à cheval avec eux, ils s'en vinrent tous de compagnie du côté du château, dont le marquis de Termes étoit sorti avec un gentilhomme de ses amis, et avec tous ses domestiques, à qui il avoit fait prendre des armes. Ce marquis rangea tout cela en un gros, et, les autres s'étant rangés de même, l'on commença à combattre de part et d'autre à bons coups de mousqueton et de fusil. Il y en eut quatre ou cinq d'estropiés, et, après que le combat eut duré près d'un demi-quart d'heure, tout d'un coup quatre cavaliers de ces étrangers se détachèrent des autres et vinrent embrasser le marquis de Termes, qui les mena dans le château, où il y avoit un grand déjeuner.

Cette affaire fit grand bruit à la cour, et le roi donna

ordre qu'il fût arrêté. Mais madame de Montespan, qui, à cause de son mari, étoit de ses proches parentes, et qui étoit encore alors fort bien auprès du roi, empêcha qu'il ne reçût cet affront. Cependant on lui fit demander ce que tout cela vouloit dire ; car ce n'étoit ni duel ni assassinat, puisque c'étoit de l'infanterie contre de la cavalerie, et que les choses s'étoient passées ainsi que je viens de le rapporter ; mais, n'en ayant pas voulu dire la vérité, on écrivit au président Robert, qui a une maison dans le voisinage, où il étoit alors, de mander ce qu'il en savoit. Ce président, pour satisfaire aux ordres de la cour, fit ce qu'il put pour éclaircir ce mystère ; mais, après bien des perquisitions, il ne put mander autre chose que ce que je viens de dire, dont le roi fut obligé de se contenter.

Après cette affaire, il lui en arriva bientôt une autre, pour laquelle le roi n'auroit eu garde d'écouter madame de Montespan, quand même elle auroit eu si peu d'esprit que de vouloir s'entremettre en sa faveur. Il fut soupçonné de poison, crime alors fort en usage en France, et qui avoit envoyé en l'autre monde beaucoup de gens qui se portoient bien. Ce qui le fit soupçonner fut qu'une femme, qui avoit été condamnée à la mort pour le même sujet, l'accusa d'être venu chez elle sous prétexte de se faire dire sa bonne aventure, et chargea en même temps un homme, qui avoit été son écuyer, de lui être venu demander du poison. Or on craignoit qu'il n'eût eu envie de faire un grand crime, car il y avoit longtemps qu'il étoit mécontent, d'autant plus que le roi avoit pris tout le bien de sa

femme, qui étoit fille d'un partisan, et, comme on ne pouvoit avoir trop de précaution là-dessus, on jugea à propos de s'assurer de sa personne. Il est difficile de dire au vrai s'il étoit coupable ou non, car on tâcha autant qu'on put de dérober au public la connoissance de son affaire. On dit même qu'on fit passer son écuyer par les oubliettes, d'autres disent qu'il fut empoisonné. Quoi qu'il en soit, cet homme n'ayant pu déposer contre lui, il revint à la cour, où, trouvant la jeunesse si disposée, comme nous avons dit, à faire la débauche, il se mit non-seulement de la partie, mais devint encore un des chefs. Le duc de La Ferté, qui s'étoit séparé tout à fait d'avec sa femme, fit grande amitié avec lui par la sympathie qu'ils avoient à cet égard. Roquelaure, quoiqu'il fît un peu plus le sage depuis qu'il étoit marié, ne put refuser néanmoins à ses anciens amis de se trouver à leurs parties de plaisirs, si bien que, s'y fourrant encore avec un bon nombre d'autres débauchés, ce fut de quoi donner matière à bien des nouveautés. On n'eut garde d'épargner là le prochain, et, après avoir médit de tous les gens de la cour, de Termes dit que, comme Noël approchoit, il falloit faire des paroles qu'on pût chanter au lieu de noëls. On trouva sa pensée fort juste, et, comme on savoit qu'il se mêloit de faire des vers, on lui donna de l'encre, du papier et une plume, pour voir comme il s'en acquitteroit. Son dessein étoit de travailler sur eux-mêmes, sur leurs femmes, et sur toutes celles qui faisoient parler d'elles. Mais, restant encore un peu de jugement à Roquelaure, il lui dit

qu'il n'étoit pas de bon sens d'apprêter aux autres matière de rire à leurs dépens, et que d'ailleurs il alloit entreprendre une chose impossible, le nombre en étant trop grand. Il se rendit à de si bonnes raisons; et, changeant ainsi de pensée, il résolut de faire quelque chose sur la maison royale. Roquelaure, sachant son dessein, l'approuva, moyennant que son style ne fût pas trop leste; car il le fit ressouvenir que le roi n'aimoit pas les railleurs, et qu'il étoit bien aise de ne se point faire d'affaire. Cela fut cause que de Termes, qui avoit déjà fort bien débuté, raya ce qu'il avoit écrit, et il mit à la place des noëls que voici :

NOELS NOUVEAUX

O messager fidèle
Qui reviens de la cour,
Apprends-nous des nouvelles :
Qu'y fait-on chaque jour?
Chacun à l'ordinaire
Y passe mal son temps :
Les gens du ministère
Y sont les seuls contens.

Que fait le grand Alcandre,
Au milieu de la paix?
N'a-t-il plus le cœur tendre?
N'aimera-t-il jamais?
L'on ne sait plus qu'en dire,
Ou l'on n'ose en parler :
Si ce grand cœur soupire,
Il sait dissimuler.

Est-il vrai qu'il s'ennuie
Partout hors en un lieu[1] ?
Qu'il y passe la vie
Sans chercher le milieu ?
Si nous en voulons croire
Au moins ce qu'on en dit,
Il y fait son histoire,
Car il a tant d'esprit.

Sa superbe maîtresse[2]
En est-elle d'accord ?
Voit-elle avec tristesse
La rigueur de son sort ?
L'on dit qu'elle en murmure,
Et que, sans ses enfans,
Elle feroit figure
Avec les mécontens ?

Que fait dans son bel âge
Monseigneur le Dauphin ?
Est-il toujours si sage ?
Va-t-il son même train ?
Il n'aime que la chasse ;
Cela lui coûte peu ;
Quand ce plaisir le lasse,
Il revient à son feu.

Madame la Dauphine
A-t-elle du pouvoir,
Comme l'on s'imagine
Qu'elle en devroit avoir ?
Son pouvoir se publie,
Mais l'on s'aperçoit bien

1. Maintenon.
2. Montespan.

Que, sans la comédie,
Elle ne pourroit rien.

La divine princesse,
La charmante Conti[1],
A-t-elle la tendresse
Toujours de son parti?
Elle en a de son père,
Et peu de son époux ;
Mais, pour monsieur son frère,
Il en a pour eux tous.

La princesse de Nante[2]
Fait-elle du fracas?
Est-elle bien contente
De ses tendres appas?
Elle a sujet de l'être,
Si le duc de Bourbon,
Qui commence à paroître,
Lui fait changer de nom.

Du colonel des Suisses
Ne nous direz-vous rien?
Fait-il ses exercices?
Y réussit-il bien?
Il a beaucoup d'adresse,
Grand esprit et grand cœur,
Fierté, beauté, jeunesse,
Et de la belle humeur.

Que fait-on chez les dames[3],
Dans ce charmant séjour?

1. Anne-Marie de Bourbon, dite mademoiselle de Blois, fille naturelle et légitimée du roi Louis XIV et de madame de La Vallière.

2. Louise-Françoise de Bourbon, dite mademoiselle de Nantes, fille naturelle et légitimée du roi Louis XIV et de madame de Montespan.

3. Sur les dames en général.

Le commerce des flammes
Y règne-t-il toujours ?
Les amans sans ressource
Font voir, pour leur malheur,
Peu d'argent dans leur bourse,
Peu d'amour dans leur cœur.

Des dames renommées [1]
Ne dit-on que cela ?
Sont-elles réformées ?
Ont-elles dit : Holà ?
Chez les aventurières
L'amour règne toujours;
Ainsi que les rivières,
Celles-là vont leur cours.

En est-il d'assez fières
Pour se faire prier ?
D'autres assez sévères
Pour ne rien octroyer ?
Dans toutes les ruelles
De différents états,
L'on a vu les plus belles
Faire le premier pas.

Comment font les coquettes
Qui n'ont point d'agrément,
Et qui, comme allumettes,
Brûlent pour un amant ?
Dans le siècle où nous sommes,
Chacun est indigent;
Elles trouvent des hommes
Quand elles ont l'argent.

1. D'Olonne, Meklembourg, de Fiesque.

De Termes, ayant fait ce que vous venez de lire, il y en eut qui le trouvèrent bien, d'autres mal, disant que cela était trop sérieux. Il répondit qu'on ne s'en prît pas à lui, mais à Roquelaure, qui avoit voulu, comme ils savoient, qu'il fît quelque chose de moins libre que ce qu'il avoit envie de faire. La Ferté dit que Roquelaure étoi un sot, dont tout le monde convint, et lui-même tout le premier, quoique ce ne fût que sous cape. C'est pourquoi il jura qu'il ne chanteroit que les couplets de la princesse de Conti et de madame de Maintenon. Chacun savoit aussi bien que lui que c'étoient les meilleurs; mais on commença à entonner depuis le premier jusqu'au dernier, et il fut obligé de faire comme les autres. On eut bientôt appris par cœur ces noëls nouveaux, et ils coururent bientôt dans les meilleures compagnies. Le prince de Condé, qui, contre son ordinaire, avoit quitté sa maison de Chantilly pour venir passer une partie de l'hiver à Paris, étant curieux de toutes sortes de nouveautés, on le régala de celle-ci, dont on avoit supprimé néanmoins l'article de la princesse de Conti. Il demanda à celui qui lui faisoit ce présent d'où venoit que le duc d'Orléans, lui, son fils, le prince de Conti et la princesse de La Roche-sur-Yon n'y étoient pas. A quoi l'autre ayant répondu que l'auteur n'avoit voulu parler que du roi et de ses enfants: « Donnez-moi donc, lui dit-il, celui de la princesse de Conti, car elle est aussi bien sa fille que mademoiselle de Nantes. » L'autre se trouva embarrassé de cette réponse, et vouloit chercher quelque détour; mais le prince lui commanda de lui obéir.

Ainsi il vit celui qu'on vouloit cacher ; de quoi ayant averti le prince de Conti, son neveu, il lui conseilla de se venger de l'auteur, qui n'étoit pas encore connu. Cependant on ne manqua pas d'attribuer cela à la cabale, comme étant capable de toutes sortes de sottises, et, s'y trouvant un faux frère, de Termes fut décelé et abandonné au ressentiment du prince de Conti, qui, sans attendre le conseil du prince de Condé, s'étoit déjà déterminé, sur la connoissance qu'il en avoit eue, à le récompenser de ses peines. En effet, il lui fit donner des coups de bâton ; et le duc de La Ferté en auroit eu sa part pour l'approbation qu'il avoit donnée à ce couplet s'il ne se fût allé jeter à ses pieds et lui demander pardon. Quoique la punition fût un peu rude pour de Termes, personne ne le plaignit ; et l'on trouva qu'il la méritoit bien, puisqu'à l'âge qu'il avoit il étoit assez fou pour oser médire d'une fille qui appartenoit de si près au roi, et qui d'ailleurs étoit mariée à un prince du sang.

Si les noëls étaient devenus publics en peu de temps, l'affront qu'avoit reçu l'auteur ne fut pas davantage à se publier. Ainsi, comme les hommes ont coutume d'estimer une personne selon le bien ou le mal qui lui arrive, on vit que le marquis de Termes devint bientôt le mépris de tous les honnêtes gens. Ses amis lui conseillèrent de s'en retourner à Fontenay ; mais, par malheur pour lui, sa femme, à qui appartenoit cette terre, l'avoit obligé d'en sortir, tellement qu'à moins que d'aller dans le fond de la Gascogne il n'avoit point de retraite. Il ne laissoit pas

cependant de se montrer encore à la cour; et le prince de Conti, voulant se moquer de lui, lui dit un jour, en présence de tout le monde, qu'il falloit qu'il eût des ennemis; qu'on faisoit courir le bruit qu'il lui avoit fait donner des coups de bâton; que cela n'étoit pas vrai, et qu'il l'appeloit à témoin, si ce n'étoit pas une imposture.

Cette aventure défraya la conversation pendant quelques jours; mais, comme tout s'oublie avec le temps, on n'en parla plus au bout de trois semaines, et il n'y eut que ceux qui y prenoient intérêt qui s'en ressouvinssent. Cependant il étoit arrivé du changement dans les amours du comte de Roussi et du chevalier de Tilladet, aussi bien que dans celles du marquis de Biran. Roussi s'étoit rebuté de sa maîtresse pour un méchant présent qu'elle lui avoit fait; et, quoiqu'elle l'eût reçu de son mari, il ne voulut pas s'exposer davantage à acheter ses faveurs à un tel prix. La duchesse de Ventadour, qui avoit filé doux sur la débauche de son mari pour la couverture qu'elle en avoit, n'en ayant plus besoin, se mit à pester contre lui, et ses parens lui conseillèrent de suivre l'exemple de la duchesse de La Ferté, sa sœur, qui s'étoit séparée du sien. Mais elle n'en voulut rien faire, espérant que Roussi reviendroit à elle, et qu'ainsi elle en auroit encore besoin. Elle fit valoir ce refus au petit bossu, qui n'en usa pas plus honnêtement. Au contraire, continuant toujours dans ses débauches, non-seulement il entretint la réputation où il étoit d'être parfaitement débauché, mais il eut encore bientôt celle de grand fri-

pon. Le chemin qu'il prit pour y parvenir fut de se transformer dans le sentiment des donzelles qu'il voyoit; et, étant tombé entre les mains d'une qui joignoit à son métier celui de savoir filouter, il lui aida à tromper de pauvres dupes, qui étoient assez fous pour attribuer le tout au hasard. Cependant, comme il est difficile qu'en continuant toujours le même métier l'on ne soit à la fin reconnu, il arriva qu'un homme d'Angers perdit mille écus, ce qui fit que toutes choses furent découvertes. Cela se passa de cette manière. Cet homme, qui étoit riche, aimoit les femmes; et un filou, ayant reconnu son inclination, le mena en voir une à un petit couvent au faubourg Saint-Jacques, qui sert ordinairement de retraite à toutes les filles qui ont eu quelque affaire, et à toutes les femmes qui sont mal avec leurs maris pour quelque galanterie. Il lui fit accroire que c'étoit une femme de qualité; et celui-ci, qui ne connoissoit point encore Paris, la trouva si à son gré, que pendant un mois entier il ne fut point de jour sans lui rendre visite.

La dame ne manqua pas de lui témoigner de la reconnoissance; et, cela l'ayant rendu encore plus amoureux, il la pria de vouloir sortir de ce couvent, où il ne la pouvoit voir si commodément qu'il vouloit. La dame, le voyant tout à fait engagé, feignit de se rendre à ses raisons; et, étant allée chez une de ses amies, qui ne valoit pas mieux qu'elle, elle lui fit valoir comme une grande grâce la permission qu'elle lui donnoit de l'y venir visiter. Dès la seconde fois, il y trouva le duc de Ventadour et deux ou trois autres dames, l'une des-

quelles ayant proposé de jouer à la bête en attendant qu'il fût heure d'aller à la comédie, on fit si bien, qu'on l'y engagea. Cependant, pour lui faire croire que ce n'étoit que pour passer le temps, on ne fit valoir les marques que fort peu de chose. Mais, le duc et deux de ces dames qui étoient du jeu faisant bête sur bête et les mettant toujours l'une sur l'autre, enfin il se trouva mille écus sur le jeu ; et ce fut alors qu'avec des cartes apprêtées tout exprès on donna si beau jeu à cette pauvre dupe, qu'il crut que la fortune le favorisoit. Il fit donc jouer ; mais ce fut pareillement pour faire la bête, tellement qu'il fallut mettre tout ce qu'il avoit d'argent devant lui, et faire bon du reste. On ne joua plus guère après cela ; on donna, avec de pareilles cartes, la vole au duc, et il demanda à cet homme de lui faire un billet de ce qu'il lui devoit. Il fallut qu'il en passât par là, quelque soupçon qu'il eût que cela n'étoit pas arrivé naturellement ; mais, après être sorti (car il n'étoit plus question de comédie), il s'informa plus particulièrement qui étoient ces femmes, et, sans qu'il lui fût besoin de faire de grandes enquêtes, il en apprit tout autant qu'il en vouloit savoir.

Il fut au conseil après cela ; et, les avocats lui ayant dit de faire informer contre la maîtresse de la maison, sans désigner le duc autrement que sous le nom d'une personne de qualité, il obtint une prise de corps contre elle. Cet homme crut qu'il falloit le lui faire savoir devant que de l'exécuter, afin que, si elle vouloit lui faire rendre son billet d'amitié, on ne lui fît point cet affront. Cet avis lui donna l'alarme ; elle en fut parler

au duc de Ventadour ; mais le petit bossu lui dit de ne point avoir de peur et qu'il la garantiroit de tout. L'homme, dont il étoit question, n'ayant pas reçu une réponse conforme à sa demande, mit les archers en campagne ; et, la dame ne voulant pas toujours demeurer cachée, elle envoya dire au duc qu'elle alloit tout dire s'il ne la sortoit d'affaire promptement. C'en fut assez pour le faire mettre en colère, lui qui s'y mettoit de peu de chose. Il s'en fut dans sa maison, la maltraita de paroles et de la main, et la menaça de lui faire donner des étrivières par ses laquais. Il se trouva par hasard que cette femme étoit demoiselle ; et, quelqu'un lui ayant conseillé de le faire venir devant les maréchaux de France, elle en obtint l'ordre au grand étonnement du duc. Cette affaire ne pouvoit qu'elle ne fît grand bruit ; l'homme qui avoit été dupé la contoit à tout le monde ; ainsi, chacun en étant abreuvé, ses amis lui dirent que, pour l'assoupir entièrement, il falloit qu'il rendît le billet. Il écuma extraordinairement à cette proposition ; mais Ladvocat, qui se mêloit de tout, comme nous croyons déjà l'avoir dit, lui disant d'un ton de juge qu'il n'en falloit point appeler, il en convint, pourvu qu'on lui donnât soixante pistoles. Ainsi un homme qui avoit deux cent mille livres de rente en fonds de terre faisoit des bassesses inconcevables pour si peu de chose.

Il est aisé de juger qu'une conduite si misérable n'étoit guère agréable pour la duchesse sa femme, laquelle, étant de méchante humeur pour la perte de son amant, ne se pouvoit consoler de sa destinée. Ce-

pendant il lui fut force de prendre patience. Le petit homme n'étoit pas d'humeur à prendre un autre train de vie ; et, en effet, quinze jours après ou environ, il lui arriva encore une autre affaire, non pas si vilaine à la vérité, mais qui étoit toujours fort honteuse pour un duc et pair. Étant entré dans un honnête lieu au faubourg Saint-Germain, dans la rue des Boucheries, il vint des sergens qui saisirent son carrosse, à la requête d'un marchand qu'il ne vouloit point payer. Il descendit aussitôt pour en tuer quelques-uns ; mais, les sergens étant déjà bien loin avec le carrosse, il entra dans la boutique d'un chirurgien qui étoit devant et où on lui avoit dit qu'un de ces sergens s'étoit sauvé. Il le demanda au maître de la maison, qui, ne voulant point qu'il arrivât de meurtre chez lui, lui dit qu'il n'y avoit personne ; de quoi il se mit si fort en colère, qu'il cassa toutes les vitres de la boutique ; puis, étant monté en haut, il donna vingt coups d'épée dans les matelas et fit ainsi plusieurs actions extravagantes.

Ladvocat, ayant su ce qui lui étoit arrivé, vint le voir aussitôt. Il lui dit qu'il eût à se consoler et qu'il feroit mettre le sergent en prison ; qu'il tenoit l'ordonnance entre les mains, par laquelle il étoit défendu de saisir les meubles et les carrosses des officiers de la couronne, et que, pour une pareille chose, il y en avoit un qui avoit été trois mois dans le cachot. Le duc, l'ayant remercié, le pria de songer à cela, et il n'eut garde d'y manquer, quoiqu'il eût mieux fait de juger de pauvres parties, dont il y avoit deux ans que le

procès lui étoit distribué. Mais c'étoit le caractère de l'homme d'être le solliciteur banal de tout le monde, pendant qu'il ne pouvoit pas faire une panse d'*a* touchant ce qui le regardoit. Aussi ses affaires étoient en si bon état, qu'il y avoit déjà deux ou trois ans que ses gages étoient saisis; et lui, qui parloit de faire donner main-levée aux autres, laissoit crier tout le monde après lui, sans se remuer non plus qu'une pierre.

Il avoit été de même le solliciteur touchant la séparation de la duchesse de La Ferté, laquelle ayant employé sous main le crédit que son galant avoit auprès du ministre, avoit si bien accommodé son mari, qu'elle l'avoit dépouillé de tout son bien. Cependant le chevalier du Tilladet n'avoit pas laissé de la voir encore quelque temps; mais, étant devenu amoureux d'une petite bourgeoise, laquelle étoit bien autrement tournée, il la quitta brusquement, et sans garder aucune mesure. Elle en eut tant de chagrin, qu'elle demeura six mois sans vouloir écouter personne; de quoi tout le monde s'étonna, croyant qu'elle étoit d'un tempérament à ne s'en pouvoir passer un jour seulement. Madame de Bonelle, qui étoit la meilleure femme du monde, et qui avoit porté impatiemment tous les contes qu'elle avoit entendu faire d'elle, la loua beaucoup du parti qu'elle prenoit. Cette pauvre femme se tuoit de dire qu'on voyoit bien que tout ce qu'on avoit dit étoit médisance; ce qu'elle assure encore aujourd'hui, se fondant sur ce qu'une femme qui a été féconde pendant son mariage le seroit encore s'il étoit vrai qu'elle eût tant de penchant à la galanterie. Quoi qu'il en soit,

il n'y avoit plus des trois sœurs que la duchesse d'Aumont qui eût encore son compte ; elle avouoit qu'il n'y a rien de tel que les gens d'Église pour faire les choses comme il faut. Son mari, qui étoit toujours à la cour, et qui d'ailleurs n'avoit garde de se défier d'une femme qui continuoit de porter de grandes manches, et visitoit les hôpitaux, disoit aussi à tout le monde qu'il avoit sujet de se louer de son choix ; que dans le siècle où l'on étoit, il n'y avoit rien de plus rare que d'avoir une femme vertueuse, et que c'étoit une grâce dont il avoit à rendre grâces au ciel particulièrement. Personne n'avoit garde de le contredire ; la duchesse savoit si bien jouer son rôle, qu'elle étoit encore regardée comme une sainte ; mais, lorsqu'elle y pensoit le moins, il arriva un accident qui fit tout découvrir ; et ce qui la désespéra davantage, c'est que ce malheur arriva par son beau-fils.

Le duc d'Aumont avoit un fils, comme nous avons dit, de son premier lit, et, comme il étoit assez grand, il l'avoit envoyé en Italie, afin que les pays étrangers pussent aider à le rendre encore plus honnête homme. Au retour de son voyage ce jeune homme, qui étoit vigoureux et plein de santé, trouvant chez sa belle-mère une femme de chambre fort jolie, en devint amoureux ; et, ayant trouvé moyen de la séduire, il commença avec elle le métier qui est si fort en usage à la cour. Cette fille trouva cela le meilleur du monde, et, quoiqu'elle fût plus âgée que lui, et qu'elle dût, par conséquent, prendre plus de précaution pour cacher ses affaires, néanmoins, comme c'est le propre de l'amour d'ôter

la raison, ils en manquèrent tellement l'un et l'autre que la duchesse s'aperçut bientôt de ce petit commerce Elle prit le parti ordinaire des dévots et dévotes, qui est de faire grand bruit des défauts du prochain: peu s'en fallut même qu'elle ne mît la main sur cette fille: mais enfin, faisant réflexion que cela ne seroit pas bien à une femme de qualité, elle se contenta, après lui avoir dit mille injures, de lui faire commandement de sortir de sa maison. Il est aisé de juger de l'affliction de la fille à un commandement si funeste à son amour. Elle fondit toute en larmes; et le marquis de Villequier, c'est ainsi que s'appelle le fils aîné du duc d'Aumont, l'ayant trouvée en cet état, se mit aussi à pleurer, voyant qu'il alloit être privé de sa présence. La fille se sentit en quelque façon consolée de voir qu'il prenoit tant de part dans son affliction, et, le regardant tendrement: « Madame a grand tort, lui dit-elle, d'en user avec tant de rigueur; elle n'est pas plus sage que les autres; et, si M. le duc savoit ce que je sais, il n'auroit garde d'en être si content. » C'en étoit assez dire à un jeune homme, et surtout à un beau-fils, qui a toujours la haine dans le cœur pour une belle-mère. Pour contenter sa curiosité, il lui demanda avec empressement ce qu'elle vouloit dire, et, voyant que la crainte de s'exposer à quelques traitemens fâcheux la rendoit plus retenue, il lui protesta non-seulement qu'il ne prenoit point de part à ce qu'elle lui diroit, mais même qu'il en seroit ravi. Avec de telles assurances, elle ne balança plus à lui ouvrir son cœur. Elle lui dit que le duc de Roquelaure avoit été bien

avec la duchesse; mais que, depuis son mariage, leur commerce s'étant beaucoup ralenti, l'archevêque de Reims avoit pris sa place. « Quoi! mon oncle! s'écria en même temps le marquis de Villequier tout étonné: ah! j'ai peine à le croire, et tu n'es assurément qu'une médisante. — Il faut vous le faire voir, lui dit-elle, puisque vous êtes incrédule, et ce sera aussitôt que M. le duc ira à Versailles. » Le marquis de Villequier n'eut rien à dire après des offres si raisonnables; et, l'ayant voulu questionner encore, elle lui répondit que, puisque tout ce qu'elle lui pouvoit dire étoit inutile, il falloit qu'il se donnât patience. Cependant, comme elle craignoit que la duchesse ne l'obligeât à sortir avant que l'occasion s'en présentât, elle lui fit demander, pour toute grâce, qu'elle voulût bien qu'elle demeurât encore deux jours seulement dans la maison.

Si la duchesse eût su pourquoi, elle se seroit bien donné de garde de le lui permettre; mais, ne se défiant de rien, elle ne voulut pas pousser à bout une fille qui pouvoit avoir quelque connoissance de ses affaires. En effet, quoiqu'elle en eût usé en habile femme, c'est-à-dire qu'elle eût conduit ses intrigues sans le secours d'une confidente, néanmoins elle se souvenoit que cette fille avoit trouvé une fois le duc de Roquelaure qui sortoit de sa chambre à une heure indue; et, comme elle savoit qu'elle ne manquoit pas d'esprit, elle eut peur qu'elle n'eût été personne à vouloir savoir ce qu'il y venoit faire si souvent. Elle ne se méprenoit pas à son calcul. Cette fille, qui étoit curieuse comme le sont toutes celles de son sexe, n'avoit

pas voulu en demeurer au soupçon après cette circonstance, et elle avoit cherché à s'éclaircir. Elle avoit remarqué d'ailleurs que souvent il y avoit deux places de foulées dans le lit, tellement qu'elle s'étoit mise en embuscade. Elle n'y avoit pas été longtemps inutilement. Elle avoit vu entrer et sortir le duc de Roquelaure, et, voyant qu'il n'étoit plus en grâce, elle avoit fait la même chose à l'égard de l'archevêque de Reims, dont les fréquentes visites lui avoient été suspectes. Ce prélat avoit cru conduire ses affaires si habilement, qu'il ne s'imaginoit pas que personne les eût pu découvrir. Il avoit gagné un nommé Duplessis, qui a été valet de chambre du duc, et qui occupe le petit hôtel d'Aumont, sous promesse de lui faire continuer toute sa vie la permission qu'il a de donner à jouer. De ce petit hôtel il y a communication au grand, et ce bon prélat y entroit toutes les nuits en gros manteau dès qu'il savoit que le duc étoit à Versailles. Cette fille étoit trop éclairée pour ne pas guetter de tous côtés, d'autant plus qu'elle trouvoit toujours le lit en l'état qu'il devoit être quand le duc avoit couché chez lui, c'est-à-dire, en françois, qu'il paroissoit que la dame n'avoit pas couché toute seule. Elle croyoit néanmoins que c'étoit le duc de Roquelaure qui étoit toujours l'heureux; mais, enfin, le prélat lui apparut un jour avec une lanterne sourde à la main, et le nez dans son manteau, ce qui servit à la détromper. Depuis cela, elle le vit encore assez souvent faire le même personnage : de sorte qu'elle crut qu'il n'y avoit qu'à poster le marquis de Villequier dès que son père seroit parti.

Et, en effet, étant allé le même jour à Versailles, il vit entrer l'archevêque en habit décent; ce qui ne lui permit plus de douter de ce qu'on lui avoit dit.

Ce jeune homme n'étoit pas d'un autre caractère que la plupart des gens de la cour, quoiqu'il n'y eût pas longtemps qu'il y parût. Les autres l'avoient formé sur leur modèle; et il étoit si fou, qu'il y en avoit aux Petites-Maisons qui ne l'étoient pas tant. Il en auroit donné des marques dans le même moment sans la nuit qui l'empêcha de sortir; elle lui dura mille ans, tant il avoit impatience de faire une sottise. Le matin ne fut pas plutôt venu, qu'il s'en fut à Versailles, où, ayant assemblé un tas de fous comme lui, il leur conta tout ce qu'il avoit vu et comment cela s'étoit fait. En même temps, cette grande nouvelle se répandit bientôt par toute la cour. Le marquis de Louvois ne voulut jamais croire qu'elle vînt de son neveu; mais, n'en pouvant plus douter, après le témoignage de tant de personnes différentes, il lui lava la tête autant que son imprudence le méritoit. Le roi étoit trop sage de même pour approuver tant d'indiscrétion; ainsi, sachant qu'il ne laissoit pas que de vouloir se présenter devant lui, il lui fit dire qu'il ne fût pas si hardi et qu'il ne le vouloit jamais voir.

Le marquis de Villequier n'avoit jamais cru que les choses se passeroient de cette manière; au contraire, il s'étoit mis en tête que ses parens, devant ne pas aimer davantage sa belle-mère que lui, le féliciteroient de sa découverte; mais, voyant combien il étoit loin de ses espérances, il prit le parti de s'en revenir à Paris.

Cependant, quand il vint à demander son carrosse, on lui dit qu'il n'y en avoit plus pour lui, et que son père l'abandonnoit. Chacun en fit de même, de peur de déplaire à son oncle, qui s'étoit déclaré contre lui, et il se vit contraint à s'en revenir à pied jusqu'auprès de Saint-Cloud, où quelqu'un le reconnoissant et en ayant pitié, on le voitura jusqu'à Paris.

Ce fut une grande joie pour toutes les dames galantes que cette gorge chaude, et elles se virent délivrées par là de cent reproches qu'on leur faisoit tous les jours, qu'elles devoient ressembler à la duchesse. Cependant la jeunesse, ne se souciant guère que le roi et le ministre se fussent déclarés contre le marquis de Villequier, fut en foule chez lui pour lui offrir service. Le prince de Turenne, fils aîné du duc de Bouillon, se montra des plus échauffés; et, comme c'étoit un jeune étourdi qui s'étoit déjà fait mille affaires, non-seulement il résolut de le voir contre vent et marée, mais il lui applaudit encore partout, soutenant qu'il avoit eu raison. Le roi, l'ayant su, lui fit fort mauvaise mine; mais, cela ne l'ayant pas empêché de se présenter toujours devant lui, le roi prit son temps pour lui faire une mercuriale. Un jour qu'il lui donnoit sa chemise, en qualité de grand chambellan, dont il avoit la survivance, il toucha de la frange qu'il avoit à ses gants le visage de ce prince; et Sa Majesté, perdant le sang-froid qui est si admirable en lui qu'on ne l'a jamais vu se mettre en colère, lui dit d'un ton furieux qu'il devoit prendre garde un peu mieux à ce qu'il faisoit; qu'il sembloit, quand il étoit auprès de lui, qu'il fît

toutes choses par nonchalance; qu'il apprît que c'étoit le plus grand honneur qu'il lui pût arriver, et que, sans la considération de son père et de son oncle, dont il portoit le nom, et dont il révéroit la mémoire, il le rendroit si petit gentilhomme, qu'il y en auroit mille en France qui le vaudroient bien.

Ce fut une grande mortification pour ce jeune seigneur. Il voulut s'excuser; mais, le roi lui ayant tourné le dos, il fut obligé d'aller chercher ailleurs de la consolation; et ce fut dans la débauche qu'il alla faire avec le comte de Brionne, fils du comte d'Armagnac, grand écuyer de France, avec le prince de Tingry, fils du duc de Luxembourg, et avec quelques autres seigneurs de son âge. Comme ils avoient, si j'ose parler de la sorte, le diable dans le corps, ils voulurent fumer, après être soûls, non pas pour le plaisir qu'ils y prenoient, mais parce qu'ils savoient que cela déplaisoit au roi. Ils furent de là prendre des courtisanes chez une appareilleuse, et, les ayant fait masquer, ils s'en furent courre le bal, où ils firent mille désordres. Tout cela fut rapporté au roi, qui avoit dans Paris des gens exprès pour l'avertir de tout ce qui se passoit; et il est aisé de juger combien cela augmenta l'estime qu'il avoit pour eux. Néanmoins, comme il aimoit M. le Grand, il lui dit qu'il veillât un peu mieux à la conduite de son fils; qu'il seroit fâché, pour l'amour de lui, qu'il continuât dans ses débauches. Mais, quoi que pût faire M. le Grand, c'étoit vouloir s'opposer au cours de la rivière que de prétendre le retenir.

Nous avons assez fait connoître les deux sœurs ; ne méritons aucun reproche sur la troisième : ce que nous en allons dire est très-amusant. Ce fut l'exemple de la maréchale de La Ferté qui excita la duchesse sa belle-fille à n'être pas plus vertueuse. Cependant, comme elle étoit plus jeune et qu'elle se croyoit plus belle, elle ne jugea pas à propos de se jeter à la tête de tout le monde, comme faisoit sa belle-mère. Présumant, au contraire, assez de sa beauté pour s'imaginer qu'elle pouvoit toucher le cœur du fils du roi, elle commença, non pas à lui faire la cour, mais à lui faire l'amour si ouvertement, que tout le monde ne put voir, sans en rougir pour elle, l'effronterie avec laquelle elle le poursuivoit.

La maréchale de La Mothe, sa mère, qui avoit été gouvernante du fils du roi, et qui avoit marié une autre de ses filles au duc de Ventadour, de la conduite de laquelle elle n'étoit pas déjà trop contente, s'apercevant bientôt des desseins de celle-ci, résolut d'en arrêter le cours, pour conserver ce qui restoit de réputation à sa maison. Elle dit donc à la duchesse de La Ferté tout ce que l'expérience et l'autorité d'une mère lui pouvoient faire dire ; mais toutes ses remontrances ne servirent qu'à la faire cacher d'elle pendant qu'elle exposoit aux yeux des autres des desseins qui faisoient murmurer les moins retenus ; car, un jour, ayant trouvé le fils du grand Alcandre d'assez bonne humeur, elle lui dit les choses du monde les plus hardies ; et, ce prince ayant loué la beauté de ses cheveux, qui, à la vérité, sont fort beaux et d'une

fort belle couleur, elle lui dit que, s'il l'avoit vue décoiffée, il les trouveroit encore bien plus à son gré; que, quand il voudroit, elle lui donneroit cette satisfaction; et, baissant en même temps la tête pour lui faire voir la quantité qu'elle en avoit, elle mit sa main dans un endroit que la bienséance m'empêche de nommer, pendant que le prince considéroit sa tête, sans penser peut-être à ce qu'elle faisoit.

Comme ce prince étoit beaucoup plus jeune qu'il n'est aujourd'hui, l'action de la duchesse de La Ferté lui fit plus de honte qu'à elle-même, et, se retirant en arrière, sa confusion augmenta quand il vit que sa chemise sortoit et qu'il la lui falloit raccommoder. La rougeur qui parut en même temps sur son visage, avec quelques autres circonstances qu'on remarqua, firent concevoir que la dame n'avoit pas perdu son temps pendant qu'elle s'étoit baissée; mais, n'en paroissant pas plus étonnée pour tout cela, elle dit à ce prince, qui raccommodoit sa chemise, que cela n'étoit guère honnête de faire ce qu'il faisoit devant des dames, et que, si son mari survenoit par hasard, cela seroit capable de lui donner de la jalousie.

Le prince ne lui donna pas lieu de poursuivre la conversation, dont la matière lui étoit désagréable; mais, après s'en être allée, elle fut dire à deux ou trois dames qui lui ressembloient qu'elle venoit de voir un homme qui n'étoit pas homme : et, comme on ne savoit ce qu'elle vouloit dire par là, et que cependant on le vouloit savoir, elle dit qu'elle venoit de voir le fils du grand Alcandre, qui ne seroit jamais le fils de

son père. On la pressa d'expliquer cette énigme, ce qu'elle ne voulut pas faire, quoique ces dames l'en priassent. Mais elles n'eurent pas plutôt su l'aventure qui étoit arrivée à ce jeune prince, que le reste leur fut aisé à deviner. Ainsi elles comprirent dans un moment que le désordre où il s'étoit trouvé étoit l'ouvrage des mains de la duchesse.

Le grand Alcandre, en ayant été averti, dit à la maréchale de La Mothe qu'il n'étoit point content du tout de sa fille; qu'elle l'avertît d'avoir une conduite plus honnête, sinon qu'il seroit obligé d'en dire un mot à son mari. Cependant ce mari étoit un homme qui ne se mettoit guère en peine ni de la réputation de sa femme ni de la sienne propre; et, pourvu qu'il bût et qu'il allât chez les courtisanes, il étoit au-dessus de tout ce que l'on pouvoit dire et de tout ce qui pouvoit arriver. Il étoit toujours avec un tas de jeunes débauchés comme lui; et tous leurs beaux faits n'étoient que de pousser la débauche jusqu'à la dernière extrémité : tellement que les filles de joie, tout aguerries qu'elles devoient être, ne les voyoient point entrer chez elles sans trembler.

Ils firent en ce temps-là une débauche qui alla un peu trop loin, et qui fit beaucoup de bruit et à la cour et dans la ville; car, après avoir passé toute la journée chez des courtisanes où ils avoient fait mille désordres, ils furent souper aux Cuilliers, dans la rue aux Ours. Ils se prirent là de vin, et, étant soûls pour ainsi dire comme des cochons, ils firent monter un oublieur, à qui ils coupèrent les parties, et les lui mirent dans

son corbillon. Ce pauvre malheureux se voyant entre les mains de ces satellites, alarma non-seulement toute la maison, mais encore toute la rue par ses cris et ses lamentations; mais quoiqu'il survînt beaucoup de monde qui les vouloit détourner d'un coup si inhumain, ils n'en voulurent rien démordre; et l'opération étant faite, ils renvoyèrent le malheureux oublieur, qui s'en alla mourir chez son maître.

Cet excès de débauche, ou plutôt cet excès de rage, ayant été su du grand Alcandre, il en fut dans une colère épouvantable. Mais, la plupart de ces désespérés appartenant aux premiers de la cour et aux ministres, il jugea à propos, à la considération de leurs parens, de se contenter de les éloigner. Les parens trouvèrent cet arrêt si doux, en comparaison de ce qu'ils méritoient, qu'ils en furent remercier le grand Alcandre, avouant de bonne foi qu'un crime si énorme ne méritoit pas moins que la mort.

Le marquis de Biran et le chevalier Colbert, qui étoient de la débauche, et toujours des premiers à mettre les autres en train, furent un peu mortifiés avant que de partir; car celui-ci, qui étoit fils du fameux M. Colbert, en fut régalé d'une volée de coups de bâton qu'il lui donna en présence de beaucoup de monde, parce que, comme il étoit grand politique, il étoit bien aise qu'on fût dire au grand Alcandre qu'il n'avoit pu savoir un tel dérèglement sans qu'il fût suivi d'un châtiment proportionné à la faute. A l'égard du marquis de Biran, le grand Alcandre dit, en parlant de lui, qu'il n'avoit que faire de prétendre de sa vie

devenir duc, et qu'il seroit toujours plus prêt à lui donner des marques de son mépris qu'à faire aucune chose qui tendît à sa fortune. Cependant nous venons de voir, il n'y a guère, que ce prince ne s'est pas ressouvenu de sa parole; à moins qu'on ne veuille dire que ce n'est pas au marquis de Biran qu'il vient d'accorder le rang de duc, mais à mademoiselle de Laval, qu'il a épousée.

Le bruit qu'avoit fait cette débauche étant un peu apaisé, les parens des exilés sollicitèrent leur retour, pendant que la duchesse de La Ferté souhaitoit que son mari ne revînt pas sitôt, par des raisons fortes et que je rapporterai succinctement. Comme elle avoit reconnu que c'étoit inutilement qu'elle avoit prétendu à la conquête du fils du grand Alcandre, elle s'étoit rabattue sur le premier venu, dont elle n'avoit point lieu du tout d'être contente. Quelqu'un lui avoit fait un fort méchant présent, et, comme elle ne connoissoit rien à un certain mal qui l'incommodoit, elle prit le parti d'aller incognito chez un fameux chirurgien pour en être éclaircie. Y étant arrivée toute seule avec une chaise à porteurs, ce qui ne faisoit rien présumer de bon d'une femme de son air, elle lui exposa son affaire sans façon, lui disant qu'elle ressentoit depuis plusieurs jours quelques incommodités qui lui faisoient craindre que son mari, qui étoit un peu débauché, n'eût pas eu toute la considération qu'il étoit obligé d'avoir pour elle; qu'elle le prioit d'examiner la chose, et de lui en dire son sentiment. Et, faisant en même temps exhibition de ses pièces, elle s'attendoit que le

chirurgien alloit du moins se montrer pitoyable en entrant dans ses intérêts; mais, celui-ci étant accoutumé tous les jours à entendre rejeter sur les pauvres maris des choses dont ils sont le plus souvent innocens, il lui dit qu'il étoit tant rebattu de ces sortes de contes, qu'il ne pouvoit plus avoir de complaisance pour celles qui les lui faisoient; que, sans se mettre davantage en peine d'accuser son mari, elle songeât seulement à se faire traiter promptement, parce que le mal qu'elle avoit pouvoit devenir pire si, par hasard, elle venoit à le négliger.

Cet arrêt étonna la duchesse qui avoit ouï parler plusieurs fois à son mari de ces sortes de maux, dans lesquels l'expérience le rendoit savant. Ainsi, étant bien aise de savoir si celui qu'elle avoit étoit le plus grand de tous, elle s'en informa au chirurgien. Le chirurgien lui dit que non; mais que, comme il lui avoit déjà dit, il falloit y remédier promptement, sinon qu'il pouvoit le devenir. Comme elle eut entendu cela, elle lui dit qu'elle avoit tant de confiance en lui sur la réputation qu'il avoit dans le monde, qu'elle s'abandonnoit entièrement entre ses mains; et, se nommant en même temps, elle surprit le chirurgien, qui, sachant qu'il avoit affaire à une personne de la première qualité, fut fâché de lui avoir parlé si nettement. Il lui demanda pardon de ce qu'il s'étoit montré si libre en paroles, s'excusant que, comme les plus abandonnées lui tenoient le même langage qu'elle lui avoit tenu, il avoit cru être obligé de lui répondre ce qu'il avoit fait, n'ayant pas l'honneur de la connoître.

La duchesse lui pardonna aisément, à condition néanmoins qu'il la sortiroit bientôt d'affaire, ce que le chirurgien lui promit si elle vouloit observer un certain régime de vivre. Elle lui dit qu'elle feroit tout ce qu'il lui ordonneroit, et même elle fit encore davantage; car elle voulut garder le lit tant qu'elle fut dans les remèdes, craignant que, si elle continuoit de vivre comme elle avoit coutume, les veilles n'échauffassent son sang et ne rendissent sa guérison plus difficile.

Cependant, quoiqu'elle ne voulût voir personne, comme elle se seroit beaucoup ennuyée d'être toute seule, elle permit à M. Ladvocat, maître des requêtes, qui lui disoit depuis longtemps qu'il l'aimoit, sans en pouvoir tirer aucunes faveurs, de la venir voir. Ladvocat étoit fils d'un Juif de la ville de Paris, qui, après avoir gagné deux millions de biens par ses usures, s'étoit laissé mourir de froid de peur de donner de l'argent pour avoir un fagot. Sa mère étoit encore de race juive : cependant, comme s'il n'eût pas été connu de tout Paris, il faisoit l'homme de qualité. On lui avoit mis une charge de robe sur le corps, comme on fait une selle à un cheval; mais il étoit si peu capable de s'en acquitter, que tout le monde se moquoit de lui. Cela faisoit qu'il ne se plaisoit qu'avec les gens d'épée, à qui il servoit de divertissement. Il affectoit de paroître chasseur, quoiqu'il ne sût aucuns termes de l'art; et, quand il lui arrivoit de tirer un coup de fusil, ce qui ne lui arrivoit pas souvent, il tournoit la tête en arrière, de peur que le feu ne prît à ses cheveux : au reste, grand parleur et grand menteur; mais,

avec tout cela, le meilleur homme du monde, offrant service à chacun, sans jamais en rendre à personne.

La réputation où il étoit de n'être pas trop dangereux avec les femmes, à qui l'on disoit même qu'il ne pouvoit faire ni bien ni mal, ayant fait croire à la duchesse de La Ferté qu'il s'apercevroit moins qu'un autre du sujet qui la retenoit au lit, elle lui manda de la venir voir; et, lui faisant valoir cette grâce, elle en reçut des remercîmens proportionnés à son esprit. Il lui protesta qu'après des marques d'une si grande distinction il vouloit vivre et mourir son serviteur très-humble; et, pour lui donner des témoignages plus essentiels de son attachement, il lui jura qu'elle et ses amis n'auroient jamais de procès par-devant lui qu'il ne le leur fît gagner, sans entrer en connoissance qui auroit raison ou non; que c'étoit ainsi que les bons amis en devoient agir, sans rien examiner que le plaisir de leur rendre service.

Après mille autres protestations de la même force, il en revint enfin à l'amour qu'il avoit pour elle depuis si longtemps, et, tâchant d'accorder ses yeux avec ses paroles, il les tourna languissamment sur elle, lui demandant si elle étoit résolue de le faire mourir. La duchesse lui dit qu'apparemment ce n'étoit pas là son dessein; ce qu'il pouvoit bien juger lui-même, puisqu'elle l'avoit envoyé querir, se ressouvenant qu'il lui avoit dit plusieurs fois qu'il ne pouvoit vivre sans la voir. Cette réponse fit que Ladvocat recommença ses complimens, qui n'auroient point eu de fin si elle ne les eût interrompus pour lui demander comment il

gouvernoit Louison d'Arquien. Il rougit à cette demande, et, la duchesse s'en étant aperçue, lui dit qu'elle estimoit les hommes qui avoient de la pudeur ; qu'il étoit bien vrai que, cette fille étant une courtisane publique, il n'y avoit pas trop d'honneur à la voir; mais que le comte de Saux, le marquis de Biran, le duc de La Ferté même, et enfin toute la cour la voyant, il n'y avoit pas plus d'inconvénient pour lui à la voir qu'à tant de personnes de qualité; pourvu qu'il ne l'entretînt pas publiquement, comme le bruit en couroit, il n'y avoit pas grand mal; mais que, pour elle, elle n'en avoit jamais voulu rien croire, l'ayant toujours reconnu trop sage et trop homme d'honneur pour cela.

M. Ladvocat, maître des requêtes, soutint hautement que c'étoit une médisance, et même il auroit encore soutenu qu'il ne l'avoit jamais vue, si la duchesse, qui le voyoit embarrassé, ne lui eût donné moyen de s'excuser, tournant la conversation comme elle avoit fait. Il lui dit donc qu'il n'y avoit jamais été que par compagnie; et, croyant dire les plus belles choses du monde, il lui jura que, quelque beauté qu'eussent ces sortes de femmes-là, il faisoit bien de la différence entre elles et une personne de son mérite. Et tâchant de faire son portrait en même temps, il lui fit voir qu'il avoit beaucoup de mémoire, s'il n'avoit pas beaucoup de jugement; car la duchesse se ressouvint d'avoir lu, il y avoit quelques jours, dans un livre de galanterie, toutes les choses dont il lui faisoit alors l'application.

Cependant elle fut toute prête de se scandaliser de la

comparaison qu'il sembloit avoir faite d'elle et de Louison d'Arquien; car, quelque distinction qu'il y eût apportée, elle ne laissoit pas de la choquer; et cela apparemment parce que, sachant elle-même la vie qu'elle menoit, elle croyoit que c'étoit un avertissement secret que Ladvocat lui donnoit de se corriger. Cependant, comme elle fit réflexion qu'il n'étoit pas malicieux de son naturel, et que cette parole lui étoit échappée plutôt par hasard qu'à aucun méchant dessein, elle calma sa colère, en sorte que la conversation se termina sans aigreur.

Le lendemain il la revint voir, et trouva la duchesse fort mal, car elle avoit pris ce jour-là un grand remède. Elle se plaignit fort d'une grande douleur qu'elle souffroit, et, l'attribuant à une médecine qu'elle avoit prise, dont il restoit encore environ la moitié dans un verre, il fut prendre ce verre et avala ce qui étoit dedans. Il dit, avant que de le faire, qu'il ne vouloit pas qu'il fût dit que la personne du monde qu'il aimoit le plus souffrît pendant qu'il étoit en santé.

La duchesse ne put s'empêcher de rire de cette extravagance, qu'il faisoit cependant sonner bien haut, comme une marque de la plus belle amitié qui fût jamais; mais, faisant réflexion ensuite que cette médecine l'empêcheroit peut-être de sortir le lendemain, et qu'il ne pourroit, par conséquent, voir la duchesse ce jour-là, il poussa des regrets et des soupirs qui l'auroient fait crever de rire, nonobstant la douleur qu'elle ressentoit, si elle eût osé témoigner sa

pensée. Ce fut par là que se termina cette comédie, car, des tranchées l'ayant pris en même temps, à peine eut-il le temps de gagner son carrosse et de se retirer.

Comme il y avoit du mercure dans la médecine, il fut tourmenté comme il faut toute la nuit et tout le lendemain, et, ne pouvant aller chez la duchesse, il lui écrivit un billet dont je ne puis pas rapporter les paroles, n'étant jamais tombées entre mes mains, mais dont ayant assez ouï parler dans le monde comme d'une chose ridicule, j'en puis dire le sens, que voici :

« Qu'il ne pouvoit avoir l'honneur de la voir de « tout le jour, parce qu'il étoit devenu comme ces « filles de joie, lesquelles ne peuvent plus répondre « de ne point faire de folies de leur corps, tant elles « y sont accoutumées ; que le sien étoit tellement ha- « bitué à de certaines choses qu'il n'osoit dire qu'il « falloit qu'il gardât la chambre jusqu'à ce qu'il fût « entièrement remis de son indisposition ; qu'il la « prioit cependant d'être persuadée qu'il n'avoit pas « pris la médecine comme un remède contre l'amour, « mais pour lui montrer qu'il seroit amoureux d'elle « toute sa vie. »

La duchesse lut et relut ce billet, s'étonnant comment un homme qui avoit cinquante ans passés et qui avoit vu le monde pouvoit être si fou, et, étant bien aise de continuer à s'en divertir, elle eut de l'impatience de le revoir, et qu'il fût quitte de sa sottise.

Ladvocat, après avoir souffert deux jours tout ce qu'on peut souffrir dans ces sortes de remèdes, lui vint dire qu'enfin il étoit quitte, grâces à Dieu, du mal qu'il avoit enduré ; qu'il lui souhaitoit une santé pareille à celle dont il jouissoit, et que, s'il savoit qu'en faisant encore ce qu'il avoit fait il dût avancer sa guérison, il étoit prêt de se dévouer à toutes sortes de tourmens pour l'amour d'elle.

La duchesse le remercia de sa bonne volonté, et lui dit que, commençant à se porter mieux, il y avoit espérance que son mal ne seroit plus guère de chose. Que cependant, à mesure que le corps se guérissoit, l'esprit devenoit malade ; qu'elle avoit besoin de deux cents pistoles pour une affaire pressée, et que, ne sachant où les trouver, elle n'avoit aucun repos ni jour ni nuit.

Quoique Ladvocat fût fils, comme j'ai dit ci-devant, d'un homme riche, trois choses contribuoient néanmoins à le rendre peu à son aise. La première, que son père avoit laissé beaucoup d'enfans ; la seconde, que sa mère juive, qui avoit apporté la moitié du bien, vivoit toujours ; la troisième, qu'il avoit une charge qui lui avoit coûté beaucoup, et qui ne lui rapportoit pas grand revenu. Tout cela faisant, dis-je, qu'il étoit brouillé le plus souvent avec l'argent comptant, il ne put offrir à l'heure même à la duchesse les deux cents pistoles dont elle avoit affaire, mais il lui promit qu'il les lui apporteroit le lendemain ; et en effet il ne manqua pas à sa parole, ce qui étoit une chose bien extraordinaire pour lui.

Je ne puis pas dire quel besoin la duchesse avoit de cet argent, cela étant au-dessus de ma connoissance; mais, s'il m'est permis d'en juger par les circonstances qui suivirent, je dirai qu'il falloit qu'il fût grand, car, voyant Ladvocat arriver avec une bourse, elle l'embrassa, non pas tendrement, mais avec des apparences d'une grande tendresse. Ladvocat, en étant excité à des choses qui surpassoient, ce semble, ses forces naturelles, il chercha à ne pas laisser échapper une occasion qui ne se présentoit pas tous les jours chez lui, et à laquelle la duchesse ne faisoit aucune résistance.

Enfin, soit que la duchesse ne se souvînt plus du régime de vivre que le chirurgien lui avoit ordonné, ou qu'elle s'imaginât avoir quelqu'un entre ses bras de plus agréable que Ladvocat, elle ne voulut pas avoir quelque chose pour rien et lui donna des faveurs au lieu de son argent. Comme Ladvocat n'étoit pas importun sur l'article, il se contenta de ce témoignage d'amour de la duchesse, sans lui en demander d'autres. Après cela, il se retira chez lui le plus content du monde, et, ne s'entretenant que des grandeurs où il étoit appelé, il en devint encore plus fou et encore plus vain qu'à l'ordinaire.

Cependant, comme il avoit soin de sa santé, et qu'il avoit ouï dire que l'excès en toutes choses est nuisible, il fut trois ou quatre jours sans retourner chez la duchesse, au bout desquels il commença à s'apercevoir qu'on tomboit malade souvent lorsqu'on en avoit le moins d'envie. Il eut peine à croire d'abord ce qu'il

voyoit ; mais enfin, sachant que les plus incrédules avoient cru quand ils avoient vu, il commença à se laisser persuader qu'il en pouvoit bien être quelque chose, surtout quand, après une consultation où il avoit appelé Janot et deux autres chirurgiens de même trempe, ils lui dirent qu'il avoit besoin de passer par leurs mains. Ce fut un étrange retour pour un homme enflé de vanité comme lui. Cependant il ne put dire, dans un tel accident, à quoi il étoit le plus sensible, ou au dépit ou à la joie ; car, si d'un côté il lui sembloit que la duchesse en avoit mal usé en le ménageant si peu pour la première fois, d'un autre côté, il considéroit que c'étoit toujours un présent d'une duchesse, et, comme la vanité avoit beaucoup de pouvoir sur lui, il se disoit en même temps que les faveurs de telles personnes, quelles qu'elles fussent, étoient toujours considérables. Une autre réflexion se joignoit encore à celle-ci : savoir, que, cet accident étant répandu dans le monde, il alloit rétablir sa renommée chez toutes les femmes, qui, l'ayant pris jusque-là pour un parent du marquis de Langey, c'est-à-dire pour un homme qu'il auroit fallu démarier s'il avoit eu une femme, elles seroient obligées d'avouer qu'on se trompe souvent dans le jugement que l'on fait de son prochain.

Aussi étoit-ce pour cette raison-là qu'il avoit entretenu Louison d'Arquien si publiquement, comme le lui avoit reproché la duchesse, ainsi que je l'ai rapporté ci-dessus. Mais on n'avoit pas eu meilleure opinion pour cela de sa bravoure, et il fallut cette dernière circonstance pour détromper tout le monde. Au lieu

donc de se cacher comme un autre auroit fait, il se mit dans les remèdes publiquement; et, ses bons amis se doutant de son incommodité, il les confirma dans leurs soupçons et en fit galanterie comme un jeune homme auroit pu faire.

Cependant cette circonstance, qu'il croyoit si avantageuse à sa réputation, fut plus nuisible à sa fortune qu'il ne pensoit; car, outre que, pour avoir été mal pansé dans les commencemens, ou peut-être pour être d'un tempérament difficile à guérir, il fut obligé d'entrer dans le grand remède. Le roi, ayant su son désordre, perdit le peu d'estime qu'il pouvoit avoir pour lui, et lui refusa la charge de prévôt des marchands de la ville de Paris, qu'il étoit disposé à lui accorder, à la recommandation de M. de Pompone, son beau-frère, qui étoit l'un de ses ministres.

L'aventure de M. Ladvocat, que tout le monde ne manqua pas d'imputer à la duchesse de La Ferté, donna un grand chagrin à la maréchale de La Mothe, sa mère, qui d'ailleurs n'étoit guère plus contente de la duchesse de Ventadour, toujours d'accord avec M. de Tilladet, cousin germain du marquis de Louvois. Le duc de Ventadour, quoique tout contrefait, ne manquoit pas de courage; tellement qu'ayant eu quelque vent de l'intrigue de sa femme, il résolut de l'observer si bien, qu'il pût la prendre sur le fait. Pour cet effet, il lui permit de faire un voyage avec la duchesse d'Aumont, sa sœur, se doutant bien qu'en cas qu'il en fût quelque chose le galant ne manqueroit pas de se rencontrer en chemin. Cependant il monta à cheval pour

voltiger sur ses ailes et il arrivoit tous les soirs incognito à la même hôtellerie où sa femme logeoit.

Il n'eut pas fait ce manége cinq ou six jours, qu'il vit arriver en poste M. de Tilladet, qui fut si pressé de voir madame de Ventadour, qu'il ne se donna pas le temps de se faire débotter ni même de se donner un coup de peigne. Il fit semblant, devant le duc d'Aumont, qui étoit aussi du voyage, que le hasard l'avoit conduit dans l'hôtellerie ; mais le duc de Ventadour, qui savoit bien ce qu'il en devoit penser, ne lui donnant pas le temps d'entrer en conversation, monta en haut en même temps, et, mettant l'épée à la main, surprit toute la compagnie, qui ne songeoit guère à lui et qui le croyoit bien éloigné de là.

Le duc d'Aumont, qui avoit épousé en premières noces la sœur de M. de Louvois, cousine-germaine de M. de Tilladet, prit son parti contre le duc de Ventadour, son beau-frère, prenant pour prétexte que, comme il avoit si peu de considération pour lui que de venir attaquer, jusque dans sa chambre, un homme qui ne lui avoit jamais donné sujet d'être son ennemi, il ne méritoit pas qu'il fit nulle réflexion sur leur proximité. Ainsi, avec l'aide de ses gens, il empêcha qu'il n'arrivât du désordre ; et, ayant reconnu qu'il y avoit de la jalousie sur le jeu, il conseilla à la duchesse de Ventadour de se donner bien garde de s'en aller avec son mari, qui la vouloit emmener de toute force ; à quoi elle obéit ponctuellement.

Ce refus de madame de Ventadour outra entièrement son mari ; et, comme il étoit beaucoup mutin, il défia

le duc d'Aumont au combat, et il lui dit des choses tout à fait outrageantes; mais il crut ne devoir pas y prendre garde, parce qu'elles partoient d'un homme qui n'étoit pas en grande estime dans le monde.

Cependant le duc de Ventadour ayant été obligé de partir sans sa femme, il fut se plaindre au roi du procédé du duc d'Aumont, et, les plus grands de la cour ayant pris parti dans cette querelle, le duc de Condé, qui étoit proche parent du duc de Ventadour, dit des choses fâcheuses à la maréchale de La Mothe, qui, prétendant excuser sa fille et le duc d'Aumont, tâchoit de déshonorer le duc de Ventadour. Le roi défendit les voies de fait de part et d'autre; et, ayant pris connoissance de l'affaire, il donna tort au duc, et permit à sa femme de retourner avec lui, ou de se retirer en religion, selon que bon lui sembleroit.

Ces deux partis n'accommodoient guère la duchesse, qui en eût bien aimé un troisième, s'il eût été à son choix, qui étoit de demeurer avec la duchesse d'Aumont, sa sœur, où elle eût pu voir tous les jours M. de Tilladet; mais, le roi ayant prononcé, ce fut à elle à se soumettre à son jugement; ce qu'elle fit, en se retirant à un petit couvent au faubourg Saint-Marceau. M. de Tilladet la vit là deux ou trois fois incognito, du consentement de la supérieure.

Peu de temps après, les exilés dont j'ai parlé tantôt revinrent à la cour, et ils furent obligés de se montrer plus sages. Le duc de La Ferté trouva sa femme guérie, mais Ladvocat ne l'étoit pas; et, quoiqu'il se fût consolé d'abord dans l'espérance, comme j'ai dit, d'ê-

tre après cela en meilleure réputation dans le monde, il lui en coûta si cher, qu'il auroit renoncé de bon cœur à toutes les vanités du monde et être sorti du bourbier où il étoit. Enfin, grâce à son chirurgien, il ne se souvint plus du mal qu'il avoit eu, et, comme il avoit ouï parler de l'affaire du duc d'Aumont et du duc de Ventadour, et que son sort étoit de s'entremettre pour les accommodemens, il dit à l'un et à l'autre qu'il étoit bien fâché de n'avoir pas été en bonne santé dans ce temps-là, et qu'il auroit tâché de leur rendre service.

Cependant, comme il avoit la couleur d'un véritable mort, chacun demanda s'il revenoit de l'autre monde; à quoi il fut fort embarrassé de répondre. Mais, s'étant à la fin aguerri à toutes ces demandes, il fut le premier à en rire avec les autres, ce qui fit cesser toutes les railleries qu'on lui en faisoit. Cependant, la duchesse de La Ferté lui en ayant un jour voulu faire la guerre, comme naturellement il est fort brutal : « Morbleu! madame, lui répondit-il, cela est bien de mauvaise grâce à vous, qui, après m'avoir mis vous-même dans l'état où je suis, devriez du moins avoir l'honnêteté de me ménager. Croyez-moi, ce sera pour la première et pour la dernière fois de ma vie que j'aurai affaire à vous; et, quoique j'aie vu Louison d'Arquien un an tout entier, ce que je veux bien vous avouer maintenant, je n'ai jamais eu le moindre sujet de m'en repentir toute ma vie. »

La duchesse de La Ferté ne put souffrir ces reproches sans entrer dans un emportement épouvantable.

Elle prit les pincettes du feu, dont elle lui déchargea un coup de toute sa force, et, faisant succéder les injures aux coups, elle lui dit que c'étoit bien à faire à un petit bourgeois comme lui de vouloir se familiariser avec une femme de sa qualité ; que, quand ce qu'il disoit seroit vrai, elle lui avoit fait encore trop d'honneur ; qu'il prît la peine de sortir de la maison, sinon qu'elle l'en feroit sortir par les fenêtres ; et, le poussant dehors avec le bout des pincettes, Ladvocat, qui voyoit qu'il n'y avoit point de raillerie avec elle, se jeta à ses pieds, la priant de lui vouloir pardonner ; qu'il connoissoit bien avoir tort, mais qu'il lui étoit dur de voir qu'elle l'insultoit, s'imaginant que ce qu'elle en faisoit n'étoit que par mépris ; que c'étoit là le sujet de ses plaintes ; qu'elle entrât dans ses sentimens, qu'il n'y avoit rien à redire à sa délicatesse, et que, si elle avoit été présente à ses tourmens, elle auroit vu qu'il les avoit soufferts avec tant de résignation, qu'elle avoueroit qu'il étoit un véritable martyr d'amour.

Toutes ces raisons n'adoucirent point l'esprit de la duchesse, qui étoit hautaine et méprisante, et, l'ayant fait sortir de sa chambre, elle lui défendit de la revenir voir jamais s'il ne vouloit s'exposer à un traitement beaucoup plus rude. Ladvocat s'en alla le cœur gros, poussant des soupirs, et ayant enfin toutes les envies du monde de pleurer ; mais, comme il avoit à passer la cour de l'hôtel de La Ferté, qui est fort grande, et qu'il craignoit là de rencontrer quelqu'un, il retint ses larmes jusqu'à ce qu'il fût dans son carrosse.

Comme il y montoit, il vint un des gens du maréchal de La Ferté lui dire que son maître vouloit lui parler avant qu'il s'en allât; ce qui fut cause qu'il tâcha encore de les retenir. Et, après avoir raccommodé sa perruque et son rabat, qui étoient un peu en désordre, il monta dans l'appartement du maréchal, où il trouva une dame fort bien faite avec quelques gentilshommes, qui étoient là les uns et les autres pour une querelle qu'ils avoient ensemble. Le maréchal lui dit qu'il lui avoit donné la peine de monter pour voir s'il n'y auroit pas moyen de les accommoder, sans les obliger de venir à une assemblée générale des maréchaux de France; et que, comme il y avoit eu quelques procédures faites de part et d'autre, et que cela le regardoit (car le roi lui avoit attribué la connoissance de ces sortes de choses), il étoit bien aise qu'il lui en dit son sentiment.

Ladvocat lui demanda de quoi il s'agissoit, et, le maréchal lui ayant dit qu'il avoit dû voir les informations, le maître des requêtes lui répondit que son secrétaire ne les lui avoit pas encore données; ce qui lui servit d'excuse légitime. Le maréchal sachant que c'étoit un usage établi chez lui que de laisser tout faire à son secrétaire, il lui dit donc que la dame qu'il voyoit là devant lui se plaignoit qu'un gentilhomme, qui étoit aussi là présent, l'avoit déshonorée par des contes scandaleux, et dont elle demandoit réparation; que, quoiqu'il n'y eût point de témoins, la chose étoit néanmoins avérée par le propre aveu du gentilhomme, qui soutenoit que, bien loin d'avoir eu tort de mal

parler de cette dame, il en avoit eu fort grande raison; que, pour justifier cela il rapportoit qu'il l'avoit aimée passionnément, il avoit recherché toutes les occasions de lui rendre service, lui en avoit rendu même d'assez considérables, jusqu'à lui avoir prêté pour une seule fois deux cents pistoles; mais que, pour toute récompense, elle ne lui avoit donné qu'une maladie qui l'avoit tenu trois mois entiers sur la litière, dont, croyant avoir lieu de se plaindre, il avoit publié que cette dame n'étoit pas cruelle, mais que cependant il ne vouloit plus de ses faveurs à ce prix-là.

Ladvocat entendant une histoire qui avoit tant de rapport avec la sienne, crut que son intrigue étoit découverte, et qu'il falloit que quelqu'un eût écouté au travers de la porte de la duchesse de La Ferté. C'est pourquoi, perdant toute sorte de contenance, il rougit, il pâlit; et, mettant son manteau sur son nez, il dit au maréchal qu'il se moquoit de lui, et prit le chemin de la porte sans lui rien dire davantage. Le maréchal, qui étoit dans son lit rongé de ses gouttes, ne pouvant courre après lui, le rappela; mais, voyant qu'il ne vouloit point revenir, il dit à son capitaine des gardes de ne le pas laisser aller comme cela, et qu'il avoit besoin de lui pour accommoder cette affaire. Ladvocat fit difficulté de revenir, disant au capitaine des gardes que M. le maréchal se railloit de lui; mais, le capitaine des gardes lui ayant dit qu'il n'y avoit point de raillerie à cela et que ce qu'il en faisoit n'étoit que parce qu'il étoit bien aise de rendre service à ces personnes, il rentra dans la chambre; et

le maréchal lui demanda depuis quand il ne vouloit plus accommoder les gentilshommes, reproche qu'il lui faisoit parce qu'il savoit que, sous prétexte de cette occupation, il négligeoit les autres affaires qui étoient de sa charge de maître des requêtes.

Après que Ladvocat se fut excusé le mieux qu'il put, on parla de l'affaire en question; et, sans attendre qu'on en déduisît tout au long les particularités, il conclut que le gentilhomme seroit envoyé en prison, d'où il ne sortiroit qu'après avoir demandé pardon à la dame, qui, pour le remercier de ses conclusions favorables, lui fit une grande révérence. Comme c'étoit là l'avis du maréchal, ce qu'il avoit dit fut suivi de point en point, de sorte que le gentilhomme fut envoyé en prison. Cependant M. Ladvocat, s'étant retiré de chez lui, se fit donner de l'encre et du papier, et écrivit à la duchesse de La Ferté un billet dont voici la copie :

BILLET DE M. LADVOCAT A LA DUCHESSE DE LA FERTÉ.

« Je ne vous pouvois faire une plus grande réparation de ma faute que celle que je vous ai faite en sortant de votre chambre. Un gentilhomme qui avoit avec une dame une pareille affaire que celle que j'ai avec vous a été envoyé en prison, et je l'ai condamné outre cela à se rétracter de tout ce qu'il avoit dit, quoiqu'il n'eût peut-être dit que la vérité, comme je puis avoir fait. Si une semblable réparation vous peut satisfaire, ordonnez-moi seulement

« dans quelle prison vous voulez que j'aille, et j'y « obéirai ponctuellement, ayant résolu d'être toute « ma vie votre fidèle prisonnier d'amour. »

La duchesse de La Ferté reconnut le caractère de Ladvocat à ce billet, qui étoit de dire des sottises lorsqu'il croyoit dire les plus belles choses du monde. Elle fut tentée mille fois de lui faire une réponse fort aigre; mais, jugeant que cela tiendroit plus du ressentiment que du mépris, elle demeura dans le silence. Cela affligea extrêmement Ladvocat, qui, outre le plaisir qu'il se faisoit d'être bien avec une duchesse, se voyoit privé par là d'aller dîner chez elle; ce qui lui étoit fort commode, et ce qui lui arrivoit souvent, ne faisant point d'ordinaire, et la duchesse logeant fort près de chez lui. Comme il vit enfin que sa disgrâce duroit toujours, il s'adonna entièrement chez le duc de Ventadour, à qui il conseilla de se raccommoder avec sa femme. Il fut l'entremetteur secret de ce raccommodement; et, trouvant là ce qu'il avoit perdu, c'est-à-dire autant de qualité tout au moins que chez la duchesse de La Ferté, une belle femme et une bonne table, il piqua la table assez assidûment, et tâcha de se mettre bien auprès de la femme, qui, étant plus réservée que sa sœur dans ses plaisirs, le rebuta tellement la première fois qu'il lui voulut parler, qu'il n'osa plus s'exposer à un second refus.

Cependant le duc et la duchesse de La Ferté continuoient toujours de vivre comme ils avoient commencé. La duchesse avoit l'abbé de Lignerac pour

tenant, et son argent lui tenoit lieu de mérite. Pour ce qui est du duc, il ne s'arrêtoit nulle part, et, comme il n'étoit pas homme à filer le parfait amour, il trouvoit, toutes les fois qu'il en vouloit, des maîtresses dans les lieux publics. Sa passion étant là bientôt assouvie, il les battoit le plus souvent après les avoir caressées, et faisoit ainsi succéder les caresses aux coups. Un jour qu'il faisoit la débauche dans un de ces endroits-là avec le duc de Foix, Biran et quelques autres, Biran lui dit qu'il s'étonnoit de ce que lui, qui aimoit à goûter les plaisirs dans leur naturel, n'eût pas fait venir coucher sa femme une fois chez Louison d'Arquien, ou chez Madelon Dupré; qu'il y auroit trouvé mille fois plus de satisfaction que chez lui, et que, s'il en vouloit essayer, il lui en diroit après son sentiment.

Quoique le duc de La Ferté ne fût pas trop délicat sur le chapitre de sa femme, il trouva à redire que Biran lui parlât de la faire venir dans un lieu de débauche; et le duc de Foix, qui étoit beau-frère de Biran, fut le premier à le condamner, ajoutant que la duchesse de La Ferté n'étoit pas femme à venir dans ces sortes de lieux-là. Biran lui répondit qu'elle étoit à y venir comme une autre, et même sa femme, qui faisoit plus la scrupuleuse que la duchesse de La Ferté; que, s'ils vouloient parier seulement cent pistoles contre lui, que lui qui parloit les y feroit venir quand il voudroit; et, s'étant mis à assurer la chose, il fit rire toute la compagnie, qui le connoissoit pour un homme infiniment agréable et qui avoit beaucoup

d'esprit. Il ne se rétracta pas cependant de ce qu'il avoit avancé ; mais, formant en même temps la résolution de leur faire voir l'effet de ce qu'il leur disoit, il changea de discours adroitement, si bien qu'on ne fit plus de réflexion à ce qu'il avoit dit.

A cinq ou six jours de là, Biran fut voir sa sœur, la duchesse de Foix, et lui dit qu'il avoit fait une partie avec la duchesse de La Ferté pour aller à la foire Saint-Germain, et que, si elle en vouloit être, il les y mèneroit toutes deux un matin; mais qu'il n'en falloit rien dire à son mari; que la duchesse de La Ferté n'en diroit rien pareillement au sien, et qu'il y avoit des raisons pour cela, qu'il ne lui apprendroit que quand ils seroient à la foire. La duchesse de Foix, sans s'informer autrement de ces raisons-là, accepta la partie; et, le jour étant pris pour le lendemain, il la fut prendre dans son carrosse, et fut querir de là la duchesse de La Ferté, à qui il en avoit dit autant.

Comme ils furent en chemin, quelque chose manqua tout d'un coup au carrosse; et ces deux dames, ayant peur de verser, crièrent au cocher d'arrêter, et il leur obéit aussitôt, tout cela n'étant qu'une pièce faite à la main par Biran afin de montrer à leurs maris qu'il ne leur avoit rien dit qu'il ne fût sûr d'exécuter. Cependant, ayant donné la main à ces dames, il fit fort l'empressé, demanda à son cocher ce que c'étoit, et le querella beaucoup, en apparence, de ce qu'il n'avoit pas fait accommoder son carrosse devant que de sortir. Il dit cependant à ces dames qu'il n'y avoit point d'apparence de demeurer dans la rue;

qu'il connoissoit une bourgeoise tout auprès de là; qu'il falloit monter chez elle et se reposer en attendant que le carrosse fût raccommodé.

Ces dames n'ayant point d'autre parti à prendre que celui-là, elles s'y accordèrent volontiers; et, étant montées dans une maison, elles y furent reçues par une femme qui leur fit beaucoup de civilités. Cette femme les fit entrer dans une chambre fort propre, où elle les entretint assez spirituellement, pendant que Biran fut écrire dans une autre chambre deux billets aux ducs de Foix et de La Ferté, par lesquels il les prioit de le venir trouver promptement chez la Madelon Dupré, qui étoit justement le lieu où il avoit fait entrer leurs femmes.

Les ducs de Foix et de La Ferté, ayant reçu ces billets, se hâtèrent de se rendre au lieu désigné. Biran courut au-devant d'eux leur dire qu'ils ne seroient pas fâchés de la peine qu'ils avoient prise; qu'il leur vouloit faire voir deux des plus jolies femmes de toute la ville dont la Dupré avoit fait la découverte depuis peu. Il leur ouvrit en même temps la chambre où étoient les duchesses de La Ferté et de Foix, et, les leur présentant, il les pria tous deux d'en user si bien avec elles, qu'elles ne s'en allassent pas mécontentes. Il est aisé de juger de l'étonnement de ces deux ducs, et encore plus de celui des deux duchesses, qui, sachant où elles étoient, voulurent prendre leur sérieux avec Biran. Mais lui, les raillant tous quatre, il les obligea à en rire avec lui. Après cela, il envoya querir à dîner, et ils dînèrent tous cinq ensemble dans cet honnête lieu,

quoique les femmes fissent mine de n'y vouloir pas demeurer davantage.

Comme elles virent néanmoins que c'étoit là la volonté de leurs maris, elles s'y laissèrent résoudre; et, pour ne pas s'ennuyer en attendant le dîner, elles dirent à la Dupré de leur faire passer ses religieuses en revue; ce que la Dupré fit, parce que, se doutant bien qu'elles étoient toutes de même confrérie, elle ne vouloit pas désobéir à celles qui méritoient bien d'être les abbesses du couvent.

Cependant la disgrâce de M. Ladvocat duroit toujours; mais, étant arrivé en ce temps-là un malheur au chevalier de Lignerac (frère de l'abbé de Lignerac), qui avoit été mis en prison à la requête d'un nombre infini de personnes qu'il avoit attrapées, la duchesse de La Ferté l'envoya querir et lui dit qu'elle lui pardonnoit, pourvu qu'il le fit sortir de prison. Ladvocat, qui savoit l'intrigue de l'abbé et d'elle, trouva bien rude qu'il fallût s'employer pour le frère de son rival, et que sa grâce ne fût qu'à ce prix-là; mais, comme elle l'avoit puni l'autre fois pour avoir dit la vérité, il n'osa la dire cette fois-là, et il lui promit que, si le chevalier ne sortoit pas de prison, ce ne seroit pas manque d'y employer tout son crédit.

Ladvocat trouva de l'obstacle dans son entreprise; tous les créanciers du chevalier de Lignerac furent crier aux oreilles des juges, et, leur ayant fait voir qu'il avoit déjà fait cession de biens, et que depuis ce temps-là il avoit encore emprunté deux cent mille écus, sans jamais avoir eu ni servante ni laquais, les

juges firent comprendre à Ladvocat qu'il leur étoit impossible de le mettre hors de prison, et il en fut rendre compte à la duchesse.

Il appréhendoit bien qu'elle ne le voulût rendre responsable de ce refus ; mais la duchesse, qui aimoit le nombre, et qui s'étoit quelquefois ennuyée de ne le point voir, lui dit qu'elle lui étoit obligée de la peine qu'il avoit prise, et qu'il pouvoit revenir chez elle quand il voudroit. Ladvocat se jeta à ses pieds pour la remercier, lui embrassa les genoux ; et, lui protestant une fidélité éternelle, il lui dit que sa sœur, la duchesse de Ventadour, n'avoit pas la moitié de son mérite ; que, quand il vivroit mille ans, il ne pourroit pas l'aimer un quart d'heure ; qu'elle diroit assurément qu'il n'avoit guère d'esprit, parce qu'il ne lui avoit jamais pu dire une seule parole ; mais qu'il ne se soucioit pas en quelle réputation il fût auprès d'elle, pourvu qu'elle voulût bien considérer que tant d'indifférence pour une si aimable personne ne pouvoit procéder que de l'amitié qu'il lui portoit.

Comme il achevoit ces paroles, un laquais de la duchesse de Ventadour entra, et, ayant présenté un billet de sa part à la duchesse de La Ferté, elle le prit et y lut ce qui suit :

BILLET DE LA DUCHESSE DE VENTADOUR A LA DUCHESSE DE LA FERTÉ.

« Un de mes bons amis a une affaire par-devant
» M. Ladvocat, et il la croit si délicate, qu'il cherche

« à la lui faire recommander par tous ceux qui ont « quelque crédit auprès de lui. Si j'avois prévu cet ac- « cident, j'aurois écouté volontiers quantité de sottises « qu'il m'a voulu dire; mais, n'ayant pas le don de de- « viner, m'ennuyant d'ailleurs d'une si sotte conver- « sation que la sienne, je l'ai prié un peu rudement « de ne la point continuer davantage; ce qui fait que, « ne le croyant pas bien intentionné pour moi, j'ai « recours à vous pour lui recommander l'affaire de « mon ami, dont je vous prie de faire la vôtre propre. « Vous obligerez une sœur qui est toute à vous. »

La duchesse de La Ferté, à qui Ladvocat venoit de protester qu'il n'avoit jamais pu dire une douceur à la duchesse de Ventadour, voyant le contraire dans cette lettre, fut tentée plus d'une fois de la lui montrer pour s'en divertir; mais, craignant que cela ne nuisît au gentilhomme que sa sœur recommandoit, elle serra la lettre dans sa poche, et renvoya le laquais, à qui elle commanda de dire à sa sœur qu'elle feroit ce qu'elle lui mandoit. Le laquais étant sorti, Ladvocat, qui étoit l'homme du monde le plus curieux, voulut savoir ce que contenoit la lettre; et, ne se contentant pas de ce que la duchesse lui en disoit, il chercha à lui mettre la main dans la poche et l'attrapa. Il lui dit alors qu'il verroit à ce coup-là leurs secrets, mais qu'il n'y avoit pas beaucoup de danger pour lui, qui étoit de leurs amis.

La duchesse, qui, pour les raisons que j'ai dites, eût été bien aise qu'il ne l'eût pas vue, la lui voulut arra-

cher; mais, n'en ayant pu venir à bout, elle lui dit qu'il la désobligeroit s'il ne la lui rendoit à l'heure même. Mais Ladvocat, croyant que plus elle faisoit d'efforts pour la ravoir, plus elle étoit de conséquence, se retira à l'écart pour la lire, ce que la duchesse ne pouvant empêcher, il fut tout surpris d'y trouver des choses à quoi il ne s'attendoit pas.

Il dit en même temps à la duchesse que madame de Ventadour ne disoit pas vrai; qu'il ne lui avoit jamais parlé de rien; et que, pour lui faire voir qu'il ne l'avoit jamais estimée et qu'il ne l'estimoit pas encore, il feroit perdre l'affaire à son ami. La duchesse de La Ferté lui dit qu'il n'en feroit rien, pour peu qu'il eût de considération pour elle; que ce n'étoit plus l'affaire de sa sœur, mais la sienne propre; qu'ainsi ce n'étoit pas avec la duchesse de Ventadour qu'il se brouilleroit, mais avec la duchesse de La Ferté. Madame de La Ferté eut beaucoup de peine à gagner sur lui; mais, lui ayant dit qu'elle ne croyoit rien de tout ce que madame de Ventadour lui mandoit, qu'elle avoit un défaut commun avec toutes les belles femmes, qui étoit de prendre la moindre œillade pour une déclaration d'amour, elle lui donna moyen par là de se justifier auprès d'elle. Ainsi Ladvocat, étant en si beau chemin, lui allégua qu'il falloit donc que madame de Ventadour eût interprété à son avantage quelques regards innocens; et la duchesse feignant de se confirmer toujours de plus en plus dans cette opinion, elle remit insensiblement son esprit; de sorte qu'il lui promit de faire tout ce qu'elle voudroit pour le gentilhomme en

question. Je reviens où j'en étois resté, et je finis mon histoire.

Les dames étoient donc alors bien inutiles : non-seulement nos trois sœurs voyoient leurs intrigues décousues, mais les autres n'étoient pas plus heureuses qu'elles, toute cette jeunesse naissante faisant gloire de les mépriser. Cependant il lui arriva un petit désordre : étant allée dans un honnête lieu, il y vint des mousquetaires qui lui firent quitter la partie ; et, comme elle n'avoit que de petits couteaux à son côté, il fallut filer doux. Le lendemain chacun prit une grande épée, et le roi fut tout étonné de voir un si grand changement. Il en demanda la raison, et il ne la sut que trop tôt pour sa satisfaction. Ils retournèrent le lendemain dans le même lieu ; mais les mousquetaires, qui avoient su qui ils étoient, ne s'y trouvèrent pas; en quoi ils se montrèrent plus sages qu'ils n'avoient jamais été ; car c'étoit encore une autre jeunesse qui ne faisoit pas moins de folie ; et, si l'on n'en parloit pas tant que de l'autre, c'est qu'elle n'étoit ni de son rang ni de sa qualité.

LES AMOURS

DE

MONSEIGNEUR LE DAUPHIN[1]

AVEC

LA COMTESSE DE ROURE

Les dames, se voyant alors à louer, prirent le parti de se divertir entre elles; mais, comme sans les chapeaux les coiffes passent mal leur temps, leurs plaisirs furent si fades, qu'elles s'en ennuyèrent bientôt. Ce qui étoit cause qu'on les abandonnoit ainsi, c'est que M. le Dauphin paroissoit n'avoir aucune inclination pour le beau sexe; il n'aimoit que la chasse, comme le disoit fort bien de Termes; et tous les gens se régloient sur lui. Toutes les dames qui prétendoient en beauté

1. Louis de France, Dauphin du Viennois, né le mardi 1er novembre 1661.

étoient fâchées de n'avoir pas été du temps du père ou de ce qu'il ne lui ressembloit pas.

Chacun sait que plus un feu est resserré, plus il éclate lorsqu'il vient à sortir. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que le roi, qui a toujours été si galant, et qui s'est continuellement diverti avec les dames, même pendant son mariage, nonobstant la piété et les larmes de la reine, n'a jamais voulu permettre à monseigneur le Dauphin de galantiser à son tour, ni d'avoir, à son imitation, une maîtresse particulière; le roi l'a toujours fait observer par des domestiques qu'il mettoit près de lui, et qui venoient ensuite faire rapport à Sa Majesté de tout ce qui se passoit chez ce jeune prince : ainsi, s'il prenoit quelque plaisir, il falloit que ce fût en cachette; et il a été obligé de garder les mêmes mesures depuis la mort de madame la Dauphine. Par là, il est facile de conjecturer dans quel chagrin est le plus souvent ce jeune prince, qui, à l'exemple du roi son père, aime le beau sexe; mais, pour dissiper son ennui, son recours a toujours été la chasse au loup, pour laquelle Monseigneur a un attachement tout particulier. Enfin, comme les dames étoient prêtes de se désespérer, M. le Dauphin s'évertua; et, ayant trouvé une certaine femme de chambre de madame la Dauphine à son gré, il se leva fort honnêtement d'auprès de sa femme pour aller coucher avec elle, lui ayant fait dire auparavant par un valet de chambre les sentimens qu'il avoit pour elle. La dame étoit trop sensible à l'honneur qu'il lui faisoit pour le refuser; elle tâta du beau prince dans la chambre même de ma-

dame la Dauphine, où elle étoit couchée ; mais Joyeuse, valet de chambre qui y couchoit pareillement, s'étant aperçu du commerce, et fâché que monseigneur y eût employé un autre que lui, en avertit le roi, si bien que la femme de chambre fut chassée. Quoique toutes les dames fussent fâchées que cela eût si peu duré, comme elles croyoient qu'un si bon exemple alloit ramener pour elles le siècle d'or, elles se consolèrent bientôt. Madame la Dauphine ne le fut pas sitôt de cette aventure ; elle en eut quelques paroles avec Monseigneur, et cela donna lieu à un couplet de chanson qu'on fit sur l'air d'un vaudeville qui a couru sur le milieu de l'hiver, et qui court encore même présentement. Voici donc quel est ce couplet :

Notre Dauphine est en courroux
Contre Monseigneur son époux,
Qui commence de faire
Eh bien ?
Comme le Roi son père...
Vous m'entendez bien.

Les dames ne s'étoient point flattées mal à propos. L'exemple de Monseigneur fit des merveilles pour elles : chacun crut qu'elles alloient devenir à la mode, et on s'empressa de leur témoigner de la passion ; elles n'eurent garde de faire les cruelles, car, comme elles avoient été quelque temps à louer, elles voulurent profiter du bon temps. Cependant Monseigneur s'étant mis en rut par ce que je viens de dire, il regarda des mêmes yeux qu'il venoit de faire la femme de chambre

une des filles d'honneur de madame la Dauphine, qui étoit sœur de la duchesse de Caderousse. Ce n'étoit pas pourtant une de ces beautés qui engagent malgré que l'on en ait; au contraire, elle étoit plus laide que belle; mais, la facilité qu'il avoit à la voir tous les jours l'enflammant de même que si c'eût été le plus bel objet du monde, il ne la trouvoit point qu'il ne lui dît quelques douceurs en passant. Il s'y seroit arrêté bien davantage, sans la crainte qu'il eut que cela ne vînt aux oreilles du roi; c'est pourquoi, pour se dérober à la contrainte où il étoit obligé de vivre, il jeta les yeux sur un confident qui pût dire non-seulement à la demoiselle le mal dont il étoit atteint, mais qui pût encore insinuer au public qu'il en étoit lui-même amoureux. Le marquis de Créqui lui sembla tout propre pour cela : c'étoit le gentilhomme le mieux fait de la cour; et il n'y avoit qu'une seule difficulté qui paroissoit, savoir que, comme il était marié tout nouvellement, cela ne portât préjudice à la réputation de la demoiselle. Il en dit son sentiment à ce marquis, en même temps qu'il lui fit confidence de son amour; mais lui, qui mouroit d'envie de rendre service au jeune prince, lui dit que cette difficulté ne le devoit point arrêter, puisque, s'il ne considéroit que le *qu'en dira-t-on*, on parloit tout aussi bien d'une fille qui avoit un galant qui n'étoit pas marié que quand elle en avoit un qui l'étoit; du reste, qu'on sauroit tôt ou tard dans le monde que, si elle l'avoit écouté, ce n'étoit qu'en faveur du plus beau prince de l'Europe, ce qui lui rendroit sa réputation quand même elle l'au-

roit perdue. Ces raisons n'étoient pas trop convaincantes, puisqu'il est sûr que, cette intrigue étant mise entre les mains d'un homme qui n'eût pas été marié, on eût pu croire à la cour qu'il auroit eu du dessein pour elle; mais, le jeune prince ayant passé par dessus toute sorte de considérations, il chargea le marquis de dire à la belle tout ce qu'il se sentoit pour elle de pressant.

Comme on vit à la cour dans une grande liberté, il ne lui fallut point prendre de grands détours pour s'acquitter de sa commission : il vit la demoiselle dès le même jour, et, lui ayant conté quelques douceurs, sans lui dire de quelle part elles venoient, il en fut écouté si favorablement, que, quand c'eût été pour lui qu'il eût parlé, il n'en auroit pu concevoir de plus grandes espérances; cependant, ne jugeant pas à propos de lui faire un secret davantage de ce qui se passoit : « Je vous viens de dire bien des choses, mademoiselle, lui dit-il, qu'il est impossible de ne pas sentir quand on vous voit; mais que direz-vous quand je vous apprendrai qu'il me faut cependant étouffer tout cela en faveur d'un prince qui me charge de la plus difficile commission qui fut jamais, puisqu'il devroit savoir qu'on n'est pas plus insensible que lui. » La demoiselle, qui se douta dans ce moment que le prince dont il vouloit parler étoit M. le Dauphin, se consola du change, dont elle ne se seroit pas consolée facilement si c'eût été pour un autre. Elle lui demanda en même temps qui étoit ce prince, et, ayant su que c'étoit celui qu'elle soupçonnoit, elle lui dit, sans faire beaucoup

de façons, qu'elle s'étoit déjà aperçue qu'il ne la haïssoit pas, mais qu'il lui paroissoit dangereux de s'embarquer avec lui, parce que madame la Dauphine ne seroit pas d'humeur à le souffrir, ni le roi non plus, qui avoit assez témoigné, de la manière qu'il avoit pris l'affaire de la femme de chambre, qu'il ne vouloit pas que ce prince eût des maîtresses. Le marquis répondit à cela que, si le roi avoit été un peu rigoureux dans l'affaire dont il s'agissoit, ce n'étoit qu'à cause que l'objet n'en valoit pas la peine; qu'il ne falloit pas qu'un grand prince aimât une femme de rien; qu'il y en avoit assez de condition dans le royaume, sans aller ainsi s'encanailler; tellement que, quand le roi le verroit dans les sentimens où il devroit être, il ne falloit pas croire qu'il y trouvât à redire, lui qui avoit éprouvé tant de fois combien il est difficile de savoir se commander.

La demoiselle, qui ne demandoit pas mieux que d'aider à se tromper elle-même, se paya de ces raisons; elle fit une réponse aussi favorable que M. le Dauphin la pouvoit désirer; et, ce jeune prince en étant devenu encore plus amoureux, il chercha quelque occasion pour lui parler autrement que par procureur : il lui fut assez difficile de la trouver; on l'éclairoit de près depuis l'affaire de la femme de chambre, et le marquis de Créqui lui fit accroire qu'on l'éclairoit encore davantage, afin de se rendre plus nécessaire. Tout le secret fut donc déposé entre ses mains pendant quelque temps, et il y eut beaucoup de gens qui crurent que c'étoit lui qui en étoit amoureux.

Il avoit épousé une des filles du duc d'Aumont du premier lit : c'étoit une jeune dame qui, dans une médiocre beauté, avoit beaucoup d'agrément ; elle aimoit son mari, et il lui eût été fâcheux d'apprendre cette nouvelle. Mais l'archevêque de Reims, qui n'avoit plus osé retourner chez la duchesse d'Aumont depuis l'éclat qu'avoit fait le marquis de Villequier, l'ayant trouvée à son gré, il résolut de s'établir auprès d'elle sur les ruines de son mari.

La facilité qu'il avoit de la voir en qualité d'oncle ayant encore augmenté son amour, il chercha à s'insinuer dans l'esprit du marquis, sous les plus beaux prétextes du monde ; il lui fit beaucoup de bien, et, non content de l'avoir gagné par là, il lui fit espérer que ce seroit lui qu'il feroit son héritier. Cependant, pour pouvoir voir la marquise à toute heure, il loua l'hôtel de Longueville, dont le derrière répondoit à l'hôtel de Créqui ; et, ayant fait faire une porte de communication, le bon prélat étoit auprès d'elle depuis le matin jusqu'au soir. Il prit son temps pour lui apprendre que son mari étoit amoureux ailleurs, et ayant jeté le trouble dans son esprit par cette nouvelle : « Que vous êtes folle, madame, lui dit-il, de vous en fâcher, comme si vous n'aviez pas à lui rendre le change ! S'il a fait une maîtresse, vous n'avez qu'à faire un galant, l'un vaudra bien l'autre ; et je crois que c'est là le meilleur conseil qu'on vous puisse donner. »

La marquise ne taupa pas à la chose ; au contraire, elle fut fort surprise de le voir dans ces sentimens, lui

qui devoit l'en détourner si elle eût été de cet avis-là; ainsi, n'ayant pas trouvé son compte avec elle, il prit le parti de s'expliquer mieux, ce qu'il fit en termes si intelligibles, qu'elle ne douta point qu'il ne voulût être de moitié de la vengeance.

Elle trouva cela horrible pour un archevêque et pour un oncle; cependant, comme elle en recevoit du bien et qu'elle en espéroit encore davantage à l'avenir, elle ne jugea pas à propos de le mortifier, comme elle auroit fait sans cette considération : cela le rendit encore plus amoureux, s'imaginant qu'il y avoit de l'espérance pour lui, et, pour boucher les yeux tout à fait au mari, il parla de le défrayer, lui et toute sa maison.

Le marquis, qui rapportoit toutes ces bontés à la qualité d'oncle, et non à celle d'amant, en fut si touché, qu'il en témoigna par tout sa reconnoissance; mais le maréchal son père, qui n'étoit pas tout à fait si dupe que lui, approfondissant les choses un peu mieux, il reconnut bientôt d'où partoient toutes ces libéralités; il étoit assez fier pour en parler lui-même à l'archevêque, et pour lui faire honte de sa turpitude; mais, considérant qu'il avoit affaire à un homme qui ne se payoit pas de raison, il en parla au marquis de Louvois et lui demanda justice. Ce ministre lui dit qu'il étoit bien fâché de ne pouvoir rien faire là-dessus; que son frère n'écoutoit que sa passion; que, d'abord qu'il lui en parleroit, il croiroit en être quitte pour nier toutes choses; qu'il le feroit cependant; mais que, s'il ne pouvoit rien gagner sur lui, comme il y

avoit beaucoup d'apparence, il lui conseilloit de s'en plaindre au roi.

Le maréchal trouva qu'il parloit de bon sens; cependant, lui ayant fait connoître que toute la famille avoit intérêt que la chose ne se répandît pas dans le monde, il le conjura non-seulement de faire tous ses efforts pour le faire rentrer en lui-même, mais encore d'y travailler promptement. Le marquis de Louvois le fut trouver aussitôt; mais, d'abord qu'il eut ouvert la bouche, l'archevêque lui reprocha que ce qu'il en faisoit n'étoit que par jalousie, et que, tout riche qu'il étoit, il étoit encore assez intéressé pour craindre que sa succession ne lui échappât. Le marquis de Louvois, sachant que tout ce qu'il lui pourroit répliquer seroit inutile, le laissa là, et fut redire au maréchal la conversation qu'il avoit eue avec lui: il étoit cependant si outré, que, sans considérer le tort qu'il lui feroit, il consentit que le maréchal en parlât au roi. Cela fut fait à l'heure même : le maréchal ayant demandé un moment d'audience à ce prince, il se jeta à ses pieds, et le pria de ne pas souffrir que l'archevêque déshonorât sa famille. Le roi, qui n'avoit pas dit tout ce qu'il pensoit de l'intrigue du prélat avec la duchesse d'Aumont, fut fort fâché qu'il fît encore des siennes. Il fit appeler le marquis de Louvois, et, lui ayant demandé si son frère vouloit toujours ainsi donner du scandale, lui commanda d'aller à l'heure même lui dire de sa part qu'il eût à s'en aller à son archevêché. Le marquis lui répliqua qu'il étoit tout prêt d'obéir; mais que, comme il avoit affaire à un homme difficile à

mener, il le supplioit d'en faire expédier l'ordre en bonne forme. Le roi y consentit, et, une lettre de cachet ayant été faite sur-le-champ, le marquis fut trouver l'archevêque, et le salua d'abord de quelques plaintes bien fondées, l'accusant que, pour l'amour de lui, il falloit que le roi se mît en colère; mais, l'archevêque croyant qu'il avançoit cela de son cru, il se mit, de son côté, à lui reprocher ce qu'il avoit fait dans sa jeunesse, tellement que c'eût été une affaire à ne pas finir sitôt, si le marquis de Louvois, tout en colère, n'eût coupé court à toutes choses en lui montrant la lettre de cachet : il fut fort surpris, et, n'ayant plus alors le mot à dire, il promit d'obéir. Le marquis de Louvois, ravi de l'avoir si bien mortifié, sortit après cela, et le prélat, prenant le temps qu'on accommodoit toutes choses pour son départ, fut dire adieu à la marquise, qu'il conjura de se souvenir que c'étoit pour l'amour d'elle qu'il alloit souffrir l'exil.

Le marquis de Créqui fut délivré de cette manière des cornes que le bon prélat lui préparoit; cependant, sans songer qu'il avoit peut-être été menacé de ce malheur à cause de l'intrigue dont il se mêloit lui-même, il la continua, et ménagea quelques entrevues secrètes entre Monseigneur et mademoiselle de Rambures. Comme toutes choses se savent à la longue, quelqu'un s'en aperçut, et, pour faire sa cour au roi, lui fit part de sa découverte. Le roi, pour prévenir toutes les suites, résolut de la marier. Le marquis de Polignac, gentilhomme riche et distingué entre la noblesse d'Auvergne, lui faisoit les doux yeux : on sut

l'engager adroitement à l'épouser; de sorte qu'il se déclara, au grand regret de madame sa mère, qui prétendoit le marier plus avantageusement. Elle lui en parla et fit tous ses efforts pour l'en détourner; mais la cour, qui redoubloit les siens à mesure qu'elle en avoit plus de besoin, prévalut enfin dans son esprit. Mademoiselle de Rambures, qui, nonobstant qu'un si grand prince lui en contât, étoit bien aise d'être mariée, y donna les mains sans le consulter, et monseigneur le Dauphin, ayant appris cette nouvelle, en fut si touché, qu'il dit au marquis de Créqui qu'il ne la vouloit plus voir. « Pourquoi donc? lui répliqua-t-il. Est-ce que vous êtes fâché qu'avec le plaisir que vous aurez d'être bien avec elle vous ayez encore celui de faire un mari cocu? Je ne sais pas, mon prince, ajouta-t-il, de quelle manière vous êtes fait; mais, pour moi, j'y trouve tant de ragoût que je préférerai toujours les bonnes grâces d'une femme médiocrement belle à celles d'une fille tout à fait accomplie de corps et d'esprit. » Il dit mille choses pour prouver son dire, et le prince se rendit à ses raisons, à condition toutefois qu'il feroit des reproches de sa part à mademoiselle de Rambures de ce qu'elle s'étoit engagée sans lui en parler : elle s'excusa sur ce que le roi le lui avoit commandé. Pour abréger matière, le mariage se fit, et fut consommé chez la princesse de Montauban, sa tante, femme de grand appétit, et digne sœur de madame de Rambures; elle avoit épousé en premières noces le marquis de Rannes, fort honnête homme de sa personne, et qui avoit été tué en Alle-

magne, où il étoit lieutenant général; elle lui en avoit fait porter durant sa vie, et, dès le lendemain de sa mort, elle avoit jugé à propos de ne pas demeurer veuve longtemps, parce qu'elle appréhendoit que, parmi les plaisirs dont elle ne se pouvoit passer, il ne lui arrivât quelque accident qui la scandalisât dans le monde; enfin, après s'être offerte au tiers et au quart, sans que pas un en voulût, le prince de Montauban, cadet du prince de Guéménée, et fils du duc de Montbazon, ce fameux fou que l'on auroit enfermé dans les Petites-Maisons, si ce n'est qu'on n'a pas voulu déshonorer le nom de Rohan, dont il est le chef, se présenta.

Avant que de parler du bonheur qu'il eut d'avoir sa femme, je veux dire un mot de son père, à qui il ressemble tout à fait par la tête. Ce duc, après la mort du bonhomme le prince de Guéménée, n'ayant pu avoir la charge de grand veneur qu'il avoit, et qui fut donnée au chevalier de Rohan son frère, eut encore le dégoût que le roi ne le voulût pas faire recevoir duc et pair, ce qui lui appartenoit pourtant comme aîné d'une maison qui jouissoit de cette prérogative. Le refus du roi étoit fondé sur sa folie; mais, ne se rendant point de justice, il dit au roi cent pauvretés qui, dans la bouche d'un autre, auroient été fort outrageantes; mais le roi, ayant pris le tout de la part d'où cela venoit, il se contenta d'envoyer querir la princesse de Guéménée sa mère, avec qui il convint de le faire enfermer à la Bastille. Au bout de quelque temps, sa prison ayant été changée en un ordre de s'en

aller à une de ses terres, il se sauva en Flandres. Les Espagnols, qui connoissoient mieux son nom que sa tête, lui donnèrent de l'emploi avec une pension considérable; cependant la campagne de Lille survint, et, le roi s'étant approché d'Andermonde, les Espagnols lâchèrent les écluses et l'obligèrent de se retirer. Le duc étoit dedans, et, voyant la retraite de notre armée, il se mit sur le rempart, et cria à gorge déployée : *Le roi boit!* Beaucoup d'autres folies, jointes à celle-là, obligèrent les Espagnols de le congédier; il se retira je ne sais où, jusqu'à ce que ses parens l'eussent fait enfermer.

Voilà quel est le père du prince de Montauban, à qui le fils ressembloit on ne peut mieux. L'on tâcha d'en détourner la marquise de Rannes; on lui dit tout ce qu'on pouvoit dire là-dessus, à quoi l'on ajouta beaucoup de choses de sa gueuserie; mais l'envie qu'elle avoit d'être appelée princesse et d'avoir le tabouret fit qu'elle aima mieux être la femme d'un rejeton de fou et d'un gueux que de ne le pas prendre.

Si c'étoit son histoire ici que j'écrivisse, je ferois voir comment elle n'a pas été longtemps sans s'en repentir; mais, n'en voulant plus parler qu'en tant qu'elle a du rapport avec le sujet que je traite, l'on saura que le lendemain des noces elle demanda à sa nièce si le marquis de Polignac valoit autant que monseigneur le Dauphin. Elle fut scandalisée de cette demande, et, tout en colère, elle lui fit réponse qu'elle lui rendroit raison là-dessus volontiers, pourvu que, de son côté, elle lui voulût dire si le prince de Mon-

tauban valoit mieux que mille autres à qui elle avoit eu affaire. Elles se brouillèrent ainsi toutes deux, et la princesse de Montauban eut tellement la vengeance en tête, qu'elle fut avertir le marquis de Polignac qu'il devoit envoyer sa femme à la campagne : cela lui donna lieu d'observer sa conduite, et il reconnut bientôt qu'il avoit un rival du premier rang.

Le roi s'en aperçut de même aussi bien que madame la Dauphine, et, sachant tous deux que la marquise de Polignac ne s'éloigneroit point de la cour sans un ordre exprès, il lui fut envoyé en forme. Elle en fut inconsolable, ainsi que monseigneur le Dauphin, et, s'étant vus, elle lui demanda s'il ne vouloit point agir auprès du roi pour détourner un coup si fatal à l'un et à l'autre. Monseigneur le Dauphin parut mou, et, la marquise s'en étant plainte au marquis de Créqui, il lui promit qu'il alloit faire de son mieux pour lui donner du courage. Et de fait, il lui dit qu'il étoit bien simple d'en user comme il faisoit; que le maréchal de Créqui étoit tout aussi fier que le pouvoit être le roi, à la réserve qu'il n'avoit pas la souveraine puissance entre les mains; cependant qu'il l'avoit mis sur le bon pied; qu'il suivît son exemple, et qu'il s'en trouveroit mieux avant qu'il fût peu de temps. Cette conversation n'ayant rien fait sur l'esprit de ce jeune prince, la marquise de Polignac lui renvoya les présens qu'elle en avoit reçus, et il les donna au marquis de Créqui; elle s'en alla ainsi en exil, et le marquis de Créqui eut le même sort, le roi ayant su par monseigneur le Dauphin les conseils qu'il avoit donnés. L'archevêque de

Reims, ayant appris cette nouvelle, en fut au désespoir, parce qu'il vit bien que cela alloit justifier ce marquis dans l'esprit de sa femme, à qui il avoit tâché d'insinuer que c'étoit pour son compte qu'il étoit si souvent auprès de la marquise de Polignac.

Chacun parle encore diversement des amours de Monseigneur et de ses intrigues avec les dames; mais il est constant que la comtesse du Roure est celle qui l'emporte sur toutes les autres, et, si nous étions dans un temps où les romans se trouvent agréables et à la mode, il y auroit lieu de satisfaire l'esprit de ceux qui aiment les intrigues amoureuses, en leur développant celles dont ce prince s'est amusé jusqu'à présent par des voies tout à fait secrètes et cachées, dont nous rapporterons ici quelques fragmens. De quelque manière que les princes de ce rang puissent faire leurs affaires, il n'est pas possible qu'elles ne viennent à la connoissance de ceux qui ont des habitudes auprès d'eux et qui les approchent.

Monseigneur a l'air grand, quoique sa taille ne soit pas des plus grandes; il devient fort gros, et particulièrement par l'estomac, qu'il a fort élevé, et les épaules fort larges; il est extrêmement blond; il a la peau fort blanche, les yeux bleus, l'ovale du visage un peu long, le nez grand et aquilin, et, selon toutes les apparences, il deviendra extrêmement gros.

On sait comment il a aimé la comtesse du Roure, même avant son mariage, dans le temps qu'elle étoit l'une des filles d'honneur de feue madame la Dauphine; ce même amour s'est rallumé depuis la mort

du comte son mari, qui fut tué à la bataille de Fleurus.

Cette dame est d'une taille médiocre, mais bien prise; elle a les yeux bleus, grands et vifs, la bouche petite et vermeille, un teint admirable, les bras et les mains faits au tour, n'ayant autre défaut que le nez un peu court et retroussé sur le devant, ce qui ne laisse pas pourtant de la rendre très-agréable.

Elle est fille du duc de La Force; sa mère était fille du marquis de Courtaumer, et avoit épousé en première noce le marquis de Langez; mais, après cinq ou six années de mariage, ne se trouvant pas contente de son mari, elle demanda sa séparation, et, pour y parvenir, elle l'accusa d'impuissance.

Il y eut un congrès ordonné par l'officialité de l'archevêché de Paris; à ce congrès, les juges, médecins, chirurgiens et matrones nommées, assistèrent; mais M. de Langez, injurié et maltraité par sa femme, qui l'égratigna aux yeux et en plusieurs autres parties du visage, ne put la connoître; ce qui fit que les juges rendirent un arrêt de séparation et de cassation de mariage, M. de Langez déclaré impuissant, et à elle permis de se remarier. En conséquence de quoi elle épousa le duc de La Force, frère du dernier maréchal, duquel mariage il n'y eut qu'une fille, qui est la charmante personne dont nous venons de faire le portrait, et qui a épousé le comte du Roure, dont elle est veuve.

M. de Langez, s'étant aussi remarié, de son côté, à la sœur du duc de Noailles, en a eu plusieurs enfants; ce qui fait connoître que ces sortes de congrès sont bien souvent inutiles : aussi ne sont-ils plus en usage.

Dans le temps du dernier jubilé que le pape envoya pour la paix, le roi ordonna à l'archevêque de Paris et à l'évêque de Meaux d'aller trouver Monseigneur pour le prier de se défaire de l'attachement qu'il avoit pour la comtesse du Roure.

Ces prélats furent trouver ce prince, et lui remontrèrent qu'étant le premier du royaume après la personne du roi, il devoit montrer, par son exemple, qu'il n'étoit pas du commun des autres hommes; que l'attachement pour les dames n'étoit qu'une satisfaction terrestre qui n'étoit pas à comparer aux plaisirs du ciel; qu'on ne pouvoit absolument gagner ceux-ci qu'en quittant les créatures pour se donner entièrement au Créateur; que ce grand jubilé étoit une occasion tout à fait favorable, et qu'en s'exemptant de faire des visites à madame du Roure il feroit une action agréable à Dieu et au roi, son père, qui leur avoit commandé de lui en parler.

Monseigneur, qui est un prince très-spirituel, mais qui, par politique, n'explique pas tout ce qu'il pense, reçut ce compliment avec bien de la douceur, et, après les avoir écoutés pendant un long espace de temps, il les remercia de leurs bons avis, et, s'adressant à l'archevêque de Paris, lui dit assez posément qu'il étoit bien aise de ce que le roi l'avoit choisi pour lui faire ces remontrances, parce qu'il avoit ouï dire qu'il étoit savant en ces sortes de matières[1]. Que la considéra-

1. Tout Paris sait qu'il étoit accusé d'avoir une grande estime pour la duchesse de Lesdiguières. (*Note de l'auteur*.)

« Harlay, archevêque de Paris, avoit essuyé toutes sortes de dé-

tion qu'il avoit pour le roi son père, et le respect qu'il lui devoit, lui feroient faire tout ce qu'il voudroit; qu'il avoit tout pouvoir sur lui, mais qu'il se croyoit

goûts. L'exclusion que peu à peu le P. La Chaise étoit parvenu à lui donner de toute concurrence en la distribution des bénéfices l'avoit déjà éloigné du roi ; et madame de Maintenon, à qui il avoit déplu d'une manière implacable en s'opposant à la déclaration du mariage dont il avoit été l'un des trois témoins, l'avoit coulé à fond. Le mérite qu'il s'étoit acquis de tout le royaume, et qui l'avoit de plus ancré dans la faveur du roi, dans l'assemblée fameuse de 1662, lui fut tournée à poison, quand d'autres maximes prévalurent. Son profond savoir, l'éloquence et la facilité de ses sermons, l'excellent choix des sujets et l'habile conduite de son diocèse, jusqu'à sa capacité dans les affaires et l'autorité qu'il y avoit acquise dans le clergé, tout cela fut mis en opposition de sa conduite particulière, de ses mœurs galantes, de ses manières de courtisan du grand air. Quoique toutes ces choses eussent été inséparables de lui depuis son épiscopat et ne lui eussent jamais nui, elles devinrent des crimes entre les mains de madame de Maintenon, quand sa haine, depuis quelques années, lui eut persuadé de le perdre, et elle ne cessa de lui procurer des déplaisirs. Cet esprit étendu, juste, solide, et toutefois fleuri, qui, pour la partie du gouvernement, en faisoit un grand évêque, et pour celle du monde un grand seigneur fort aimable et un courtisan parfait, quoique fort noblement, ne put s'accoutumer à cette décadence et au discrédit qui l'accompagna. Le clergé, qui s'en aperçut et à qui l'envie n'est pas étrangère, se plut à se venger de la domination, quoique douce et polie, qu'il en avoit éprouvée, et lui résista pour le plaisir de l'oser et de le pouvoir. Le monde qui n'eut plus besoin de lui pour des évêchés et des abbayes, l'abandonna. Toutes les grâces de son corps et de son esprit, qui étoient infinies et qui lui étoient parfaitement naturelles, se flétrirent. Il ne se trouva de ressource qu'à se renfermer avec sa bonne amie, la duchesse de Lesdiguières, qu'il voyoit tous les jours de sa vie, ou chez elle ou à Conflans, dont il avoit fait un jardin délicieux et qu'il tenoit si propre, qu'à mesure qu'ils s'y promenoient tous deux des jardiniers les suivoient à distance pour effacer leurs pas avec des râteaux. » (Saint-Simon, *Mémoires*, t. I, p. 289.)

assez âgé; qu'en des affaires de cette nature, qui ne regardoient que la conscience, il pouvoit avoir une entière liberté. Et, reprenant son sérieux : « J'ai de la peine à croire, leur dit-il, que ce conseil que vous m'apportez vienne du roi seul; car il est homme et susceptible d'amour comme les autres; mais, assurément, ceci vient plutôt de madame de Maintenon, qui, après s'être bien divertie et devenue vieille, ne peut pas souffrir que les autres se divertissent à leur tour : elle s'ingère le plus souvent d'affaires où elle n'a rien à dire. Son plus grand plaisir seroit sans doute que je prisse une maîtresse de sa main à Saint-Cyr, ce qui n'arrivera jamais, et j'aimerois mieux la voir crever que de lui donner cette satisfaction. Ainsi dites-lui qu'elle ne s'y attende pas. »

Puis, ce prince élevant sa voix d'un ton plus haut : « Si le roi mon père, messieurs, prend tant de soin de ma conscience, je m'étonne de ce qu'il n'a pas encore jusqu'à présent eu le soin de me donner de l'emploi. Ne croyez-vous pas que je ne sois las d'aller à la chasse? Sa Majesté m'a encore envoyé sur le Rhin, mais où il n'y avoit rien de considérable à entreprendre; je n'y ai vu que des troupes extrêmement fatiguées et que de la misère; il en est plus péri par la faim que par le fer et le feu; on m'a envoyé contre un prince Louis de Bade, filleul de Sa Majesté, qui est, à la vérité, un grand général, mais qui a toujours été retranché de manière que quatre armées de cent mille hommes auroient entièrement toutes péri plutôt que de le forcer dans ses retranchemens, à ce que le ma-

réchal de Lorges me faisoit entendre, et, cependant, j'apprenois tous les jours les glorieuses actions qui se passoient en Flandre. Lorsque j'ai voulu entreprendre de forcer le prince, et que tous les officiers étoient de mon sentiment et enrageoient de ne pas se signaler, M. de Lorges rompoit toutes les mesures, malgré les voix qui étoient de mon avis dans le conseil, parce qu'il représentoit que cela ne se pouvoit exécuter sans les ordres de la cour. Voyez si cela est recevable, lorsqu'un Dauphin de France est à la tête de ses armées, et s'il ne doit pas avoir un pouvoir absolu de donner combat, ou de faire retirer les armées comme il le juge à propos, sans que la tête du général qui lui doit obéir en soit responsable; mais, puisque les choses se sont passées de cette sorte, je vous assure que je ne suis plus dans le dessein de faire aucune campagne sans un pouvoir absolu.

« Les enfans naturels du roi mon père, continua-t-il, ont eu des emplois dès le ventre de leur mère ; l'un a été fait grand amiral, l'autre colonel des Suisses. Le comte de Toulouse a toujours été entre les jambes du roi, et il ne fait pas encore un pas sans qu'il ne le suive partout ; ce dont plusieurs officiers se plaignent, parce que, lorsqu'ils se présentent pour obtenir des grâces de Sa Majesté, il est détourné de leur répondre par ce jeune prince, qui fait toujours naître des occasions qui empêchent le roi de les écouter ; les autres ont eu des emplois considérables : le duc du Maine à lui seul possède presque toutes les charges, nonobstant l'infirmité de son corps et toute la peine qu'il a

de se pouvoir soutenir. Les filles ont été pourvues et mariées à des princes très-avantageusement. Le feu prince de Conti en a épousé une ; le duc de Chartres, fils de Son Altesse Royale M. le duc d'Orléans, mon oncle, en a épousé une autre, et vous savez le reste. Et le duc de Bourgogne, mon fils, qui est bien légitime, n'a encore rien, non plus que les princes ses frères. Et moi, qui suis Dauphin de France, j'ai tant d'autorité, que l'on me refuse de payer les pensions à madame du Roure, parce que l'on sait que j'ai de la considération pour elle : il lui est dû trois années, et, lorsque j'en ai parlé à Pontchartrain, il m'a répondu qu'il n'y avoit pas de fonds, lui qui tire plus de six millions par mois de profit sur la vente des blés du royaume ; ce qui fait mourir de faim tant de pauvres malheureux et fait aller tout le royaume en décadence ; en sorte que, si cela continue, il ne restera pas les trois quarts du monde en vie. Mais ne veut-on pas encore au premier jour faire recevoir duc et pair de France le duc du Maine ? Le roi ne lui donneroit-il pas une dispense d'information de vie et de mœurs, et lettres expresses pour avoir rang au-dessus de tous les autres ducs et pairs et princes étrangers, immédiatement après les princes du sang ? »

Ce qui effectivement arriva, comme Monseigneur avoit dit, car, le jeudi 6 mai de l'année 1694, le roi fit venir le parlement à Versailles, et, lorsqu'ils vinrent le lendemain, vendredi, et qu'ils étoient dans la salle où on les avoit fait entrer : « Messieurs, leur dit-il, le duc du Maine vous portera demain une lettre de ma

part; vous en exécuterez les ordres. » M. le premier président, qui s'étoit préparé pour haranguer Sa Majesté au sujet de la misère du temps et sur la cherté du blé, n'eut pas ouvert la bouche pour commencer sa harangue, que le roi se retira sans le vouloir écouter. Et, le samedi 8 mai, le duc du Maine fut reçu au parlement, comme nous avons dit ci-devant, ayant auprès de lui le comte de Toulouse, son frère, à qui le roi, à ce qu'on assure, donna un duché considérable pour lui faire avoir le même avantage, et les ordres sont aussi donnés pour lui faire un train magnifique, à l'effet de faire sa première campagne.

Après que l'archevêque de Paris et l'évêque de Meaux eurent écoutés tous ces sujets de plaintes de Monseigneur, et, craignant qu'il ne se mît tout à fait en colère, ils se retirèrent très-respectueusement sans lui parler davantage, et, ayant rapporté tout ceci au roi, Sa Majesté trouva à propos d'appeler Monseigneur dans son cabinet, et, pour ce sujet, il choisit deux seigneurs des plus aimés de ce prince pour lui parler en leur présence : ce furent le duc de Vendôme et le comte de Sainte-Maure, mignon de Monseigneur.

Lorsque Monseigneur entra dans le cabinet du roi, Sa Majesté étoit assise dans un fauteuil, accoudée sur la table : il ôta un peu le chapeau qu'il avoit sur la tête, contre sa coutume, et, sans bouger de dessus la siége, il dit à M. de Sainte-Maure de pousser la porte, et prit la parole ainsi :

« Je suis fâché, mon fils, des mécontentemens que vous avez; cependant je ne vois pas pourquoi nous

nous sommes brouillés ensemble : vous avez des conseils que vous ne devez pas suivre. Vous devez bien être persuadé que tout ce que j'ai fait jusqu'aujourd'hui, ce n'a été que pour le repos et l'agrandissement du royaume, et pour le bien de la couronne que vous devez espérer un jour : et ainsi tous mes travaux et mes victoires sont plus pour vous que pour moi : vous pouvez aller commander où il vous plaira, en Allemagne, en Flandre, en Catalogne et en Piémont, et vous aurez un pouvoir absolu quand il sera à propos ; vous disposerez toujours de tels emplois que vous voudrez, pour les donner aux princes vos enfans, et aussitôt j'y donnerai les mains, aussi bien que pour vos amis que vous voudrez gratifier. Il n'y a personne dans tout le royaume en qui j'aie plus de confiance qu'en vous ; et, si jusqu'à présent vous n'avez pas eu tout l'argent que vous auriez désiré, je ne l'ai fait que pour vous en faire connoitre la rareté ; et, quand je vous ai envoyé en Allemagne, c'est que je ne vous ai pas voulu compromettre contre un prince usurpateur d'une couronne. » Et, après lui avoir dit encore beaucoup d'autres choses obligeantes, Sa Majesté se leva de son siége et l'embrassa si tendrement, que Monseigneur ne put s'empêcher de laisser couler quelques larmes qui en attirèrent aussi des yeux de Vendôme et de Sainte-Maure. Puis, Sa Majesté lui ayant fait encore plusieurs remontrances qui seroient inutiles à écrire pour être de peu de conséquence, il ouvrit lui-même la porte et dit à l'huissier de faire entrer le P. de La Chaise, confesseur de ce prince et de Sa Majesté, qu'il

avoit envoyé avertir. Le roi lui raconta, en présence de Monseigneur, la conversation qu'il venoit d'avoir. Le Père répondit : « Sire, je n'entre en aucune manière dans les affaires de l'Etat avec Monseigneur, et je ne me mêle que de ce qui regarde sa conscience, de même que j'en ai agi avec Votre Majesté. » Le roi sourit et trouva la réplique bonne.

Sa Majesté, dont l'esprit est plus pénétrant que de pas un homme de son royaume, et qui a une politique extraordinaire, ne trouva pas à propos de presser davantage Monseigneur sur le sujet du jubilé, qui se passa sans être gagné par ce prince.

Monseigneur ne douta point que la comtesse du Roure ne fût avertie de la visite des deux évêques ; mais il voulut la lui faire savoir lui-même, et il lui envoya cette lettre par un valet affidé :

Mon ange,

« Vous serez sans doute un peu surprise en appre-
« nant la visite que je viens de recevoir, sur votre su-
« jet, de l'archevêque de Paris et de l'évêque de Meaux:
« il seroit trop long de vous en marquer dans une let-
« tre le détail ; mais nous nous en divertirons à notre
« première entrevue, qui sera, comme je l'espère, de-
« main sans faute. Cependant, ma chère mignonne,
« divertissez-vous autant qu'il vous sera possible en
« mon absence : soyez persuadée que rien ne sera ca-
« pable de me détacher de votre aimable personne, et
« que toute la sévérité du roi et les machinations de
« la vieille ne feront qu'augmenter l'amour que j'ai

« pour vous ; toute l'éloquence de nos faux dévots ne
« me fera, dis-je, jamais désister de la résolution que
« j'ai prise de vous aimer toute ma vie. Vous savez,
« mon cher cœur, que je fais gloire de tenir ma pa-
« role, et ainsi vous pouvez compter sur ce que je vous
« ai promis. Vivez donc en repos à mon égard, sans
« rien appréhender que ma mort, et me croyez tou-
« jours votre, etc. »

Madame la comtesse du Roure, ayant reçu cette lettre, la baisa plusieurs fois avant que de l'ouvrir, et fut combattue par un mouvement de crainte et d'espérance. Elle avoit déjà appris la visite des deux prélats, elle se doutoit bien que ce ne pouvoit être que sur son sujet ; mais enfin ses belles mains toutes tremblantes se hasardèrent d'ouvrir la lettre. En la lisant, elle changea plusieurs fois de couleur, comme une marque du plaisir qu'elle y prenoit ; et, dans la satisfaction et la joie où elle étoit, elle voulut y faire réponse, quoique le porteur l'assurât que Monseigneur ne l'avoit pas chargé d'en rapporter. « N'importe, dit la comtesse, je suis assurée qu'il n'en sera pas fâché, je m'en charge. » Et, étant entrée dans son cabinet, elle écrivit fort promptement la lettre suivante :

« Mon aimable prince,

« Je n'étois pas sans raison travaillée de grandes in-
« quiétudes. Votre lettre, que j'ai reçue avec tout le
« respect que je vous dois, m'apprend que mes pres-
« sentimens étoient justes. En vérité, mon ange, je

« suis continuellement en alarmes, soit que vous soyez « à la tête de vos armées ou à la cour; j'ai raison de « craindre également vos ennemis et les miens; et « j'ose vous dire que toutes les armées des alliés en« semble ne me font pas plus de peur que les ennemis « cachés et domestiques. Il n'y a que votre seule pré« sence qui soit capable de me rassurer et de ramener « le calme dans mon cœur; accordez-la-moi, mon « prince, cette douce présence, le plus tôt et le plus « souvent qu'il vous sera possible, si vous voulez con« server ma vie, et me délivrer des mortelles douleurs « et des cruelles craintes que votre absence me cause. « Vous avez, mon aimable prince, ma vie et mon sort « entre vos mains, aussi bien que mon cœur; mais « toute ma consolation est que je suis plus que per« suadée que vous êtes jaloux de votre parole, et que « rien au monde ne sera jamais capable de vous faire « manquer de foi à mon égard, puisque je ne respire « plus que pour vous aimer et pour vous plaire. Adieu, « mon aimable ange. Ne différez pas de venir, si vous « voulez conserver la vie de

« La comtesse du Roure. »

Cette lettre fut rendue à Monseigneur dans le moment qu'il étoit à jouer avec la princesse douairière de Conti et quelques autres dames. Le Dauphin, se doutant bien, par le retour du porteur, de qui elle venoit, la mit dans sa poche sans rien dire.

Le Dauphin ne manqua pas d'aller visiter la comtesse du Roure, comme il le lui avoit promis par sa

lettre, et de l'entretenir de ce qui s'étoit passé dans la conversation de nos deux prélats et de madame la princesse de Conti. La comtesse, quoique fort courageuse, ne laissa pas de jeter des larmes ; et, embrassant fort tendrement son amant, elle lui dit mille douceurs qui attendrirent si fort le cœur de ce prince, qu'il ne put s'empêcher de mêler ses larmes avec les siennes, et il lui promit avec serment qu'il ne l'abandonneroit jamais, et qu'elle en verroit des preuves aussitôt qu'il seroit le maître absolu. « Oui, lui dit le Dauphin en l'embrassant, si j'avois la même liberté qu'un particulier, je ferois de ma maîtresse ma femme, pour faire enrager vos ennemis ; et soyez assurée que votre bonheur augmentera à proportion de leur envie. » A ces paroles, la comtesse, qui se figuroit d'être déjà sur les premiers degrés du trône, s'écria, pâmée de joie : « Ah ! mon ange ! mon cher cœur ! quel plaisir et quel bonheur seroit le mien de pouvoir posséder un jour, sans aucun trouble ni interruption, le plus cher et le plus aimable de tous les princes du monde ! Du moins, mon cher ange, poursuivit-elle tout en transports, ton choix seroit plus honorable que celui du roi, puisqu'il y a une grande différence entre moi et la vieille Maintenon. — Il est vrai, répondit le Dauphin ; mais ne savez-vous pas, madame, que les goûts sont différents ? l'un aime la brune et l'autre la blonde ; et par ce moyen chacune trouve à se loger. » Je ne vous dirai pas tout ce qui se passa ensuite entre ces deux amans, parce qu'ils étoient seuls quand ils goûtèrent les doux plaisirs que l'amour inspire ; mais, au sortir

de cette conversation, madame la comtesse parut fort contente et satisfaite de son amant ; ses larmes étoient changées en ris, et son chagrin en joie. Ils se donnèrent rendez-vous à leur ordinaire à la belle maison de Choisi, que mademoiselle de Montpensier avoit donnée en propre à Monseigneur, et où ce prince va souvent se divertir avec M. le duc de Vendôme, et quelquefois avec le comte de Sainte-Maure : c'est là que nos amans cueillent souvent les doux plaisirs de l'amour.

Cependant, comme le roi ne manque pas d'espions, Monseigneur ne peut faire ses affaires si secrètement, que Sa Majesté ne soit avertie de temps en temps de tout ce qui se passe, et, afin de satisfaire aux pressantes remontrances de madame de Maintenon, qui est ennemie de la comtesse, le roi dit un jour à Monseigneur, pendant qu'il étoit à table, qu'il falloit que Choisi fût un agréable séjour, puisqu'il s'y plaisoit si fort et s'y alloit divertir si souvent. Le Dauphin, qui étoit bien informé que ce n'étoit pas pour lui faire plaisir que le roi le disoit, ne répondit que par une profonde révérence : mais cela n'empêcha pas que Sa Majesté ne continuât son discours sur Choisi, et dit qu'elle seroit bien aise de s'y aller encore divertir quelquefois, et que, pour cet effet, Monseigneur prît le soin de lui faire meubler de nouveau un appartement ; ce qui fut fait le même jour avec des meubles que l'on prit à Marly. Ce n'étoit pas tant par la curiosité que le roi avoit de voir Choisi que pour traverser les amours du Dauphin ; car il étoit très-bien informé que la com-

tesse du Roure s'y trouvoit souvent, et qu'elle n'iroit plus lorsqu'elle sauroit que Sa Majesté y auroit un appartement fixe, et qu'il y pouvoit venir pendant qu'elle y seroit. Pour ce sujet, le roi fit une partie avec les dames de la cour; Monseigneur y reçut le roi avec toute la magnificence possible, et le roi voulut bien y prendre le divertissement de la chasse. Monseigneur n'oublia rien pour régaler les dames; mais, celle qui possédoit son cœur n'y étant pas, ce n'étoit pas un grand divertissement pour lui. Pour surcroît de chagrin, c'est que, sur le départ du roi, madame la princesse de Conti, par malice, la duchesse du Maine, les princesses de Lislebonne et d'Épinoy, et plusieurs autres dames, prièrent Sa Majesté de vouloir leur accorder la permission de rester encore deux jours à Choisi. Le roi, qui étoit bien aise d'en éloigner la comtesse du Roure, le leur permit fort agréablement, à condition que les princesses de Lislebonne et d'Epinoy resteroient auprès de la princesse de Conti et lui répondroient de sa conduite envers Monseigneur; le roi n'étant pas fâché de l'attache que ce prince a pour elle, parce que, par ce moyen, Sa Majesté a su bien des particularités de ses démarches, qui, sans la princesse de Conti, ne seroient jamais venues à sa connoissance: mais les personnes qui sont auprès de cette princesse, et même de Monseigneur, les observent de si près, qu'il leur est impossible qu'il se puisse rien passer qui aille au criminel, comme certaines méchantes langues l'ont voulu persuader au public; et il est constant que tout l'amour que ce prince et cette

princesse se témoignent l'un à l'autre n'est assurément qu'un amour fraternel. D'ailleurs, comme le roi est à présent éloigné de toute galanterie envers les dames, et de bien d'autres choses, pour s'appliquer à la dévotion que madame de Maintenon lui inspire, et aux affaires de son royaume, et comme il est plus curieux que jamais de savoir tout ce qui se passe parmi les jeunes gens de sa cour, et même dans toutes les maisons des grands, il a pour ce sujet des gens qui lui rapportent tous les jours tout ce qui s'y passe, aussi bien que les gens de robe ; et il semble qu'il veuille devenir de l'humeur de Louis XI, qui, sur la fin de ses jours, s'enferma dans un château qu'il fit griller de tous côtés, et envoya querir de Calabre, en Italie, saint François de Paule, surnommé le bonhomme, qui étoit en odeur de sainteté, pour se rassurer contre toutes les visions et les craintes qu'il avoit de la mort et du diable ; et, pour récompense, Sa Majesté lui permit de fonder en France deux couvens de Minimes, que l'on appelle encore aujourd'hui les Bons-Hommes. Les craintes que Sa Majesté a encore de temps en temps font que madame de Maintenon est occupée le plus souvent, et particulièrement la nuit, à jeter de l'eau bénite de tous côtés, et d'en mettre en tous les appartemens et chambres où Sa Majesté est le plus souvent.

Le roi étant parti pour Versailles, toutes ces jeunes princesses recommencèrent leurs divertissemens avec les jeunes princes et seigneurs qui étoient restés. Monseigneur leur donna une nouvelle chasse à l'oiseau avec la promenade ; et ensuite cette troupe de demi-

dieux vint à Paris au nouvel opéra, qui se représentoit au Palais Royal pour la deuxième fois, de *Céphale et Procris*, dont la musique a été composée par mademoiselle de La Guerre.

Pendant tout ce temps la comtesse du Roure s'étoit retirée en la belle maison que Monseigneur lui a donnée, et que feu Baptiste Lulli a fait bâtir près de la porte Saint-Honoré. Là elle ne vouloit recevoir aucunes visites, soit qu'elle ne fût pas encore reconnue pour maîtresse déclarée de Monseigneur, ou qu'elle se trouvât indisposée d'une grossesse de six à sept mois, ou bien que le temps de dix ou douze jours fût un terme trop long pour une dame qui avoit le bonheur de se voir engagée à aimer avec plus de tendresse qu'aucun autre amant qu'elle ait eu un prince du rang de Monseigneur : cela l'obligea à lui écrire cette lettre :

LETTRE.

« Si je vous savois à la tête de vos armées, mon « prince, ou en voyage auprès du roi, je me consolerois dans l'attente de votre retour ; mais, vous sachant chez vous, environné d'une cour, où j'ai mille « envieuses de mon bonheur et mille ennemies, je ne « puis me consoler d'une si longue absence. Les « voyages de Joyeux[1] et de du Mont[2], que vous m'avez

1. Le premier valet de chambre de Monseigneur.

2. Son premier écuyer, Du Mont, était une puissance à la cour de Meudon.

« envoyés, n'apportent aucun remède à mon mal, « puisqu'il n'y a que vous seul au monde qui puissiez « soulager mes peines et mes chagrins. Ne me laissez « donc pas longtemps dans les frayeurs où je suis que « vous ne preniez quelque nouvelle attache qui vous « fasse oublier celle que j'ai pour vous. Il ne tiendra « qu'à vous, mon cher prince, qu'elle ne soit éter- « nelle ; jugez par là de la douleur que j'aurois de « perdre les bonnes grâces d'un prince que j'aimerai « jusqu'à mon dernier soupir. »

Monseigneur, qui avoit mis cette lettre dans sa poche, ne pouvoit s'empêcher de la tirer de temps en temps pour la relire, dans la crainte qu'il avoit de n'en avoir pas d'abord bien compris le sens, ou que madame du Roure fût plus malade qu'elle ne l'écrivoit, lorsque la princesse de Conti s'en aperçut ; et, l'ayant vu tirer encore une fois, elle le suivit doucement par derrière et lui ôta ce papier fort adroitement des mains, sans qu'il s'en pût garantir, puis elle s'enfuit en riant auprès des princesses de Lislebonne te d'Épinoy, qui l'entourèrent avec d'autres dames. Monseigneur vint auprès pour le lui reprendre, mais inutilement ; et, quelque instance qu'il pût faire, la princesse ne le lui voulut jamais rendre, lui disant : « C'est assurément la lettre d'une dame, je vous prie que j'en puisse voir les termes et la manière dont elle décrit sa passion. » Elle prononçoit ces paroles avec un air si galant et si charmant, qu'elle auroit fait rendre les armes à tout autre qu'à Monseigneur, quand même

naturellement il n'auroit pas aimé le beau sexe; et toutes les autres dames qui y étoient présentes l'en prièrent aussi avec tant de douceur, lui disant : « Mon prince, vous ne pouvez pas honnêtement refuser la lecture de cette lettre à la princesse, puisqu'elle ne vous a jamais rien caché de toutes ses affaires, et que nous lui entendons dire tous les jours que jamais rien au monde ne la départira d'être toute sa vie dans vos intérêts, » qu'enfin il fallut que Monseigneur consentît que la lettre seroit lue, mais qu'il n'y auroit que la princesse qui la verroit. La princesse de Lislebonne lui dit : « Monseigneur, je consens qu'il n'y ait que la princesse qui la lise ; nous nous retirerons tant qu'il vous plaira ; mais à condition que vous n'entrerez pas dans le bois, car je ne veux pas perdre de vue ce que le roi m'a donné en garde. »

La princesse de Conti dit : « Non, va, ma bonne, en lui mettant la main agréablement sur la joue, nous ne nous éloignerons pas. » Monseigneur prit la princesse sous le bras, et ils furent s'asseoir sur un gazon, où il n'y avoit que les oiseaux qui les auroient pu entendre, encore auroient-ils été interrompus par le bruit des cascades voisines et par le grand nombre des jets qui élèvent en l'air leur beau cristal, qui, par un bruit agréable, retombe en leurs bassins.

Ce fut en cet endroit que la princesse dit à Monseigneur en ouvrant la lettre et après l'avoir lue : « Ah! je me doutois bien que c'étoit la comtesse du Roure; je n'en soupçonnois pas d'autres : la pauvre femme! elle est malade, elle se meurt si elle ne vous voit; il

n'y a qu'un Dauphin qui la puisse guérir; ses expressions sont bien communes; il est vrai que cette femme est bien la plus effrontée que je connoisse à la cour. Elle et la Polignac ne valent pas mieux l'une que l'autre; elles se sont toutes deux débauchées à l'envi dès le temps qu'elles étoient à madame la Dauphine; pendant que cette princesse s'occupoit à écrire à l'électeur de Bavière son frère tout ce qui se passoit à la cour, elles se déroboient adroitement pour s'en aller divertir avec certains courtisans; et vous-même, je sais que dès ce temps-là vous ne vous y êtes pas endormi; j'ai entendu de mes propres oreilles dire au pauvre feu comte du Roure qu'il maudissoit le jour qu'il s'étoit marié avec cette vilaine, dont on peut bien dire le proverbe : « Va l'amble le poulain, dont la mère étoit haquenée. » Ce pauvre gentilhomme, prenant congé du roi pour aller à l'armée, dit en sortant de la chambre de Sa Majesté à un de ses amis qui le venoit embrasser, qu'il souhaitoit de n'en jamais revenir par les mécontentemens qu'il avoit de sa femme; et je crois que ce fut ce déplaisir qui lui fit exposer sa vie à Fleurus, autant que le service de son roi; et il me semble même avoir entendu dire à quelques personnes que cette dame a eu un ami qui donna le coup de la mort par derrière à ce pauvre comte, afin que sa femme, étant défaite de lui, pût avoir toute sa liberté.

« Ne fait-il pas bon d'avoir de pareilles amies? Un prince de votre rang devroit-il songer à des misérables qui se sont déjà abandonnées, et avec lesquelles le premier venu trouve toujours beau jeu?

« Je veux bien encore vous conter la foiblesse que le prince de Turenne a eue pour elle ; car, voyant son mari mort, il voulut en profiter, et s'attacher tout à fait à elle, et il en devint si amoureux, que cela faillit à rompre son mariage avec mademoiselle de Ventadour, la plus riche héritière du royaume ; et même, après l'avoir épousée, l'attache qu'il recommença d'avoir pour madame du Roure lui donna de l'indifférence et du mépris pour sa femme, et la chose fut si avant, qu'il songeoit à se séparer ; mais le combat donné à Steinkerque, où il fut tué, rompit toutes les mesures qu'il avoit prises pour sa séparation, afin de s'attacher entièrement à l'autre.

— Laissons reposer les cendres des morts, dit le Dauphin. — Ce que j'en dis, poursuivit la princesse, n'est pas pour les troubler, car il est mort au lit d'honneur pour le service de sa patrie : ainsi, au lieu d'insulter à sa mémoire, il mérite que l'on jette des fleurs sur son tombeau ; ce que j'en dis, continua-t-elle, ce n'est que pour prouver que le comte du Roure n'a pas eu l'avantage d'en cueillir la première fleur, ni ceux qui l'aiment aujourd'hui. — Ne savez-vous pas, répondit Monseigneur, qu'à la cour il n'y a pas de charge plus difficile à exercer que celle de fille d'honneur ? Vous seriez bien embarrassée au choix, et je ne sais si, en pareil cas, vous pourriez répondre de vous-même : croyez-moi, madame, il y a toujours de l'embarras quand on veut se mêler des affaires d'autrui ; que celle qui se croit nette, ou exempte de soupçon, jette la première pierre contre elle.

— On a bien connu, poursuivit la princesse, que la passion qu'il avoit pour cette dame étoit véritable, et qu'il n'aimoit uniquement qu'elle, puisque, se voyant blessé à mort, et condamné de tous les chirurgiens après son premier appareil, il abandonna le soin de toutes ses affaires, et ne se servit d'une demi-heure de vie qui lui restoit encore que pour écrire à cette dame une lettre fort touchante, et il ne l'eut pas plutôt achevée, et donné les ordres à un gentilhomme pour la rendre en main propre, avec une petite cassette, qu'il expira dans la tente même du maréchal de Luxembourg, où ce général l'avoit fait porter, afin que l'on eût plus soin de sa personne. Cette lettre étoit à peu près écrite en ces termes :

LETTRE.

« Je meurs, ma belle dame, et le seul regret de « vous quitter et de vous perdre fait toute ma peine; « ni la gloire de ma mort, ni la fermeté avec laquelle « j'ai toujours regardé les périls, ne me peuvent con- « soler quand je songe que je ne vous verrai plus; et « la vie ne m'étoit agréable que parce que j'espérois « la passer auprès de vous. Je vous rends tous les « gages de votre amour, avec votre portrait, que j'ai « toujours chéri jusqu'à la mort; honorez, je vous « prie, ma mémoire par quelques momens de votre « souvenir; bien que je n'ose pas espérer que mon « sort malheureux vous tire quelques larmes, l'amour « ardent que j'ai conservé à mon dernier soupir me « flatte encore que vous prendrez quelque part à la

« mort d'un prince qui ne vouloit vivre que pour « vous. »

« Le gentilhomme qui étoit le plus affectionné que le prince eût avec lui, et qui avoit été page de son père, ne voulut pas manquer aux ordres de son maître, et lui promit de rendre la lettre et la cassette en mains propres à madame du Roure. M. de Turenne ayant fait ouvrir cette cassette, y mit encore une cravate remplie de sang qui avoit servi à mettre sur la première blessure qu'il reçut, puis en donna la clef au gentilhomme, lequel prit aussitôt la poste de Paris, afin de rendre ce dernier service à son maître, avec ordre de porter la nouvelle de sa mort à cette dame avant que d'entrer à l'hôtel d'Auvergne, ce qu'il exécuta très-ponctuellement ; mais, n'étant arrivée que le lendemain à trois heures après-midi, il ne trouva pas madame du Roure ; et, ayant appris qu'elle s'étoit allée divertir avec les princesses de Soissons, qui s'étoient retirées dans le couvent de la Miséricorde, au faubourg Saint-Germain, après la mort de la princesse de Carignan, leur grand-mère, il y fut sans se débotter et tout rempli de poussière. A l'entrée du gentilhomme, madame du Roure, ayant reconnu la cassette qu'il tenoit en sa main, fit un grand cri, et se laissa tomber évanouie dans un fauteuil, où elle demeura jusqu'à ce que les princesses s'approchèrent d'elle pour la faire revenir; et la première parole qu'elle dit : « Ah ! le prince de Turenne est mort ! » Les princesses lui ayant dit qu'elle s'étoit saisie sans

en savoir la vérité, elle répondit : « Cette cassette ne me l'apprend que trop; car le prince de Turenne m'avoit trop bien juré que je ne la reverrois qu'à sa mort. » Le gentilhomme ayant confirmé cette méchante nouvelle, les princesses en témoignèrent toutes les douleurs que les dames qui ont de la douceur témoignent en de pareilles rencontres; et, consolant madame du Roure en sa perte, la prièrent d'ouvrir la lettre; ce qu'elle fit en versant quelques larmes : « Hélas! dit-elle, je perds un prince qui n'aimoit que moi au monde. »

« Cette mort étant indifférente aux princesses de Soissons, elles se doutoient bien qu'en ouvrant la cassette elles y trouveroient de ces sortes de faveurs que les amans gardent ordinairement pour l'amour de leurs maîtresses, comme on dit dans les romans; elles la prièrent instamment de l'ouvrir, ayant envie de se divertir aux dépens de madame du Roure, à quoi elle ne prenoit pas garde; et, l'ayant ouverte, ce qui frappa d'abord la vue, ce fut la cravate pleine de sang que le gentilhomme assura tenir de lui; et il ajouta qu'après l'avoir mise sur la première blessure qu'il avoit reçue il avoit encore fait des actions qui surpassent l'imagination. Les princesses louèrent sa bravoure, et madame du Roure pleuroit tendrement en apparence. L'autre pièce qu'elle trouva, ce fut un portrait d'elle dont le prince avoit fait enrichir la boîte de diamans, les princesses, en ayant vu le travail, auquel il n'y avoit rien à redire, et admirant la peinture et la véritable ressemblance, dirent à madame du Roure en

riant : « Un autre sera ravi d'avoir ce beau portrait; » ce qui fit que madame du Roure se mit aussi à rire, tenant son mouchoir sur ses yeux; et le gentilhomme, voyant l'inconstance de cette dame, ne put rester. Il se trouva encore quelques bracelets, des cheveux, et plusieurs lettres de la comtesse du Roure qu'elle ne voulut pas laisser lire. Les princesses de Soissons retinrent madame du Roure à souper et coucher chez elles, et passèrent la soirée à jouer. Le lendemain elles se furent toutes divertir ensemble à la campagne, et la mort du prince de Turenne fut oubliée de madame du Roure.

« On a assez parlé de toute cette histoire dans le monde, tant à la cour que jusque chez les bourgeois de Paris, où cette dame est connue pour ce qu'elle est. »

Après que Monseigneur eut entendu tout ce long discours et l'histoire de madame du Roure avec le prince de Turenne, il voulut prendre la parole pour répondre à la princesse de Conti en faveur de cette dame; mais la princesse se leva comme en colère, et sans pourtant rien témoigner aux princesses de Lislebonne et d'Epinoy, toute l'assemblée entra dans la salle de la comédie, où la symphonie avoit déjà commencé à jouer plusieurs airs.

Pendant tout le temps de la comédie, Monseigneur étoit toujours à l'oreille de la princesse, qui ne l'écoutoit qu'indifféremment; et, après la comédie, Monseigneur l'ayant été reconduire en son appartement, il lui avoua toute l'attache qu'il avoit eue pour la comtesse du Roure, lui en disant même toutes les circonstances,

tous les rendez-vous qu'il avoit eus avec elle, toutes les parties de chasse qu'ils avoient faites ensemble, et enfin l'état où étoient à présent les affaires, comme elle se disoit grosse, et comme, par ses manières engageantes, flatteuses et amoureuses, elle lui avoit fait promettre de reconnoître l'enfant qui en proviendroit.

La princesse, n'ayant pas perdu un mot de tout ceci, en fut faire un rapport fidèle au roi, auquel elle ajouta encore bien d'autres circonstances. Le roi fit venir Joyeux, valet de chambre de ce prince, qui lui en confirma ce qu'il en savoit; et, mettant toutes les plus fortes intrigues sur le sieur Dumont, écuyer de ce prince et son principal confident, le roi envoya dire à Monseigneur qu'il eût à le faire retirer d'auprès de sa personne. Monseigneur, surpris de ce qu'on lui ôtoit Dumont et ne pouvant rien refuser aux ordres du roi, fit réponse que, puisque Dumont n'étoit pas agréable à Sa Majesté, il la prioit aussi de ne pas trouver mauvais que, les autres que le roi avoit mis près de lui ne lui étant pas agréables, il les fit retirer; en sorte que, Monseigneur ne les voulant plus souffrir, et le roi, voyant que cela apportoit du désordre, envoya une lettre de cachet à la comtesse du Roure, qui la reléguoit en Normandie, chez le marquis de Courtaumer, son oncle. La comtesse, qui ne se sentoit pas d'autre crime que celui d'avoir volé le cœur de monseigneur le Dauphin, et sachant très-bien que l'on ne fait mourir personne pour aimer, n'alla pas plus loin que sa belle maison du faubourg Saint-Honoré, pour y attendre le retour de son amant, sous prétexte que ses

incommodités ne lui permettoient pas de passer plus avant sans hasarder sa vie. Le roi, quoique impérieux dans ses volontés, et qui veut être obéi, fit semblant de n'en savoir rien, de crainte que, poussant cette affaire à bout, cela n'augmentât le mecontentement que Monseigneur en a déjà, et l'on n'en parla plus à la cour. Depuis, la comtesse accoucha d'un fils, que le Dauphin reconnoît pour sien; mais il n'a encore pu le faire naturaliser, et peut-être ne le pourra-t-il pas faire pendant la vie du roi. La naissance de ce jeune seigneur a modéré le roi dans les traverses qu'il suggéroit pour détourner le Dauphin de voir la comtesse; et l'on peut dire que, nonobstant tous les chagrins que ce prince a reçus au sujet de la comtesse, il l'a toujours aimée constamment et témoigné son amour, au milieu de la plus grande persécution que le roi lui faisoit, le père La Chaise, ni la princesse de Conti, que le roi faisoit agir, n'ayant pu le détacher de sa maîtresse; aussi y avoit-il beaucoup d'apparence que la jalousie avoit la meilleure part dans les traverses de la princesse de Conti, y ayant toujours eu entre elle et le Dauphin une amitié sincère.

Ainsi, le roi ni personne n'ayant pu en venir à bout, Monseigneur vit présentement et avec plus de tranquillité chez la comtesse du Roure; l'on n'en fait plus un mystère à la cour, et les amours continueront de cette manière entre nos deux amans, jusqu'à ce qu'il ait plu à Dieu de mettre le Dauphin sur le trône, et le rendre maître absolu de ses volontés. C'est pour lors qu'on verra un grand changement à la cour; que le

vieux sérail sera fermé, et la vieille sultane reléguée; les jeunes nymphes auront leur tour, et l'amour reprendra de nouvelles forces.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE SECOND VOLUME

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME

Paris. — Imp. E. Capiomont et V. Renault, rue des Poitevins, 6.



